From the collection of the

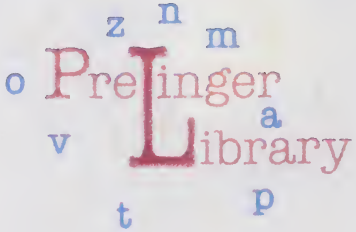

San Francisco, California
2007

Digitized by the Internet Archive
in 2008 with funding from
Microsoft Corporation

http://www.archive.org/details/mmoiresscnes00sainrich

SAINT-SIMON

COLLECTION DES PLUS BELLES PAGES

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

M. REMY DE GOURMONT

Série in-18 à 3 fr. 50 le volume.

RÉTIF DE LA BRETONNE, avec une notice et un portrait. 1 vol.
GÉRARD DE NERVAL, avec une notice et un portrait... 1 vol.
CHAMFORT, avec une notice et un portrait..... 1 vol.
RIVAROL, avec une notice et un portrait..... 1 vol.
HENRI HEINE, avec une notice et un portrait..... 1 vol.
ALFRED DE MUSSET, avec une notice de Jean de Gourmont et un portrait d'après Clésinger..... 1 vol.
TALLEMANT DES RÉAUX, avec une notice..... 1 vol.
STENDHAL (HENRI BEYLE), avec une notice de Paul Léautaud et un portrait d'après Södermark..... 1 vol.
CYRANO DE BERGERAC, avec une notice de Remy de Gourmont, un portrait et deux gravures anciennes 1 vol.
SAINT-SIMON, avec une notice d'Edmond Barthèlemy et un portrait d'après Vanloo..... 1 vol.
HELVÉTIUS, avec une notice d'Albert Keim et un portrait d'après Vanloo..... 1 vol.
SAINT-ÉVREMONT, avec un portrait. Notice de Remy de Gourmont..... 1 vol.

Série in-16 à 3 fr. le volume.

THÉOPHILE, avec le portrait de Danet et une notice de Remy de Gourmont..... 1 vol.
SAINT-AMANT, avec une notice de Remy de Gourmont. 1 vol.
MAURICE DE GUÉRIN, avec une notice de Remy de Gourmont et un portrait..... 1 vol.
TRISTAN L'HERMITE, avec une notice de Ad. Van Bever, et un portrait d'après Daret..... 1 vol.
CARDINAL DE RETZ, avec une notice de Charles Verrier et un portrait d'après Philippe de Champaigne... 1 vol.

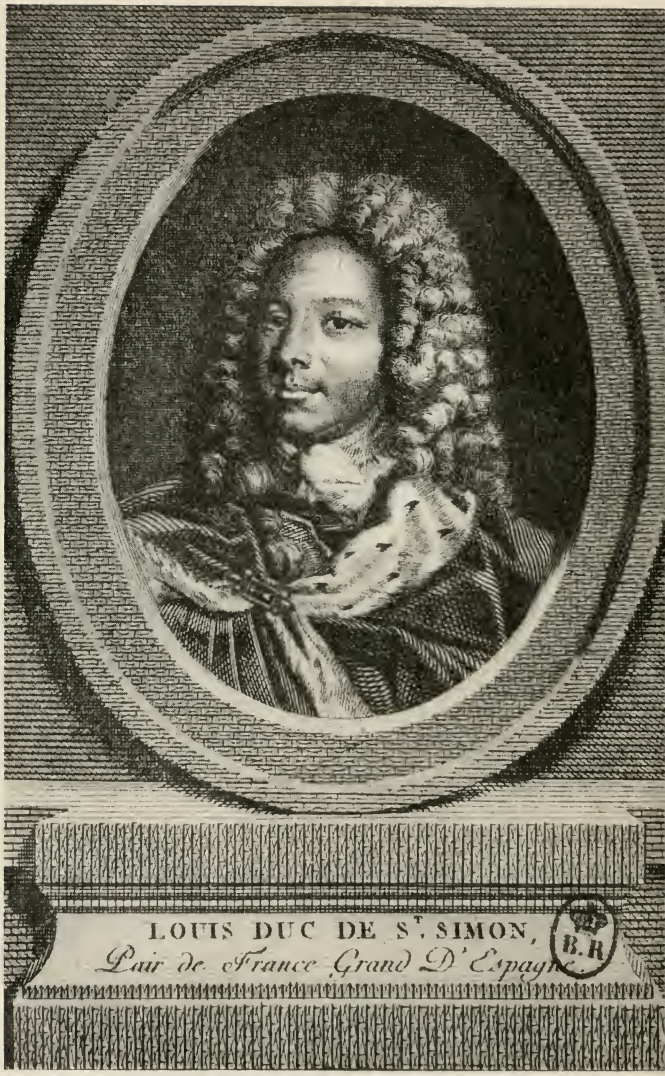
LOUIS DUC DE S.T SIMON,
Pair de France Grand D' Espagne
B.R

Stockton, Calif.

COLLECTION DES PLUS BELLES PAGES

Saint-Simon

Louis de Rouvroy, duc de.

MÉMOIRES : SCÈNES ET PORTRAITS. — ANECDOTES
LOUIS XIV ET SA COUR
JÉSUITES ET JANSÉNISTES
INTRIGUES POLITIQUES
SCANDALES. — LA RÉGENCE
APPENDICE : SAINT-SIMON RACONTÉ PAR LUI-MÊME
JUGEMENTS LITTÉRAIRES. — BIBLIOGRAPHIE

AVEC UN PORTRAIT D'APRÈS VANLOO

ET UNE NOTICE DE

EDMOND BARTHÈLEMY

SIXIÈME ÉDITION

PARIS
MERCVRE DE FRANCE
XXVI, RVE DE CONDÉ, XXVI
—
MCMXXII

17406
DC
130
S15
A41

SAINT-SIMON

—

La première édition véritablement complète et fidèle des *Mémoires* de Saint-Simon, celle de 1856-1858, l'édition Chéruel, donnerait lieu à quelques réflexions sur le mouvement d'idées dont elle fut l'occasion, relativement au XVIIe siècle. Sans nous attarder là-dessus, notons seulement deux traits de ce mouvement, dont l'un semble mériter de rester comme la marque distinctive de toute bonne critique touchant Saint-Simon, touchant, par conséquent, aussi son siècle (dont il demeure le peintre par excellence), le Grand Siècle, auquel, depuis Voltaire et en passant par Victor Cousin, l'on avait toujours prêté, au détriment de sa véritable grandeur, beaucoup trop de majesté, de pompe, de noblesse conventionnelle.

Chose singulière quand il s'agit de Saint-Simon, les idées libérales contribuèrent beaucoup au succès des *Mémoires* en 1856. Presque imperceptible, latent, inconscient, et d'ailleurs neutralisé, en 1829 (date de l'édition donnée par le marquis de Saint-Simon), ce

libéralisme se retrouva en 1856, mais avec quelles autres allures ! C'est lui, presque seul, qui, dans le public, fit le commentaire du livre. Ce commentaire portait en effet sur ce qui, dans l'œuvre de Saint-Simon, était, en gros, le plus compréhensible pour une époque de démocratie : nous voulons dire la sévérité de Saint-Simon à l'égard de Louis XIV. Mais cette sévérité, où se résument toutes les idées de l'auteur des *Mémoires*, avait des motifs puisés dans le droit monarchique même? Mais en combinant fortement avec celui-ci le droit aristocratique, l'historien s'écartait deux fois des idées modernes? Peu importait : ce qui surnageait, ce qui se dégageait pour les esprits avec une sorte de signification abstraite et absolue, c'était cette hostilité de Saint-Simon envers le Grand Roi, quels qu'en fussent les motifs.

Tout cependant pouvait n'être pas absolument à côté, dans cette opinion. Il pouvait y avoir là-dedans très incertain, très confus, très mêlé de principes d'erreur et de falsification, mais enfin non entièrement improbable, quelque chose comme un instinct de ce qu'avait dû être l'historiographe du Grand Siècle, de ce qu'avait dû être le spectateur, et par conséquent le spectacle. D'ailleurs, que cet instinct existât effectivement dans le public de 1856, cela ne menait pas loin, cela équivalait, ou à peu près, à zéro. Trop d'efforts, trop d'efforts impossibles, pour percer jusqu'au vrai de ce spectateur et de ce spectacle, incombaient à ce vague instinct public. Apprécier, d'après les données historiques, et non sous l'empire de l'illusion du jour, le parti-pris de Saint-Simon à l'endroit de Louis XIV; là-dessus, examiner l'accord de ce parti-

pris, historiquement défini, avec le caractère et le tempérament de Mémorialiste; retrouver sa double efficace et dans l'historien et dans l'homme; enfin, de ce point de vue central de l'opinion et de la psychologie de l'écrivain, suivre le regard de celui-ci sur son temps, considérer, avec ses yeux à lui, Louis XIV, les Ministres, les Commis, les Nobles, la Cour, etc.; constater, avec ses yeux à lui, qui étaient du moins ceux du plus pénétrant et multiple témoin, et non avec vos yeux à vous, — ou, ce qui revient au même, avec les yeux d'un Saint-Simon dont on s'est fait une toute personnelle et fausse idée, — la réalité des choses du Grand Siècle : comment demander cela au public, fût-ce à un public ayant l'intuition de ces obligations et le sentiment des conditions d'un succès vraiment digne de l'œuvre?

Mais ce qu'un public, même en un certain sens averti, ne pouvait évidemment faire à lui seul, une Critique nouvelle, cette Critique dont Sainte-Beuve se trouvait être plus ou moins le précurseur, le fit à cette époque. Ce qui n'était là qu'un instinct vague était ici une méthode lucide et efficace. Sainte-Beuve, en présentant la nouvelle Edition aux lecteurs, montrait la manière dont il fallait lire les *Mémoires*, et qu'on devait leur demander avant tout une « vérité d'impression », — nonobstant les inexactitudes, — « la nature et le tempérament d'observateur et d'écrivain (de l'auteur) étant connus ». Mais Taine surtout, Taine qui venait d'écrire les *Philosophes français*, donnait de Saint-Simon et de son œuvre l'idée la plus large et la plus puissante. La publication de l'édition Chéruel s'achève en 1858; la première série des *Essais de*

critique et d'histoire, où se trouve l'essai sur *Saint-Simon*, est publiée de même en 1858 : et cet essai, si Sainte-Beuve n'eût officiellement présenté l'édition, eût été la préface la plus belle et la plus complète qu'on eût pu rêver pour elle. Seul, le *Balzac* de la deuxième série des *Essais* renouvelle les mêmes impressions, relativement à un écrivain et à un temps. Et de fait le *Saint-Simon* et le *Balzac* se font pendant. Avec le Romancier, le Mémorialiste est « le plus grand magasin de documents que nous ayons sur la nature humaine ». Au grand siècle ou dans l'âge contemporain, cette nature humaine prend, chez le Mémorialiste et chez le Romancier, le même puissant degré de réalisme en tous sens, dont les Sociétés que l'un et l'autre ont décrites gardent à jamais le caractère.

Né le 15 janvier 1675, d'un père alors âgé de 67 ans et remarié à Charlotte de l'Aubespine, de trente-cinq ans plus jeune que lui, Louis de Rouvroy, duc de Saint-Simon, reçut l'éducation de tous les jeunes gentilshommes, de tous ceux du moins qui en recevaient une. On est d'accord pour dire qu'il montra tout jeune le goût de l'histoire. Très ancienne, sa maison n'était parvenue à la grande fortune que sous le dernier règne par la faveur de Louis XIII à l'égard de Claude de Saint-Simon, père de l'écrivain. Le culte de Louis XIII était une tradition de famille à laquelle Louis de Saint-Simon resta pieusement attaché, et tellement attaché qu'il a fait de ce roi un prince de plus de mérite que Louis XIV. Présenté à la Cour à l'âge de dix-neuf ans, en 1691, il prit aussitôt du service dans les armes, monta la garde à la porte des appartements

royaux, puis se battit vaillamment à Fleurus et à Nerwinde, devant Namur et Charleroi, et continua dans l'état militaire jusqu'après la paix de Ryswick, — période sans grand éclat, dont le seul intérêt pour nous est qu'elle vit se commencer les *Mémoires*, durant une campagne en Allemagne, au camp de Gau-Böckeleim, en juillet 1694. Ils ne seront achevés que soixante ans plus tard. — Au début de la guerre de la Succession, en 1702, un passe-droit, d'ailleurs fort criant, dont il fut victime lors d'une promotion nouvelle, dégoûta Saint-Simon du métier des armes, qu'il n'avait jamais dû beaucoup aimer, bien qu'aussi brave que personne. Il démissionna. Ce fut l'origine de sa disgrâce. « Eh bien ! Monsieur, voilà encore un homme qui nous quitte ! » dit à Chamillart Louis XIV, et le bon plaisir royal se détourna de l'imprudent. Il ne faut pas, du reste, s'exagérer cette disgrâce : elle ne fut si cuisante, et n'eut en secret son tragique, — son âpre tragique ! — qu'en raison de l'intelligence d'un homme comme Saint-Simon, « plein de vues », disait en mauvaise part M^me^ de Maintenon, et qui, somme toute, jugé sans antipathie dans ses talents, pouvait prétendre à beaucoup. Mais à l'espoir près, peu permis, d'être jamais « très bien voulu » du Roi, sa situation à la Cour, où tout son temps se passait désormais, restait facile, aussi facile qu'il était permis en un pareil lieu, sans rien qui marquât extérieurement la disgrâce. Gendre de l'illustre maréchal de Lorges, ami particulier du duc de Beauvilliers, le gouverneur du duc de Bourgogne, lié aussi d'amitié avec de hauts personnages en place, avec le duc de Chevreuse, le ministre Chamillart, le chancelier Pontchartrain, tant

de considérables tenants lui assuraient une circulation aisée et large dans le monde. Il y paraît à ses *Mémoires*, bien heureusement. Telle à peu près, jusqu'à la mort du Roi, demeura sa vie; sauf deux orages qui manquèrent de fondre sur lui de haut lieu, attirés par son humeur un peu remuante aussi, et qu'il sut à chaque fois dissiper en une audience avec Louis XIV, dont le récit est un chef-d'œuvre (1); sauf un vague retour de la faveur royale indiqué par un projet, non réalisé, de nomination du duc comme ambassadeur à Rome ; d'ailleurs, avec une tranquillité finalement aussi parfaite que possible, la bienveillance du monarque étant, de guerre lasse, revenue, toujours platonique quant aux emplois, mais tout de même réchauffante comme le soleil ; avec un relèvement général de l'existence du duc, là-dessus; et même, — aux derniers temps du règne, après la mort du grand Dauphin, — avec des heures presque souriantes, la « première pointe d'aurore » d'une fortune imminente, quand le duc de Bourgogne, dans la confiance de qui Saint-Simon se trouvait fort avant, étant devenu héritier présomptif d'un roi très vieux, toutes les espérances furent permises. Espérances qu'emporta la mort prématurée du duc de Bourgogne.

Après la mort de Louis XIV, qui survécut trois ans à son petit-fils, l'amitié du duc d'Orléans, lié dès l'enfance avec Saint-Simon, cette amitié si compromettante sous le feu Roi, si profitable maintenant, semblait devoir assurer une revanche du côté des emplois, de l'influence pratique, de toutes les satis-

(1) Voir *Appendice*, page 482.

factions qu'un homme aussi capable que Saint-Simon convoitait. Elle se produisit, en effet, mais relative, mêlée de bien des restrictions, de bien des difficultés nouvelles. Le duc d'Orléans échappait par maints côtés à Saint-Simon. Intelligence admirable, esprit vif et libéral, abrégé merveilleux de ce XVIII^e siècle qu'il annonçait et inaugurait, le Duc d'Orléans était d'ailleurs un découragé; un démoralisé de longue date, j'ai toujours pensé un peu par la faute de Louis XIV (sans parler de Dubois), qui infligea à la jeunesse de son neveu l'humiliation d'un mariage avec sa bâtarde, M^lle de Blois, immoral abus d'autorité, capable de flétrir et de jeter au cynisme l'âme ainsi violentée de bonne heure. Homme de plaisir, peut-être un peu pour ce motif invétéré, tournant en chansons, en galanterie, en épicurisme intensif, le découragement de toute sa vie, Philippe d'Orléans avait contracté, dans cette dissolution, des vices plus graves encore que les vices physiques, des vices de caractère, dont le moins fâcheux n'était pas l'irrésolution, l'horreur des responsabilités, le goût des moyens termes poussé à un degré où il empêche tout discernement quant aux situations. Autant de points où Saint-Simon perdait prise, homme de mœurs fortes, et « d'une suite enragée », comme lui disait le décevant Prince, en ses dérobades désinvoltes et souriantes. Ajoutez l'abbé Dubois, si maître, lui, la « fouine » souple, de l'esprit du Régent, et au profit de qui, la plupart du temps, s'accomplissaient ces trahisons. Aussi, bien que participant au gouvernement, Saint-Simon n'eut-il guère plus d'action sur les affaires qu'au temps du feu Roi, ni comme membre du Conseil de

Régence, ni, à plus forte raison, comme ambassadeur extraordinaire en Espagne, mission toute d'apparat, dont il rapporta la Toison d'or pour son fils aîné, et, pour lui-même, des dettes. La mort soudaine du duc d'Orléans fut pour Saint-Simon le signal de la retraite. On souhaitait médiocrement à Versailles la continuation de sa présence aux affaires. On le lui fit entendre. Saint-Simon ne demandait pas mieux que de comprendre. Il prit congé de la Cour, et s'occupa, dans sa retraite, où il devait vivre trente-cinq années encore, de la rédaction définitive de ses *Mémoires*. Il mourut le 2 mars 1755, âgé de quatre-vingts ans.

Il y aurait quelque ironie, dans notre civilisation pressée, où le spectacle de la vie n'est plus qu'un kaléidoscope vertigineux et indistinct, où l'esprit de société devient de plus en plus sommaire, à demander aux gens d'écrire leurs « Mémoires ». Des Mémoires à propos de quoi? Il faut un champ social de choses « mémorables » autrement riche et nuancé que le nôtre. On ne peut donc se figurer, ici, d'après ce qui existe aujourd'hui, les conditions de ce qui fut autrefois. Ces conditions de la littérature des « Mémoires », quelles étaient-elles?

Dans la civilisation du XVII^e^ siècle, l'on prenait le temps d'observer. L'on observait à loisir et finement. Pourquoi? Il y avait la curiosité, très répandue, le plaisir de connaître, plus ou moins en détail, « les aventures du temps ». Mais il y avait aussi, semble-t-il, un instinct social plus profond et plus artiste que la simple curiosité. Le talent de faire figure et de se maintenir dans le monde, où les délicatesses et aussi

les dangers de la sociabilité étaient si multipliés, comportait beaucoup de nuances, une tactique très soigneuse. De là comme une nécessité de se représenter à soi-même le tableau précis de ce monde, où il fallait évoluer avec grâce, d'en avoir une idée nette, enfin. A ceci pourvoyaient les « Mémoires », en leur sens le plus secret, je crois, qui était le sens mondain, social, où s'impliquait le sentiment qu'avait l'individu de son propre intérêt, de sa sûreté, de son ambition. Là, l'homme dont la grande affaire était de vivre en société se recueillait, réfléchissait, plume en main, sur les caractères, les situations, les circonstances, et sur « tout ce qui avait un rapport particulier à lui ». Sa science du monde en était plus claire et plus délicate, sa conduite plus avisée. La plupart des gens qui, au XVII^e siècle, ont tenu journal de leurs faits et gestes et des faits et gestes d'autrui ont dû obéir plus ou moins obscurément à ce mobile; Saint-Simon comme les autres, dans le moment où il commença; Saint-Simon surtout, quel que fût, par ailleurs, son goût désintéressé d'historien par vocation.

Car il fut de bonne heure ambitieux, et par suite désireux de bien se rendre compte des choses de son monde, ce petit homme remuant, bilieux, qui, né avec le sérieux qu'on dit appartenir aux rejetons très tardifs, n'avait pas eu d'enfance, et peu avantageux de sa personne, d'ailleurs, guère non plus de jeunesse. Dès les premiers chapitres des *Mémoires*, celui qui tient la plume, celui qui prend à la volée les notes dont sera formé plus tard le récit définitif, montre son humeur active; l'autorité précoce avec laquelle il soutient la dignité, remplit les charges et use des préro-

gatives héritées de son père. Il a becs et ongles. Il est très d'aplomb sur les choses de son rang. Il inspire et mène les ducs et pairs plus âgés que lui, les vétérans de la duché-pairie, comme en cette affaire du procès en préséance intenté par les pairs au maréchal de Luxembourg. Etc., etc. Et pendant les premières années nous le voyons de la sorte cheminer dans la carrière, d'un pas un peu précipité, mais en tous cas en homme capable.

Vient la disgrâce.

Elle est la circonstance à considérer entre toutes celles où se poursuivit la composition des *Mémoires*. Jusque-là leur auteur ne différait en rien, sauf par le talent, des auteurs de *Mémoires* : et il n'en différerait point même par la disgrâce, que les Retz et les Bassompierre ont connue comme lui : mais c'est la façon dont il la prit et dont elle influença son talent qui introduisit la différence, la nouveauté, l'immense nouveauté.

Disgracié, il l'était au point (du moins la chose se grossissait-elle ainsi pour un tel homme) que le Roi ne daignait même point marquer, du moins publiquement, qu'il fût indisposé. Une disgrâce à formes négligentes, double épreuve quand on est Saint-Simon ! Certaines prérogatives d'étiquette qu'on lui maintenait, — des « bagatelles », comme il dit, avec une amertume qui veut sourire et qui y réussit mal, — étaient d'expresses assurances secrètes, qu'on lui formulait, dans ce muet langage des cours si redoutable, de la suprême indifférence royale. Il continuait d'être admis, par exemple, aux honneurs du « Bougeoir » (1).

(1) On sait qu'à chaque coucher le Roi désignait un des gentilshom-

Pour un observateur aussi fin que Saint-Simon, la surprise de s'entendre nommer pour cette distinction (peu compromettante), nonobstant ce qui s'était passé, dut compter plutôt parmi les surprises désagréables. Il y avait une humiliation sous l'honneur; la sereine inattention qui désespère, au fond de cette grâce. Tout ce qu'il y voyait, c'est qu'on faisait trop peu état de lui pour daigner se montrer fâché. Voilà sur quelles nuances glacées et glaçantes Saint-Simon retombait toujours maintenant, dans la décevante méditation de sa fortune arrêtée. Affres aiguës d'une impétuosité où tout n'était pas vain, qui tenait aussi à un certain tour de tête en dehors du commun, à une certaine profondeur de cœur inconnue au vulgaire ! Et ces talents qu'on ne daignait pas utiliser, — si ce n'est pour tenir le Bougeoir ! — qu'on ne voulait point, ne les employant pas, ajuster au cadre régnant, on les lui reprochait comme un désordre, comme un crime ! Malignement, pour mieux alarmer le monarque, les courtisans exagéraient ce mérite pressenti. Il en courait des bruits perfidement admiratifs, calomnie à rebours. Et cela gagnait de proche en proche, montait toujours plus vers le Maître, pour se formuler finalement en le meurtrier « plein de vues » de Mme de Maintenon, tout contre la susceptible oreille royale !

Se figure-t-on avec quelle fougue, quelle plénitude qui se déverse, ce Saint-Simon, mis à l'écart, repoussé, refoulé, se rabattait secrètement sur ses *Mémoires ?*

mes présents pour tenir le Bougeoir pendant qu'il lisait ses prières. C'était d'ordinaire une distinction fort appréciée. Voir, sur cette scène, *Appendice*, page 481.

« La force », comme on a dit, « la force se voyait dédaigneusement dénier son arène » ; et, de ces *Mémoires*, il se faisait l'arène qu'il ne trouvait pas ailleurs, et il luttait là, bataillait, dominait, dans cette arène secrète, élargie à la mesure de l'athlète qui y prenait corps à corps le Grand Siècle tout entier. Arène élargie à la mesure d'un athlète exceptionnel, car qui ne voit que la notion du genre des « Mémoires », telle que le XVII^e^ siècle l'avait connue, éclate ici de toutes parts, et devient quelque chose d'énorme. Utile pour se former le jugement sur les choses du monde, soit rétrospectivement, soit dans le moment, cet exercice n'en restait pas moins distinct de la vie effective, qu'il dominait sans s'y confondre ; et chez Saint-Simon lui-même, il dut en être d'abord ainsi. Mais, après la disgrâce, l'on eut ce fait unique d'un Mémorialiste dont les *Mémoires* devenaient, au fort de sa jeunesse et de sa maturité, toute l'affaire, toute la vie. Etait-elle donc, cette vie ardente et profonde d'un Saint-Simon, dans le « tissu de petitesses arrangées » dont se composait l'existence de Cour? Non. Etait-elle dans les emplois qu'on lui refusait? Non. Alors, les *Mémoires!* Et quels *Mémoires*, dès lors, où toutes les forces vives de l'homme furent jetées sans partage! C'est à ce moment, emporté définitivement dans la pente que la destinée ménageait à sa nature, à sa véritable nature, c'est à ce moment, certes, que, selon sa merveilleuse expression, la plume, dont la verve jusqu'ici avait pu être plus circonspecte, « la plume lui tourna dans les doigts ».

Elle lui « tourna » d'autant plus dans les doigts que la faculté maîtresse de son esprit y trouvait son

compte. Il lui fallait donner libre expression à cette rapidité de jugement qui distingue son intelligence. Il était observateur-né. En fait de connaissance subtile et profonde des caractères, des situations, ce n'est pas trop d'avancer qu'il entendait, comme dit le proverbe, « l'herbe pousser ». Il avait, et ceci à un point presque excessif, ce sens intérieur des choses, cette spontanéité fatale de vision, cette perspicacité divinatrice, suraiguë et quasi-diabolique de toutes les grandes cervelles. Elle était, chez lui, saisissante, phénoménale, presque étrange; elle faisait scandale, dans le commerce ordinaire de la vie, jusqu'auprès de ses meilleurs amis, qu'elle incommodait, qui ne se seraient jamais, quant à eux, « avisés de tout cela ». Le bon et sage duc de Beauvilliers, par exemple, qui l'aimait particulièrement, qui le traitait comme son fils, était tout près de le trouver insupportable, et pis que cela, en son manque de modération, en ses jugements téméraires (pensait-il), comme sur cet abbé de Polignac, charmant, et, — ajoutait Saint-Simon, — dangereux, « avec des voiles et de la délicatesse qui lui faisaient des dupes », dont le but, d'après Saint-Simon, n'était rien moins que de supplanter Beauvilliers auprès du duc de Bourgogne. Beauvilliers semblait assez disposé à faciliter à l'abbé de Polignac les approches du jeune prince à qui ses conversations pouvaient être utiles : et, à Saint-Simon, qui se récriait contre une telle imprudence, il demandait, assez brusquement, « quelle duperie il pouvait y avoir à cela ». La scène est caractéristique :

« Fort bien, lui dis-je, vous m'interrompez et suivez votre idée, et moi je vous prédis, qui le connais bien, que vous

êtes les deux hommes de la Cour (1) qui lui convenez le moins, qui l'entraveriez le plus, et qu'une fois établi par vous auprès de Mgr le duc de Bourgogne, il le charmera comme une sirène enchanteresse, et vous-même, à qui je parle qui, avec tant de raison, vous croyez si avant dans le cœur et dans l'esprit de votre pupille, il vous expulsera de l'un et de l'autre, et s'y établira sur vos ruines. » A ce mot, toute la physionomie du duc changea, il prit un air chagrin et me dit avec austérité : qu'il n'y avoit plus moyen de m'entendre, que je passois le but démesurément, que j'avois trop mauvaise opinion de tout le monde, que ce je que prétendois lui prédire n'étoit ni dans l'idée de l'abbé, ni dans la possibilité des choses, et que, sans pousser la conversation plus loin, il me prioit de ne lui en plus parler. « Monsieur, lui répondis-je fâché aussi, vous serez obéi, mais vous éprouverez la vérité de ma prophétie, je vous promets de ne vous en dire jamais un mot. » Il demeura quelques moments froid et concentré ; je parlai d'autre chose, il y prit et revint avec moi à son ordinaire.

L'événement donna raison à Saint-Simon; et, en bien des cas, malgré maintes outrances qui le jetaient non seulement au delà mais à côté du vrai, les choses, par le tour qu'elles prirent, confirmèrent cette sorte d'instantanée révélation psychologique qu'il avait des gens. C'est ce coup d'œil, secondé par une curiosité méthodique et inlassable, qui lui a fait démêler, sous la politesse en quelque sorte professionnelle de gens tenus, comme dit Stendhal, « de passer ensemble, sans s'aimer, sans se faire de malpropretés, plusieurs heures par jour », les sentiments et les intérêts en fermentation dans cette énorme Cour de Versail-

(1) Les ducs de Beauvilliers et de Chevreuse.

les. Dans ces sphères idéales de la puissance et de la fortune, où réside comme un éternel sourire, où les choses ont perdu tout frottement, où tout a comme une fleur de douceur, de facilité, de courtoisie, de bonté, il a perçu toute l'obscure et inquiète vie sous-jacente (beaucoup plus malaisée à découvrir qu'on ne croit, car l'espèce de bonheur épars sur les cimes sociales a, tout superficiel qu'il soit, sa magie et son intimidation, cette intimidation dont un Dangeau apparaît perpétuellement frappé); il a entrevu tout le violent dessous décomposé des passions, des rivalités, des menaces, des soucis, tout cet insoupçonné rongemeni intestin qui fait s'ébahir le vulgaire quand on le lui montre dans la vie des grands, et le confond de l'étonnement de les trouver si peu heureux ! Circulant en son habitude et sa science du monde dans les galeries de Versailles, parmi les « pelotons » incessamment noués et dénoués des courtisans, c'est là ce que lui montrait son observation à la promptitude électrique, qui saisissait au vol, — pour y résumer toute une situation, — un mot, un geste, une attitude, le furtif involontaire des physionomies, — des physionomies les plus composées qui furent jamais ! — les menues ombres de l'épanouissement aulique, l'imperceptible et redoutable vacillation se trahissant çà et là dans « l'arrangement de petitesses ».

Bien souvent, il est parti de ces « petitesses » observées, de ces petitesses et de leur satire, dans laquelle, comme La Bruyère, il se trouvait « contraint », les grands sujets étant défendus (les grands sujets, pour Saint-Simon, c'étaient les grandes affaires), mais qu'il savait, lui aussi, « relever par la beauté de son génie »,

— bien souvent il est parti de là pour nous ouvrir les perspectives les plus vastes, pour rendre sensibles à notre esprit les significations-maîtresses de cette Société. Ou plutôt, ce sont les significations qu'il entrevoit, lui, peut-être pas très strictement conformes à la notion classique de ces mœurs monarchiques, où, du haut jusqu'en bas, il saisit avant tout, quant à lui, avec une âpreté sans doute un peu trop vive pour le goût officiel du siècle, un fait de *lutte* (1), qui nous fait oublier plus qu'à moitié le fait d'*ordre*, mais dont il convient de reconnaître la réalité. Il y a de la sorte, dans les *Mémoires*, des endroits où l'on s'arrête comme à de soudaines et larges échappées sur le fond des choses. En un certain passage, Saint-Simon note un manquement à l'étiquette ; c'est Mme de Torcy, femme du ministre, qui l'a commis : aux tables royales elles s'est assise indûment aux places réservées aux dames plus haut placées qu'elle dans la hiérarchie. Louis XIV a vu l'usurpation ; il s'est contenu ; mais sa colère ensuite n'en a que mieux éclaté. A ses façons envahissantes, on s'apercevait bien que Mme de Torcy était femme de ministre. Son mari, très ambitieux aussi, mais plus prudent, n'osait plus du moins faire passer son carrosse entre le dernier des princes du sang et ceux des ambassadeurs ; elle, d'un front serein, s'asseyait en plein entre les princesses du sang et les duchesses ! Et Louis XIV, toujours si mesuré dans la manifestation de ses sentiments, habitué à clore sobrement et en une fois

(1) A côté de choses justes, il s'est exagéré par là même le caractère du duc du Maine, même abstraction faite de ses sentiments pour la bâtardise.

les incidents les plus fâcheux, s'attarde ici dans son impression, a des renouveaux de colère, revient sur l'incident à plusieurs reprises, le lendemain, les jours suivants, avec une sorte de complaisance irritée qui pèse sur la Cour angoissée. Et à mesure que se prolonge la description de la colère royale, se découvrent les complications de la pensée royale, et, avec elles, tout un ordre d'effets profonds et lointains, les complications mêmes de la Société qui a pour règle cette pensée. La faveur du Roi pour les Ministres, c'est-à-dire pour des roturiers, est grande, considérables qu'ils sont, en fait, plus que les Ducs et Pairs ; et c'est parce que cette faveur est si grande qu'il faut qu'elle soit tacite. Des impudences comme celle de Mme de Torcy divulguent toute une politique. Et dans une nouvelle reprise de colère, mais de colère qui calcule, le Roi, en une suite d'allusions, de sous-ententes livrées aux méditations de la Cour, commente à demi mot l'ordre de choses régnant ; avertit sans en avoir l'air qui de droit de n'en être ni trop enhardi, les Ministres, ni trop découragé, les Nobles; flatte sa Noblesse pour lui faire oublier qu'il la laisse par trop démunie d'emplois; enfin laisse comme s'échapper et mêle les regrets, les vagues menaces, les protestations, les assurances d'un Père de la Patrie qui ne peut agir autrement. Puis la question brûlante ayant été ainsi touchée, en cette espèce de monologue du Bon Plaisir, la pensée royale passe outre et ne permettra point qu'on y revienne. Mais pour un mémorialiste comme Saint-Simon la défense ne vaut point.

Il a tâté le pouls de toutes ses fièvres à la Cour; il a sondé les secrets de ce monde éclatant; jugé de

l'état des intérêts cachés; suivi à la trace les intrigues, qui circulent et se développent en profonds courants obscurs d'ambitions, d'inimitiés, de vues, d'idées mi-fausses, mi-justes; débrouillé la stratégie des cabales. La description est admirable de celle du duc de Vendôme, énorme, qui englobait des provinces entières de la Cour, qui ne menaçait rien moins que le duc de Bourgogne, et profita longtemps de l'inaction curieuse de Louis XIV, plein de complaisance pour Vendôme, et comme fasciné, ici, par la superstition du sang d'Henri IV. Ce coup d'œil de Saint-Simon n'a rien perdu de la variété, du mouvement, des nuances et des significations de scènes immenses, comme la mort du grand Dauphin, le Camp de Compiègne, le lit de justice des Tuileries, et cette scène, moins développée, mais d'une singularité unique, de la déclaration du rang des enfants de M. du Maine, qu'il a si aigument prise sur le vif. Ce fut une phase décisive de la fortune, d'ailleurs éphémère, de M. du Maine; et la haine de Saint-Simon pour les Bâtards, d'autant plus excitée qu'ils étaient alors triomphants, a tout noté : ce cabinet du Roi, vaste, avec ses meubles larges, ses tentures, ses tapis; l'attente, point très souriante, des assistants en groupes retirés contre le mur, dans la pénombre; l'entrée du Roi dans le cercle, son air de maître se préparant à imposer une volonté nouvelle; et là-dessus, la rencontre inouïe, officielle et publique, sous les exprès auspices du Roi, des Bâtards et des Légitimes, des fils de l'Amour, de la Personne, et des fils de la Raison, du Monarque ; la tendresse du Roi pour les premiers, sa déférence pour les seconds; et puis cette soudaine, cette curieuse humilité de

Louis XIV, demandant, non plus en maître, mais en père soucieux de l'avenir, leur protection aux Légitimes en faveur des Bâtards; cette pression sur les épaules du duc du Maine, qui le courbe devant les Légitimes, qui le joint bien humblement à la sollicitation; la bassesse du Bâtard tout prêt à embrasser les genoux de ses demi-frères ; le grand Dauphin et le duc de Bourgogne interdits, stupéfaits, glacés, sans voix ; l'insistance angoissante du Roi devant leur silence ; leur inertie terrifiée tenue et réputée pour consentement; et enfin, à l'issue de ceci, le flot des courtisans chez M. du Maine triomphant, le zèle panique, les félicitations et les louanges à l'envi de tout ce monde, scandalisé pourtant de l'audacieuse démonstration royale, humilié, mais incapable de discuter aucune situation créée par le Roi, et dominé, — comme par l'instinct même de conservation, — par le souci de « bien faire sa cour ». Il y a là quelques pages des plus âpres que Saint-Simon ait écrites.

Cet observateur, qui a noté tant de scènes et tant de caractères s'est fait, sous l'influence de cette occupation continuelle, une destinée... assez singulière pour un grand seigneur, surtout pour un grand seigneur du XVII^e^ siècle : une destinée d'homme de lettres. Malgré tout le mystère dont il s'entourait, écrivant sous doubles et triples verrous, le soir, aux chandelles, dans sa « boutique », qui était le recoin le plus secret du « trou-d'entresol » qu'il occupait dans le Château de Versailles, malgré cela, quelque chose de lui perçait qui sentait l'écrivain, l'homme du point de vue littéraire. Nous savons bien que nul moins que lui ne pensait être cet homme, et qu'il n'avait pas la moindre

idée de faire, moralement parlant, juste le métier, le métier d'auteur, qui convenait le moins, dans son opinion, à une personne de sa qualité. Mais, en fait, il était, dans la vie, l'homme de son talent, et l'on n'écrit pas impunément les *Mémoires*. Oui, quand je dis que cela lui fit, à ce grand seigneur, à ce duc et pair si entiché de sa caste, si imbu du plus antique esprit nobiliaire, qui s'avouait, avec une bonne grâce hautaine, inhabile aux belles phrases (pensait-il), à peu près comme ses aïeux avaient pu se faire honneur de savoir tout juste tracer leur signature, quand je dis que cela lui fit une destinée d'homme de lettres, j'entends tout ce qui résulte, pour le caractère, du fait d'écrire, et d'écrire avec génie. J'entends aussi le tour que ce caractère donnera à la conduite même, et la façon dont le monde en usera avec l'homme de cette conduite. La clairvoyance portée à un certain degré de génialité, celle d'un Saint-Simon, a des effets curieux : c'est que les gens deviennent à votre égard ce que vous sentez si bien qu'ils *sont*, ne se doutassent-ils pas eux-mêmes de ce qu'ils sont. Il y a, dans la perspicacité affinée à un degré où elle est comme une seconde vue, une force de suggestion qui rend les gens, dans leur conduite envers vous, conformes à l'idée que vous vous faites d'eux. Une telle lucidité crée, à la lettre, dans autrui, *ce* qu'elle y conçoit avec tant de force. Insensiblement, par sa vertu propre, elle éveille à une claire et pleine action, en ce qui vous concerne, les sentiments obscurs qui sommeillaient dans la conscience du prochain, qui peut-être y seraient toujours restés embryonnaires, si elle ne les y avait découverts et comme couvés jusqu'à éclosion. Le

monde finit toujours par agir envers vous dans le sens du parti-pris que vous avez sur lui. Si l'on réfléchit sur un Saint-Simon ; si on le considère dans le vide de sa vie de Cour où la disgrâce le prive d'emplois et d'affaires, dans la plénitude effervescente de sa vie intime où la même disgrâce le munit de rancunes, l'entretient dans un perpétuel mouvement de pensées, de réflexions, de jugements et exalte constamment en lui le pouvoir d'observation ; si l'on songe que ce pouvoir, développé loin de tout contrôle, et sans application pratique où il trouve sa mesure, vaut pour lui-même, devient disproportionné, et l'emporte chez ce grand seigneur, d'ailleurs génial à son insu et en dépit de lui-même, sur toute autre chose, — comment douter que la vue de Saint-Simon sur le monde ne soit assez irrésistible et originale, assez compromettante, pour y déterminer jusqu'aux conditions et au caractère de sa réputation, à lui-même, Saint-Simon, et lui faire, là, un destin en rapport avec le sens de son génie qui « rentrait tout entier », selon la remarque de Sainte-Beuve, « dans la sphère des Lettres ». Destin piquant, pour l'aristocrate de vieille roche, pour l'homme de la tradition, de la hiérarchie, du dédain nobiliaire, qui était bien loin de toute prétention littéraire ; et destin choquant pour l'« honnête homme », pour l'homme du monde à qui, — ses occupations spéciales n'étant point déclarées, — on demandait sans plus d'être cet homme du monde, et que sa qualité de « grand écrivain posthume » frappait, de son vivant, d'une mystérieuse incapacité sociale (1). Des-

(1) Il cessa de danser de bonne heure, dès 1708, à 34 ans. Il n'aimait

tin disparate, entrevu, qui sait? à certaines heures; plein d'une douleur obscure. Et c'est peut-être le sentiment confus, la sourde inquiétude de ce qu'il était, lui, Saint-Simon, en réalité et à fond, avec le désir de reprendre une vie normale, qui se trahit dans les hésitations à continuer ces damnés *Mémoires*, qu'à plusieurs reprises il marqua, comme dans ces consultations sollicitées du pieux Abbé de la Trappe, comme dans cette « Introduction » où on le voit se payer de toutes sortes de raisons, dans la question de « savoir s'il est permis d'écrire l'histoire, singulièrement celle de son temps ».

C'est surtout, c'est naturellement dans les rapports de Saint-Simon avec Louis XIV que cette individualité de grand et terrible écrivain in-petto mit ce quelque chose d'indéfinissable, qui cependant, des deux parts, était indubitablement perçu comme un malaise et un malentendu, et une réciproque malveillance. Louis XIV se sentait jugé. Puissance éblouissante, devant qui tout courbait le front, il sentait quelque part, — exception déplaisante! — deux yeux d'aigle fixés sur sa splendeur solaire, et qui en discernaient les taches. Peut-être même discernaient-ils trop exclusivement cela, ces yeux invincibles et abusant de leur force capable de transpercer un tel rayonnement; peut-être Louis XIV pouvait-il s'estimer méconnu. Après tout, il y avait quelque chose d'émouvant, de *juste* dans la gloire royale, non pas son brillant, fait seulement pour un Dangeau, mais une sorte de magnanimité qui avait

pas la chasse. Il ne jouait pas. Il restait longtemps enfermé chez soi. Défauts compromettants, à Versailles, chez un grand seigneur.

de quoi toucher les cœurs, qui toucha des cœurs honnêtes et sérieux, comme le duc de Beauvilliers, comme le duc de Bourgogne. Mais Saint-Simon, qui nous fait connaître ces sentiments, le fait plutôt en ennemi, dépité de cette vénération que la gloire inspirait à la droiture.

Ce parti-pris irréductible de Saint-Simon à l'égard de Louis XIV est, quelle qu'en soit la justice, une chose considérable : de lui dérivent les idées de Saint-Simon sur Louis XIV, son règne et son temps, idées dont l'importance historique devient chaque jour plus évidente (1).

Il serait inutile de déplorer, au nom de l'équité, ce puissant parti-pris générateur : supprimez-le, Saint-Simon lui-même est supprimé ; réformez-le, Saint-Simon lui-même est, non pas réformé, mais déformé, car il est la forme même de son esprit. Comme il est unité d'opinion, de même il est unité de compréhension, de vision ; et, bref, pour employer les expressions mêmes de l'esthétique, non impropres ici, il est chez Saint-Simon, chez ce grand peintre d'histoire, la manière déterminée de traiter le sujet.

Il remonte loin (sans parler des causes idiosyncrasiques, dont nous avons pu voir quelque chose) : à vrai dire, au premier jour de la présence de Saint-Simon à la Cour. Certains faits donnaient son caractère et ses conséquences propres à cette entrée dans le monde louis-quatorzien. Saint-Simon arrivait à la Cour avec des idées vieilles. Il les tenait de son père, et il ne s'en défit point. Comment exprimer cela ? par

(1) Consulter là-dessus le tome de Notes adjoint par Chéruel à son édition et les Notes de l'édition Boilisle.

ces idées, par cette éducation pieusement gardée, il était de ces gens, dont l'espèce, d'ailleurs peu nombreuse, était odieuse au grand Roi, qui savaient comment cela était fait, cette splendeur du fameux règne. Louis XIV était, dans la royauté française, un individu à part : il était, en quelque sorte, le parvenu du pouvoir absolu. Et comme tous les parvenus, il n'aimait point qu'on lui rappelât ses débuts, surtout l'époque de la Fronde, où sa fortune n'avait pris définitivement le dessus qu'après d'humiliantes incertitudes. Or, le père de Saint-Simon en était resté à la Fronde : favori du feu roi, et, comme tel peut-être, démonétisé dans la nouvelle Cour, il n'avait eu aucun motif de mettre ses idées au courant. Mettre ses idées au courant, c'est-à-dire oublier la période besogneuse du règne, la période de pénible préparation, savoir se débarrasser de tout ce qui pouvait sentir la Fronde, la familiarité d'un temps de misère où même le loyalisme avait son franc-parler dans une Cour qui, à l'époque, avait tellement besoin de lui; bref, devant la splendide réussite monarchique, qui vous mettait si loin de la modestie des commencements, ne montrer jamais, ne laisser percer jamais qu'un sentiment unique : la plus déférente admiration. C'est ce qu'il était, pour le vieux duc de Saint-Simon, trop tard pour faire; c'est ce que ne fit pas davantage son fidèle fils, qui, tout jeune qu'il fût, avait l'espèce de vieillesse politique de son père.

Cette liberté d'esprit que, par éducation et par caractère, Saint-Simon gardait deux fois plutôt qu'une devant le pouvoir absolu lui donnait tout loisir d'en apercevoir les abus. Ses idées là-dessus sont des cor-

rectifs ; mais, entendons-nous, non point des correctifs comme en pourrait proposer un théoricien politique, au sens moderne du mot, des correctifs conçus du point de vue d'un libéralisme abstrait. Rien de moins libéral et de moins spéculatif que Saint-Simon. Il parle pour lui-même, en sa propre faveur, avec son impétuosité d'humeur habituelle ; il parle en Duc et Pair jaloux de ses prérogatives méconnues par l'absolutisme royal, ambitieux de voir la duché-pairie reprendre sa fonction consultative et même délibérative dans la Constitution du Royaume ; il parle en noble d'antique souche, que la domestication dorée de Versailles a exaspéré ; qui s'indigne de voir cette noblesse française, « si célèbre, si illustre », devenue, sous le despotisme égalitaire du grand Roi, « un peuple presque de la même sorte que le peuple même, et seulement distingué de lui en ce que le peuple a la liberté de tout travail, de tout négoce, des armes même, au lieu que la Noblesse est devenue un autre peuple qui n'a d'autre choix que de croupir dans une mortelle et ruineuse activité qui la rend à charge et méprisée, ou d'aller à la guerre se faire tuer à travers les insultes des commis des secrétaires d'Etat et des secrétaires des intendants » ; il parle en ennemi de ces commis, de ces secrétaires d'Etat, de ces ministres, pris dans la roture par la précautionnée main royale, qui les sent plus souples que les grands seigneurs, et mis par elle au-dessus de l'aristocratie d'épée, au-dessus des plus hautes et des plus traditionnelles puissances « d'un royaume tout militaire » ; il parle en homme de la hiérarchie et du privilège, sachant et ayant les vertus que commandent la place dans l'une

et la jouissance de l'autre, inquiet, outré des empiétements et des progrès de cette roture, de cette bourgeoisie, qui, derrière ses parvenus des bureaux et du parlement, formant sa tête en haut lieu, s'avance, avide, avec son égoïsme, son industriosité, son argent, sa bassesse; il parle, enfin, en observateur sans complaisance d'une civilisation où, par le nivellement imposé d'en haut, par l'ascension des petites gens (1) et l'humiliation des grands, il voit tous les rangs se confondre, les disparates se multiplier, la société s'élargir sans mesure et sans forme par une tolérance veule, sceptique sur tout, excepté sur la richesse et les objets de la vanité. Nous n'examinerons pas, les choses ayant suivi un cours sur lequel il est inutile de vouloir revenir, si les solutions proposées par Saint-Simon auraient pu être efficaces. Une organisation de la noblesse en un triple degré de gentilhomme, de seigneur, de duc et pair, avec un pouvoir politique attribué à celui-ci, en eût-elle renouvelé le ressort? La substitution de conseils, composés de ducs et pairs, à ces colosses de puissance secrète et effective qu'étaient les ministres de Louis XIV eût-elle fait participer ce qu'il y avait de plus sérieux dans la noblesse à l'administration du royaume et, en donnant à l'aristocratie une régulière capacité politique, influé sur l'avenir de la société française? Enfin, quant au tiers-ordre, la convocation des Etats-généraux eût-elle donné, en 1717, *d'autres* résultats qu'en 1789? Questions vaines! Mais

(1) Voyez, par exemple, la longue diatribe, si injuste, quoique procédant d'une claire vue générale, contre le maréchal de Villars, de trop mince noblesse (petit-fils d'un greffier de Condrieu, à en croire Saint-Simon), pour être duc et pair, et qui le fut cependant.

le sentiment de la situation même qui suggérait ces solutions était juste, tout passionné qu'il fût, et faisait honneur à l'esprit de Saint-Simon. Tout le développement du XVIIIe siècle a suffisamment montré que telles étaient bien les causes, — despotisme égalitaire du pouvoir royal, abaissement politique de l'aristocratie traditionnelle, ascension du tiers-ordre bientôt rival et victorieux de la royauté isolée au milieu des ruines de sa noblesse, — par où devait se consommer, au jour marqué, la transformation de la société française.

En ce qui concerne le pouvoir royal, toutefois, il y aurait peut-être lieu de se demander si Saint-Simon, dans la violence de son parti-pris, ne se serait pas exagéré cette cause de nivellement. Une question à élucider serait si la Société française ne tendait pas, d'elle-même, à l'égalité, par l'abaissement de la Noblesse, sans que le pouvoir royal eût la principale part ou même une grande part d'influence dans cette évolution. C'est un peu une illusion, que l'absolutisme de nos rois (1), voire même d'un Louis XIV, les recherches historiques dégagent de plus en plus cette vérité, et le déterminisme social pourrait s'étudier, fût-ce au XVIIe siècle, non pas exclusivement à Versailles. Il est fort possible que la puissance royale ait donné toute sa mesure, ici, en régularisant seulement le mode d'un travail social qui se fût opéré de lui-même, sans elle, mais alors dans des conditions beaucoup plus confuses, avec des risques

(1) Voir dans *la Vie intime d'une Reine de France* (Marie de Médicis), de M. Louis Batiffol, une curieuse étude de l'anonyme et énorme force anti absolutiste qui résidait dans l'ancienne administration française.

d'anarchie, de dissolution soudaine, et en ce cas l'on ne saurait trop rendre hommage à l'efficacité d'un tel pouvoir pondérateur. C'est ce qu'il ne faut pas demander à Saint-Simon de faire ; c'est ce qu'il ne pouvait faire, du reste, étant donnée la différence des deux points de vue historiques, du sien qui le bornait et le butait, comme tous ses contemporains, à la seule personnalité royale où, croyait-on, se résorbait la société, du nôtre qui nous fait discerner dans la substance même de la société des agents plus puissants que la plus absolue souveraineté monarchique; — et c'est ce qu'il n'aurait point fait, dans tous les cas, ayant, sur la vertu d'ordre et de conservation de l'autorité monarchique incarnée dans un Louis XIV, certain terrible doute irréductible qui eût suffi à lui seul pour tout obscurcir aux yeux de Saint-Simon, quand bien même tous ses autres doutes se fussent dissipés dans l'irradiation de la gloire royale.

Ces Bâtards, car ce sont eux qui motivaient ce doute mortel, ces Bâtards de Louis XIV, qui reviennent tout le long des *Mémoires*, furent l'obsession de Saint-Simon. Légitimés, puis établis, eux et leurs descendants, dans le rang et les prérogatives des Princes du sang, enfin déclarés habiles à succéder, en sorte que le principe sacré de l'hérédité légitime sur qui reposait depuis dix siècles la continuité de la monarchie française était implicitement déclaré caduc : voilà le scandale renouvelé, le crime de lèse-royauté sans cesse aggravé, commis par celui-là même qui, entre tous les rois, avait été l'incarnation la plus complète de la royauté, dont la conscience monarchique de Saint-Simon demeura incurablement blessée. On peut

croire que Louis XIV sentait bien ceci dans le duc. Le grand seigneur taisait la douleur de son hautain loyalisme : mais cela perçait, avec le reste de sa secrète individualité d'observateur et de moraliste, adonné à l'on ne savait quelles mystérieuses et redoutables écritures. Leur susceptibilité, à l'un et à l'autre au roi et au duc, fut constamment à vif sur ce point-là. Cela fut très sensible en plusieurs occasions curieuses. Après la déclaration du rang des enfants de M. du Maine, Louis XIV, apprenant, avec une surprise mêlée de joie, que Saint-Simon était allé, comme les autres, porter ses félicitations au duc (il avait bien fallu !) : « Oh ! si celui-là y est allé, dit-il, c'est donc que j'ai bien fait. » Quand le même duc du Maine fut publiquement reconnu habile à succéder, de tous les visages de l'assistance, c'est celui de Saint-Simon que le regard royal alla chercher et fixa longuement... Poignante lutte silencieuse de deux consciences, de la conscience royale parvenue à ce point d'assurance qu'elle croyait ses décisions infaillibles et capables de tout légitimer, fût-ce ce qu'il y avait de plus illégitime, la bâtardise en tant qu'introduite dans le droit héréditaire monarchique ; et de la conscience du duc et pair qui savait bien qu'il est des choses que toutes les puissances de la terre ne peuvent légitimer. Ce n'est point l'opinion de Saint-Simon qui a prévalu, et l'on peut le regretter. Il a été souvent injuste : en ce qui concerne Mme de Maintenon, par exemple, il eut le jugement court, il fut en tous cas mal qualifié pour apprécier ici la conduite du roi : car de la hauteur du point de vue royal, alors en sa culmination et son universalité, il apparaissait

peut-être, dans le champ de la vie et de l'harmonie, quelque chose, — touchant cette femme, — quelque chose que Saint-Simon ne pouvait voir, de son niveau à lui, de caste. Mais si, dans le cas de Mme de Maintenon, son incompréhension fut peut-être, de sa part, un tort, la marque de ce qu'il pouvait y avoir de borné dans ses idées et dans sa position ; pour les bâtards, au contraire, il eut tout à fait raison de ne point comprendre, de ne rien comprendre, sinon qu'en leur accordant une telle place dans l'Etat l'on commettait une de ces fautes de morale qui comptent en politique, l'on jetait le discrédit sur la royauté.

Stendhal ne trouve pas de profondeur dans Saint-Simon. « Sa profondeur ne mord pas au fond des choses (1). » C'est là, en effet, une impression que l'on peut éprouver en lisant Saint-Simon. Mais il y faut prendre garde. Stendhal, je crois bien qu'il eût aimé que les *Mémoires* eussent été rédigés, si cela se fût pu, plutôt par Bayle, qu'il oppose à Saint-Simon dans ce jugement. Rédigés dans l'esprit et la manière du sceptique Bayle, ils eussent évidemment eu plus de saveur, de « profondeur » pour Stendhal, pour ce grand esprit sec, qui avait de Bayle, et du XVIIIe siècle, la force d'analyse, mais concentrée, chez lui, rectifiée, épurée, et d'autant plus glaciale et tranchante. Fouillé par un burin d'un tel métal, — le burin que Stendhal supposait Bayle capable de manier, et qui n'était peut-être que le sien propre en appétit de « mordre » plus avant la planche une première fois

(1) Stendhaliana (*le Temps*), 12 et 13 février, par M. Jean Carrère. Cité par M. R. de Bury (*Mercure de France* du 1er mars 1908).

mordue par Saint-Simon, — c'eût à coup sûr été un beau portrait que celui, par exemple, de Fénelon, ce faux ange, ou du duc de Noailles, cet homme de proie; un portrait plus beau, non pas d'étoffe, mais d'acuité. Il manque à Stendhal, dans les *Mémoires*, le ragoût du scepticisme. A d'autres égards, il manque peut-être aussi (mais le desideratum de Stendhal ne porte plus là-dessus), dans la façon dont Saint-Simon met en œuvre ses « documents sur la nature humaine », quelque chose de ce qu'a si bien l'autre grand manieur de documents psychologiques, quelque chose de l'intensité de pensée, de la profondeur, fût-elle un peu morbide, de Balzac. Mais là encore il faut prendre garde. Saint-Simon reste, malgré tout, un homme du XVII^e^ siècle, et l'on ne doit pas lui demander d'être profond à la manière moderne. Scepticisme de Stendhal, intensité de Balzac, il n'a pas connu, cet homme du XVII^e^ siècle, le mal de la pensée, comme nos grands contemporains. Il ne scrute pas la nature *intime* de l'objet : placé et pris dans le mouvement du monde, — dans le train de la société du Grand Siècle, — cet objet découvre des surfaces que Saint-Simon note avec la précision pittoresque d'un La Bruyère (précision non point concertée, ici, mais trouvée de verve), sans guère aller au-delà, quant au fond, de ce que les définitions et qualifications psychologiques ont de plus général. Gens et choses, il saisit la vie surtout sous les espèces mondaines, pour ainsi dire : leur caractère, pour lui, est presque tout entier dans l'allure que leur imprime l'activité sociale. L'homme au repos, redevenu tout à fait lui-même, lui échappe, ou plutôt disparaît sous une épithète abstraite : mais, mis

en face, pour la peindre, de la société la plus animée et la plus intéressée à son propre jeu que l'Histoire présente, il s'est trouvé, l'on peut le dire, le plus grand *génie descriptif* qui se soit jamais employé à une telle occupation. — Mais, encore un coup, serait-il donc si purement descriptif; serait-il donc si peu profond ? Nullement. Profond, il l'a été autant que l'ont permis les habitudes d'esprit de son époque : autant, et davantage. Considérez la vie de société d'alors, à la Cour et à la Ville : pensez-vous qu'elle apparaissait à tout le monde, — même à tout ce monde si poli et si fin, — ce qu'elle lui apparaissait, à lui, ce qu'elle nous apparaît, grâce à lui, dans son livre ? Réfléchissez aux convenances infinies qui la réglaient, qui savamment y concertaient et y atténuaient toutes choses, et, sur ce qui était déjà apparence, tissaient sans cesse un voile d'apparences. Or, Saint-Simon, dans un tel monde, s'il n'a point dit le mot des âmes, au sens où nous entendons ce mot et où, seuls alors, pouvaient peut-être l'entendre un Pascal et un La Rochefoucauld, Saint-Simon, en revanche, dans le style brûlant de vie que l'on sait, a dit, quoi ? quelque chose presque d'aussi essentiel dans une telle société : le mot des *situations;* des situations les plus enveloppées, comme, seul, ce monde si poli du XVII^e^ siècle savait les envelopper ! De là sa valeur exceptionnelle comme Mémorialiste et Historien.

MARIAGE DE MADEMOISELLE DE BLOIS AVEC LE DUC DE CHARTRES (1692)

Le roi, occupé de l'établissement de ses bâtards, qu'il agrandissait de jour en jour, avait marié deux de ses filles à deux princes du sang. Mme la princesse de Conti, seule fille du roi et de Mme de La Vallière, était veuve et sans enfants ; l'autre, fille aînée du roi et de Mme de Montespan, avait épousé M. le Duc (1). Il y avait longtemps que Mme de Maintenon, encore plus que le roi, ne songeait qu'à les élever de plus en plus, et que tous deux voulaient marier Mlle de Blois, seconde fille du roi et de Mme de Montespan, à M le duc de Chartres. C'était le propre et l'unique neveu du roi, et fort au-dessus des princes du sang par son rang de petit-fils de France et par la cour que tenait Monsieur. Le mariage des deux princes du sang, dont je viens de parler, avait scandalisé tout le monde. Le roi ne l'ignorait pas, et il jugeait par là de l'effet d'un mariage sans proportion plus éclatant. Il y avait déjà quatre ans qu'il le roulait dans son esprit, et qu'il en avait pris les premières mesures. Elles étaient d'autant plus difficiles que Monsieur était infiniment attaché à tout ce qui était de sa grandeur, et que Madame était d'une nation qui abhorrait la bâtardise et les mésalliances, et d'un caractère à n'oser se promettre de lui faire goûter ce mariage.

(1) *M. le Duc*, titre porté par le fils aîné du prince de Condé, qui était alors Louis de Bourbon, 1688-1710.

Pour vaincre tant d'obstacles, le roi s'adressa à M. le Grand (1), qui était de tout temps dans sa familiarité, pour gagner le chevalier de Lorraine, son frère, qui de tout temps aussi gouvernait Monsieur. Sa figure avait été charmante. Le goût de Monsieur n'était pas celui des femmes, et il ne s'en cachait même pas ; ce même goût lui avait donné le chevalier de Lorraine pour maître, et il le demeura toute sa vie. Les deux frères ne demandèrent pas mieux que de faire leur cour au roi par un endroit si sensible, et d'en profiter pour eux-mêmes en habiles gens. Cette ouverture se faisait dans l'été 1688. Il ne restait pas au plus une douzaine de chevaliers de l'ordre ; chacun voyait que la promotion ne se pouvait plus guère reculer. Les deux frères demandèrent d'en être, et d'y précéder les ducs. Le roi, qui pour cette prétention n'avait encore donné l'ordre à aucun Lorrain, eut peine à s'y résoudre; mais les deux frères surent tenir ferme ; ils l'emportèrent, et le chevalier de Lorraine, ainsi payé d'avance, répondit du consentement de Monsieur au mariage, et des moyens d'y faire venir Madame et M. le duc de Chartres.

Ce jeune prince avait été mis entre les mains de Saint-Laurent au sortir de celles des femmes. Saint-Laurent était un homme de peu, sous-introducteur des ambassadeurs chez Monsieur et de basse mine, mais, pour tout dire en un mot, l'homme de son siècle le plus propre à élever un prince et à former un grand roi. Sa bassesse l'empêcha d'avoir un titre pour cette éducation ; son extrême mérite l'en fit laisser seul maître ; et quand la bienséance exigea que le prince eût un gouverneur, ce gouverneur ne le fut qu'en apparence, et Saint-Laurent toujours dans la même confiance et dans la même autorité.

Il était ami du curé de Saint-Eustache et lui-même grand homme de bien. Ce curé avait un valet qui s'appelait Dubois,

(1) Le grand écuyer.

et qui l'ayant été du sieur... (1) qui avait été docteur de l'archevêque de Reims Le Tellier, lui avait trouvé de l'esprit, l'avait fait étudier, et ce valet savait infiniment de belles-lettres et même d'histoire; mais c'était un valet qui n'avait rien, et qui, après la mort de ce premier maître, était entré chez le curé de Saint-Eustache. Ce curé, content de ce valet pour qui il ne pouvait rien faire, le donna à Saint-Laurent, dans l'espérance qu'il pourrait mieux pour lui. Saint-Laurent s'en accommoda, et peu à peu s'en servit pour l'écritoire d'étude de M. le duc de Chartres; de là, voulant s'en servir à mieux, il lui fit prendre le petit collet pour le décrasser, et de cette sorte l'introduisit à l'étude du prince pour lui aider à préparer ses leçons, à écrire ses thèmes, à le soulager lui-même, à chercher les mots dans le dictionnaire. Je l'ai vu mille fois dans ces commencements, lorsque j'allais jouer avec M. de Chartres. Dans les suites, Saint-Laurent devenant infirme, Dubois faisait la leçon, et la faisait fort bien, et néanmoins plaisant au jeune prince.

Cependant, Saint-Laurent mourut, et très brusquement. Dubois, par intérim, continua à faire la leçon; mais depuis qu'il fut devenu presque abbé, il avait trouvé moyen de faire sa cour au chevalier de Lorraine et au marquis d'Effiat, premier écuyer de Monsieur, amis intimes, et ce dernier ayant aussi beaucoup de crédit sur son maître. De faire Dubois précepteur, cela ne se pouvait proposer de plein saut; mais ses protecteurs, auxquels il eut recours, éloignèrent le choix d'un précepteur, puis se servirent des progrès du jeune prince pour ne le point changer de main, et laisser faire Dubois; enfin ils le bombardèrent précepteur. Je ne vis jamais homme si aise ni avec plus de raison. Cette extrême obligation, et plus encore le besoin de se soutenir, l'attacha de plus en plus à ses protecteurs, et ce fut de lui que le chevalier de Lorraine se servit pour gagner le consentement de M. de Chartres à son mariage.

(1) Nom en blanc dans le texte.

Dubois avait gagné sa confiance ; il lui fut aisé en cet âge, et avec ce peu de connaissance et d'expérience, de lui faire peur du roi et de Monsieur, et d'un autre côté, de lui faire voir les cieux ouverts. Tout ce qu'il put mettre en œuvre n'alla pourtant qu'à rompre un refus ; mais cela suffisait au succès de l'entreprise. L'abbé Dubois ne parla à M. de Chartres que vers le temps de l'exécution ; Monsieur était déjà gagné, et dès que le roi eut réponse de l'abbé Dubois, il se hâta de brusquer l'affaire. Un jour ou deux auparavant, Madame en eut le vent. Elle parla à M. son fils de l'indignité de ce mariage avec toute la force dont elle ne manquait pas, et elle en tira parole qu'il n'y consentirait point. Ainsi faiblesse envers son précepteur, faiblesse envers sa mère, aversion d'une part, crainte de l'autre, et grand embarras de tous côtés.

Une après-dînée de fort bonne heure que je passais dans la galerie haute, je vis sortir M. le duc de Chartres d'une porte de derrière de son appartement, l'air fort empêtré, triste, suivi d'un seul exempt des gardes de Monsieur ; et, comme je me trouvais là, je lui demandai où il allait ainsi si vite et à cette heure-là. Il me répondit d'un air brusque et chagrin qu'il allait chez le roi, qui l'avait envoyé quérir. Je ne jugeai pas à propos de l'accompagner, et, me tournant à mon gouverneur, je lui dis que je conjecturais quelque chose du mariage, et qu'il allait éclater. Il m'en avait depuis quelques jours transpiré quelque chose, et comme je jugeai bien que les scènes seraient fortes, la curiosité me rendit fort attentif et assidu

M. de Chartres trouva le roi seul avec Monsieur dans son cabinet, où le jeune prince ne savait pas devoir trouver M. son père. Le roi fit des amitiés à M. de Chartres, lui dit qu'il voulait prendre soin de son établissement, que la guerre allumée de tous côtés lui ôtait des princesses qui auraient pu lui convenir ; que, de princesses du sang, il n'y en avait point de son âge ; qu'il ne lui pouvait mieux témoigner sa

tendresse qu'en lui offrant sa fille, dont les deux sœurs avaient épousé deux princes du sang, que cela joindrait en lui la qualité de gendre à celle de neveu, mais que, quelque passion qu'il eût de ce mariage, il ne le voulait point contraindre et lui laissait là-dessus toute liberté. Ce propos, prononcé avec cette majesté effrayante si naturelle au roi, à un prince timide et dépourvu de réponse, le mit hors de mesure. Il crut se tirer d'un pas si glissant en se rejetant sur Monsieur et Madame, et répondit en balbutiant que le roi était le maître, mais que sa volonté dépendait de la leur. « Cela est bien à vous, répondit le roi, mais dès que vous y consentez, votre père et votre mère ne s'y opposeront pas ; » et se tournant à Monsieur : « Est-il pas vrai, mon frère? » Monsieur consentit comme il l'avait déjà fait seul avec le roi, qui tout de suite dit qu'il n'était donc plus question que de Madame, et qui sur-le-champ l'envoya chercher; et cependant se mit à causer avec Monsieur, qui tous deux ne firent pas semblant de s'apercevoir du trouble et de l'abattement de M. de Chartres.

Madame arriva, à qui d'entrée le roi dit qu'il comptait bien qu'elle ne voudrait pas s'opposer à une affaire que Monsieur désirait, et que M. de Chartres y consentait : que c'était son mariage avec Mlle de Blois, qu'il avouait qu'il désirait avec passion, et ajouta courtement les mêmes choses qu'il venait de dire à M. le duc de Chartres, le tout d'un air imposant, mais comme hors de doute que Madame pût n'en pas être ravie, quoique plus que certain du contraire. Madame, qui avait compté sur le refus dont M. son fils lui avait donné parole, qu'il lui avait même tenue autant qu'il avait pu par sa réponse si embarrassée et si conditionnelle, se trouva prise et muette. Elle lança deux regards furieux à Monsieur et à M. de Chartres, dit que, puisqu'ils le voulaient bien, elle n'avait rien à y dire, fit une courte révérence et s'en alla chez elle. M. son fils l'y suivit incontinent, auquel, sans donner le moment de lui dire comment la

chose s'était passée, elle chanta pouille avec un torrent de larmes, et le chassa de chez elle.

Un peu après, Monsieur, sortant de chez le roi, entra chez elle, et excepté qu'elle ne l'en chassa pas comme son fils, elle ne le ménagea pas davantage; tellement qu'il sortit de chez elle très confus, sans avoir eu loïsir de lui dire un seul mot. Toute cette scène était finie sur les quatre heures de l'après-dînée, et le soir il y avait appartement, ce qui arrivait l'hiver trois fois la semaine, les trois autres jours comédie, et le dimanche rien.

Ce qu'on appelait appartement était le concours de toute la cour, depuis sept heures du soir jusqu'à dix, que le roi se mettait à table, dans le grand appartement, depuis un des salons du bout de la grande galerie jusque vers la tribune de la chapelle. D'abord, il y avait une musique; puis des tables par toutes les pièces toutes prêtes pour toutes sortes de jeux; un lansquenet où Monseigneur et Monsieur jouaient toujours; un billard: en un mot, liberté entière de faire des parties avec qui on voulait, et de demander des tables si elles se trouvaient toutes remplies; au delà du billard il y avait une pièce destinée aux rafraîchissements, et tout parfaitement éclairé. Au commencement que cela fut établi, le roi y allait et y jouait quelque temps, mais dès lors il y avait longtemps qu'il n'y allait plus, mais il voulait qu'on y fût assidu, et chacun s'empressait à lui plaire. Lui cependant passait les soirées chez M^me^ de Maintenon à travailler avec différents ministres les uns après les autres.

Fort peu après la musique finie, le roi envoya chercher à l'appartement Monseigneur et Monsieur, qui jouaient déjà au lansquenet; Madame, qui à peine regardait une partie d'hombre auprès de laquelle elle s'était mise; M. de Chartres, qui jouait fort tristement aux échecs; et M^lle^ de Blois, qui à peine avait commencé à paraître dans le monde, qui ce soir-là était extraordinairement parée et qui pourtant ne savait et ne se doutait même de rien, si bien que, naturelle-

ment fort timide et craignant horriblement le roi, elle se crut mandée pour essuyer quelque réprimande, et était si tremblante que Mme de Maintenon la prit sur ses genoux, où elle la tint toujours, la pouvant à peine rassurer. A ce bruit de ces personnes royales mandées chez Mme de Maintenon et Mlle de Blois avec elle, le bruit du mariage éclata à l'appartement, en même temps que le roi le déclara dans ce particulier. Il ne dura que quelques moments, et les mêmes personnes revinrent à l'appartement où cette déclaration fut rendue publique. J'arrivai dans ces premiers instants. Je trouvai le monde par pelotons, et un grand étonnement régner sur tous les visages. J'en appris bientôt la cause qui ne me surprit pas, par la rencontre que j'avais faite au commencement de l'après-dînée.

Madame se promenait dans la galerie avec Châteauthiers, sa favorite et digne de l'être; elle marchait à grands pas, son mouchoir à la main, pleurant sans contrainte, parlant assez haut, gesticulant et représentant bien Cérès après l'enlèvement de sa fille Proserpine, la cherchant en fureur et la redemandant à Jupiter. Chacun, par respect, lui laissait le champ libre et ne faisait que passer pour entrer dans l'appartement. Monseigneur et Monsieur s'étaient remis au lansquenet. Le premier me parut tout à son ordinaire. Jamais rien de si honteux que le visage de Monsieur, ni de si déconcerté que toute sa personne, et ce premier état lui dura plus d'un mois. M. son fils paraissait désolé, et sa future dans un embarras et une tristesse extrêmes. Quelque jeune qu'elle fût, quelque prodigieux que fût ce mariage, elle en voyait et en sentait toute la scène, et en appréhendait toutes les suites. La consternation parut générale, à un très petit nombre de gens près. Pour les Lorrains ils triomphaient. La sodomie et le double adultère les avaient bien servis en les servant bien eux-mêmes. Ils jouissaient de leurs succès, comme ils en avaient toute honte bue; ils avaient raison de s'applaudir.

La politique rendit donc cet appartement languissant en apparence, mais en effet vif et curieux. Je le trouvai court dans sa durée ordinaire, il finit par le souper du roi, duquel je ne voulus rien perdre. Le roi y parut tout comme à son ordinaire. M. de Chartres était auprès de Madame qui ne le regarda jamais, ni Monsieur. Elle avait les yeux pleins de larmes qui tombaient de temps en temps, et qu'elle essuyait de même, regardant tout le monde comme si elle eût cherché à voir quelle mine chacun faisait. M. son fils avait aussi les yeux bien rouges, et tous deux ne mangèrent presque rien. Je remarquai que le roi offrit à Madame presque de tous les plats qui étaient devant lui, et qu'elle les refusa tous d'un air de brusquerie qui jusqu'au bout ne rebuta point l'air d'attention et de politesse du roi pour elle.

Il fut encore fort remarqué qu'au sortir de table et à la fin de ce cercle debout d'un moment dans la chambre du roi, il fit à Madame une révérence très marquée et basse pendant laquelle elle fit une pirouette si juste, que le roi en se relevant ne trouva plus que son dos, et [elle] avancée d'un pas vers la porte.

Le lendemain toute la cour fut chez Monsieur, chez Madame et chez M. le duc de Chartres, mais sans dire une parole ; on se contentait de faire la révérence, et tout s'y passa en parfait silence. On alla ensuite attendre à l'ordinaire la levée du conseil dans la galerie et la messe du roi. Madame y vint. M. son fils s'approcha d'elle comme il faisait tous les jours pour lui baiser la main. En ce moment, Madame lui appliqua un soufflet si sonore qu'il fut entendu de quelques pas, et qui, en présence de toute la cour, couvrit de confusion ce pauvre prince, et combla les infinis spectateurs, dont j'étais, d'un prodigieux étonnement. Ce même jour l'immense dot fut déclarée, et le jour suivant le roi alla rendre visite à Monsieur et à Madame, qui se passa fort tristement, et depuis on ne songea plus qu'aux préparatifs de la noce.

College of the Pacific
Stockton, Calif.

LE PRÉSIDENT DU HARLAY

Harlay était fils d'un autre procureur général du parlement et d'une Bellièvre, duquel le grand-père fut ce fameux Achille d'Harlay, premier président du parlement après ce célèbre Christophe de Thou, son beau-père, lequel était père de ce fameux historien. Issu de ces grands magistrats, Harlay en eut toute la gravité, qu'il outra en cynique; en affecta le désintéressement et la modestie, qu'il déshonora l'une par sa conduite, l'autre par un orgueil raffiné, mais extrême, et qui, malgré lui, sautait aux yeux. Il se piqua surtout de probité et de justice, dont le masque tomba bientôt Entre Pierre et Jacques, il conservait la plus exacte droiture; mais, dès qu'il apercevait un intérêt ou une faveur à ménager, tout aussitôt il était vendu. La suite de ces Mémoires en pourra fournir des exemples; en attendant ce procès-ci le manifesta à découvert.

Il était savant en droit public, il possédait fort le fond des diverses jurisprudences, il égalait les plus versés aux belles-lettres, il connaissait bien l'histoire, et savait surtout gouverner sa compagnie avec une autorité qui ne souffrait point de réplique, et que nul autre premier président n'atteignit jamais avant lui. Une austérité pharisaïque le rendait redoutable par la licence qu'il donnait à ses répréhensions publiques, et aux parties, et aux avocats, et aux magistrats, en sorte qu'il n'y avait personne qui ne tremblât d'avoir affaire à lui. D'ailleurs, soutenu en tout par la cour dont il était l'esclave, et le très humble serviteur de ce qui y était en vraie faveur, fin courtisan, singulièrement rusé politique, tous ces talents, il les tournait uniquement à son

ambition de dominer et de parvenir, et de se faire une réputation de grand homme. D'ailleurs sans honneur effectif, sans mœurs dans le secret, sans probité qu'extérieure, sans humanité même, en un mot, un hypocrite parfait, sans foi, sans loi, sans Dieu et sans âme, cruel mari, père barbare, frère tyran, ami uniquement de soi-même, méchant par nature, se plaisant à insulter, à outrager, à accabler, et n'en ayant de sa vie perdu une occasion. On ferait un volume de ses traits, et tous d'autant plus perçants qu'il avait infiniment d'esprit, l'esprit naturellement porté à cela et toujours maître de soi pour ne rien hasarder dont il pût avoir à se repentir.

Pour l'extérieur, un petit homme vigoureux et maigre, un visage en losange, un nez grand et aquilin, des yeux beaux, parlants, perçants, qui ne regardaient qu'à la dérobée, mais qui, fixés sur un client ou sur un magistrat, étaient pour les faire rentrer en terre; un habit peu ample, un rabat presque d'ecclésiastique et des manchettes plates comme eux, une perruque fort brune et fort mêlée de blanc, touffue, mais courte, avec une grande calotte pardessus. Il se tenait et marchait un peu courbé, avec un faux air plus humble que modeste, et rasait toujours les murailles pour se faire faire place avec plus de bruit, et n'avançait qu'à force de révérences respectueuses et comme honteuses à droite et à gauche, à Versailles.

Il y tenait au roi et à Mme de Maintenon par l'endroit sensible, et c'était lui qui, consulté sur la légitimation inouïe d'enfants sans nommer la mère, avait donné la planche du chevalier de Longueville, qui fut mise en avant, sur le succès duquel ceux du roi passèrent. Il eut dès lors parole de l'office de chancelier de France, et toute la confiance du roi, de ses enfants et de leur toute-puissante gouvernante, qu'il sut bien se conserver et s'en ménager de continuelles privances.

Les sentences et les maximes étaient son langage ordi-

naire, même dans les propos communs ; toujours laconique, jamais à son aise, ni personne avec lui ; beaucoup d'esprit naturel et fort étendu, beaucoup de pénétration, une grande connaissance du monde, surtout des gens avec qui il avait affaire, beaucoup de belles-lettres, profond dans la science du droit, et ce qui malheureusement est devenu si rare, du droit public; une grande lecture et une grande mémoire, et avec une lenteur dont il s'était fait une étude, une justesse, une promptitude, une vivacité de repartie surprenante et toujours présente. Supérieur aux plus fins procureurs dans la science du palais, et un talent incomparable de gouvernement par lequel il s'était tellement rendu le maître du parlement qu'il n'y avait aucun de ce corps qui ne fût devant lui en écolier, et que la grand'chambre et les enquêtes assemblées n'étaient que des petits garçons en sa présence, qu'il dominait et qu'il tournait où et comme il le voulait, souvent sans qu'ils s'en aperçussent, et quand ils le sentaient sans oser branler devant lui, sans toutefois avoir jamais donné accès à aucune liberté ni familiarité avec lui à personne sans exception ; magnifique par vanité aux occasions, ordinairement frugal par le même orgueil, et modeste de même dans ses meubles et dans son équipage pour s'approcher des mœurs des anciens grands magistrats.

C'est un dommage extrême que tant de qualités et de talents naturels et acquis se soient trouvés destitués de toute vertu, et n'aient été consacrés qu'au mal, à l'ambition, à l'avarice, au crime. Superbe, venimeux, malin, scélérat par nature, humble, bas, rampant devant ses besoins, faux et hypocrite en toutes ses actions, même les plus ordinaires et les plus communes, juste avec exactitude entre Pierre et Jacques pour sa réputation, l'iniquité la plus consommée, la plus artificieuse, la plus suivie, suivant son intérêt, sa passion, et le vent surtout de la cour et de la fortune.

Mlle CHOIN

Mme de Bury avait fait venir de Dauphiné Mlle Choin, sa nièce, qu'elle avait mise fille d'honneur de Mme la princesse de Conti. C'était une grosse fille écrasée, brune, laide, camarde, avec de l'esprit et un esprit d'intrigue et de manège. Elle voyait sans cesse Monseigneur qui ne bougeait de chez Mme la princesse de Conti. Elle l'amusa, et sans qu'on s'en aperçût se mit intimement dans sa confiance. Mme de Lislebonne et ses deux filles, qui ne sortaient pas non plus de chez la princesse de Conti, et qui étaient parvenues à l'intimité de Monseigneur, s'aperçurent les premières de la confiance entière que la Choin avait acquise, et devinrent ses meilleures amies. M. de Luxembourg qui avait le nez bon l'écuma. Le roi ne l'aimait point et ne se servait de lui que par nécessité ; il le sentait, et s'était entièrement tourné vers Monseigneur. M. le prince de Conti l'y avait mis fort bien, et le duc de Montmorency son fils. Outre l'amitié, ce prince ménageait fort ce maréchal pour en être instruit et vanté, dans l'espérance d'arriver au commandement des armées ; et la débauche avait achevé de les unir étroitement. La jalousie de M. de Vendôme, en tout genre contre le prince de Conti, n'osant s'en prendre ouvertement à lui, l'avait brouillé avec M. de Luxembourg, et fait choisir l'armée de Catinat, où il n'avait rien au-dessus de lui ; et M. du Maine, par la jalousie des préférences, n'était pas mieux avec le général. Tout cela l'attachait de plus en plus au prince de Conti, et le tournait vers Monseigneur avec plus d'application, et c'est ce qui fit que Monseigneur avait préféré la Flandre à l'Allemagne, où le roi le voulait envoyer, qui commençait à sentir quelque chose des intrigues de M. de Luxembourg auprès de Monseigneur.

Ce prince avait pris du goût pour Clermont, de la branche de Chattes, enseigne des gens d'armes de la garde. C'était un grand homme, parfaitement bien fait, qui n'avait rien que beaucoup d'honneur, de valeur, avec un esprit assez propre à l'intrigue, et qui s'attacha à M. de Luxembourg à titre de parenté. Celui-ci se fit honneur de le ramasser, et bientôt il le trouva propre à ses desseins : il s'était introduit chez Mme la princesse de Conti; il en avait fait l'amoureux; elle le devint bientôt de lui; avec ses appuis il devint bientôt un favori de Monseigneur, et déjà initié avec M. de Luxembourg, il entra dans toutes les vues que M. le prince de Conti et lui s'étaient proposées, de se rendre les maîtres de l'esprit de Monseigneur et de le gouverner, pour disposer de l'État quand il en serait devenu le maître.

Dans cet esprit ils avisèrent Clermont de s'attacher à la Choin, d'en devenir l'amant, et de paraître vouloir l'épouser. Ils lui confièrent ce qu'ils avaient découvert de Monseigneur à son égard, et que ce chemin était sûrement pour lui celui de la fortune. Clermont, qui n'avait rien, les crut bien aisément: il fit son personnage, et ne trouva point la Choin cruelle; l'amour qu'il feignait, mais qu'il lui avait donné, y mit la confiance; elle ne se cacha plus à lui de celle de Monseigneur, ni bientôt Monseigneur ne lui fit mystère de son amitié pour la Choin; et bientôt après la princesse de Conti fut leur dupe. Là-dessus on partit pour l'armée, où Clermont eut toutes les distinctions que M. de Luxembourg lui put donner.

Le roi, inquiet de ce qu'il entrevoyait de cabales auprès de son fils, les laissa tous partir, et n'oublia pas d'user du secret de la poste; les courriers lui en dérobaient souvent le fruit, mais à la fin l'indiscrétion de ne pas tout réserver aux courriers trahit l'intrigue. Le roi eut de leurs lettres; il y vit le dessein de Clermont et de la Choin de s'épouser, leur amour, leur projet de gouverner Monseigneur et présentement et après lui; combien M. de Luxembourg était

l'âme de toute cette affaire, et les merveilles pour soi qu'il s'en proposait. L'excès du mépris de la Choin et de Clermont pour la princesse de Conti, de qui Clermont lui sacrifia les lettres que le roi eut par ce même paquet intercepté à la poste, après beaucoup d'autres dont il faisait rendre les lettres après en avoir pris les extraits, et avec ce paquet une lettre de Clermont accompagnant le service, où la princesse de Conti était traitée sans ménagement, où Monseigneur n'était marqué que sous le nom de leur gros ami, et où tout le cœur semblait se répandre. Alors le roi crut en voir assez, et une après-dînée de mauvais temps qu'il ne sortit point, il manda à la princesse de Conti de lui venir parler dans son cabinet. Il en avait aussi des lettres à Clermont et des lettres de Clermont à elle où leur amour était fort exprimé, et dont la Choin et lui se moquaient ensemble.

La princesse de Conti qui comme ses sœurs n'allait jamais chez le roi qu'entre son souper et son coucher, hors des étiquettes de sermon ou des chasses, se trouva bien étonnée du message. Elle s'en alla chez le roi fort en peine de ce qu'il lui voulait, car il était redouté de son intime famille, plus s'il se peut encore que de ses autres sujets. Sa dame d'honneur demeura dans un premier cabinet, et le roi l'emmena plus loin; là, d'un ton sévère, il lui dit qu'il savait tout, et qu'il n'était pas question de lui dissimuler sa faiblesse pour Clermont, et tout de suite ajouta qu'il avait leurs lettres, et les lui tira de sa poche en lui disant : « Connaissez-vous cette écriture? » qui était la sienne, puis celle de Clermont. A ce début la pauvre princesse se trouva mal, la pitié en prit au roi qui la remit comme il put, et qui lui donna les lettres sur lesquelles il la chapitra, mais assez humainement; après il lui dit que ce n'était pas tout, et qu'il en avait d'autres à lui montrer par lesquelles elle verrait combien elle avait mal placé ses affections, et à quelle rivale elle était sacrifiée. Ce nouveau coup de foudre, peut-être plus accablant que le premier, renversa de nou-

veau la princesse. Le roi la remit encore, mais ce fut pour en tirer un cruel châtiment : il voulut qu'elle lût en sa présence ses lettres sacrifiées et celles de Clermont et de la Choin. Voilà où elle pensa mourir, et elle se jeta aux pieds du roi baignée de ses larmes, et ne pouvant presque articuler ; ce ne fut que sanglots, pardons, désespoirs, rages, et à implorer justice et vengeance ; elle fut bientôt faite. La Choin fut chassée le lendemain, et M. de Luxembourg eut ordre en même temps d'envoyer Clermont dans la place la plus voisine qui était Tournai, avec celui de se défaire de sa charge, et de se retirer après en Dauphiné pour ne pas sortir de la province. En même temps le roi manda à Monseigneur ce qui s'était passé entre lui et sa fille, et par là le mit hors de mesure d'oser protéger les deux infortunés. On peut juger de la part que le prince de Conti, mais surtout M. de Luxembourg et son fils, prirent à cette découverte, et combien la frayeur saisit les deux derniers.

Cependant, comme l'amitié de Monseigneur pour la Choin avait été découverte par ces mêmes lettres, la princesse de Conti n'osa ne pas garder quelques mesures. Elle envoya Mlle Choin dans un de ses carrosses à l'abbaye de Port-Royal à Paris, et lui donna une pension et des voitures pour emporter ses meubles. La comtesse de Bury, qui ne s'était doutée de rien sur sa nièce, fut inconsolable et voulut se retirer bientôt après...

On a vu l'aventure de Mme la princesse de Conti, pourquoi et comment elle chassa Mlle Choin, qui elle était, et quels étaient ses amis et l'attachement de Monseigneur pour elle. Ce goût ne fit qu'augmenter par la difficulté de se voir. Mme de Lislebonne et ses filles en avaient presque seules le secret, nonobstant tout ce qu'elles devaient à Mme la princesse de Conti. Elles fomentaient ce goût qui les entretenait dans une confidence dont elles se proposaient de tirer de grands partis dans les suites.

Mlle Choin s'était retirée à Paris, auprès du petit Saint-

Antoine, chez Lacroix, son parent, receveur général des finances, où elle vivait fort cachée. Elle était avertie des jours rares que Monseigneur venait dîner seul à Meudon, sans y coucher, pour ses bâtiments ou pour ses plantages; elle s'y rendait la veille à la nuit, dans un fiacre, passait les cours à pied, mal vêtue, comme une femme fort du commun qui va voir quelque officier à Meudon, et par les derrières entrait dans un entre-sol de l'appartement de Monseigneur, où il allait passer quelques heures avec elle. Dans la suite, elle y fut de même façon, mais avec une femme de chambre, son paquet dans sa poche, à la nuit, la veille des jours que Monseigneur y venait coucher. Elle y demeurait sans voir qui que ce soit que lui, enfermée avec sa femme de chambre, sans sortir de l'entre-sol, où un garçon du château seul dans la confidence lui portait à manger.

Bientôt après, du Mont eut la liberté de l'y voir, puis les filles de Mme de Lislebonne, quand il allait des dames à Meudon. Peu à peu cela s'élargit; quelques courtisans intimes y furent admis. Sainte-Maure, le comte de Roucy, Biron après, puis un peu davantage et deux ou trois dames, M. le prince de Conti tout à la fin de sa vie. Alors Mgr le duc de Bourgogne, Mgr le duc de Berry, et fort peu de temps après, Mme la duchesse de Bourgogne furent introduits dans l'entre-sol, et cela ne dura pas longtemps sans devenir le secret de la comédie. Le duc de Noailles et ses sœurs furent admis. Monseigneur y allait dîner souvent avec les filles de Mme de Lislebonne, souvent après avec elles, et Mme la Duchesse, et quelquefois quelques-uns des privilégiés en hommes et en femmes, qui s'étendit plus, et toujours avec le même air de mystère qui dura toujours; et c'étaient ces parties secrètes, mais qui devinrent assez fréquentes, qu'on appelait des *parvulo*.

Alors Mlle Choin n'était plus dans les entre-sols que pour la commodité de Monseigneur. Elle couchait dans le lit et

dans le grand appartement où logeait Mme la duchesse de Bourgogne quand le roi allait à Meudon. Elle était toujours dans un fauteuil devant Monseigneur, Mme la duchesse de Bourgogne sur un tabouret; Mlle Choin ne se levait pas pour elle; en parlant d'elle, elle disait, et devant Monseigneur et la compagnie : « la duchesse de Bourgogne; » et vivait avec elle comme faisait Mme de Maintenon, excepté qu'elle ne l'appelait pas *mignonne,* ni elle *ma tante*, et qu'elle n'était pas à beaucoup près si libre, ni si à son aise là qu'avec le roi et Mme de Maintenon. Mgr le duc de Bourgogne y était fort en brassière. Ses mœurs et celles de ce monde-là se convenaient peu. Mgr le duc de Berry, qui les avait plus libres, y était à merveille. Mme la Duchesse y tenait le dé, et quelques-unes de ses favorites y étaient quelquefois reçues. Mais pour tout cela, jamais Mlle Choin ne paraissait. Elle allait, les fêtes, à six heures du matin, entendre une messe dans la chapelle, dans un coin, toute seule, bien empaquetée dans ses coiffes, mangeait seule quand Monseigneur ne mangeait pas en haut avec elle, et il n'y mangeait jamais lorsqu'il couchait à Meudon, que le jour qu'il y arrivait (parce que [ce qui] en était ne venait que sur le soir), et jamais ne mettait le pied hors de son appartement ou de l'entre-sol; et pour aller de l'un à l'autre tout était exactement visité et barricadé pour n'être pas rencontrée.

On la considérait auprès de Monseigneur comme Mme de Maintenon auprès du roi. Toutes les batteries pour le futur étaient dressées et pointées sur elle. On cabalait longtemps pour avoir la permission d'aller chez elle à Paris; on faisait la cour à ses amis anciens et particuliers. Mgr le duc de Bourgogne et Mme la duchesse de Bourgogne cherchaient à lui plaire, étaient en respect devant elle, en attention avec ses amis, et ne réussissaient pas toujours. Elle montrait à Mgr le duc de Bourgogne la considération d'une belle mère, que toutefois elle n'était pas, mais une consi-

dération sèche et importunée, et il lui arrivait quelquefois de parler avec autorité et peu de ménagement à Mme la duchesse de Bourgogne, et de la faire pleurer.

Le roi et Mme de Maintenon n'ignoraient rien de tout cela, mais ils s'en taisaient, et toute la cour, qui le savait, n'en parlait qu'à l'oreille Ce tableau suffit pour le présent. Il sera la clef de plus d'une chose. M. de Vendôme et d'Antin étaient les principaux initiés.

INCAPACITÉ DU DUC DU MAINE EN FLANDRE. LOUIS XIV DÉCHARGE SON DÉPIT SUR LE DOS D'UN VALET DE SERDEAU

Cependant le maréchal de Villeroy serrait M. de Vaudemont le plus près qu'il pouvait (1), et celui-ci, de beaucoup plus faible, mettait toute son industrie à esquiver. L'un et l'autre sentaient que tout était entre leurs mains : Vaudemont, que de son salut dépendait le succès du siège de Namur, et Villeroy, qu'à sa victoire était attaché le sort des Pays-Bas et très vraisemblablement une paix glorieuse et toutes les suites personnelles d'un pareil événement. Il prit donc si bien mesures qu'il se saisit de trois châteaux occupés sur la Mundel par cinq cents hommes des ennemis, et qu'il s'approcha tellement de M. de Vaudemont, le 13 au soir, qu'il était impossible qu'il lui échappât le 14, et le manda ainsi au roi par un courrier. Le 14, dès le petit jour, tout fut prêt. M. le Duc commandait la droite, M. du Maine la gauche, M. le prince de Conti toute l'infanterie, M. le duc de Chartres la cavalerie : c'était à la gauche à commencer, parce qu'elle était la plus proche. Vaudemont,

(1) Pendant la Guerre de la Ligue d'Augsbourg (1695).

pris à découvert, n'avait osé entreprendre de se retirer la nuit devant des ennemis si proches, si supérieurs en nombre et en bonté de troupes, toutes les meilleures étant au siège, et un ennemi dont rien ne le séparait. Il n'osa encore l'attendre sans être couvert de quoi que ce soit, et il n'eut de parti à prendre que de marcher au jour avec toutes les précautions d'un général qui compte bien qu'il sera attaqué dans sa marche, mais qui a un grand intérêt à s'allonger toujours pour se tirer d'une situation fâcheuse, et gagner comme il pourra un pays plus couvert et coupé, à trois bonnes lieues d'où il se trouvait.

Le maréchal de Villeroy manda, dès qu'il fut jour, à M. du Maine d'attaquer et d'engager l'action, comptant de le soutenir avec toute son armée, et qui, pour arriver à temps, avait besoin que les ennemis fussent retardés, puis empêchés de marcher par l'engagement dans lequel notre gauche les aurait mis. Impatient de ne point entendre l'effet de cet ordre, il dépêche de nouveau M. du Maine, et redouble cinq ou six fois. M. du Maine voulut d'abord reconnaître, puis se confesser, après mettre son aile en ordre qui y était depuis longtemps et qui pétillait d'entrer en action. Pendant tous ces délais, Vaudemont marchait le plus diligemment que la précaution le lui pouvait permettre. Les officiers généraux de notre gauche se récriaient. Montrevel, lieutenant général le plus ancien d'eux, ne pouvant plus souffrir ce qu'il voyait, pressa M. du Maine, lui remontra l'instance des ordres réitérés qu'il recevait du maréchal de Villeroy, la victoire facile et sûre, l'importance pour sa gloire, pour le succès de Namur, pour le grand fruit qui s'en devait attendre de l'effroi et de la nudité des Pays-Bas après la déroute de la seule armée qui les pouvait défendre. Il se jeta à ses mains, il ne put retenir ses larmes, rien ne fut refusé ni refuté, mais tout fut inutile. M. du Maine balbutiait, et fit si bien que l'occasion échappa, et que M. de Vaudemont en fut quitte pour le

plus grand péril qu'une armée pût courir d'être entièrement défaite, si son ennemi, qui la voyait et la comptait homme par homme, eût fait le moindre mouvement pour l'attaquer.

Toute notre armée était au désespoir, et personne ne se contraignait de dire ce que l'ardeur, la colère et l'évidence suggéraient. Jusqu'aux soldats et aux cavaliers montraient leur rage sans se méprendre; en un mot, officiers et soldats, tous furent plus outrés que surpris. Tout ce que put faire le maréchal de Villeroy fut de débander trois régiments de dragons, menés par Artagnan, maréchal de camp, sur leur arrière-garde, qui prirent quelques drapeaux et mirent quelque désordre dans les troupes qui faisaient l'arrière-garde de tout.

Le maréchal de Villeroy, plus outré que personne, était trop bon courtisan pour s'excuser sur autrui. Content du témoignage de toute son armée et de ce que toute son armée n'avait que trop vu et senti, et des clameurs dont elle ne s'était pas tenue, il dépêcha un de ses gentilshommes au roi, à qui il manda que la diligence dont Vaudemont avait usé dans sa retraite l'avait sauvé de ses espérances qu'il avait crues certaines, et sans entrer en aucun détail se livra à tout ce qu'il pourrait lui en arriver. Le roi, qui depuis vingt-quatre heures les comptait toutes dans l'attente de la nouvelle si décisive d'une victoire, fut bien surpris quand il ne vit que ce gentilhomme, au lieu d'un homme distingué, et bien touché quand il apprit la tranquillité de cette journée. La cour en suspens, qui pour son fils, qui pour son mari, qui pour son frère, demeura dans l'étonnement, et les amis du maréchal de Villeroy dans le dernier embarras. Un compte si général et si court rendu d'un événement si considérable et si imminent réduit à rien tint le roi en inquiétude ; il se contint en attendant un éclaircissement du temps. Il avait soin de se faire lire toutes les gazettes de Hollande. Dans la première qui parut, il lut une grosse action à la gauche, des louanges excessi-

ves de la valeur de M. du Maine ; que ses blessures avaient arrêté le succès et sauvé M. de Vaudemont, et que M. du Maine avait été emporté sur un brancard. Cette raillerie fabuleuse piqua le roi, mais il le fut bien davantage de la gazette suivante qui se rétracta du combat qu'elle avait raconté, et ajouta que M. du Maine n'avait pas même été blessé. Tout cela, joint au silence qui avait régné depuis cette journée, et au compte si succinct que le maréchal de Villeroy lui en avait rendu et sans chercher aucune excuse, donna au roi des soupçons qui l'agitèrent.

Lavienne, baigneur à Paris fort à la mode, était devenu le sien du temps de ses amours. Il lui avait plu par des drogues qui l'avaient mis en état plus d'une fois de se satisfaire davantage, et ce chemin l'avait conduit à devenir un des quatre premiers valets de chambre. C'était un fort honnête homme, mais rustre, brutal et franc ; et cette franchise, dans un homme d'ailleurs vrai, avait accoutumé le roi à lui demander ce qu'il n'espérait pas pouvoir tirer d'ailleurs quand c'étaient des choses qui ne passaient point sa portée. Tout cela conduisit jusqu'à un voyage à Marly, et ce fut là où il questionna Lavienne. Celui-ci montra son embarras, parce que, dans la surprise, il n'eut pas la présence d'esprit de le cacher. Cet embarras redoubla la curiosité du roi et enfin ses commandements. Lavienne n'osa pousser plus loin la résistance ; il apprit au roi ce qu'il eût voulu pouvoir ignorer toute la vie, et qui le mit au désespoir. Il n'avait eu tant d'embarras, tant d'envie, tant de joie de mettre M. de Vendôme à la tête d'une armée que pour y porter M. du Maine, toute son application était d'en abréger les moyens en se débarrassant des princes du sang par leur concurrence entre eux. Le comte de Toulouse étant amiral avait sa destination toute faite. C'était donc pour M. du Maine qu'étaient tous ses soins. En ce moment il les vit échoués, et la douleur lui en fut insupportable. Il sentit pour ce cher fils tout le poids du spectacle de son armée, et des railleries que les

gazettes lui apprenaient qu'en faisaient les étrangers, et son dépit en fut inconcevable.

Ce prince, si égal à l'extérieur et si maître de ses moindres mouvements dans les événements les plus sensibles, succomba sous cette unique occasion. Sortant de table à Marly avec toutes les dames et en présence de tous les courtisans, il aperçut un valet du serdeau (1) qui en desservant le fruit mit un biscuit dans sa poche. Dans l'instant il oublie toute sa dignité, et sa canne à la main qu'on venait de lui rendre avec son chapeau, court sur ce valet qui ne s'attendait à rien moins, ni pas un de ceux qu'il sépara sur son passage, le frappe, l'injurie et lui casse sa canne sur le corps : à la vérité, elle était de roseau et ne résista guère. De là, le tronçon à la main et l'air d'un homme qui ne se possédait plus, et continuant à injurier ce valet qui était déjà bien loin, il traversa ce petit salon et une antichambre, et entra chez Mme de Maintenon, où il fut près d'une heure, comme il faisait souvent à Marly après dîner. Sortant de là pour repasser chez lui, il trouva le P. de La Chaise. Dès qu'il l'aperçut parmi les courtisans : « Mon père, lui dit-il fort haut, j'ai bien battu un coquin et lui ai cassé ma canne sur le dos ; mais je ne crois pas avoir offensé Dieu. » Et tout de suite lui raconta le prétendu crime. Tout ce qui était là tremblait encore de ce qu'il avait vu ou entendu des spectateurs. La frayeur redoubla à cette reprise : les plus familiers bourdonnèrent contre ce valet ; et le pauvre père fit semblant d'approuver entre ses dents pour ne pas irriter davantage, et devant tout le monde. On peut juger si ce fut la nouvelle, et la terreur qu'elle imprima, parce que personne n'en put alors deviner la cause, et que chacun comprenait aisément que celle qui avait paru ne pouvait être la véritable. Enfin tout vient à se découvrir ; et peu à peu et d'un ami à l'autre, on apprit enfin que Lavienne, forcé par

(1) Lieu où l'on portait la desserte de la table royale.

le roi, avait été cause d'une aventure si singulière et si indécente.

Pour n'en pas faire à deux fois, ajoutons ici le mot de M. d'Elbœuf. Tout courtisan qu'il était, le vol que les bâtards avaient pris lui tenait fort au cœur, et le repentir peut-être de son adoration de la croix après MM. de Vendôme. Comme la campagne était à son déclin et les princes sur leur départ, il pria M. du Maine, et devant tout le monde, de lui dire où il comptait de servir la campagne suivante, parce que, où que ce fût, il y voulait servir aussi. Et après s'être fait presser pour savoir pourquoi, il répondit que « c'est qu'avec lui on était assuré de sa vie ». Ce trait accablant et sans détour fit un grand bruit. M. du Maine baissa les yeux et n'osa répondre une parole; sans doute qu'il la lui garda bonne ; mais M. d'Elbœuf, fort bien avec le roi et par lui et par les siens, était d'ailleurs en situation de ne s'en soucier guère. Plus le roi fut outré de cette aventure, qui influa tant sur ses affaires, mais que le personnel lui rendit infiniment plus sensible, plus il sut de gré au maréchal de Villeroy, et plus encore Mme de Maintenon augmenta d'amitié pour lui. Sa faveur devint depuis éclatante, la jalousie de tout ce qui était le mieux traité du roi, et la crainte même des ministres.

Le fruit amer de cet événement en Flandre fut la prise de la ville de Namur, qui capitula le 4 août, après [plusieurs] jours de tranchée ouverte.

PICOTERIE DES PRINCESSES A MARLY

Peu de jours après nous fûmes d'un voyage de Marly, qui fut pour moi le premier, où il arriva une singulière scène. Le roi et Monseigneur y tenaient chacun une table à

même heure et en même pièce, soir et matin ; les dames s'y partageaient sans affectation, sinon que Mme la princesse de Conti était toujours à celle de Monseigneur, et ses deux autres sœurs toujours à celle du roi. Il y avait dans un coin de la même pièce cinq ou six couverts où, sans affectation aussi, se mettaient tantôt les unes, tantôt les autres, mais qui n'étaient tenus par personne. Celle du roi était plus proche du grand salon, l'autre plus voisine des fenêtres et de la porte par où, en sortant de dîner, le roi allait chez Mme de Maintenon, qui alors dînait souvent à la table du roi, se mettait vis-à-vis de lui (les tables étaient rondes), ne mangeait jamais qu'à celle-là, et soupait toujours seule chez elle. Pour expliquer le fait il fallait mettre ce tableau au net.

Les princesses n'étaient que très légèrement raccommodées, comme on l'a vu plus haut, et Mme la princesse de Conti intérieurement de fort mauvaise humeur du goût de Monseigneur pour la Choin, qu'elle ne pouvait ignorer et dont elle n'osait donner aucun signe. A un dîner pendant lequel Monseigneur était à la chasse, et où sa table était tenue par Mme la princesse de Conti, le roi s'amusa à badiner avec Mme la Duchesse, et sortit de cette gravité qu'il ne quittait jamais, pour, à la surprise de la compagnie, jouer avec elle aux olives. Cela fit boire quelques coups à Mme la Duchesse ; le roi fit semblant d'en boire un ou deux, et cet amusement dura jusqu'aux fruits et à la sortie de table. Le roi, passant devant Mme la princesse de Conti pour aller chez Mme de Maintenon, choqué peut-être du sérieux qu'il lui remarqua, lui dit assez sèchement que sa gravité ne s'accommodait pas de leur ivrognerie. La princesse piquée laissa passer le roi, puis se tournant à Mme de Châtillon, dans ce moment de chaos où chacun se lavait la bouche, lui dit qu'elle aimait mieux être grave que sac à vin (entendant quelques repas un peu allongés que ses sœurs avaient faits depuis peu ensemble). Ce mot fut entendu de Mme la du-

chesse de Chartres, qui répondit assez haut, de sa voix lente et tremblante, qu'elle aimait mieux être sac à vin que sac à guenilles : par où elle entendait Clermont et des officiers des gardes du corps qui avaient été, les uns chassés, les autres éloignés à cause d'elle. Ce mot fut si cruel qu'il ne reçut point de repartie, et qu'il courut sur-le-champ par Marly, et de là par Paris et partout. Mme la Duchesse qui, avec bien de la grâce et de l'esprit, a l'art des chansons salées, en fit d'étranges sur ce même ton. Mme la princesse de Conti au désespoir, et qui n'avait pas les mêmes armes, ne sut que devenir. Monsieur, le roi des tracasseries, entra dans celle-ci qu'il trouva de part et d'autre trop forte. Monseigneur s'en mêla aussi; il leur donna un dîner à Meudon où Mme la princesse de Conti alla seule et y arriva la première; les deux autres y furent menées par Monsieur. Elles se parlèrent peu, tout fut aride, et elles revinrent de tout point comme elles étaient allées.

La fin de cette année fut orageuse à Marly. Mme la Duchesse de Chartres et Mme la Duchesse, plus ralliées par l'aversion de Mme la princesse de Conti, se mirent au voyage suivant à un repas rompu, après le coucher du roi, dans la chambre de Mme de Chartres au château ; Monseigneur joua tard dans le salon. En se retirant chez lui, il monta chez ces princesses et les trouva qui fumaient avec des pipes qu'elles avaient envoyé chercher au corps de garde suisse. Monseigneur, qui en vit les suites si cette odeur gagnait, leur fit quitter cet exercice ; mais la fumée les avait trahies. Le roi leur fit le lendemain une rude correction, dont Mme la princesse de Conti triompha. Cependant ces brouilleries se multiplièrent, et le roi, qui avait espéré qu'elles finiraient d'elles-mêmes, s'en ennuya ; et un soir à Versailles qu'elles étaient dans son cabinet après son souper, il leur en parla très fortement, et conclut par les assurer que, s'il en entendait parler davantage, elles avaient chacune des maisons de campagne où il les enver-

rait pour longtemps et où il les trouverait fort bien. La menace eut son effet, et le calme et la bienséance revinrent et suppléèrent à l'amitié.

HAINE PERSONNELLE DU ROI ET DU PRINCE D'ORANGE ET SA CAUSE

Je m'aperçois que j'oublie de tenir parole sur les raisons particulières qui rendaient au roi la reconnaissance du prince d'Orange pour le roi d'Angleterre si amère; les voici : le roi était bien éloigné, quand il eut des bâtards, des pensées qui, par degrés, crûrent toujours en lui pour leur élévation. La princesse de Conti, dont la naissance était la moins odieuse, était aussi la première ; le roi la crut magnifiquement mariée au prince d'Orange, et la lui fit proposer, dans un temps où ses prospérités et son nom dans l'Europe lui persuadaient que cela serait reçu comme le plus grand honneur et le plus grand avantage. Il se trompa. Le prince d'Orange était fils d'une fille du roi d'Angleterre, Charles Ier, et sa grand'mère était fille de l'électeur de Brandebourg. Il s'en souvint avec tant de hauteur qu'il répondit nettement que les princes d'Orange étaient accoutumés à épouser des filles légitimes des grands rois, et non pas leurs bâtardes. Ce mot entra si profondément dans le cœur du roi qu'il ne l'oublia jamais, et qu'il prit à tâche, et souvent contre son plus palpable intérêt, de montrer combien l'indignation qu'il en avait conçue était entrée profondément en son âme.

Il n'y eut rien d'omis de la part du prince d'Orange pour l'effacer : respects, soumissions, offices, patience dans les injures et les traverses personnelles, redoublement d'efforts, tout fut rejeté avec mépris. Les ministres du roi en Hol-

lande eurent toujours un ordre exprès de traverser ce prince, non seulement dans les affaires d'Etat, mais dans toutes les particulières et personnelles ; de soulever tout ce qu'ils pourraient de gens des villes contre lui, de répandre de l'argent pour faire élire aux magistratures les personnes qui lui étaient les plus opposées, de protéger ouvertement ceux qui étaient déclarés contre lui, de ne le point voir ; en un mot, de lui faire tout le mal et toutes les malhonnêtetés dont ils pourraient s'aviser. Jamais le prince, jusqu'à l'entrée de cette guerre, ne cessa, et publiquement, et par des voies plus sourdes, d'apaiser cette colère ; jamais le roi ne s'en relâcha. Enfin, désespérant d'obtenir de rentrer dans les bonnes grâces du roi, et dans l'espérance de sa prochaine invasion de l'Angleterre, et de l'effet de la formidable ligue qu'il avait formée contre la France, il dit tout haut qu'il avait toute sa vie inutilement travaillé à obtenir les bontés du roi, mais qu'il espérait du moins être plus heureux à mériter son estime. On peut juger ensuite quel triomphe ce fut pour lui que de forcer le roi à le reconnaître roi d'Angleterre, et tout ce que cette connaissance coûta au roi.

D'AUBIGNÉ, FRÈRE DE Mme DE MAINTENON

Mme de Maintenon, dans ce prodige incroyable d'élévation où sa bassesse était si miraculeusement parvenue, ne laissait pas d'avoir ses peines ; son frère n'était pas une des moindres par ses incartades continuelles. On le nommait le comte d'Aubigné : il n'avait jamais été que capitaine d'infanterie, et parlait toujours de ses vieilles guerres comme un homme qui méritait tout, et à qui on faisait le plus grand tort du monde de ne l'avoir pas fait maréchal de

France il y a longtemps ; d'autres fois, il disait assez plaisamment qu'il avait pris son bâton en argent. Il faisait à Mme de Maintenon des sorties épouvantables de ce qu'elle ne le faisait pas duc et pair, et sur tout ce qui lui passait par la tête, et ne se trouvait avoir rien que les gouvernements de Belfort, puis d'Aigues-Mortes, après de Cognac qu'il garda avec celui de Berri pour lequel il rendit Aigues-Mortes, et d'être chevalier de l'ordre. Il courait les petites filles aux Tuileries et partout, en entretenait toujours quelques-unes, et vivait le plus ordinairement avec elles et leurs familles et des compagnies de leur portée où il mettait beaucoup d'argent.

C'était un panier percé, fou à enfermer, mais plaisant avec de l'esprit et des saillies et des reparties auxquelles on ne pouvait s'attendre. Avec cela bon homme et honnête homme, poli, et sans rien de ce que la vanité de la situation de sa sœur eût dû mêler d'impertinent ; mais d'ailleurs il l'était à merveille, et c'était un plaisir qu'on avait souvent avec lui de l'entendre sur les temps de Scarron, et de l'hôtel d'Albret, quelquefois sur des temps antérieurs, et surtout ne se pas contraindre sur les aventures et les galanteries de sa sœur, en faire le parallèle avec sa dévotion et sa situation présente, et s'émerveiller d'une si prodigieuse fortune. Avec le divertissement, il y avait beaucoup d'embarrassant à écouter tous ces propos qu'on n'arrêtait pas où on voulait, et qu'il ne faisait pas entre deux ou trois amis, mais à table devan tout le monde, sur un banc des Tuileries, et fort librement encore dans la galerie de Versailles, où il ne se contraignait pas non plus qu'ailleurs de prendre un ton goguenard, et de dire très ordinairement le beau-frère, lorsqu'il voulait parler du roi. J'ai entendu tout cela plusieurs fois, surtout chez mon père, où il venait plus souvent qu'il ne désirait, et dîner aussi, et je riais souvent sous cape de l'embarras extrême de mon père et de ma mère, qui fort souvent ne savaient où se mettre.

Un homme de cette humeur, si peu capable de se refuser rien, et avec un esprit et une plaisanterie à asséner mieux les choses, qu'il ne craignait pour soi ni le ridicule ni les suites sérieuses, était un grand fardeau pour Mme de Maintenon. Dans un autre genre elle n'était pas mieux en belle-sœur. C'était la fille d'un nommé Picère, petit médecin, qui s'était fait procureur du roi de la ville de Paris, qu'Aubigné avait épousée en 1678, que sa sœur était auprès des enfants de Mme de Montespan, qui crut lui faire une fortune par ce mariage. C'était une créature obscure, plus, s'il se pouvait, que sa naissance, modeste, vertueuse, et qui, avec ce mari, avait grand besoin de l'être; sotte à merveille, de mine tout à fait basse, d'aucune sorte de mise, et qui embarrassait également Mme de Maintenon à l'avoir avec elle et à ne l'avoir pas. Jamais elle ne put en rien faire, et elle se réduisit à ne la voir qu'en particulier. De gens du monde, cette femme n'en voyait point, et demeurait dans la crasse de quelques commères de son quartier. C'étaient des plaintes trop fondées et fréquentes à Mme de Maintenon sur son mari, à qui cette reine, partout ailleurs si absolue, ne pouvait jamais faire entendre raison, et qui la malmenait très souvent elle-même.

Enfin, à bout sur un frère si extravagant, elle fit tant par Saint-Sulpice que, comme c'était un homme tout de sauts et de bonds, et qui avait toujours besoin d'argent, on lui persuada de quitter ses débauches, ses indécences et ses démêlés domestiques, de vivre à son aise, sa dépense entière payée tous les mois, et sa poche de plus garnie, et pour cela de se retirer dans une communauté qu'un M. Doyen avait établie sous le clocher de Saint-Sulpice pour des gentilshommes, ou soi-disant, qui vivaient là en commun dans une espèce de retraite et d'exercices de piété, sous la direction de quelques prêtres de Saint-Sulpice. Mme d'Aubigné, pour avoir la paix, et plus encore parce que Mme de Maintenon le voulut, se retira dans une communauté, et

disait tout bas à ses commères que cela était bien dur, et qu'elle s'en serait fort bien passée. M. d'Aubigné ne laissa ignorer à personne que sa sœur se moquait de lui de lui faire accroire qu'il était dévôt, qu'on l'assiégeait de prêtres, et qu'on le ferait mourir chez ce M. Doyen. Il n'y tint pas longtemps sans retourner aux filles, aux Tuileries, et partout où il put ; mais on le rattrapa, et on lui donna pour gardien un des plus plats prêtres de Saint-Sulpice, qui le suivait partout comme son ombre, et qui le désolait. Quelqu'un de meilleur aloi n'eût pas pris un si sot emploi. Mais ce Madot n'avait rien de meilleur à faire, et n'avait pas l'esprit de s'occuper ni même de s'ennuyer. Il remboursait force sottises, mais il était payé pour cela et gagnait très bien son salaire par une assiduité dont il n'y avait peut-être que lui qui pût être capable. M. d'Aubigné n'avait qu'une fille unique dont Mme de Maintenon avait toujours pris soin, qui ne quittait jamais son appartement partout, et qu'elle élevait sous ses yeux comme sa propre fille.

LE CAMP DE COMPIÈGNE

Il n'était question que de Compiègne, où soixante mille hommes venaient former un camp. Il en fut en ce genre comme du mariage de Mgr le duc de Bourgogne au sien. Le roi témoigna qu'il comptait que les troupes seraient belles, et que chacun s'y piquerait d'émulation ; c'en fut assez pour exciter une telle émulation qu'on eut après tout lieu de s'en repentir. Non seulement il n'y eut rien de si parfaitement beau que toutes les troupes, et toutes à tel point qu'on ne sut à quels corps en donner le prix, mais leurs commandants ajoutèrent à la beauté majestueuse et guerrière des hommes, des armes, des chevaux, les parures et la magni-

ficence de la cour, et les officiers s'épuisèrent encore par des uniformes qui auraient pu orner des fêtes.

Les colonels et jusqu'à beaucoup de simples capitaines eurent des tables abondantes et délicates, six lieutenants généraux et quatorze maréchaux de camp employés s'y distinguèrent par une grande dépense, mais le maréchal de Boufflers étonna par sa dépense et par l'ordre surprenant d'une abondance et d'une recherche de goût, de magnificence et de politesse, qui, dans l'ordinaire de la durée de tout le camp, et à toutes les heures de la nuit et du jour, put apprendre au roi même ce que c'était que donner une fête vraiment magnifique et superbe, et à M. le Prince, dont l'art et le goût y surpassaient tout le monde, ce que c'était que l'élégance, le nouveau et l'exquis. Jamais spectacle si éclatant, si éblouissant, il le faut dire, si effrayant, et en même temps rien de si tranquille que lui et toute sa maison dans ce traitement universel, de si sourd que tous les préparatifs, de si coulant de source que le prodige de l'exécution, de si simple, de si modeste, de si dégagé de tout soin, que ce général qui néanmoins avait tout ordonné et ordonnait sans cesse, tandis qu'il ne paraissait occupé que des soins du commandement de cette armée. Les tables sans nombre, et toujours neuves, et à tous les moments servies à mesure qu'il se présentait ou officiers, ou courtisans, ou spectateurs; jusqu'aux bâilleurs les plus inconnus, tout était retenu, invité et comme forcé par l'attention, la civilité et la promptitude du nombre infini de ses officiers, et pareillement toutes sortes de liqueurs chaudes et froides, et tout ce qui peut être le plus vastement et le plus splendidement compris dans le genre des rafraîchissements; les vins français, étrangers, ceux de liqueur les plus rares, y étaient comme abandonnés à profusion, et les mesures y étaient si bien prises que l'abondance de gibier et de venaison arrivait de tous côtés, et que les mers de Normandie, de Hollande, d'Angleterre, de Bretagne, et jusqu'à la Méditerra-

née, fournissaient tout ce qu'elles avaient de plus monstreux et de plus exquis à jour et point nommés avec un ordre inimitable, et un nombre de courriers et de petites voitures de poste prodigieux. Enfin jusqu'à l'eau, qui fut soupçonnée de se troubler ou de s'épuiser par le grand nombre de bouches, arrivait de Sainte-Reine, de la Seine et des sources les plus estimées, et il n'est possible d'imaginer rien en aucun genre qui ne fût là sous la main, et pour le dernier survenant de paille comme pour l'homme le plus principal et le plus attendu. Des maisons de bois meublées comme les maisons de Paris les plus superbes, et tout en neuf et fait exprès, avec un goût et une galanterie singulière, et des tentes immenses, magnifiques, et dont le nombre pouvait seul former un camp. Les cuisines, les divers lieux, et les divers officiers pour cette suite sans interruption de tables et pour tous leurs différents services, les sommelleries, les offices, tout cela formait un spectacle dont l'ordre, le silence, l'exactitude, la diligence et la parfaite propreté ravissaient de surprise et d'admiration...

Les ambassadeurs furent conviés d'aller à Compiègne. Le vieux Ferreiro, qui l'était de Savoie, leur mit dans la tête de prétendre *le pour*. Il assura qu'il l'avait eu autrefois à sa première ambassade en France. Celui de Portugal allégua que Monsieur, le menant à Montargis, le lui avait fait donner par ses maréchaux des logis, ce qui, disait-il, ne s'était fait que sur l'exemple de ceux du roi; et le nonce maintint que le nonce Cavallerini l'avait eu avant d'être cardinal. Pomponne, Torcy, les introducteurs des ambassadeurs, Cavoye protestèrent tous que cela ne pouvait être, et que jamais ambassadeur ne l'avait prétendu, et il n'y en avait pas un mot sur les registres; mais on a vu quelle foi les registres peuvent porter. Le fait était que les ambassadeurs sentirent l'envie que le roi avait de leur étaler la magnificence de ce camp, et qu'ils crurent en pouvoir profiter pour obtenir une chose nouvelle. Le roi tint ferme; les

allées et venues se poussèrent jusque dans les commencements du voyage, et ils finirent par n'y point aller. Le roi en fut si piqué que lui, si modéré et si silencieux, je lui entendis dire à son souper, à Compiègne, que, s'il faisait bien, il les réduirait à ne venir à la cour que par audience, comme il se pratiquait partout ailleurs.

Le pour est une distinction dont j'ignore l'origine, mais qui en effet n'est qu'une sottise : elle consiste à écrire en craie sur les logis *pour* M. un tel, ou simplement écrire M. un tel. Les maréchaux des logis qui marquent ainsi tous les logements dans les voyages mettent ce *pour* aux princes du sang, aux cardinaux et aux princes étrangers. M. de La Trémoille l'a aussi obtenu, et la duchesse de Bracciano, depuis princesse des Ursins. Ce qui me fait appeler cette distinction une sottise, c'est qu'elle n'emporte ni primauté ni préférence de logement : les cardinaux, les princes étrangers et les ducs sont logés également entre eux sans distinction quelconque, qui est toute renfermée dans ce mot *pour*, et n'opère d'ailleurs quoi que ce soit. Ainsi ducs, princes, étrangers, cardinaux sont logés sans autre différence entre eux après les charges du service nécessaire, après eux les maréchaux de France, ensuite les charges considérables, et puis le reste des courtisans. Cela est de même dans les places ; mais quand le roi est à l'armée, son quartier est partagé, et la cour est d'un côté et le militaire de l'autre ; sans avoir rien de commun ; et s'il se trouve à la suite du roi des maréchaux de France sans commandement dans l'armée, ils ne laissent pas d'être logés du côté militaire et d'y avoir les premiers logements.

Le jeudi 28 août, la cour partit pour Compiègne, le roi passa à Saint-Cloud, coucha à Chantilly, y demeura un jour, et arriva le samedi à Compiègne. Le quartier général était au village de Condun, où le maréchal de Boufflers avait des maisons outre ses tentes. Le roi y mena Mgr le duc de Bourgogne et M^me^ la duchesse de Bourgogne, etc.,

qui y firent une collation magnifique, et qui y virent les ordonnances, dont j'ai parlé ci-dessus, avec tant de surprise, qu'au retour de Compiègne le roi dit à Livry, qui par son ordre avait préparé des tables au camp pour Mgr le duc de Bourgogne, qu'il ne fallait point que ce prince en tînt, que, quoi qu'il pût faire, ce ne serait rien en comparaison de ce qu'il venait de voir, et que, quand son petit-fils irait à l'avenir au camp, il dînerait chez le maréchal de Boufflers. Le roi s'amusa fort à voir et à faire voir les troupes aux dames, leur arrivée, leur campement, leurs distributions, en un mot, tous les détails d'un camp, des détachements, des marches, des fourrages, des exercices, de petits combats, des convois. Mme la duchesse de Bourgogne, les princesses, Monseigneur, firent souvent collation chez le maréchal, où la maréchale de Boufflers leur faisait les honneurs. Monseigneur y dîna quelquefois, et le roi y mena dîner le roi d'Angleterre, qui vint passer trois ou quatre jours au camp. Il y avait longues années que le roi n'avait fait cet honneur à personne, et la singularité de traiter deux rois ensemble fut grande. Monseigneur et les trois princesses enfants y dînèrent aussi, et dix ou douze hommes des principaux de la cour et de l'armée. Le roi pressa fort le maréchal de se mettre à table, il ne voulut jamais, il servit le roi et le roi d'Angleterre, et le duc de Grammont, son beau-père, servit Monseigneur. Ils avaient vu, en y allant, les troupes à pied, à la tête de leurs camps; et en revenant, ils virent faire l'exercice à toute l'infanterie, les deux lignes face à face l'une de l'autre. La veille, le roi avait mené le roi d'Angleterre à la revue de l'armée. Mme la duchesse de Bourgogne la vit dans son carrosse. Elle y avait Mme la Duchesse, Mme la princesse de Conti et toutes les dames titrées. Deux autres de ses carrosses la suivirent, remplis de toutes les autres dames.

Il arriva sur cette revue une plaisante aventure au comte de Tessé. Il était colonel général des dragons. M. de Lau-

zun lui demanda, deux jours auparavant, avec cet air de bonté, de douceur et de simplicité qu'il prenait presque toujours, s'il avait songé à ce qu'il lui fallait pour saluer le roi à la tête des dragons, et là-dessus entrèrent en récit du cheval, de l'habit et de l'équipage. Après les louanges : « Mais le chapeau, lui dit bonnement Lauzun, je ne vous en entends point parler? — Mais non, répondit l'autre, je compte d'avoir un bonnet. — Un bonnet! reprit Lauzun, mais y pensez-vous! un bonnet! cela est bon pour tous les autres, mais le colonel général avoir un bonnet! monsieur le comte, vous n'y pensez pas. — Comment donc? lui dit Tessé, qu'aurais-je donc? » Lauzun le fit douter, et se fit prier longtemps, et lui faisant accroire qu'il savait mieux qu'il ne disait; enfin, vaincu par ses prières, il lui dit qu'il ne lui voulait pas laisser commettre une si lourde faute, que cette charge ayant été créée pour lui, il en savait bien toutes distinctions dont une des principales était, lorsque le roi voyait les dragons, d'avoir un chapeau gris. Tessé surpris avoue son ignorance, et, dans l'effroi de la sottise où il serait tombé sans cet avis si à propos, se répand en actions de grâces, et s'en va vite chez lui dépêcher un de ses gens à Paris pour lui rapporter un chapeau gris. Le duc de Lauzun avait bien pris garde à tirer adroitement Tessé à part pour lui donner cette instruction, et qu'elle ne fût entendue de personne; il se doutait bien que Tessé dans la honte de son ignorance ne s'en vanterait à personne, et lui aussi se garda bien d'en parler.

Le matin de la revue, j'allai au lever du roi, et contre sa coutume, j'y vis M. de Lauzun y demeurer, qui avec ses grandes entrées s'en allait toujours quand les courtisans entraient. J'y vis aussi Tessé avec un chapeau gris, une plume noire et une grosse cocarde, qui piaffait et se pavanait de son chapeau. Cela qui me parut extraordinaire et la couleur du chapeau que le roi avait en aversion, et dont personne ne portait plus depuis bien des années, me frappa

et me le fit regarder, car il était presque vis-à-vis de moi, et M. Lauzun assez près de lui, un peu en arrière. Le roi, après s'être chaussé et [avoir] parlé à quelques-uns, avise enfin ce chapeau. Dans la surprise où il en fut, il demanda à Tessé où il l'avait pris. L'autre, s'applaudissant, répondit qu'il lui était arrivé de Paris. « Et pourquoi faire? dit le roi. — Sire, répondit l'autre, c'est que Votre Majesté nous fait l'honneur de nous voir aujourd'hui. — Eh bien! reprit le roi de plus en plus surpris, que fait cela pour un chapeau gris? — Sire, dit Tessé que cette réponse commençait à embarrasser, c'est que le privilège du colonel général est d'avoir ce jour-là un chapeau gris. — Un chapeau gris! reprit le roi, où diable avez-vous pris cela? — [C'est] M. de Lauzun, Sire, pour qui vous avez créé la charge, qui me l'a dit; » et à l'instant, le bon duc à pouffer de rire et s'éclipser. « Lauzun s'est moqué de vous, répondit le roi un peu vivement, et croyez-moi, envoyez tout à l'heure ce chapeau au général des Prémontrés. » Jamais je ne vis homme plus confondu que Tessé. Il demeura les yeux baissés et regardant ce chapeau avec une tristesse et une honte qui rendit la scène parfaite. Aucun des spectateurs ne se contraignit de rire, ni des plus familiers avec le roi d'en dire son mot. Enfin Tessé reprit assez ses sens pour s'en aller, mais toute la cour lui en dit sa pensée et lui demanda s'il ne connaissait point encore M. de Lauzun, qui en riait sous cape, quand on lui en parlait. Avec tout cela, Tessé n'osa s'en fâcher, et la chose, quoique un peu forte, demeura en plaisanterie, dont Tessé fut longtemps tourmenté et bien honteux...

Mais un spectacle d'une autre sorte, et que je peindrais dans quarante ans comme aujourd'hui, tant il me frappa, fut celui que, du haut de ce rempart, le roi donna à toute son armée, et à cette innombrable foule d'assistants de tous états, tant dans la plaine que dessus le rempart même.

Mme de Maintenon y était en face de la plaine et des trou-

pes, dans sa chaise à porteurs, entre ses trois glaces, et ses porteurs retirés. Sur le bâton de devant, à gauche, était assise Mme la Duchesse de Bourgogne ; du même côté, en arrière et en demi-cercle, debout, Mme la Duchesse, Mme la princesse de Conti, et toutes les dames, et derrière elles des hommes. A la glace droite de la chaise, le roi, debout, et un peu en arrière un demi-cercle de ce qu'il y avait en hommes de plus distingué. Le roi était presque toujours découvert, et à tous moments se baissait dans la glace pour parler à Mme de Maintenon, pour lui expliquer tout ce qu'elle voyait et les raisons de chaque chose. A chaque fois, elle avait l'honnêteté d'ouvrir sa glace de quatre ou cinq doigts, jamais de la moitié, car j'y pris garde, et j'avoue que je fus plus attentif à ce spectacle qu'à celui des troupes. Quelquefois elle ouvrait pour quelques questions au roi, mais presque toujours c'était lui qui, sans attendre qu'elle lui parlât, se baissait tout à fait pour l'instruire, et quelquefois qu'elle n'y prenait pas garde, il frappait contre la glace pour la faire ouvrir. Jamais il ne parla qu'à elle, hors pour donner des ordres en peu de mots et rarement, et quelques réponses à Mme la duchesse de Bourgogne, qui tâchait de se faire parler, et à qui Mme de Maintenon montrait et parlait par signes de temps en temps, sans ouvrir la glace de devant, à travers laquelle la jeune princesse lui criait quelques mots. J'examinais fort les contenances : toutes marquaient une surprise honteuse, timide, dérobée ; et tout ce qui était derrière la chaise et les demi-cercles avaient plus les yeux sur elle que sur l'armée, et tout, dans un respect de crainte et d'embarras. Le roi mit souvent son chapeau sur le haut de la chaise, pour parler dedans, et cet exercice si continuel lui devait fort lasser les reins. Monseigneur était à cheval dans la plaine, avec les princes ses cadets ; et Mgr le duc de Bourgogne, comme à tous les autres mouvements de l'armée, avec le maréchal de Boufflers, en fonctions de général. C'était sur les cinq heu-

res de l'après-dînée, par le plus beau temps du monde, et le plus à souhait.

Il y avait, vis-à-vis la chaise à porteurs, un sentier taillé en marches roides, qu'on ne voyait point d'en haut, et une ouverture au bout, qu'on avait faite dans cette vieille muraille pour pouvoir aller prendre les ordres du roi d'en bas, s'il en était besoin. Le cas arriva : Crenan envoya Canillac, colonel de Rouergue, qui était un des régiments qui défendaient, pour prendre l'ordre du roi sur je ne sais quoi. Canillac se met à monter, et dépasse jusqu'un peu plus que les épaules. Je le vois d'ici aussi distinctement qu'alors. A mesure que la tête dépassait, il avisait cette chaise, le roi et toute cette assistance qu'il n'avait point vue ni imaginée, parce que son poste était en bas, au pied du rempart, d'où on ne pouvait découvrir ce qui était dessus. Ce spectacle le frappa d'un tel étonnement qu'il demeura court à regarder la bouche ouverte, les yeux fixes et le visage sur lequel le plus grand étonnement était peint. Il n'y eut personne qui ne le remarquât, et le roi le vit si bien qu'il lui dit avec émotion : « Eh bien ! Canillac, montez donc. » Canillac demeurait, le roi reprit : « Montez donc; qu'est-ce qu'il y a ? » Il acheva donc de monter; et vint au roi, à pas lents, tremblants et passant les yeux à droite et à gauche, avec un air éperdu. Je l'ai déjà dit : j'étais à trois pas du roi, Canillac passa devant moi, et balbutia fort bas quelque chose. « Comment dites-vous ? dit le roi; mais parlez donc. » Jamais il ne put se remettre; il tira de soi ce qu'il put. Le roi, qui n'y comprit pas grand'chose, vit bien qu'il n'en tirerait rien de mieux, répondit aussi ce qu'il put, et ajouta d'un air chagrin : « Allez, monsieur. » Canillac ne se le fit pas dire deux fois, et regagna son escalier et disparut. A peine était-il dedans, que le roi, regardant autour de lui : « Je ne sais pas ce qu'a Canillac, dit-il, mais il a perdu la tramontane, et n'a plus su ce qu'il me voulait dire. » Personne ne répondit.

Vers le moment de la capitulation, Mme de Maintenon apparemment demanda permission de s'en aller, le roi cria : « Les porteurs de madame ! » Ils vinrent et l'emportèrent ; moins d'un quart d'heure après, le roi se retira, suivi de Mmes la duchesse de Bourgogne et de presque tout ce qui était là. Plusieurs se parlèrent des yeux et du coude en se retirant, et puis à l'oreille bien bas. On ne pouvait revenir de ce qu'on venait de voir. Ce fut le même effet parmi tout ce qui était dans la plaine. Jusqu'aux soldats demandaient ce que c'était que cette chaise à porteurs, et le roi à tout moment baissé dedans ; il fallut doucement faire taire les officiers et les questions des troupes. On peut juger de ce qu'en dirent les étrangers, et de l'effet que fit sur eux un tel spectacle. Il fit du bruit par toute l'Europe, et y fut aussi répandu que le camp même de Compiègne, avec toute sa pompe et sa prodigieuse splendeur.

LE CHEVALIER DE COISLIN

Les honnêtes gens de la cour regrettèrent un cynique, qui vécut et mourut tel au milieu de la cour et du monde, et qui n'en voyait que ce qui lui en plaisait ; ce fut le chevalier de Coislin, frère du duc et du cardinal de ce nom, et frère de mère comme eux de la maréchale de Rochefort. C'était un très honnête homme de tous points, et brave, pauvre, mais à qui son frère le cardinal n'avait jamais laissé manquer de rien, et un homme fort extraordinaire, fort atrabilaire et fort incommode. Il ne sortait presque jamais de Versailles, sans jamais voir le roi, et avec tant d'affectation que je l'ai vu, moi et bien d'autres, se trouver par hasard sur le passage du roi, gagner au pied d'un autre côté. Il avait quitté le service maltraité par M. de Louvois,

ainsi que son frère, à cause de M. de Turenne, à qui il s'était attaché, et qui l'aimait. Il ne l'avait de sa vie pardonné au ministre ni au maître, qui souffrait cette folie par considération pour ses frères. Il logeait au château dans l'appartement du cardinal, et mangeait chez lui où il y avait toujours fort bonne compagnie. Si quelqu'un lui déplaisait, il se faisait porter un morceau dans sa chambre, et si, étant à table, il survenait quelqu'un qu'il n'aimait point, il jetait sa serviette et s'en allait bouder ou achever de dîner tout seul. On n'était pas toujours à l'abri de ses sorties, et la maison de son frère fut bien plus librement fréquentée après sa mort, quoique presque tout ce qui y allait fût fait à ses manières, qui mettaient souvent ses frères au désespoir, surtout le cardinal, qu'il tyrannisait.

Un trait de lui le peindra tout d'un coup. Il était embarqué avec ses frères, et je ne sais plus quel quatrième, à un voyage du roi, car il le suivait toujours sans le voir, pour être avec ses frères et ses amis. Le duc de Coislin était d'une politesse outrée, et tellement quelquefois qu'on en était désolé. Il complimentait donc sans fin les gens chez qui il se trouvait logé dans le voyage, et le chevalier de Coislin ne sortait point d'impatience contre lui. Il se trouva une bourgeoise d'esprit, de bon maintien et jolie, chez qui on les marqua. Grandes civilités le soir, et le matin encore davantage. M. d'Orléans, qui n'était pas lors cardinal, pressait son frère de partir, le chevalier tempêtait, le duc de Coislin complimentait toujours. Le chevalier de Coislin, qui connaissait son frère, et qui comptait que ce ne serait pas sitôt fait, voulut se dépiquer et se vengea bien. Quand ils eurent fait trois ou quatre lieues, le voilà à parler de la belle hôtesse et de tous les compliments, puis, se prenant à rire, il dit à la carrossée que, malgré toutes les civilités sans fin de son frère, il avait lieu de croire qu'elle n'aurait pas été longtemps fort contente de lui. Voilà le duc de Coislin en inquiétude, qui ne peut imaginer pourquoi, et qui ques

tionne son frère : « Le voulez-vous savoir? lui dit brusquement le chevalier de Coislin, c'est que, poussé à bout de vos compliments, je suis monté dans la chambre où vous avez couché, j'y ai poussé une grosse selle tout au beau milieu sur le plancher, et la belle hôtesse ne doute pas à l'heure qu'il est que ce présent ne lui ait été laissé par vous avec toutes vos belles politesses. » Voilà les deux autres à rire de bon cœur, et le duc de Coislin en furie qui veut prendre le cheval d'un de ses gens, et retourner à la couchée déceler le vilain, et se distiller en honte et en excuses. Il pleuvait fort, et ils eurent toutes les peines du monde à l'en empêcher, et bien plus encore à les raccommoder. Ils le contèrent le soir à leurs amis, et ce fut une des bonnes aventures du voyage. A qui les a connus, il n'y a peut-être rien de si plaisant.

LE NOTRE

Le Nôtre mourut presque en même temps, après avoir vécu quatre-vingt-huit ans dans une santé parfaite, [avec] sa tête et toute la justesse et le bon goût de sa capacité, illustre pour avoir le premier donné les divers dessins de ces beaux jardins qui décorent la France, et qui ont tellement effacé la réputation de ceux d'Italie qui, en effet, ne sont plus rien en comparaison, que les plus fameux maîtres en ce genre viennent d Italie apprendre et admirer ici. Le Nôtre avait une probité, une exactitude, et une droiture qui le faisaient estimer et aimer de tout le monde. Jamais il ne sortit de son état ni ne se méconnut, et fut toujours parfaitement désintéressé. Il travaillait pour les particuliers comme pour le roi, et avec la même application; ne cherchait qu'à aider la nature, et à réduire le vrai beau aux

moins de frais qu'il pouvait; il avait une naïveté et une vérité charmantes. Le pape pria le roi de le lui prêter pour quelques mois. En entrant dans la chambre du pape, au lieu de se mettre à genoux, il courut à lui. « Eh! bonjour, lui dit-il, mon révérend père, en lui sautant au cou, et l'embrassant et le baisant des deux côtés. Eh! que vous avez bon visage, et que je suis aise de vous voir et en si bonne santé! » Le pape, qui était Clément X, Altieri, se mit à rire de tout son cœur. Il fut ravi de cette bizarre entrée, et lui fit mille amitiés.

A son retour le roi le mena dans ses jardins de Versailles, où il lui montra ce qu'il y avait fait depuis son absence. A la colonnade il ne disait mot. Le roi le pressa d'en dire son avis: « Eh bien! sire, que voulez-vous que je vous dise? d'un maçon vous avez fait un jardinier (c'était Mansart), il vous a donné un plat de « son métier ». Le roi se tut et chacun sourit; et il était vrai que ce morceau d'architecture, qui n'était rien moins qu'une fontaine et qui la voulait être, était fort déplacé dans un jardin. Un mois avant sa mort, le roi, qui aimait à le voir et à le faire causer, le mena dans ses jardins, et à cause de son grand âge, le fit mettre dans une chaise que des porteurs roulaient à côté de la sienne, et Le Nôtre disait là: « Ah! mon pauvre père, si tu vivais et que tu pusses voir un pauvre jardinier comme moi, ton fils, se promener en chaise à côté du plus grand roi du monde, rien ne manquerait à ma joie. » Il était intendant des bâtiments et logeait aux Tuileries, dont il avait soin du jardin, qui est de lui, et du palais. Tout ce qu'il a fait est encore fort au-dessus de tout ce qui a été fait depuis, quelque soin qu'on ait pris de l'imiter et de travailler d'après lui le plus qu'il a été possible. Il disait des parterres qu'ils n'étaient bons que pour les nourrices qui, ne pouvant quitter leurs enfants, s'y promenaient des yeux et les admiraient du deuxième étage. Il y excellait néanmoins comme dans toutes les parties des jardins, mais il n'en faisait

aucune estime, et il avait raison, car c'est où on ne se promène jamais.

LE TESTAMENT DE CHARLES II

Dès que le roi d'Espagne fut expiré, il fut question d'ouvrir son testament. Le conseil d'Etat s'assembla, et tous les grands d'Espagne qui se trouvèrent à Madrid y entrèrent. La curiosité de la grandeur d'un événement si rare, et qui intéressait tant de millions d'hommes, attira tout Madrid au palais, en sorte qu'on étouffait dans les pièces voisines de celle où les grands et le conseil ouvraient le testament. Tous les ministres étrangers en assiégeaient la porte. C'était à qui saurait le premier le choix du roi qui venait de mourir, pour en informer sa cour le premier. Blécourt était là comme les autres sans savoir rien plus qu'eux, et le comte d'Harrach, ambassadeur de l'empereur, qui espérait tout, et qui comptait sur le testament en faveur de l'archiduc, était vis-à-vis la porte et tout proche avec un air triomphant. Cela dura assez longtemps pour exciter l'impatience. Enfin la porte s'ouvrit et se referma. Le duc d'Abrantès, qui était un homme de beaucoup d'esprit, plaisant, mais à craindre, voulut se donner le plaisir d'annoncer le choix du successeur, sitôt qu'il eut vu tous les grands et le conseil y acquiescer et prendre leurs résolutions en conséquence. Il se trouva investi aussitôt qu'il parut. Il jeta les yeux de tous côtés en gardant gravement le silence. Blécourt s'avança, il le regarda bien fixement, puis, tournant la tête, fit semblant de chercher ce qu'il avait presque devant lui. Cette action surprit Blécourt et fut interprétée mauvaise pour la France; puis tout à coup, faisant comme s'il n'avait pas aperçu le comte d'Harrach et qu'il s'offrît premièrement à sa vue, il prit un

air de joie, lui saute au cou, et lui dit en espagnol, fort haut: « Monsieur, c'est avec beaucoup de plaisir... » et faisant une pause pour l'embrasser mieux, ajouta : « Oui, Monsieur, c'est avec une extrême joie que pour toute ma vie .. » et redoublant d'embrassades pour s'arrêter encore, puis acheva : « et avec le plus grand contentement que je me sépare de vous et prends congé de la très-auguste maison d'Autriche ; » puis perce la foule, chacun courant après pour savoir qui était le successeur. L'étonnement et l'indignation du comte d'Harrach lui fermèrent entièrement la bouche, mais parurent sur son visage dans toute leur étendue. Il demeura là encore quelques moments ; il laissa des gens à lui pour lui venir dire des nouvelles à la sortie du conseil, et s'alla enfermer chez lui dans une confusion d'autant plus grande qu'il avait été la dupe des accolades et de la cruelle tromperie du compliment du duc d'Abrantès.

Blécourt, de son côté, n'en demanda pas davantage. Il courut chez lui écrire pour dépêcher son courrier. Comme il était après, Ubilla lui envoya un extrait du testament qu'il tenait tout prêt, et que Blécourt n'eut qu'à mettre dans son paquet. Harcourt, qui était à Bayonne, avait ordre d'ouvrir tous les paquets du roi, afin d'agir suivant les nouvelles, sans perdre le temps à attendre les ordres de la cour qu'il avait d'avance pour tous les cas prévus. Le courrier de Blécourt arriva malade à Bayonne, de sorte qu'Harcourt en prit occasion d'en dépêcher un à lui avec ordre de rendre à son ami Barbezieux les quatre mots qu'il écrivit tant au roi qu'à lui, avant que de porter le paquet de Blécourt à Torcy. Ce fut une galanterie qu'il fit à Barbezieux pour le faire porteur de cette grande nouvelle. Barbezieux la reçut, et sur-le-champ la porta au roi, qui était lors au conseil de finance, le mardi matin 9 novembre.

Le roi, qui devait aller tirer, contremanda la chasse, dîna à l'ordinaire au petit couvert sans rien montrer sur son visage, déclara la mort du roi d'Espagne, qu'il draperait ;

ajouta qu'il n'y aurait de tout l'hiver ni appartement, ni comédies ni aucuns divertissements à la cour, et, quand il fut rentré dans son cabinet, il manda aux ministres de se trouver à trois heures chez Mme de Maintenon. Monseigneur était revenu de courre le loup ; il se trouva aussi à trois heures chez Mme de Maintenon. Le conseil y dura jusqu'après sept heures, en suite dequoi le roi y travailla jusqu'à dix avec Torcy et Barbezieux ensemble. Mme de Maintenon avait toujours été présente au conseil, et le fut encore au travail qui le suivit. Le lendemain mercredi, il y eut conseil d'Etat le matin chez le roi à l'ordinaire, et au retour de la chasse il en tint un autre comme la veille chez Mme de Maintenon, depuis six heures du soir jusqu'à près de dix. Quelque accoutumé qu'on fût à la cour à la faveur de Mme de Maintenon, on ne l'était pas à la voir entrer publiquement dans les affaires et la surprise fut extrême de voir assembler deux conseils en forme chez elle et pour la plus grande et la plus importante délibération qui de tout ce long règne et de beaucoup d'autres eût été mise sur le tapis.

Le roi, Monseigneur, le chancelier, le duc de Beauvilliers et Torcy, et il n'y avait lors point d'autres ministres d'Etat que ces trois derniers, furent les seuls qui délibérèrent sur cette grande affaire, et Mme de Maintenon, avec eux, qui se taisait par modestie, et que le roi força de dire son avis après que tous eurent opiné, excepté lui. Ils furent partagés : deux pour s'en tenir au traité de partage, deux pour accepter le testament.

Les premiers soutenaient que la foi y était engagée, qu'il n'y avait point de comparaison entre l'accroissement de la puissance et d'Etats unis à la couronne, d'États contigus et aussi nécessaires que la Lorraine, aussi importants que le Guipuscoa pour être une clef de l'Espagne, aussi utiles au commerce que les places de Toscane, Naples et Sicile; et la grandeur particulière d'un fils de France, dont tout au plus loin la première postérité devenue espagnole par son intérêt,

et par ne connaître autre chose que l'Espagne, se montrerait aussi jalouse de la puissance de la France que les rois d'Espagne autrichiens. Qu'en acceptant le testament il fallait compter sur une longue et sanglante guerre, par l'injure de la rupture du traité de partage, et par l'intérêt de toute l'Europe à s'opposer à un colosse tel qu'allait devenir la France pour un temps, si on lui laissait recueillir une succession aussi vaste. Que la France épuisée d'une longue suite de guerres, et qui n'avait pas eu loisir de respirer depuis la paix de Ryswick, était hors d'état de s'y exposer; que l'Espagne l'était aussi de longue main; qu'en l'acceptant tout le faix tombait sur la France, qui, dans l'impuissance de soutenir le poids de tout ce qui s'allait unir contre elle, aurait encore l'Espagne à supporter. Que c'était un enchaînement dont on n'osait prévoir les suites, mais qui en gros se montraient telles que toute la prudence humaine semblait conseiller de ne s'y pas commettre. Qu'en se tenant au traité de partage la France se conciliait toute l'Europe par cette foi maintenue, et par ce grand exemple de modération, elle qui n'avait eu toute l'Europe sur les bras que par la persuasion, où sa conduite avait donné crédit, des calomnies semées avec tant de succès qu'elle voulait tout envahir, et monter peu à peu à la monarchie universelle tant reprochée autrefois à la maison d'Autriche, dont l'acceptation du testament ne laisserait plus douter, comme en étant un degré bien avancé. Que, se tenant au traité de partage, elle s'attirerait la confiance de toute l'Europe dont elle deviendrait la dictatrice, ce qu'elle ne pouvait espérer de ses armes, et que l'intérieur du royaume, rétabli par une longue paix, augmenté aux dépens de l'Espagne avec la clef du côté le plus jaloux et le plus nu de ce royaume, et celle de tout le commerce du Levant, enfin l'arrondissement si nécessaire de la Lorraine, qui réunit les Evêchés, l'Alsace et la Franche-Comté, et délivre la Champagne qui n'a point de frontières, formerait un État si puissant qu'il serait à l'ave-

nir la terreur ou le refuge de tous les autres, et en situation assurée de faire tourner à son gré toutes les affaires générales de l'Europe. Torcy ouvrit cet avis pour balancer et sans conclure, et le duc de Beauvilliers le soutint puissamment.

Le chancelier, qui, pendant toute cette déduction, s'était uniquement appliqué à démêler l'inclination du roi, et qui crut l'avoir enfin pénétrée, parla ensuite. Il établit d'abord qu'il était au choix du roi de laisser brancher une seconde fois la maison d'Autriche à fort peu de puissance près de ce qu'elle avait été depuis Philippe II, et dont on avait vivement éprouvé la force et la puissance, ou de prendre le même avantage pour la sienne ; que cet avantage se trouvait fort supérieur à celui dont la maison d'Autriche avait tiré de si grands avantages, par la différence de la séparation des Etats des deux branches qui ne se pouvaient secourir que par des diversions de concert, et qui étaient coupés par des Etats étrangers. Que l'une des deux n'avait ni mer ni commerce, que sa puissance n'était qu'usurpation qui avait toujours trouvé de la contradiction dans son propre sein, et souvent des révoltes ouvertes, et dans ce vaste pays d'Allemagne où les diètes avaient palpité tant qu'elles avaient pu, et où on avait pu sans messéance fomenter les mécontentements par l'ancienne alliance de la France avec le corps germanique, dont l'éloignement de l'Espagne ne recevait de secours que difficilement, sans compter les inquiétudes de la part des Turcs, dont les armes avaient souvent rendu celles des empereurs inutiles à l'Espagne. Que les pays héréditaires, dont l'empereur pouvait disposer comme du sien, ne pouvaient entrer en comparaison avec les moindres provinces de France. Que ce dernier royaume, le plus étendu, le plus abondant, et le plus puissant de tous ceux de l'Europe, chaque Etat considéré à part, avait l'avantage de ne dépendre de l'avis de qui que ce soit, et de se remuer tout entier à la seule volonté de son roi, ce qui en rendait

les mouvements parfaitement secrets et tout à fait rapides, et celui encore d'être contigu d'une mer à l'autre à l'Espagne, et de plus par les deux mers d'avoir deux commerces et une marine, et d'être en état de protéger celle d'Espagne, et de profiter à l'avenir de son union avec elle pour le commerce des Indes; par conséquent, de recueillir des fruits de cette union bien plus continuels, plus grands, plus certains que n'avait pu faire la maison d'Autriche, qui, loin de pouvoir compter mutuellement sur des secours précis, s'était souvent trouvée embarrassée à faire passer ses simples courriers d'une branche à l'autre, au lieu que la France et l'Espagne, par leur contiguïté, ne faisaient, pour toutes ces importantes commodités, qu'une seule et même province, et pouvait agir en tous temps à l'insu de tous ses voisins; que ces avantages ne se trouvaient balancés que par ceux de l'acquisition de la Lorraine, commode et importante à la vérité, mais dont la possession n'augmenterait en rien le poids de la France dans les affaires générales, tandis qu'unie avec l'Espagne elle serait toujours prépondérante et très supérieure à la plupart des puissances unies en alliance, dont les divers intérêts ne pouvaient rendre ces unions durables comme celui des frères et de la même maison. Que d'ailleurs en se mettant à titre de nécessité au-dessus du scrupule de l'occupation de la Lorraine désarmée, démantelée, enclavée comme elle était, ne l'avoir pas était le plus petit inconvénient du monde, puisqu'on s'en saisirait toujours au premier mouvement de guerre, comme on avait fait depuis si longtemps, qu'en ces occasions on ne s'apercevait pas de différence entre elle et une province ou royaume.

A l'égard de Naples, Sicile, et des places de la côte de Toscane, il n'y avait qu'à ouvrir les histoires pour voir combien souvent nos rois en avaient été les maîtres; et avec ces États de celui de Milan, de Gênes et d'autres petits d'Italie, et avec quelle désastreuse et rapide facilité ils les

avaient toujours perdus. Que le traité de partage avait été accepté faute de pouvoir espérer mieux dès qu'on ne voulait pas se jeter dans les conquêtes; mais qu'en l'acceptant ç'aurait été se tromper de méconnaître l'inimitié de tant d'années de l'habile main qui l'avait dressé pour nous donner des noms sans nous donner de choses, ou plutôt des choses impossibles à conserver par leur éloignement et leur épuisement, et qui ne seraient bonnes qu'à consumer notre argent et partager nos forces, et à nous tenir dans une contrainte et une brassière perpétuelles. Que, pour le Guipuscoa, c'était un leurre de le prendre pour une clef d'Espagne; qu'il n'en fallait qu'appeler à nous-mêmes qui avions été plus de trente ans en guerre avec l'Espagne, et toujours en état de prendre les places et les ports de cette province, puisque le roi avait bien conquis celles de Flandre, de la Meuse, et du Rhin. Mais que la stérilité affreuse d'un vaste pays, et la difficulté des Pyrénées avaient toujours détourné la guerre de ce côté-là, et permis même dans leur plus fort une sorte de commerce entre les deux frontières sous prétexte de tolérance, sans qu'il s'y fût jamais commis aucune hostilité. Qu'enfin les places de la côte de Toscane seraient toujours en prise du souverain du Milanais qui pouvait faire ses préparatifs à son aise et en secret, tomber dessus subitement et de plain-pied, et s'en être emparé avant l'arrivée d'un secours par mer qui ne pouvait partir que des ports de Provence. Que pour ce qui était du danger d'avoir les rois d'Espagne français pour ennemis, comme ceux de la maison d'Autriche, cette identité ne pouvait jamais avoir lieu, puisqu'au moins, n'étant pas de cette maison, mais de celle de France, tout ce qui ne serait pas l'intérêt même d'Espagne ne serait jamais le leur, comme au contraire, dès qu'il y aurait identité de maison, il y aurait identité d'intérêts, dont, pour ne parler maintenant que de l'extérieur, l'abaissement de l'empereur et la diminution du commerce et de l'accroissement des colonies

des Anglais et des Hollandais aux Indes ferait toujours un tel intérêt commun qu'il dominerait tous les autres. Que, pour l'intérieur, il n'y avait qu'à prendre exemple sur la maison d'Autriche, que rien n'avait pu diviser depuis Charles-Quint, quoique si souvent pleine de *riottes* (1) domestiques. Que le désir de s'étendre en Flandre était un point que le moindre grain de sagesse et de politique ferait toujours céder à tout ce que l'union de deux si puissantes monarchies et si contiguës partout pouvait opérer, qui n'allait à rien moins pour la nôtre qu'à s'enrichir par le commerce des Indes, et pour toutes les deux à donner le branle, le poids et, avec le temps, le ton à toutes les affaires de l'Europe ; que cet intérêt était si grand et si palpable, et les occasions de division entre les deux rois de même sang si médiocres en eux-mêmes et si anéanties en comparaison de ceux-là, qu'il n'y avait point de division raisonnable à en craindre. Qu'il y avait à espérer que le roi vivrait assez longtemps non seulement pour l'établir, et Monseigneur, après lui, entre ses deux fils, qu'il n'y avait pas moins lieu d'en espérer la continuation dans les deux frères si unis et si affermis de longue main dans ces principes, qu'ils feraient passer aux cousins germains, ce qui montrait déjà une longue suite d'années ; qu'enfin, si le malheur venait assez à surmonter toute raison pour faire naître des guerres, il fallait toujours qu'il y eût un roi d'Espagne, et qu'une guerre se pousserait moins et se terminerait toujours plus aisément et plus heureusement avec un roi de même sang, qu'avec un étranger et de la maison d'Autriche.

Après cet exposé, le chancelier vint à ce qui regardait la rupture du traité de partage. Après en avoir remis le frauduleux, le captieux, le dangereux, il prétendit que la face des choses, entièrement changée du temps auquel il avait

(1) Disputes.

été signé, mettait de plein droit le roi en liberté, sans pouvoir être accusé de manquer de foi ; que par ce traité il ne s'était engagé qu'à ce qu'il portait ; qu'on n'y trouverait point de stipulation d'aucun refus de ce qui serait donné par la volonté du roi d'Espagne, et volonté pure, sans sol licitation, et même à l'insu du roi, et de ce qui serait offert par le vœu universel de tous les seigneurs et les peuples d'Espagne, que le premier était arrivé, que le second allait suivre, selon toute apparence ; que le refuser contre tout intérêt, comme il croyait l'avoir démontré, attirerait moins la confiance avec qui le traité de partage avait été signé, que leur mépris, que la persuasion d'une impuissance qui les enhardirait à essayer de dépouiller bientôt la France de ce qui ne lui avait été donné en distance si éloignée et de si fâcheuse garde, que pour le lui ôter à la première occasion ; et que, bien loin de devenir la dictatrice de l'Europe par une modération si étrange et que nulle équité ne prétextait, la France acquerrait une réputation de pusillanimité qui serait attribuée aux dangers de la dernière guerre et à l'exténuation qui lui en serait restée, et qu'elle deviendrait la risée de ses faux amis avec bien plus de raison que Louis XII et François Ier ne l'avaient été de Ferdinand le Catholique, de Charles-Quint, des papes et des Vénitiens, par leur rare attachement à leur foi et à leurs paroles positives, desquelles ici il n'y a rien qui puisse être pris en la moindre parité ; enfin qu'il convenait qu'une si riche concession ne se recueillerait pas sans guerre, mais qu'il fallait lui accorder aussi que l'empereur ne souffrirait pas plus paisiblement l'exécution du traité de partage que celle du testament; que jamais il n'avait voulu y consentir, qu'il avait tout tenté pour s'y opposer, qu'il n'était occupé qu'à des levées et à des alliances ; que, guerre pour guerre, il valait mieux la faire à mains garnies et ne pas se montrer à la face de l'univers indigne de la plus haute fortune et la moins imaginée.

Ces deux avis, dont je ne donne ici que le précis, furent beaucoup plus étendus de part et d'autre, et fort disputés par force répliques des deux côtés. Monseigneur, tout noyé qu'il fût dans la graisse et dans l'apathie, parut un autre homme dans tous ces deux conseils, à la grande surprise du roi et des assistants. Quand ce fut à lui de parler, les ripostes finies, il s'expliqua avec force pour l'acceptation du testament, et reprit une partie des meilleures raisons du chancelier. Puis, se tournant vers le roi d'un air respectueux, mais ferme, il lui dit qu'après avoir dit son avis comme les autres, il prenait la liberté de lui demander son héritage, puisqu'il était en état de l'accepter; que la monarchie d'Espagne était le bien de la reine sa mère, par conséquent le sien, et pour la tranquillité de l'Europe celui de son second fils, à qui il le cédait de tout son cœur, mais qu'il n'en quitterait pas un seul pouce de terre à nul autre; que sa demande était juste et conforme à l'honneur du roi, et à l'intérêt et à la grandeur de sa couronne, et qu'il espérait bien aussi qu'elle ne lui serait pas refusée. Cela dit d'un visage enflammé surprit à l'excès. Le roi l'écouta fort attentivement, puis dit à M^me^ de Maintenon: « Et vous, Madame, que dites-vous sur tout ceci? » Elle à faire la modeste; mais enfin, pressée et même commandée, elle dit deux mots d'un bienséant embarras, puis en peu de paroles se mit sur les louanges de Monseigneur, qu'elle craignait et n'aimait guère, ni lui elle, et fut enfin d'avis d'accepter le testament.

Le roi conclut sans s'ouvrir. Il dit qu'il avait tout bien ouï, et compris tout ce qui avait été dit de part et d'autre; qu'il y avait de grandes raisons des deux côtés, que l'affaire méritait de dormir dessus et d'attendre vingt-quatre heures ce qui pourrait venir d'Espagne, et si les Espagnols seraient du même avis que leur roi. Il congédia le conseil, à qui il ordonna de se retrouver le lendemain au soir au même lieu, et finit sa journée, comme on l'a dit, entre

Mme de Maintenon, Torcy, qu'il fit rester, et Barbezieux, qu'il envoya chercher...

Le lundi 15 novembre, le roi partit de Fontainebleau entre neuf et dix heures, n'ayant dans son carrosse que Mgr le duc de Bourgogne, Mme la duchesse de Bourgogne, Mme la princesse de Conti, et la duchesse du Lude, mangea un morceau sans en sortir, et arriva à Versailles sur les quatre heures. Monseigneur alla dîner à Meudon pour y demeurer quelques jours, et Monsieur et Madame à Paris. En chemin, l'ambassadeur d'Espagne reçut un courrier avec de nouveaux ordres et de nouveaux empressements pour demander M. le duc d'Anjou. La cour se trouva fort grosse à Versailles, que la curiosité y avait rassemblée dès le jour même de l'arrivée du roi.

Le lendemain, mardi 16 novembre, le roi, au sortir de son lever, fit entrer l'ambassadeur d'Espagne dans son cabinet, où M. le duc d'Anjou s'était rendu par les derrières. Le roi, le lui montrant, lui dit qu'il le pouvait saluer comme son roi. Aussitôt il se jeta à genoux à la manière espagnole, et lui fit un assez long compliment en cette langue. Le roi lui dit qu'il ne l'entendait pas encore, et que c'était à lui à répondre pour son petit-fils. Tout aussitôt après, le roi fit, contre toute coutume, ouvrir les deux battants de la porte de son cabinet, et commanda à tout le monde qui était là presque en foule d'entrer; puis, passant majestueusement les yeux sur la nombreuse compagnie : « Messieurs, leur dit-il en montrant le duc d'Anjou, voilà le roi d'Espagne. La naissance l'appelait à cette couronne, le feu roi aussi par son testament, toute la nation l'a souhaité et me l'a demandé instamment; c'était l'ordre du ciel : je l'ai accordé avec plaisir. » Et se tournant à son petit-fils: « Soyez bon Espagnol, c'est présentement votre premier devoir, mais souvenez-vous que vous êtes né Français, pour entretenir l'union entre les deux nations; c'est le moyen de les rendre heureuses et de conserver la paix de l'Europe. »

FORTE PRISE DU ROI ET DE MONSIEUR
MORT DE MONSIEUR

D'autres peines d'esprit le tourmentaient encore (1). Il avait depuis quelque temps un confesseur qui, bien que jésuite, le tenait de plus court qu'il pouvait ; c'était un gentilhomme de bon lieu et de Bretagne, qui s'appelait le P. du Trévoux. Il lui retrancha, non seulement d'étranges plaisirs, mais beaucoup de ceux qu'il se croyait permis, pour pénitence de sa vie passée. Il lui représentait fort souvent qu'il ne se voulait pas damner pour lui, et que si sa conduite lui paraissait trop dure, il n'aurait nul déplaisir de lui voir prendre un autre confesseur. A cela il ajoutait qu'il prît bien garde à lui, qu'il était vieux, usé de débauche, gras, court de cou, et que, selon toute apparence, il mourrait d'apoplexie, et bientôt. C'étaient là d'épouvantables paroles pour un prince le plus voluptueux et le plus attaché à la vie qu'on eût vu de longtemps, qui l'avait toujours passée dans la plus molle oisiveté, et qui était le plus incapable par nature d'aucune application, d'aucune lecture sérieuse, ni de rentrer en lui-même. Il craignait le diable, il se souvenait que son précédent confesseur n'avait pas voulu mourir dans cet emploi et qu'avant sa mort il lui avait tenu les mêmes discours. L'impression qu'ils lui firent le força de rentrer un peu en lui-même, et de vivre d'une manière qui depuis quelque temps pouvait passer pour serrée à son égard. Il faisait à reprises beaucoup de prières, obéissant à son confesseur, lui rendait compte de la conduite qu'il lui avait prescrite sur son jeu, sur ses autres dépenses, et sur bien d'autres choses, souf-

(1) Monsieur, frère du Roi.

frait avec patience ses fréquents entretiens, et y réfléchissait beaucoup. Il en devint triste, abattu, et parla moins qu'à l'ordinaire, c'est-à-dire encore comme trois ou quatre femmes, en sorte que tout le monde s'aperçut bientôt de ce grand changement. C'en était bien à la fois que ces peines intérieures, et les extérieures du côté du roi, pour un homme aussi faible que Monsieur, et aussi nouveau à se contraindre, à être fâché et à le soutenir ; et il était difficile que cela ne fît bientôt une grande révolution dans un corps aussi plein et aussi grand mangeur, non seulement à ses repas, mais presque toute la journée.

Le mercredi 8 juin, Monsieur vint de Saint-Cloud dîner avec le roi à Marly, et, à son ordinaire, entra dans son cabinet lorsque le conseil d'Etat en sortit. Il trouva le roi chagrin de ceux que M. de Chartres donnait exprès à sa fille, ne pouvant se prendre à lui directement. Il était amoureux de Mlle de Sery, fille d'honneur de Madame, et menait cela tambour battant. Le roi prit son thème là-dessus, et fit sèchement des reproches à Monsieur de la conduite de son fils. Monsieur qui, dans la position où il était, n'avait pas besoin de ce début pour se fâcher, répondit avec aigreur que les pères qui avaient mené de certaines vies avaient peu de grâce et d'autorité à reprendre leurs enfants. Le roi, qui sentit le poids de la réponse, se rabattit sur la patience de sa fille, et qu'au moins devait-on éloigner de tels objets de ses yeux. Monsieur, dont la gourmette était rompue, le fit souvenir, d'une manière piquante, des façons qu'il avait eues pour la reine avec ses maîtresses, jusqu'à leur faire faire les voyages dans son carrosse avec elle. Le roi outré renchérit, de sorte qu'ils se mirent tous deux à se parler à pleine tête.

A Marly, les quatre grands appartements en bas étaient pareils et seulement de trois pièces. La chambre du roi tenait au petit salon, et était pleine de courtisans à ces heures-là pour voir passer le roi s'allant mettre à table ; et

par de ces usages propres aux différents lieux, sans qu'on en puisse dire la cause, la porte du cabinet qui, partout ailleurs, était toujours fermée, demeurait en tout temps ouverte à Marly hors le temps du conseil, et il n'y avait dessus qu'une portière tirée que l'huissier ne faisait que lever pour y laisser entrer. A ce bruit il entra, et dit au roi qu'on l'entendait distinctement de sa chambre et Monsieur aussi, puis ressortit. L'autre cabinet du roi joignant le premier ne se fermait ni de porte ni de portière, il sortait dans l'autre petit salon, et il était retranché dans sa largeur pour la chaise percée du roi. Les valets intérieurs se tenaient toujours dans ce second cabinet, qui avaient entendu d'un bout à l'autre tout le dialogue que je viens de rapporter.

L'avis de l'huissier fit baisser le ton, mais n'arrêta pas les reproches, tellement que Monsieur, hors des gonds, dit au roi qu'en mariant son fils il lui avait promis monts et merveilles, que cependant il n'en avait pu arracher encore un gouvernement ; qu'il avait passionnément désiré de faire servir son fils pour l'éloigner de ces amourettes, et que son fils l'avait aussi fort souhaité, comme il le savait de reste, et lui en avait demandé la grâce avec instance ; que puisqu'il ne le voulait pas, il ne s'entendait point à l'empêcher de s'amuser pour se consoler. Il ajouta qu'il ne voyait que trop la vérité de ce qu'on lui avait prédit, qu'il n'aurait que le déshonneur et la honte de ce mariage sans en tirer jamais aucun profit. Le roi, de plus en plus outré de colère, lui repartit que la guerre l'obligerait bientôt à faire plusieurs retranchements ; et que, puisqu'il se montrait si peu complaisant à ses volontés, il commencerait par ceux de ses pensions avant que retrancher sur soi-même.

Là-dessus le roi fut averti que sa viande était portée. Ils sortirent un moment après pour se venir mettre à table, Monsieur d'un rouge enflammé, avec les yeux étincelants de colère. Son visage ainsi allumé fit dire à quelqu'une des

dames qui étaient à table et à quelques courtisans derrière, pour chercher à parler, que Monsieur, à le voir, avait grand besoin d'être saigné. On le disait de même à Saint-Cloud, il y avait quelque temps, il en crevait de besoin, il l'avouait même, le roi l'en avait même pressé plus d'une fois malgré leurs piques. Tancrède, son premier chirurgien, était vieux, saignait mal et l'avait manqué. Il ne voulait pas se faire saigner par lui, et pour ne point lui faire de peine il eut la bonté de ne vouloir pas être saigné par un autre, et d'en mourir. A ces propos de saignée, le roi lui en parla encore, et ajouta qu'il ne savait à quoi il tenait qu'il ne le menât dans sa chambre et qu'il ne le fît saigner tout à l'heure. Le dîner se passa à l'ordinaire et Monsieur y mangea extrêmement, comme il faisait à tous ses deux repas, sans parler du chocolat abondant du matin, et de tout ce qu'il avalait de fruits, de pâtisserie, de confitures et de toutes sortes de friandises toute la journée, dont les tables de ses cabinets et ses poches étaient toujours remplies...

...Le soir après le souper, comme le roi était encore dans son cabinet avec Monseigneur et les princesses comme à Versailles, Saint-Pierre arriva de Saint-Cloud qui demanda à parler au roi de la part de M. le duc de Chartres. On le fit entrer dans le cabinet, où il dit au roi que Monsieur avait eu une grande faiblesse en soupant, qu'il avait été saigné, qu'il était mieux, mais qu'on lui avait donné de l'émétique. Le fait était qu'il soupa à son ordinaire avec les dames qui étaient à Saint-Cloud. Vers l'entremets, comme il versait d'un vin de liqueur à Mme de Bouillon, on s'aperçut qu'il balbutiait et qu'il montrait quelque chose de la main. Comme il lui arrivait quelquefois de leur parler espagnol, quelques dames lui demandèrent ce qu'il disait, d'autres s'écrièrent ; tout cela en un instant, et il tomba en apoplexie sur M. le duc de Chartres qui le retint. On l'emporta dans le fonds de son appartement, on le secoua, on le promena, on le saigna beaucoup, on lui donna

force émétique, sans en tirer presque aucun signe de vie.

A cette nouvelle, le roi, qui pour de riens accourait chez Monsieur, passa chez Mme de Maintenon qu'il fit éveiller; il fut un quart d'heure avec elle, puis sur le minuit rentrant chez lui, il commanda ses carrosses tout prêts, et ordonna au marquis de Gesvres d'aller à Saint-Cloud et, si Monsieur était plus mal, de revenir l'éveiller pour y aller, et se coucha. Outre la situation en laquelle ils se trouvaient ensemble, je pense que le roi soupçonna quelque artifice pour sortir de ce qui s'était passé entre eux, qu'il alla en consulter M de Maintenon, et qu'il aima mieux manquer à toute bienséance que de hasarder d'en être la dupe. Mme de Maintenon n'aimait pas Monsieur ; elle le craignait. Il lui rendait peu de devoirs, et avec toute sa timidité et sa plus que déférence, il lui était échappé des traits sur elle plus d'une fois avec le roi, qui marquaient son mépris, et la honte qu'il avait de l'opinion publique. Elle n'était donc pas pressée de porter le roi à lui rendre, et moins encore de lui conseiller de voyager la nuit, de ne se point coucher, et d'être témoin d'un aussi triste spectacle et si propre à toucher et à faire rentrer en soi-même ; et qu'elle espéra que, si la chose allait vite, le roi se l'épargnerait ainsi.

Un moment après que le roi fut au lit, arriva un page de Monsieur. Il dit au roi que Monsieur était mieux, et qu'il venait demander à M. le prince de Conti de l'eau de Schaffouse, qui est excellente pour les apoplexies. Une heure et demie après que le roi fut couché, Longueville arriva de la part de M. le duc de Chartres, qui éveilla le roi, et qui lui dit que l'émétique ne faisait aucun effet, et que Monsieur était fort mal. Le roi se leva, partit et trouva le marquis de Gesvres en chemin qui l'allait avertir ; il l'arrêta et lui dit les mêmes nouvelles. On peut juger quelle rumeur et quel désordre cette nuit à Marly, et quelle horreur à Saint-Cloud, ce palais des délices. Tout ce qui était à Marly courut comme il put à Saint-Cloud ; on s'embar-

quait avec les plus tôt prêts ; et chacun, hommes et femmes, se jetaient et s'entassaient dans les carrosses sans choix et sans façon. Monseigneur alla chez Mme la Duchesse. Il fut si frappé, par rapport à l'état duquel il ne faisait que sortir, que ce fut tout ce que put faire un écuyer de Mme la Duchesse, qui se trouva là, de le traîner et de le porter presque et tout tremblant dans le carrosse. Le roi arriva à Saint-Cloud avant trois heures du matin. Monsieur n'avait pas eu un moment de connaissance depuis qu'il s'était trouvé mal. Il n'eut qu'un rayon d'un instant, tandis que sur le matin le P. du Trévoux était allé dire la messe, et ce rayon même ne revint pas.

Les spectacles les plus horribles ont souvent des instants de contrastes ridicules. Le P. du Trévoux revint et criait à Monsieur: « Monsieur, ne connaissez-vous pas votre confesseur ? Ne connaissez-vous pas le bon petit père du Trévoux qui vous parle ? » et fit rire assez indécemment les moins affligés.

Le roi le parut beaucoup ; naturellement il pleurait aisément, il était tout en larmes. Il n'avait jamais eu lieu que d'aimer Monsieur tendrement; quoique mal ensemble depuis deux mois, ces tristes moments rappellent toute la tendresse; peut-être se reprochait-il d'avoir précipité sa mort par la scène du matin; enfin il était son cadet de deux ans, et s'était toute sa vie aussi bien porté que lui et mieux. Le roi entendit la messe à Saint-Cloud, et sur les huit heures du matin, Monseigneur étant sans aucune espérance, Mme de Maintenon et Mme la duchesse de Bourgogne l'engagèrent de n'y pas demeurer davantage, et revinrent avec lui dans son carrosse. Comme il allait partir et qu'il faisait quelques amitiés à M. de Chartres, en pleurant fort tous deux, ce jeune prince sut profiter du moment. « Eh ! sire, que deviendrai-je ? lui dit-il en lui embrassant les cuisses ; je perds Monsieur, et je sais que vous ne m'aimez point. » Le roi surpris et fort touché l'embrassa, et lui dit

tout ce qu'il put de tendre. En arrivant à Marly, il entra avec Mme la duchesse de Bourgogne chez Mme de Maintenon. Trois heures après, M. Fagon, à qui le roi avait ordonné de ne point quitter Monsieur qu'il ne fût mort ou mieux, ce qui ne pouvait arriver que par miracle, lui dit dès qu'il l'aperçut: « Eh bien! monsieur Fagon, mon frère est mort? — Oui, sire, répondit il, nul remède n'a pu agir. » Le roi pleura beaucoup. On le pressa de manger un morceau chez Mme de Maintenon, mais il voulut dîner à l'ordinaire avec les dames, et les larmes lui coulèrent souvent pendant le repas, qui fut court, après lequel il se renferma chez Mme de Maintenon jusqu'à sept heures, qu'il alla faire un tour dans ses jardins. Il travailla avec Chamillart, puis avec Pontchartrain pour le cérémonial de la mort de Monsieur, et donna là-dessus ses ordres à Desgranges, maître des cérémonies, Dreux, grand maître, étant à l'armée d'Italie. Il soupa une heure plus tôt qu'à l'ordinaire, et se coucha fort tôt après. Il avait eu sur les cinq heures la visite du roi et de la reine d'Angleterre, qui ne dura qu'un moment.

Au départ du roi la foule s'écoula de Saint-Cloud peu à peu, en sorte que Monsieur mourant, jeté sur un lit de repos dans son cabinet, demeura exposé aux marmitons et aux bas officiers, qui la plupart, par affection ou par intérêt, étaient fort affligés. Les premiers officiers et autres qui perdaient charges et pensions faisaient retentir l'air de leurs cris, tandis que toutes ces femmes qui étaient à Saint-Cloud, et qui perdaient leur considération et tout leur amusement, couraient çà et là, criant, échevelées comme des bacchantes. La duchesse de La Ferté, de la seconde fille de qui on a vu plus haut l'étrange mariage, entra dans ce cabinet, où considérant attentivement ce pauvre prince qui palpitait encore : « Pardi, s'écria-t-elle dans la profondeur de ses réflexions, voilà une fille bien mariée ! — Voilà qui est bien important aujourd'hui, lui répondit Châtillon, qui

perdait tout lui-même, que votre fille soit bien ou mal mariée ! »

Madame était cependant dans son cabinet qui n'avait jamais eu ni grande affection ni grande estime pour Monsieur, mais qui sentait sa perte et sa chute, et qui s'écriait dans sa douleur de toute sa force : « Point de couvent ! qu'on ne me parle point de couvent ! je ne veux point de couvent. » La bonne princesse n'avait pas perdu le jugement ; elle savait que, par son contrat de mariage, elle devait opter, devenant veuve, un couvent, ou l'habitation du château de Montargis. Soit qu'elle crût sortir plus aisément de l'un que de l'autre, soit que sentant combien elle avait à craindre du roi, quoiqu'elle ne sût pas encore tout, et qu'il lui eût fait les amitiés ordinaires en pareille occasion, elle eut encore plus de peur du couvent. Monsieur étant expiré, elle monta en carrosse avec ses dames, et s'en alla à Versailles, suivie de M. et de M^me^ la duchesse de Chartres, et de toutes les personnes qui étaient à eux.

Le lendemain matin, vendredi, M. de Chartres vint chez le roi, qui était au lit et qui lui parla avec beaucoup d'amitié. Il lui dit qu'il fallait désormais qu'il le regardât comme son père ; qu'il aurait soin de sa grandeur et de ses intérêts ; qu'il oubliait tous les petits sujets de chagrin qu'il avait eus contre lui ; qu'il espérait que de son côté il les oublierait aussi ; qu'il le priait que les avances d'amitié qu'il lui faisait servissent à l'attacher plus à lui, et à lui redonner son cœur comme il lui redonnait le sien. On peut juger si M. de Chartres sut bien répondre.

Après un si affreux spectacle, tant de larmes et tant de tendresse, personne ne douta que les trois jours qui restaient du voyage de Marly ne fussent extrêmement tristes ; lorsque ce même lendemain de la mort de Monsieur, des dames du palais entrant chez M^me^ de Maintenon où était le roi avec elle et M^me^ la duchesse de Bourgogne sur le midi, elles l'entendirent de la pièce où elles

se tenaient, joignant la sienne, chantant des prologues d'opéra. Un peu après, le roi, voyant Mme la duchesse de Bourgogne fort triste en un coin de la chambre, demanda avec surprise à Mme de Maintenon ce qu'elle avait pour être si mélancolique, et se mit à la réveiller, puis à jouer avec elle et quelques dames du palais qu'il fit entrer pour les amuser tous deux. Ce ne fut pas tout que ce particulier. Au sortir du dîner ordinaire, c'est-à-dire un peu après deux heures, et vingt-six heures après la mort de Monsieur, Mgr le duc de Bourgogne demanda au duc de Monfort s'il voulait jouer au brelan. « Au brelan ! s'écria Montfort dans un étonnement extrême, vous n'y songez donc pas, Monsieur est encore tout chaud ! — Pardonnez-moi, répondit le prince, j'y songe fort bien, mais le roi ne veut pas qu'on s'ennuie à Marly, m'a ordonné de faire jouer pour tout le monde, et de peur que personne ne l'osât faire le premier, d'en donner moi l'exemple. » De sorte qu'ils se mirent à faire un brelan et que le salon fut bientôt rempli de tables de jeu.

LA PRINCESSE DES URSINS

Rien n'était meilleur que ces deux choix (1) pour ces deux grandes charges, mais il y en avait un troisième à faire bien plus important, et par lequel il fallait élever et former la jeune reine. C'était celui de sa camarera mayor. Une dame de notre cour ne pouvait y convenir; une Espagnole n'était pas sûre et eût aisément rebuté la reine; on

(1) Saint-Simon vient de mentionner le choix du marquis de Castel-Rodrigo comme chargé de la conduite de la nouvelle reine en Espagne, et celui du comte de San Estevan del Puerto comme majordome-major de la nouvelle reine.

chercha un milieu et on ne trouva que la princesse des Ursins. Elle était Française, elle avait été en Espagne, elle avait passé la plus grande partie de sa vie à Rome et en Italie; elle était veuve sans enfants, elle était de la maison de La Trémoille; son mari était chef de la maison des Ursins, grands d'Espagne et prince du Soglio, et, par son âge plus avancé que celui du connétable Colonne, il était reconnu le premier laïque de Rome avec de grandes distinctions. Mme des Ursins n'était pas riche depuis la mort de son mari; elle avait passé des temps assez longs en France pour être fort connue à la cour et y avoir des amis. Elle était liée d'un grand commerce d'amitié avec les deux duchesses de Savoie, et avec la reine de Portugal, sœur de la douairière. C'était le cardinal d'Estrées, leur parent proche et leur conseil, qui avait formé cette union, que les passages à Turin avaient fort entretenue, avec Mmes de Savoie; enfin ce cardinal, qui avait fait sa fortune en la mariant aussi grandement à Rome où elle était veuve de Chalais, sans bien, sans enfants et comme sans être, était demeuré depuis ce temps-là son ami intime après lui avoir été quelque chose de plus en leur jeunesse, conseilla fort ce choix, et ce qui y détermina peut-être tout à fait, c'est qu'on fut informé par lui que le cardinal Portocarrero en avait été fort amoureux à Rome, et qu'il en était demeuré depuis une grande liaison d'amitié entre eux. C'était avec lui qu'il fallait tout gouverner, et ce concert si heureusement trouvé entre lui et elle emporta son choix pour une place si importante, et d'un rapport si nécessaire et si continuel avec lui.

Elle était fille du marquis de Noirmoutiers, qui fit tant d'intrigues dans les troubles de la minorité de Louis XIV, et qui en tira un brevet de duc et le gouvernement de Charleville et du Mont-Olympe. Sa mère était une Aubry, d'une famille riche de Paris. Elle épousa en 1659 Adrien-Blaise de Talleyrand, qui se faisait appeler le prince de Chalais,

mais sans rang ni prétention quelconque. Son fameux duel avec un cadet de Noirmoutiers, Flamarens et le frère aîné de M. de Montespan contre Argenlieu, les deux La Frette et le chevalier de Saint-Aignan, frère du duc de Beauvilliers, obligea Chalais aussitôt après, et c'était en 1663, de sortir du royaume; et sa femme le suivit en Espagne et de là par mer en Italie, où il mourut sans enfants en février 1670 auprès de Venise, en allant trouver sa femme, qui l'attendait à Rome. Dans ce désastre, les cardinaux de Bouillon et d'Estrées prirent soin d'elle; le reste on l'a vu épars dans ces Mémoires.

L'âge et la santé convenaient, et la figure aussi. C'était une femme plutôt grande que petite, brune avec des yeux bleus qui disaient sans cesse tout ce qui lui plaisait, avec une taille parfaite, une belle gorge, et un visage qui, sans beauté, était charmant; l'aïr extrêmement noble, quelque chose de majestueux en tout son maintien, et des grâces si naturelles et si continuelles en tout, jusque dans les choses les plus petites et les plus indifférentes, que je n'ai jamais vu personne en approcher, soit dans le corps, soit dans l'esprit, dont elle avait infiniment et de toutes les sortes; flatteuse, caressante, insinuante, mesurée, voulant plaire pour plaire, et avec des charmes dont il n'était pas possible de se défendre, quand elle voulait gagner et séduire; avec cela un air qui avec de la grandeur attirait au lieu d'effaroucher, une conversation délicieuse, intarissable et d'ailleurs fort amusante par tout ce qu'elle avait vu et connu de pays et de personnes, une voix et un parler extrêmement agréables, avec un air de douceur; elle avait aussi beaucoup lu, et elle était personne à beaucoup de réflexion. Un grand choix des meilleures compagnies, un grand usage de les tenir, et même une cour, une grande politesse, mais avec une grande distinction, et surtout une grande attention à ne s'avancer qu'avec dignité et discrétion. D'ailleurs la personne du monde la plus propre à l'intrigue, et qui y avait

passé sa vie à Rome par son goût; beaucoup d'ambition, mais de ces ambitions vastes, fort au-dessus de son sexe, et de l'ambition ordinaire des hommes, et un désir pareil d'être et de gouverner. C'était encore la personne du monde qui avait le plus de finesse dans l'esprit, sans que cela parût jamais, et de combinaisons dans la tête, et qui avait le plus de talents pour connaître son monde et savoir par où le prendre et le mener. La galanterie et l'entêtement de sa personne fut en elle la faiblesse dominante et surnageante à tout jusque dans sa dernière vieillesse; par conséquent, des parures qui ne lui allaient plus et que d'âge en âge elle poussa toujours fort au delà du sien; dans le fond haute, fière, allant à ses fins sans trop s'embarrasser des moyens, mais tant qu'elle pouvait sous une écorce honnête; naturellement assez bonne et obligeante en général, mais qui ne voulait rien à demi, et que ses amis fussent à elle sans réserve; aussi était-elle ardente et excellente amie, et d'une amitié que les temps ni les absences n'affaiblissaient point, et conséquemment cruelle et implacable ennemie, et suivant sa haine jusqu'aux enfers; enfin, un tour unique dans sa grâce, son art et sa justesse, et une éloquence simple et naturelle en tout ce qu'elle disait, qui gagnait au lieu de rebuter par son arrangement, tellement qu'elle disait tout ce qu'elle voulait et comme elle le voulait dire, et jamais mot ni signe le plus léger de ce qu'elle ne voulait pas; fort secrète pour elle et fort sûre pour ses amis, avec une agréable gaieté qui n'avait rien que de convenable, une extrême décence en tout l'extérieur, et jusque dans les intérieurs même qui en comportent le moins, avec une égalité d'humeur qui en tout temps et en toute affaire la laissait toujours maîtresse d'elle-même. Telle était cette femme célèbre qui a si longtemps et si publiquement gouverné la cour et toute la monarchie d'Espagne, et qui a fait tant de bruit dans le monde par son règne et par sa chute, que j'ai cru me devoir étendre pour la faire connaître et

en donner l'idée qu'on en doit avoir pour s'en former une qui soit véritable.

CARACTÈRE DU MARÉCHAL DE VILLARS

Cet enfant de la fortune va si continuellement faire désormais un personnage si considérable qu'il est à propos de le faire connaître. J'ai parlé de sa naissance à propos de son père : on y a vu que ce n'est pas un fonds sur lequel il pût bâtir. Le bonheur et un bonheur inouï y suppléa pendant toute sa longue vie. C'était un assez grand homme, brun, bien fait, devenu gros en vieillissant, sans en être appesanti, avec une physionomie vive, ouverte, sortante, et véritablement un peu folle, à quoi la contenance et les gestes répondaient. Une ambition démesurée qui ne s'arrêtait pas pour les moyens; une grande opinion de soi, qu'il n'a jamais guère communiquée qu'au roi; une galanterie dont l'écorce était toujours romanesque; grande bassesse et grande souplesse auprès de qui le pouvait servir, étant lui-même incapable d'aimer ni de servir personne, ni d'aucune sorte de reconnaissance. Une valeur brillante, une grande activité, une audace sans pareille, une effronterie qui soutenait tout et ne s'arrêtait pour rien, avec une fanfaronnerie poussée aux derniers excès et qui ne le quittait jamais. Assez d'esprit pour imposer aux sots par sa propre confiance; de la facilité à parler, mais avec une abondance et une continuité d'autant plus rebutante que c'était toujours avec l'art de revenir à soi, de se vanter, de se louer, d'avoir tout prévu, tout conseillé, tout fait, sans jamais, tant qu'il put, en laisser de part à personne. Sous une magnificence de Gascon, une avarice extrême, une avidité de harpie, qui lui a valu des monts d'or pillés à la guerre, et quand il vint

à la tête des armées, pillés haut à la main et en faisant lui-même des plaisanteries, sans pudeur d'y employer des détachement exprès, et de diriger à cette fin les mouvements de son armée. Incapable d'aucun détail de subsistance, de convoi, de fourrage, de marche qu'il abandonnait à qui de ses officiers généraux en voulait prendre la peine ; mais s'en donnant toujours l'honneur. Son adresse consistait à faire valoir les moindres choses et tous les hasards. Les compliments suppléaient chez lui à tout. Mais il n'en fallait rien attendre de plus solide. Lui-même n'était rien moins. Toujours occupé de futilités quand il n'en était pas arraché par la nécessité imminente des affaires. C'était un répertoire de romans, de comédies et d'opéras dont il citait à tout propos des bribes, même aux conférences les plus sérieuses. Il ne bougea tant qu'il put des spectacles avec une indécence de filles de ces lieux et du commerce de leur vie et de leurs galants qu'il poussa publiquement jusqu'à sa dernière vieillesse, déshonorée publiquement par ses honteux propos.

Son ignorance, et s'il en faut dire le mot, son ineptie en affaires, était inconcevable dans un homme qui y fut si grandement et si longtemps employé ; il s'égarait et ne se retrouvait plus ; la conception manquait, il y disait tout le contraire de ce qu'on voyait qu'il voulait dire. J'en suis demeuré souvent dans le plus profond étonnement et obligé à le remettre et à parler pour lui plusieurs fois, depuis que je fus avec lui dans les affaires pendant la régence ; aucune, tant qu'il lui était possible, ne le détournait du jeu qu'il aimait, parce qu'il y avait toujours été heureux et y avait gagné très gros, ni des spectacles. Il n'était occupé que de se maintenir en autorité et laisser faire tout ce qu'il aurait dû faire ou voir lui-même. Un tel homme n'était guère aimable, aussi n'eut-il jamais ni amis ni créatures, et jamais homme ne séjourna dans de si grands emplois avec moins de considération.

Le nom qu'un infatigable bonheur lui a acquis pour des temps à venir m'a souvent dégoûté de l'histoire, et j'ai trouvé une infinité de gens dans cette même réflexion. Les siens ont eu l'imprudence de laisser paraître fort tôt après lui des Mémoires qu'on ne peut méconnaître de lui ; il n'y a qu'à voir sa lettre au roi sur sa bataille de Friedlingen. Un récit embarrassé, mal écrit, sans exactitude, sans précision, expressément confus, voile tant qu'il peut le désordre qui pensa perdre son infanterie ; son ignorance de ce que fit sa cavalerie ; ne peint ni la situation, ni les mouvements, ni l'action, encore moins ce qui en fit la décision et la fin ; et ses louanges générales et universelles, qui ne louent personne en ne marquant rien de particulier de personne, données au besoin qu'il se sentait de tous, n'en peuvent flatter aucun. Ses Mémoires ont la même confusion, et s'ils ont plus de détail, c'est pour faire plus de mensonges dont il se donne sans cesse pour le héros. J'étais bien jeune, et seulement maître de camp d'un régiment de cavalerie en 1694 et les années suivantes ; mais à la première, j'étais gendre du général de l'armée, et les autres dans la plus intime confiance du maréchal de Choiseul, qui succéda à mon beau-père. C'en est assez pour avoir très distinctement vu que les vanteries de ses Mémoires sur ces campagnes-là n'ont pas seulement la moindre apparence, et que tout ce qu'il y dit de lui est un roman. J'ai su des officiers principaux qui ont servi avec lui et sous lui dans les autres campagnes qu'il raconte, que tout y est mensonge, la plupart des faits entièrement controuvés, ou avec un fondement dont tout le reste est ajusté à ses louanges, et au blâme de ceux qui y ont le plus mérité pour leur dérober le mérite et se l'approprier. Il s'y trouve même des traits dont la hardiesse pue tellement la fausseté qu'on est indigné de l'audace pour soi-même et que le héros prétendu ait osé espérer de se faire si grossièrement des dupes et des admirateurs. La soif d'en avoir l'a rendu coupable des plus

noirs larcins de la gloire des maîtres, devant qui je l'ai vu ramper, et des calomnies les plus audacieuses et les plus follement hasardées.

A l'égard de ses négociations en Bavière et à Vienne, qu'il y décrit avec de si belles couleurs, j'en ai demandé des nouvelles à M. de Torcy, à qui lors il en rendait compte, et sur les ordres et les instructions duquel il avait uniquement à se régler. Torcy m'a protesté qu'il en avait admiré le roman, que tout y est mensonge, et qu'aucun fait et aucun mot n'en est véritable; il était lors ministre et secrétaire d'Etat des affaires étrangères, par qui elles passaient toutes, et le seul qui se fût préservé de partager, ou plutôt de soumettre son département à Mme de Maintenon. Sa droiture, sa probité, sa vérité n'ont jamais été douteuses en France ni dans les pays étrangers, et sa mémoire toujours exacte et nette.

Telle a été la vanité de Villars d'avoir voulu être un héros en tout genre dans la postérité, aux dépens des mensonges et des calomnies qui font tout le tissu du roman de ses Mémoires et la folie de ceux qui se sont hâtés de les donner avant la mort des témoins des choses et des spectateurs d'un homme si merveilleux, qui, avec tout son art, son bonheur sans exemple, les plus grandes dignités et les premières places de l'Etat, n'y a jamais été qu'un comédien de campagne, et plus ordinaire encore qu'un bateleur monté sur ses tréteaux.

Tel fut en gros Villars, à qui ses succès de guerre et de cour acquerront dans la suite un grand nom dans l'histoire, quand le temps l'aura fait perdre de vue lui-même et que l'oubli aura effacé ce qui n'est guère connu qu'aux contemporains. Il se retrouvera si souvent dans la suite de ces Mémoires qu'il y aura lieu de le reconnaître à divers traits de ce portrait, plus fidèle que la gloire qu'il a dérobée, et qu'à l'exemple du roi il a transmise à la postérité, non par des médailles et des statues, il était trop avare, mais par

des tableaux dont il a tapissé sa maison, et où il n'a pas même oublié les choses les plus simples jusqu'à sa séance tenant les états de Languedoc, lorsqu'il a commandé dans cette province. Je ne dis rien du ridicule extrême de ses jalousies, et des voyages de sa femme traînée sur les frontières. Il faut voiler ces misères, mais il est triste qu'elles influent sur l'Etat et sur les plus importantes opérations de la guerre, comme la Bavière le lui reprochera à jamais.

Parmi tant et de tels défauts, il ne serait pas juste de lui nier des parties. Il en avait de capitaine. Ses projets étaient hardis, vastes, presque toujours bons, et nul autre plus propre à l'exécution et aux divers maniements des troupes, de loin pour cacher son dessein et les faire arriver juste, de près pour se poster et attaquer. Le coup d'œil, quoique bon, n'avait pas toujours une égale justesse, et dans l'action la tête était nette, mais sujette à trop d'ardeur et par là même à s'embarrasser. L'inconvénient de ses ordres était extrême, presque jamais par écrit, et toujours vagues, généraux, et sous prétexte d'estime et de confiance, avec des propos ampoulés se réservant toujours des moyens de s'attribuer tout le succès, et de jeter les mauvais sur les exécuteurs. Depuis qu'il fut arrivé à la tête des armées, son audace ne fut plus qu'en paroles. Toujours le même en valeur personnelle, mais tout différent en courage d'esprit. Etant particulier, rien de trop chaud pour briller et pour percer. Ses projets étaient quelquefois plus pour soi que pour la chose, et par là même suspects; ce qui ne fut pas depuis pour ceux dont il devait être chargé de l'exécution, qu'il n'était pas fâché de rendre douteuse aux autres, quand c'était sur ceux qu'elle devait rouler. A Friedlingen, il y allait de tout pour lui, peu à perdre, ou même à différer si le succès ne répondait pas à son audace, dans une exécution refusée par Catinat; le bâton à espérer s'il réussissait; mais quand il l'eut obtenu, le matamore fut réservé, dans la crainte des revers de fortune, laquelle il se promettait de pousser au

plus haut, et il lui a été reproché depuis, plus d'une fois, d'avoir manqué des occasions uniques, sûres et qui se présentaient d'elles-mêmes. Il se sentait alors d'autres ressources.

Parvenu au suprême honneur militaire, il craignait d'en abuser à son malheur; il en voyait des exemples. Il voulut conserver la verdeur des lauriers qu'il avait dérobés par la main de la fortune, et se réserver ainsi l'opinion de faire la ressource des malheurs, ou des fautes des autres généraux. Les intrigues ne lui étaient pas inconnues; il savait prendre le roi par l'adoration, et se conserver Mme de Maintenon par un abandon à ses volontés sans réserve et sans répugnance; il sut se servir du cabinet dont elle lui avait ouvert la porte; il y ménagea les valets les plus accrédités; hardiesse auprès du roi, souplesse et bassesse avec cet intérieur, adresse avec les ministres; et porté par Chamillart, dévoué à Mme de Maintenon, cette conduite suivie en présence, et suppléée par lettre, il se la crut plus utile que les hasards des événements de la guerre, comme aussi plus sûre. Il osa dès lors prétendre aux plus grands honneurs où les souterrains conduisent mieux que tout autre chemin, quand on est arrivé à persuader les distributeurs qu'on est susceptible. Je ne puis mieux finir ce trop long portrait, où je crois pourtant n'avoir rien dit d'inutile, et dans lequel j'ai scrupuleusement respecté le joug de la vérité; je ne puis, dis-je, l'achever mieux que par cet apophthegme de la mère de Villars, qui, dans l'éclat de sa nouvelle fortune, lui disait toujours: « Mon fils, parlez toujours de vous au roi, et n'en parlez jamais à d'autres. » Il profita utilement de la première partie de cette grande leçon, mais non pas de l'autre, et il ne cessa jamais d'étourdir et de fatiguer tout le monde de soi.

VAUBAN

Vauban s'appelait Leprêtre, petit gentilhomme de Bourgogne tout au plus, peut-être le plus honnête homme et le plus vertueux de son siècle, et avec la plus grande réputation du plus savant homme dans l'art des sièges et de la fortification, le plus simple, le plus vrai et le plus modeste. C'était un homme de médiocre taille, assez trapu, qui avait fort l'air de guerre, mais en même temps un extérieur rustre et grossier pour ne pas dire brutal et féroce. Il n'était rien moins. Jamais homme plus doux, plus compatissant, plus obligeant, mais respectueux, sans nulle politesse, et le plus avare ménager de la vie des hommes, avec une valeur qui prenait tout sur soi et donnait tout aux autres. Il est inconcevable qu'avec tant de droiture et de franchise, incapable de se prêter à rien de faux ni de mauvais, il ait pu gagner au point qu'il fit l'amitié et la confiance de Louvois et du roi.

Ce prince s'était ouvert à lui un an auparavant de la volonté qu'il avait de le faire maréchal de France. Vauban l'avait supplié de faire réflexion que cette dignité n'était point faite pour un homme de son état, qui ne pouvait commander ses armées, et qui les jetterait dans l'embarras si, faisant un siège, le général se trouvait moins ancien maréchal de France que lui. Un refus si généreux, appuyé de raisons que la seule vertu fournissait, augmenta encore le désir du roi de la couronner.

Vauban avait fait cinquante-trois sièges en chef, dont une vingtaine en présence du roi, qui crut se faire maréchal de France soi-même, et honorer ses propres lauriers en donnant le bâton à Vauban. Il le reçut avec la même modestie qu'il avait marqué de désintéressement. Tout applau-

dit à ce comble d'honneur, où aucun autre de ce genre n'était parvenu avant lui et n'est arrivé depuis. Je n'ajouterai rien ici sur cet homme véritablement fameux, il se trouvera ailleurs occasion d'en parler encore.

DISGRACE DE VAUBAN

On a vu quel était Vauban à l'occasion de son élévation à l'office de maréchal de France. Maintenant nous l'allons voir réduit au tombeau par l'amertume de la douleur pour cela même qui le combla d'honneur, et qui, ailleurs qu'en France, lui eût tout mérité et acquis. Il faut se souvenir, pour entendre mieux la force de ce que j'ai à dire, du court portrait de cette page, et savoir en même temps que tout ce que j'en ai dit et à dire n'est que d'après ses actions, et une réputation sans contredit de personne, ni tant qu'il a vécu, ni depuis, et que jamais je n'ai eu avec personne qui tînt à lui la liaison la plus légère.

Patriote comme il l'était, il avait toute sa vie été touché de la misère du peuple et de toutes les vexations qu'il souffrait. La connaissance que ses emplois lui donnaient de la nécessité des dépenses, et du peu d'espérance que le roi fût pour retrancher celles de splendeur et d'amusements, le faisait gémir de ne voir point de remède à un accablement qui augmentait son poids de jour en jour.

Dans cet esprit, il ne fit point de voyage (et il traversait souvent le royaume de tous les biais) qu'il ne prît partout des informations exactes sur la valeur et le produit des terres, sur la sorte de commerce et d'industrie des provinces et des villes, sur la nature de l'imposition des levées, sur la manière de les percevoir. Non content de ce qu'il pouvait voir et faire par lui-même, il envoya secrètement par-

tout où il ne pouvait aller, et même où il avait été et où il devait aller, pour être instruit de tout, et comparer les rapports avec ce qu'il aurait connu par lui-même. Les vingt dernières années de sa vie au moins furent employées à ces recherches auxquelles il dépensa beaucoup. Il les vérifia souvent avec toute l'exactitude et la justesse qu'il y put apporter, et il excellait en ces deux qualités. Enfin il se convainquit que les terres étaient le seul bien solide, et il se mit à travailler à un nouveau système.

Il était bien avancé lorsqu'il parut divers petits livres du sieur de Boisguilbert, lieutenant général au siège de Rouen, homme de beaucoup d'esprit, de détail et de travail, frère d'un conseiller au parlement de Normandie, qui, de longue main, touché des mêmes vues que Vauban, y travaillait aussi depuis longtemps. Il y avait déjà fait du progrès avant que le chancelier eût quitté les finances. Il vint exprès le trouver, et, comme son esprit vif avait du singulier, il lui demanda de l'écouter avec patience, et tout de suite lui dit que d'abord il le prendrait pour un fou, qu'ensuite il verrait qu'il méritait attention, et qu'à la fin il demeurerait content de son système. Pontchartrain, rebuté de tant de donneurs d'avis qui lui avaient passé par les mains, et qui était tout salpêtre, se mit à rire, lui répondit brusquement qu'il s'en tenait au premier et lui tourna le dos. Boisguilbert, revenu à Rouen, ne se rebuta point du mauvais succès de son voyage. Il n'en travailla que plus infatigablement à son projet, qui était à peu près le même que celui de Vauban, sans se connaître l'un l'autre. De ce travail naquit un livre savant et profond sur la matière, dont le système allait à une répartition exacte, à soulager le peuple de tous les frais qu'il supportait et de beaucoup d'impôts, qui faisait entrer les levées directement dans la bourse du roi, et conséquemment ruineux à l'existence des traitants, à la puissance des intendants, au souverain domaine des ministres des finances. Aussi déplut-il à tous ceux-là, autant qu'il fut

applaudi de tous ceux qui n'avaient pas les mêmes intérêts. Chamillart, qui avait succédé à Pontchartrain, examina ce livre. Il en conçut de l'estime, il manda Boisguilbert deux ou trois fois à l'Étang, et y travailla avec lui à plusieurs reprises, en ministre dont la probité ne cherche que le bien.

En même temps, Vauban, toujours appliqué à son ouvrage, vit celui-ci avec attention, et quelques autres du même auteur qui le suivirent; de là il voulut entretenir Boisguilbert. Peu attaché aux siens, mais ardent pour le soulagement des peuples et pour le bien de l'État, il les retoucha et les perfectionna sur ceux-ci, et y mit la dernière main. Ils convenaient sur les choses principales, mais non en tout.

Boisguilbert voulait laisser quelques impôts sur le commerce étranger et sur les denrées, à la manière de Hollande, et s'attachait principalement à ôter les plus odieux, et surtout les frais immenses, qui, sans entrer dans les coffres du roi, ruinaient les peuples à la discrétion des traitants et de leurs employés, qui s'y enrichissaient sans mesure, comme cela est encore aujourd'hui et n'a fait qu'augmenter, sans avoir jamais cessé depuis.

Vauban, d'accord sur ces suppressions, passait jusqu'à celle des impôts mêmes. Il prétendait n'en laisser qu'un unique, et avec cette simplification remplir également leurs vues communes sans tomber en aucun inconvénient. Il avait l'avantage sur Boisguilbert de tout ce qu'il avait examiné, pesé, comparé et calculé lui-même en ses divers voyages depuis vingt ans, de ce qu'il avait tiré du travail de ceux que, dans le même esprit, il avait envoyés depuis plusieurs années en diverses provinces; toutes choses que Boisguilbert, sédentaire à Rouen, n'avait pu se proposer, et l'avantage encore de se rectifier par les lumières et les ouvrages de celui-ci, par quoi il avait raison de se flatter de le surpasser en exactitude et en justesse, base fondamentale de pareille besogne. Vauban donc abolissait toutes

sortes d'impôts, auxquels il en substituait un unique, divisé en deux branches, auxquelles il donnait le nom de dîme royale, l'une sur les terres par un dixième de leur produit, l'autre léger par estimation sur le commerce et l'industrie, qu'il estimait devoir être encouragés l'un et l'autre, bien loin d'être accablés. Il prescrivait des règles très simples, très sages et très faciles pour la levée et la perception de ces deux droits, suivant la valeur de chaque terre, et par rapport au nombre d'hommes sur lequel on peut compter avec le plus d'exactitude dans l'étendue du royaume. Il ajouta la comparaison de la répartition en usage avec celle qu'il proposait, les inconvénients de l'une et de l'autre et réciproquement leurs avantages, et conclut par des preuves en faveur de la sienne, d'une netteté et d'une évidence à ne s'y pouvoir refuser ; aussi cet ouvrage reçut-il les applaudissements publics et l'approbation des personnes les plus capables de ces calculs et de ces comparaisons, et les plus versées en toutes ces matières qui en admirent la profondeur, la justesse, l'exactitude et la clarté.

Mais ce livre avait un grand défaut. Il donnait à la vérité au roi plus qu'il ne tirait par les voies jusqu'alors pratiquées; il sauvait aussi les peuples de ruines et de vexations, et les enrichissait en leur laissant tout ce qui n'entrait point dans les coffres du roi à peu de chose près, mais il ruinait une armée de financiers, de commis, d'employés de toute espèce ; il les réduisait à chercher à vivre à leurs dépens, et non plus à ceux du public, et il sapait par les fondements ces fortunes immenses qu'on voit naître en si peu de temps. C'était déjà de quoi échouer.

Mais le crime fut qu'avec cette nouvelle pratique tombait l'autorité du contrôleur général, sa faveur, sa fortune, sa toute-puissance, et, par proportion, celle des intendants des finances, des intendants de provinces, de leurs secrétaires, de leurs commis, de leurs protégés, qui ne pouvaient plus faire valoir leur capacité et leur industrie, leurs lumières et

leur crédit, et qui de plus tombaient du même coup dans l'impuissance de faire du bien ou du mal à personne. Il n'est donc pas surprenant que tant de gens si puissants en tout genre à qui ce livre arrachait tout des mains ne conspirassent contre un système si utile à l'Etat, si heureux pour le roi, si avantageux aux peuples du royaume, mais si ruineux pour eux. La robe entière en rugit pour son intérêt. Elle est la modératrice des impôts par les places qui en regardent toutes les sortes d'administration, et qui lui sont affectées privativement à tous autres, et elle se le croit en corps avec plus d'éclat par la nécessité de l'enregistrement des édits bursaux.

Les liens du sang fascinèrent les yeux aux deux gendres de M. Colbert, de l'esprit et du gouvernement duquel ce livre s'écartait fort, et furent trompés par les raisonnements vifs et captieux de Desmarets, dans la capacité duquel ils avaient toute confiance, comme au disciple unique de Colbert son oncle qui l'avait élevé et instruit. Chamillart, si doux, si amoureux du bien, qui n'avait pas, comme on l'a vu, négligé de travailler avec Boisguilbert, tomba sous la même séduction de Desmarets. Le chancelier, qui se sentait toujours d'avoir été, quoique malgré lui, contrôleur général des finances, s'emporta ; en un mot, il n'y eut que les impuissants et les désintéressés pour Vauban et Boisguilbert, je veux dire l'Eglise et la noblesse ; car pour les peuples qui y gagnaient tout, ils ignorèrent qu'ils avaient touché à leur salut que les bons bourgeois seuls déplorèrent.

Ce ne fut donc pas merveille si le roi prévenu et investi de la sorte reçut très mal le maréchal de Vauban lorsqu'il lui présenta son livre, qui lui était adressé dans tout le contenu de l'ouvrage. On peut juger si les ministres à qui il le présenta lui firent un meilleur accueil. De ce moment, ses services, sa capacité militaire unique en son genre, ses vertus, l'affection que le roi y avait mise, jus-

qu'à croire se couronner de lauriers en l'élevant, tout disparut à l'instant à ses yeux. Il ne vit plus en lui qu'un insensé pour l'amour du public, et qu'un criminel qui attentait à l'autorité de ses ministres, par conséquent à la sienne. Il s'en expliqua de la sorte sans ménagement.

L'écho en retentit plus aigrement encore dans toute la nation offensée, qui abusa sans aucun ménagement de sa victoire; et le malheureux maréchal, porté dans tous les cœurs français, ne put survivre aux bonnes grâces de son maître pour qui il avait tout fait, et mourut peu de mois après, ne voyant plus personne, consumé de douleur et d'une affliction que rien ne put adoucir, et à laquelle le roi fut insensible, jusqu'à ne pas faire semblant de s'apercevoir qu'il eût perdu un serviteur si utile et si illustre. Il n'en fut pas moins célébré par toute l'Europe, et par les ennemis même, ni moins regretté en France de tout ce qui n'était pas financier ou suppôts de financiers.

PUYSIEUX

Puysieux, arrivant de Suisse par congé, après le retour de Fontainebleau cette année, fut fort bien traité du roi dans l'audience qu'il en eut. Comme il avait beaucoup d'esprit et de connaissance du roi, il s'avisa tout à coup de tirer hardiment sur le temps, et comme le roi lui témoignait de l'amitié et de la satisfaction de sa gestion en Suisse, il lui demanda s'il était bien vrai qu'il fût content de lui, si ce n'était point discours, et s'il pouvait y compter. Sur ce que le roi l'en assura, il prit un air gaillard et assuré et lui répondit que pour lui il n'était pas de même, et qu'il n'était pas content de Sa Majesté. « Et pourquoi donc, Puysieux? lui dit le roi. — Pourquoi, sire? parce qu'étant

le plus honnête homme de votre royaume vous ne laissez pas pourtant de me manquer de parole depuis plus de cinquante ans. — Comment, Puysieux, reprit le roi, et comment cela? — Comment cela, sire? dit Puysieux, vous avez bonne mémoire et vous ne l'aurez pas oublié. Votre Majesté ne se souvient-elle pas qu'ayant l'honneur de jouer avec vous à colin-maillard, chez ma grand'mère, vous me mîtes votre cordon bleu sur le dos pour vous mieux cacher au colin-maillard, et que lorsque après le jeu je vous le rendis, vous me promîtes de m'en donner un quand vous seriez le maître; il y a pourtant longtemps que vous l'êtes, et bien assurément, et toutefois ce cordon bleu est encore à venir. » Le roi s'en souvint parfaitement, se mit à rire, et lui dit qu'il avait raison; qu'il lui voulait tenir parole et qu'il tiendrait un chapitre exprès avant le premier jour de l'an pour le recevoir ce jour-là. En effet, le jour même il en indiqua un pour le chapitre et dit que c'était pour Puysieux. Ce fait n'est pas important, mais il est plaisant. Il est tout à fait singulier avec un prince aussi sérieux et aussi imposant que Louis XIV; et ce sont de ces petites anecdotes de cour qui ont leur curiosité.

MÉSAVENTURE DE COURTENVAUX

Peu de temps après qu'on fut à Fontainebleau, il arriva à Courtenvaux une aventure terrible. Il était fils aîné de M. de Louvois, qui lui avait fait donner puis ôter la survivance de sa charge dont il le trouva tout à fait incapable. Il avait fait passer à Barbezieux son troisième fils, et il avait consolé l'aîné par la survivance de son cousin Tilladet à qui il avait acheté les Cent-Suisses, qui, après les grandes charges de la maison du roi, en est sans contredit la première

et la plus belle. Courtenvaux était un fort petit homme obscurément débauché, avec une voix ridicule, qui avait peu et mal servi, méprisé et compté pour rien dans sa famille, et à la cour où il ne fréquentait personne ; avare et taquin, et quoique modeste et respectueux, fort colère, et peu maître de soi quand il se capriçait : en tout un fort sot homme, et traité comme tel, jusque chez la duchesse de Villeroy et la maréchale de Cœuvres, sa sœur et sa belle-sœur ; on ne l'y rencontrait jamais.

Le roi plus avide de savoir tout ce qui se passait, et plus curieux de rapports qu'on ne le pouvait croire (quoiqu'on le crût beaucoup), avait autorisé Bontems, puis Bloin, gouverneur de Versailles, à prendre quantité de Suisses outre ceux des portes, des parcs et des jardins, et ceux de la galerie du grand appartement de Versailles et des salons de Marly et de Trianon, qui, avec une livrée du roi, ne dépendaient que d'eux. Ces derniers étaient secrètement chargés de rôder, les soirs, les nuits et les matins dans tous les degrés, les corridors, les passages, les privés, et quand il faisait beau, dans les cours et les jardins, de patrouiller, se cacher, s'embusquer, remarquer les gens, les suivre, les voir entrer et sortir des lieux où ils allaient, de savoir qui y était, d'écouter tout ce qu'ils pouvaient entendre, de n'oublier pas combien de temps les gens étaient restés où ils étaient entrés, et de rendre compte de leurs découvertes. Ce manège, dont d'autres subalternes et quelques valets se mêlaient aussi, se faisait assidûment à Versailles, à Marly, à Trianon, à Fontainebleau et dans tous les lieux où le roi était. Ces Suisses déplaisaient fort à Courtenvaux, parce qu'ils ne le reconnaissaient en rien, et qu'ils enlevaient à ses Cent-Suisses des postes et des récompenses qu'il leur aurait bien vendus, tellement qu'il les tracassait souvent. Entre la grande pièce des Suisses et la salle des gardes du roi à Fontainebleau, il y a un passage étroit entre le degré et le logement occupé lors par M^me^ de Maintenon, puis une

pièce carrée où est la porte de ce logement, qui, en la traversant droit, donne dans la salle des gardes, et qui a une autre porte sur le balcon qui environne la cour en ovale, lequel communique aux degrés et en beaucoup d'endroits. Cette pièce carrée est un passage public de communication indispensable à tout le château, pour qui ne va point par les cours, et par conséquent fort propre à observer les allants et venants, et par elle-même et par ses communications. Jusqu'à cette année, il y avait toujours couchés quelques gardes du corps, et quelques Cent-Suisses, qui, lorsque le roi entrait et sortait de chez Mme de Maintenon, s'y mettaient mêlés sous les armes, de sorte que cette pièce passait pour une extension de salle des gardes et des Cent-Suisses. Le roi s'avisa cette année d'y faire coucher des Suisses de Bloin au lieu de Cent-Suisses et des gardes.

Courtenvaux, sans en parler au capitaine des gardes en quartier, puisqu'on en avait ôté les gardes aussi bien que les Suisses, eut la sottise de prendre ce changement pour une nouvelle entreprise de ces Suisses sur les siens, et s'en mit en telle colère qu'il n'y eut menaces qu'il ne leur fît, ni pouilles qu'il ne leur chantât. Ils le laissèrent aboyer sans s'émouvoir; ils avaient leurs ordres et furent assez sages pour ne rien répondre. Le roi, qui n'en fut averti que sur le soir, au sortir de son souper, entré à son ordinaire dans son grand cabinet ovale avec ce qui avait accoutumé de l'y suivre, de sa famille, et des dames des princesses, qui, à Fontainebleau faute d'autres cabinets, se tenaient toutes dans celui-là autour du roi, envoya chercher Courtenvaux. Dès qu'il parut dans ce cabinet, le roi lui parla d'un bout à l'autre sans lui donner loisir d'approcher, mais dans une colère si terrible, et pour lui si nouvelle et si extraordinaire qu'il fit trembler non seulement Courtenvaux, mais princes, princesses, dames, et tout ce qui était dans le cabinet. On l'entendait de sa chambre. Les menaces de lui ôter sa charge, les termes les plus durs et les plus inusités dans sa

bouche plurent sur Courtenvaux, qui, pâmé d'effroi et prêt à tomber par terre, n'eut ni le temps ni le moyen de proférer un mot. La réprimande finit par lui dire avec impétuosité : « Sortez d'ici ! » A peine en eut-il la force et de se traîner chez lui.

Quelque peu de cas que sa famille fît de lui, elle fut étrangement alarmée ; chacun eut recours à quelque protection. Mme la duchesse de Bourgogne, qui aimait fort la duchesse de Villeroy et la maréchale de Cœuvres, parla de son mieux à Mme de Maintenon, et même au roi. A la fin, il s'apaisa, mais avec avis qu'il chasserait Courtenvaux à la première de ses sottises et lui ôterait sa charge. Après cela, il osa en reprendre les fonctions. La cause d'une scène si étrange était que Courtenvaux avait mis le doigt sur la lettre à toute la cour, par le vacarme qu'il avait fait d'un changement dont le motif sautait aux yeux dès qu'on y prenait garde ; et le roi, qui cachait avec le plus grand soin ses espionnages, avait compté que ce changement ne s'apercevrait pas, et était outré de colère du bruit qu'il avait fait et qui l'avait appris et fait sentir à tout le monde. Quoique déjà sans considération, sans agrément, sans familiarité la moindre, il en demeura plus mal avec le roi et ne s'en releva de sa vie ; sans sa famille, il était chassé et sa charge perdue.

LE DUC DE VENDOME. — DÉBUTS D'ALBÉRONI. — LE GRAND PRIEUR DE VENDOME

La cour et Paris virent en ce temps-ci un spectacle vraiment prodigieux. M. de Vendôme n'était point parti d'Italie, depuis qu'il y avait succédé au maréchal de Villeroy

après l'affaire de Crémone. Ses combats tels quels, les places qu'il avait prises, l'autorité qu'il avait saisie, la réputation qu'il avait usurpée, ses succès incompréhensibles dans l'esprit et dans la volonté du roi, la certitude de ses appuis, tout cela lui donna le désir de venir jouir à la cour d'une situation si brillante, et qui surpassait de si loin tout ce qu'il avait pu espérer. Mais avant de voir arriver un homme qui va prendre un ascendant si incroyable, et dont jusqu'ici je n'ai parlé qu'en passant, il est bon de le faire connaître davantage,et d'entrer même dans des détails qui ont de quoi surprendre, et qui le peindront d'après nature.

Il était d'une taille ordinaire pour la hauteur, un peu gros, mais vigoureux, fort et alerte ; un visage fort noble et l'air haut ; de la grâce naturelle dans le maintien et dans la parole ; beaucoup d'esprit naturel qu'il n'avait jamais cultivé, une énonciation facile, soutenue d'une hardiesse naturelle, qui se tourna depuis en audace la plus effrénée ; beaucoup de connaissance du monde, de la cour, des personnages successifs, et sous une apparente incurie un soin et une adresse continuelle à en profiter en tout genre ; surtout admirable courtisan, et qui sut tirer avantage jusque de ses plus grands vices, à l'abri du faible du roi pour sa naissance ; poli par art, mais avec un choix et une mesure avare ; insolent à l'excès dès qu'il crut le pouvoir oser impunément, et en même temps familier et populaire avec le commun, par une affectation qui voilait sa vanité et le faisait aimer du vulgaire ; au fond, l'orgueil même, et un orgueil qui voulait tout, qui dévorait tout. A mesure que son rang s'éleva et que sa faveur augmenta,sa hauteur, son peu de ménagement, son opiniâtreté jusqu'à l'entêtement, tout cela crût à proportion, jusqu'à se rendre inutile toute espèce d'avis, et se rendre inaccessible qu'à un nombre très petit de familiers et à ses valets. La louange, puis l'admiration, enfin l'adoration furent le canal unique par lequel on put approcher ce demi-dieu, qui soutenait des

thèses ineptes sans que personne osât, non pas contredire, mais ne pas approuver.

Il connut et abusa plus que personne de la bassesse du Français. Peu à peu il accoutuma les subalternes, puis de l'un à l'autre toute son armée, à ne l'appeler plus que Monseigneur et Votre Altesse. En moins de rien cette gangrène gagna jusqu'aux lieutenants généraux et aux gens les plus distingués, dont pas un, comme des moutons à l'exemple les uns des autres, n'osa plus lui parler autrement, et qui, d'usage ayant passé en droit, y auraient hasardé l'insulte si quelqu'un d'eux se fût avisé de lui parler autrement.

Ce qui est prodigieux à qui a connu le roi, galant aux dames une si longue partie de sa vie, dévôt l'autre, souvent avec importunité pour autrui, et dans toutes ces deux parties de sa vie plein d'une juste, mais d'une singulière horreur pour tous les habitants de Sodome, et jusqu'au moindre soupçon de ce vice, M. de Vendôme y fut plus salement plongé toute sa vie que personne, et si publiquement que lui-même n'en faisait pas plus de façon que de la plus légère et de la plus ordinaire galanterie, sans que le roi, qui l'avait toujours su, l'eût jamais trouvé mauvais, ni qu'il en eût été moins bien avec lui. Ce scandale le suivit toute sa vie à la cour, à Anet, aux armées. Ses valets et des officiers subalternes satisfirent toujours cet horrible goût, étaient connus pour tels, et comme tels étaient courusés des familiers de M. de Vendôme et de ce qui voulait s'avancer auprès de lui. On a vu avec quelle audacieuse effronterie il fit publiquement le grand remède, par deux fois prit congé pour l'aller faire, qu'il fut le premier qui l'eût osé, et que sa santé devint la nouvelle de la cour, et avec quelle bassesse elle y entra, à l'exemple du roi, qui n'aurait pas pardonné à un fils de France ce qu'il ménagea avec une faiblesse si étrange et si marquée pour Vendôme.

Sa paresse était à un point qui ne se peut concevoir. Il a pensé être enlevé plus d'une fois pour s'être opiniâtré dans

un logement plus commode, mais trop éloigné, et risqué les succès de ses campagnes, donné même des avantages considérables à l'ennemi, par ne se pouvoir résoudre à quitter un camp où il se trouvait logé à son aise. Il voyait peu à l'armée par lui-même, il s'en fiait à ses familiers que très souvent encore il n'en croyait pas. Sa journée, dont il ne pouvait troubler l'ordre ordinaire, ne lui permettait guère de faire autrement. Sa saleté était extrême, il en tirait vanité ; les sots le trouvaient un homme simple. Il était plein de chiens et de chiennes dans son lit qui y faisaient leurs petits à ses côtés. Lui-même ne s'y contraignait de rien. Une de ses thèses était que tout le monde en usait de même, mais n'avait pas la bonne foi d'en convenir comme lui. Il le soutint un jour à Mme la princesse de Conti, la plus propre personne du monde et la plus recherchée dans sa propreté.

Il se levait assez tard à l'armée, se mettait sur sa chaise percée, y faisait ses lettres, et y donnait ses ordres du matin. Qui avait affaire à lui, c'est à-dire pour les officiers généraux et les gens distingués, c'était le temps de lui parler. Il avait accoutumé l'armée à cette infamie. Là, il déjeunait à fond, et souvent avec deux ou trois familiers, rendait d'autant, soit en mangeant, soit en écoutant ou en donnant ses ordres, et toujours force spectateurs debout (il faut passer ces honteux détails pour le bien connaître). Il rendait beaucoup ; quand le bassin était plein à répandre, on le tirait et on le passait sous le nez de toute la compagnie pour l'aller vider, et souvent plus d'une fois. Les jours de barbe, le même bassin dans lequel il venait de se soulager servait à lui faire la barbe. C'était une simplicité de mœurs, selon lui, digne des premiers Romains, et qui condamnait tout le faste et le superflu des autres. Tout cela fini, il s'habillait, puis jouait gros jeu au piquet où à l'hombre, ou s'il fallait absolument monter à cheval pour quelque chose, c'en était le temps. L'ordre donné au retour,

tout était fini chez lui. Il soupait avec ses familiers largement ; il était grand mangeur, d'une gourmandise extraordinaire, ne se connaissait à aucun mets, aimait fort le poisson, et mieux le passé et souvent le puant que le bon. La table se prolongeait en thèses, en disputes, et par-dessus tout, louanges, éloges, hommages toute la journée et de toutes parts.

Il n'aurait pardonné le moindre blâme à personne. Il voulait passer pour le premier capitaine de son siècle, et parlait indécemment du prince Eugène et de tous les autres. La moindre contradiction eût été un crime. Le soldat et le bas officier l'adoraient pour sa familiarité avec eux, et la licence qu'il tolérait pour s'en gagner les cœurs, dont il se dédommageait par une hauteur sans mesure avec tout ce qui était élevé en grade ou en naissance. Il traitait à peu près de même ce qu'il y avait de plus grand en Italie, qui avait si souvent affaire à lui. C'est ce qui fit la fortune du fameux Albéroni.

Le duc de Parme eut à traiter avec M. de Vendôme ; il lui envoya l'évêque de Parme, qui se trouva bien surpris d'être reçu par M. de Vendôme sur sa chaise percée, et plus encore de le voir se lever au milieu de la conférence et se torcher le cul devant lui. Il en fut si indigné que, toutefois sans mot dire, il s'en retourna à Parme sans finir ce qui l'avait amené, et déclara à son maître qu'il n'y retournerait de sa vie après ce qui lui était arrivé. Albéroni était fils d'un jardinier, qui, se sentant de l'esprit, avait pris un petit collet pour, sous une figure d'abbé, aborder où son sarrau de toile eût été sans accès. Il était bouffon, il plut à M. de Parme comme un bas valet dont on s'amuse ; en s'en amusant il lui trouva de l'esprit, et qu'il pouvait n'être pas incapable d'affaires. Il ne crut pas que la chaise percée de M. de Vendôme demandât un autre envoyé, il le chargea d'aller continuer et finir ce que l'évêque de Parme avait laissé à achever.

Albéroni, qui n'avait point de morgue à garder et qui savait très bien quel était Vendôme, résolut de lui plaire à quelque prix que ce fût, pour venir à bout de sa commission au gré de son maître et de s'avancer par là auprès de lui. Il traita donc avec M. de Vendôme sur sa chaise percée, égaya son affaire par des plaisanteries qui firent d'autant mieux rire le général qu'il l'avait préparé par force louanges et hommages. Vendôme en usa avec lui comme il avait fait avec l'évêque, il se torcha le cul devant lui. A cette vue Albéroni s'écrie : *O culo di angelo!* et courut le baiser. Rien n'avança plus ses affaires que cette infâme bouffonnerie. M. de Parme, qui dans sa position avait plus d'une chose à traiter avec M. de Vendôme, voyant combien Albéroni y avait heureusement commencé, se servit toujours de lui ; et lui, prit à tâche de plaire aux principaux valets, de se familiariser avec tous, de prolonger ses voyages. Il fit à M. de Vendôme, qui aimait les mets extraordinaires, des soupes au fromage et d'autres ragoûts étranges qu'il trouva excellents. Il voulut qu'Albéroni en mangeât avec lui, et, de cette sorte, il se mit si bien avec lui qu'espérant plus de fortune dans une maison de *bohèmes* et de fantaisies qu'à la cour de son maître où il se trouvait de trop bas aloi, il fit en sorte de se faire débaucher d'avec lui, et de faire accroire à M. de Vendôme que l'admiration et l'attachement qu'il avait conçus pour lui lui faisaient sacrifier tout ce qu'il pouvait espérer de fortune à Parme. Ainsi il changea de maître ; et bientôt après, sans cesser son métier de bouffon et de faiseur de potages et de ragoûts bizarres, il mit le nez dans les lettres de M. de Vendôme, réussit à son gré, devint son principal secrétaire, et celui à qui il confiait tout ce qu'il avait de plus particulier et de plus secret. Cela déplut fort aux autres. La jalousie s'y mit au point que, s'étant querellés dans une marche,... (1) le courut plus de mille pas à coups de bâton à la

(1) Nom en blanc dans le texte.

vue de toute l'armée. M. de Vendôme le trouva mauvais, mais ce fut tout; et Albéroni, qui n'était pas homme à quitter prise pour si peu de chose et en si beau chemin, s'en fit un mérite auprès de son maître, qui, le goûtant de plus en plus et lui confiant tout, le mit de toutes ses parties et sur le pied d'un ami de confiance plutôt que d'un domestique, à qui ses familiers, même les plus hauts huppés de son armée, firent la cour.

On a vu ce que put sur le roi la naissance de M. de Vendôme; le parti qu'il en sut tirer par M. du Maine, et de là par Mme de Maintenon, toujours en montant; comment par là il se dévoua Chamillart; et l'intérêt que Vaudemont et ses habiles nièces trouvèrent à se lier avec lui. Bien de tout temps avec Monseigneur par la chasse et par d'autres endroits de jeunesse ancienne, jusqu'à être dans l'intérieur de cette cour l'émule du prince de Conti; cette émulation plut au roi qui haïssait le prince, et qui, dès avant tout ce que nous venons de voir, avait pris du goût et de la distinction pour Vendôme, qui l'avait flatté par son goût pour la chasse, pour la campagne, par son assiduité près de lui, et par l'aversion de Paris surtout, où il n'allait comme jamais. On a vu son art et son audace d'entretenir le roi de projets d'entreprises, de petits combats de rien grossis, de vrais combats très douteux, donnés comme décisifs, avec une hardiesse à l'épreuve du plus prompt démenti, en un mot de courriers continuels dont le roi voulait bien être la dupe et se persuader tout ce que voulait Vendôme, appuyé et prôné si solidement dans le plus intérieur des cabinets et contredit de personne, avec la précaution qu'on a vu qu'il avait prise sur les lettres d'Italie, et le silence profond, excepté pour l'exalter, que son poids et sa faveur avaient imprimé à son armée.

La situation où il la trouvait et l'absence du prince Eugène, qui était à Vienne, lui parut une jointure favorable pour aller recueillir le fruit de ses travaux. Il eut permis-

sion de faire un tour à la cour et laisser son armée sous les ordres de Médavy, le plus ancien lieutenant général, parce que la politique de Vaudemont, ou l'orgueil de ne commander pas par l'absence d'un autre, lui en fit faire l'honnêteté à Médavy.

Vendôme arriva droit à Marly, où nous étions, le 12 février. Ce fut une rumeur épouvantable : les galopins, les porteurs de chaises, tous les valets de la cour quittèrent tout pour environner sa chaise de poste. A peine monté dans sa chambre tout y courut. Les princes du sang, si piqués de sa préférence sur eux à servir et de bien d'autres choses, y arrivèrent tout les premiers. On peut juger si les deux bâtards s'y firent attendre. Les ministres accoururent, et tellement tout le courtisan qu'il ne resta dans le salon que les dames. M. de Beauvilliers était à Vaucresson ; et pour moi, je demeurai spectateur et n'allai point adorer l'idole.

Le roi, Monseigneur, l'envoyèrent chercher. Dès qu'il put être habillé parmi cette foule, il alla au salon, porté par elle plutôt qu'environné. Monseigneur fit cesser la musique où il était pour l'embrasser. Le roi, qui était chez Mme de Maintenon, travaillant avec Chamillart, l'envoya chercher encore, et sortit de la petite chambre où il travaillait dans le grand cabinet au-devant de lui, l'embrassa à diverses reprises, y resta quelque temps avec lui, puis lui dit qu'il le verrait le lendemain à loisir. Il l'entretint en effet chez Mme de Maintenon plus de deux heures.

Chamillart, sous prétexte de travailler avec lui plus en repos à l'Etang, lui donna deux jours durant une fête superbe. A son exemple, Pontchartrain, Torcy, puis les seigneurs les plus distingués de la cour, crurent faire la leur d'en user de même. Chacun voulut s'y signaler ; Vendôme, retenu et couru de toutes parts, n'y put suffire. On briguait à lui donner des fêtes, on briguait d'y être invité avec lui. Jamais triomphe n'égala le sien ; chaque pas qu'il faisait lui en procurait un nouveau. Ce n'est point trop dire que

tout disparut devant lui, princes du sang, ministres et les plus grands seigneurs, on ne parut que pour le faire éclater bien loin au-dessus d'eux, et que le roi ne sembla demeurer roi que pour l'élever davantage.

Le peuple s'y joignit à Versailles et à Paris, où il voulut jouir d'un enthousiasme si étrange, sous prétexte d'aller à l'Opéra. Il y fut couru par les rues avec des acclamations ; il fut affiché ; tout fut retenu à l'Opéra d'avance ; on s'y étouffait partout, et les places y furent doublées comme aux premières représentations.

Vendôme, qui recevait tous ces hommages avec une aisance extrême, était pourtant intérieurement surpris d'une folie si universelle. Quelque court qu'il eût résolu de rendre son séjour, il craignit que cette fougue ne pût durer. Pour se rendre plus rare, il pria le roi de trouver bon qu'il allât à Anet d'un Marly à l'autre, et ne fut que deux jours à Versailles, qu'il coupa encore d'une nuit à Meudon, dont il voulut bien gratifier Monseigneur. Vendôme ne fut pas plutôt à Anet avec fort peu de gens choisis, que de l'un à l'autre la cour devint déserte, et le château et le village d'Anet remplis jusqu'aux toits. Monseigneur y fut chasser, les princes du sang, les ministres ; ce fut une mode dont chacun se piqua. Enflé d'une réception si prodigieuse et si soutenue, il traita à Anet toute cette foule de courtisans, et la bassesse fut telle qu'on le souffrit sans s'en plaindre comme une liberté de campagne, et qu'on ne cessa d'y courir. Le roi, si offensé d'être délaissé pour quelque occasion que ce fût, prenait plaisir à la solitude de Versailles pour Anet, et demandait aux uns s'ils y avaient été, aux autres quand ils iraient.

Tout montrait que, de propos délibéré, on avait résolu d'élever Vendôme au rang des héros ; il le sentit, il voulut en profiter. Il renouvela ses prétentions de commander aux maréchaux de France ; on l'érigeait en dieu Mars, comment l'en refuser ? La patente de maréchal général lui fut donc

sourdement accordée, et dressée pareille à celle de M. de Turenne, depuis lequel on n'en avait point vu. Ce n'était ni le compte de M. de Vendôme ni celui de M. du Maine. La patente n'avait été offerte que pour sauver ce que le roi n'avait jamais voulu; elle n'avait été acceptée qu'à faute de mieux et pour en faire un chausse-pied à la naissance. Vendôme proposa donc que ce motif y fût inséré de plus qu'en la patente de M. de Turenne. Je ne sais par où le maréchal de Villeroy en eut le vent, mais il le sut à temps d'en faire ses représentations au roi. Elles étaient pour lors encore conformes à son goût; le maréchal était en grande faveur, il l'emporta et il fut déclaré à M. de Vendôme qu'il ne serait rien ajouté à sa patente, conforme en tout à celle de M. de Turenne. Il se piqua et n'en voulut plus. Le refus était singulièrement hardi; mais il connaissait à qui il avait affaire, et la force de ses appuis. Il avait été opiniâtrement refusé de commander ceux d'entre les maréchaux de France qui ne l'étaient que depuis qu'il commandait les armées; il n'avait pas tenu aux ordres réitérés du roi que Tessé ne le lui eût fait éprouver, qui ne l'évita que par une volontaire adresse; de là à la patente qu'on lui offrit pour les commander tous, il y avait plus loin qu'à parvenir de cette offre à ce qu'il prétendait. On verra dans cette année même qu'il ne se trompa pas.

Son frère, quoique médiocrement bien avec lui, le fut trouver à Anet pour se remettre par lui en selle. Vendôme lui offrit de le présenter au roi, et de lui faire donner une pension de dix mille écus; mais l'insolent grand prieur ne voulut rien moins que de retourner commander une armée en Italie, acheva pourtant le voyage d'Anet fort mécontent et refusa tout, et quand son frère retourna à la cour s'en revint rager à Clichy.

Il avait tous les vices de son frère. Sur la débauche il avait de plus que lui d'être au poil et à la plume, et d'avoir l'avantage de ne s'être jamais couché le soir depuis trente

ans que porté dans son lit ivre mort, coutume à laquelle il fut fidèle le reste de sa vie. Il n'avait aucune partie de général ; sa poltronnerie reconnue était soutenue d'une audace qui révoltait ; plus glorieux encore que son frère, il allait à l'insolence, et pour cela même ne voyait que des subalternes obscurs ; menteur, escroc, fripon, voleur, comme on l'a vu sur les affaires de son frère, malhonnête homme jusque dans la moelle des os qu'il avait perdus de vérole, suprêmement avantageux et singulièrement bas et flatteur aux gens dont il avait besoin, et prêt à tout faire et à tout souffrir pour un écu, avec cela le plus désordonné et le plus grand dissipateur du monde. Il avait beaucoup d'esprit et une figure parfaite en sa jeunesse, avec un visage autrefois singulièrement beau. En tout, la plus vile, la plus méprisable et en même temps la plus dangereuse créature qu'il fût possible.

DISPUTE ENTRE COURTISANS POUR LE CHAPEAU DU ROI

Ce Marly produisit une querelle assez ridicule. Il faisait une pluie qui n'empêcha pas le roi de voir planter dans ses jardins. Son chapeau en fut percé, il en fallut un autre. Le duc d'Aumont était en année, le duc de Tresmes servait pour lui. Le portemanteau (1) du roi lui donna le chapeau, il le présenta au roi. M. de la Rochefoucauld était présent. Cela se fit en un clin d'œil. Le voilà aux champs, quoique ami du duc de Tresmes. Il avait empiété sur sa charge, il y allait de son honneur. Tout était perdu. On

(1) Officier qui portait le manteau du Roi. Il gardait aussi le chapeau, les gants, etc.

eut grand'peine à les raccommoder. Leurs rangs, ils laissent tout usurper à chacun, personne n'ose dire mot; et pour un chapeau présenté, tout est en furie et en vacarme. On n'oserait dire que voilà des valets.

TRAIT DE LOUIS XIV SUR LES JANSÉNISTES

Ce fut une grande joie pour lui (1) que de continuer à commander une armée, et de la commander, non plus en figure, mais en effet. Il fit donc ses préparatifs. Le roi lui demanda qui il menait en Espagne. M. le duc d'Orléans lui nomma parmi eux Fontpertuis. « Comment, mon neveu, reprit le roi avec émotion, le fils de cette folle qui a couru M. Arnauld partout, un janséniste! je ne veux point de cela avec vous. — Ma foi, sire, lui répondit M. d'Orléans, je ne sais point ce qu'a fait la mère; mais pour le fils, être janséniste! il ne croit pas en Dieu. — Est-il possible, reprit le roi, et m'en assurez-vous? Si cela est, il n'y a point de mal; vous pouvez le mener. » L'après-dînée même, M. le duc d'Orléans me le conta en pâmant de rire; et voilà jusqu'où le roi avait été conduit de ne trouver point de comparaison entre n'avoir point de religion et le préférer à être janséniste ou ce qu'on lui donnait pour tel. M. le duc d'Orléans le trouva si plaisant qu'il ne s'en put taire; on en rit fort à la cour et à la ville, et les plus libertins admirèrent jusqu'à quel aveuglement les jésuites et Saint-Sulpice pouvaient pousser. Leur art fut que le roi n'en sut nul mauvais gré à M. le duc d'Orléans; qu'il ne lui en a jamais ni parlé, ni rien témoigné, et que Fontpertuis le suivit en toutes ses

(1) Le duc d'Orléans, nommé au commandement, en Espagne.

deux campagnes en Espagne. Il était débauché et grand joueur de paume, avec de l'esprit, fort ami de Nocé, de M. de Vergagne et d'autres gens avec qui M. le duc d'Orléans vivait quand il était à Paris. Tout cela l'avait fait goûter à ce prince.

M. ET Mme DU MAINE; LEUR CARACTÈRE. COMTE DE TOULOUSE; SON CARACTERE

Le roi avançait en âge, et Monseigneur vers le trône; M. du Maine en tremblait. Avec de l'esprit, je ne dirai pas comme un ange, mais comme un démon auquel il ressemblait si fort en malignité, en noirceur, en perversité d'âme, en desservices à tous, en services à personne, en marches profondes, en orgueil le plus superbe, en fausseté exquise, en artifices sans nombre, en simulations sans mesure, et encore en agréments, en l'art d'amuser, de divertir, de charmer quand il voulait plaire : c'était un poltron accompli de cœur et d'esprit, et à force de l'être, le poltron le plus dangereux, et le plus propre, pourvu que ce fût par-dessous terre, à se porter aux plus terribles extrémités pour parer ce qu'il jugeait avoir à craindre, et se porter aussi à toutes les souplesses et les bassesses les plus rampantes auxquelles le diable ne perdait rien.

Il était de plus poussé par une femme de même trempe, dont l'esprit, et elle en avait aussi infiniment, avait achevé de se gâter et de se corrompre par la lecture des romans et des pièces de théâtre, dans les passions desquelles elle s'abandonnait tellement qu'elle a passé des années à les apprendre par cœur, et à les jouer publiquement elle-même. Elle avait du courage à l'excès, entreprenante, audacieuse, furieuse, ne connaissant que la passion présente et y post-

posant tout, indignée contre la prudence et les mesures de son mari qu'elle appelait misères de faiblesse, à qui elle reprochait l'honneur qu'elle lui avait fait de l'épouser, qu'elle rendit petit et souple devant elle en le traitant comme un nègre, le ruinant de fond en comble sans qu'il osât proférer une parole, souffrant tout d'elle dans la frayeur qu'il en avait et dans la terreur que la tête achevât tout à fait de lui tourner. Quoiqu'il lui cachât assez de choses, l'ascendant qu'elle avait sur lui était incroyable, et c'était à coups de bâton qu'elle le poussait en avant.

Nul concert avec le comte de Toulouse; c'était un homme fort court, mais l'honneur, la vertu, la droiture, la vérité, l'équité même, avec un accueil aussi gracieux qu'un froid naturel, mais glacial, le pouvait permettre; de la valeur et de l'envie de faire, mais par les bonnes voies et en qui le sens droit et juste, pour le très ordinaire, suppléait à l'esprit; fort appliqué d'ailleurs à savoir sa marine de guerre et de commerce et l'entendant très bien. Un homme de ce caractère n'était pas pour vivre intimement avec son frère et sa belle-sœur. M. du Maine le voyait aimé et estimé parce qu'il méritait de l'être, il lui en portait envie. Le comte de Toulouse, sage, silencieux, mesuré, le sentait, mais n'en faisait aucun semblant. Il ne pouvait souffrir les folies de sa belle-sœur. Elle le voyait en plein, elle en rageait, elle ne le pouvait souffrir à son jour, elle éloignait encore les deux frères l'un de l'autre.

MORT DE Mme DE MONTESPAN

Je ne remonterai pas au delà de mon temps à parler de celui de son règne. Je dirai seulement, parce que c'est une anecdote assez peu connue, que ce fut la faute de son mari

plus que la sienne; elle l'avertit du soupçon de l'amour du roi pour elle; elle ne lui laissa pas ignorer qu'elle n'en pouvait plus douter. Elle l'assura qu'une fête que le roi donnait était pour elle; elle le pressa, elle le conjura avec les plus fortes instances de l'emmener dans ses terres de Guyenne, et de l'y laisser jusqu'à ce que le roi l'eût oubliée et se fût engagé ailleurs. Rien n'y put déterminer Montespan, qui ne fut pas longtemps sans s'en repentir, et qui, pour son tourment, vécut toute sa vie et mourut amoureux d'elle, sans toutefois l'avoir jamais voulu revoir depuis le premier éclat. Je ne parlerai point, non plus, des divers degrés que la peur du diable mit à reprises à sa séparation de la cour, et je parlerai ailleurs de Mme de Maintenon qui lui dut tout, qui prit peu à peu sa place, qui monta plus haut, qui la nourrit longtemps des plus cruelles couleuvres, et qui enfin la relégua de la cour. Ce que personne n'osa, ce dont le roi fut bien en peine, M. du Maine, comme je l'ai dit ailleurs, s'en chargea, M. de Meaux acheva, elle partit en larmes et en furie, et ne l'a jamais pardonné à M. du Maine, qui par cet étrange service se dévoua pour toujours le cœur et la toute-puissance de Mme de Maintenon.

La maîtresse, retirée à la communauté de Saint-Joseph, qu'elle avait bâtie, fut longtemps à s'y accoutumer. Elle promena son loisir et ses inquiétudes à Bourbon, à Fontevrault, aux terres de d'Antin, et fut des années sans pouvoir se rendre à elle-même. A la fin Dieu la toucha. Son péché n'avait jamais été accompagné de l'oubli, elle quittait souvent le roi pour aller prier Dieu dans un cabinet; rien ne lui aurait fait rompre aucun jeûne ni un jour maigre, elle fit tous les carêmes, et avec austérité quant aux jeûnes dans tous les temps de son désordre. Des aumônes, estime des gens de bien, jamais rien qui approchât du doute ni de l'impiété; mais impérieuse, altière, dominante, moqueuse, et tout ce que la beauté et la toute-puissance qu'elle en tirait entraîne après soi. Résolue enfin de mettre à profit

un temps qui ne lui avait été donné que malgré elle, elle chercha quelqu'un de sage et d'éclairé et se mit entre les mains du P. de la Tour, ce général de l'Oratoire si connu par ses sermons, par ses directions, par ses amis, et par la prudence et les talents du gouvernement. Depuis ce moment jusqu'à sa mort, sa conversion ne se démentit point, et sa pénitence augmenta toujours. Il fallut d'abord renoncer à l'attachement secret qui lui était demeuré pour la cour, et aux espérances qui, toutes chimériques qu'elles fussent, l'avaient toujours flattée. Elle se persuadait que la peur du diable seule avait forcé le roi à la quitter; que cette même peur, dont Mme de Maintenon s'était habilement servie pour la faire renvoyer tout à fait, l'avait mise au comble de grandeur où elle était parvenue; que son âge et sa mauvaise santé qu'elle se figurait l'en pouvaient délivrer; qu'alors se trouvant veuf rien ne s'opposerait à rallumer un feu autrefois si actif, dont la tendresse et le désir de la grandeur de leurs enfants communs pouvait aisément rallumer les étincelles, et qui, n'ayant plus de scrupules à combattre, pouvait la faire succéder à tous les droits de son ennemie.

Ses enfants eux-mêmes s'en flattaient et lui rendaient de grands devoirs et fort assidus. Elle les aimait avec passion, excepté M. du Maine, qui fut longtemps sans la voir, et qui ne la vit depuis que par bienséance. C'était peu dire qu'elle eût du crédit sur les trois autres, c'était de l'autorité, et elle en usait sans contrainte. Elle leur donnait sans cesse, et par amitié et pour conserver leur attachement, et pour se réserver ce lien avec le roi qui n'avait avec elle aucune sorte de commerce, même par leurs enfants. Leuè assiduité fut retranchée; ils ne la voyaient plus que rarement et après le lui avoir fait demander. Elle devint la merr de d'Antin, dont elle n'avait été jusqu'alors que la marâtre, elle s'occupa de l'enrichir.

Le P. de La Tour tira d'elle un terrible acte de péni-

tence, ce fut de demander pardon à son mari et de se remettre entre ses mains. Elle lui écrivit elle-même dans les termes les plus soumis, et lui offrit de retourner avec avec lui s'il daignait la recevoir, ou de se rendre en quelque lieu qu'il voulût lui ordonner. A qui a connu Mme de Montespan, c'était le sacrifice le plus héroïque. Elle en eut le mérite sans en essuyer l'épreuve; M. de Montespan lui fit dire qu'il ne voulait ni la recevoir, ni lui prescrire rien, ni ouïr parler d'elle de sa vie. A sa mort, elle en prit le deuil comme une veuve ordinaire, mais il est vrai que, devant et depuis, elle ne reprit jamais ses livrées ni ses armes qu'elle avait quittées, et porta toujours les siennes seules et pleines.

Peu à peu elle en vint à donner presque tout ce qu'elle avait aux pauvres. Elle travaillait pour eux plusieurs heures par jour à des ouvrages bas et grossiers, comme des chemises et d'autres besoins semblables, et y faisait travailler ce qui l'environnait. Sa table, qu'elle avait aimée avec excès, devint la plus frugale, ses jeûnes fort multipliés; sa prière interrompait sa compagnie et le plus petit jeu auquel elle s'amusait; et à toutes les heures du jour, elle quittait tout pour aller prier dans son cabinet. Ses macérations étaient continuelles; ses chemises et ses draps étaient de toile jaune la plus dure et la plus grossière, mais cachée sous les draps et une chemise ordinaire. Elle portait sans cesse des bracelets, des jarretières et une ceinture à pointes de fer, qui lui faisaient souvent des plaies; et sa langue, autrefois si à craindre, avait aussi sa pénitence. Elle était, de plus, tellement tourmentée des affres de la mort qu'elle payait plusieurs femmes dont l'emploi unique était de la veiller. Elle couchait tous ses rideaux ouverts avec beaucoup de bougies dans sa chambre, ses veilleuses autour d'elle qu'à toutes les fois qu'elle se réveillait elle voulait trouver causant, joliant ou mangeant, pour se rassurer contre leur assoupissement.

Parmi tout cela, elle ne put jamais se défaire de l'exté-

rieur de reine qu'elle avait usurpé dans sa faveur et qui la suivit dans sa retraite. Il n'y avait personne qui n'y fût si accoutumé de ce temps-là qu'on n'en conservât l'habitude sans murmure. Son fauteuil avait le dos joignant le pied de son lit; il n'en fallait point chercher d'autre dans la chambre, non pas même pour ses enfants naturels, Mme la duchesse d'Orléans pas plus que les autres. Monsieur et la grande Mademoiselle l'avaient toujours aimée et l'allaient voir assez souvent. A ceux-là on apportait des fauteuils et à Mme la Princesse; mais elle ne songeait pas à se déranger du sien, ni à les conduire. Madame n'y allait presque jamais, et trouvait cela fort étrange. On peut juger par là comme elle recevait tout le monde. Il y avait de petites chaises à dos, lardées de ployants de part et d'autre, depuis son fauteuil, vis-à-vis les uns des autres, pour la compagnie qui venait et pour celle qui logeait chez elle, nièces, pauvres demoiselles, filles et femmes qu'elle entretenait et qui faisaient les honneurs.

Toute la France y allait. Je ne sais par quelle fantaisie cela s'était tourné de temps en temps en devoir; les femmes de la cour en faisaient la leur à ses filles; d'hommes il y en allait peu sans des raisons particulières, ou des occasions. Elle parlait à chacun comme une reine qui tient sa cour et qui honore en adressant la parole. C'était toujours avec un air de grand respect, qui que ce fût qui entrât chez elle; et de visites elle n'en faisait jamais, non pas même à Monsieur, ni à Madame, ni à la grande Mademoiselle, ni à l'hôtel de Condé. Elle envoyait aux occasions aux gens qu'elle voulait favoriser, et point à tout ce qui la voyait. Un air de grandeur répandu partout chez elle, et de nombreux équipages toujours en désarroi; belle comme le jour jusqu'au dernier moment de sa vie, sans être malade et croyant toujours l'être et aller mourir. Cette inquiétude l'entretenait dans le goût de voyager; et dans ses voyages elle menait toujours sept ou huit personnes de compagnie. Elle en fut toujours

de la meilleure, avec des grâces qui faisaient passer ses hauteurs et qui leur étaient adaptées. Il n'était pas possible d'avoir plus d'esprit, de fine politesse, des expressions singulières, une éloquence, une justesse naturelle qui lui formait comme un langage particulier, mais qui était délicieux et qu'elle communiquait si bien par l'habitude, que ses nièces et les personnes assidues auprès d'elle, ses femmes, celles que, sans l'avoir été, elle avait élevées chez elle, le prenaient toutes, et qu'on le sent et on le reconnaît encore aujourd'hui dans le peu de personnes qui en restent. C'était le langage naturel de la famille, de son frère et de ses sœurs. Sa dévotion ou peut-être sa fantaisie était de marier les gens, surtout les jeunes filles; et comme elle avait peu à donner après toutes ses aumônes, c'était souvent la faim et la soif qu'elle mariait. Jamais, depuis sa sortie de la cour, elle ne s'abaissa à rien demander pour soi ni pour autrui. Les ministres, les intendants, les juges n'entendirent jamais parler d'elle. La dernière fois qu'elle alla à Bourbon, et sans besoin, comme elle faisait souvent, elle paya deux ans d'avance toutes les pensions charitables qu'elle faisait en grand nombre, presque toutes à de pauvre noblesse, et doubla toutes ses aumônes. Quoique en pleine santé, et de son aveu, elle disait qu'elle croyait qu'elle ne reviendrait pas de ce voyage, et que tous ces pauvres gens auraient, avec ces avances, le temps de chercher leur subsistance ailleurs. En effet, elle avait toujours la mort présente; elle en parlait comme prochaine dans une fort bonne santé, et avec toutes ses frayeurs, ses veilleuses et une préparation continuelle, elle n'avait jamais ni médecin ni même de chirurgien.

Cette conduite concilie avec ses pensées de sa fin les idées éloignées de pouvoir succéder à M^me^ de Maintenon, quand le roi, par sa mort, deviendrait libre. Ses enfants s'en flattaient, excepté M. du Maine, qui n'y aurait pas gagné. La cour intérieure regardait les événements les plus étranges comme si peu impossibles qu'on a cru que cette pensée

n'avait pas peu contribué à l'empressement des Noailles pour le mariage d'une de leurs filles avec le fils aîné de d'Antin. Ils s'étaient fort accrochés à Mlle Choin; ils cultivaient soigneusement Mme la Duchesse; et pour ne laisser Monseigneur libre d'eux par aucun côté, ils s'étaient saisis de Mme la princesse de Conti en donnant une de leurs filles à La Vallière, qui était son cousin germain, et qui pouvait tout sur elle. Liés comme ils étaient à Mme de Maintenon par le mariage de leur fils avec sa nièce, qui lui tenait lieu de fille, il semblait que l'alliance de Mme de Montespan ne dût pas leur convenir par la jalousie et la haine extrême que lui portait Mme de Maintenon, et qui se marquait en tout avec une suite qu'elle n'eut jamais pour aucun autre objet. Une considération si forte et si délicate ne put les retenir ni les empêcher de profiter de cette alliance pour faire leur cour à Mme de Montespan comme à quelqu'un dont ils attendaient.

La maréchale de Cœuvres n'avait point d'enfants. Ils prirent l'occasion de ce voyage de Bourbon pour lui donner leur fille à y mener comme la sienne, c'est-à-dire allant avec elle, et n'ayant de maison, de table, ni d'équipage que ceux de Mme Montespan. Elle fit sa cour aux personnes de la compagnie, toutes subalternes qu'elles fussent; et pour Mme de Montespan, elle lui rendit beaucoup plus de respects qu'à Mme la duchesse de Bourgogne, ni à Mme de Maintenon. Elle ne fut occupée que d'elle, de lui plaire, de la gagner et de gagner toutes celles de sa maison. Mme de Montespan la traitait en reine, s'en amusait comme d'une poupée, la renvoyait quand elle l'importunait, et lui parlait extrêmement français. La maréchale avalait tout, et n'en était que plus flatteuse et plus rampante.

Mme de Saint-Simon et Mme de Lauzun étaient à Bourbon lorsque Mme de Montespan y arriva. J'ai remarqué ailleurs qu'elle était cousine issue de germain de ma mère (petits-enfants du frère et de la sœur); que Mme de Montespan la fit

faire dame du palais de la reine lorsqu'on choisit les premières; que mon père refusa; et que Mme de Montespan voyait toujours ma mère en tout temps et à toutes heures, et s'est toujours piquée de la distinguer. Ma mère la voyait donc de temps en temps à Saint-Joseph, et Mme de Saint-Simon aussi; aussi à Bourbon lui fit-elle toutes sortes d'amitiés et de caresses, on n'oserait dire de distinctions, avec cet air de grandeur qui lui était demeuré. La maréchale de Cœuvres en était mortifiée de jalousie jusqu'à le montrer et l'avouer, et on s'en divertissait. Je rapporte ces riens pour montrer que l'idée de remplacer Mme de Maintenon, toute chimérique qu'elle fût, était entrée dans la tête des courtisans les plus intérieurs, et quelle était la leur du roi et de la cour.

Parmi ces bagatelles, et Mme de Montespan dans une très bonne santé, elle se trouva tout à coup si mal une nuit que ses veilleuses envoyèrent éveiller ce qui était chez elle. La maréchale de Cœuvres accourut des premières, qui, la trouvant prête à suffoquer et la tête fort embarrassée, lui fit à l'instant donner de l'émétique de son autorité, mais une dose si forte que l'opération leur en fit une telle peur qu'on se résolut à l'arrêter, ce qui peut-être lui coûta la vie.

Elle profita d'une courte tranquillité pour se confesser et recevoir les sacrements. Elle fit auparavant entrer tous ses domestiques jusqu'aux plus bas, fit une confession publique de ses péchés publics, et demanda pardon du scandale qu'elle avait si longtemps donné, même de ses humeurs, avec une humilité si sage, si profonde, si pénitente que rien ne put être plus édifiant. Elle reçut ensuite les derniers sacrements avec une piété ardente. Les frayeurs de la mort qui, toute sa vie, l'avaient si continuellement troublée, se dissipèrent subitement et ne l'inquiétèrent plus. Elle remercia Dieu en présence de tout le monde de ce qu'il permettait qu'elle mourût dans un lieu où elle était éloignée des enfants de son péché, et n'en parla durant sa maladie

que cette seule fois. Elle ne s'occupa plus que de l'éternité, quelque espérance de guérison dont on la voulût flatter, et de l'état d'une pécheresse dont la crainte était tempérée par une sage confiance en la miséricorde de Dieu, sans regrets et uniquement attentive à lui rendre son sacrifice plus agréable, avec une douceur et une paix qui accompagna toutes ses actions.

D'Antin, à qui on avait envoyé un courrier, arriva comme elle approchait de sa fin. Elle le regarda et lui dit seulement qu'il la voyait dans un état bien différent de celui où il l'avait vue à Bellegarde. Dès qu'elle fut expirée, peu d'heures après l'arrivée de d'Antin, il partit pour Paris, ayant donné ses ordres, qui furent étranges ou étrangement exécutés. Ce corps, autrefois si parfait, devint la proie de la maladresse et de l'ignorance du chirurgien de la femme de Le Gendre, intendant de Montauban, qui était venue prendre les eaux, et qui mourut bientôt après elle-même. Les obsèques furent à la discrétion des moindres valets, tout le reste de la maison ayant subitement déserté. La maréchale de Cœuvres se retira sur-le-champ à l'abbaye de Saint-Menou, à quelques lieues de Bourbon, dont une nièce du P. La Chaise était abbesse, avec quelques-unes de la compagnie de Mme de Montespan, les autres ailleurs. Le corps demeura longtemps sur la porte de la maison, tandis que les chanoines de la Sainte-Chapelle et les prêtres de la paroisse disputaient de leur rang jusqu'à plus que de l'indécence. Il fut mis en dépôt dans la paroisse comme y eût pu être celui de la moindre bourgeoise du lieu, et longtemps après porté à Poitiers, dans le tombeau de sa maison à elle, avec une parcimonie indigne. Elle fut amèrement pleurée de tous les pauvres de la province, sur qui elle répandait une infinité d'aumônes, et d'autres sans nombre de toutes les sortes à qui elle en distribuait continuellement.

COLERE DU ROI SUR Mme DE TORCY

Il arriva une aventure à Marly, peu avant Fontainebleau, qui fit grand bruit par la longue scène qui la suivit, plus étonnante qu'on ne se le peut imaginer à qui a connu le roi. Toutes les dames du voyage avaient alors l'honneur de manger soir et matin, à la même heure, dans le même petit salon qui séparait l'appartement du roi et celui de Mme de Maintenon. Le roi tenait une [table] où tous les fils de France et toutes les princesses du sang se mettaient, excepté M. le duc de Berry, M. le duc d'Orléans et Mme la princesse de Conti, qui se mettaient toujours à celle de Monseigneur, même quand il était à la chasse. Il y en avait une troisième plus petite où se mettaient, tantôt les unes, tantôt les autres; et toutes trois étaient rondes, et liberté à toutes de se mettre à celle que bon leur semblait. Les princesses du sang se plaçaient à droite et à gauche en leur rang; les duchesses et les autres princesses comme elles se trouvaient ensemble, mais joignant les princesses du sang et sans mélange entre elles d'aucunes autres; puis les dames non titrées achevaient le tour de la table, et Mme de Maintenon parmi elles vers le milieu; mais elle n'y mangeait plus depuis assez longtemps. On lui servait chez elle une table particulière où quelques dames, ses familières, deux ou trois, mangeaient avec elle, et presque toujours les mêmes. Au sortir de dîner, le roi entrait chez Mme de Maintenon, se mettait dans un fauteuil près d'elle dans sa niche, qui était un canapé fermé de trois côtés, les princesses du sang sur des tabourets auprès d'eux, et, dans l'éloignement, les dames privilégiées, ce qui pour cette entrée-là était assez étendu. On était auprès de plusieurs cabarets de thé et de café; en prenait qui voulait. Le roi demeurait là plus ou

moins, selon que la conversation des princesses l'amusait, ou qu'il avait affaire, puis il passait devant toutes ces dames, allait chez lui, et toutes sortaient, excepté quelques familières de Mme de Maintenon. Dans l'après-dînée, à la suite de Mme la duchesse de Bourgogne, personne n'entrait où étaient le roi et Mme de Maintenon que Mme la duchesse de Bourgogne et le ministre qui venait travailler. La porte était fermée, et les dames qui étaient dans l'autre pièce n'y voyaient le roi que passer pour souper, et elles l'y suivaient, après souper, chez lui, avec les princesses comme à Versailles. Il fallait cet exposé pour entendre ce qui va être raconté.

A un dîner, je ne sais comment il arriva que Mme de Torcy se trouva auprès de Madame, au-dessus de la duchesse de Duras, qui arriva un moment après. Mme de Torcy, à la vérité, lui offrit sa place, mais on n'en était déjà plus à les prendre, cela se passa en compliments, mais la nouveauté du fait surprit Madame et toute l'assistance qui était debout et Madame aussi. Le roi arrive et se met à table. Chacun s'allait asseoir, comme le roi, regardant du côté de Madame, prit un sérieux et un air de surprise qui embarrassa tellement Mme de Torcy qu'elle pressa la duchesse de Duras de prendre sa place, qui n'en voulut rien faire encore une fois; et pour celle-là, elle aurait bien voulu qu'elle l'eût prise, tant elle se trouva embarrassée. Il faut remarquer que le hasard fit qu'il n'y avait que la duchesse de Duras de titrée de ce même côté de la table; les autres apparemment avaient préféré [être], ou par hasard s'être trouvées du côté de Mme la duchesse de Bourgogne et de Mme la Duchesse, les deux princes étant ce jour-là à la chasse avec Monseigneur. Tant que le dîner fut long, le roi n'ôta presque point les yeux de dessus les deux voisines de Madame, et ne dit presque pas un mot, avec un air de colère qui rendit tout le monde fort attentif, et dont la duchesse de Duras même fut fort en peine.

Au sortir de table, on passa à l'ordinaire chez Mme de Maintenon. A peine le roi y fut établi dans sa chaise qu'il dit à Mme de Maintenon qu'il venait d'être témoin d'une insolence (ce fut le terme dont il se servit) incroyable et qui l'avait mis dans une telle colère qu'elle l'avait empêché de manger, et raconta ce qu'il avait vu de ces deux places ; qu'une [telle] entreprise aurait été insupportable d'une femme de qualité, de quelque haute naissance qu'elle fût ; mais que d'une petite bourgeoise fille de Pomponne, qui s'appelait Arnauld, mariée à un Colbert, il avouait qu'il avait été dix fois sur le point de la faire sortir de table, et qu'il ne s'en était retenu que par la considération de son mari. Enfilant là-dessus la généalogie des Arnauld qu'il eut bientôt épuisée, il passa à celle de Colbert qu'il déchiffra de même, s'étendit sur leur folie d'avoir voulu descendre d'un roi d'Ecosse ; que M. Colbert l'avait tant tourmenté de lui en faire chercher les titres par le roi d'Angleterre qu'il avait eu la faiblesse de lui en écrire ; que la réponse ne venant point, et Colbert ne lui donnant sur cela aucun repos, il avait écrit une seconde fois, sur quoi enfin le roi d'Angleterre lui avait mandé que, par politesse, il n'avait pas voulu lui répondre, mais que puisqu'il le voulait, qu'il sût donc que, par pure complaisance, il avait fait chercher soigneusement en Ecosse, sans avoir rien trouvé, sinon quelque nom approchant de celui de Colbert dans le plus petit peuple, qu'il l'assurait que son ministre était trompé par son orgueil, et qu'il n'y donnât pas davantage. Ce récit, fait en colère, fut accompagné de fâcheuses épithètes, jusqu'à s'en donner à lui-même sur sa facilité d'avoir ainsi écrit ; après quoi il passa tout de suite à un autre discours plus surprenant encore à qui l'a connu. Il se mit à dire qu'il trouvait bien sot à Mme de Duras (car ce fut son terme) de n'avoir pas fait sortir de cette place Mme de Torcy par le bras, et s'échauffa si bien là-dessus, que Mme la duchesse de Bourgogne et les princesses à son exemple,

ayant peur qu'il ne lui en fît une sortie, se prirent à l'excuser sur sa jeunesse, et à dire qu'il seyait bien toujours à une personne de son âge d'être douce et facile, et d'éviter de faire peine à personne. Là-dessus le roi reprit qu'il fallait qu'elle fût donc bien douce et bien facile, en effet, de l'avoir souffert de qui que ce fût sans titre, plus encore de cette petite bourgeoise, et que toutes deux ignorassent bien fort, l'une ce qui lui était dû, l'autre le respect (ce fut encore son terme) qu'elle devait porter à la dignité et à la naissance; qu'elle devait se sentir bien honorée d'être admise à sa table et soufferte parmi les femmes de qualité; qu'il avait vu les secrétaires d'Etat bien éloignés d'une confusion semblable; que sa bonté et la sottise des gens de qualité les avaient laissés mêler parmi eux; que ce honteux mélange devait bien leur suffire à ne pas entreprendre ce que la femme de la plus haute naissance n'eût pas osé songer d'attenter (ce fut encore l'expression dont il se servit), mais encore pour respecter les femmes de qualité sans titre, et ne pas abuser de l'honneur étrange et si nouveau de se trouver comme l'une d'elles, et se bien souvenir toujours de l'extrême différence qu'il y avait, et qui y serait toujours; qu'on voyait bien à cette impertinence (ce fut le mot dont il se servit) le peu d'où elle était sortie, et que les femmes de secrétaires d'Etat qui avaient de la naissance se gardaient bien de sortir de leurs bornes, comme, par exemple, Mme de Pontchartrain qui, par sa naissance, se pouvait mêler davantage avec les femmes de qualité, prenait tellement les dernières places, et cela si naturellement et avec tant de politesse, que cette conduite ajoutait infiniment à sa considération, et lui procurait aussi des honnêtetés qui, depuis son mariage, étaient bien loin de lui être dues.

Après ce panégyrique de Mme de Pontchartrain, sur lequel le roi prit plaisir à s'étendre, il acheva de combler l'assistance d'étonnement ; car, reprenant sa première colère que le long discours semblait avoir amortie, il se mit à exalter

la dignité des ducs et fit connaître pour la première fois de sa vie qu'il n'ignorait ni la grandeur, ni la connexité de cette grandeur à celle de sa couronne et de sa propre majesté. Il dit que cette dignité était la première de l'Etat, la plus grande qu'il pût donner à son propre sang, le comble de l'honneur et de la récompense de la plus haute noblesse. Il s'abaissa jusqu'à avouer que si la nécessité de ses affaires et de grandes raisons l'avaient quelquefois obligé d'élever à ce faîte de grandeur (ce fut encore sa propre expression) quelque personne d'une naissance peu proportionnée, ç'avait été avec regret ; mais que la dignité en soi n'en était point avilie ni en rien diminuée de tout ce qu'elle était, qu'elle demeurait toujours la même, et tout aussi respectable à chacun, aussi entière dans tous ses rangs, ses distinctions, ses privilèges, ses honneurs en ces sortes de ducs, considérables et vénérables à tous, dès là qu'ils étaient ducs, comme ceux de la plus grande naissance, puisque leur dignité était la même, le soutien de la couronne, ce qui la touchait de plus près, et à la tête de toute la haute noblesse, de laquelle elle était en tout séparée et infiniment distinguée et relevée ; et qu'il voulait bien qu'on sût que leur refuser les honneurs et les respects qui leur étaient dus, c'était lui en manquer à lui-même. Ce sont là exactement les termes de son discours. De là passant à la noblesse de la maison de Bournonville, dont était la duchesse de Duras, et à celle de la maison de son mari, sur lesquelles il s'étendit à plaisir, il vint à déplorer le malheur des temps qui avait réduit tant de ducs à la mésalliance, et se mit à nommer toutes les duchesses de peu ; puis, renouvelant de plus belle en sa colère, il dit qu'il ne fallait pas que les femmes de la plus haute qualité par leurs maris et par elles-mêmes prissent occasion de la naissance de ces duchesses de leur rendre quoi que ce fût moins qu'à celles dont la condition répondait à leur dignité, laquelle méritait en toutes, qui qu'elles fussent par elles-mêmes, le respect (ce fut

encore son terme), puisque leur rang était le même; et que ce qui leur était dû ne leur était dû que par leur dignité, qui ne pouvait être avilie par leurs personnes, rien ne pouvait excuser aucun manquement qu'on pouvait faire à leur égard; et cela avec des termes si forts et si injurieux qu'il semblait que le roi ne fût pas le même, et encore par la véhémence dont il parlait. Pour conclusion, le roi demanda qui des princesses se voulait charger de dire à Mme de Torcy à quel point il l'avait trouvée impertinente. Toutes se regardèrent et pas une ne se proposa, sur quoi le roi, se fâchant davantage, dit que si fallait-il pourtant qu'elle le sût, et là-dessus s'en alla chez lui.

Alors les dames, qui avaient bien vu de loin qu'il y avait eu beaucoup de colère dans la conversation, et qui, pour cela même s'étaient tenues encore plus soigneusement à l'écart, s'approchèrent un peu par curiosité, qui augmenta fort en voyant l'espèce de trouble des princesses qui s'ébranlaient pour s'en aller, lesquelles, après quelque peu de discours entre elles, se séparèrent et contèrent le fait chacune à ses amies, Mme de Maintenon à ses favorites, Mme la duchesse de Bourgogne à ses dames et à la duchesse de Duras, en sorte que la chose se répandit bientôt à l'oreille et courut après partout. On crut que cela était fini; mais sitôt que le roi eut passé, le même jour, de son souper dans son cabinet, la vesperie recommença encore avec plus d'aigreur, tellement que Mme la Duchesse, craignant enfin pis, conta tout en sortant à Mme de Bouzols pour qu'elle en avertît Torcy son frère, et que sa femme prît bien garde à elle. Mais la surprise fut extrême quand le lendemain, au sortir du dîner, le roi ne put, chez Mme de Maintenon, parler d'autre chose, et encore sans aucun adoucissement dans les termes; si bien que, pour l'apaiser un peu, Mme la Duchesse lui dit qu'elle avait averti Mme de Bouzols, n'osant le dire à Mme de Torcy elle-même; sur quoi le roi, comme soulagé, se hâta de lui répondre qu'elle

lui avait fait grand plaisir, parce que cela lui épargnait la peine de bien laver la tête à Torcy, qu'il avait résolu de le faire plutôt que sa femme manquât de recevoir ce qu'elle méritait. Il ne laissa pas de poursuivre encore les mêmes propos et de même façon jusqu'à ce qu'il repassât chez lui.

Torcy et sa femme, outrés, furent quelques jours à ne paraître presque point. Ils firent l'un et l'autre de grandes excuses et force compliments à la duchesse de Duras, qui elle-même était, surtout devant le roi, fort embarrassée, lequel quatre jours durant ne cessa de parler toujours sur ce même ton dans ses particuliers. Torcy, craignant une sortie, écrivit une lettre au roi de plainte et de douleur respectueuse d'une tempête dont la source n'était qu'un hasard qu'il n'avait pas tenu à sa femme de corriger, mais à la duchesse de Duras, qui poliment, quoi qu'elle eût pu faire, n'avait pas voulu prendre sa place. Toutes sortes d'aveux de ce qui était dû, et dont sa femme n'avait jamais songé à s'écarter, et toutes sortes de respects et de traits délicats de modestie étaient adroitement glissés dans cette lettre. Le roi lui témoigna en être content à son égard ; il ménagea les termes sur sa femme, mais il fit entendre qu'elle ferait bien d'être attentive et mesurée dans sa conduite, tellement que cela fut fini de manière que Torcy ne sortit pas trop mécontent de la conversation. On peut imaginer le bruit que fit cette aventure, et jusqu'à quel point les secrétaires d'Etat et les ministres si haut montés la sentirent. Le rare fut qu'il y eut des femmes de qualité qui se sentirent piquées de ce qui avait été dit sur elles. Toutes affectèrent une grande attention à rendre aux femmes titrées. Le roi, qui le remarqua, le loua, mais avec aigreur sur le contraire, et s'est toujours montré depuis le même à cet égard des femmes titrées et non titrées, et des hommes pareillement. Pour ce qui est d'ailleurs du rang et de la dignité des ducs, son règne entier, avant et depuis, s'est passé à y donner les plus grandes atteintes. J'appris l'affaire en gros, par ce

qu'on m'en écrivit ; je la sus à mon retour dans le dernier détail, et le plus précis, par plusieurs personnes instruites dès les premiers moments, surtout par les dames de Mme la duchesse de Bourgogne, à qui cette princesse l'avait contée à mesure et à la chaude, et qui, n'étant pas duchesses, me furent encore moins suspectes de ne rien grossir.

ÉGOISME DE LOUIS XIV

Mme la duchesse de Bourgogne était grosse ; elle était fort incommodée. Le roi voulait aller à Fontainebleau contre sa coutume, dès le commencement de la belle saison, et l'avait déclaré. Il voulait ses voyages de Marly en attendant. Sa petite-fille l'amusait fort, il ne pouvait se passer d'elle, et tant de mouvements ne s'accommodaient pas avec son état. Mme de Maintenon en était inquiète, Fagon en glissait doucement son avis. Cela importunait le roi accoutumé à ne se contraindre pour rien, et gâté pour avoir vu voyager ses maîtresses grosses, ou à peine relevées de couches, et toujours alors en grand habit. Les représentations sur les Marlys le chicanèrent sans les pouvoir rompre. Il différa seulement à deux reprises celui du lendemain de la Quasimodo, et n'y alla que le mercredi de la semaine suivante, malgré tout ce qu'on put dire et faire pour l'en empêcher, ou pour obtenir que la princesse demeurât à Versailles.

Le samedi suivant, le roi se promenant après la messe, et s'amusant au bassin des carpes entre le château et la Perspective, nous vîmes venir à pied la duchesse du Lude toute seule, sans qu'il y eût aucune dame avec le roi, ce qui arrivait rarement le matin. Il comprit qu'elle avait quelque chose de pressé à lui dire ; il fut au-devant d'elle, et quand

il en fut à peu de distance, on s'arrêta, et on le laissa seul la rejoindre. Le tête à tête ne fut pas long. Elle s'en retourna, et le roi revint vers nous, et jusque près des carpes sans mot dire. Chacun vit bien de quoi il était question, et personne ne se pressait de parler. A la fin, le roi, arrivant tout près du bassin, regarda ce qui était là de plus principal, et, sans adresser la parole à personne, dit d'un air de dépit ces seules paroles : « La duchesse de Bourgogne est blessée. » Voilà M. de La Rochefoucauld à s'exclamer, M. de Bouillon, le duc de Tresme et le maréchal de Boufflers à répéter à basse note, puis M. de La Rochefoucauld à se récrier plus fort que c'était le plus grand malheur du monde, et que, s'étant déjà blessée d'autres fois, elle n'en aurait peut-être plus. « Eh ! quand cela serait, interrompit le roi tout d'un coup avec colère, qui jusque-là n'avait dit mot, qu'est-ce que cela me ferait? Est-ce qu'elle n'a pas déjà un fils ? et quand il mourrait, est-ce que le duc de Berry n'est pas en âge de se marier et d'en avoir ? et que m'importe qui me succède des uns ou des autres ! Ne sont-ce pas également mes petits-fils? » Et tout de suite avec impétuosité : « Dieu merci, elle est blessée, puisqu'elle avait à l'être, et je ne serai plus contrarié dans mes voyages et dans tout ce que j'ai envie de faire par les représentations des médecins et les raisonnements des matrones. J'irai et viendrai à ma fantaisie et on me laissera en repos. » Un silence à entendre une fourmi marcher succéda à cette espèce de sortie. On baissait les yeux, à peine osait-on respirer. Chacun demeura stupéfait. Jusqu'aux gens des bâtiments et aux jardiniers demeurèrent immobiles. Ce silence dura plus d'un quart d'heure.

Le roi le rompit, appuyé sur la balustrade, pour parler d'une carpe. Personne ne répondit. Il adressa après la parole sur ces carpes à des gens des bâtiments qui ne soutinrent pas la conversation à l'ordinaire ; il ne fut question que de carpes avec eux. Tout fut languissant, et le roi s'en

alla quelque temps après. Dès que nous osâmes nous regarder hors de sa vue, nos yeux se rencontrant se dirent tout. Tout ce qui se trouva là de gens furent pour ce moment les confidents les uns des autres. On admira, on s'étonna, on s'affligea, on haussa les épaules. Quelque éloignée que soit maintenant cette scène, elle m'est toujours présente. M. de La Rochefoucauld était en furie, et pour cette fois n'avait pas tort. Le premier écuyer en pâmait d'effroi ; j'examinais, moi, tous les personnages, des yeux et des oreilles, et je me sus gré d'avoir jugé depuis longtemps que le roi n'aimait et ne comptait que lui, et était à soi-même sa fin dernière. Cet étrange propos retentit bien loin au delà de Marly.

SAMUEL BERNARD

Je ne veux pas omettre une bagatelle dont je fus témoin à cette promenade, où le roi montra ses jardins à Marly, et dont la curiosité de voir les mines et d'ouïr les propos du succès du voyage de Clichy m'empêchèrent d'en rien perdre. Le roi, sur les cinq heures, sortit à pied et passa devant tous les pavillons du côté de Marly. Bergheyck sortit de celui de Chamillart pour se mettre à sa suite. Au pavillon suivant, le roi s'arrêta. C'était celui de Desmarets, qui se présenta avec le fameux banquier Samuel Bernard, qu'il avait mandé pour dîner et travailler avec lui. C'était le plus riche de l'Europe, et qui faisait le plus gros et le plus assuré commerce d'argent. Il sentait ses forces, il y voulait des ménagements proportionnés, et les contrôleurs généraux, qui avaient bien plus souvent affaire de lui qu'il n'avait d'eux, le traitaient avec des égards et des distinctions fort grandes. Le roi dit à Desmarets qu'il était bien

aise de le voir avec M. Bernard, puis, tout de suite, dit à ce dernier : « Vous êtes bien homme à n'avoir jamais vu Marly, venez le voir à ma promenade, je vous rendrai après à Desmarets. » Bernard suivit, et pendant qu'elle dura, le roi ne parla qu'à Bergheyck et à lui, et autant à lui qu'à d'autres, les menant partout et leur montrant tout également avec les grâces qu'il savait si bien employer quand il avait dessein de combler. J'admirais, et je n'étais pas le seul, cette espèce de prostitution du roi, si avare de ses paroles, à un homme de l'espèce de Bernard. Je ne fus pas longtemps sans en apprendre la cause, et j'admirai alors où les plus grands roi se trouvent quelquefois réduits.

Desmarets ne savait plus de quel bois faire flèche. Tout manquait et tout était épuisé. Il avait été à Paris frapper à toutes les portes. On avait si souvent et si nettement manqué à toutes sortes d'engagements pris, et aux paroles les plus précises, qu'il ne trouva partout que des excuses et des portes fermées. Bernard, comme les autres, ne voulut rien avancer. Il lui était beaucoup dû. En vain, Desmarets lui représenta l'excès des besoins les plus pressants, et l'énormité des gains qu'il avait faits avec le roi, Bernard demeura inébranlable. Voilà le roi et le ministre cruellement embarrassés. Desmarets dit au roi que, tout bien examiné, il n'y avait que Bernard qui pût le tirer d'affaire, parce qu'il n'était pas douteux qu'il n'eût les plus gros fonds et partout; qu'il n'était question que de vaincre sa volonté, et l'opiniâtreté même insolente qu'il lui avait montrée; que c'était un homme fou de vanité, et capable d'ouvrir sa bourse si le roi daignait le flatter. Dans la nécessité si pressante des affaires, le roi y consentit, et pour tenter ce secours avec moins d'indécence et sans risquer de refus, Desmarets proposa l'expédient que je viens de raconter. Bernard en fut la dupe; il revint de la promenade du roi chez Desmarets tellement enchanté que, d'abordée, il lui dit qu'il aimait mieux risquer sa ruine que de laisser dans

l'embarras un prince qui venait de le combler, et dont il se mit à faire des éloges avec enthousiasme. Desmarets en profita sur-le-champ et en tira beaucoup plus qu'il ne s'était proposé.

LE P. LA CHAISE

La cour vit en ce temps-ci renouveler un ministère qui par sa longue durée s'était usé jusque dans sa racine, et n'en était par là que plus agréable au roi. Le P. de La Chaise mourut le 20 janvier, aux Grands-Jésuites de la rue Saint-Antoine. Il était petit-neveu du fameux P. Cotton, et neveu paternel du P. d'Aix, qui le fit jésuite, où il se distingua dans les emplois de professeur, et après dans ceux de recteur de Grenoble et de Lyon, puis de provincial de cette province; il était gentilhomme, et son père, qui s'était bien allié et avait bien servi, aurait été riche pour son pays de Forez s'il n'avait pas eu une douzaine d'enfants. Un de ceux-là, qui se connaissait parfaitement en chiens, en chasses, et en chevaux qu'il montait très bien, fut longtemps écuyer de l'archevêque de Lyon, frère et oncle des maréchaux de Villeroy, et commanda son équipage de chasse pour laquelle ce prélat était passionné. C'est le même que nous avons vu capitaine de la porte, et son fils après lui.

Les deux frères étaient à Lyon dans les emplois que je viens de dire, lorsque le P. de La Chaise succéda, en 1675, au P. Ferrier, confesseur du roi; ainsi le P. de La Chaise le fut plus de trente-deux ans. La fête de Pâques lui causa plus d'une fois des maladies de politique pendant l'attachement du roi pour M^me^ de Montespan. Une, entre autres, il lui envoya le P. Dechamps en sa place, qui bravement refusa l'absolution. Ce jésuite a été fort connu provincial de Paris,

et par la confiance de M. le Prince le héros, dans les dernières années de sa vie.

Le P. de La Chaise était d'un esprit médiocre, mais d'un bon caractère, juste, droit, sensé, sage, doux et modéré, fort ennemi de la délation, de la violence et des éclats. Il avait de l'honneur, de la probité, de l'humanité, de la bonté; affable, poli, modeste, même respectueux. Lui et son frère ont toujours publiquement conservé une reconnaissance marquée jusqu'à une sorte de dépendance pour les Villeroy; il était désintéressé en tout genre, quoique fort attaché à sa famille ; il se piquait de noblesse, et il la favorisa en tout ce qu'il put. Il était soigneux de bons choix pour l'épiscopat, surtout pour les grandes places, et il y fut heureux tant qu'il y eut l'entier crédit. Facile à revenir quand il avait été trompé, et ardent à réparer le mal que la tromperie lui avait fait faire. On en a vu en son lieu un exemple sur l'abbé de Caudelet; d'ailleurs judicieux et précautionné, bon homme et bon religieux, fort jésuite, mais sans rage et sans servitude, et les connaissait mieux qu'il ne le montrait, mais parmi eux comme l'un d'entre eux. Il ne voulut jamais pousser le Port-Royal des Champs jusqu'à la destruction, ni entrer en rien contre le cardinal de Noailles, quoique parvenu à tout sans sa participation. Le cas de conscience, et tout ce qui se fit contre lui de son temps, se fit sans la sienne. Il ne voulut point non plus entrer trop avant dans les affaires de la Chine, mais il favorisa toujours tant qu'il put l'archevêque de Cambrai, et fut toujours fidèlement ami du cardinal de Bouillon, pour lequel, en toutes sortes de temps, il rompit bien des glaces.

Il eut toujours sur sa table le *Nouveau Testament* du P. Quesnel, qui a fait tant de bruit depuis, et de si terribles fracas; et quand on s'étonnait de lui voir ce livre si familier à cause de l'auteur, il répondait qu'il aimait le bon et le bien partout où il le rencontrait; qu'il ne connaissait point de plus excellent livre, ni d'une instruction plus abon-

dante ; qu'il y trouvait tout; et que, comme il avait peu de temps à donner par jour à des lectures de piété, il préférait celle-là à toute autre.

Il eut tout le crédit de la distribution des bénéfices pendant les quinze ou vingt dernières années de l'archevêque de Paris, Harlay. Son indépendance de Mme de Maintenon fut toujours entière et sans commerce avec elle; aussi le haïssait-elle, tant pour cette raison, que pour son opposition à la déclaration de son mariage, mais sans oser jamais lui montrer les dents, parce qu'elle connaissait de la disposition du roi à son égard. Elle se servit de Godet, évêque de Chartres, qu'elle introduisit peu à peu dans la confiance du roi, puis du cardinal de Noailles, après le mariage de sa nièce et à l'occasion de l'affaire de M. de Cambrai, pour balancer la distribution des bénéfices, et y entrer elle-même de derrière ces deux rideaux, ce qui commença à déshonorer le clergé de France, par les ignorants et les gens de néant que M. de Chartres et Saint-Sulpice introduisirent dans l'épiscopat, à l'exclusion tant qu'ils purent de tous autres.

Vers quatre-vingts ans, le P. de La Chaise, dont la tête et la santé étaient encore fermes, voulut se retirer : il en fit plusieurs tentatives inutiles. La décadence de son corps et de son esprit, qu'il sentit bientôt après, l'engagea à redoubler ses instances. Les jésuites, qui s'en apercevaient plus que lui, et qui sentaient la diminution de son crédit, l'exhortèrent à faire place à un autre qui eût la grâce et le zèle de la nouveauté. Il désirait sincèrement le repos, et il pressa le roi de le lui accorder tout aussi inutilement. Il fallut continuer à porter le faix jusqu'au bout. Les infirmités et la décrépitude qui l'accueillirent bientôt après ne purent le délivrer. Les jambes ouvertes, la mémoire éteinte, le jugement affaissé, les connaissances brouillées, inconvénients étranges pour un confesseur, rien ne rebuta le roi, et jusqu'à la fin il se fit apporter le cadavre et dépêcha avec lui

les affaires accoutumées. Enfin, deux jours après un retour de Versailles, il s'affaiblit considérablement, reçut les sacrements, et eut pourtant le courage, plus encore que la force, d'écrire au roi une longue lettre de sa main, à laquelle il reçut réponse du roi de la sienne tendre et prompte; après quoi il ne s'appliqua plus qu'à Dieu.

Le P. Tellier, provincial, et le P. Daniel, supérieur de la maison professe, lui demandèrent s'il avait accompli ce que sa conscience pouvait lui demander et s'il avait pensé au bien et à l'honneur de la compagnie. Sur le premier point, il répondit qu'il était en repos ; sur le second, qu'ils s'apercevraient bientôt par les effets qu'il n'avait rien à se reprocher. Fort peu après, il mourut fort paisiblement à cinq heures du matin.

Les deux supérieurs vinrent apporter au roi, à l'issue de son lever, les clefs du cabinet du P. de La Chaise, qui y avait beaucoup de mémoires et de papiers. Le roi les reçut devant tout le monde, en prince accoutumé aux pertes, loua le P. de La Chaise surtout de sa bonté, puis, souriant aux pères : « Il était si bon, ajouta-t-il tout haut devant tous les courtisans, que je le lui reprochais quelquefois, et il me répondait : « Ce n'est pas moi qui suis bon, mais vous qui êtes dur. » Véritablement, les pères et tous les auditeurs furent surpris du récit jusqu'à baisser la vue. Ce propos se répandit promptement, et personne n'en put blâmer le P. de La Chaise.

Il para bien des coups en sa vie, supprima bien des friponneries et des avis anonymes contre beaucoup de gens, en servit quantité, et ne fit jamais de mal qu'à son corps défendant. Aussi fut-il généralement regretté. On avait toujours compris que ce serait une perte; mais on n'imagina jamais que sa mort serait une plaie universelle et profonde comme elle le devint, et comme elle ne tarda pas à se faire sentir par le terrible successeur du P. de La Chaise, à qui les ennemis mêmes des jésuites furent forcés de ren-

dre justice après, et d'avouer que c'était un homme bien et honnêtement né, et tout fait pour remplir une telle place.

Maréchal, premier chirurgien du roi, qui avait sa confiance, homme droit et parfaitement vrai, que j'ai cité plus d'une fois, nous a conté, à Mme de Saint-Simon et à moi, une anecdote bien considérable et qui mérite de n'être pas oubliée. Il nous dit que le roi, dans l'intérieur de ses cabinets, regrettant le P. de La Chaise et le louant de son attachement à sa personne, lui avait raconté une grande marque qu'il lui en avait donnée : que, peu d'années avant sa mort, il lui avait dit qu'il se sentait vieillir, qu'il arriverait peut-être plus tôt qu'il ne pensait, qu'il faudrait choisir un autre confesseur, que l'attachement qu'il avait pour sa personne le déterminait uniquement à lui demander en grâce de le prendre dans sa compagnie, qu'il la connaissait, qu'elle était bien éloignée de mériter tout ce qui s'est dit et écrit contre elle, mais qu'enfin il lui répétait qu'il la connaissait, que son attachement à sa personne et à sa conservation l'engageait à le conjurer de lui accorder ce qu'il lui demandait, que c'était une compagnie très étendue composée de bien des sortes de gens et d'esprit dont on ne pouvait répondre, qu'il ne fallait point mettre au désespoir, et se mettre ainsi dans un hasard dont lui-même ne lui pouvait répondre, et qu'un mauvais coup était bientôt fait et n'était pas sans exemple. Maréchal pâlit à ce récit que lui fit le roi, et cacha le mieux qu'il put le désordre où il en tomba.

Cette considération unique fit rappeler les jésuites par Henri IV, et les fit combler de biens. La pyramide de Jean Châtel les mettait au désespoir; ils trouvèrent, sous Louis XIV, Fourcy, prévôt des marchands, capable de les écouter, et en état de l'oser par le crédit de Boucherat, chancelier de France, son beau-père, qui, appuyé du roi, contint le parlement. Fourcy fit abattre la pyramide sans en laisser la moindre trace ; son fils, sortant du collège, en eut l'abbaye de Saint-Vandrille de plus de trente-six mille livres

à l'étonnement public, et en jouit encore. C'est même un fort honnête homme et considéré, qui ne s'est pas soucié d'être évêque.

Le roi n'était pas supérieur à Henri IV; il n'eut garde d'oublier le document du P. de La Chaise, et de se hasarder à la vengeance de sa compagnie en choisissant hors d'elle un confesseur. Il voulait vivre et vivre en sûreté. Il chargea les ducs de Chevreuse et de Beauvilliers d'aller à Paris, de s'informer, avec toutes précautions qu'ils pourraient y apporter, de qui d'entre les jésuites il pourrait prendre pour confesseur.

LE P. TELLIER

Le P. Tellier, lors provincial de Paris, eut l'approbation décisive des deux ducs; sur leur rapport, le roi le choisit, et ce choix fut incompréhensible de ce même prince qui, pour beaucoup moins en même genre, avait ôté le P. Le Comte à M^me^ la duchesse de Bourgogne, dont il était confesseur depuis plusieurs années, et fort goûté d'elle et de toute la cour, et le fit aller à Rome sans que les jésuites avec tout leur art et leur crédit pussent parer le coup. La délibération du choix d'un confesseur dura un mois, depuis le 20 janvier, que mourut le P. de La Chaise, jusqu'au 21 février, que le P. Tellier fut nommé. Il fut comme son prédécesseur confesseur aussi de Monseigneur, contrainte bien dure à l'âge de ce prince. J'anticipe ici ce mois pour ne pas couper une matière si curieuse.

Le P. Tellier était entièrement inconnu au roi; il n'en avait su le nom que parce qu'il se trouva sur une liste de cinq ou six jésuites que le P. de La Chaise avait faite de sujets propres à lui succéder. Il avait passé par tous les

degrés de la compagnie, professeur, théologien, recteur, provincial, écrivain. Il avait été chargé de la défense du culte de Confucius et des cérémonies chinoises, il en avait épousé la querelle, il en avait fait un livre qui pensa attirer d'étranges affaires à lui et aux siens, et qui, à force d'intrigues et de crédit à Rome, ne fut mis qu'à l'index ; c'est en quoi j'ai dit qu'il avait fait pire que le P. Le Comte, et qu'il est surprenant que, malgré cette tare, il ait été confesseur du roi.

Il n'était pas moins ardent sur le molinisme, sur le renversement de toute autre école, sur l'établissement en dogmes nouveaux de tous ceux de sa compagnie sur les ruines de tous ceux qui y étaient contraires et qui étaient reçus et enseignés de tout temps dans l'Eglise. Nourri dans ces principes, admis dans tous les secrets de sa société par le génie qu'elle lui avait reconnu, il n'avait vécu depuis qu'il y était entré que de ces questions et de l'histoire intérieure de leur avancement, que du désir d'y parvenir, de l'opinion que pour arriver à ce but il n'y avait rien qui ne fût permis et qui ne se dût entreprendre. Son esprit dur, entêté, appliqué sans relâche, dépourvu de tout autre goût, ennemi de toute dissipation, de toute société, de tout amusement, incapable d'en prendre avec ses propres confrères, et ne faisant cas d'aucun que suivant la mesure de la conformité de leur passion avec celle qui l'occupait tout entier. Cette cause dans toutes ces branches lui était devenue la plus personnelle, et tellement son unique affaire, qu'il n'avait jamais eu d'application ni travail que par rapport à celle-là, infatigable dans l'un et dans l'autre. Tout ménagement, tout tempérament là-dessus lui était odieux, il n'en souffrait que par force ou par des raisons d'en aller plus sûrement à ses fins. Tout ce qui en ce genre n'avait pas cet objet était un crime à ses yeux et une faiblesse indigne.

Sa vie était dure par goût et par habitude, il ne connaissait qu'un travail assidu et sans interruption ; il l'exigeait

pareil des autres sans aucun égard, et ne comprenait pas qu'on en dût avoir. Sa tête et sa santé étaient de fer, sa conduite en était aussi, son naturel cruel et farouche. Confit dans les maximes et dans la politique de la société, autant que la dureté de son caractère s'y pouvait ployer, il était profondément faux, trompeur, caché sous mille plis et replis, et quand il put se montrer et se faire craindre, exigeant tout, ne donnant rien, se moquant des paroles les plus expressément données lorsqu'il ne lui importait plus de les tenir, et poursuivant avec fureur ceux qui les avaient reçues. C'était un homme terrible qui n'allait à rien moins qu'à destruction, à couvert et à découvert, et qui, parvenu à l'autorité, ne s'en cacha plus.

Dans cet état, inaccessible même aux jésuites, excepté à quatre ou cinq de même trempe que lui, il devint la terreur des autres ; et ces quatre ou cinq mêmes n'en approchaient qu'en tremblant, et n'osaient le contredire qu'avec de grandes mesures, et en lui montrant que par ce qu'il se proposait il s'éloignait de son objet, qui était le règne despotique de sa société, de ses dogmes, de ses maximes, et la destruction radicale de tout ce qui était non seulement contraire, mais de tout ce qui n'y serait pas soumis jusqu'à l'abandon aveugle.

Le prodigieux de cette fureur jamais interrompue d'un seul instant par rien, c'est qu'il ne se proposa jamais rien pour lui-même, qu'il n'avait ni parents ni amis, qu'il était né malfaisant, sans être touché d'aucun plaisir d'obliger, et qu'il était de la lie du peuple et ne s'en cachait pas ; violent jusqu'à faire peur aux jésuites les plus sages, et même les plus nombreux et les plus ardents jésuites, dans la frayeur qu'il ne les culbutât jusqu'à les faire chasser une autre fois.

Son extérieur ne promettait rien moins, et tint exactement parole ; il eût fait peur au coin d'un bois. Sa physionomie était ténébreuse, fausse, terrible ; les yeux ardents,

méchants, extrêmement de travers : on était frappé en le voyant.

A ce portrait exact et fidèle d'un homme qui avait consacré corps et âme à sa compagnie, qui n'eut d'autre nourriture que ses plus profonds mystères, qui ne connut d'autre Dieu qu'elle, et qui avait passé sa vie enfoncé dans cette étude, du génie et de l'extraction qu'il était, on ne peut être surpris qu'il fût sur tout le reste grossier et ignorant à surprendre, insolent, impudent, impétueux, ne connaissant ni monde, ni mesure, ni degrés, ni ménagements, ni qui que ce fût, et à qui tous moyens étaient bons pour arriver à ses fins. Il avait achevé de se perfectionner à Rome dans les maximes et la politique de sa société, qui pour l'ardeur de son naturel et son roide avait été obligée de le renvoyer promptement en France, lors de l'éclat que fit à Rome son livre mis à l'index.

La première fois qu'il vit le roi dans son cabinet, après lui avoir été présenté, il n'y avait que Bloin et Fagon dans un coin. Fagon, tout voûté et appuyé sur son bâton, examinait l'entrevue et la physionomie du personnage, ses courbettes et ses propos. Le roi lui demanda s'il était parent de MM. Le Tellier. Le père s'anéantit : « Moi, sire, répondit-il, parent de MM. Le Tellier! je suis bien loin de cela ; je suis un pauvre paysan de basse Normandie, où mon père était un fermier. » Fagon, qui l'observait jusqu'à n'en rien perdre, se tourna en dessous à Bloin, et faisant effort pour le regarder : « Monsieur, lui dit-il en lui montrant le jésuite, quel sacré... ! » et haussant les épaules se remit sur son bâton. Il se trouva qu'il ne s'était pas trompé dans un jugement si étrange d'un confesseur. Celui-ci avait fait toutes les mines, pour ne pas dire les singeries hypocrites d'un homme qui redoutait cette place, et qui ne s'y laissa forcer que par obéissance à sa compagnie.

Je me suis étendu sur ce nouveau confesseur parce que de lui sont sorties les incroyables tempêtes sous lesquelles

l'Eglise, l'État, le savoir, la doctrine et tant de gens de bien de toutes les sortes gémissent encore aujourd'hui, et parce que j'ai eu une connaissance plus immédiate et plus particulière de ce terrible personnage qu'aucun homme de la cour.

LE PÈRE TELLIER ET LES JANSÉNISTES

L'intelligence de ce qui suit et de ce qui m'arriva demande celle de mon logement à Versailles. Il donnait d'un côté et de plain-pied dans la galerie de l'aile neuve, qui est de plain-pied à la tribune de la chapelle, appuyé de l'autre côté à un degré, et tenait la moitié du large corridor qui est vis-à-vis du grand escalier qui communique la galerie basse avec la haute; un demi-double d'abord sur ce corridor, qui en tirait le jour pour des commodités et des sorties; une antichambre à deux croisées qui distribuait à droite et à gauche, où de chaque côté il y avait une chambre à deux croisées; et un cabinet après à une croisée; et toutes ces cinq pièces à cheminée ainsi que la première antichambre obscure. Tout ce demi-double obscur était coupé d'entresols, sous lesquels chaque cabinet avait un arrière-cabinet. Cet arrière-cabinet, moins haut que le cabinet, n'avait de jour que par le cabinet même. Tout était boisé; et ces arrière-cabinets avaient une porte et des fenêtres qui, étant fermées, ne paraissaient point du tout et laissaient croire qu'il n'y avait rien derrière. J'avais dans mon arrière-cabinet un bureau, des sièges, des livres et tout ce qu'il me fallait; les gens fort familiers qui connaissaient cela l'appelaient ma boutique, et en effet cela n'y ressemblait pas mal.

Le P. Tellier ne manqua pas au rendez-vous qu'il m'avait demandé. Je lui dis qu'il avait mal pris son temps, parce

que M. le duc et Mme la duchesse de Berry avaient demandé une collation à Mme de Saint-Simon, qu'ils allaient arriver, qu'ils étaient tout propres à se promener dans tout l'appartement, et que je ne pouvais être le maître de ma chambre ni de mon cabinet. Le P. Tellier parut fort peiné du contretemps; et il insista si fort à trouver quelque réduit inaccessible à la compagnie, pour ne pas remettre notre conférence à son retour à la huitaine, que, pressé par lui à l'excès, je lui dis que je ne savais qu'un seul expédient, qui était qu'il renvoyât son frère vatblé (1) pour que ce qui allait arriver ne le trouvât pas dans l'antichambre; que lui et moi nous enfermassions dans ma boutique, que je lui montrai; que nous y eussions des bougies, pour ne point dépendre du jour du cabinet, et qu'alors nous serions en sûreté contre les promenades, quittes pour nous taire, si nous entendions venir dans mon cabinet, jusqu'à ce qu'on en fût sorti. Il trouva l'expédient admirable, renvoya son compagnon; et nous nous enfermâmes vis-à-vis l'un de l'autre, mon bureau entre deux, avec deux bougies allumées dessus.

Là il se mit à me paraphraser les excellences de la constitution *Unigenitus*, dont il avait apporté un exemplaire qu'il mit sur la table. Je l'interrompis pour venir à la proposition de l'excommunication. Nous la discutâmes avec beaucoup de politesse, mais avec fort peu d'accord. Tout le monde sait que la proposition censurée est: *qu'une excommunication injuste ne doit point empêcher de faire son devoir;* par conséquent, qu'il résulte de sa censure : *qu'une excommunication injuste doit empêcher de faire son devoir.* L'énormité de cette dernière frappe encore plus fortement que ne fait la simple vérité de la proposition censurée. C'en est une ombre qui la fait mieux ressortir. Les suites et les conséquences affreuses de la censure sautent aux yeux.

(1) *Vatblé :* frère qui accompagnait un religieux.

Je ne prétends pas rapporter notre dispute. Elle fut vive et longue. Pour l'abréger, je lui fis remarquer que dans la situation présente des choses, où, quand on raisonne on doit doit tout prévoir, surtout les cas les plus naturels, conséquemment les plus possibles, le roi pouvait mourir et le Dauphin aussi, qui tous les deux se trouvaient aux deux extrémités opposées de l'âge; que, si ce double malheur arrivait, la couronne par droit de naissance appartiendrait au roi d'Espagne et à sa branche; que par le droit que les renonciations venaient d'établir, elle appartiendrait à M. le duc de Berry et à sa branche, et à son défaut à M. le duc d'Orléans et à la sienne; que si les deux frères se la voulaient disputer, ils auraient chacun des forces, des alliés et en France des partisans; qu'alors le pape aurait beau jeu, si sa constitution était crue et reçue sans restriction, de donner la couronne à celui des deux contendants qu'il lui plairait, en excommuniant l'autre, puisque, moyennant sa censure reçue et crue, quelque juste que pût être le droit de l'excommunié, quelque devoir qu'il y eût à soutenir son parti, il faudrait l'abandonner et passer de l'autre côté, puisqu'il serait établi, et qu'on serait persuadé qu'une excommunication injuste doit empêcher de faire son devoir; et dès là, d'une façon ou d'une autre, voilà le pape maître de toutes les couronnes de sa communion, de les ôter à qui les doit porter, à qui les porte même, et de les donner à quiconque il lui plaira, comme tant de papes depuis Grégoire VII ont osé le prétendre, et tant qu'ils se sont crus en force de l'attenter.

L'argument était également simple, présent, naturel et pressant; il s'offrait de soi-même. Aussi le confesseur en fut-il étourdi; le rouge lui monta, il battit la campagne; moi de le presser. Il reprit ses esprits peu à peu; et, avec un sourire de satisfaction de la solution péremptoire qu'il m'allait donner: « Vous n'y êtes pas, me dit-il; tenez, d'un seul mot je vais faire tomber tout votre raisonnement;

écoutez-moi : Si, dans le cas que vous proposez, et qui malheureusement n'est que trop susceptible d'arriver, le pape s'avisait de prendre parti pour l'un des deux contendants, et d'excommunier l'autre et ceux qui l'assisteraient, alors cette excommunication ne serait pas dans le cas de la censure que le pape fait dans sa bulle, elle ne serait pas injuste seulement, mais elle serait fausse. Voyez bien, monsieur, cette différence, et sentez-la; car le pape ne peut avoir aucune raison d'excommunier aucun des deux partis, ni des deux contendants. Or, cela étant comme cela est vrai, son excommunication serait fausse. Jamais il n'a été décidé qu'une excommunication fausse puisse ni doive empêcher de faire son devoir; par conséquent, cette excommunication porterait à faux, et ne porterait aucun avantage à l'un ni aucun préjudice à l'autre, qui agirait tout comme s'il n'y avait point d'excommunication. — Voilà, mon père, qui est admirable, lui répondis-je; la distinction est subtile et habile, j'en conviens, et j'avoue encore que je ne m'y attendais pas; mais quelques petites objections encore, je vous supplie. Les ultramontains conviendraient-ils de la nullité de l'excommunication? N'est-elle pas nulle dès qu'elle est injuste? car qui peut enjoindre de commettre l'injustice, et l'enjoindre sous peine d'excommunication? Si le pape a le pouvoir d'excommunier injustement, et de faire obéir à son excommunication, qui est-ce qui a limité un pouvoir aussi illimité, et pourquoi son excommunication nulle ne serait-elle pas respectée et obéie autant que son excommunication injuste? Enfin, quand, par la réception des évêques, des parlements de tout le royaume, et qu'en conséquence par la chaire, les confessions et les instructions, il sera bien établi et inculqué à toutes sortes de personnes que l'excommunication injuste doit empêcher de faire son devoir, qu'ensuite le cas proposé arrivera en France, et qu'en conséquence le pape excommuniera l'un des contendants et ceux qui soutiendront son parti, pensez-vous qu'alors il fût facile

de faire comprendre votre subtile distinction entre l'excommunication injuste et l'excommunication fausse aux peuples, aux soldats, aux officiers, aux bourgeois, aux seigneurs, aux femmes, au gros du monde, de leur en prouver la différence, d'appliquer cette différence à l'excommunication fulminée, de les en bien convaincre, et tout cela dans le moment qu'il serait question d'agir et de prendre les armes? Voilà, mon père, de grands inconvénients; et je n'en vois aucun à ne pas recevoir la censure dont il s'agit entre nous dans la bulle, que celui de ne pas laisser prendre au pape ce nouveau titre qu'il se donne à lui-même de pouvoir déposer les rois, dispenser leurs sujets du serment de fidélité, et disposer de leur couronne, contre les paroles formelles de Jésus-Christ et de toute l'Ecriture. »

Cette courte exposition transporta le jésuite, parce qu'elle mettait le doigt sur la lettre malgré ses cavillations et ses adresses. Il évita toujours de me rien dire de personnel, mais il rageait; et plus il se contenait à mon égard, moins il le put sur la matière; et, comme pour se dédommager de sa modération à mon égard, plus il s'emporta et se lâcha sur la manière de forcer tout le royaume à recevoir la bulle sans en modifier la moindre chose.

Dans cette fougue, où, n'étant plus maître de soi, il s'échappa à bien des choses dont je suis certain qu'il aurait après racheté très chèrement le silence, il me dit tant de choses sur le fond et sur la violence pour faire recevoir, si énormes, si atroces, si effroyables, et avec une passion si extrême, que j'en tombai en véritable syncope. Je le voyais bec à bec entre deux bougies, n'y ayant du tout que la largeur de la table entre deux (j'ai décrit ailleurs son horrible physionomie) ; éperdu tout à coup par l'ouïe et par la vue, je fus saisi, tandis qu'il parlait, de ce que c'était qu'un jésuite, qui, par son néant personnel et avoué, ne pouvait rien espérer pour sa famille, ni par son état et par ses vœux, pour soi-même, pas même une pomme ni un coup de vin

plus que tous les autres, qui par son âge touchait au moment de rendre compte à Dieu, et qui, de propos délibéré et amené avec grand artifice, allait mettre l'Etat et la religion dans la plus terrible combustion, et ouvrir la persécution la plus affreuse pour des questions qui ne lui faisaient rien, et qui ne touchaient que l'honneur de leur école de Molina.

Ses profondeurs, les violences qu'il me montra, tout cela ensemble me jeta en une telle extase que tout à coup je me pris à lui dire en l'interrompant : « Mon père, quel âge avez-vous? » Son extrême surprise, car je le regardais de tous mes yeux qui la virent se peindre sur son visage, rappela mes sens, et sa réponse acheva de me faire revenir à moi-même. « Hé! pourquoi, me dit-il en souriant, me demandez-vous cela? » L'effort que je me fis pour sortir d'un *sproposito* si unique, et dont je sentis toute l'effrayante valeur, me fournit une issue : « C'est, lui dis-je, que je ne vous avais jamais tant regardé de suite qu'en ce vis-à-vis et entre ces deux bougies, et que vous avez le visage si bon et si sain avec tout votre travail que j'en suis surpris. » Il goba la repartie, ou en fit si bien le semblant qu'il n'y a jamais paru ni lors ni depuis, et qu'il ne cessa point de me parler très souvent et presque en tous ses voyages de Versailles comme il faisait auparavant, et avec la même ouverture, quoique je ne recherchasse rien moins. Il me répliqua qu'il avait soixante-quatorze ans, qu'en effet il se portait très bien, qu'il était accoutumé de toute sa vie à une vie dure et de travail; et de là reprit où je l'avais interrompu.

Nous le fûmes peu après, et réduits au silence, et à n'oser même remuer, par la compagnie que nous entendîmes entrer dans mon cabinet. Heureusement elle ne s'y arrêta guère, et Mme de Saint-Simon, qui n'ignorait pas mon tête-à-tête, contribua à nous délivrer.

Plus de deux heures se passèrent de la sorte : lui, à payer de subtilités puériles pour le fond, d'autorité et d'impudence pour l'acceptation et pour la forme d'accepter; moi,

à ne plus remuer que des superficies, dans la parfaite conviction où il venait de me mettre que les partis les plus désespérés et les plus enragés étaient pris et bien arrêtés. Nous nous séparâmes sans nous être persuadés : lui, me disant sur ce force gentillesses sur mon esprit, que je n'y étais pas, que je n'entendais pas la matière, que je ne m'arrêtais qu'à du spécieux futile, qu'il en était surpris, et qu'il me priait d'y faire bien mes réflexions; moi, de répondre rondement qu'elles étaient toutes faites, et que ma capacité ne pouvait aller plus loin. Malgré cette franchise il parut lors et depuis fort content de moi, quoiqu'il n'en pût jamais tirer autre chose; et je n'avais garde aussi de ne me pas montrer fort content de lui.

ÉTRANGE MOTIF DE LA GUERRE DE 1688 LA FENÊTRE DE TRIANON

Le roi, qui aimait à bâtir, et qui n'avait plus de maîtresses, avait abattu le petit Trianon de porcelaine qu'il avait pour M^me^ de Montespan, et le rebâtissait pour le mettre en l'état où on le voit encore. Louvois était surintendant des bâtiments. Le roi, qui avait le coup d'œil de la plus fine justesse, s'aperçut d'une fenêtre de quelque peu plus étroite que les autres; les trémeaux ne faisaient encore que de s'élever, et n'étaient pas joints par le haut. Il la montra à Louvois pour la réformer, ce qui était alors très aisé. Louvois soutint que la fenêtre était bien. Le roi insista, et le lendemain encore sans que Louvois, qui était entier, brutal et enflé de son autorité, voulût céder.

Le lendemain le roi vit Le Nôtre dans la galerie. Quoique son métier ne fût guère que les jardins, où il excellait, le roi ne laissait pas de le consulter sur ses bâtiments. Il

lui demanda s'il avait été à Trianon. Le Nôtre répondit que non. Le roi lui ordonna d'y aller. Le lendemain il le vit encore ; même question, même réponse, Le roi comprit à quoi il tenait, tellement qu'un peu fâché, il lui commanda de s'y trouver l'après-dînée même à l'heure qu'il y serait avec Louvois. Pour cette fois, Le Nôtre n'osa y manquer. Le roi arrivé et Louvois présent, il fut question de la fenêtre que Louvois opiniâtra toujours de largeur égale aux autres. Le roi voulut que le Nôtre l'allât mesurer, parce qu'il était droit et vrai, et qu'il dirait librement ce qu'il aurait trouvé. Louvois piqué s'emporta. Le roi, qui ne le fut pas moins, le laissait dire, et cependant Le Nôtre, qui aurait bien voulu n'être pas là, ne bougeait. Enfin le roi le fit aller, et cependant Louvois toujours à gronder, et à maintenir l'égalité de la fenêtre, avec audace et peu de mesure. Le Nôtre trouva et dit que le roi avait raison de quelques pouces. Louvois voulut imposer, mais le roi à la fin trop impatienté le fit taire, lui commanda de faire défaire la fenêtre à l'heure même, et, contre sa modération ordinaire, le malmena fort durement.

Ce qui outra le plus Louvois, c'est que la scène se passa non seulement devant les gens des bâtiments, mais en présence de tout ce qui suivait le roi en ses promenades, seigneurs, courtisans, officiers des gardes et autres, et même de tous les valets, parce qu'on ne faisait presque que sortir le bâtiment de terre, qu'on était de plain-pied à la cou , à quelques marches près, que tout était ouvert, et que tout suivait partout. La vesperie fut forte et dura assez longtemps avec les réflexions des conséquences de la faute de cette fenêtre, qui, remarquée plus tard, aurait gâté toute cette façade et aurait engagé à l'abattre.

Louvois, qui n'avait pas accoutumé d'être traité de la sorte, revint chez lui en furie et comme un homme au désepoir. Saint-Pouange, les Tilladet et ce peu de familiers de toutes ses heures, en furent effrayés, et, dans leur

inquiétude, tournèrent pour tâcher de savoir ce qui était arrivé. A la fin, il le leur conta, dit qu'il était perdu, et que, pour quelques pouces, le roi oubliait tous ses services qui lui avaient valu tant de conquêtes : mais qu'il y mettrait ordre, et qu'il lui susciterait une guerre, telle qu'il lui ferait avoir besoin de lui, et laisser là la truelle, et de là s'emporta en reproches et en fureurs.

Il ne mit guère à tenir parole. Il enfourna la guerre par l'affaire de la double élection de Cologne, du prince de Bavière et du cardinal de Furstemberg ; il la confirma en portant les flammes dans le Palatinat, et en laissant toute liberté au projet d'Angleterre ; il y mit le dernier sceau pour la rendre générale, et s'il eût pu éternelle, en désespérant le duc de Savoie, qui ne voulait que la paix, et qu'à l'insu du roi il traita si indignement qu'il le força à se jeter entre les bras de ses ennemis, et à devenir après, par la position de son pays, notre partie la plus difficile et la plus ruineuse. Tout cela a été mis bien net depuis.

DISGRACE DE VENDOME

La mort de M. le prince de Conti sembla au duc de Vendôme un avantage d'autant plus considérable qu'il se voyait délivré d'un émule si embarrassant par la supériorité de naissance, au moment qu'il l'allait voir en sa place à la tête des armées, porté partout sur les pavois, et qu'il le laissait encore auprès de Monseigneur sans aucun contre-poids. J'ai déjà dit en son temps son exclusion des armées, parce que cet événement ne se pouvait reculer hors de temps, par rapport aux dispositions militaires qui ne se pouvaient transposer. La chute de ce prince des superbes eut trois degrés, tant, de si haut, elle fut profonde. Nous voici arrivés au

deuxième qui laisse encore un espace considérable jusqu'au dernier d'entre deux et trois mois; mais comme ce dernier n'a de connexité avec aucun autre événement, je le rapporterai tout de suite après avoir averti de l'intervalle pour n'avoir plus à y revenir.

Quelques raisons de toute espèce qui dussent engager le roi à ôter à M. de Vendôme le commandement de ses armées, je ne sais si tout l'art et le crédit de Mme de Maintenon n'y eût pas succombé, et si les menées de M. du Maine, qu'il lui cachait avec tant de soins, et aidées du secours journalier des valets intérieurs, sans une aventure qu'il faut expliquer ici pour mettre tout à la fois ce grand tout, sous les yeux, de la dernière issue de cette terrible lutte et si poussée à l'extrême entre Vendôme secondé de sa formidable cabale, et l'héritier nécessaire de la couronne appuyé de son épouse qui faisait les délices du roi et de Mme de Maintenon, qui, pour trancher le mot, dont le dedans et le dehors ont été trente ans durant témoins, le gouvernait entièrement, et dont Vendôme avait si pleinement et si insolemment triomphé.

On a vu qu'à son retour de Flandre, il avait eu une audience du roi, unique et qui ne fut pas fort longue. Il n'y oublia pas Puységur, dont il fit des plaintes amères, et en dit tout ce qui lui plut de pis, avec son audace accoutumée à être cru sur parole.

Puységur, dont j'ai eu occasion de parler plus d'une fois, était fort connu du roi, avec une sorte de privance que lui avait acquise le rapport continuel au roi des détails si continuels de son régiment d'infanterie, dont il se croyait le colonel particulier, dans lequel Puységur avait passé jusqu'alors la plus grande partie de sa vie major et lieutenant-colonel avec la confiance du roi. Elle s'était augmentée par des rapports plus importants, lorsque, maréchal des logis de l'armée de M. de Luxembourg, il en était l'âme et y faisait tout jusqu'aux projets. La part qu'il eut après au

secret et à l'exécution de l'expulsion de toutes les garnisons hollandaises des places des Pays-Bas espagnols, et de là en beaucoup d'autres choses importantes que le roi lui confia, soit pour l'en consulter, soit pour l'en charger, dont il s'était toujours acquitté avec toute la capacité et la droiture possible en Flandre, en Espagne et partout où il fut employé, comme on l'a vu quelquefois ici, avaient ajouté pour lui, dans le roi, le dernier degré de confiance et d'estime. Lui et son ami Montriel, aussi du régiment du roi et souvent son aide dans les détails des armées, avaient été mis gentilshommes de la manche de Mgr le duc de Bourgogne, lorsque l'affaire de M. de Cambrai en fit chasser Léchelle et Dupuis, comme je l'ai rapporté alors. Il s'était extrêmement attaché à M. de Beauvilliers ; et, depuis que leur emploi fut fini, Puységur, dont il avait goûté la vérité et la capacité, demeura dans son commerce et dans son amitié la plus particulière, conséquemment très bien auprès de Mgr le duc de Bourgogne, qui, s'il eût régné, ne lui eût pas fait attendre si longtemps qu'on a fait le bâton de maréchal de France, si dignement mérité, et qu'il n'a eu enfin que par la honte de ne le lui pas donner. Dans cette situation à la cour et dans les armées il n'était pas possible qu'il ne fût toujours tout au milieu de ce qu'il s'y passait et le témoin de tous les démêlés de la campagne de Lille, dès lors lieutenant général dans cette armée. Il y était le correspondant du duc de Beauvilliers, fort exact, et plût à Dieu qu'on l'eût particulièrement attaché à la personne de Mgr le duc de Bourgogne, au lieu de ceux qu'on y mit. Sa capacité et sa vertu furent, dès le commencement de la campagne, fort choquées de la conduite de M. de Vendôme, et le furent dans la suite de plus en plus jusqu'au comble. Il voyait tout à revers, et dans les sources il ne pouvait approuver rien de ce que faisait et voulait le général. Il avait souvent occasion de le montrer et de le lui témoigner à lui-même. A l'injonction du duc de Berwick, ami parti-

culier du duc de Beauvilliers, il s'était lié avec lui, et le fut toute la campagne.

C'en était trop à la fois pour n'être pas exposé à la haine de Vendôme, malgré tous les ménagements extrêmes qu'il avait constamment gardés avec lui, qui ne purent adoucir un homme si superbe, et si ennemi né de tout ce qui ne l'était pas du prince qu'il voulait perdre et qu'il ménageait si peu, bien plus, de tout ce qui lui était attaché. C'est ce qui produisit les plaintes que Vendôme en fit au roi à son retour, tout ce qu'il lui en dit d'étrange, et non content de cette vengeance, de tout ce qu'il en répandit publiquement en propos peu mesurés.

Puységur, si accoutumé aux fréquents particuliers avec le roi, comprit qu'après une si épineuse campagne il en aurait où il serait vivement questionné s'il arrivait à la chaude ; et prudemment se mit six semaines ou deux mois en panne, chez lui, en Soissonnais, avant que d'arriver à Paris et à la cour. La curiosité refroidie, instruit d'ailleurs des propos que le duc de Vendôme tenait sur lui, il ne voulut pas, par un plus long séjour, donner à penser qu'il était embarrassé de se montrer. Ainsi il arriva.

Peu de jours après, le roi, qui l'avait toujours goûté, peiné de tout ce que M. de Vendôme lui en avait dit, le fit entrer dans son cabinet, et là, tête à tête, lui demanda raison, avec bonté, de mille sottises absurdes qui l'avaient embarrassé. Puységur l'en éclaircit si nettement que le roi, dans sa surprise, lui avoua que c'était M. de Vendôme qui les lui avait dites. A ce nom, Puységur, qui se sentit piqué, saisit le moment. Il dit au roi d'abord ce qui l'avait retenu si longtemps chez lui sans paraître, puis détailla naïvement et courageusement les fautes, les inepties, les obstinations, les insolences de M. de Vendôme, avec une précision et une clarté qui rendirent le roi très attentif et fécond en questions, et en éclaircissements de plus en plus. Puységur, qui les lui donna tous, voyant tant d'ouverture, et le roi demeurer

court et persuadé à chaque fois, poussa la pointe, et lui dit que, puisque Vendôme l'épargnait si peu après toutes les mesures et les ménagements qu'il avait toujours gardés avec lui, il se croyait permis, et même de son devoir pour le bien de son service, de le lui faire connaître une bonne fois. De là, il lui dépeignit le personnel du duc de Vendôme, sa vie ordinaire à l'armée, l'incapacité de son corps, la fausseté de son jugement, la prévention de son esprit, la fausseté et les dangers de ses maximes, l'ignorance de toute sa conduite à la guerre; puis, reprenant toutes ses campagnes d'Italie, et les deux dernières de Flandre, il le démasqua totalement, mit au roi le doigt et l'œil sur toutes ses fautes, et lui démontra manifestement que c'était une profusion de miracles si ce général n'avait pas perdu la France cent fois.

La conversation dura plus de deux heures. Le roi, convaincu de tout, et de longue main persuadé par expériences, non seulement de la capacité de Puységur, mais de sa droiture, de sa fidélité et de son exacte vérité, ouvrit à ce coup tout à la fois les yeux sur cet homme que tant d'art lui avait si bien caché jusqu'alors, et montré comme un héros et le génie tutélaire de la France. Il eut honte et dépit de sa crédulité, et de cette conversation Vendôme demeura perdu dans son esprit, et bien exclu du commandement des armées, exclusion qui tarda peu après à se déclarer.

Puységur, naturellement humble, doux et modeste, mais vrai et piqué au jeu, et qui n'avait plus de ménagement à garder avec M. de Vendôme après l'éclat qu'il avait fait contre lui en public, et ce qu'il avait dit au roi, content d'ailleurs du succès qu'il avait remarqué dans toute sa conversation, la rendit sur-le-champ en gros dans la galerie, et brava vertueusement Vendôme et toute sa cabale, qu'il n'ignorait pas.

Elle en frémit de rage; Vendôme encore plus. Ils ne répondirent qu'en répandant des raisonnements misérables

qui ne firent impression sur personne. Les plus avisés les jugèrent dès lors sur le côté. Le parti opposé, et jusqu'alors si opprimé, embrassa Puységur; et Mme de Maintenon, Mme la duchesse de Bourgogne, le duc de Beauvilliers même, surent faire valoir auprès du roi ce qu'il avait enfin appris par lui.

La suite assez prompte, je l'ai racontée. Vendôme, exclu de servir, vendit ses équipages, se retira à Anet, où l'herbe commença à croître, et supplia le roi de trouver bon qu'il ne lui fît guère sa cour qu'à Marly, et Monseigneur qu'à Meudon, de tous les voyages desquels il continua d'être. Cette légère continuation de distinction le soutenait un peu dans la solitude qu'il s'était creusée; elle lui servit comme de témoignage de la satisfaction demeurée au roi et à Monseigneur de ses services et de sa conduite, que ses ennemis si puissants et si nécessairement chers n'avaient pu lui enlever : c'est ainsi que sa cabale s'en expliquait, et lui-même, avec un faux air de philosophie et de mépris du monde dans lequel personne ne donna.

Tout abattu qu'il était, il soutenait à Marly et à Meudon le grand air qu'il y avait usurpé dans les temps de sa prospérité. Après avoir surmonté les premiers embarras, il y reprit sa hauteur, sa voix élevée; il y tenait le dé. A l'y voir, quoique peu environné, on l'eût pris pour le maître du salon; et à sa liberté avec Monseigneur, et même, tant qu'il l'osait hasarder, avec le roi, on l'eût cru le principal personnage. La piété de Mgr le duc de Bourgogne lui faisait supporter sa présence et ses manières comme s'il ne se fût rien passé à son égard; ses serviteurs particuliers en souffraient, et Mme la duchesse de Bourgogne fort impatiemment, mais sans oser rien dire, épiant les occasions.

Il s'en présenta une au premier voyage que le roi fit à Marly après Pâques. Le brelan était à la mode; Monseigneur y jouait souvent dans le salon d'assez bonne heure avec Mme la duchesse de Bourgogne. Manquant d'un cinquième,

il vit M. de Vendôme à un bout du salon ; il le fit appeler pour faire sa partie. A l'instant, Mme la duchesse de Bourgogne dit modestement, mais fort intelligiblement, à Monseigneur, que la présence de M. de Vendôme à Marly lui était bien assez pénible, sans l'avoir encore au jeu avec elle, et qu'elle le suppliait de l'en dispenser. Monseigneur, qui n'y avait pas fait la moindre réflexion, ne le put trouver mauvais; il regarda par le salon et en fit appeler un autre. Vendôme, cependant, arrivait à eux et en eut le dégoût en face et en plein devant tout le monde. On peut juger à quel excès cet homme superbe fut piqué de l'affront. Il ne servait plus, il ne commandait plus, il n'était plus l'idole adorée, il se trouvait dans la maison paternelle du prince qu'il avait si cruellement offensé, et c'était à son épouse chérie et outrée à qui il avait affaire; il pirouetta, s'éloigna dès qu'il le put, et bientôt après gagna sa chambre, où il ragea à son loisir.

La jeune princesse fit cependant ses réflexions sur ce qu'il venait d'arriver. Rassurée par la facilité qu'elle avait trouvée à ce qu'elle venait de faire, en peine aussi comme le roi prendrait la chose, elle se détermina, tout en jouant, à la pousser plus loin, ou pour y réussir, ou au moins pour se tirer d'embarras, car, avec toute son intime familiarité, elle s'embarrassait aisément parce qu'elle était douce et timide. Sitôt donc que la partie de brelan fit finie, elle courut chez Mme de Maintenon avant que le roi y fût encore entré, et lui conta ce qu'il lui venait d'arriver. Elle lui dit que, après tout ce qu'il s'était passé en Flandre, elle avait une peine extrême à voir M de Vendôme; que cette affectation continuelle de Marly, où elle ne le pouvait éviter, sans jamais aller à Versailles, où elle ne le rencontrait jamais, était une suite d'insultes à laquelle elle ne pouvait s'accoutumer; que, de plus, ses fautes étant assez reconnues pour lui avoir fait ôter le commandement des armées, il ne pouvait y avoir d'autre raison de le souffrir à Marly que celle

de l'amitié du roi pour lui, et qu'elle ne pouvait supporter qu'avec la dernière douleur qu'elle parût égale entre son petit-fils et elle d'une part, et M. de Vendôme de l'autre. Cela fut vif, mais court, parce que le roi allait arriver.

Mme de Maintenon, piquée contre Vendôme du fond des choses, et plus dangereusement peut-être d'avoir si longuement lutté contre lui en vain, parla ce soir-là même au roi de cette affaire, lui fit valoir les raisons de la princesse, sa douceur, sa modération d'avoir été si longtemps sans en rien dire, et combien ces sentiments-là étaient estimables, par rapport à son mari. Le propos réussit sur l'heure. Le roi, entièrement dégoûté du duc de Vendôme, et toujours peiné d'avoir sous ses yeux ceux qu'il jugeait avec raison être mécontents, comme il n'en pouvait douter, de celui-ci depuis qu'il ne servait plus, ne fut pas fâché d'une occasion de se soulager de sa présence, et avec le gré de sa petite-fille et de Mme de Maintenon. Avant de se coucher, il chargea Blois de dire de sa part, le lendemain au matin, à M. de Vendôme de s'abstenir désormais de demander pour Marly, où se rencontrant sans cesse, et nécessairement, dans les mêmes lieux que Mme la duchesse de Bourgogne qui avait peine à le voir, il n'était pas juste de lui en laisser plus longtemps la contrainte.

On ne peut imaginer en quel excès de désespoir il entra à ce message si peu attendu, et qui sapait par le pied le fondement de toute espérance, et de l'insolence de ses manières et de ses propos. Il se tut néanmoins de peur de pis, n'osa parler au roi, et s'enfuit cacher sa rage et sa honte à Clichy, chez Crosat. L'aventure du brelan avait fait grand bruit, il avait retenti jusqu'à Paris. Les auteurs du compliment fait à Vendôme en conséquence ne le cachèrent pas. Cette nouvelle fit un nouveau fracas dans le monde, tellement que, lorsqu'on sut Vendôme si brusquement à Clichy, le bruit courut partout qu'il avait été chassé de Marly. Il le sut; et, pour montrer qu'il n'en était rien, il y retourna

deux jours avant la fin du voyage, qu'il passa dans la honte et dans un continuel embarras. Il en partit pour Anet, en même temps que le roi pour Versailles, et n'a jamais depuis remis les pieds à Marly.

Revenu des premiers transports, il se prit à ce qu'il put. Bloin ne lui avait point parlé de Meudon ; il s'assura d'être de tous les voyages, et se mit à se vanter de l'amitié de Monseigneur à tout propos, comme aurait fait un franc provincial. Réduit à ce retranchement, il arrivait à Versailles la surveille de chaque voyage de Monseigneur pour faire sa cour au roi, et logeait chez Bloin, parce qu'il avait prêté son logement à Mme de Montbazon, sœur du comte d'Evreux, lorsqu'il renonça à Versailles pour Marly et Meudon, quand il sut qu'il ne servirait plus. Il passait à Meudon tout le temps que Monseigneur y demeurait, lui qui dans sa splendeur lui donnait à peine un jour ou deux, et de Meudon retournait droit à Anet. Il ne se faisait point de voyages à Meudon que Mme la duchesse de Bourgogne n'y allât voir Monseigneur, et que Vendôme ne s'y présentât audacieusement devant elle, comme pour lui faire sentir qu'au moins chez Monseigneur il l'emportait sur elle. Conduite par l'expérience de l'expulsion de Marly, la princesse souffrit doucement cette insolence; elle épia quelque occasion.

Deux mois après, il arriva que, pendant un voyage de Monseigneur, le roi et Mme de Maintenon y allèrent dîner avec Mme la duchesse de Bourgogne, sans y coucher. C'était une énigme que cette partie. Au roi cela lui était arrivé, quoique rarement; quelquefois Me de Maintenon, tout à fait réunie avec Mlle Choin, la voulait entretenir à son aise sans la faire venir à Versailles, et le roi, comme on peut croire, était du secret. On verra bientôt quelle fut cette liaison. M. de Vendôme, qui, à l'ordinaire, était à Meudon, eut le peu de sens de se présenter des premiers à la descente du carrosse. Mme la duchesse de Bourgogne, qui en fut très blessée, s'en contraignit moins qu'à l'ordinaire, et détourna

la tête avec affectation après une apparence de révérence. Vendôme, qui le sentit, n'en poussa que mieux sa pointe et il fit la folie de la poursuivre l'après-dînée à son jeu. Il en essuya le même traitement, et encore plus marqué. Piqué au vif, et à la fin embarrassé de sa contenance, il monta dans sa chambre et n'en descendit que fort tard. Pendant ce temps-là, Mme la duchesse de Bourgogne fit sentir à Monseigneur le peu de ménagement que Vendôme avait pour elle. Retournée le soir à Versailles, elle en parla à Mme de Maintenon, et s'en plaignit ouvertement au roi. Elle lui représenta combien il lui était dur d'être moins bien traitée de Monseigneur que de lui-même, et que M. de Vendôme se fît ouvertement contre elle un asile de Meudon, et une consolation de Marly. Mme la princesse de Conti, avec quelques dames, étaient de ce voyage avec Monseigneur, entre autres Mme de Montbazon.

Le lendemain du jour que le roi y avait dîné, M. de Vendôme se plaignit aigrement à Monseigneur de l'étrange persécution qu'il souffrait partout de Mme la duchesse de Bourgogne; mais Monseigneur, qu'elle avait prévenu la veille, répondit si froidement à Vendôme qu'il se retira les larmes aux yeux, résolu toutefois de ne point quitter prise qu'il n'eût arraché de Monseigneur quelque sorte de satisfaction. Il entretint longtemps dans un cabinet Mme de Montbazon tête à tête, qui n'en sortit que pour aller prier Mme la princesse de Conti d'y passer, avec qui elle était fort bien, et qu'elle y suivit. Le colloque fut encore long entre eux trois, et la conclusion que Mme la princesse de Conti parlât à Monseigneur le jour même en faveur de M. de Vendôme. Elle ne réussit pas mieux. Tout ce qu'elle en tira fut qu'il fallait que M. de Vendôme évitât Mme la duchesse de Bourgogne quand elle viendrait à Meudon, et que c'était bien le moindre respect qu'il lui devait, jusqu'à ce qu'il l'eût apaisée et se fût remis bien auprès d'elle. Une réponse si sèche et si précise fut cruellement sentie; mais il

n'était pas au bout du châtiment qu'il avait si plus que mérité (1). Le lendemain mit fin à tous ces mouvements et à ces pourparlers.

Vendôme jouait l'après-dînée à un papillon en un cabinet particulier, lorsque d'Antin arriva de Versailles. Il s'approcha de ce jeu, demanda où en était la reprise avec un empressement qui fit que M. de Vendôme lui en demanda la raison. D'Antin lui dit qu'il avait à lui rendre compte de de ce dont il l'avait chargé. « Moi ! dit Vendôme avec surprise, je ne vous ai prié de rien. — Pardonnez-moi, répliqua d'Antin : vous ne vous souvenez donc pas que j'ai une réponse à vous faire ? » A cette recharge, M. de Vendôme comprit qu'il y avait quelque chose, quitta le jeu et entra dans une petite garde-robe obscure de Monseigneur avec d'Antin, qui là, tête à tête, lui dit que le roi lui avait ordonné de prier Monseigneur de sa part de ne le plus mener à Meudon, comme lui-même avait cessé de le mener à Marly, que sa présence choquait Mme la duchesse de Bourgogne, et que le roi voulait aussi que le duc sût qu'il désirait qu'il ne s'y opiniâtrât pas davantage. Là-dessus la fureur transporta Vendôme et lui fit vomir tout ce qu'elle peut inspirer. Il reparla le soir à Monseigneur, qui ne s'en émut pas davantage, et qui, avec le même sang-froid qu'il lui avait déjà montré, l'éconduisit entièrement. Le peu qui restait du voyage s'écoula dans l'embarras et dans la rage qu'il est aisé de penser, et le jour que Monseigneur retourna à Versailles, il s'enfuit droit à Anet.

Mais, ne pouvant tenir nulle part, il s'en alla avec ses chiens, sous prétexte de chasse, passer un mois à sa terre de la Ferté-Alest, sans logement et sans nulle compagnie, rager tout à son aise. Il revint de là à Anet se fixer dans un abandon universel. Dans ce délaissement, dans cette exclusion de tout si éclatante et si publique, incapable de soutenir

(1) Pour : *il n'avait que trop mérité.*

une chute si parfaite après une si longue habitude d'atteindre à tout et de pouvoir tout, d'être l'idole du monde, de la cour, des armées, d'y faire adorer jusqu'à ses vices et admirer ses plus grandes fautes, canoniser tous ses défauts, d'oser concevoir le prodigieux dessein de perdre et d'anéantir l'héritier nécessaire de la couronne, sans avoir jamais reçu de lui que des marques de bonté et uniquement pour s'établir sur ses ruines, et triomphé huit mois durant de lui avec l'éclat et le succès le plus scandaleux, on vit cet énorme colosse tomber par terre, par le souffle d'une jeune princesse sage et courageuse, qui en reçut les applaudissements si bien mérités. Tout ce qui tenait à elle fut charmé de voir ce dont elle était capable, et ce qui lui était opposé et à son époux en frémit. Cette cabale si formidable, si élevée, si accréditée, si étroitement unie pour les perdre et régner après le roi sous Monseigneur en leur place, au hasard de se manger alors les uns les autres à qui les rênes de la cour et du royaume demeureraient; ces chefs mâles et femelles, si entreprenants, si audacieux, et qui, par leur succès, s'étaient tant promis de grandes choses, et dont les propos impérieux avaient tout subjugué, tombèrent dans un abattement et dans des frayeurs mortelles. C'était un plaisir de les voir rapprocher avec art et bassesse, et tourner autour de ceux du parti opposé qu'ils jugeaient y tenir quelque place, et que leur arrogance leur avait fait mépriser et haïr, surtout de voir avec quel embarras, quelle crainte, quelle frayeur ils se mirent à ramper devant la jeune princesse, tourner misérablement autour de Mgr le duc de Bourgogne et de ce qui l'approchait de plus près, et faire à ceux-là toutes sortes de souplesses.

SCÈNE DE LA DÉCLARATION DU RANG DES ENFANTS DE M. DU MAINE

M. du Maine, outré du règlement entre les princesses du sang qui renversait l'échelon que Mme sa femme lui préparait adroitement pour s'élever jusqu'à être prince du sang lui-même, dont ce règlement et le brevet de conservation de rang à Mme du Maine le faisait tomber, imagina qu'il pouvait profiter de la faiblesse du roi pour sa douleur. Il trouva l'occasion belle, parce que le tapis se trouvait nettoyé. La mort de M. le prince de Conti, de M. le Prince et de M. le Duc ne laissait que des enfants dont le plus vieux avait dix-sept ans, venait d'être comblé, et se trouvait sous la main de d'Antin; M. le duc d'Orléans, peu soucieux, négligent, mal averti, à peine raccommodé avec le roi et avec Mme sa femme plus bâtarde de cœur et d'affection que lui-même. Ainsi point d'intérêts directs et plus grands que lui qui pussent l'embarrasser; et à l'égard des fils de France, ce n'était rien au roi que les sauter à joints pieds, sans que pas un d'eux, à commencer par Monseigneur, osât dire une parole. Pour tout le reste du monde, c'était une cour anéantie, accoutumée à toute sorte de jougs et à se surpasser les uns les autres en flatteries et en bassesses. Il songea donc à tirer sur le temps, et à obtenir, tout d'un coup, pour ses enfants tout ce qu'il avait obtenu d'honneurs et de rang à la longue, par insensibles degrés, et par tant de degrés entés l'un sur l'autre par des usurpations, des introductions d'usages, des confirmations verbales, enfin par des réalités existantes, comme sa séance au parlement telle qu'il l'y avait.

Son grand ressort était Mme de Maintenon, qui l'avait élevé, à qui il avait sacrifié Mme de Montespan, qu'il avait

toujours depuis ménagée avec tout l'art où il était grand maître, laquelle aussi l'aimait plus tendrement qu'aucune mie, ni qu'aucune nourrice, et avec un plus entier abandon. C'était par elle qu'il s'était poulié du néant à la grandeur en laquelle il se voyait, et qu'une M^me^ Scarron, devenue reine, trouvait merveilleusement juste. Par les mêmes motifs, elle entra dans ses désirs pour la grandeur de ses enfants, et dans la facilité qu'il lui en montra par la nullité des princes du sang morts ou enfants, et par celle d'une cour entièrement débellée et asservie. Il n'eut pas de peine à lui persuader qu'il n'y avait aucune difficulté à craindre de la part des fils de France, ni de M. le duc d'Orléans, au moindre signe de la volonté du roi. Quelque faiblesse qu'il eût pour ses bâtards, et pour celui-ci sur tous les autres, quelque absolu qu'il fût et qu'il se piquât d'être, on a pu remarquer que, excepté les mariages de ses filles et les gouvernements et les charges de ses fils, ce qu'il fit d'ailleurs pour eux ne fut que peu à peu, sans forme, sans rien d'écrit, par une usurpation d'usages, à reprises, et toujours entraîné au delà de ce qu'il sentait, jusqu'à ce que le procès de M. de Luxembourg ayant excité celui de M. de Vendôme, il fut poussé à remettre en vigueur l'édit mort-né d'Henri IV, comme ne faisant rien de nouveau et qu'ayant affermi ses deux fils, par le simple usage, dans tout l'extérieur des princes du sang au dedans de sa cour, il le leur donna même dans ses armées, et voulut enfin y soumettre les ambassadeurs, ce qui ne s'acheva pas sans une résistance qui subsiste encore dans les nonces qui deviennent cardinaux, et qui a été enfin vaincue dans tous les autres, mais toujours sans rien écrire et sans formes. Rien n'est si précis que la répugnance qu'il eut au mariage de M. du Maine par la raison qu'il en allégua, et que ce qu'il dit au maréchal de Tessé allant en Italie, où il devait trouver M. de Vendôme à la tête d'une armée. Toutes ces choses se trouvent remarquées ici en leur temps, et de quelle façon,

et combien après il s'écarta dans tous ces faits, comme malgré soi, à des grandeurs nouvelles en leur faveur, et en celle de M. de Vendôme à cause d'eux. Ce fut en cette occasion la même chose : même résistance, même vue de l'énormité qui lui était proposée, et pour fin même entraînement, comme malgré lui, et toujours presque sans forme. Le combat ne fut pas long, puisqu'il ne fut commencé qu'après le 3 mars, jour de la mort de M. le Duc et de la décision du rang des princesses du sang entre elles, et qu'il finit le 16 du même mois par la victoire de M. du Maine.

Quand elle fut résolue entre le roi, Mme de Maintenon et lui, il fut question de la déclarer; et cette déclaration produisit la scène la plus nouvelle et la plus singulière de tout ce long règne, pour qui a connu le roi, et quelle était l'ivresse de sa toute puissance. Entrant le samedi au soir, 15 mars, dans son cabinet, après souper, à Versailles, et l'ordre donné à l'ordinaire, il s'avança gravement dans le second cabinet, se rangea vers son fauteuil sans s'asseoir, passa lentement ses yeux sur toute la compagnie, à qui il dit, sans adresser la parole à personne, qu'il donnait aux enfants de M. du Maine le même rang et les mêmes honneurs dont M. du Maine jouissait; et, sans un moment d'intervalle, marcha vers le bout du cabinet le plus éloigné, et appela Monseigneur et Mgr le duc de Bourgogne. Là, pour la première fois de sa vie, ce monarque si fier, ce père si sévère et si maître s'humilia devant son fils et son petit-fils. Il leur dit que, devant tous deux régner successivement après lui, il les priait d'agréer le rang qu'il donnait aux enfants du duc du Maine, de donner cela à la tendresse qu'il se flattait qu'ils avaient pour lui, et à celle qu'il se sentait pour ses enfants et pour leur père; que, vieux comme il était, et considérant que sa mort ne pouvait être éloignée, il les leur recommandait étroitement, et avec toute l'instance dont il était capable; qu'il espérait qu'après lui ils les voudraient bien protéger par amitié pour sa

mémoire. Il prolongea ce discours touchant assez longtemps, pendant lequel les deux princes, un peu attendris, les yeux fichés à terre, se serrant l'un contre l'autre, immobiles d'étonnement et de la chose et des discours, ne proférèrent pas une unique parole. Le roi, qui apparemment s'attendait à mieux et qui voulait les y forcer, appela M. du Maine qui, arrivant à eux de l'autre bout du cabinet, où tout était cependant dans le plus profond silence, le roi le prit par les épaules, et en s'appuyant dessus pour le faire courber au plus bas devant les deux princes, le leur présenta, leur répéta en sa présence que c'était d'eux qu'il attendait après sa mort toute protection pour lui, qu'il la leur demandait avec toute instance, qu'il espérait cette grâce de leur bon naturel, et de leur amitié pour lui et pour sa mémoire, et il finit par leur dire qu'il leur en demandait leur parole.

En cet instant les deux princes se regardèrent l'un l'autre, sans presque savoir si ce qui se passait était un songe ou une réalité, sans toutefois répondre un mot jusqu'à ce que, plus vivement pressés encore par le roi, ils balbutièrent je ne sais quoi qui ne dit rien de précis. M. du Maine, embarrassé de leur embarras, et fort peiné de ce qu'il ne sortait rien de net de leur bouche, se mit en posture de leur embrasser les genoux. En ce moment le roi, les yeux mouillés de larmes, les pria de le vouloir bien embrasser en sa présence et de l'assurer par cette marque de leur amitié. Il continua de les presser de lui donner leur parole de n'ôter point ce rang qu'il venait de déclarer, et les deux princes, de plus en plus étourdis d'une scène si extraordinaire, bredouillèrent encore ce qu'ils purent, mais sans rien promettre. Je n'entreprendrai ici pas de commenter une si grande faute, ni le peu de force d'une parole qu'ils auraient donnée de la sorte. Je me contente d'écrire ce que je sus mot à mot du duc de Beauvilliers à qui Mgr le duc de Bourgogne conta tout ce qui s'était passé le lendemain, et

que ce duc me rendit le jour même. On le sut aussi par Monseigneur qui le dit à ses intimes, en ne se cachant pas d'eux combien il était choqué de ce rang. Il n'avait jamais aimé le duc du Maine, il avait toujours été blessé de la différence du cœur du roi et de sa familiarité, et il avait eu des temps de jeunesse où le duc du Maine, sans de vrais manquements de respect, avait peu ménagé Monseigneur, tout au contraire du comte de Toulouse, qui s'en était acquis l'amitié Pour le pauvre Mgr le duc de Bourgogne, je ne fus pas longtemps sans savoir bien ce qu'il pensait de cette nouvelle énormité, et l'un et l'autre ne furent point fâchés qu'on les devinât là-dessus, autre bien étrange faute. Après celle de ce dernier bredouillement informe de ces deux princes, le roi, à bout d'en espérer davantage, sans montrer toutefois aucun mécontentement, retourna vers son fauteuil et le cabinet reprit aussitôt sa forme accoutumée.

Dès que le roi fut assis, il remarqua promptement le sombre qui y régnait. Il se hâta de dire encore un mot sur ce rang et d'ajouter qu'il serait bien aise que chacun lui en marquât sa satisfaction en la témoignant au duc du Maine lequel, incontinent accueilli de chacun, fut assez sérieusement félicité jusque par le comte de Toulouse son frère, que le même honneur regardait à son tour, mais à qui il fut aussi nouveau qu'à tous les autres. La différence d'âge et d'esprit, qui donnait au duc du Maine une grande supériorité sur le comte de Toulouse, n'avait pas contribué à une union intérieure bien grande ; ils se voyaient rarement chez eux ; les bienséances étaient gardées, mais l'amitié était froide, la confiance nulle, et M. du Maine avait toujours fait sa grandeur, et conséquemment la sienne, sans le consulter et même sans lui en parler. Le bon sens, l'honneur et la droiture de cœur de celui-ci lui rendaient la conduite de la duchesse du Maine insupportable. Elle s'en était bien aperçue ; aussi ne l'aima-t-elle pas, et ne contribua pas à rapprocher le comte de Toulouse qu'elle

craignait auprès du duc du Maine dont il n'approuvait pas les complaisances qui pour elle étaient sans bornes, et dont avec cela il n'évitait pas les hauteurs : le reste du cabinet fut court et mal à l'aise.

La nouvelle éclata le lendemain, et on sut que tout ce qu'il y en aurait d'écrit était une simple note sur le registre du maître des cérémonies, en l'absence du grand maître qui servait cet hiver sur la frontière, en ces mots:

« Le roi étant à Versailles a réglé que dorénavant les enfants de M. le duc du Maine auront comme petit-fils de Sa Majesté le même rang, les mêmes honneurs et les mêmes traitements dont a joui jusqu'à présent mondit sieur le duc du Maine, et Sa Majesté m'a ordonné d'en faire la présente mention sur mon registre. » Cela dit tout et ne dit rien, et n'exprime quoi que ce soit, sinon que cela renvoie à l'usage dans lequel on voyait le duc du Maine, et sans expliquer ni quel ni à quel titre, mais insinue beaucoup en causant comme petit-fils de Sa Majesté et par ce terme absolu de petit-fils sans y rien ajouter.

Jamais chose ne fut reçue du public d'une manière si morne; personne à la cour n'osa en dire un mot tout haut, mais chacun s'en parlait à l'oreille, et chacun la détesta. On n'était pas accoutumé au rang de M. du Maine, qu'on le vit passer à ses enfants. De représentations là-dessus, on vit bien qu'elles seraient non seulement inutiles mais criminelles; et dès que ce qui s'était passé à la déclaration du cabinet eut percé, et qu'on sut enfin que le roi avait invité à féliciter M. du Maine, il n'y eut personne qui osât s'en dispenser. On avait éclaté contre les premiers rangs donnés à M. du Maine; à ce comble-ci, qui que ce soit n'osa dire un seul mot, et la foule courut chez lui avec le visage triste et une simple révérence, qui sentait plus l'amende honorable que le compliment.

J'étais tout nouvellement raccommodé avec le roi, et dans l'audience que j'en avais eue, il m'avait fort exhorté à me

mesurer fort sur ce qui regardait mon rang. Il était cruellement blessé par ce que le roi venait de faire : jamais je n'avais été chez les bâtards sur aucun de ceux dont le roi les avait accrus. Je vis ducs, princes étrangers et tout indistinctement y aller ; je compris que me distinguer en n'y allant pas ne diminuerait ni leur rang ni leur joie, et me perdrait de nouveau, bien plus que je ne l'avais été. Je me résolus donc à ce calice, et j'allai comme les autres, et le plus que je pus parmi beaucoup d'autres, faire à M. et Mme du Maine une sèche révérence, et tournai court aussitôt. Tant de gens y étaient à la fois qu'ils ne savaient à qui entendre, et tandis qu'ils en complimentaient et conduisaient les premiers sous leur main, les autres s'écoulaient, parmi lesquels je m'échappai.

SOUPER DE SAINT-CLOUD

Je passerai légèrement ici sur une aventure qui, entée sur quelques autres, fit du bruit, quelque soin qu'on prît à l'étouffer. Mme la duchesse de Bourgogne fit un souper à Saint-Cloud avec Mme la duchesse de Berry, dont Mme de Saint-Simon se dispensa. Mme la duchesse de Berry et M. le duc d'Orléans, mais elle bien plus que lui, s'y enivrèrent au point que Mme la duchesse de Bourgogne, Mme la duchesse d'Orléans, et tout ce qui était là ne surent que devenir. M. le duc de Berry y était, à qui on dit ce qu'on put, et à la nombreuse compagnie que la grande-duchesse amusa ailleurs du mieux qu'elle put. L'effet du vin, haut et bas, fut tel qu'on en fut en peine, et ne la désenivra point, tellement qu'il la fallut ramener en cet état à Versailles. Tous les gens des équipages le virent et ne s'en turent pas, toute-

fois on parvint à le cacher au roi, à Monseigneur, et à Mme de Maintenon.

ESPRIT DU PARLEMENT

... La robe du parlement est toute différente de celle du conseil. La première est sans commerce avec la cour, comme elle vit sans espérance d'elle. Elle n'a point de part aux intendances, aux places de conseiller d'Etat, aux emplois brillants qui dévouent celle du conseil à la fortune. La robe du parlement n'est pas insensible à se dédommager d'un état fixe et borné par le mépris de ceux qui distribuent les grâces, et les occasions lui en sont d'autant plus chères qu'elles se rencontrent plus rarement.

MORT DU GRAND DAUPHIN

Versailles présentait une autre scène : Mgr [le duc] et Mme la duchesse de Bourgogne y tenaient ouvertement la cour, et cette cour ressemblait à la première pointe de l'aurore. Toute la cour était là rassemblée, tout Paris y abondait; et comme la discrétion et la précaution ne furent jamais françaises, tout Meudon y venait, et on en croyait les gens sur leur parole de n'être pas entrés chez Monseigneur ce jour-là. Lever et coucher, dîner et souper avec les dames, conversations publiques après les repas, promenades, étaient les heures de faire sa cour, et les appartements ne pouvaient contenir la foule. Courriers à tous quarts d'heure, qui rappelaient l'attention aux nouvelles de Monseigneur,

cours de maladie à souhait, et facilité extrême d'espérance et de confiance ; désir et empressement de tous de plaire à la nouvelle cour, majesté et gravité gaie dans le jeune prince et la jeune princesse, accueil obligeant à tous, attention continuelle à parler à chacun, et complaisance dans cette foule, satisfaction réciproque, duc et duchesse de Berry à peu près nuls. De cette sorte s'écoulèrent cinq jours, chacun pensant sans cesse aux futurs contingents, tâchant d'avance de s'accommoder à tout événement.

Le mardi 14 avril, lendemain de mon retour de la Ferté à Versailles, le roi, qui, comme j'ai dit, s'ennuyait à Meudon, donna à l'ordinaire conseil des finances le matin, et contre sa coutume conseil de dépêches l'après-dînée pour en remplir le vide. J'allai voir le chancelier à son retour de ce dernier conseil, et je m'informai beaucoup à lui de l'état de Monseigneur. Il me l'assura bon, et me dit que Fagon lui avait dit ces mêmes mots : « que les choses allaient selon leurs souhaits, et au delà de leurs espérances. » Le chancelier me parut dans une grande confiance ; et j'y ajoutai foi d'autant plus aisément qu'il était extrêmement bien avec Monseigneur, et qu'il ne bannissait pas toute crainte, mais sans en avoir d'autre que celle de la nature propre à cette sorte de maladie.

Les harengères de Paris, amies fidèles de Monseigneur, qui s'étaient déjà signalées à cette forte indigestion qui fut prise pour apoplexie, donnèrent ici le second tome de leur zèle. Ce même matin, elles arrivèrent en plusieurs carrosses de louage à Meudon. Monseigneur les voulut voir. Elles se jetèrent au pied de son lit qu'elles baisèrent plusieurs fois ; et, ravies d'apprendre de si bonnes nouvelles, elles s'écrièrent dans leur joie qu'elles allaient réjouir tout Paris, et faire chanter le *Te Deum*. Monseigneur, qui n'était pas insensible à ces marques d'amour du peuple, leur dit qu'il n'était pas encore temps ; et, après les avoir remerciées, il

ordonna qu'on leur fît voir sa maison, qu'on les traitât à dîner, et qu'on les renvoyât avec de l'argent.

Revenant chez moi, de chez le chancelier, par les cours, je vis Mme la duchesse d'Orléans se promenant sur la terrasse de l'aile neuve, qui m'appela, et que je ne fis semblant de voir ni d'entendre, parce que la Montauban était avec elle, et je gagnai mon appartement l'esprit fort rempli de ces bonnes nouvelles de Meudon. Ce logement était dans la galerie haute de l'aile neuve, qu'il n'y avait presque qu'à traverser pour être dans l'appartement de M. [le duc] et de Mme la duchesse de Berry, qui ce soir-là devaient donner à souper chez eux à M. [le duc] et à Mme la duchesse d'Orléans et à quelques dames, dont Mme de Saint-Simon se dispensa sur ce qu'elle avait été un peu incommodée.

Il y avait peu que j'étais dans mon cabinet seul avec Coettenfao, qu'on m'annonça Mme la duchesse d'Orléans, qui venait causer en attendant l'heure du souper. J'allai la recevoir dans l'appartement de Mme de Saint-Simon, qui était sortie, et qui revint bientôt après se mettre en tiers avec nous. La princesse et moi étions, comme on dit, gros de nous voir et de nous entretenir dans cette conjoncture, sur laquelle elle et moi nous pensions si pareillement. Il n'y avait guère qu'une heure qu'elle était revenue de Meudon, où elle avait vu le roi, et il en était alors huit du soir de ce même mardi 14 avril.

Elle me dit la même expression dont Fagon s'était servi, que j'avais apprise du chancelier. Elle me rendit la confiance qui régnait dans Meudon; elle me vanta les soins et la capacité des médecins qui ne négligeaient pas jusqu'aux plus petits remèdes, qu'ils ont coutume de mépriser le plus; elle nous en exagéra le succès; et, pour en parler franchement et en avouer la honte, elle et moi nous lamentâmes ensemble de voir Monseigneur échapper, à son âge et à sa graisse, d'un mal si dangereux. Elle réfléchissait tristement, mais avec ce sel et ces tons à la Mortemart, qu'après une

dépuration de cette sorte il ne restait plus la moindre pauvre petite apparence aux apoplexies ; que celle des indigestions était ruinée sans ressource depuis la peur que Monseigneur en avait prise, et l'empire qu'il avait donné sur sa santé aux médecins ; et nous conclûmes plus que langoureusement qu'il fallait désormais compter que ce prince vivrait et régnerait longtemps. De là, des raisonnements sans fin sur les funestes accompagnements de son règne, sur la vanité des apparences les mieux fondées d'une vie qui promettait si peu, et qui trouvait son salut et sa durée au sein du péril et de la mort. En un mot, nous nous lâchâmes, non sans quelque scrupule qui interrompait de fois à autre cette rare conversation, mais qu'avec un tour languissamment plaisant elle ramenait toujours à son point. Mme de Saint-Simon, tout dévotement, enrayait tant qu'elle pouvait ces propos étranges ; mais l'enrayure cassait et entretenait ainsi un combat très singulier entre la liberté des sentiments, humainement pour nous très raisonnables, mais qui ne laissait pas de nous faire sentir qui n'étaient pas selon la religion.

Deux heures s'écoulèrent de la sorte entre nous trois, qui nous parurent courtes, mais que l'heure du souper termina. Mme la duchesse d'Orléans s'en alla chez Mme sa fille, et nous passâmes dans ma chambre, où bonne compagnie s'était cependant assemblée, qui soupa avec nous.

Tandis qu'on était si tranquille à Versailles, et même à Meudon, tout y changeait de face. Le roi avait vu Monseigneur plusieurs fois dans la journée, qui était sensible à ses marques d'amitié et de considération. Dans la visite de l'après-dînée, avant le conseil des dépêches, le roi fut si frappé de l'enflure extraordinaire du visage et de la tête, qu'il abrégea, et qu'il laissa échapper quelques larmes en sortant de la chambre. On le rassura tant qu'on put, et après le conseil des dépêches, il se promena dans les jardins.

Cependant Monseigneur avait déjà méconnu Mme la prin-

cesse de Conti, et Boudin en avait été alarmé. Ce prince l'avait toujours été. Les courtisans le voyaient tous les uns après les autres, les plus familiers n'en bougeaient jour et nuit. Il s'informait sans cesse à eux si on avait coutume d'être dans cette maladie dans l'état où il se sentait. Dans les temps où ce qu'on lui disait pour le rassurer lui faisait le plus d'impression, il fondait sur cette dépuration des espérances de vie et de santé; et en une de ces occasions, il lui échappa d'avouer à Mme la princesse de Conti qu'il y avait longtemps qu'il se sentait fort mal sans en avoir voulu rien témoigner, et dans un tel état de faiblesse que, le jeudi saint dernier, il n'avait pu durant l'office tenir sa *Semaine sainte* dans ses mains.

Il se trouva plus mal vers quatre heures après midi, pendant le conseil des dépêches, tellement que Boudin proposa à Fagon d'envoyer quérir du conseil, lui représenta qu'eux, médecins de la cour qui ne voyaient jamais aucune maladie de venin, n'en pouvaient avoir d'expérience, et le pressa de mander promptement des médecins de Paris ; mais Fagon se mit en colère, ne se paya d'aucunes raisons, s'opiniâtra au refus d'appeler personne, à dire qu'il était inutile de se commettre à des disputes et à des contrariétés, soutint qu'ils feraient aussi bien et mieux que tout le secours qu'ils pourraient faire venir, voulut enfin tenir secret l'état de Monseigneur, quoiqu'il empirât d'heure en heure, et que sur les sept heures du soir quelques valets et quelques courtisans même commençassent à s'en apercevoir. Mais tout en ce genre tremblait sous Fagon. Il était là, et personne n'osait ouvrir la bouche pour avertir le roi ni Mme de Maintenon, Mme la duchesse et Mme la princesse de Conti, dans la même impuissance, cherchaient à se rassurer. Le rare fut qu'on voulut laisser mettre le roi à table pour souper avant d'effrayer par de grands remèdes, et laisser achever son souper sans l'interrompre et sans l'avertir de rien, qui sur la foi de Fagon et le silence public croyait Monseigneur en

bon état, quoiqu'il l'eût trouvé enflé et changé dans l'après-dînée, et qu'il en eût été fort peiné.

Pendant que le roi soupait ainsi tranquillement, la tête commença à tourner à ceux qui étaient dans la chambre de Monseigneur. Fagon et les autres entassèrent remèdes sur remèdes sans en attendre l'effet. Le curé, qui tous les soirs avant de se retirer chez lui allait savoir des nouvelles, trouva, contre l'ordinaire, toutes les portes ouvertes et les valets éperdus. Il entra dans la chambre, où, voyant de quoi il n'était que trop tardivement question, il courut au lit, prit la main de Monseigneur, lui parla de Dieu; et, le voyant plein de connaissance, mais presque hors d'état de parler, il en tira ce qu'il put pour une confession, dont qui que ce soit ne s'était avisé, lui suggéra des actes de contrition. Le pauvre prince en répéta distinctement quelques mots, confusément les autres, se frappa la poitrine, serra la main au curé, parut pénétré des meilleurs sentiments, et reçut d'un air contrit et désireux l'absolution du curé.

Cependant le roi sortait de table, et pensa tomber à la renverse lorsque Fagon, se présentant à lui, lui cria, tout troublé, que tout était perdu. On peut juger quelle horreur saisit tout le monde en ce passage si subit d'une sécurité entière à la plus désespérée extrémité.

Le roi, à peine à lui-même, prit à l'instant le chemin de l'appartement de Monseigneur, et réprima très sèchement l'indiscret empressement de quelques courtisans à le retenir, disant qu'il voulait voir encore son fils, et s'il n'y avait plus de remède. Comme il était près d'entrer dans la chambre, Mme la princesse de Conti, qui avait eu le temps d'accourir chez Monseigneur dans ce court intervalle de la sortie de table, se présenta pour l'empêcher d'entrer. Elle le repoussa même des mains, et lui dit qu'il ne fallait plus désormais penser qu'à lui-même. Alors le roi, presque en faiblesse d'un renversement si subit et si entier, se laissa aller sur un canapé qui se trouva à l'entrée de la porte du

cabinet par lequel il était entré, qui donnait dans la chambre. Il demandait des nouvelles à tout ce qui en sortait, sans que presque personne osât lui répondre. En descendant chez Monseigneur, car il logeait au-dessus de lui, il avait envoyé chercher le P. Tellier, qui venait de se mettre au lit; il fut bientôt habillé et arrivé dans la chambre; mais il n'était plus temps, à ce qu'ont dit depuis tous les domestiques, quoique le jésuite, peut-être pour consoler le roi, lui eût assuré qu'il avait donné une absolution bien fondée. Mme de Maintenon, accourue auprès du roi, et assise sur le même canapé, tâchait de pleurer. Elle essayait d'emmener le roi, dont les carrosses étaient déjà prêts dans la cour, mais il n'y eut pas moyen de l'y faire résoudre que Monseigneur ne fût expiré.

Cette agonie sans connaissance dura près d'une heure depuis que le roi fut dans le cabinet. Mme la Duchesse et Mme la princesse de Conti se partageaient entre les soins du mourant et ceux du roi, près duquel elles revenaient souvent, tandis que la Faculté confondue, les valets éperdus, le courtisan bourdonnant se poussaient les uns sur les autres, et cheminaient sans cesse sans presque changer de lieu. Enfin le moment fatal arriva. Fagon sortit qui le laissa entendre.

Le roi, fort affligé, et très peiné du défaut de confession, maltraita un peu ce premier médecin, puis sortit, emmené par Mme de Maintenon et par les deux princesses. L'appartement était de plain-pied à la cour; et comme il se présenta pour monter en carrosse, il trouva devant lui la berline de Monseigneur. Il fit signe de la main qu'on lui amenât un autre carrosse, par la peine que lui faisait celui-là. Il n'en fut pas néanmoins tellement occupé que, voyant Pontchartrain, il ne l'appelât pour lui dire d'avertir son père et les autres ministres de se trouver le lendemain matin un peu tard à Marly pour le conseil d'Etat ordinaire du mercredi. Sans commenter ce sang-froid, je me contenterai de

rapporter la surprise extrême de tous les témoins et de tous ceux qui l'apprirent. Pontchartrain répondit que, ne s'agissant que d'affaires courantes, il vaudrait mieux remettre le conseil d'un jour que de l'en importuner. Le roi y consentit. Il monta avec peine en carrose, appuyé des deux côtés ; Mme de Maintenon tout de suite après qui se mit à côté de lui ; Mme la Duchesse et Mme la princesse de Conti montèrent après elle, et se mirent sur le devant. Une foule d'officiers de Monseigneur se jetèrent à genoux tout du long de la cour, des deux côtés, sur le passage du roi, lui criant avec des hurlements étranges d'avoir compassion d'eux, qui avaient tout perdu et qui mouraient de faim.

Tandis que Meudon était rempli d'horreur, tout était tranquille à Versailles, sans en avoir le moindre soupçon. Nous avions soupé. La compagnie quelque temps après s'était retirée, et je causais avec Mme de Saint-Simon qui achevait de se déshabiller pour se mettre au lit, lorsqu'un ancien valet de chambre, à qui elle avait donné une charge de garçon de la chambre de Mme la duchesse de Berry, et qui y servait à table, entra tout effarouché. Il nous dit qu'il fallait qu'il y eût de mauvaises nouvelles de Meudon ; que Mgr le duc de Bourgogne venait d'envoyer parler à l'oreille à M. le duc de Berry, à qui les yeux avaient rougi à l'instant ; qu'aussitôt il était sorti de table, et que, sur un second message fort prompt, la table où la compagnie était restée s'était levée avec précipitation, et que tout le monde était passé dans le cabinet. Un changement si subit rendit ma surprise extrême. Je courus chez Mme la duchesse de Berry aussitôt ; il n'y avait plus personne ; ils étaient tous allés chez Mme la duchesse de Bourgogne, j'y poussai tout de suite.

J'y trouvai tout Versailles rassemblé, ou y arrivant ; toutes les dames en déshabillé, la plupart prêtes à se mettre au lit, toutes les portes ouvertes, et tout en trouble. J'appris que Monseigneur avait reçu l'extrême-onction, qu'il

était sans connaissance et hors de toute espérance, et que le roi avait mandé à Mme la duchesse de Bourgogne qu'il s'en allait à Marly, et de le venir attendre dans l'avenue entre les deux écuries, pour le voir en passant.

Le spectacle attira toute l'attention que j'y pus donner parmi les divers mouvements de mon âme, et ce qui tout à la fois se présenta à mon esprit. Les deux princes et les deux princesses étaient dans le petit cabinet derrière la ruelle du lit. La toilette pour le coucher était à l'ordinaire dans la chambre de Mme la duchesse de Bourgogne, remplie de toute la cour en confusion. Elle allait et venait du cabinet dans la chambre, en attendant le moment d'aller au passage du roi ; et son maintien, toujours avec ses mêmes grâces, était un maintien de trouble et de compassion que celui de chacun semblait prendre pour douleur. Elle disait ou répondait en passant devant les uns et les autres quelques mots rares. Tous les assistants étaient des personnages vraiment expressifs ; il ne fallait qu'avoir des yeux, sans aucune connaissance de la cour, pour distinguer les intérêts peints sur les visages, ou le néant de ceux qui n'étaient de rien : ceux-ci tranquilles à eux-mêmes, les autres pénétrés de douleur ou de gravité et d'attention sur eux-mêmes pour cacher leur élargissement et leur joie.

Mon premier mouvement fut de m'informer à plus d'une fois, de ne croire qu'à peine au spectacle et aux paroles ; ensuite de craindre trop peu de cause pour tant d'alarme, enfin de retour sur moi-même par la considération de la misère commune à tous les hommes, et que moi-même je me trouverais un jour aux portes de la mort. La joie néanmoins perçait à travers les réflexions momentanées de religion et d'humanité par lesquelles j'essayais de me rappeler. Ma délivrance particulière me semblait si grande et si inespérée qu'il me semblait avec une évidence encore plus parfaite que la vérité, que l'État gagnait tout en une telle perte. Parmi ces pensées, je sentais malgré moi un reste

de crainte que le malade en réchappât, et j'en avais une extrême honte.

Enfoncé de la sorte en moi-même, je ne laissai pas de mander à Mme de Saint-Simon qu'il était à propos qu'elle vînt et de percer de mes regards clandestins chaque visage, chaque maintien, chaque mouvement, d'y délecter ma curiosité, d'y nourrir les idées que je m'étais formées de chaque personnage, qui ne m'ont jamais guère trompé, et de tirer de justes conjectures de la vérité de ces premiers élans dont on est si rarement maître, et qui par là, à qui connaît la carte et les gens, deviennent des indictons (1) sûres des liaisons et des sentiments les moins visibles en tous autres temps rassis.

Je vis arriver Mme la duchesse d'Orléans, dont la contenance majestueuse et compassée ne disait rien. Elle entra dans le petit cabinet, d'où bientôt après elle sortit avec M. le duc d'Orléans, duquel l'activité et l'air turbulent marquaient plus l'émotion du spectacle que tout autre sentiment. Ils s'en allèrent, et je le remarque exprès, par ce qui bientôt après arriva en ma présence.

Quelques moments après, je vis de loin, vers la porte du petit cabinet, Mgr le duc de Bourgogne avec un air fort ému et peiné ; mais le coup d'œil que j'assenai vivement sur lui ne m'y rendit rien de tendre et ne me rendit que l'occupation profonde d'un esprit saisi.

Valets et femmes de chambre criaient déjà indiscrètement, et leur douleur prouva bien tout ce que cette espèce de gens allait perdre. Vers minuit et demi, on eut des nouvelles du roi ; et aussitôt je vis Mme la duchesse de Bourgogne sortir du petit cabinet avec Mgr le duc de Bourgogne, l'air alors plus touché qu'il ne m'avait paru la première fois, et qui rentra aussitôt dans le cabinet. La princesse prit à sa toilette son écharpe et ses coiffes, debout et

(1) *Indications*, sans doute.

d'un air délibéré, traversa la chambre, les yeux à peine mouillés, mais trahie par de curieux regards lancés de part et d'autre à la dérobée, et, suivie seulement de ses dames, gagna son carrosse par le grand escalier.

Comme elle sortit de sa chambre, je pris mon temps pour aller chez Mme la duchesse d'Orléans avec qui je grillais d'être. Entrant chez elle j'appris qu'ils étaient chez Madame. Je poussai jusque-là à travers leurs appartements. Je trouvai Mme la duchesse d'Orléans qui retournait chez elle et qui d'un air fort sérieux me dit de revenir avec elle. M. le duc d'Orléans était demeuré. Elle s'assit dans sa chambre, et auprès d'elle la duchesse de Villeroy, la maréchale de Rochefort et cinq ou six dames familières. Je pétillais cependant de tant de compagnie ; Mme la duchesse d'Orléans, qui n'en était pas moins importunée, prit une bougie et passa derrière sa chambre. J'allai alors dire un mot à l'oreille à la duchesse de Villeroy ; elle et moi pensions de même sur l'événement présent. Elle me poussa et me dit tout bas de me bien contenir. J'étouffais de silence parmi les plaintes et les surprises narratives de ces dames, lorsque M. le duc d'Orléans parut à la porte du cabinet et m'appela.

Je le suivis dans son arrière-cabinet en bas sur la galerie, lui près de se trouver mal, et moi les jambes tremblantes de tout ce qui se passait sous mes yeux et au dedans de moi. Nous nous assîmes par hasard vis-à-vis l'un de l'autre ; mais quel fut mon étonnement lorsque, incontinent après, je vis les larmes lui tomber des yeux : « Monsieur ! » m'écriai-je en me levant dans l'excès de ma surprise. Il me comprit aussitôt et me répondit d'une voix coupée et pleurant véritablement : « Vous avez raison d'être surpris, et je le suis moi-même ; mais le spectacle touche. C'est un bon homme avec qui j'ai passé ma vie ; il m'a bien traité et avec amitié tant qu'on l'a laissé faire et qu'il a agi de lui-même. Je sens bien que l'affliction ne peut pas

être longue ; mais ce sera dans quelques jours que je trouverai tous les motifs de me consoler dans l'état où on m'avait mis avec lui ; mais présentement le sang, la proximité, l'humanité, tout touche, et les entrailles s'émeuvent. » Je louai ce sentiment, mais j'en avouai mon extrême surprise par la façon dont il était avec Monseigneur. Il se leva, se mit la tête dans un coin, le nez dedans, et pleura amèrement et à sanglots, chose que, si je n'avais vue, je n'eusse jamais crue. Après quelque peu de silence, je l'exhortai à se calmer. Je lui représentai qu'incessamment il faudrait retourner chez Mme la duchesse de Bourgogne, et que si on l'y voyait avec des yeux pleureurs, il n'y avait personne qui ne s'en moquât comme d'une comédie très déplacée, à la façon dont toute la cour savait qu'il était avec Monseigneur. Il fit donc ce qu'il put pour arrêter ses larmes, et pour bien essuyer et retaper ses yeux. Il y travaillait encore, lorsqu'il fut averti que Mme la duchesse de Bourgogne arrivait, et que Mme la duchesse d'Orléans allait retourner chez elle. Il la fut joindre et je les y suivis.

Mme la duchesse de Bourgogne, arrêtée dans l'avenue entre les deux écuries, n'avait attendu le roi que fort peu de temps. Dès qu'il approcha, elle mit pied à terre et alla à sa portière. Mme de Maintenon, qui était de ce même côté, lui cria : « Où allez-vous, madame? N'approchez pas ; nous sommes pestiférés. » Je n'ai point su quel mouvement fit le roi, qui ne l'embrassa point à cause du mauvais air. La princesse à l'instant regagna son carrosse et s'en revint.

Le beau secret que Fagon avait imposé sur l'état de Monseigneur avait si bien trompé tout le monde que le duc de Beauvilliers était revenu à Versailles après le conseil des dépêches, et qu'il y coucha contre son ordinaire depuis la maladie de Monseigneur. Comme il se levait fort matin, il se couchait toujours sur les dix heures, et il s'était mis au lit sans se défier de rien. Il n'y fut pas longtemps sans être réveillé par un messager de Mme la duchesse de Bour-

gogne, qui l'envoya chercher, et il arriva dans son appartement peu avant son retour du passage du roi. Elle retrouva les deux princes et Mme la duchesse de Berry avec le duc de Beauvilliers, dans ce petit cabinet où elle les avait laissés.

Après les premiers embrassements d'un retour qui signifiait tout, le duc de Beauvilliers, qui les vit étouffant dans ce petit lieu, les fit passer par la chambre dans le salon qui la sépare de la galerie, dont, depuis quelque temps, on avait fermé ce salon d'une porte pour en faire un grand cabinet. On y ouvrit des fenêtres, et les deux princes, ayant chacun sa princesse à son côté, s'assirent sur un même canapé près des fenêtres, le dos à la galerie, tout le monde épars, assis et debout et en confusion dans ce salon, et les dames les plus familières par terre aux pieds ou proche du canapé des princes.

Là, dans la chambre et par tout l'appartement, on lisait apertement sur les visages. Monseigneur n'était plus ; on le savait, on le disait, nulle contrainte ne retenait plus à son égard, et ces premiers moments étaient ceux des premiers mouvements peints au naturel et pour lors affranchis de toute politique, quoique avec sagesse, par le trouble, l'agitation, la surprise, la foule, le spectacle confus de cette nuit si rassemblée.

Les premières pièces offraient les mugissements contenus des valets, désespérés de la perte d'un maître si fait exprès pour eux ; et pour les consoler d'une autre qu'ils ne prévoyaient qu'avec transissement, et qui par celle-ci devenait la leur propre. Parmi eux s'en remarquaient d'autres des plus éveillés de gens principaux de la cour, qui étaient accourus aux nouvelles, et qui montraient bien à leur air de quelle boutique ils étaient balayeurs.

Plus avant commençait la foule des courtisans de toute espèce. Le plus grand nombre, c'est-à-dire les sots, tiraient des soupirs de leurs talons, et, avec des yeux égarés et secs, louaient Monseigneur, mais toujours de la même louange,

c'est-à-dire de bonté, et plaignaient le roi de la perte d'un si bon fils. Les plus fins d'entre eux, ou les plus considérables, s'inquiétaient déjà de la santé du roi ; ils se savaient bon gré de conserver tant de jugement parmi ce trouble, et n'en laissaient pas douter par la fréquence de leurs répétitions. D'autres, vraiment affligés, et de cabale frappée, pleuraient amèrement, ou se contenaient avec un effort aussi aisé à remarquer que les sanglots. Les plus forts de ceux-là, ou les plus politiques, les yeux fichés à terre, et reclus en des coins, méditaient profondément aux suites d'un événement si peu attendu, et bien davantage sur eux-mêmes. Parmi ces diverses sortes d'affligés, point ou peu de propos, de conversation nulle, quelque exclamation parfois échappée à la douleur et parfois répondue par une douleur voisine, un mot en un quart d'heure, des yeux sombres ou hagards, des mouvements de mains moins rares qu'involontaires, immobilité du reste presque entière ; les simples curieux et peu soucieux presque nuls, hors les sots qui avaient le caquet en partage, les questions, et le redoublement du désespoir des affligés, et l'importunité pour les autres. Ceux qui déjà regardaient cet événement comme favorable avaient beau pousser la gravité jusqu'au maintien chagrin et austère, le tout n'était qu'un voile clair, qui n'empêchait pas de bons yeux de remarquer et de distinguer tous les traits. Ceux-ci se tenaient aussi tenaces en place que les plus touchés, en garde contre l'opinion, contre la curiosité, contre leur satisfaction, contre leurs mouvements ; mais leurs yeux suppléaient au peu d'agitation de leur corps. Des changements de posture, comme des gens peu assis ou mal debout ; un certain soin de s'éviter les uns les autres, même de se rencontrer des yeux ; les accidents momentanés qui arrivaient de ces rencontres ; un je ne sais quoi de plus libre en toute la personne à travers le soin de se tenir et de se composer, un vif, une sorte d'étincelant autour d'eux les distinguaient malgré qu'ils en eussent.

Les deux princes, et les deux princesses assises à leurs côtés, prenant soin d'eux, étaient les plus exposés à la pleine vue. Mgr le duc de Bourgogne pleurait d'attendrissement et de bonne foi, avec un air de douceur, des larmes de nature, de religion, de patience. M. le duc de Berry tout d'aussi bonne foi en versait en abondance, mais des larmes pour ainsi dire sanglantes, tant l'amertume en paraissait grande, et poussait non des sanglots, mais des cris, mais des hurlements. Il se taisait parfois, mais de suffocation, puis éclatait, mais avec un tel bruit, et un bruit si fort la trompette forcée du désespoir, que la plupart éclataient aussi à ces redoublements si douloureux, ou par un aiguillon d'amertume, ou par un aiguillon de bienséance. Cela fut au point qu'il fallut le déshabiller là même, et se précautionner de remèdes et de gens de la Faculté. Mme la duchesse de Berry était hors d'elle, on verra bientôt pourquoi. Le désespoir le plus amer était peint avec horreur sur son visage. On y voyait comme écrite une rage de douleur, non d'amitié mais d'intérêt; des intervalles secs, mais profonds et farouches, puis un torrent de larmes et de gestes involontaires et cependant retenus, qui montraient une amertume d'âme extrême, fruit de la méditation profonde qui venait de précéder. Souvent réveillée par les cris de son époux, prompte à le secourir, à le soutenir, à l'embrasser, à lui présenter quelque chose à sentir, on voyait un soin vif pour lui, mais tôt après une chute profonde en elle-même, puis un torrent de larmes qui lui aidaient à suffoquer ses cris. Mme la duchesse de Bourgogne consolait aussi son époux, et y avait moins de peine qu'à acquérir le besoin d'être elle-même consolée, à quoi pourtant, sans rien montrer de faux, on voyait bien qu'elle faisait de son mieux pour s'acquitter d'un devoir pressé de bienséance sentie, mais qui se refuse au plus grand besoin. Le fréquent moucher répondait aux cris du prince son beau-frère. Quelques larmes amenées du spectacle, et souvent

entretenues avec soin, fournissaient à l'art du mouchoir pour rougir et grossir les yeux et barbouiller le visage, et cependant le coup d'œil fréquemment dérobé se promenait sur l'assistance et sur la contenance de chacun.

Le duc de Beauvilliers, debout auprès d'eux, l'air tranquille et froid, comme à chose non avenue ou à spectacle ordinaire, donnait ses ordres pour le soulagement des princes, pour que peu de gens entrassent, quoique les portes fussent ouvertes à chacun, en un mot pour tout ce qu'il était besoin, sans empressement, sans se méprendre en quoi que ce soit ni aux gens ni aux choses; vous l'auriez cru au lever ou au petit couvert servant à l'ordinaire. Ce flegme dura sans la moindre altération, également éloigné d'être aise par la religion, et de cacher aussi le peu d'affliction qu'il ressentait, pour conserver toujours la vérité.

Madame, rhabillée en grand habit, arriva hurlante, ne sachant bonnement pourquoi ni l'un ni l'autre, les inonda tous de ses larmes en les embrassant, fit retentir le château d'un renouvellement de cris, et fournit un spectacle bizarre d'une princesse qui se remet en cérémonie, en pleine nuit, pour venir pleurer et crier parmi une foule de femmes en déshabillé de nuit, presque en mascarades.

Mme la duchesse d'Orléans s'était éloignée des princes, et s'était assise le dos à la galerie, vers la cheminée, avec quelques dames. Tout étant fort silencieux autour d'elle, ces dames peu à peu se retirèrent d'auprès elle, et lui firent grand plaisir. Il n'y resta que la duchesse Sforce, la duchesse de Villeroy, Mme de Castries, sa dame d'atours, et Mme de Saint-Simon. Ravies de leur liberté, elles s'approchèrent en un tas, tout le long d'un lit de veille à pavillon et le joignant; et comme elles étaient toutes affectées de même à l'égard de l'événement qui rassemblait là tant de monde, elles se mirent à en deviser tout bas ensemble dans ce groupe avec liberté.

Dans la galerie et dans ce salon, il y avait plusieurs lits

de veille comme dans tout le grand appartement, pour la sûreté, où couchaient des Suisses de l'appartement et des frotteurs, et ils y avaient été mis à l'ordinaire avant les mauvaises nouvelles de Meudon. Au fort de la conversation de ces dames, Mme de Castries, qui touchait au lit, le sentit remuer et en fut fort effrayée, car elle l'était de tout, quoique avec beaucoup d'esprit. Un moment après elles virent un gros bras presque nu relever tout à coup le pavillon, qui leur montra un bon gros Suisse entre deux draps, demi-éveillé et tout ébahi, très long à reconnaître son monde qu'il regardait fixement l'un après l'autre, et qui enfin, ne jugeant pas à propos de se lever en si grande compagnie, se renfonça dans son lit et ferma son pavillon. Le bonhomme s'était apparemment couché avant que personne eût rien appris, et avait assez profondément dormi depuis pour ne s'être réveillé qu'alors. Les plus tristes spectacles sont assez souvent sujets aux contrastes les plus ridicules. Celui-ci fit rire quelques dames de là autour, et [fit] quelque peur à Mme la duchesse d'Orléans et à ce qui causait avec elle d'avoir été entendues. Mais, réflexion faite, le sommeil et la grossièreté du personnage les rassura.

La duchesse de Villeroy, qui ne faisait presque que les joindre, s'était fourrée un peu auparavant dans le petit cabinet avec la comtesse de Roucy et quelques dames du palais, dont Mme de Lévi n'avait osé approcher, par penser trop conformément à la duchesse de Villeroy. Elles y étaient quand j'arrivai.

Je voulais douter encore, quoique tout me montrât ce qui était, mais je ne puis me résoudre à m'abandonner à le croire que le mot ne m'en fût prononcé par quelqu'un à qui on pût ajouter foi. Le hasard me fit rencontrer M. d'O, à qui je le demandai, et qui me le dit nettement. Cela su, je tâchai de n'en être pas bien aise. Je ne sais pas trop si j'y réussis bien, mais au moins est-il vrai que ni joie ni douleur n'émoussèrent ma curiosité, et qu'en prenant bien

garde à conserver toute bienséance, je ne me crus pas engagé par rien au personnage douloureux. Je ne craignais plus les retours du feu de la citadelle de Meudon, ni les cruelles courses de son implacable garnison, et je me contraignis moins qu'avant le passage du roi pour Marly de considérer plus librement toute cette nombreuse compagnie, d'arrêter mes yeux sur les plus touchés et sur ceux qui l'étaient moins avec une affection différente, de suivre les uns et les autres de mes regards et de les en percer tous à la dérobée. Il faut avouer que, pour qui est bien au fait de la carte intime d'une cour, les premiers spectacles d'événements rares de cette nature, si intéressante à tant de divers égards, sont d'une satisfaction extrême. Chaque visage vous rappelle les soins, les intrigues, les sueurs employés à l'avancement des fortunes, à la formation, à la force des cabales; les adresses à se maintenir et en écarter d'autres, les moyens de toute espèce mis en œuvre pour cela; les liaisons plus ou moins avancées, les éloignements, les froideurs, les haines, les mauvais offices, les manèges, les avances, les ménagements, les petitesses, les bassesses de chacun; le déconcertement des uns au milieu de leur chemin, au milieu ou au comble de leurs espérances; la stupeur de ceux qui en jouissent en plein, le poids donné du même coup à leurs contraires et à la cabale opposée; la vertu de ressort qui pousse dans cet instant leurs menées et leurs concerts à bien, la satisfaction extrême et inespérée de ceux-là, et j'en étais des plus avant, la rage qu'en conçoivent les autres, leur embarras et leur dépit à le cacher. La promptitude des yeux à voler partout en sondant les âmes, à la faveur de ce premier trouble de surprise et de dérangement subit, la combinaison de tout ce qu'on y remarque, l'étonnement de ne pas trouver ce qu'on avait cru de quelques-uns, faute de cœur ou d'assez d'esprit en eux, et plus en d'autres qu'on avait pensé, tout cet amas d'objets vifs et de choses si importantes forme un plaisir à

qui, tout peu solide qu'il devient, est un des plus grands dont on puisse jouir dans une cour.

Ce fut donc à celui-là que je me livrai tout entier en moi-même, avec d'autant plus d'abandon que, dans une délivrance bien réelle, je me trouvais étroitement lié et embarqué avec les têtes principales qui n'avaient point de larmes à donner à leurs yeux. Je jouissais de leur avantage sans contre-poids, et de leur satisfaction qui augmentait la mienne, qui consolidait mes espérances, qui me les élevait, qui m'assurait un repos, auquel sans cet événement je voyais si peu d'apparence que je ne cessais point de m'inquiéter d'un triste avenir, et que, d'autre part, ennemi de liaison, et presque personnel des principaux personnages que cette perte accablait, je vis, du premier coup d'œil vivement porté, tout ce qui leur échappait et tout ce qui les accablerait, avec un plaisir qui ne se peut rendre. J'avais si fort imprimé dans ma tête les différentes cabales, leurs subdivisions, leurs replis, leurs divers personnages et leurs degrés, la connaissance de leurs chemins, de leurs ressorts, de leurs divers intérêts, que la méditation de plusieurs jours ne n'aurait pas développé et représenté toutes ces choses plus nettement que ce premier aspect de tous ces visages, qui me rappelaient encore ceux que je ne voyais pas, et qui n'étaient pas les moins friands à s'en repaître.

Je m'arrêtai donc un peu à considérer le spectacle de ces différentes pièces de ce vaste et tumultueux appartement. Cette sorte de désordre dura bien une heure, où la duchesse de Lude ne parut point, retenue au lit par la goutte. A la fin M. de Beauvilliers s'avisa qu'il était temps de délivrer les deux princes d'un si fâcheux public. Il leur proposa donc que M. [le duc] et M^me^ la duchesse de Berry se retirassent dans leur appartement ; et le monde, de celui de M^me^ la duchesse de Bourgogne. Cet avis fut aussitôt embrassé. M. le duc de Berry s'achemina donc partie seul et quelquefois appuyé sur son épouse, M^me^ de Saint-Simon

avec eux et une poignée de gens. Je les suivis de loin pour ne pas exposer ma curiosité plus longtemps. Ce prince voulait coucher chez lui, mais Mme la duchesse de Berry ne le voulut pas quitter; il était si suffoqué et elle aussi qu'on fit demeurer auprès d'eux une Faculté complète et munie.

Toute leur nuit se passa en larmes et en cris. De fois à autre M. le duc de Berry demandait des nouvelles de Meudon, sans vouloir comprendre la cause de la retraite du roi à Marly. Quelquefois il s'informait s'il n'y avait plus d'espérance, il voulait envoyer aux nouvelles; et ce ne fut qu'assez avant dans la matinée que le funeste rideau fut tiré de devant ses yeux, tant la nature et l'intérêt ont de peine à se persuader des maux extrêmes sans remède. On ne peut rendre l'état où il fut quand il le sentit enfin dans toute son étendue. Celui de Mme la duchesse de Berry ne fut guère meilleur, mais qui ne l'empêcha pas de prendre de lui tous les soins possibles.

La nuit de Mgr [le duc] et Mme la duchesse de Bourgogne fut plus tranquille; ils se couchèrent assez paisiblement. Me de Lévi dit tout bas à la princesse que, n'ayant pas lieu d'être affligée, il serait horrible de lui voir jouer la comédie. Elle répondit bien naturellement que, sans comédie, la pitié et le spectacle la touchaient, et la bienséance la contenait, et rien de plus; et en effet elle se tint dans ces bornes-là avec vérité et avec décence. Ils voulurent que quelques-unes des dames du palais passassent la nuit dans leur chambre dans des fauteuils. Le rideau demeura ouvert, et cette chambre devint aussitôt le palais de Morphée. Le prince et la princesse s'endormirent promptement, s'éveillèrent une fois ou deux un instant; à la vérité ils se levèrent d'assez bonne heure, et assez doucement. Le réservoir d'eau était tari chez eux, les larmes ne revinrent plus depuis que rares et faibles à force d'occasion. Les dames qui avaient veillé et dormi dans cette chambre contèrent à leurs amis ce qui s'y était passé. Personne n'en fut surpris; et comme il n'y

avait plus de Monseigneur, personne aussi n'en fut scandalisé.

Mme de Saint-Simon et moi, au sortir de chez M. [le duc] et Mme la duchesse de Berry, nous fûmes encore deux heures ensemble. La raison plutôt que le besoin nous fit coucher, mais avec si peu de sommeil qu'à sept heures du matin j'étais debout; mais il faut l'avouer, de telles insomnies sont douces, et de tels réveils savoureux.

L'horreur régnait à Meudon. Dès que le roi en fut parti, tout ce qu'il y avait de gens de la cour le suivirent, et s'entassèrent dans ce qui se trouva de carrosses, et dans ce qu'il en vint aussitôt après. En un instant Meudon se trouva vide. Mlle de Lislebonne et Mlle de Melun montèrent chez Mlle Choin, qui, recluse dans son grenier, ne faisait que commencer à entrer dans des transes funestes. Elle avait tout ignoré, personne n'avait pris soin de lui apprendre de tristes nouvelles. Elle ne fut instruite de son malheur que par les cris. Ces deux amies la jetèrent dans un carrosse de louage qui se trouva encore là par hasard, y montèrent avec elle, et la menèrent à Paris.

Pontchartrain, avant partir, monta chez Voysin. Il trouva ses gens difficiles à ouvrir et lui profondément endormi; il s'était couché sans aucun soupçon sinistre, et fut étrangement surpris à ce réveil. Le comte de Brionne le fut bien davantage. Lui et ses gens s'étaient couchés dans la même confiance, personne ne songea à eux. Lorsqu'en se levant il sentit ce grand silence, il voulut aller aux nouvelles et ne trouva personne, jusqu'à ce que, dans cette surprise, il apprit enfin ce qui était arrivé.

Cette foule de bas officiers de Monseigneur, et bien d'autres, errèrent toute la nuit dans les jardins. Plusieurs courtisans étaient partis épars à pied. La dissipation fut entière et la dispersion générale. Un ou deux valets au plus demeurèrent auprès du corps; et, ce qui est très digne de louange, La Vallière fut le seul des courtisans qui, ne l'ayant point

abandonné pendant sa vie, ne l'abandonna point après sa mort. Il eut peine à trouver quelqu'un pour aller chercher des capucins pour venir prier Dieu auprès du corps. L'infection en devint si prompte et si grande que l'ouverture des fenêtres qui donnaient en portes sur la terrasse ne suffit pas, et que La Vallière, les capucins et ce très peu de bas étage qui était demeuré, passèrent la nuit dehors. Du Mont et Casau son neveu, navrés de la plus extrême douleur, y étaient ensevelis dans la capitainerie. Ils perdaient tout après une longue vie toute de petits soins, d'assiduité, de travail, soutenue par les plus flatteuses et les plus raisonnables espérances, et les plus longuement prolongées, qui leur échappaient en un moment. A peine, sur le matin, du Mont put-il donner quelques ordres. Je plaignis celui-là avec amitié.

On s'était reposé sur une telle confiance que personne n'avait songé que le roi pût aller à Marly. Aussi n'y trouva-t-il rien de prêt; point de clefs des appartements, à peine quelques bouts de bougie, et même de chandelle. Le roi fut plus d'une heure dans cet état avec M^me^ de Maintenon dans son antichambre à elle, M^me^ la Duchesse, M^me^ la princesse de Conti, M^mes^ de Dangeau et de Caylus, celle-ci accourue de Versailles auprès de sa tante. Mais ces deux dames ne se tinrent que peu, par-ci par-là, dans cette antichambre par discrétion; ce qui avait suivi et qui arrivait à la file était dans le salon en même désarroi et sans savoir où gîter. On fut longtemps à tâtons, et toujours sans feu, et toujours les clefs mêlées, égarées par l'égarement des valets. Les plus hardis de ce qui était dans le salon montrèrent peu à peu le nez dans l'antichambre, où M^me^ d'Espinoy ne fut pas des dernières; et de l'un à l'autre tout ce qui était venu s'y présenta, poussés de curiosité et de désir de tâcher que leur empressement fût remarqué. Le roi, reculé en un coin, assis entre M^me^ de Maintenon et les deux princesses, pleurait à longues reprises. Enfin la chambre de M^me^ de Main-

tenon fut ouverte, qui le délivra de cette importunité. Il y entra seul avec elle, et y demeura encore une heure. Il alla ensuite se coucher qu'il était près de quatre heures du matin, et la laissa en liberté de respirer et de se rendre à elle-même. Le roi couché, chacun sut enfin où loger; et Bloin eut ordre de répandre que les gens qui désireraient des logements à Marly s'adressassent à lui, pour qu'il en rendît compte au roi et qu'il avertît les élus.

Monseigneur était plutôt grand que petit, fort gros, mais sans être trop entassé, l'air fort haut et fort noble, sans rien de rude, et il aurait eu le visage fort agréable si M. le prince de Conti, le dernier mort, ne lui avait pas cassé le nez par malheur en jouant étant tous deux enfants. Il était d'un fort beau blond, il avait le visage fort rouge de hâle partout et fort plein, mais sans aucune physionomie; les plus belles jambes du monde, les pieds singulièrement petits et maigres. Il tâtonnait toujours en marchant, et mettait le pied à deux fois; il avait toujours peur de tomber, et il se faisait aider pour peu que le chemin ne fût pas parfaitement droit et uni. Il était fort bien à cheval et y avait grande mine, mais il n'y était pas hardi. Casau courait devant lui à la chasse; s'il le perdait de vue il croyait tout perdu, il n'allait guère qu'au petit galop, et attendait souvent sous un arbre ce que devenait la chasse, la cherchait lentement et s'en revenait. Il avait fort aimé la table, mais toujours sans indécence. Depuis cette grande indigestion qui fut prise d'abord pour apoplexie, il ne faisait guère qu'un vrai repas, et se contenait fort, quoique grand mangeur comme toute la maison royale. Presque tous ses portraits lui ressemblent bien.

De caractère, il n'en avait aucun; du sens assez, sans aucune sorte d'esprit, comme il parut dans l'affaire du testament du roi d'Espagne; de la hauteur, de la dignité par nature, par prestance, par imitation du roi; de l'opiniâtreté sans mesure, et un tissu de petitesses arrangées qui for-

maient tout le tissu de sa vie; doux par paresse et par une sorte de stupidité; dur au fond, avec un extérieur de bonté qui ne portait que sur des subalternes et sur des valets, et qui ne s'exprimait que par des questions basses. Il était avec eux d'une familiarité prodigieuse, d'ailleurs insensible à la misère et à la douleur des autres, en cela peut-être plutôt en proie à l'incurie et à l'imitation qu'à un mauvais naturel; silencieux jusqu'à l'incroyable, conséquemment fort secret, jusque-là qu'on a cru qu'il n'avait jamais parlé d'affaires d'Etat à la Choin, peut-être parce que tous [deux] n'y entendaient guère. L'épaisseur d'une part, la crainte de l'autre formaient en ce prince une retenue qui a peu d'exemples; en même temps glorieux à l'excès, ce qui est plaisant à dire d'un Dauphin jaloux du respect, et presque uniquement attentif et sensible à ce qui lui était dû, et partout. Il dit une fois à Mlle Choin, sur ce silence dont elle lui parlait, que les paroles de gens comme lui portant un grand poids, et obligeant ainsi à de grandes réparations quand elles n'étaient pas mesurées, il aimait mieux très souvent garder le silence que de parler. C'était aussi plus tôt fait pour sa paresse et sa parfaite incurie; et cette maxime excellente, mais qu'il outrait, était apparemment une des leçons du roi ou du duc de Montausier qu'il avait le mieux retenue.

Son arrangement était extrême pour ses affaires particulières; il écrivit lui-même toutes ses dépenses prises sur lui. Il savait ce que lui coûtaient les moindres choses quoiqu'il dépensât infiniment en bâtiments, en meubles, en joyaux de toute espèce, en voyages de Meudon, et à l'équipage du loup, dont il s'était laissé accroire qu'il aimait la chasse. Il avait fort aimé toute sorte de gros jeu, mais depuis qu'il s'était mis à bâtir il s'était réduit à des jeux médiocres. Du reste, avare au delà de toute bienséance, excepté de très rares occasions qui se bornaient à quelques pensions à des valets, ou à quelques médiocres domestiques; mais assez d'aumônes au curé et aux capucins de Meudon.

Il est inconcevable le peu qu'il donnait à la Choin, si fort sa bien-aimée. Cela ne passait point quatre cents louis par quartier, en or, quoi qu'ils valussent, faisant pour tout seize cents louis par an. Il les lui donnait lui-même, de la main à la main, sans y ajouter ni s'y méprendre jamais d'une pistole, et tout au plus une boîte ou deux par an, encore y regardait-il de fort près.

Il faut rendre justice à cette fille et convenir aussi qu'il est difficile d'être plus désintéressée qu'elle l'était, soit qu'elle en connût la nécessité avec ce prince, soit plutôt que cela lui fût naturel, comme il a paru dans tout le tissu de sa vie. C'est encore un problème si elle était mariée. Tout ce qui a été le plus intimement initié dans leurs mystères s'est toujours fortement récrié qu'il n'y a jamais eu de mariage. Ce n'a jamais été qu'une grosse camarade brune, qui, avec toute la physionomie d'esprit et aussi de jeux, n'avait l'air que d'une servante, et qui longtemps avant cet événement-ci était devenue excessivement grasse et encore vieille et puante. Mais de la voir aux *parvulo* de Meudon, dans un fauteuil devant Monseigneur, en présence de tout ce qui y était admis, Mme la duchesse de Bourgogne et Mme la duchesse de Berry, qui y fut tôt introduite, chacune sur un tabouret, dire devant Monseigneur et tout cet intérieur « la duchesse de Bourgogne » et « la duchesse de Berry » et le « duc de Berry », en parlant d'eux, répondre souvent sèchement aux deux filles de la maison, les reprendre, trouver à redire à leur ajustement, et quelquefois à leur air et à leur conduite, et le leur dire, on a peine à tout cela à ne pas reconnaître la belle-mère et la parité avec Mme de Maintenon. A la vérité, elle ne disait pas *mignonne* en parlant à Mme la duchesse de Bourgogne, qui l'appelait *mademoiselle*, et non *ma tante;* mais aussi c'était toute la différence d'avec Mme de Maintenon. D'ailleurs encore, cela n'avait jamais pris de même entre elles. Mme la Duchesse, les deux Lislebonne et tout cet intérieur y était un

obstacle ; et Mme la duchesse de Bourgogne, qui le sentait et qui était timide, se trouvait toujours gênée et en brassière à Meudon, tandis qu'entre le roi et Mme de Maintenon elle jouissait de toute aisance et de toute liberté. De voir encore Mlle Choin à Meudon, pendant une maladie si périlleuse, voir Monseigneur plusieurs fois par le jour, le roi non-seulement le savoir, mais demander à Mme de Maintenon, qui, à Meudon non plus qu'ailleurs, ne voyait personne, et qui n'entra peut-être pas deux fois chez Monseigneur; lui demander, dis-je, si elle avait vu la Choin, et trouver mauvais qu'elle ne l'eût pas vue, bien loin de la faire sortir du château, comme on le fait toujours en ces occasions, c'est encore une preuve du mariage d'autant plus grande que Mme de Maintenon, mariée elle-même, et qui affichait si fort la pruderie et la dévotion, n'avait, ni le roi non plus, aucun intérêt d'exemple et de ménagement à garder là-dessus, s'il n'y avait point de sacrement; et on ne voit point qu'en aucun temps la présence de Mlle Choin ait causé le plus léger embarras. Cet attachement incompréhensible, et si semblable en tout à celui du roi, à la figure près de la personne chérie, est peut-être l'unique endroit par où le fils ait ressemblé au père.

Monseigneur, tel pour l'esprit qu'il vient d'être représenté, n'avait pu profiter de l'excellente culture qu'il reçut du duc de Montausier, et de Bossuet, et de Fléchier, évêques de Meaux et de Nîmes. Son peu de lumières, s'il en eut jamais, s'éteignit, au contraire, sous la rigueur d'une éducation dure et austère, qui donna le dernier poids à sa timidité naturelle, et le dernier degré d'aversion pour toute espèce, non pas de travail et d'étude, mais d'amusement d'esprit, en sorte que, de son aveu, depuis qu'il avait été affranchi des maîtres, il n'avait de sa vie lu que l'article de Paris de la *Gazette de France*, pour y voir les morts et les mariages.

Tout contribua donc en lui, timidité naturelle, dur joug

d'éducation, ignorance parfaite et défaut de lumière, à le faire trembler devant le roi, qui, de son côté, n'omit rien pour entretenir et prolonger cette terreur toute sa vie. Toujours roi, presque jamais père avec lui, ou, s'il lui en échappa bien rarement quelques traits, ils ne furent jamais purs et sans mélange de royauté, non pas même dans les moments les plus particuliers et les plus intérieurs. Ces moments mêmes étaient rares tête à tête, et n'étaient que des moments presque toujours en présence des bâtards et des valets intérieurs, sans liberté, sans aisance, toujours en contrainte et en respect, sans jamais oser rien hasarder ni usurper, tandis que tous les jours il voyait faire l'un et l'autre au duc du Maine avec succès, et M^me^ la duchesse de Bourgogne dans une habitude de tous les temps particuliers, des plus familiers badinages, et des privautés avec le roi quelquefois les plus outrées. Il se sentait contre eux une secrète jalousie, mais qui ne l'élargissait pas. L'esprit ne lui fournissait rien comme à M. du Maine, fils d'ailleurs de la personne et non de la royauté, et en telle disproportion qu'elle n'était point en garde. Il n'était plus de l'âge de M^me^ la duchesse de Bourgogne, à qui on passait encore les enfances par habitude et par la grâce qu'elle y mettait. Il ne lui restait donc que la qualité de fils et de successeur, qui était précisément ce qui tenait le roi en garde, et lui sous le joug. Il n'avait donc pas l'ombre seulement de crédit auprès du roi. Il suffisait même que son goût se marquât pour quelqu'un pour que ce quelqu'un en sentît un contre-coup nuisible; et le roi était si jaloux de montrer qu'il ne pouvait rien, qu'il n'a rien fait pour aucun de ceux qui se sont attachés à lui faire une cour plus particulière, non pas même pour aucun de ses menins, quoique choisis et nommés par le roi, qui même eût trouvé très mauvais qu'ils n'eussent pas suivi Monseigneur avec grande assiduité. J'en excepte d'Antin qui a été sans comparaison de personne, et Dangeau qui ne l'a été que de nom, qui tenait au roi d'ail-

leurs, et dont la femme était dans la parfaite intimité de Mme de Maintenon. Les ministres n'osaient s'approcher de Monseigneur, qui aussi ne se commettait comme jamais à leur rien demander, et si quelqu'un d'eux ou des courtisans considérables étaient bien avec lui, comme le chancelier, le Premier, Harcourt, le maréchal d'Huxelles, ils s'en cachaient avec un soin extrême, et Monseigneur s'y prêtait. Si le roi le découvrait, il traitait cela de cabale. On lui devenait suspect et en se perdait. Ce fut la cause de l'éloignement si marqué pour M. de Luxembourg, que ni la privance de sa charge, ni la nécessité de s'en servir à la tête des armées, ni les succès qu'il y eut, ni toutes les flatteries et les bassesses qu'il employa ne purent jamais rapprocher; aussi Monseigneur, pressé de s'intéresser pour quelqu'un, répondait franchement que ce serait le moyen de tout gâter pour lui.

LA DUCHESSE DE BERRY

C'était un prodige d'esprit, d'orgueil, d'ingratitude et de folie, et c'en fut un aussi de débauche et d'entêtement. A peine fut-elle huit jours mariée qu'elle commença à se développer sur tous ces points, que la fausseté suprême qui était en elle, et dont même elle se piquait comme d'un excellent talent, ne laissa pas d'envelopper un temps, quand l'humeur la laissait libre, mais qui la dominait souvent...

M. le duc de Berry, né bon, doux, facile, en était extrêmement amoureux, et, outre que l'amour l'aveuglait, il était effrayé de ses emportements. M. le duc d'Orléans, comme on ne le verra que trop dans la suite, était la faiblesse et la fausseté mêmes. Il avait aimé cette fille dès sa naissance préférablement à tous ses enfants, et il n'avait cessé de

l'aimer de plus en plus; il la craignait aussi; et elle, qui sentait ce double ascendant qu'elle avait l'un sur l'autre, en abusait continuellement. M. le duc de Berry, droit et vrai, mais qui était fort amoureux, et dont l'esprit et le bien-dire n'approchait pas de celui de Mme la duchesse de Berry, se laissait aller souvent contre ce qu'il pensait et voulait, et, s'il osait la contredire, il en essuyait les plus terribles scènes. M. le duc d'Orléans, qui presque toujours la désapprouvait, et presque toujours s'en expliquait très naturellement à Mme la duchesse d'Orléans et à d'autres, même à M. le duc de Berry, ne tenait pas plus que lui devant elle, et s'il pensait vouloir lui faire entendre raison, les injures ne lui coûtaient rien : elle le traitait comme un nègre, tellement qu'il ne songeait après qu'à l'apaiser et à en obtenir son pardon, qu'elle lui faisait bien acheter. Ainsi, pour l'ordinaire, il donnait raison à elle et à Mme la duchesse d'Orléans sur les sujets de leurs brouilleries, ou sur les choses que l'une faisait et que l'autre improuvait, et c'était un cercle dont on ne pouvait sortir. Il passait beaucoup de temps par jour avec elle, surtout tête à tête dans son cabinet.

On a vu que le monde s'était noirci de fort bonne heure d'une amitié de père qui, sans les malheureuses circonstances de cabales enragées, n'aurait jamais été ramassée de personne. La jalousie d'un si grand mariage, que ces cabales n'avaient pu empêcher, se tourna à tâcher de le rendre infructueux; et l'assiduité d'un père malheureusement né désœuvré, et dont l'amitié naturelle et de tout temps trouvait de l'amusement dans l'esprit et la conversation de sa fille, donna beau jeu aux langues de Satan. Leur bruit fut porté jusqu'à M. le duc de Berry, qui, de son côté, voulant jouir en liberté de la société de Mme sa femme, s'importunait d'y avoir presque toujours son beau-père en tiers, et s'en allait peu content. Ce bruit de surcroît le frappa fort; cela nous revint à Mme de Saint-Simon et à moi (ceci n'arriva qu'au retour de Fontainebleau, pour ce

que je vais raconter qui me regarde, mais je n'ai pas cru devoir y revenir à deux fois.) L'importance d'un éclat qui pouvait arriver entre le gendre et le beau-père sur un fondement si faux, mais si odieux, nous parut devoir être détourné avec promptitude.

J'avais déjà tâché de détourner M. le duc d'Orléans de cette grande assiduité chez Mme sa fille, qui fatiguait M. le duc de Berry, et je n'y avais pas réussi. Je crus donc devoir recharger plus fortement encore; et voyant mon succès, je lui fis une préface convenable, et je lui dis après ce qui m'avais forcé à le presser là-dessus. Il en fut étourdi, il s'écria sur l'horreur d'une imputation si noire, et la scélératesse de l'avoir portée jusqu'à M. le duc de Berry. Il me remercia du service de l'en avoir averti, qu'il n'y avait guère que moi qui le lui pût rendre. Je le laissai en tirer la conclusion que la chose présentait d'elle-même sur sa conduite. Cela se passa entre lui et moi à Versailles, sur les quatre heures après-midi. Il n'y avait que Mme la duchesse d'Orléans, outre Mme de Saint-Simon, qui sût ce que je devais faire, et qui m'en avait extrêmement pressé.

Le lendemain, Mme de Saint-Simon me conta que, rentrant la veille du souper et du cabinet du roi chez Mme la duchesse de Berry avec elle, elle avait passé tout droit dans sa garde-robe, et l'y avait appelée; que là, d'un air colère et sec, elle lui avait dit qu'elle était bien étonnée que je la voulusse brouiller avec M. le duc d'Orléans; et que, sur la surprise que Mme de Saint-Simon avait témoignée, elle lui avait dit que rien n'était si vrai; que je voulais l'éloigner d'elle, mais que je n'en viendrais pas à bout; et tout de suite lui conta ce que j'avais lit à M. son père, qu'il avait eu la bonté de lui rendre une heure après. Mme de Saint-Simon, encore plus surprise, l'écouta attentivement jusques au bout, et lui répondit que cet horrible bruit était public, qu'elle pouvait elle-même, tout faux et abominable qu'il fût, se douter des conséquences qu'il pouvait avoir, sentir

s'il n'était pas important que M. le duc d'Orléans en fût averti, et que j'avais rendu de telles preuves de mon attachement pour eux, et de mon désir de leur union et de leur bonheur à tous, qu'il n'était pas possible qu'elle pût avoir le moindre soupçon contraire, finit brusquement par la révérence et sortir pour se venir coucher. Le trait me parut énorme.

J'allai l'après-dînée le conter à Mme la duchesse d'Orléans. J'ajoutai que, instruit par une si prenante expérience, j'aurais l'honneur désormais de voir M. le duc d'Orléans si rarement et si sobrement que j'en éviterais les risques les plus impossibles à prévoir; et que, pour Mme la duchesse de Berry, je me tiendrais pour dit, et pour toujours, la rare opinion qu'il lui plaisait prendre de moi. Mme la duchesse d'Orléans fut outrée. Elle se mit à dire de la chose tout ce qu'elle méritait, mais en même temps à l'excuser sur la faiblesse du père pour sa fille, et à me conjurer de n'abandonner point M. le duc d'Orléans, qui ne voyait que moi d'honnête homme en état de lui parler franc et vrai. La cause de la rupture lui fit peur. L'utilité journalière dont je lui étais auprès de lui, et à lui-même, si je l'ose dire, depuis que je les avais raccommodés, l'effraya encore d'en être privée. Elle ne me dissimula ni l'un ni l'autre, et déploya toute son éloquence, qui n'était pas médiocre, pour me persuader que l'amitié devait pardonner cette légèreté, toute pesante qu'elle fût. J'abrégeai la visite, je ne me pressai pas de la redoubler, et je cessai de voir M. le duc d'Orléans. L'un et l'autre en furent bien en peine. Ils en parlèrent à Mme de Saint-Simon. Mme la duchesse de Berry, que M. son père avait apparemment grondée, essaya de rhabiller avec elle ce qu'elle lui avait dit, quoique d'assez mauvaise grâce. Mme la duchesse d'Orléans m'envoya prier d'aller chez elle. Elle s'y remit sur son bien-dire, M. le duc d'Orléans m'y vint surprendre. Excuses, propos, tout ce qui se peut dire de plus touchant. Je demeurai longtemps

sur la glace du silence, puis du respect ; à la fin je me mis en colère, et m'en expliquai tout au plus librement avec lui. Ce ton-là leur déplut moins que le premier; ils redoublèrent d'excuses, de prières, de promesses de fidélité et de secret à l'avenir. L'amitié, je n'oserais dire la compassion de sa faiblesse, me séduisit. Je me laissais entraîner dans l'espérance que je mis dans la bonté de cette leçon, et, pour le faire court, nous nous raccommodâmes, mais avec résolution intérieure et ferme de le laisser vivre avec Mme sa fille sans lui en jamais parler, et d'être très sobre avec lui sur tout ce qui la regarderait d'ailleurs.

LE DUC DE NOAILLES

Le duc de Noailles maintenant arrivé au bâton, au commandement des premières armées et au ministère, va désormais figurer tant, et en tant de manières, qu'il serait difficile d'aller plus loin avec netteté sans le faire connaître, encore qu'il soit plein de vie et de santé, et qu'il ait trois ans moins que moi. C'est un homme né pour faire la plus grande fortune quand il ne l'aurait pas trouvée toute faite chez lui. Sa taille assez grande, mais épaisse, sa démarche lourde et forte, son vêtement uni, ou tout au plus d'officier, voudraient montrer la simplicité la plus naturelle; il la soutient avec le gros de ce que, faute de meilleure expression, on entend par une apparence de sans façon et de camarade. On a rarement plus d'esprit et plus de toutes sortes d'esprit, plus d'art et de souplesse à accommoder le sien à celui des autres, et à leur persuader, quand cela lui est bon, qu'il est pressé des mêmes désirs et des mêmes affections dont ils le sont eux-mêmes, et pour le moins aussi fortement qu'eux, et qu'il en est supérieurement occupé.

Doux quand il lui plaît, gracieux, affable, jamais importuné quand même il l'est le plus; gaillard, amusant; plaisant de la bonne et fine plaisanterie, mais d'une plaisanterie qui ne peut offenser; fécond en saillies charmantes; bon convive, musicien; prompt à revêtir comme sien tous les goûts des autres, sans jamais la moindre humeur; avec le talent de dire tout ce qu'il veut, comme il veut, et de parler toute une journée sans toutefois qu'il s'en puisse recueillir quoi que ce soit, et cela même au milieu du salon de Marly, et dans les moments de sa vie les plus inquiets, les plus chagrins, les plus embarrassants. Je parle pour l'avoir vu bien des fois sachant ce qu'il m'en avait dit lui-même, et lui demandant après, dans mon étonnement, comment il pouvait faire.

Aisé, accueillant, propre à toute conversation, sachant de tout, parlant de tout, l'esprit orné, mais d'écorce; en sorte que sur toute espèce de savoir force superficie, mais on rencontre le tuf pour peu qu'on approfondisse, et alors vous le voyez maître passé en galimatias de propos délibéré. Tous les petits soins, toutes les recherches, tous les avisements les moins prévus coulent de source chez lui pour qui il veut capter, et se multiplient, et se diversifient avec grâce et gentillesse, et ne tarissent point, et ne sont point sujets à dégoûter. Tout à tous avec une aisance surprenante, et n'oublie pas dans les maisons à plaire à certains anciens valets. L'élocution nette, harmonieuse, toutefois naturelle et agréable; assez d'élégance, beaucoup d'éloquence, mais qui sent l'art, comme avec beaucoup de politesse et de grâce dans ses manières, elles ne laissent pas de sentir quelque sorte de grossièreté naturelle; et toutefois des récits charmants, le don de créer des choses de rien pour l'amusement, et de dérider et d'égayer même les affaires les plus sérieuses et les plus épineuses, sans que tout cela paraisse lui coûter rien.

Voilà sans doute bien de l'agréable et de grands talents

de cour; heureux s'il n'en avait point d'autres. Mais les voici : tant d'appas, d'esprit de société, de commerce; tant de pièges d'amitié, d'estime, de confiance, cachent presque tous les monstres que les poètes ont feints dans le Tartare; une profondeur d'abîme, une fausseté à toute épreuve, une perfidie aisée et naturelle accoutumée à se jouer de tout; une noirceur d'âme qui fait douter s'il en a une, et qui assure qu'il ne croit rien; un mépris de toute vertu de la plus constance pratique; et tour à tour, selon le besoin et les temps, la débauche publique abandonnée, et l'hypocrisie la plus ouverte et la plus suivie. En tous ces genres de crimes un homme qui s'étend à tout, qui entreprend tout, qui, pris sur le fait, ne rougit de rien, et n'en pousse que plus fortement sa pointe; maître en inventions et en calomnies, qui ne tarit jamais, et qui demeure bien rarement court; qui, se trouvant à découvert et dans l'impuissance, se reploie prestement comme les serpents, dont il conserve le venin parmi toutes les bassesses les plus abjectes dont il ne se lasse point, et dont il ne cesse d'essayer de vous regagner dans le dessein bien arrêté de vous étrangler; et tout cela sans humeur, sans haine, sans colère, tout cela à des amis de la plus grande confiance, dont il avoue n'avoir jamais eu aucun lieu de se plaindre, et auxquels il ne nie pas des obligations du premier ordre. Le grand ressort d'une perversité si extrêmement rare est l'ambition la plus démesurée, qui lui fait tramer ce qu'il y a de plus noir, de plus profond, de plus incroyable, pour ruiner tout ce qu'il y craint d'obstacles, et tout ce qui peut, même sans le vouloir, rendre son chemin moins sûr et moins uni. Avec cela une imagination également vaste, fertile, déréglée, qui embrasse tout, qui s'égare partout, qui s'embarrasse et qui sans cesse se croise elle-même ; qui devient aisément son bourreau, et qui est également poussée par une audace effrénée, et contrainte par une timidité encore plus forte, sous le contraste desquelles il gémit, il se roule, il s'enferme; il ne sait que faire,

que devenir, et [sa timidité] protège néanmoins rarement contre ses crimes.

En même temps avec tout son esprit, ses talents, ses connaissances, l'homme le plus radicalement incapable de travail et d'affaires. L'excès de son imagination, la foule de vues, l'obliquité de tous les desseins qu'il bâtit en nombre tous à la fois, les croisières qu'ils se font les uns aux autres, l'impatience de les suivre et de les démêler mettent une confusion dans sa tête de laquelle il ne peut sortir. C'est à la guerre la source de tant de mouvements inutiles dont il harasse ses troupes, sans aucun fruit, et si souvent à contre-temps, en général par des marches et des contre-marches que personne ne comprend, en détail par des détachements qui vont et qui reviennent sans objet, en tout par des contre-ordres, six, huit, dix tous de suite, quelquefois en une heure aux mêmes troupes, souvent à toute l'armée pour marcher et ne marcher pas, qui en font le désespoir, le mépris et la ruine. En affaires, il saisit un projet, il le suit huit jours, quelquefois jusqu'à quinze ou vingt. Tout y cède, tout y est employé, toute autre chose languit dans l'abandon, il ne respire que pour ce projet. Un autre naît et se grossit dans sa tête, fait disparaître le premier, en prend la place avec la même ardeur, est éteint par un troisième, et toujours ainsi. C'est un homme de grippe, de fantaisie, d'impétuosité successive, qui n'a aucune suite dans l'esprit que pour les trames, les brigues, les pièges, les mines qu'il creuse et qu'il fait jouer sous les pieds. C'est où il a beaucoup de suite et où il épuise toute la sienne pour les affaires.

On verra en son temps les preuves de ce qui se lit ici ; on les verra les unes avec horreur, les autres avec toute la surprise que peuvent donner les propositions les plus étranges et les plus insensées. Enfin ce qui trouvera à peine croyance d'un homme d'autant d'esprit et employé de si bonne heure, on le verra incapable de faire un mé-

moire raisonné sur quoi que ce soit, et incapable d'écrire une lettre d'affaires.

A force de raisonner, de parler, de dicter, de reprendre, de corriger, de raturer, de changer, de refondre, tout s'évapore, il ne demeure rien ; les jours et les mois s'écoulent, la tête tourne aux secrétaires, il ne sort rien, mais rien, quoi que ce soit. De dépit, quand c'est chose qu'il faut pourtant qui existe et montrer, il se résout enfin de la faire faire par un inconnu qu'il a déniché et qu'il a mis sous clef dans un grenier, à qui souvent encore il fait faire et défaire dix fois, et avec la plus tranquille effronterie il produit cet ouvrage comme sien. Un homme en apparence si ouvert, si aimable, si fait exprès pour jeter de la poudre aux yeux des plus réservés, pour montrer si naturellement tout ce qui peut engager de tous les côtés possibles, et pour en donner jusqu'en capacité de toutes les sortes les plus avantageuses impressions, qui en même temps ne pense que pour soi, ne fait aucun pas, quelque futile ou indifférent qu'il paraisse, qui n'ait rapport à son objet, qui pense toujours sombrement, profondément, à qui nul moyen ne coûte, qui avale la trahison et l'iniquité comme l'eau, qui sait imaginer, ourdir de loin, et suivre les plus infernales trames, est un de ces hommes que la miséricorde de Dieu a rendus si rares, qui, avec la noirceur des plus grands criminels, n'a pas même ce que, faute d'expression, on appelle la vertu qu'il faut pour exécuter de grands crimes, mais rassemble en soi pour les autres les plus grands dangers, et ne leur plaît que pour les perdre, comme les sirènes des poètes. Pour sa valeur, au moins plus qu'obscurcie par l'étrange timidité du général, j'en abandonne le jugement à ceux qui l'ont vu en besogne. Il en a essuyé quelquefois de bons mots le long des lignes. Ses incertitudes continuelles, et ses occupations qui l'ont tenu si fort sous clef à l'armée et à la cour ne l'y ont pas fait aimer.

Mon caractère droit, franc, libre, naturel, et beaucoup

trop simple, était fait exprès pour être pris dans ses pièges. Comme je l'ai dit, il tourna court à moi. Je n'en vis que la partie aimable ; j'y pris aisément les écorces estimables pour les choses mêmes, il n'était pas encore démasqué ; au moins j'ignorais le masque, et je n'étais pas encore instruit de la cause de son retour. J'imaginai bien que ce n'était pas, comme l'on dit, à mes beaux yeux que je devais les avances et les recherches empressées d'un homme avec qui je n'avais jamais vécu, et que les ailes de la faveur avaient si continuellement porté dans des routes brillantes tandis que je rampais. Je crus bien qu'il voyait derrière moi M. le duc d'Orléans, M. de Beauvilliers, peut-être le Dauphin dans le lointain, et qu'à tout hasard il avait envie de me ramasser par le chemin.

LE MARÉCHAL DE CATINAT

J'ai si souvent parlé ici du maréchal de Catinat, de sa sagesse, de sa modestie, de son désintéressement, de la supériorité si rare de ses sentiments, de ses grandes parties de capitaine, qu'il ne me reste plus à dire que sa mort dans un âge très avancé, sans avoir été marié ni avoir acquis aucunes richesses, dans sa petite maison de Saint-Gatien, près Saint-Denis, où il s'était retiré, d'où il ne sortait plus depuis quelques années, et où il ne voulait presque plus recevoir personne. Il y rappela, par sa simplicité, par sa frugalité, par le mépris du monde, par la paix de son âme et l'uniformité de sa conduite, le souvenir de ces grands hommes qui, après les triomphes les mieux mérités, retournaient tranquillement à leur charrue, toujours amoureux de leur patrie, et peu sensibles à l'ingratitude de Rome qu'ils avaient si bien servie. Catinat mit sa philosophie à profit par une

grande piété. Il avait de l'esprit, un grand sens, une réflexion mûre, il n'oublia jamais le peu qu'il était. Ses habits, ses équipages, ses meubles, sa maison, tout était de la dernière simplicité; son air l'était aussi et tout son maintien. Il était grand, brun, maigre, un air pensif et assez lent, assez bas, de beaux yeux et fort spirituels. Il déplorait les fautes signalées qu'il voyait se succéder sans cesse, l'extinction suivie de toute émulation, le luxe, le vide, l'ignorance, la confusion des états, l'inquisition mise à la place de la police; il voyait tous les signes de destruction, et il disait qu'il n'y avait qu'un comble très dangereux de désordre qui pût enfin rappeler l'ordre dans ce royaume.

LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

Régulièrement laide, les joues pendantes, le front trop avancé, un nez qui ne disait rien, de grosses lèvres mordantes, des cheveux et des sourcils châtain brun fort bien plantés, des yeux les plus parlants et les plus beaux du monde, peu de dents et toutes pourries dont elle parlait et se moquait la première, le plus beau teint et la plus belle peau, peu de gorge mais admirable, le cou long avec un soupçon de goître qui ne lui seyait point mal, un port de tête galant, gracieux, majestueux et le regard de même, le sourire le plus expressif, une taille longe, ronde, menue; aisée, parfaitement coupée, une marche de déesse sur les nuées; elle plaisait au dernier point. Les grâces naissaient d'elles-mêmes de tous ses pas, de toutes ses manières et de ses discours les plus communs. Un air simple et naturel toujours, naïf assez souvent, mais assaisonné d'esprit, charmait, avec cette aisance qui était en elle, jusqu'à la communiquer à tout ce qui l'approchait.

Elle voulait plaire même aux personnes les plus inutiles et les plus médiocres, sans qu'elle parût le rechercher. On était tenté de la croire toute et uniquement à celles avec qui elle se trouvait. Sa gaieté jeune, vive, active, animait tout, et sa légèreté de nymphe la portait partout comme un tourbillon qui remplit plusieurs lieux à la fois, et qui y donne le mouvement et la vie. Elle ornait tous les spectacles, était l'âme des fêtes, des plaisirs, des bals, et y ravissait par les grâces, la justesse et la perfection de sa danse. Elle aimait le jeu, s'amusait au petit jeu, car tout l'amusait ; elle préférait le gros, y était nette, exacte, la plus belle joueuse du monde, et en un instant faisait le jeu de chacun ; également gaie et amusée à faire, les après-dînées, des lectures sérieuses, à converser dessus, et à travailler avec ses dames sérieuses ; on appelait ainsi ses dames du palais les plus âgées. Elle n'épargna rien jusqu'à sa santé, elle n'oublia pas jusqu'aux plus petites choses, et sans cesse, pour gagner Mme de Maintenon, et le roi par elle. Sa souplesse à leur égard était sans pareille et ne se démentit jamais d'un moment. Elle l'accompagnait de toute la discrétion que lui donnait la connaissance d'eux, que l'étude et l'expérience lui avaient acquises, pour les degrés d'enjouement ou de mesure qui étaient à propos. Son plaisir, ses agréments, je le répète, sa santé même, tout leur fut immolé. Par cette voie elle s'acquit une familiarité avec eux, dont aucun des enfants du roi, non pas même ses bâtards, n'avait pu approcher.

En public, sérieuse, mesurée, respectueuse avec le roi, et en timide bienséance avec Mme de Maintenon, — qu'elle n'appelait jamais que *ma tante*, pour confondre joliment le rang et l'amitié. En particulier, causante, sautante, voltigeante autour d'eux, tantôt perchée sur le bras du fauteuil de l'un ou de l'autre, tantôt se jouant sur leurs genoux, elle leur sautait au cou, les embrassait, les baisait, les caressait, les chiffonnait, leur tirait le dessous du menton, les tourmentait, fouillait leurs tables, leurs papiers, leurs lettres,

les décachetait, les lisait quelquefois malgré eux, selon qu'elle les voyait en humeur d'en rire, et parlant quelquefois dessus. Admise à tout, à la réception des courriers qui apportaient les nouvelles les plus importantes, entrant chez le roi à toute heure, même des moments pendant le conseil, utile et fatale aux ministres mêmes, mais toujours portée à obliger, à servir, à excuser, à bien faire, à moins qu'elle ne fût violemment poussée contre quelqu'un comme elle fut contre Pontchartrain, qu'elle nommait quelquefois au roi *votre vilain borgne*, ou par quelque cause majeure, comme elle le fut contre Chamillart. Si libre qu'entendant un soir le roi et Mme de Maintenon parler avec affection de la cour d'Angleterre dans les commencements qu'on espéra la paix pour la reine Anne : « Ma tante, se mit-elle à dire, il faut convenir qu'en Angleterre les reines gouvernent mieux que les rois, et savez-vous bien pourquoi, ma tante ? » et toujours courant et gambadant, « c'est que, sous les rois, ce sont les femmes qui gouvernent, et ce sont les hommes sous les reines. » L'admirable est qu'ils en rirent tous deux et qu'ils trouvèrent qu'elle avait raison.

Je n'oserais jamais écrire dans des Mémoires sérieux le trait que je vais rapporter, s'il ne servait plus qu'aucun à montrer jusqu'à quel point elle était parvenue d'oser tout dire et tout faire avec eux. J'ai décrit ailleurs la position ordinaire où le roi et Mme de Maintenon étaient chez elle. Un soir qu'il y avait comédie à Versailles, la princesse, après avoir bien parlé toutes sortes de langages, vit entrer Nanon, cette ancienne femme de chambre de Mme de Maintenon, dont j'ai déjà fait mention plusieurs fois, et aussitôt s'alla mettre, tout en grand habit comme elle était et parée, le dos à la cheminée, debout, appuyée sur le petit paravent entre les deux tables. Nanon, qui avait une main comme dans sa poche, passa derrière elle, et se mit comme à genoux. Le roi, qui en était le plus proche, s'en aperçut et leur demanda ce qu'elles faisaient là. La princesse se mit à rire,

et répondit qu'elle faisait ce qui lui arrivait souvent de faire les jours de comédie. Le roi insista. « Voulez-vous le savoir, reprit-elle, puisque vous ne l'avez point encore remarqué ? C'est que je prends un lavement d'eau. — Comment, s'écria le roi mourant de rire, actuellement là vous prenez un lavement ? — Hé vraiment oui, dit-elle. — Et comment faites-vous cela ? » Et les voilà tous quatre à rire de tout leur cœur. Nanon apportait la seringue toute prête sous ses jupes, troussait celles de la princesse qui les tenait comme se chauffant, et Nanon lui glissait le clystère. Les jupes retombaient, et Nanon remportait sa seringue sous les siennes; il n'y paraissait pas. Ils n'y avaient pas pris garde, ou avaient cru que Nanon rajustait quelque chose à l'habillement. La surprise fut extrême, et tous deux trouvèrent cela fort plaisant. Le rare est qu'elle allait avec ce lavement à la comédie sans être pressée de le rendre, quelquefois même elle ne le rendait qu'après le souper du roi et le cabinet; elle disait que cela la rafraîchissait, et empêchait que la touffeur du lieu de la comédie ne lui fît mal à la tête. Depuis la découverte elle ne s'en contraignit pas plus qu'auparavant. Elle les connaissait en perfection, et ne laissait pas de voir et de sentir ce que c'était que M^me^ de Maintenon et M^lle^ Choin.

Un soir qu'allant se mettre au lit, où Mgr le duc de Bourgogne l'attendait, et qu'elle causait sur sa chaise percée avec M^mes^ de Nogaret et du Châtelet, qui me le contèrent le lendemain, et c'était là où elle s'ouvrait le plus volontiers, elle leur parla avec admiration de la fortune de ces deux fées, puis ajouta en riant : « Je voudrais mourir avant M. le duc de Bourgogne, mais voir pourtant ici ce qui s'y passerait; je suis sûre qu'il épouserait une sœur grise ou une tourière des Filles de Sainte-Marie. » Aussi attentive à plaire à Mgr le duc de Bourgogne qu'au roi même, quoique trop souvent hasardeuse, et se fiant trop à sa passion pour elle et au silence de tout ce qui pouvait

l'approcher, elle prenait l'intérêt le plus vif en sa grandeur personnelle et en sa gloire. On a vu à quel point elle fut touchée des événements de la campagne de Lille et de ses suites, tout ce qu'elle fit pour le relever, et combien elle lui fut utile, en tant de choses si principales dont, comme on l'a expliqué il n'y a pas longtemps, il lui fut entièrement redevable. Le roi ne se pouvait passer d'elle. Tout lui manquait dans l'intérieur lorsque des parties de plaisir, que la tendresse et la considération du roi pour elle voulait souvent qu'elle fît pour la divertir, l'empêchaient d'être avec lui; et jusqu'à son souper public, quand rarement elle y manquait, il y paraissait par un nuage de plus de sérieux et de silence sur toute la personne du roi. Aussi, quelque goût qu'elle eût pour ces sortes de parties, elle y était fort sobre, et se les faisait toujours commander. Elle avait grand soin de voir le roi en partant et en arrivant; et si quelque bal en hiver, ou quelque partie en été lui faisait percer la nuit, elle ajustait si bien les choses qu'elle allait embrasser le roi dès qu'il était éveillé, et l'amuser du récit de la fête.

Je me suis tant étendu ailleurs sur la contrainte où elle était du côté de Monseigneur, et de toute sa cour particulière, que je n'en répéterai rien ici, sinon qu'au gros de la cour il n'y paraissait rien tant elle avait soin de le cacher par un air d'aisance avec lui, de familiarité avec ce qui lui était le plus opposé dans cette cour, et de liberté à Meudon parmi eux, mais avec une souplesse et une mesure infinies. Aussi le sentait-elle bien, et depuis la mort de Monseigneur se promettait-elle bien de le leur rendre. Un soir qu'à Fontainebleau, où toutes les dames des princesses étaient dans le même cabinet qu'elle et le roi après le souper, elle avait baragouiné toutes sortes de langues, et fait cent enfances pour amuser le roi qui s'y plaisait, elle remarqua M^me^ la duchesse et M^me^ la princesse de Conti, qui se regardaient, se faisaient signe et haussaient les épaules avec un air de mépris et de dédain. Le roi levé et passé à

l'ordinaire dans un arrière-cabinet pour donner à manger à ses chiens, et venir après donner le bonsoir aux princesses, la Dauphine prit Mme de Saint-Simon d'une main et Mme de Lévi de l'autre, et leur montrant Mme la duchesse et Mme la princesse de Conti, qui n'étaient qu'à quelques pas de distance : « Avez-vous vu, avez-vous vu? leur dit-elle ; « je sais comme elles qu'à tout ce que j'ai dit et fait il n'y a pas le sens commun, et que cela est misérable, mais il lui faut du bruit, et ces choses-là le divertissent; » et tout de suite s'appuyant sur leurs bras, elle se mit à sauter et à chantonner : « Hé je m'en ris! hé je me moque d'elles! et je serai leur reine, et je n'ai que faire d'elles ni à cette heure ni jamais, et elles auront à compter avec moi, et je serai leur reine; » sautant et s'élançant et s'éjouissant de toute sa force. Ces dames lui criaient tout bas de se taire, que ces princesses l'entendaient, et que tout ce qui était là la voyait faire, et jusqu'à lui dire qu'elle était folle, car d'elles elle trouvait tout bon ; elle de sauter plus fort et de chantonner plus haut : « Hé je me moque d'elles! je n'ai que faire d'elles, et je serai leur reine, » et ne finit que lorsque le roi rentra.

Hélas! elle le croyait, la charmante princesse, et qui ne l'eût cru avec elle? Il plut à Dieu pour nos malheurs d'en disposer autrement bientôt après. Elle était si éloignée de le penser que le jour de la Chandeleur, étant presque seule avec Mme de Saint-Simon dans sa chambre, presque toutes les dames étant allées devant à la chapelle, et Mme de Saint-Simon demeurée pour l'y suivre au sermon, parce que la duchesse du Lude avait la goutte, et que la comtesse de Mailly n'y était pas, auxquelles elle suppléait toujours, la Dauphine se mit à parler de la quantité de personnes de la cour qu'elle avait connues et qui étaient mortes, puis de ce qu'elle ferait quand elle serait vieille, de la vie qu'elle mènerait, qu'il n'y aurait plus guère que Mme de Saint-Simon et Mme de Lauzun de son jeune temps, qu'elles s'en-

tretiendraient ensemble de ce qu'elles auraient vu et fait, et elle poussa ainsi la conversation jusqu'à ce qu'elle allât au sermon.

Elle aimait véritablement M. le duc de Berry, et elle avait aimé Mme la duchesse de Berry, et compté d'en faire comme de sa fille. Elle avait de grands égards pour Madame, et avait tendrement aimé Monsieur, qui l'aimait de même, et lui avait sans cesse procuré tous les amusements et tous les plaisirs qu'il avait pu, et tout cela retomba sur M. le duc d'Orléans, en qui elle prenait un véritable intérêt, indépendamment de la liaison qui se forma depuis entre elle et Mme la duchesse d'Orléans; ils savaient et s'aidaient de mille choses par elle sur le roi et Mme de Maintenon. Elle avait conservé un grand attachement pour M. et Mme de Savoie, qui étincelait, et pour son pays même, quelquefois malgré elle. Sa force et sa prudence parurent singulière ment dans tout ce qui se passa lors et depuis la rupture. Le roi avait l'égard d'éviter devant elle tout discours qui pût regarder la Savoie, elle tout l'art d'un silence éloquent, qui par des traits rarement échappés faisaient sentir qu'elle était toute française, quoiqu'elle laissât sentir en même temps qu'elle ne pouvait bannir de son cœur son père et son pays. On a vu combien elle était unie à la reine sa sœur, d'amitié, d'intérêt et de commerce.

Avec tant de grandes, de singulières et de si aimables parties, elle en eut de princesse et de femme, non pour la fidélité et la sûreté du secret, elle en fut un puits, ni pour la circonspection sur les intérêts des autres, mais pour des ombres de tableau plus humaines. Son amitié suivait son commerce, son amusement, son habitude, son besoin; je n'en ai guère vu que Mme de Saint-Simon d'exceptée; elle-même l'avouait avec une grâce et une naïveté qui rendaient cet étrange défaut presque supportable en elle. Elle voulait, comme on l'a dit, plaire à tout le monde; mais elle ne se put défendre que quelques-uns ne lui plussent aussi. A son

arrivée et longtemps, elle avait été tenue dans une grande séparation, mais dès lors approchée par de vieilles prétendues repenties, dont l'esprit romanesque était demeuré pour le moins galant, si la caducité de l'âge en avait banni les plaisirs; peu à peu dans la suite plus livrée au monde, les choix de ce qui l'environna de son âge se firent pour la plupart moins pour la vertu que par la faveur. La facilité naturelle de la princesse se laissait conformer aux personnes qui lui étaient les plus familières, et ce dont on ne sut pas profiter, elle se plaisait autant, et se trouvait aussi à son aise et aussi amusée d'après-dînées raisonnables, mêlées de lectures et de conversations utiles, c'est-à-dire pieuses ou historiques, avec les dames âgées qui étaient auprès d'elle, que des discours plus libres et dérobés des autres qui l'entraînaient plutôt qu'elle ne s'y livrait, retenue par sa timidité naturelle et par un reste de délicatesse. Il est pourtant vrai que l'entraînement alla bien loin, et qu'une princesse moins aimable et moins universellement aimée, pour ne pas dire adorée, se serait trouvée dans de cruels inconvénients. Sa mort indiqua bien ces sortes de mystères, et manifesta toute la cruauté de la tyrannie que le roi ne cessa point d'exercer sur les âmes de sa famille. Quelle fut sa surprise, quelle fut celle de la cour, lorsque, dans ces moments si terribles où on ne redoute plus que ce qui les suit, et où tout le présent disparaît, elle voulut changer de confesseur, dont elle répudia même tout l'ordre, pour recevoir les derniers sacrements!

On a vu ailleurs qu'il n'y avait que son époux et le roi qui fussent dans l'ignorance, que Mme de Maintenon n'y était pas, et qu'elle était extrêmement occupée qu'ils y demeurassent profondément l'un et l'autre tandis qu'elle lui faisait peur d'eux; mais elle aimait ou plutôt elle adorait la princesse, dont les manières et les charmes lui avaient gagné le cœur; elle en amusait le roi fort utilement pour elle; elle-même s'en amusait et, ce qui est très véritable, quoique

surprenant, elle s'en appuyait et quelquefois se conseillait à elle. Avec toute cette galanterie, jamais femme ne parut se soucier moins de sa figure, ni y prendre moins de précaution et de soin; sa toilette était faite en un moment, le peu même qu'elle durait n'était que pour la cour; elle ne se souciait de parure que pour les bals et les fêtes, et ce qu'elle en prenait en tout autre temps, et le moins encore qu'il lui était possible, n'était que par complaisance pour le roi. Avec elle s'éclipsèrent joie, plaisirs, amusements même, et toutes espèces de grâces; les ténèbres couvrirent toute la surface de la cour; elle l'animait tout entière, elle en remplissait tous les lieux à la fois, elle y occupait tout, elle en pénétrait tout l'intérieur. Si la cour subsista après elle, ce ne fut plus que pour languir. Jamais princesse si regrettée, jamais il n'en fut si digne de l'être, aussi les regrets n'en ont-ils pu passer, et l'amertume involontaire et secrète en est constamment demeurée, avec un vide affreux qui n'a pu être diminué.

LE DUC DE BOURGOGNE

Ce prince, héritier nécessaire, puis présomptif de la couronne, naquit terrible, et sa première jeunesse fit trembler; dur et colère jusqu'aux derniers emportements, et jusque contre les choses inanimées; impétueux avec fureur, incapable de souffrir la moindre résistance, même des heures et des éléments, sans entrer en des fougues à faire craindre que tout ne se rompît dans son corps; opiniâtre à l'excès; passionné pour toute espèce de volupté, et des femmes, et, ce qui est rare à la fois, avec un autre penchant tout aussi fort. Il n'aimait pas moins le vin, la bonne chère, la chasse avec fureur, la musique avec une sorte de ravissement, et

le jeu encore, où il ne pouvait supporter d'être vaincu, et où le danger avec lui était extrême ; enfin, livré à toutes les passions et transporté de tous les plaisirs; souvent farouche, naturellement porté à la cruauté ; barbare en railleries et à produire les ridicules avec une justesse qui assommait. De la hauteur des cieux il ne regardait les hommes que comme des atomes avec qui il n'avait aucune ressemblance quels qu'ils fussent. A peine MM. ses frères lui paraissaient-ils intermédiaires entre lui et le genre humain, quoiqu'on [eût] toujours affecté de les élever tous trois ensemble dans une égalité parfaite. L'esprit, la pénétration brillaient en lui de toutes parts. Jusque dans ses furies, ses réponses étonnaient. Ses raisonnements tendaient toujours au juste et au profond, même dans ses emportements. Il se jouait des connaissances les plus abstraites. L'étendue et la vivacité de son esprit étaient prodigieuses, et l'empêchaient de s'appliquer à une seule chose et à la fois jusqu'à l'en rendre incapable. La nécessité de le laisser dessiner en étudiant, à quoi il avait beaucoup de goût et d'adresse, et sans quoi son étude était infructueuse, a peut-être beaucoup nui à sa taille.

Il était plutôt petit que grand, le visage long et brun, le haut parfait avec les plus beaux yeux du monde, un regard vif, touchant, frappant, admirable, assez ordinairement doux, toujours perçant, et une physionomie agréable, haute, fine, spirituelle jusqu'à inspirer de l'esprit. Le bas du visage assez pointu, et le nez long, élevé, mais point beau, n'allait pas si bien ; des cheveux châtains si crépus et en telle quantité qu'ils bouffaient à l'excès ; les lèvres et la bouche agréables quand il ne parlait point, mais quoique ses dents ne fussent pas vilaines, le râtelier supérieur s'avançait trop, et emboîtait presque celui de dessous, ce qui, en parlant et en riant, faisait un effet désagréable. Il avait les plus belles jambes et les plus beaux pieds qu'après le roi j'aie jamais vus à personne, mais trop lon-

gues, aussi bien que ses cuisses, pour la proportion de son corps. Il sortit droit d'entre les mains des femmes. On s'aperçut de bonne heure que sa taille commençait à tourner. On employa aussitôt et longtemps le collier et la croix de fer, qu'il portait tant qu'il était dans son appartement, même devant le monde, et on n'oublia aucun des jeux et des exercices propres à le redresser. La nature demeura la plus forte. Il devint bossu, mais si particulièrement d'une épaule, qu'il en fut enfin boiteux, non qu'il n'eût les cuisses et les jambes parfaitement égales, mais parce que, à mesure que cette épaule grossit, il n'y eut plus, des deux hanches jusqu'aux deux pieds, la même distance, et au lieu d'être à plomb il pencha d'un côté. Il n'en marchait ni moins aisément, ni moins longtemps, ni moins vite, ni moins volontiers, et il n'en aima pas moins la promenade à pied, et à monter à cheval, quoi qu'il y fût très mal. Ce qui doit surprendre, c'est qu'avec des yeux, tant d'esprit élevé, et parvenu à la vertu la plus extraordinaire et à la plus éminente et la plus solide piété, ce prince ne se vit jamais tel qu'il était pour sa taille, ou ne s'y accoutuma jamais. C'était une faiblesse qui mettait en garde les distractions et les indiscrétions, et qui donnait de la peine à ceux de ses gens qui dans son habillement et dans l'arrangement de ses cheveux masquaient ce défaut naturel le plus qu'il leur était possible, mais bien en garde de lui laisser sentir qu'ils aperçussent ce qui était si visible. Il en faut conclure qu'il n'est pas donné à l'homme d'être ici-bas exactement parfait.

Tant d'esprit et une telle sorte d'esprit, joint à une telle vivacité, à une telle sensibilité, à de telles passions, et toutes si ardentes, n'était pas d'une éducation facile. Le duc de Beauvilliers, qui en sentait également les difficultés et les conséquences, s'y surpassa lui-même par son application, sa patience, la variété des remèdes. Peu aidé par les sous-gouverneurs, il se secourut de tout ce qu'il trouva

sous sa main. Fénelon, Fleury, sous-précepteur, qui a donné une si belle *Histoire de l'Eglise*, quelques gentilshommes de la manche, Moreau, premier valet de chambre, fort au-dessus de son état sans se méconnaître, quelques rares valets de l'intérieur, le duc de Chevreuse seul du dehors, tous mis en œuvre et tous en même esprit, travaillèrent chacun sous la direction du gouverneur, dont l'art, déployé dans un récit, ferait un juste ouvrage également curieux et instructif. Mais Dieu, qui est le maître des cœurs et dont le divin esprit souffle où il veut, fit de ce prince un ouvrage de sa droite, et entre dix-huit et vingt ans il accomplit son œuvre. De cet abîme sortit un prince affable, doux, humain, modéré, patient, modeste, pénitent, et, autant et quelquefois au delà de ce que son état pouvait comporter, humble et austère pour soi. Tout appliqué à ses devoirs et les comprenant immenses, il ne pensa plus qu'à allier les devoirs de fils et de sujet avec ceux auxquels il se voyait destiné. La brièveté des jours faisait toute sa douleur. Il mit toute sa force et sa consolation dans la prière, et ses préservatifs en de pieuses lectures. Son goût pour les sciences abstraites, sa facilité à les pénétrer lui déroba d'abord un temps qu'il reconnut bientôt devoir à l'instruction des choses de son état, et à la bienséance d'un rang destiné à régner, et à tenir en attendant une cour.

L'apprentissage de la dévotion et l'appréhension de sa faiblesse pour les plaisirs le rendirent d'abord sauvage. La vigilance sur lui-même, à qui il ne passait rien et à qui il croyait devoir ne rien passer, le renferma dans son cabinet comme dans un asile impénétrable aux occasions. Que le monde est étrange ! il l'eût abhorré dans son premier état, et il fut tenté de mépriser le second. Le prince le sentit, et le supporta ; il attacha avec joie cette sorte d'opprobre à la croix de son Sauveur, pour se confondre soi-même dans l'amer souvenir de son orgueil passé. Ce qui lui fut de plus pénible, il le trouva dans les traits appesantis de sa

plus intime famille. Le roi, avec sa dévotion et sa régularité d'écorce, vit bientôt avec un secret dépit un prince de cet âge censurer, sans le vouloir, sa vie par la sienne, se refuser un bureau neuf pour donner aux pauvres le prix qui y était destiné, et le remercier modestement d'une dorure nouvelle dont on voulait rajeunir son petit appartement. On a vu combien il fut piqué de son refus trop obstiné de se trouver à un bal de Marly le jour des Rois. Véritablement ce fut la faute d'un novice. Il devait ce respect, tranchons le mot, cette charitable condescendance, au roi son grand-père, de ne l'irriter pas par cet étrange contraste ; mais au fond et en soi action bien grande qui l'exposait à toutes les suites du dégoût de soi qu'il donnait au roi, et aux propos d'une cour dont le roi était l'idole, et qui tournait en ridicule une telle singularité.

Monseigneur ne lui était pas une épine moins aiguë; tout livré à la matière et à autrui dont la politique, je dis longtemps avant les complots de Flandre, redoutait déjà ce jeune prince, n'en apercevait que l'écorce et sa rudesse, et s'en aliénait comme d'un censeur. Mme la duchesse de Bourgogne, alarmée d'un époux si austère, n'oubliait rien pour lui adoucir les mœurs. Ses charmes, dont il était pénétré, la politique et les importunités effrénées des jeunes dames de sa suite déguisées en cent formes diverses, l'appât des plaisirs et des parties auxquels il n'était rien moins qu'insensible, tout était déployé chaque jour. Suivaient dans l'intérieur des cabinets les remontrances de la dévote fée et les traits piquants du roi, l'aliénation de Monseigneur grossièrement marquée, les préférences malignes de sa cour intérieure, et les siennes trop naturelles pour M. le duc de Berry, que son aîné, traité là en étranger qui pèse, voyait chéri et attiré avec applaudissement. Il faut une âme bien forte pour soutenir de telles épreuves, et tous les jours, sans en être ébranlé; il faut être puissamment soutenu de la main invisible quand tout appui se refuse au dehors, et

qu'un prince de ce rang se voit livré aux dégoûts des siens devant qui tout fléchit, et presque au mépris d'une cour qui n'était plus retenue, et qui avait une secrète frayeur de se trouver un jour sous ses lois. Cependant, rentré de plus en plus en lui-même par le scrupule de déplaire au roi, de rebuter Monseigneur, de donner aux autres de l'éloignement de la vertu, l'écorce rude et dure peu à peu s'adoucit, mais sans intéresser la solidité du tronc. Il comprit ce que c'est que quitter Dieu pour Dieu, et que la pratique fidèle des devoirs propres de l'état où Dieu a mis est la piété solide, qui lui est la plus agréable. Il se mit donc à s'appliquer presque uniquement aux choses qui pouvaient instruire au gouvernement; il se prêta plus au monde, il le fit même avec tant de grâce et un air si naturel qu'on sentit bientôt sa raison de s'y être refusé, et sa peine à ne faire que s'y prêter, et le monde qui se plait tant à être aimé commença à devenir réconciliable.

Il réussit fort au gré des troupes en sa première campagne en Flandre avec le maréchal de Boufflers. Il ne plut pas moins à la seconde, où il prit Brisach avec le maréchal de Tallard ; il s'y montra partout fort au delà de ce que voulait Marsin, qui lui avait été donné pour son mentor. Il fallut lui cacher le projet de Landau pour le faire revenir à la cour, qui n'éclata qu'ensuite. Les tristes conjonctures des années suivantes ne permirent pas de le renvoyer à la tête des armées. A la fin, on y crut sa présence nécessaire pour les ranimer, et y rétablir la discipline perdue. Ce fut en 1708. On a vu l'horoscope que la connaissance des intérêts et des intrigues m'en fit faire au duc de Beauvilliers dans les jardins de Marly, avant que la déclaration fût publique, et on a vu l'incroyable succès, et par quel rapides degrés de mensonges, d'art, de hardiesse démesurée d'une impudence à trahir le roi, l'État, la vérité jusqu'alors inouïe, une infernale cabale, la mieux organisée qui fût jamais, effaça ce prince dans le royaume dont il devait porter la couronne,

et dans sa maison paternelle, jusqu'à rendre odieux et dangereux d'y dire un mot en sa faveur. Cette monstrueuse anecdote a été si bien expliquée en son lieu que je ne fais que la rappeler ici. Une épreuve si étrangement nouvelle et cruelle était bien dure à un prince qui voyait tout réuni contre lui, et qui n'avait pour soi que la vérité suffoquée par tous les prestiges des magiciens de Pharaon ; il la sentit dans tout son poids, dans toute son étendue, dans toutes ses pointes. Il la soutint aussi avec toute la patience, la fermeté, et surtout avec toute la charité d'un élu qui ne voit que Dieu en tout, qui s'humilie sous sa main, qui se purifie dans le creuset que cette divine main lui présente, qui lui rend grâces de tout, qui porte la magnanimité jusqu'à ne vouloir dire ou faire que très précisément ce qu'il se doit, à l'Etat, à la vérité, et qui est tellement en garde contre l'humanité qu'il demeure bien en deçà des bornes les plus justes et les plus saintes.

Tant de vertu trouva enfin sa récompense dès ce monde, et avec d'autant plus de pureté que le prince, bien loin d'y contribuer, se tint encore fort en arrière, J'ai assez expliqué tout ce qui regarde cette précieuse révolution, [pour] que je me contente ici de la montrer, et que les ministres et la cour aux pieds de ce prince devenu le dépositaire du cœur du roi, de son autorité dans les affaires et dans les grâces, et de ses soins pour le détail du gouvernement. Ce fut alors qu'il redoubla plus que jamais d'application aux choses du gouvernement, et à s'instruire de tout ce qui pouvait l'en rendre plus capable. Il bannit tout amusement de sciences pour partager son cabinet entre la prière qu'il abrégea, et l'instruction qu'il multiplia ; entre son assiduité auprès du roi, ses soins pour M^me^ de Maintenon, la bienséance et son goût pour son épouse, et l'attention à tenir une cour, et à s'y rendre accessible et aimable. Plus le roi l'éleva, plus il affecta de se tenir soumis en sa main, plus il lui montra de considération et de confiance, plus il y sut

répondre par le sentiment, la sagesse, les connaissances, surtout par une modération éloignée de tout désir et de toute complaisance en soi-même, beaucoup moins de la plus légère présomption. Son secret et celui des autres fut toujours impénétrable chez lui.

Sa confiance en son confesseur n'allait pas jusqu'aux affaires; j'en ai rapporté deux exemples mémorables sur deux très importantes aux jésuites qu'ils attirèrent devant le roi, contre lesquels il fut de toutes ses forces. On ne sait si celle qu'il aurait prise en M. de Cambrai aurait été plus étendue; on n'en peut juger que par celle qu'il avait en M. de Chevreuse, et plus en M. de Beauvilliers qu'en qui que ce fût. On peut dire de ces deux beaux-frères qu'ils n'étaient qu'un cœur et qu'une âme, et que M. de Cambrai en était la vie et le mouvement; leur abandon pour lui était sans bornes, leur commerce secret était continuel. Il était sans cesse consulté sur grandes et sur petites choses, publiques, politiques, domestiques; leur conscience de plus était entre ses mains; le prince ne l'ignorait pas; et je me suis toujours persuadé, sans néanmoins aucune notion autre que présomption, que le prince même le consultait par eux, et que c'était par eux que s'entretenait cette amitié, cette estime, cette confiance pour lui si haute et si connue. Il pouvait donc compter, et il comptait sûrement aussi parler et entendre tous les trois, quand il parlait ou écoutait l'un d'eux. Sa confiance néanmoins avait des degrés entre les deux beaux-frères; s'il l'avait avec abandon pour quelqu'un, c'était certainement pour le duc de Beauvilliers. Toutefois, il y avait des choses où ce duc n'entamait pas son sentiment, par exemple beaucoup de celles de la cour de Rome, d'autres qui regardaient le cardinal de Noailles, quelques autres de goût et d'affections; c'est ce que j'ai vu de mes yeux et ouï de mes oreilles.

Je ne tenais à lui que par M. de Beauvilliers, et je ne crois pas faire un acte d'humilité de dire qu'en tous sens et

en tous genres, j'étais sans aucune proportion avec lui. Néanmoins il a souvent concerté avec moi pour faire, ou sonder, ou parler, ou inspirer, approcher, écarter de ce prince par moi, pris ses mesures sur ce que je lui disais ; et plus d'une fois, lui rendant compte de mes tête-à-tête avec le prince, il m'a fait répéter de surprise des choses qu'il m'avouait sur lesquelles il ne s'était jamais tant ouvert avec lui, et d'autres qu'il ne lui avait jamais dites. Il est vrai que celles-là ont été très rares, mais elles ont été, et elles ont été plus d'une fois. Ce n'est pas assurément que ce prince eût en moi plus de confiance. J'en serais si honteux, et pour lui et pour moi, que, s'il avait été capable d'une si lourde faute, je me garderais bien de la laisser sentir ; mais je m'étends sur ce détail qui n'a pu être aperçu que de moi, pour rendre témoignage à cette vérité : que la confiance la plus entière de ce prince, et la plus fondée sur tout ce qui la peut établir et la rendre toujours durable, n'alla jamais jusqu'à l'abandon, et à une transformation qui devient trop souvent le plus grand malheur des rois, des cours, des peuples et des Etats même.

Le discernement de ce prince n'était donc point asservi, mais comme l'abeille il recueillait la plus parfaite substance des plus belles et des meilleurs fleurs. Il tâchait à connaître les hommes, à tirer d'eux les instructions et les lumières qu'il en pouvait espérer. Il conférait quelquefois, mais rarement avec quelques-uns, mais à la passade, sur des matières particulières ; plus rarement en secret sur des éclaircissements qu'il jugeait nécessaires, mais sans retour et sans habitude. Je n'ai point su, et cela ne m'aurait pas échappé, qu'il travaillât habituellement avec personne qu'avec les ministres, et le duc de Chevreuse l'était, et avec les prélats dont j'ai parlé sur l'affaire du cardinal de Noailles. Hors ce nombre, j'étais le seul qui eusse ses derrières libres et fréquents, soit de sa part ou de la mienne. Là, il découvrait son âme et pour le présent et pour l'avenir avec

confiance, et toutefois avec sagesse, avec retenue, avec discrétion. Il se laissait aller sur les plans qu'il croyait nécessaires, il se livrait sur des choses générales, il se retenait sur les particulières, et plus encore sur les particuliers ; mais, comme il voulait sur cela même tirer de moi tout ce qui pouvait lui servir, je lui donnais adroitement lieu à des échappées, et souvent avec succès, par la confiance qu'il avait prise en moi de plus en plus, et que je devais toute au duc de Beauvilliers, et en sous-ordre au duc de Chevreuse, à qui je ne rendais pas le même compte qu'à son beau-frère, mais à qui je ne laissais pas de m'ouvrir fort souvent comme lui à moi.

Un volume ne décrirait pas suffisamment ces divers tête-à-tête entre ce prince et moi. Quel amour du bien ! quel dépouillement de soi-même ! quelles recherches ! quels fruits ! quelle pureté d'objets, oserai-je le dire, quel reflet de la Divinité dans cette âme candide, simple, forte, qui, autant qu'il leur est donné ici-bas, en avait conservé l'image ! On y sentait briller les traits d'une éducation également laborieuse et industrieuse, également savante, sage, chrétienne, et les réflexions d'un disciple lumineux, qui était né pour le commandement. Là, s'éclipsaient les scrupules qui le dominaient en public. Il voulait savoir à qui il avait et à qui il aurait affaire ; il mettait au jeu le premier pour profiter d'un tête-à-tête sans fard et sans intérêt. Mais que le tête-à-tête avait de vaste, et que les charmes qui s'y trouvaient étaient agités par la variété où le prince s'espaçait et par art, et par entraînement de curiosité, et par la soif de savoir ! De l'un à l'autre il promenait son homme sur tant de matières, sur tant de choses, de gens et de faits, que qui n'aurait pas eu à la main de quoi le satisfaire en serait sorti bien mal content de soi, et ne l'aurait pas laissé satisfait. La préparation était également imprévue et impossible. C'était dans ces impromptus que le prince cherchait à puiser des vérités qui ne pouvaient ainsi rien emprunter

d'ailleurs, et à éprouver, sur des connaissances ainsi variées, quel fond il pouvait faire en ce genre sur le choix qu'il avait fait.

De cette façon, son homme, qui avait compté ordinairement sur matière à traiter avec lui, et en avoir pour un quart d'heure, pour une demi-heure, y passait deux heures et plus, suivant que le temps laissait plus ou moins de liberté au prince. Il se ramenait toujours à la matière qu'il avait destinée de traiter en principal ; mais à travers les parenthèses qu'il présentait, et qu'il maniait en maître, et dont quelques-unes étaient assez souvent son principal objet. Là, nul verbiage, nul compliment, nulles louanges, nulles chevilles, aucune préface, aucun conte, pas la plus légère plaisanterie ; tout objet, tout dessein, tout serré, substantiel, au fait, au but, rien sans raison, sans cause, rien par amusement et par plaisir ; c'était là que la charité générale l'emportait sur la charité particulière, et que ce qui était sur le compte de chacun se discutait exactement ; c'était là que les plans, les arrangements, les changements, les choix se formaient, se mûrissaient, se découvraient, souvent tout mâchés, sans le paraître, avec le duc de Beauvilliers, quelquefois avec lui et le duc de Chevreuse, qui néanmoins étaient tous deux ensemble très rarement avec lui. Quelquefois encore il y avait de la réserve pour tous les deux ou pour l'un ou l'autre, quoique rare pour M. de Beauvilliers; mais en tout et partout un inviolable secret dans toute sa profondeur.

Avec tant et de si grandes parties, ce prince si admirable ne laissait pas de laisser voir un recoin d'homme, c'est-à-dire quelques défauts, et quelquefois même peu décents ; et c'est ce que, avec tant de solide et de grand, on avait peine à comprendre, parce qu'on ne voulait pas se souvenir qu'il n'avait été que vice et que défaut, ni réfléchir sur le prodigieux changement, et ce qu'il avait dû coûter, qui en avait fait un prince déjà si proche de toute perfection qu'on

s'étonnait, en la voyant de près, qu'il ne l'eût pas encore atteinte jusqu'à son comble. J'ai touché ailleurs quelques-uns de ces légers défauts, qui, malgré son âge, étaient encore des enfances, qui se corrigeaient assez tous les jours pour faire sainement augurer que bientôt elles disparaîtraient toutes. Un plus important, et que la réflexion et l'expérience auraient sûrement guéri, c'est qu'il était quelquefois des personnes, mais rarement, pour qui l'estime et l'amitié de goût, même assez familière, ne marchaient pas de compagnie. Ses scrupules, ses malaises, ses petitesses de dévotion diminuaient tous les jours, et tous les jours il croissait en quelque chose ; surtout il était bien guéri de l'opinion de préférer pour les choix la piété à tout autre talent, c'est-à-dire de faire un ministre, un ambassadeur, un général plus par rapport à sa piété qu'à sa capacité et à son expérience ; il l'était encore sur le crédit à donner à la piété, persuadé qu'il était enfin que de fort honnêtes gens, et propres à beaucoup de choses, le peuvent être sans dévotion, et doivent cependant être mis en œuvre, et du danger encore de faire des hypocrites.

Comme il avait le sentiment fort vif, il le passait aux autres, et ne les en aimait et n'estimait pas moins. Jamais homme si amoureux de l'ordre ni qui le connût mieux, ni si désireux de le rétablir en tout, d'ôter la confusion, et de mettre gens et choses en leurs places. Instruit au dernier point de tout ce qui doit régler cet ordre par maximes, par justice et par raison, et attentif, avant qu'il fût le maître, de rendre à l'âge, au mérite, à la naissance, au rang, la distinction propre à chacune de ces choses, et de la marquer en toutes occasions. Ses desseins allongeraient trop ces Mémoires. Les expliquer serait un ouvrage à part, mais un ouvrage à faire mourir de regrets. Sans entrer dans mille détails sur le comment, sur les personnes, je ne puis toutefois m'en refuser ici quelque chose en gros. L'anéantissement de la noblesse lui était odieux, et son égalité entre

elle insupportable. Cette dernière nouveauté, qui ne cédait qu'aux dignités, et qui confondait le noble avec le gentilhomme, et ceux-ci avec les seigneurs, lui paraissait de la dernière injustice, et ce défaut de gradation une cause prochaine [de ruine] et destructive d'un royaume tout militaire. Il se souvenait qu'il n'avait dû son salut dans ses plus grands périls sous Philippe de Valois, sous Charles V, sous Charles VII, sous Louis XII, sous François Ier, sous ses petit-fils, sous Henri IV, qu'à cette noblesse, qui se connaissait et se tenait dans les bornes de ses différences réciproques, qui avait la volonté et le moyen de marcher au secours de l'État, par bandes et par provinces, sans embarras et sans confusion, parce qu'aucun n'était sorti de son état, et ne faisait difficulté d'obéir à plus grand que soi. Il voyait au contraire ce secours éteint par les contraires; pas un qui n'en soit venu à prétendre l'égalité à tout autre, par conséquent plus rien d'organisé, plus de commandement et plus d'obéissance.

Quant aux moyens, il était touché, jusqu'au plus profond du cœur, de la ruine de la noblesse, des voies prises et toujours continuées pour l'y réduire et l'y tenir, de l'abâtardissement que la misère et le mélange du sang par les continuelles mésalliances nécessaires pour avoir du pain avaient établi dans les courages et pour valeur, et pour vertu, et pour sentiments. Il était indigné de voir cette noblesse française si célèbre, si illustre, devenue un peuple presque de la même sorte que le peuple même, et seulement distinguée de lui en ce que le peuple a la liberté de tout travail, de tout négoce, des armes même, au lieu que la noblesse est devenue un autre peuple qui n'a d'autre choix qu'une mortelle et ruineuse oisiveté, qui par son inutilité à tout la rend à charge et méprisée, ou d'aller à la guerre se faire tuer, à travers les insultes des commis des secrétaires d'État, et des secrétaires des intendants, sans que les plus grands de toute cette noblesse par leur naissance, et par les

dignités qui, sans les sortir de son ordre, les met au-dessus d'elle, puissent éviter ce même sort d'inutilité, ni les dégoûts des maîtres de la plume lorsqu'ils servent dans les armées. Surtout il ne pouvait se contenir contre l'injure faite aux armes, par lesquelles cette monarchie s'est fondée et maintenue, qu'un officier vétéran, souvent couvert de blessures, même lieutenant général des armées, retiré chez soi avec estime, réputation, pension même, y soit réellement mis à la taille avec tous les autres paysans de sa paroisse, s'il n'est pas noble, par eux et comme eux, et comme je l'ai vu arriver à d'anciens capitaines chevaliers de Saint-Louis et à pension, sans remède pour les en exempter, tandis que les exemptions sont sans nombre pour les plus vils emplois de la petite robe et de la finance, même après les avoir vendus, et quelquefois héréditaires.

Ce prince ne pouvait s'accoutumer qu'on ne pût parvenir à gouverner l'État en tout ou en partie, si on n'avait été maître des requêtes, et que ce fût entre les mains de la jeunesse de cette magistrature que toutes les provinces fussent remises pour les gouverner en tout genre, et seuls, chacun la sienne à sa pleine et entière discrétion, avec un pouvoir infiniment plus grand, et une autorité plus libre et plus entière, sans nulle comparaison, que les gouverneurs de ces provinces en avaient jamais eue, qu'on avait pourtant voulu si bien abattre qu'il ne leur en était resté que le nom et les appointements uniques, et il ne trouvait pas moins scandaleux que le commandement de quelques provinces fût joint et quelquefois attaché à la place du chef du parlement de la même province, en absence du gouverneur et du lieutenant général en titre, laquelle était nécessairement continuelle, avec le même pouvoir sur les troupes qu'eux. Je ne répéterai point ce qu'il pensait sur le pouvoir et sur l'élévation des secrétaires d'État, des autres ministres, et la forme de leur gouvernement. On l'a vu il n'y a pas longtemps, comme sur le dixième on a vu ce qu'il pensait et

sentait sur la finance et les financiers. Le nombre immense de gens employés à lever et à percevoir les impositions ordinaires et extraordinaires, et la manière de les lever; la multitude énorme d'offices et d'officiers de justice de toute espèce ; celle des procès, des chicanes, des frais; l'iniquité de la prolongation des affaires, les ruines et les cruautés qui s'y commettent étaient des objets d'une impatience qui lui inspirait presque celle d'être en pouvoir d'y remédier.

La comparaison qu'il faisait des pays d'états (1) avec les autres lui avait donné la pensée de partager le royaume en parties, autant qu'il se pourrait, égales pour la richesse, de faire administrer chacune par ses états, de les simplifier tous extrêmement pour en bannir la cohue et le désordre, et d'un extrait aussi fort simplifié de tous ces états des provinces en former quelquefois des états généraux du royaume. Je n'ose achever un grand mot, un mot d'un prince pénétré : « qu'un roi est fait pour les sujets, et non les sujets pour lui, » comme il ne se contraignait pas de le dire en public, et jusque dans le salon de Marly, un mot enfin de père de la patrie, mais un mot qui hors de son règne, que Dieu n'a pas permis, serait le plus affreux blasphème. Pour en revenir aux états généraux, ce n'était pas qu'il leur crût aucune sorte de pouvoir. Il était trop instruit pour ignorer que ce corps, tout auguste que sa représentation le rende, n'est qu'un corps de plaignants, de remontrants, et, quand il plaît au roi de le lui permettre, un corps de proposants. Mais ce prince, qui se serait plu dans le sein de sa nation rassemblée, croyait trouver des avantages infinis d'y être informé des maux et des remèdes par des députés qui connaîtraient les premiers par expérience, et de consulter les derniers avec ceux sur qu'ils devaient porter. Mais, dans ces états, il n'en voulait connaître que

(1) Les pays d'états dans l'ancienne monarchie étaient ceux qui pouvaient avoir des assemblées provinciales.

trois, et laissait fermement dans le troisième celui qui si nouvellement a paru vouloir s'en tirer.

A l'égard des rangs, des dignités et des charges, on a vu que les rangs étrangers, ou prétendus tels, n'étaient pas dans son goût et dans ses maximes, et ce qui en était pour la règle des rangs. Il n'était pas plus favorable aux dignités étrangères. Son dessein aussi n'était pas de multiplier les premières dignités du royaume. Il voulait néanmoins favoriser la première noblesse par des distinctions. Il sentait combien elles étaient impossibles et irritantes par naissance entre les vrais seigneurs, et il était choqué qu'il n'y eût ni distinctions ni récompense à leur donner, que les premières et le comble de toutes. Il pensait donc, à l'exemple, mais non sur le modèle de l'Angleterre, à des dignités moindres en tout que celles de ducs : les unes héréditaires et de divers degrés, avec leurs rangs et leurs distinctions propres ; les autres à vie sur le modèle, en leur manière, des ducs non vérifiés ou à brevet. Le militaire en aurait eu aussi, dans le même dessein et par la même raison, au-dessous des maréchaux de France. L'ordre de Saint-Louis aurait été beaucoup moins commun, et celui de Saint-Michel tiré de la boue où on l'a jeté, et remis en honneur pour rendre plus réservé celui de l'ordre du Saint-Esprit. Pour les charges, il ne comprenait pas comment le roi avait eu pour ses ministres la complaisance de laisser tomber les premières après les grandes de sa cour dans l'abjection où de l'une à l'autre toutes sont tombées. Le Dauphin aurait pris plaisir d'y être servi et environné par de véritables seigneurs, et il aurait illustré d'autres charges moindres, et ajouté quelques-unes de nouveau pour des personnes de qualité moins distinguées. Ce tout ensemble, qui eût décoré sa cour de l'Etat, lui aurait fourni beaucoup plus de récompenses. Mais il n'aimait pas les perpétuelles, que la même charge, le même gouvernement devînt comme patrimoine par l'habitude de passer toujours de père en fils. Son projet de libérer peu à

peu toutes les charges de cour et de guerre, pour en ôter à toujours la vénalité, n'était pas favorable aux brevets de retenue ni aux survivances, qui ne laissaient rien aux jeunes gens à prétendre ni à désirer.

Quant à la guerre, il ne pouvait goûter l'ordre du tableau que Louvois a introduit pour son autorité particulière, pour confondre qualité, mérite et néant, et pour rendre peuple tout ce qui sert. Ce prince regardait cette invention comme la destruction de l'émulation, par conséquent du désir de s'appliquer, d'apprendre, et de faire, comme la cause de ces immenses promotions qui font des officiers généraux sans nombre, qu'on ne peut pour la plupart employer ni récompenser, et parmi lesquels on en trouve si peu qui aient de la capacité et du talent, ce qui remonte enfin jusqu'à ceux qu'il faut bien faire maréchaux de France, et entre ces derniers jusqu'aux généraux des armées, et dont l'Etat éprouve les funestes suites, surtout depuis le commencement de ce siècle, parce que ceux qui ont précédé cet établissement n'étaient déjà plus ou hors d'état de servir.

Cette grande et sainte maxime : que les rois sont faits pour leurs peuples et non les peuples pour les rois ni aux rois, était si avant imprimée en son âme qu'elle lui avait rendu le luxe et la guerre odieux. C'est ce qui le faisait quelquefois expliquer trop vivement sur la dernière, emporté par une vérité trop dure pour les oreilles du monde, qui a fait quelquefois dire sinistrement qu'il n'aimait pas la guerre. Sa justice était munie de ce bandeau impénétrable qui en fait toute la sûreté. Il se donnait la peine d'étudier les affaires qui se présentaient à juger devant le roi aux conseils de finance et des dépêches ; et, si elles étaient grandes, il y travaillait avec les gens du métier, dont il puisait des connaissances, sans se rendre esclave de leurs opinions. Il communiait au moins tous les quinze jours avec un recueillement et un abaissement qui frappait, toujours

en collier de l'ordre et en rabat et manteau court. Il voyait son confesseur jésuite une ou deux fois la semaine, et quelfois fort longtemps, ce qu'il abrégea beaucoup dans la suite, quoiqu'il approchât plus souvent de la communion.

Sa conversation était aimable, tant qu'il pouvait solide, et par goût; toujours mesurée à ceux avec qui il parlait. Il se délassait volontiers à la promenade : c'était là où ses [qualités] paraissaient le plus. S'il s'y trouvait quelqu'un avec qui il pût parler de sciences, c'était son plaisir, mais plaisir modeste, et seulement pour s'amuser et s'instruire en dissertant quelque peu, et en écoutant davantage. Mais ce qu'il y cherchait le plus c'était l'utile, des gens à faire parler sur la guerre et les places, sur la marine et le commerce, sur les pays et les cours étrangères, quelquefois sur des faits particuliers, mais publics, et sur des points d'histoire ou des guerres passées depuis longtemps. Ces promenades, qui l'instruisaient beaucoup, lui conciliaient les esprits, les cœurs, l'admiration, les plus grandes espérances. Il avait mis à la place des spectacles, qu'il s'était retranchés depuis fort longtemps, un petit jeu où les plus médiocres bourses pouvaient atteindre, pour pouvoir varier et partager l'honneur de jouer avec lui, et se rendre cependant visible à tout le monde. Il fut toujours sensible au plaisir de la table et de la chasse. Il se laissait aller à la dernière avec moins de scrupule, mais il craignait son faible pour l'autre, et il y était d'excellente compagnie quand il s'y laissait aller.

Il connaissait le roi parfaitement, il le respectait, et sur la fin il l'aimait en fils, et lui faisait une cour attentive de sujet, mais qui sentait quel il était. Il cultivait Mme de Maintenon avec les égards que leur situation demandait. Tant que Monseigneur vécut, il lui rendait tout ce qu'il devait avec soin. On y sentait la contrainte, encore plus avec Mlle Choin, et le malaise avec tout cet intérieur de Meudon. On en a tant expliqué les causes qu'on n'y revien-

dra pas ici. Le prince admirait, autant pour le moins que tout le monde, que Monseigneur, qui, tout matériel qu'il était, avait beaucoup de gloire, n'avait jamais pu s'accoutumer à Mme de Maintenon, ne la voyait que par bienséance, et le moins encore qu'il pouvait, et toutefois avait aussi en Mlle Choin sa Maintenon autant que le roi avait la sienne, et ne lui asservissait pas moins ses enfants que le roi les siens à Mme de Maintenon. Il aimait les princes ses frères avec tendresse, et son épouse avec la plus grande passion. La douleur de sa perte pénétra ses plus intimes moelles. La piété y surnagea par les plus prodigieux efforts. Le sacrifice fut entier, mais il fut sanglant. Dans cette terrible affliction rien de bas, rien de petit, rien d'indécent. On voyait un homme hors de soi, qui s'extorquait une surface unie, et qui y succombait. Les jours en furent tôt abrégés. Il fut le même dans sa maladie. Il ne crut point en relever, il en raisonnait avec ses médecins; dans cette opinion, il ne cacha pas sur quoi elle était fondée; on l'a dit il n'y a pas longtemps, et tout ce qu'il sentit depuis le premier jour jusqu'au dernier l'y confirma de plus en plus. Quelle épouvantable conviction de la fin de son épouse et de la sienne! mais, grand Dieu! quel spectacle vous donnâtes en lui, et que n'est-il permis encore d'en révéler des parties également secrètes, et si sublimes qu'il n'y a que vous qui les puissiez donner et en connaître tout le prix! quelle imitation de Jésus-Christ sur la croix! on ne dit pas seulement à l'égard de la mort et des souffrances, elle s'éleva bien au-dessus. Quelles tendres, mais tranquilles vues! quel surcroît de détachement! quels vifs élans d'actions de grâces d'être préservé du sceptre et du compte qu'il en faut rendre! quelle soumission, et combien parfaite! quel ardent amour de Dieu! quel perçant regard sur son néant et ses péchés! quelle magnifique idée de l'infinie miséricorde! quelle religieuse et humble crainte! quelle tempérée confiance! quelle sage paix! quelles lectures! quelles prières continuelles!

quel ardent désir des derniers sacrements! quel profond recueillement! quelle invincible patience! quelle douceur, quelle constante bonté pour tout ce qui l'approchait! quelle charité pure qui le pressait d'aller à Dieu! La France tomba enfin sous ce dernier châtiment; Dieu lui montra un prince qu'elle ne méritait pas. La terre n'en était pas digne, il était mûr déjà pour la bienheureuse éternité.

PLAISANT TOUR DE BRISSAC AUX DAMES DÉVOTES DE LA COUR

Le vieux Brissac mourut, retiré chez lui depuis plusieurs années. Il était lieutenant général et gouverneur de Guise, et avait été longtemps major des gardes du corps. C'était un très petit gentilhomme qui avait percé tous les grades des gardes du corps, qui avait plu au roi par son application, par ses détails, par son assiduité, par ne compter que le roi et ne ménager personne. Il en avait tellement acquis la familiarité et la confiance sur ce qui regardait les gardes du corps que les capitaines des gardes, tout grands seigneurs et généraux d'armée qu'ils étaient, le ménageaient et avaient à compter avec lui, à plus forte raison tous les officiers des gardes. Il était rustre, brutal, d'ailleurs fort désagréable et gâté à l'excès par le roi, mais homme d'honneur et de vertu, de valeur et de probité, et estimé tel quoique haï de beaucoup de gens, et redouté de tout ce qui avait affaire à lui, même de toute la cour et des plus importants, tant il était dangereux. Il n'y avait que lui qui osât attaquer Fagon sur la médecine. Il lui donnait des bourrades devant le roi qui mettaient Fagon en véritable furie, et qui faisaient rire le roi et les assistants de tout leur cœur. Fagon, aussi avec bien de l'esprit, mais avec

fougue, lui en lâchait de bonnes qui ne divertissaient pas moins, mais en tout temps Fagon ne le pouvait voir ni en ouïr parler de sang-froid.

Un trait de ce major des gardes donnera un petit crayon de la cour. Il y avait une prière publique tous les soirs dans la chapelle de Versailles à la fin de la journée, qui était suivie d'un salut avec la bénédiction du saint sacrement tous les dimanches et les jeudis. L'hiver, le salut était à six heures ; l'été, à cinq, pour pouvoir s'aller promener après. Le roi n'y manquait point les dimanches et très rarement les jeudis en hiver. A la fin de la prière, un garçon bleu en attente dans la tribune courait avertir le roi, qui arrivait toujours un moment avant le salut ; mais qu'il dût venir ou non, jamais le salut ne l'attendait. Les officiers des gardes du corps postaient les gardes d'avance dans la tribune, d'où le roi l'entendait toujours. Les dames étaient soigneuses d'y garnir les travées des tribunes, et, l'hiver, de s'y faire remarquer par de petites bougies qu'elles avaient pour lire dans leurs livres et qui donnaient à plein sur leur visage. La régularité était un mérite, et chacune, vieille et souvent jeune, tâchait de se l'acquérir auprès du roi et de Mme de Maintenon. Brissac, fatigué d'y voir des femmes qui n'avaient pas le bruit de se soucier beaucoup d'entendre le salut, donna le mot un jour aux officiers qui postaient ; et pendant la prière il arrive dans la travée du roi, frappe dessus de son bâton, et se met à crier d'un ton d'autorité : *Gardes du roi, retirez-vous; le roi ne vient point au salut.* A cet ordre tout obéit, les gardes s'en vont et Brissac se colle derrière un pilier. Grand murmure dans les travées, qui étaient pleines ; et un moment après chaque femme souffle sa bougie, et s'en va tant et si bien qu'il n'y demeura en tout que Mme de Dangeau et deux autres assez du commun.

C'était dans l'ancienne chapelle. Les officiers, qui étaient avertis, avaient arrêté les gardes dans l'escalier de Blois et

dans les paliers où ils étaient cachés, et quand Brissac eut donné tout loisir aux dames de s'éloigner et de ne pouvoir entendre le retour des gardes, il les fit reposter. Tout cela fut ménagé si juste que le roi arriva un moment après, et que le salut commença. Le roi, qui faisait toujours des yeux le tour des tribunes et qui les trouvait toujours pleines et pressées, fut dans la plus grande surprise du monde de n'y trouver en tout et pour tout que Mme de Dangeau et ces deux autres femmes. Il en parla, dès en sortant de sa travée, avec un grand étonnement. Brissac, qui marchait toujours près de lui, se mit à rire et lui conta le tour qu'il avait fait à ces bonnes dévotes de cour, dont il s'était lassé de voir le roi la dupe. Le roi en rit beaucoup, et encore plus le courtisan. On sut à peu près qui étaient celles qui avaient soufflé leurs bougies et pris leur parti sur ce que le roi ne viendrait point, et il y en eut de furieuses qui voulaient dévisager Brissac, qui ne le méritait pas mal par tous les propos qu'il tint sur elles.

SÉANCE DU PARLEMENT SUR LA RENONCIATION DU ROI D'ESPAGNE AU TRONE DE FRANCE

L'affaire des renonciations était mûre. La paix était arrêtée. Le roi était pressé de la voir signée par son plus instant intérêt ; et la cour d'Angleterre, à qui nous la devions toute, n'en avait pas moins de consommer ce grand ouvrage, pour jouir, avec la gloire de l'avoir imposée à toutes les puissances, du repos domestique qu'agitait sans cesse le parti qui lui était opposé, et qui, excité par les ennemis de la paix du dehors, ne pouvait cesser de donner de l'inquié-

tude au ministère de la reine, tant que par le délai de la signature, les vaines espérances de la troubler et de l'empêcher subsisteraient dans les esprits. Le roi d'Espagne avait satisfait sur ce grand point des renonciations avec toute la solidité et la solennité qui se pouvaient désirer des lois, coutumes et usages d'Espagne ; il n'y avait plus que la France à l'imiter.

On a dit sur cette matière tout ce dont à peu près elle se trouve susceptible, et la matière est encore plus éclaircie parmi les Pièces (1). Ce serait donc répéter inutilement que vouloir représenter de nouveau ce que peuvent être des renonciations à la couronne de France d'un prince et d'une branche aînée en faveur de ses cadets, contre l'ordre constant, et jamais interrompu depuis Hugues Capet, sans que la France l'accepte par une loi nouvelle dérogeant à celle de tous les siècles et par une loi revêtue des formes et de la liberté qui puissent lui acquérir la force et la solidité nécessaire à un acte si important ; et la renonciation à leur droit à la couronne d'Espagne, uniquement fondée sur celle au droit à la France et sur l'accession plus prochaine par le retranchement de toute une branche en faveur de deux princes et de la leur, et des autres des princes du sang après, suivant leur aînesse, qui soumis au roi le plus absolu et le plus jaloux de l'être qui ait jamais régné, grand-père de l'un, oncle et beau-père de l'autre, grand-père encore d'une autre façon des deux princes du sang, sont forcés d'assister avec les pairs à la lecture et à l'enregistrement de ces actes, sans qu'avec leur lecture on ait auparavant exposé, moins encore traité la matière, ni après, que personne ait été interpellé d'opiner, ni que, si on l'avait été, personne eût osé dire un seul mot que de simple approbation. C'est néanmoins tout ce qui fut fait, comme on le va voir, pour opérer ce grand acte destiné à régler, d'une

(1) Voir les Pièces. (*Note de Saint-Simon.*

manière jusqu'alors inouïe en France, un ordre nouveau d'y succéder à la couronne, d'en consolider un autre guère moins étrange de succéder à la monarchie d'Espagne, et assurer par là le repos à toute l'Europe, qui ne l'avait pu trouver à l'égard de l'Espagne seule dans la solennité des renonciations du traité des Pyrénées et des contrats de mariage de Louis XIII et de Louis XIV, tous enregistrés au parlement, et le traité des Pyrénées et le contrat de mariage de Louis XIV avec ses plus expresses renonciations, faits et signés aux frontières par les deux premiers ministres de France et d'Espagne, en personnne, et jurés solennellement par les deux rois en présence l'un de l'autre au milieu des deux cours.

On ne sent que trop l'extrême différence de ce qui se passa alors avec ce qui vient d'être présenté et qui va être raconté, et si, lors de la paix des Pyrénées et du mariage du roi, il ne s'agissait pas d'intervertir l'ordre de la succession à la couronne de France, et d'y en établir une dont tous les siècles n'avaient jamais ouï parler.

Ce culte suprême dont le roi était si jaloux par son autorité, parce que son établissement solide avait été le soin le plus cher et le plus suivi de toute sa longue vie, ne put donc recevoir la moindre atteinte, ni par la nouveauté du fait, ni par l'excès de son importance pour le dedans, pour le dehors, pour sa propre maison, ni par la considération de sa plus intime famille, ni par celle que cette idole à qui il sacrifiait tout allait bientôt lui échapper à son âge, et le laisser paraître nu devant Dieu comme le dernier de ses sujets. Tout ce qu'on put obtenir pour rendre la chose plus solennelle fut l'assistance des pairs. Encore sa délicatesse fut-elle si grande qu'il se voulait contenter de dire en général qu'il désirait que les pairs se trouvassent au parlement pour les renonciations. Je le sus quatre jours auparavant. Je parlai à plusieurs, et je dis à M. le duc d'Orléans que si le roi se contentait de s'expliquer de la sorte, il pou-

vait compter qu'aucun pair n'irait au parlement, et que c'était à lui à voir ce qui lui convenait là-dessus pour tirer d'une méchante paye ce qu'il serait possible; mais que, si les pairs n'étaient pas invités de sa part, chacun par le grand maître des cérémonies, ainsi qu'il s'est toujours pratiqué, pas un seul ne se trouverait au parlement. Cet avis ferme, et qui eût été suivi de l'effet, comme on a vu qu'il était arrivé sur le service de Monseigneur à Saint-Denis, réussit. M. le duc d'Orléans et M. le duc de Berry en parlèrent au roi, et insistèrent, de manière que Dreux alla lui-même chez tous les pairs qui logeaient au château à Versailles, et à ceux qu'il ne trouva point leur laissa le billet qui se trouvera dans les Pièces, portant que M. le duc tel est averti de la part du roi qu'il se traitera tel jour au parlement de matières très importantes, auxquelles Sa Majesté désire qu'il assiste. Signé, Dreux, et daté. A ceux qui étaient à Paris, il se contenta de leur envoyer le billet; pour les princes du sang et légitimés, il fallut qu'il les trouvât, ainsi ils n'eurent point de billet. Les Anglais enfin n'ayant pu obtenir mieux, et pressés au dernier point, comme on l'a dit, de finir, voulurent bien se persuader que c'était tout ce qui se pouvait faire. Voici donc enfin ce qui se fit.

La séance devait commencer par un compliment du premier président de Mesmes à M. le duc de Berry, qui devait lui répondre. Il en fut fort en peine. Mme de Saint-Simon, à qui il s'en ouvrit, trouva moyen par un subalterne d'avoir le discours du premier président, et le donna à M. le duc de Berry pour y régler sa réponse. Cet ouvrage lui sembla trop fort : il l'avoua à Mme de Saint-Simon, et qu'il ne savait comment faire. Elle lui proposa de m'en charger, et il fut ravi de l'expédient. Je fis donc une réponse d'une page et demie de papier à lettre commun et d'écriture ordinaire. M. le duc de Berry la trouva fort bien, mais trop longue pour l'apprendre; je l'abrégeai; il la voulut encore plus courte, tellement qu'elle n'avait au plus que les trois

quarts d'une page. Le voilà donc à l'apprendre par cœur ; il en vint à bout, et la récita dans son cabinet seul à Mme de Saint-Simon, la veille de la séance, qui l'encouragea du mieux qu'elle put.

Le mercredi 15 mars, je me rendis à six heures du matin chez M. le duc de Berry en habit de parlement, et peu après M. le duc d'Orléans y vint aussi en même équipage avec une grande suite. Vers six heures et demie, ces deux princes montèrent dans le carrosse de M. le duc de Berry ; le duc de Saint-Aignan et moi nous mîmes au-devant. Il était aussi en habit de parlement, et il était premier gentilhomme de la chambre de M. le duc de Berry ; à la portière, de son côté, son capitaine des gardes avec le bâton ; à l'autre, le premier gentilhomme de la chambre de M. le duc d'Orléans. Plusieurs carrosses des deux princes suivirent, remplis de leur suite, et force gardes de M. le duc de Berry avec leurs officiers autour de son carrosse. Il fut fort silencieux en chemin. J'étais vis-à-vis de lui, et il me parut fort occupé de tout ce qu'il allait trouver et dire. M. le duc d'Orléans, au contraire, fut fort gai, et fit des contes de sa jeunesse et de ses courses nocturnes à pied dans Paris qui lui en avaient appris les rues, auxquels M. le duc de Berry ne prit aucune part. On arriva assez légèrement à la porte de la Conférence, c'est-à-dire aujourd'hui qu'elle est abattue, au bout de la terrasse et du quai du jardin des Tuileries.

On trouva là les trompettes et les timbales des gardes de M. le duc de Berry qui firent grand bruit tout le reste de la marche, qui ne fut plus qu'au pas jusqu'au palais, où on alla droit à l'escalier de la Sainte-Chapelle, à l'entrée de laquelle l'abbé de Champigny, trésorier, les reçut comme ils ont accoutumé de recevoir les fils de France. L'appui des deux stalles du chœur les plus proches de l'autel, du côté de l'épître, était couvert d'un drap de pied avec des carreaux où les deux princes se placèrent. Je laissai la troisième stalle vide, et je retirai le carreau qu'on y avait mis

à la quatrième. M. de Saint-Aignan se mit sur le sien à la cinquième. Il n'y eut point d'autres carreaux ; et personne que nous ne monta dans les hautes stalles, d'un côté ni d'autre. Les officiers principaux des deux princes se mirent dans les stalles basses des deux côtés vers l'autel, laissant vides les deux stalles qui étaient au-dessous de celles où étaient les deux princes. La Sainte-Chapelle était assez remplie de monde, parmi lequel il y avait des gens de qualité venus pour les accompagner, mais non dans leurs carrosses, de Versailles, où il n'y eut que leur suite.

La messe basse étant finie au grand autel, on sortit de la chapelle, à la porte de laquelle se trouvèrent deux présidents à mortier et deux conseillers de la grand'chambre députés du parlement pour venir recevoir M. le duc de Berry. Le court compliment reçu et rendu, on se mit en marche, les deux présidents aux deux côtés de M. le duc de Berry, derrière lequel était le capitaine de ses gardes avec le bâton. Il était précédé de M. le duc d'Orléans entre les deux conseillers ; je marchais immédiatement seul devant ce prince, et le duc de Saint-Aignan seul aussi immédiatement devant moi. Les officiers principaux des deux princes et beaucoup de gens de qualité marchaient confusément devant et derrière, et les gardes de M. le duc de Berry, le mousquet sur l'épaule avec leurs officiers, côtoyaient la marche des deux côtés et avaient grand'peine à faire faire place.

La foule du peuple, depuis la Sainte-Chapelle jusqu'à la grand'chambre, était telle qu'une épingle ne serait pas tombée à terre, et des gens grimpés de tous les côtés où ils purent. La séance était entière lorsque M. le duc de Berry y arriva, c'est-à-dire les princes du sang et légitimés, tous les autres pairs, tout le parlement. Tournelle, enquêtes et requêtes étaient en place avec la grand'chambre, les conseillers d'honneur, les honoraires et quatre anciens maîtres des requêtes ; toute la séance était en bas, et en haut et derrière la séance sur des bancs fleurdelisés pour tout ce qui

avait séance, mais qui ne pouvait tenir dans le carré ordinaire, où il n'y eut presque de place que pour les pairs. On était en bas parce que ce qu'on allait faire était supposé à huis clos, mais toute la grand'chambre était pleine en confusion de toutes sortes de personnes debout en foule. On fit asseoir sur les derniers bancs de derrière tout ce qu'on put de gens de la cour et de personnes de qualité. Les deux princes, suivis des deux présidents à mortier, traversèrent le parquet pour aller prendre leurs places ; le duc de Saint-Aignan et moi prîmes les nôtres, et entrâmes en séance immédiatement avant eux ; les deux conseillers, qui à l'entrée de la séance étaient demeurés en arrière, gagnèrent les leurs comme ils purent. Toute la séance se leva et se découvrit à l'approche des princes dès l'entrée de la séance, avant que nous y entrassions, et ne se rassit et se couvrit que lorsqu'ils s'assirent et se couvrirent. Le duc de Schrewsbury, accompagné de l'introducteur des ambassadeurs et de quelques Anglais de sa suite, était en haut de la lanterne, du côté de la cheminée, qu'on avait préparée pour lui, comme témoin nécessaire de cet acte de la part de l'Angleterre. Je marquerai ici les pairs qui étaient en séance, et à côté ceux qui ne s'y trouvèrent pas, parmi lesquels la plupart n'avaient pas l'âge porté par l'édit de 1711 pour être reçus au parlement. On verra ainsi tout ce qui existait alors de ducs et de pairs en France.

PAIRS EN SÉANCE.

M. le duc de Berry.
M. le duc d'Orléans.

MM. les

Duc de Bourbon.
Prince de Conti.
Duc du Maine.
Comte de Toulouse.
Archevêque-duc de Reims, Mailly, depuis cardinal.
Evêque-duc de Laon, Clermont-Chattes.

PAIRS ABSENTS.

MM. les

Cardinal de Janson, évêque-comte de Beauvais.

Il se mourait, et, de plus, les cardinaux-pairs ne vont point au parlement, parce qu'ils n'y seyent qu'au rang de leur pairie.

Duc d'Uzès, était en Languedoc.
Duc d'Elbœuf.

Evêque-duc de Langres, Clermont-Tonnerre.
Evêque-comte de Châlons, Noailles.
Evêque-comte de Noyon, Châteauneuf-Rochebonne.
Duc de la Trémoille.
Duc de Sully.
Duc de Richelieu.
Duc de Saint-Simon.
Duc de La Force.
Duc de Rohan-Chabot.
Duc d'Estrées.
Duc de La Meilleraye et Mazarin.
A. (1) Duc de Villeroy.
C. Duc de Saint-Aignan.
Duc de Foix.
Duc de Tresmes.
Duc de Coislin, évêque de Metz.
D. Duc de Charost.
Duc de Villars, maréchal de France.
Duc de Berwick, maréchal de France.
Duc d'Antin.
Duc de Chaulnes.
Duc de Ventadour.
Tous deux n'avaient jamais voulu prendre la peine de se faire recevoir au parlement.
Duc de Montbazon, malade.
Duc de Luynes.
Duc de Brissac.
Duc de Fronsac.
Tous trois n'avaient pas l'âge d'être reçus.
Duc de La Rochefoucauld, aveuglé.
Duc de Valentinois, à Monaco.
Duc de Bouillon, malade.
Duc d'Albret, non reçu.
Duc de Luxembourg, en son gouvernement de Normandie.
A. Duc de Villeroy, maréchal de France, démis.
B Duc de Grammont.
B. Duc de Guiche.
Démis l'un et l'autre.
B. Duc de Louvigny, non reçu.
Duc de Mortemart, non reçu.
C. Duc de Beauvilliers, démis.
Duc de Noailles, en quartier de capitaine des gardes.
Duc d'Aumont, ambassadeur en Angleterre.
D. Duc de Béthune, démis.
Cardinal de Noailles, archevêque de Paris.
Duc de Boufflers, non reçu.
Duc d'Harcourt, maréchal de France, était chez lui incommodé en Normandie.

La séance était ainsi d'un fils de France, d'un petit-fils

(1) Les lettres marquent les pères [démis] et les fils qui ont les démissions. (*Note de Saint-Simon.*)

de France, de deux princes du sang, de deux bâtards, de cinq pairs ecclésiastiques et cet exemple, les deux princes du sang et les deux bâtards, qui se lèvent toujours pour les présidents à mortier, parce qu'ils se lèvent pour eux, ne se levèrent point du tout: et les pairs, qui jamais ne se lèvent pour les présidents à mortier ni pour le premier président, parce qu'ils ne se lèvent pas pour eux, demeurèrent pareillement assis. On se tint donc en place pendant que la robe vidait tous ses bancs, puis chacun s'approcha des princes et les uns des autres, et les personnes de qualité et de la cour quittèrent leurs places, et entrèrent dans le parquet, où les princes et tout le monde étaient debout, pêle-mêle, à causer les uns avec les autres. Au bout d'un quart d'heure, M. le duc d'Orléans me fit appeler parmi tout ce monde, et me demanda s'il ne fallait pas se mettre en place avant l'arrivée des présidents et de la magistrature. Je lui dis que cela se pouvait, mais qu'il suffisait aussi d'être avertis à temps, pour se placer un instant auparavant, ou même arriver tous en place en même temps qu'eux. Il jugea qu'ils allaient revenir, parce qu'il ne s'agissait que de prendre leurs grandes robes rouges, avec leurs épitoges, et leur mortier à la main, et qu'ils ne voudraient pas faire attendre M. le duc de Berry. Ainsi il me dit de faire avertir les pairs que M. le duc de Berry et lui allaient monter aux hauts sièges, et s'y mettre en place. Cela s'exécuta un moment après, et le parquet se vida. Chacun alla rechercher à s'asseoir en lieu de voir et d'entendre. Les gens du parlement avaient cependant redoublé un banc aux hauts sièges, à droite, couvert d'un tapis fleurdelisé, pour les pairs qui ne pourraient avoir place sur le banc fixe ordinaire, adossé à la muraille, moyennant quoi il y eut place pour tous.

Je ne sais ce qui se passa entre les princes après qu'ils furent en place, car, bien que je fusse sur le banc adossé à a muraille, j'étais loin d'eux et le quinzième, parce que les pairs ecclésiastiques, qui joignent le coin du roi aux hauts

sièges, à gauche, aux lits de justice, se mettent à droite quand ce n'est que parlement, comme ce jour-là. Peu de temps après que nous fûmes tous en séance, attendant le parlement à revenir, je m'entendis appeler de main en main par les pairs d'au-dessus de moi, qui me dirent d'aller parler à M. le duc de Berry et à M. le duc d'Orléans, qui me demandaient. Je ne sais si M. le Duc, qui s'était peut-être trouvé embarrassé de se lever à son ordinaire, ou de ne se point lever, à l'exemple des deux premiers princes, à la sortie des présidents, ne les avait point tentés de se lever à leur rentrée. J'allai donc les trouver joignant le coin du roi, et comme il n'y avait personne que nous en place, ni eux, ni les pairs, devant qui je passai et repassai, ne se levèrent point; car autrement, lorsqu'on est en véritable séance, les fils de France, princes du sang et autres pairs, se lèvent tout debout pour un pair qui arrive, et ne se rassoient qu'en même temps que lui. M. le duc d'Orléans me mit donc debout entre lui et M. le duc de Berry, assis et tourné à eux, et là ils me demandèrent s'ils se lèveraient lorsque le premier président, suivi des autres, rentrerait par la lanterne de la buvette, et coulerait le long de leur banc jusque près d'eux. Je leur dis que non; qu'ils devaient demeurer découverts, pour l'être lorsque les présidents paraîtraient ; les laisser arriver tous à leurs places, et leur rendre une de dix-huit pairs laïques : les absents étaient deux princes du sang enfants, deux pairs ecclésiastiques cardinaux, dix pairs absents ou malades, neuf non reçus, la plupart trop jeunes, et six, qui, ayant donné leur démission à leur fils ou frère, n'entraient plus au parlement. Cela faisait alors sept pairies ecclésiastiques, et sept archevêques ou évêques, pairs, trente-sept duchés-pairies laïques, et par les démissions quarante-deux ducs et pairs, sans compter les bâtards. Ils étaient donc vingt-cinq absents par diverses causes, et M. le duc de Berry compris, nous étions vingt-neuf en séance. Elle aurait bien valu la peine que le

chancelier fût venu la tenir : il n'aimait pas les cérémonies; il n'était jamais venu au parlement depuis qu'il était chancelier; ce qui se devait passer lui semblait peu dans les règles. Le roi, qui n'avait consenti qu'à peine à tout ce qui passait la solennité d'un enregistrement ordinaire, ne lui proposa point d'y aller, et lui était encore plus éloigné de se le faire dire, et d'avoir envie de s'y trouver.

M. le duc de Berry en place, on eut assez de peine à faire faire silence. Sitôt qu'on put s'entendre, le premier président fit son compliment à M. le duc de Berry. Lorsqu'il fut achevé, ce fut à ce prince à répondre. Il ôta à demi son chapeau, le remit tout de suite, regarda le premier président, et dit : « Monsieur... » Après un moment de pause, il répéta : « Monsieur... » Il regarda la compagnie, et puis dit encore : « Monsieur... » Il se tourna à M. le duc d'Orléans, plus rouge tous deux que le feu, puis au premier président, et finalement demeura court sans qu'autre chose que « Monsieur » lui pût sortir de la bouche. J'étais vis-à-vis du quatrième président à mortier, et je voyais en plein le désarroi de ce prince : j'en suais, mais il n'y avait plus de remède. Il se tourna encore à M. le duc d'Orléans, qui baissait la tête. Tous deux étaient éperdus. Enfin le premier prémier président, voyant qu'il n'y avait plus de ressource, finit cette cruelle scène en ôtant son bonnet à M. le duc de Berry, et s'inclinant fort bas comme si la réponse était finie, et tout de suite dit aux gens du roi de parler. On peut juger quel fut l'embarras de tout ce qui était là de la cour, et la surprise de toute la magistrature. Les gens du roi exposèrent donc de quoi il s'agissait, et en firent une longue pièce d'éloquence : c'était de retirer des registres du parlement les lettres patentes qui conservaient le droit à la couronne de France au roi d'Espagne et à sa branche, quoique absents et non regnicoles, quand il s'en alla en Espagne, et de faire la lecture de sa renonciation pour lui et pour toute sa branche à la couronne de France, et celles

de M. le duc de Berry et de M. le duc d'Orléans à la couronne d'Espagne, pour eux et pour leur postérité, et d'enregistrer toutes ces trois renonciations. Le premier président expliqua les intentions du roi. L'avocat Joly de Fleury porta la parole et fit la réquisition ; les conclusions du procureur général furent lues ; on opina du bonnet : tout cela fut fort long.

L'arrêt d'enregistrement prononcé, les présidents se levèrent avec toute la magistrature; ils firent une révérence profonde à M. le duc de Berry, qui se découvrit sans se lever; les présidents s'en allèrent à la buvette, et toute la magistrature les y suivit. M. le duc d'Orléans ne se leva point du tout non plus, ni au salut, ni lorsqu'ils se retirèrent. Sur légère inclination de corps, sans bouger d'ailleurs, lorsque, avant de s'asseoir, ils leur feraient la révérence, et cette inclination unique pour tous, en passant leurs yeux sur eux le long de leur banc. Ils s'en tinrent là sans ajouter rien davantage. M. le Duc, qui en entendit quelque chose, m'arrêta comme je passais devant lui pour me retirer à ma place, et me demanda s'il se lèverait. Je souris, et je lui dis que j'ignorais ce qu'il voulait bien accorder à ces messieurs-là; mais que M. le duc de Berry ni M. le duc d'Orléans ne se lèveraient, ni n'en feraient pas le moindre semblant, parce qu'ils ne le devaient pas, ni les pairs ne s'en remueraient pas, et je regagnai ma place.

La morgue présidentale n'avait garde de manquer une si belle occasion de s'exercer sur des fils de France. Ils prolongèrent leur toilette plus de trois gros quarts d'heure, et ils excitèrent les murmures tout haut, que nous entendions de nos places. Enfin ils arrivèrent, et je remarquai que la rougeur monta bien forte au visage du premier président, et des deux ou trois premiers qui le suivaient, lorsqu'ils virent M. le duc de Berry et M. le duc d'Orléans ne branler pas à leur arrivée, les deux princes du sang et les deux bâtards ne remuer pas davantage, et qu'ils n'eurent de tous,

ainsi que des pairs, qu'ils saluèrent aussi tournés vers eux, et regardant le long de leurs bancs, que la légère inclination que j'avais proposée. En même temps, les sièges bas et les bancs fleurdelisés qu'on avait ajoutés derrière se garnirent de toute la magistrature. Elle fut quelque temps à se placer, et les huissiers après à faire faire silence.

Comme c'était jouer à la *Madame en haut*, comme on avait fait en bas, où, en présence de tout ce que la grand'chambre avait pu contenir de spectateurs, on avait fait semblant d'être seuls à huis clos, et comme s'il ne s'agissait, en cette nouvelle séance, que de la promulgation de ce qui s'était fait en la précédente, le premier président cria qu'on ouvrît les portes et qu'on fît entrer. C'était pour la forme; elles n'avaient pas été fermées un moment de toute cette longue matinée, et tout était tellement rempli qu'il n'y put entrer personne au delà de ce qui y était et y avait toujours été. Quand ce premier vacarme des huissiers fut passé, qu'ils eurent après crié silence, et que le bruit fut un peu apaisé, on recommença à lire et à débiter, mais en autres termes, pour varier l'éloquence des gens du roi, les mêmes choses qui s'étaient lues et plaidées en la séance d'en bas, en sorte que la longueur en fut excessive.

Les choses les plus sérieuses, quelquefois même les plus tristes, sont assez souvent mêlées d'aventures plaisantes, dont le contraste surprend le rire des plus graves. Je ne puis m'empêcher d'en rapporter deux, dont je fus le témoin bien près en cette cérémonie, et fort en peine de ce qui m'en arriverait à la première. Mon rang à la séance des bas sièges me plaça entre les ducs de Richelieu et de La Force. Il y avait déjà assez longtemps qu'ils étaient en séance en attendant M. le duc de Berry. Peu après son arrivée, je sentis frétiller le bonhomme Richelieu, qui bientôt après me demanda si cela serait long. Je lui dis que je le croyais, par les lectures et par la parade de discours des gens du roi. Le voilà à grommeler et à trouver cela fort mauvais.

Il ne fut pas longtemps en repos sans en revenir aux questions et aux frétillages, et à me dire enfin qu'il se mourait d'envie d'aller à la garde-robe, et qu'il fallait donc qu'il sortît. Je lui représentai l'indécence de sortir d'une séance où il était vu de tout ce qui y était depuis les pieds jusqu'à la tête, et où il n'y avait devant lui que le vide du carré du parquet de la séance. Cela ne le contenta point, et j'eus bientôt une nouvelle recharge. Je connaissais l'homme par expérience, que, pour sa rareté, je n'ai pas omise ci-dessus. Je savais qu'il prenait presque tous les soirs de la casse, souvent un lavement le matin, avec lequel il sortait, et le promenait trois ou quatre heures, et le rendait chez qui il se trouvait. La frayeur me saisit pour ses chausses, et par conséquent pour mon nez. Je me mis donc à regarder comment je pourrais me défaire d'un si dangereux voisin, et je vis avec douleur que la chose était impossible, par l'excès de l'entassement de la foule. Pour le faire court, les bouffées de sortir, les menaces de ne pouvoir plus se retenir continuèrent toute la séance, et redoublèrent tellement sur la fin que je me crus perdu plus d'une fois. Lorsqu'elle finit, je priai l'abbé Robert, conseiller clerc de la grand'-chambre, qui se trouva assis précisément derrière nous, et qui avait entendu tout ce colloque, de tâcher à faire sortir M. de Richelieu. On y eut toutes les peines du monde, à force de soins de l'abbé Robert et d'huissiers qu'il appela à son secours. Il ne revint point pour la séance des hauts sièges.

La scène qui m'y amusa n'eut rien de menaçant. M. de Metz s'y trouva placé le dos à mes genoux sur ce banc redoublé dans la largeur en long des hauts sièges, au bas de la banquette qui règne au bas du banc fixe ordinaire qui est adossé à la muraille, sur lequel j'étais. Bientôt après qu'on eut commencé, voilà M. de Metz à s'impatienter, à gloser sur l'inutilité de ce qui se débitait, à demander si ces gens-là avaient résolu de nous faire coucher au palais,

à frétiller, et finalement à dire qu'il crevait d'envie de pisser. Il était plaisant, même avec un naturel comique qui perçait jusque dans les choses les plus sérieuses, Je lui proposai de pisser devant lui sur les oreilles des conseillers qui se trouvaient au-dessous de lui aux bas sièges. Il secouait la tête, parlait tout haut, apostrophait l'avocat général entre ses dents, et se trémoussait de manière que les ducs de Tresmes et de Charost, entre qui il était, lui disaient à tous moments de se tenir comme ils auraient fait à un enfant, et que nous mourions de rire. Il voulait sortir tout de bon, il voyait la chose impossible, il jurait qu'on ne le rattraperait jamais à pareille fête ; quelquefois il protestait qu'il allait se soulager aux dépens de lui et de qui il appartiendrait ; enfin il nous divertit toute la séance. Je ne vis jamais homme si aise que lui quand elle finit.

Il était fort tard quand tout fut achevé. La séance se leva, les princes descendirent par le petit degré du coin du roi. Les deux présidents et les deux conseillers qui avaient reçu M. le duc de Berry à la Sainte-Chapelle se trouvèrent dans le débouché du parquet, marchèrent comme ils avaient fait en venant, et le conduisirent au même degré de la Sainte-Chapelle. Pendant que les princes descendaient des sièges hauts par ce petit degré du coin du roi, les pairs et les présidents qui étaient debout se saluèrent, et reployèrent en même temps chacun le long du banc où il était assis, les plus anciens les premiers ; les présidents sortirent par la lanterne de la buvette, les pairs par celle de la cheminée, comme on était entré, et les pairs sortirent ensemble, deux à deux, précédés d'un huissier à l'ordinaire. M. de Saint-Aignan et moi les quittâmes au sortir de la grand' chambre, pour rejoindre M. le duc de Berry et M. le Duc d'Orléans, et monter en carrosse avec eux. Ils allèrent droit au Palais-Royal, au pas avec la même pompe qu'ils étaient arrivés au palais. La conversation en chemin fut fort sobre, M. le duc de Berry paraissait consterné, embar-

rassé, mais aussi dépité. En arrivant au Palais-Royal, ils reprirent tous deux leur habit ordinaire, et M. de Saint-Agnan et moi les nôtres...

Les deux princes partirent bientôt après qu'ils furent sortis de table, et furent au pas jusqu'à la porte Saint-Honoré, avec la pompe qu'ils étaient entrés le matin dans Paris. Ils parurent l'un et l'autre fort scandalisés de plusieurs choses qu'ils avaient remarquées au parlement, les unes à l'égard des pairs seulement, les autres qu'ils avaient partagées avec eux. Je les supprime ici, parce qu'il y aura lieu d'en parler dans la suite. Du reste, M. le duc de Berry, qui ne se rasséréna point pendant tout le chemin, tint le carrosse dans le sérieux et la réserve. Ils mirent pied à terre à Versailles, dans la cour des Princes, apparemment parce que les gardes de M. le duc de Berry ne l'auraient pu suivre dans la grande cour. Ils trouvèrent à leur portière un message qui les attendait. La duchesse de Tallard avait, comme on l'a dit, été fiancée la veille, mariée la nuit, et recevait ce jour-là ses visites sur le lit de la duchesse de Ventadour. Elle envoya donc attendre les deux princes, et les prier de vouloir bien venir chez sa petite-fille avant d'entrer chez eux, s'ils voulaient lui faire l'honneur de l'aller voir, parce que les visites étaient finies, et qu'elle n'attendait plus qu'eux pour sortir de dessus ce lit. Ils y allèrent tout droit.

Ils furent reçus, entre autres, par la princesse de Montauban, qui, avec sa flatterie ordinaire, et sans savoir un mot de ce qui s'était passé, se mit à crier, dès qu'elle aperçut M. le duc de Berry, qu'elle était charmée de la grâce et de la digne éloquence avec laquelle il avait parlé au parlement, et paraphrasa ce thème de toutes les louanges dont il était susceptible. M. le duc de Berry rougit de dépit, sans dire une parole, et marchant toujours pour gagner le lit ; elle de redoubler, d'admirer sa modestie, qui le faisait rougir et ne point répondre, et ne cessa point

qu'ils ne fussent arrivés auprès de la mariée. M. le duc de Berry n'y demeura que quelques moments debout, et s'en alla Il fut reconduit comme il avait été reçu, et toujours poursuivi par cette vieille sur les merveilles qu'il avait faites, et les applaudissements qu'il s'était attirés du parlement et de tout Paris. Délivré d'elle à la fin par le terme de la conduite, il s'en alla chez Mme la duchesse de Berry, où il trouva du monde, n'y dit mot à personne, à peine à Mme la duchesse de Berry, prit Mme de Saint-Simon, et s'en alla chez lui seul avec elle, où il s'enferma dans son cabinet.

Il s'y jeta dans un fauteuil, s'écria qu'il était déshonoré, et le voilà aux hauts cris et à pleurer à chaudes larmes. Il raconta à Mme de Saint Simon, à travers les sanglots, comment il était demeuré court au parlement sans pouvoir proférer une parole; à appuyer sur l'affront que cela lui faisait devant une telle assistance, qui se saurait partout, et qui le ferait passer pour un sot et pour un imbécile; puis tomba sur les compliments qu'il avait reçus de Mme de Montauban, qui, dit-il, s'était moquée de lui et l'avait insulté; et qui savait bien sûrement ce qui lui était arrivé; et de là à l'appeler par toutes sortes de noms dans la dernière fureur contre elle. Mme de Saint-Simon n'oublia rien pour l'adoucir et sur son aventure et sur celle de Mme de Montauban, en l'assurant qu'elle ne pouvait pas savoir ce qui s'était passé au parlement, dont personne encore n'était informé à Versailles, et que la flatterie lui avait fait dire tout ce qu'elle ne faisait que se figurer. Rien ne prit ; les plaintes et le silence se succédèrent toujours parmi les larmes. Puis tout à coup se prenant au duc de Beauvilliers et au roi, et accusant son éducation : « Ils n'ont songé, s'écria-t-il, qu'à m'abêtir et à étouffer tout ce que je pouvais être. J'étais cadet, je tenais tête à mon frère, ils ont eu peur des suites, ils m'ont anéanti ; on ne m'a rien appris qu'à jouer et à chasser, et ils ont réussi à faire de moi un sot et une bête, incapable de tout, et qui ne sera jamais propre à rien,

et qui sera le mépris et la risée du monde. » Mme de Saint-Simon en mourait de compassion, et n'oublia rien pour lui remettre l'esprit. Cet étrange tête-à-tête dura près de deux heures qu'il était à peu près temps d'aller au souper du roi. Il recommença le lendemain avec moins de violence. Peu à peu Mme de Saint-Simon le consola quoique imparfaitement. Mme la duchesse de Berry n'osait guère lui en rien dire, M. le duc d'Orléans beaucoup moins; mais personne n'a osé depuis parler, non-seulement à lui, mais devant lui de cette séance du parlement, ni de rien de tout ce voyage à Paris. Le même jour, au sortir du parlement, le duc de Shrewsbury dépêcha des courriers en Angleterre et à Utrecht, qui hâtèrent très promptement la signature de la paix entre toutes les puissances, excepté l'empereur.

ENREGISTREMENT DE L'ÉDIT QUI DÉCLARE LES BATARDS HABILES A SUCCÉDER A LA COURONNE RÉFLEXIONS DE SAINT-SIMON

Les deux frères, seuls avec leur cortège rassemblé, sans avertir personne de l'heure de leur visite, allèrent chez tous les pairs et chez tous ceux des magistrats qui avaient séance à la grand'chambre. Si toute voix avait été étouffée, et jusqu'aux soupirs retenus, on peut juger quel crime c'eût été de manquer à cette invitation sous aucun prétexte que de maladie bien effective et bien évidente. Le jeudi 2 août fut le grand jour du possible couronnement de cet ordre nouveau de princes du sang. M. le Duc et M. le prince de Conti, et une vingtaine de pairs, c'est-à-dire tout ce qui y pouvait assister, s'y trouvèrent. J'y fus témoin du

frémissement public lorsque les deux bâtards parurent, et qui augmenta avec une sorte de bruit suffoqué, lorsqu'ils se mirent à traverser lentement le parquet.

L'hypocrisie était peinte sur le visage et sur toute la contenance de M. du Maine, et une modestie honteuse sur toute la personne du comte de Toulouse, qui le suivait. L'aîné, courbé sur son bâton avec une humilité très marquée, s'arrêtait à chaque pas pour saluer plus profondément de toutes parts. Il redoublait sans cesse ses révérences, et y demeurait plongé en pauses distinguées; je crus qu'il s'allait prosterner vers le côté où j'étais; son visage contenu dans un sérieux doux semblait exprimer le *non sum dignus* du plus profond de son âme, que ses yeux, étincelants d'un ravissement de joie, démentaient publiquement, et qu'il promenait sur tous, comme en les dardant à la dérobée. Il multiplia encore ses révérences du corps de tous les côtés, arrivé en sa place avant que s'asseoir, et il fut admirable à considérer pendant toute la séance, et lorsqu'il en sortit.

Les princes du sang furent ceux qui parurent avoir le moins de part à tant de courbettes; ils étaient trop jeunes pour qu'il en fît cas.

Le comte de Toulouse, droit, froid à son ordinaire, avait les yeux baissés, ses révérences mesurées, point multipliées; il ne levait les yeux que pour les adresser. Toute sa personne témoignait qu'il se laissait conduire, et sa confusion de ce qui se passait. Il fut immobile et sans ouvrir la bouche tant qu'il fut en place, regardant comme point, et l'air concentré, tandis qu'on apercevait le travail du duc du Maine à contenir tout ce qui lui échappait. Il put jouir à son aise d'un silence farouche, rarement interrompu par quelques ondulations de murmures sourds et contenus avec violence, et de regards qui tous, sans exception que du seul premier président, qui nageait aussi dans une indiscrète joie, découvraient à plein l'horreur dont chacun était saisi...

Que les rois soient les maîtres de donner, d'augmenter, de diminuer, d'intervertir les rangs, de prostituer à leur gré les plus grands honneurs, comme à la fin ils se sont approprié le droit d'envahir les biens de leurs sujets de toutes conditions et d'attenter à leur liberté d'un trait de plume à leur volonté, plus souvent à celle de leurs ministres et de leurs favoris, c'est le malheur auquel la licence effrénée des sujets a ouvert la carrière, et que le règne de Louis XIV a su courir sans obstacles jusqu'au dernier bout, devant l'autorité duquel le seul nom de loi, de droit, de privilège, était devenu un crime. Ce renversement général, qui rend tout esclave, et qui, par le long usage de n'être arrêté par rien, de pouvoir tout ce qu'on veut sans nul obstacle, et de ne recevoir que des adorations à l'envi du fond des gémissements les plus amers et les plus universels, et de la douleur la plus sanglante de tous les ordres d'un État opprimé, accoutume bientôt à vouloir tout ce qu'on peut. Un prince, arrivé et vieilli dans ce comble extrême de puissance, oublie que sa couronne est un fidéicommis qui ne lui appartient pas en propre, et dont il ne peut disposer, qu'il l'a reçue de main en main de ses pères à titre de substitution, et non pas de libre héritage (je laisse à part les conditions abrogées par la violence et le souverain pouvoir devenu totalement despotique) ; conséquemment, qu'il ne peut toucher à cette substitution; que, venant à finir par l'extinction de la race légitime, dont tous les mâles y sont respectivement appelés par le même droit qui l'en a revêtu lui-même, ce n'est ni à lui ni à aucun d'eux à disposer de la succession qu'ils ne verront jamais vacante; que le droit en retourne à la nation de qui eux-mêmes l'ont reçue solidairement avec tous les mâles de leur race, pendant qu'il y en aura de vivants ; que les trois races ne l'ont pas transmise par un simple édit, et par volonté absolue de l'une à à l'autre ; que, si ce pouvoir était en eux, ils le pourraient exercer en faveur de qui bon leur semblerait; que, dès lors,

il y a moins loin d'en priver les mâles de leur race appelés solidairement avec eux à la même substitution, pour en revêtir d'autres à leur gré, que d'usurper le pouvoir de la disposition même, puisque, si ce pouvoir était en effet en eux, rien ne pourrait les empêcher d'en user dans toute étendue, et avec la même injustice, à l'égard des appelés à la substitution avec eux, qu'ils en usent sans cesse avec tous leurs sujets pour les rangs, les honneurs et les biens; que dès lors chaque roi serait maître de laisser la couronne à qui bon lui semblerait ; et que l'exemple de Charles VI, qui n'est pas l'unique, quoique le plus solennel et le seul accompli au moins pour le reste de son règne, fait voir qu'il ne serait pas impossible de voir des rois frustrer de la couronne tous ceux qui y sont appelés par la substitution perpétuelle en faveur d'un étranger, mais jusqu'à leurs propres enfants. On laisse moins à juger quelles pourraient être les suites de l'exercice de cette usurpation, qui sautent aux yeux d'elles-mêmes, qu'à considérer que, le premier pas franchi par cet édit pour la première fois depuis tant de siècles que la monarchie existe sous trois races, il ne sera pas impossible, pour en parler avec adoucissement, d'en porter l'abus jusque-là, surtout si on considère avec soin de quelles infractions légères est sorti l'abattement entier de tous droits, lois, serments, engagements, promesses, qui forme cette confusion générale et ce désordre universel dans tous les biens et les conditions et états du royaume.

Que penser donc d'une créole, publique, veuve à l'aumône de ce poète cul-de-jatte, et de ce premier de tous les fruits de double adultère rendu à la condition des autres hommes, qui abusent de ce grand roi au point qu'on le voit, et qui ne peuvent se satisfaire d'un groupe de biens, d'honneurs, de grandeurs si monstrueux, et si attaquant de front l'honnêteté publique, toutes les lois et la religion, s'ils n'attentent encore à la couronne même? et se peut on croire

obligé d'éloigner comme jugement téméraire la pensée que le prodige de ces édits, qui les appellent à la couronne après le dernier prince du sang, et qui leur en donnent le nom, le titre, et tout ce dont les princes du sang jouissent et pourront jouir, n'aient pas été dans leur projet un dernier échelon, comme tous les précédents n'avaient été que la préparation à ceux-ci, un dernier échelon, dis-je, pour les porter à la couronne, à l'exclusion de tous autres que le Dauphin et sa postérité? Sans doute il y a plus loin de tirer du non-être par état, et de porter après ces ténébreux enfants au degré de puissance qu'on voit ici par leurs établissements, et à l'état de rang entier des princes du sang, avec la même habileté de succéder à la couronne; sans doute, il y a plus loin du néant à cette grandeur, que de cette grandeur à la couronne. Le total est à la vérité un tissu exact et continuel d'abus de puissance, de violence, d'injustice, mais une fois prince du sang en tout et partout, il n'y a plus qu'un pas à faire; et il est moins difficile de donner la préférence à un prince du sang sur les autres pour une succession dont on se prétend maître de disposer, puisqu'on se le croit, de faire des princes du sang par édit, qu'il ne l'est de fabriquer de ces princes avec de l'encre et de la cire, et de les rendre ainsi tels sans la plus légère contradiction.

On a coté exprès le nombre des degrés qui ont porté les bâtards a ce comble, pour n'être pas noyé dans leur nombre. Qu'on examine le trente-neuvième et le cinquantième, on y trouvera les avantages qui y sont accordés aux enfants du duc du Maine fondés, libellés, établis et causés, comme *petits-fils du roi ;* le mot de naturel y est omis. Ce n'est pas que cela se pût ignorer, mais enfin il ne s'y trouve point. Voilà donc le fondement du droit qui leur est accordé en tant de choses et de façons par ces articles ! Ce fondement ainsi déclaré et réitéré est le même qui très explicitement se suppose où il n'est pas exprimé, pour tout ce qui leur est donné de nouveau ; ainsi c'est comme descendants

du roi que les descendants de ses deux bâtards sont avec eux appelés à la couronne après le dernier prince du sang. Mais nul autre qu'eux, excepté l'unique Dauphin et la branche d'Espagne, ne descendait du roi. Le Dauphin était unique et dans la première enfance ; sans père ni mère, morts empoisonnés ; la branche d'Espagne avait renoncé à la succession française ; M. le duc d'Orléans, rendu odieux et suspect avec grand art, n'avait qu'un fils et ne sortait que du frère du roi ; tous les autres princes du sang d'un éloignement extrême, sortis du frère du père d'Henri IV, et remontaient jusqu'à saint Louis pour trouver un aïeul roi de France. Quelle comparaison de proximité avec les petits-fils du roi, et combien de raisons, dès que droit et possibilité s'en trouvent dans leur grand-père, de leur donner la préférence et à leurs pères qui sont ses fils? Et voilà l'aveuglement où conduit l'abandon aux femmes de mauvaise vie que Salomon décrit si divinement. Il est vrai que la vie du roi ne fut pas assez longue pour leur donner le loisir d'arriver à ce grand point.

Mais sans même comprendre cette vue dans le tissu de tant d'effrayantes grandeurs, laissant à part l'amas d'une puissance si dangereuse dans un Etat, et la subversion des premiers, des plus anciens, et des plus grands rangs du royaume, se renfermant dans l'unique concession du nom, titre, etc., de prince du sang, et de l'habileté après eux à la couronne, quel nom donner devant Dieu à une telle récompense d'une naissance tellement impure, que jusqu'à ces bâtards les hommes en pas un pays n'ont voulu la connaître ni l'admettre à rien de ce qui a trait au nom, à l'état, et à la société des hommes, sans s'être jamais relâchés sur ce point, dans les pays même où l'indulgence est la plus grande à l'égard des autres bâtards ? et devant les hommes, y peut-on dissimuler l'attentat direct à la couronne, le mépris de la nation entière dont le droit est foulé aux pieds, l'insulte au premier chef, à tous les princes du sang, enfin

le crime de lèse-majesté dans sa plus vaste et sa plus criminelle étendue ?

Quelque vénérable que Dieu ait rendue aux hommes la majesté de leurs rois et leurs sacrées personnes, qui sont ses oints, quelque exécrable que soit le crime d'attenter à leur vie qui est connu sous le nom de lèse-majesté au premier chef, quelque terribles et uniques que soient les supplices justement inventés pour le punir et pour éloigner par leur horreur les plus scélérats de l'infernale résolution de le commettre, on ne peut s'empêcher de trouver dans celui dont il s'agit une plénitude qui n'est pas dans l'autre, quelque abominable qu'il soit, si on veut substituer le raisonnement sur celui-ci au trouble et au soulèvement des sens qui est un effet naturel de l'impression de l'autre. Cet autre, qui ne peut être trop exagéré (et que Dieu confonde quiconque oserait le vouloir exténuer le moins du monde), doit néanmoins, sans tomber dans cette folie, être examiné tel qu'il est, pour en faire une juste comparaison avec celui dont l'invention est due à la perversité et au désordre de nos temps, en l'examinant de même. Dans l'un il s'agit de la vie de l'oint du Seigneur : mais quelque horrible que soit ce crime, il n'attente que sur la vie d'un seul. L'autre joint à la fois la subversion des lois les plus saintes, et qui subsistent depuis tant de siècles que dure la monarchie, et en particulier la race heureusement régnante, sans que l'ambition la plus effrénée ait osé y attenter ; à l'extinction radicale du droit le plus saint, le plus important, le plus inhérent à la nation entière ; et de cette nation si libre que, jusque dans son asservissement nouveau, elle en porte encore le nom, et des restes très évidents de marques, ce crime en fait une nation d'esclaves, et la réduit au même état de succession purement, souverainement et despotiquement arbitraire, fort au delà de ce que le czar Pierre I^er^ a osé entreprendre en Russie, le premier de tous ses souverains, et qui a été imité après lui, fort au delà on le répète,

puisqu'il n'y avait point de maison nombreuse appelée à la couronne comme nos princes du sang, et encore moins de loi salique, qui est la règle consacrée par tant de siècles du droit unique à la succession à la couronne de France. Et qu'on n'oppose point ici les funestes fruits de la guerre des Anglais, qui, après s'être soumis au jugement rendu en faveur de la loi salique, ne fondèrent leurs prétentions qu'en impugnant de nouveau cette loi fondamentale. Qu'on n'allègue point non plus les infâmes desseins de la Ligue ; quand on n'aurait pas horreur de s'en protéger, au moins les ligueurs couverts du manteau de l'hypocrisie, et voulant exclure Henri IV comme hérétique relaps, respectèrent encore les droits de la nation, et, supposant qu'il n'y avait plus de princes de la race d'Hugues Capet en état de régner, après avoir échoué à usurper la couronne comme prétendus descendants mâles et légitimes de la seconde race, ils voulurent au moins une figure d'élection, et la tenir de la nation même.

Ici elle n'est comptée que pour une vile esclave, à qui, sans qu'on songe à elle, on donne des rois possibles et une nouvelle suite de rois, par une création de princes du sang habiles à succéder à la couronne, qui ne coûte à établir que la volonté, et une patente à expédier et à faire enregistrer. Dès lors, comme on l'a dit, une telle puissance, établie et reconnue, disposera de la couronne non seulement dans un lointain qui peut ne jamais arriver, mais d'une manière prompte, subite, active, au préjudice des lois de tous les temps, de la nation entière, de la totalité de la maison appelée à la couronne, des fils de France même. Et que penser des désordres si nécessairement causés par un crime de cette nature, de la vie des princes en obstacle, de celle du roi même, duquel, de quelque façon que ce soit, douce ou violente, on aurait arraché cette disposition ?

Voilà donc un crime de lèse-majesté contre l'Etat qui entraîne très naturellement celui qui est connu sous le nom

du premier chef, qui égale les princes du sang, et dans la partie le plus éminemment sensible, à la condition de tous les autres sujets qui leur peuvent être préférés par un roi pour lui succéder, et qui ne va pas à moins par une suite nécessaire qu'à les écraser et à se défaire d'eux. Pendant la violence de tels mouvements que devient un royaume, et que ne font pas ces voisins pour achever de l'abattre et pour en profiter !

Ces considérations, qui sont parfaitement naturelles, et on ne peut s'empêcher qu'elles ne sautent aux yeux, ne prouvent-elles pas avec surabondance, ce qui fait peur à penser, mais qui n'en est pas moins une vérité frappante, que le crime de se faire prince du sang et habile à succéder à la couronne avec une patente qui s'enregistre tout de suite, sans que qui que ce soit ose même en soupirer trop haut, est un crime plus noir, plus vaste, plus terrible, que celui de lèse-majesté au premier chef, et qui, outre tous ceux qui à divers degrés portent le nom de lèse majesté qu'il renferme, en présente sans nombre qui en aggravent l'espèce énorme, et qui n'avaient jamais été imaginés.

Rapprochons d'autres temps à celui-ci, quelques-uns même qui n'en sont pas fort éloignés, et qu'une courte mention en soit permise sans sortir de ce qui s'en trouve épars dans ces Mémoires. Cette tendresse d'un roi puissant pour les enfants de son amour, cultivée sans cesse par la dépositaire funeste de son cœur qui avait été leur gouvernante, et qui aimait M. du Maine comme son propre fils depuis le sacrifice entier qu'il lui avait fait de sa propre mère; cette jalouse et superbe préférence de sentiment des enfants de la personne, et qui n'étaient rien que par elle, sur les enfants du roi, grands par cet être indépendant de lui qui fut toujours un si puissant ressort dans l'âme de Louis XIV, avaient bien pu l'engager en leur faveur aux premiers excès sur l'extérieur des princes du sang tacitement usurpé, et à leur prodiguer les charges et les biens,

même à marier leurs sœurs dans les nues. Mais on a vu qu'il résista longtemps [illegible] qu'il ne feignit pas de dire et [illegible] devaient jamais se marier.

En effet, ce fut à toutes peines et à la fin sous le seul prétexte de la conscience que M. du Maine arracha la permission de se marier. On a vu que Longepierre fut honteusement chassé de chez le comte de Toulouse et de la cour pour avoir parlé de son mariage avec Mlle d'Armagnac, dont il était amoureux, toute neuve encore, d'une naissance plus que très sortable, et fille de l'homme de son temps à qui le roi a témoigné l'amitié, la distinction, la considération la plus constante et la plus marquée toute sa vie. On a vu que le comte de Toulouse, en tout si heureusement différent de son frère, n'a osé songer à se marier tant que le roi a vécu. On a vu par quels longs et artificieux détours le duc de Vendôme parvint au commandement des armées, avec quelle sécheresse il fut refusé d'y rouler d'égal avec les maréchaux de France, c'est-à-dire de commander à ceux qui étaient ses cadets lieutenants généraux, en obéissant aux autres plus anciens lieutenants généraux que lui. On a vu encore en quels termes le roi répondit au maréchal de Tessé, qui, allant en Italie, y rencontrerait le duc de Vendôme, commandant les armées, car il y en avait deux corps, et qui demandait les ordres sur sa conduite avec lui, et de quel ton le roi lui dit qu'il ne devait ni éviter ni balancer de prendre le commandement sur le duc de Vendôme, et de quel air il ajouta qu'il ne fallait pas accoutumer ces petits messieurs-là, ce fut son expression que Tessé m'a rendue à moi et à bien d'autres, à ces sortes de ménagements. Enfin on ne peut avoir oublié la curieuse scène du soir du cabinet du roi, lorsqu'il y déclara le rang qu'il donnait aux enfants de M. du Maine, à combien peu il tint qu'il ne fût révoqué deux jours après, la réduction ridicule de s'être appuyé de mon compliment aussi simple que forcé, et de l'éclaircisse-

ment que Mme la duchesse de Bourgogne m'en fit demander : que de distance en peu d'espace de temps de façons de penser et de faire!

Mais le roi ne pensait pas autrement en se laissant tout arracher. Après ce grand acte de succession à la couronne déclaré, et, avant l'enregistrement de l'édit qui suivit de si près, le roi, accablé de ce qu'il venait de faire, ne put se contenir, tout maître de lui-même qu'il était, de dire en soupirant à M. du Maine, en présence de ce peu de courtisans intimes, et de ce nombre de valets principaux qui se trouvaient dans son cabinet à Marly, qu'il avait fait pour eux, entendant son frère et ses fils, tout ce qu'il avait pu ; mais que plus il avait fait, plus avaient-ils à craindre et à travailler à s'en rendre dignes, pour se pouvoir soutenir après lui dans l'état où il les avait mis, ce qu'ils ne pouvaient attendre que d'eux-mêmes, par leur propre mérite. C'était bien laisser échapper ce qu'il sentait et qu'il ne disait pas, et cela fut incontinent su de tout le monde.

LE TESTAMENT DE LOUIS XIV

On était lors à Versailles. Le dimanche 27 août, Mesmes, premier président, et Joly de Fleury, procureur général, que le roi avait mandés, entrèrent dans son cabinet à l'issue de son lever ; ils avaient vu le chancelier chez lui auparavant, la mécanique de la garde du dépôt y avait été arrêtée. On peut juger que, dès que le duc du Maine avait été bien assuré de son fait, il l'avait bien discutée avec le premier président, sa créature. Seuls avec le roi, il leur tira d'un tiroir sous sa clef un gros et grand paquet cacheté de sept cachets (je ne sais si M. du Maine y voulut imiter le mystérieux livre à sept sceaux de l'Apocalypse, pour divi-

niser ce paquet). En leur remettant : « Messieurs, leur dit-il, c'est mon testament ; il n'y a qui que ce soit que moi qui sache ce qu'il contient. Je vous le remets pour le garder au parlement, à qui je ne puis donner un plus grand témoignage de mon estime et de ma confiance, que de l'en rendre dépositaire. L'exemple des rois mes prédécesseurs et celui du testament du roi mon père ne me laissent pas ignorer ce que celui-ci pourra devenir ; mais on l'a voulu, on m'a tourmenté, on ne m'a point laissé de repos, quoi que j'aie pu dire. Oh bien ! j'ai donc acheté mon repos. Le voilà, emportez-le, il deviendra ce qu'il pourra ; au moins j'aurai patience et je n'en entendrai plus parler. » A ce dernier mot, qu'il finit avec un coup de tête fort sec, il leur tourna le dos, passa dans un autre cabinet et les laissa tous deux presque changés en statues. Ils se regardèrent glacés de ce qu'ils venaient d'entendre, et encore mieux de ce qu'ils venaient de voir aux yeux et à toute la contenance du roi, et dès qu'ils eurent repris leurs sens ils se retirèrent et s'en allèrent à Paris. On ne sut que l'après-dînée que le roi avait fait un testament, et qu'il le leur avait remis. A mesure que la nouvelle se publia, la consternation remplit la cour, tandis que les flatteurs, au fond aussi consternés que le reste de la cour et que Paris le fut ensuite, se tuèrent de louanges et d'éloges.

Le lundi 28, la reine d'Angleterre vint de Chaillot, où elle était presque toujours, chez Mme de Maintenon. Le roi l'y fut trouver. Dès qu'il l'aperçut : « Madame, lui dit-il en homme plein et fâché, j'ai fait mon testament, on m'a tourmenté pour le faire ; » passant lors les yeux sur Mme de Maintenon : « J'ai acheté du repos ; j'en connais l'impuissance et l'inutilité. Nous pouvons tout ce que nous voulons tant que nous sommes ; après nous, nous pouvons moins que les particuliers : il n'y a qu'à voir ce qu'est devenu celui du roi mon père, et aussitôt après sa mort, et ceux de tant d'autres rois. Je le sais bien, malgré cela on l'a voulu, on

ne m'a donné ni paix, ni patience, ni repos qu'il ne fût fait; oh bien ! donc, madame, le voilà fait, il deviendra ce qu'il pourra, mais au moins on ne m'en tourmentera plus. »

LE DUC DE BEAUVILLIERS

Il était fils de M. de Saint-Aignan qui, avec de l'honneur et de la valeur, était tout romanesque en galanterie, en belles-lettres, en faits d'armes. Il avait été capitaine des gardes de Gaston, et, tout à la fin de 1649, acheta du duc de Liancourt la charge de premier gentilhomme de la chambre du roi, lors duc à brevet. Il commanda ensuite en Berry contre le parti de M. le Prince, lors prisonnier, puis [fut] lieutenant général de l'armée destinée contre MM. de Bouillon et de Marsillac en Guyenne. Il eut le gouvernement de Touraine à la mort du marquis d'Aumont, et le crédit de le vendre fort cher à Dangeau encore jeune, lorsqu'à la disgrâce de M. et de M^me^ de Navailles, il s'accommoda avec lui du gouvernement du Hâvre de Grâce en 1664. Il fut chevalier de l'ordre à la promotion de 1661 et duc et pair en 1663, de cette étrange fournée des quatorze. Il fut chef et juge du camp des derniers carrousels du roi, et mourut à Paris 16 juin 1687. Il avait épousé une Servien, parente du surintendant des finances, qu'il perdit en 1679. Au bout de l'an, il se remaria à une femme de chambre de sa femme qui y était entrée d'abord pour avoir soin de ses chiens. Elle fut si modeste et lui si honteux que le roi le pressa souvent et toujours inutilement de lui faire prendre son tabouret. Elle vécut toujours fort retirée et avec tant de vertus qu'elle se fit respecter toute sa vie, qui fut longue. Du premier mariage, le comte de Seri et le chevalier de Saint-Aignan qui fut tué au duel de MM. de La Frette, et l'aîné mourut à

vingt-six ans survivancier de premier gentilhomme de la chambre et distingué à la guerre, deux fils morts enfants, des filles abbesses, et une qui ne voulut point être religieuse, qu'on maria à Livry, premier maître d'hôtel du roi, pour s'en défaire. M. de Beauvilliers demeura seul de ce lit. Du second, deux fils dont l'aîné fut évêque-comte de Beauvais, l'autre duc de Saint-Aignan, comme on l'a vu en leur lieu, et une fille aussi romanesque que le père, mais avancée en dévotion, qui épousa un fils de Marillac, conseiller d'Etat, tué à la guerre, sans enfants, puis M. de L'Aubépine, mon cousin germain, dont elle a un fils qui sert et qui est gendre du duc de Sully.

Je ne sais quel soin M. et Mme de Saint-Aignan prirent de leurs aînés. Pour M. de Beauvilliers, ils le laissèrent jusqu'à six ou sept ans à la merci de leur suisse, élevé dans sa loge, d'où ils l'envoyèrent à Notre-Dame de Cléry, en pension chez un chanoine, dont tous les canonicats étaient à la nomination de M. de Saint-Aignan. Ils ne sont pas gros. Tout le domestique du chanoine consistait en une servante, qui mit le petit garçon coucher avec elle, lequel y couchait encore à quatorze et quinze ans, sans penser mal ni l'un ni l'autre, ni le chanoine s'aviser qu'il était un peu grand. La mort du comte de Seri le fit rappeler par son père, qui en même temps lui fit donner la survivance de sa charge, et remettre deux abbayes qu'il avait. C'était tout à la fin de 1666. Il servit avec distinction à la tête de son régiment de cavalerie et fut brigadier.

Il était grand, fort maigre, le visage long et coloré, un fort grand nez aquilin, la bouche enfoncée, des yeux d'esprit et perçants, le sourire agréable, l'air fort doux, mais ordinairement fort sérieux et concentré. Il était né vif, bouillant, emporté, aimant tous les plaisirs. Beaucoup d'esprit naturel, le sens extrêmement droit, une grande justesse, souvent trop de précision; l'énonciation aisée, agréable, exacte, naturelle, l'appréhension vive, le discernement

bon, une sagesse singulière, une prévoyance qui s'étendait vastement, mais sans s'égarer ; une simplicité et une sagacité extrêmes et qui ne se nuisaient point l'une à l'autre : et depuis que Dieu l'eut touché, ce qui arriva de très bonne heure, je crois pouvoir avancer qu'il ne perdit jamais sa présence, d'où on peut juger, éclairé comme il était, jusqu'à quel point il porta la piété. Doux, modeste, égal, poli avec distinction, assez prévenant, d'un accès facile et honnête jusqu'aux plus petites gens ; ne montrant point sa dévotion, sans la cacher aussi, et n'en incommodant personne, mais veillant toutefois ses domestiques, peut-être de trop près; sincèrement humble, sans préjudice de ce qu'il devait à ce qu'il était et si détaché de tout, comme on l'a vu sur plusieurs occasions qui ont été racontées, que je ne crois pas que les plus saints moines l'aient été davantage. L'extrême dérangement des affaires de son père lui avait néanmoins donné une grande attention aux siennes (ce qu'il croyait un devoir), qui ne l'empêchait pas d'être vraiment magnifique en tout, parce qu'il estimait que cela était de son état.

Sa charité pour le prochain le resserrait dans des entraves qui le raccourcissaient par la contrainte de ses lèvres, de ses oreilles, de ses pensées, dont on a vu les inconvénients en plusieurs endroits. Le ministère, la politique, la crainte trop grande du roi augmentèrent encore cette attention continuelle sur lui-même, d'où naissait un contraint, un concentré, dirai-je même un pincé, qui éloignait de lui, et un goût de particulier très resserré, et de solitude qui convenait peu à ses emplois, qui l'isolait, qui, excepté ses fonctions, parmi lesquelles je range sa table ouverte le matin, lui faisait un désert de la cour, et lui laissait ignorer tout ce qui n'était pas les affaires où ses emplois l'engageaient nécessairement. On a vu où cela pensa le précipiter plus d'une fois, sans la moindre altération de la paix de son âme, ni la plus légère tentation de s'élargir là-dessus ; son

cœur droit, bon, tendre, peu étendu; mais ce qu'il aimait, il l'aimait bien, pourvu qu'il pût aussi l'estimer.

Sa crainte du roi, celle de se commettre, ses précisions, engourdissaient trop son désir sincère de servir ses amis. Il fut tout autre, comme on l'a vu, sur cela comme sur tout le reste, après la mort de Monseigneur, et on ne put douter alors qu'il se plaisait à servir ses amis en petites et en grandes choses.

Dans les particuliers où il était libre, comme chez lui les soirs, surtout chez le duc de Chevreuse, et à Vaucresson, il était fort gai, mettait au large, plaisantait avec sel, badinait avec grâce, riait volontiers. Il aimait qu'on plaisantât aussi avec lui; il n'y avait que le coucher de la servante du chanoine dont sa pudeur se blessait, et je l'ai vu quelquefois embarrassé de ce conte que Mme de Beauvilliers faisait, en rire pourtant, mais quelquefois aussi la prier de ne le point faire.

Il l'épousa en 1671; le triste état des affaires de sa maison, que son père avait ruinée, les engagea à faire cette alliance de la troisième fille de M. Colbert avec de grands biens. L'aînée avait épousé quatre ans auparavant le duc de Chevreuse, et huit ans après la dernière fut mariée au duc de Mortemart. Les ducs de Chevreuse et de Beauvilliers et leurs femmes se trouvèrent si parfaitement faits l'un pour l'autre que ce ne fut qu'un cœur, qu'une âme, qu'une même pensée, un même sentiment toute leur vie, une amitié, une considération, une complaisance, une déférence, une confiance réciproques. Elle était pareille entre les deux sœurs, elle la devint bientôt entre les deux beaux-frères. Vivant tous les deux à la cour, attachés par leurs charges, et par la place de dames du palais de leurs femmes, ils se voyaient sans cesse, et mangeaient par semaine l'un chez l'autre, ce qui dura jusqu'à ce que les grands emplois du duc de Beauvilliers l'obligèrent à tenir une table publique; ils ne s'en voyaient guère moins, rarement une

seule fois par jour tant qu'ils vécurent. Il était rare aussi d'être ami de l'un à un certain point sans l'être aussi de l'autre et de leurs épouses.

La piété du duc de Beauvilliers, qui commença de fort bonne heure, le sépara assez de ceux de son âge. Etant à l'armée, à une promenade du roi, dans laquelle il servait, il marchait seul un jour un peu en avant; quelqu'un le remarquant se prit à dire qu'il faisait là sa méditation. Le roi, qui l'entendit, se tourna vers celui qui parlait, et le regardant : « Oui, dit-il, voilà M. de Beauvilliers qui est un des plus sages hommes de la cour et de mon royaume. » Cette subite et courte apologie fit taire et donna fort à penser, en sorte que les gloseurs demeurèrent en respect devant son mérite.

FÉNELON

On a vu ici sa naissance d'ancienne et bonne noblesse, décorée d'ambassades, de divers emplois, d'un collier du Saint-Esprit sous Henri III, et d'alliances; sa pauvreté, ses obscurs commencements, ses tentatives diverses vers les jansénistes, les jésuites, les pères de l'Oratoire, le séminaire de Saint-Sulpice, auquel enfin non sans peine il s'accrocha, et qui le produisit aux ducs de Chevreuse et de Beauvilliers; le rapide progrès qu'il fit dans leur estime, la place de précepteur des enfants de France qu'elle lui valut, ce qu'il en sut faire, les sources et les progrès de la catastrophe de ses opinions et de sa fortune; les ouvrages qu'il composa, ceux qui y répondirent; les adresses qu'il employa et qui ne purent le sauver, la disgrâce de ses partisans, de ses amis, de ses protecteurs, à combien peu il tint qu'elle n'entraînât la ruine des ducs de Chevreuse et de Beauvilliers, et l'in-

comparable action de Noailles, archevêque de Paris, depuis cardinal, qui le brouilla pour longtemps avec le duc son frère et sa belle-sœur; les divers contours de son affaire qu'il porta enfin à Rome, où le roi fit agir en son nom comme partie contre lui ; sa condamnation canoniquement acceptée par toutes les assemblées des provinces ecclésiastiques du royaume de l'obéissance du roi; la promptitude, la netteté, l'éclat de sa soumission et sa conduite admirable dans sa propre assemblée provinciale avec Valbelle, évêque de Saint-Omer, qui s'en déshonora, enfin le bonheur qu'il eut de se conserver en entier, et pour toujours, le cœur et l'estime de Mgr le duc de Bourgogne, des ducs de Chevreuse et de Beauvilliers, et de tous ses amis, sans l'affaiblissement d'aucun, malgré la raideur et la profondeur de sa chute, la persécution toujours active de M^me^ de Maintenon, le précipice ouvert du côté du roi, et dix-sept années d'exil; tous aussi vifs pour lui, aussi attentifs, aussi faisant leur chose capitale de ce qui le regardait, aussi assujettis à sa direction, aussi ardents à profiter de tout pour le remettre en première place que les premiers moments de sa disgrâce, et tous avec la plus grande mesure de respect pour le roi, mais sans s'en cacher, et moins qu'aucun d'eux les ducs de Chevreuse et de Beauvilliers, toute leur famille et Mgr le duc de Bourgogne même.

Ce prélat était un grand homme maigre, bien fait, pâle, avec un grand nez, des yeux dont le feu et l'esprit sortaient comme un torrent, et une physionomie telle que je n'en ai point vu qui y ressemblât, et qui ne se pouvait oublier quand on ne l'aurait vue qu'une fois. Elle rassemblait tout, et les contraires ne s'y combattaient pas. Elle avait de la gravité et de la galanterie, du sérieux et de la gaieté; elle sentait également le docteur, l'évêque et le grand seigneur; ce qui y surnageait, ainsi que dans toute sa personne, c'était la finesse, l'esprit, les grâces, la décence, et surtout la noblesse. Il fallait effort pour cesser de le regarder. Tous ses

portraits sont parlants, sans toutefois avoir pu attraper la justesse de l'harmonie qui frappait dans l'original, et la délicatesse de chaque caractère que ce visage rassemblait. Ses manières y répondaient dans la même proportion, avec une aisance qui en donnait aux autres, et cet air et ce bon goût qu'on ne tient que de l'usage de la meilleure compagnie et du grand monde, qui se trouvait répandu de soi-même dans toutes ses conversations; avec cela une éloquence naturelle, douce, fleurie; une politesse insinuante, mais noble et proportionnée; une élocution facile, nette, agréable; un air de clarté et de netteté pour se faire entendre dans les matières les plus embarrassées et les plus dures; avec cela un homme qui ne voulait jamais avoir plus d'esprit que ceux à qui il parlait, qui se mettait à la portée de chacun sans le faire jamais sentir, qui les mettait à l'aise et qui semblait enchanté, de façon qu'on ne pouvait le quitter, ni s'en défendre, ni ne pas chercher à le retrouver. C'est ce talent si rare, et qu'il avait au dernier degré, qui lui tint tous ses amis si entièrement attachés toute sa vie, malgré sa chute, et qui, dans leur dispersion, les réunissait pour se parler de lui, pour le regretter, pour le désirer, pour se tenir de plus en plus à lui, comme les Juifs pour Jérusalem, et soupirer après son retour, et l'espérer toujours, comme ce malheureux peuple attend encore et soupire après le Messie. C'est aussi par cette autorité de prophète, qu'il s'était acquise sur les siens, qu'il s'était accoutumé à une domination qui, dans sa douceur, ne voulait point de résistance. Aussi n'aurait-il pas longtemps souffert de compagnon s'il fût revenu à la cour et entré dans le conseil, qui fut toujours son grand but; et une fois ancré et hors des besoins des autres, il eût été bien dangereux non seulement de lui résister, mais de n'être pas toujours pour lui dans la souplesse et dans l'admiration.

Retiré dans son diocèse, il y vécut avec la piété et l'application d'un pasteur, avec l'art et la magnificence d'un

homme qui n'a renoncé à rien, qui se ménage tout le monde et toutes choses. Jamais homme n'a eu plus que lui la passion de plaire, et au valet autant qu'au maître; jamais homme ne l'a portée plus loin, avec une application plus suivie, plus constante, plus universelle; jamais homme n'y a plus entièrement réussi. Cambrai est un lieu de grand abord et de grand passage; rien d'égal à la politesse, au discernement, à l'agrément avec lesquels il recevait tout le monde. Dans les premières années on l'évitait, il ne courait après personne; peu à peu les charmes de ses manières lui rapprochèrent un certain gros. A la faveur de cette petite multitude, plusieurs de ceux que la crainte avait écartés, mais qui désiraient aussi de jeter des semences pour d'autres temps, furent bien aises des occasions de passer à Cambrai. De l'un à l'autre tous y coururent. A mesure que Mgr le duc de Bourgogne parut figurer, la cour du prélat grossit; et elle en devint une effective aussitôt que son disciple fut devenu Dauphin. Le nombre des gens qu'il y avait accueillis, la quantité de ceux qu'il avait logés chez lui passant par Cambrai, les soins qu'il avait pris des malades et des blessés qu'en diverses occasions on avait portés dans sa ville, lui avaient acquis le cœur des troupes. Assidu aux hôpitaux et chez les moindres officiers, attentif aux principaux, en ayant chez lui en nombre et plusieurs mois de suite jusqu'à leur parfait rétablissement, vigilant en vrai pasteur au salut de leurs âmes, avec cette connaissance du monde qui les savait gagner et qui en engageait beaucoup à s'adresser à lui-même, et il ne se refusait pas au moindre des hôpitaux qui voulaient aller à lui, et qu'il suivait comme s'il n'eût point eu d'autres soins à prendre, il n'était pas moins actif au soulagement corporel. Les bouillons, les nourritures, les consolations des dégoûts, souvent encore les remèdes sortaient en abondance de chez lui; et dans ce grand nombre un ordre et un soin que chaque chose fût du meilleur en sa sorte qui ne se peut comprendre. Il présidait aux consulta-

tions les plus importantes; aussi est-il incroyable jusqu'à quel point il devint l'idole des gens de guerre, et combien son nom retentit jusqu'au milieu de la cour.

Ses aumônes, ses visites épiscopales réitérées plusieurs fois l'année, et qui lui firent connaître par lui-même à fond toutes les parties de son diocèse, la sagesse et la douceur de son gouvernement, ses prédications fréquentes dans la ville et dans les villages, la facilité de son accès, son humanité avec les petits, sa politesse avec les autres, ses grâces naturelles qui rehaussaient le prix de tout ce qu'il disait et faisait, le firent adorer de son peuple; et les prêtres dont il se déclarait le père et le frère, et qu'il traitait tous ainsi, le portaient tous dans leurs cœurs. Parmi tant d'art et d'ardeur de plaire, et si générale, rien de bas, de commun, d'affecté, de déplacé, toujours en convenance à l'égard de chacun; chez lui abord facile, expédition prompte et désintéressée; un même esprit, inspiré par le sien, en tous ceux qui travaillaient sous lui dans ce grand diocèse; jamais de scandale ni rien de violent contre personne; tout en lui et chez lui dans la plus grande décence. Ses matinées se passaient en affaires du diocèse. Comme il avait le génie élevé et pénétrant, qu'il y résidait toujours, qu'il ne se passait pas de jour qu'il ne réglât ce qui se présentait, c'était chaque jour une occupation courte et légère. Il recevait après qui le voulait voir, puis allait dire la messe, et il y était prompt; c'était toujours dans sa chapelle, hors les jours qu'il officiait, ou que quelque raison particulière l'engageait à l'aller dire ailleurs. Revenu chez lui, il dînait avec la compagnie toujours nombreuse, mangeait peu et peu solidement, mais demeurait longtemps à table pour les autres, et les charmait par l'aisance, la variété, le naturel, la gaieté de sa conversation, sans jamais descendre à rien qui ne fût digne et d'un évêque et d'un grand seigneur; sortant de table il demeurait peu avec la compagnie. Il l'avait accoutumée à vivre chez lui sans contrainte, et à n'en pas prendre pour

elle. Il entrait dans son cabinet et y travaillait quelques heures, qu'il prolongeait s'il faisait mauvais temps et qu'il n'eût rien à faire hors de chez lui.

Au sortir de son cabinet il allait faire des visites ou se promener à pied hors la ville. Il aimait fort cet exercice et l'allongeait volontiers; et, s'il n'y avait personne de ceux qu'il logeait, ou quelque personne distinguée, il prenait quelque grand vicaire et quelque autre ecclésiastique, et s'entretenait avec eux du diocèse, de matières de piété ou de savoir; souvent il y mêlait des parenthèses agréables. Les soirs, il les passait avec ce qui logeait chez lui, soupait avec les principaux de ces passages d'armée quand il en arrivait, et alors sa table était servie comme le matin. Il mangeait encore moins qu'à dîner, et se couchait toujours avant minuit. Quoique sa table fût magnifique et délicate, et que tout chez lui répondît à l'état d'un grand seigneur, il n'y avait rien néanmoins qui ne sentît l'odeur de l'épiscopat et de la règle la plus exacte, parmi la plus honnête et la plus douce liberté. Lui-même était un exemple toujours présent, mais auquel on ne pouvait atteindre; partout un vrai prélat, partout aussi un grand seigneur, partout encore l'auteur de *Télémaque*. Jamais un mot sur la cour, sur les affaires, quoi que ce soit qui pût être repris, ni qui sentît le moins du monde bassesse, regrets, flatterie; jamais rien qui pût seulement laisser soupçonner ni ce qu'il avait été, ni ce qu'il pouvait encore être. Parmi tant de grandes parties un grand ordre dans ses affaires domestiques, et une grande règle dans son diocèse; mais sans petitesse, sans pédanterie, sans avoir jamais importuné personne d'aucun état sur la doctrine.

Les jansénistes étaient en paix profonde dans le diocèse de Cambrai, et il y en avait grand nombre; ils s'y taisaient, et l'archevêque aussi à leur égard. Il aurait été à désirer pour lui qu'il eût laissé ceux de dehors dans le même repos; mais il tenait trop intimement aux jésuites, et il espérait

trop d'eux, pour ne leur pas donner ce qui ne troublait pas le sien. Il était aussi trop attentif à son petit troupeau choisi, dont il était le cœur, l'âme, la vie et l'oracle, pour ne lui pas donner de temps en temps la pâture de quelques ouvrages qui couraient entre leurs mains avec la dernière avidité, et dont les éloges retentissaient. Il fut rudement réfuté par les jansénistes; et il est vrai de plus que le silence en matière de doctrines aurait convenu à l'auteur si solennellement condamné du livre des *Maximes des saints;* mais l'ambition n'était rien moins que morte; les coups qu'il recevait des réponses des jansénistes lui devenaient de nouveaux mérites auprès de ses amis, et de nouvelles raisons aux jésuites de tout faire et de tout entreprendre pour lui procurer le rang et les places d'autorité dans l'Eglise et dans l'Etat. A mesure que les temps orageux s'éloignaient, que ceux de son Dauphin s'approchaient, cette ambition se réveillait fortement, quoique cachée sous une mesure qui certainement, lui devait coûter. Le célèbre Bossuet, évêque de Meaux, n'était plus, ni Godet, évêque de Chartres. La constitution avait perdu le cardinal de Noailles; le P. Tellier était devenu tout-puissant. Ce confesseur du roi était totalement à lui ainsi que l'élixir du gouvernement des jésuites; et la société entière faisait profession de lui être attachée depuis la mort du P. Bourdaloue, du P. Gaillard et de quelques autres principaux qui lui étaient opposés, qui en retenaient d'autres, et que la politique des supérieurs laissait agir, pour ne pas choquer le roi ni M^me^ de Maintenon contre tout le corps; mais ces temps étaient passés, et tout ce formidable corps lui était enfin réuni. Le roi, en deux ou trois occasions depuis peu, n'avait pu s'empêcher de le louer. Il avait ouvert ses greniers aux troupes dans un temps de cherté et où les munitionnaires étaient à bout, et s'était bien gardé d'en rien recevoir, quoiqu'il eût pu en tirer de grosses sommes en le vendant à l'ordinaire. On peut juger que ce service ne demeura pas enfoui, et ce fut aussi

ce qui fit hasarder pour la première fois de nommer son nom au roi. Le duc de Chevreuse avait enfin osé l'aller voir, et le recevoir une autre fois à Chaulnes ; et on peut juger que ce ne fut pas sans s'être assuré que le roi le trouvait bon.

Fénelon, rendu enfin aux plus flatteuses et aux plus hautes espérances, laissa germer cette semence d'elle-même ; mais elle ne put venir à maturité. La mort si peu attendue du Dauphin l'accabla, et celle du duc de Chevreuse qui ne tarda guère après aigrit cette profonde plaie ; la mort du duc de Beauvilliers la rendit incurable, et l'atterra. Ils n'étaient qu'un cœur et qu'une âme, et, quoiqu'ils ne se fussent jamais vus depuis l'exil, Fénelon le dirigeait de Cambrai jusque dans les plus petits détails. Malgré sa profonde douleur de la mort du Dauphin, il n'avait pas laissé d'embrasser une planche dans ce naufrage. L'ambition surnageait à tout, se prenait à tout. Son esprit avait toujours plu à M. le duc d'Orléans. M. de Chevreuse avait cultivé et entretenu entre eux l'estime et l'amitié, et j'y avais aussi contribué par attachement pour le duc de Beauvilliers qui pouvait tout sur moi. Après tant de pertes et d'épreuves les plus dures, ce prélat était encore homme d'espérances ; il ne les avait pas mal placées. On a vu les mesures que les ducs de Chevreuse et de Beauvilliers m'avaient engagé de prendre pour lui auprès de ce prince, et qu'elles avaient réussi de façon que les premières places lui étaient destinées, et que je lui en avais fait passer l'assurance par ces deux ducs dont la piété s'intéressait si vivement en lui, et qui étaient persuadés que rien ne pouvait être si utile à l'Eglise, ni si important à l'Etat, que de le placer au timon du gouvernement ; mais il était arrêté qu'il n'aurait que des espérances. On a vu que rien ne le pouvait rassurer sur moi, et que les ducs de Chevreuse et de Beauvilliers me l'avouaient. Je ne sais si cette frayeur s'augmenta par leur perte, et s'il crut que, ne les ayant plus pour me tenir, je ne serais plus le même pour lui, avec qui je n'avais jamais eu

aucun commerce, trop jeune avant son exil, et sans nulle occasion depuis. Quoi qu'il en soit, sa faible complexion ne put résister à tant de soins et de traverses. La mort du duc de Beauvilliers lui donna le dernier coup. Il se soutint quelque temps par effort de courage, mais ses forces étaient à bout. Les eaux, ainsi qu'à Tantale, s'étaient trop persévéramment retirées du bord de ses lèvres toutes les fois qu'il croyait y toucher pour y éteindre l'ardeur de sa soif.

Il fit un court voyage de visite épiscopale, il versa dans un endroit dangereux, personne ne fut blessé, mais il vit tout le péril, et eut dans sa faible machine toute la commotion de cet accident. Il arriva incommodé à Cambrai, la fièvre survint, et les accidents tellement coup sur coup qu'il n'y eut plus de remède; mais sa tête fut toujours libre et saine. Il mourut à Cambrai le 7 janvier de cette année, au milieu des regrets intérieurs, et à la porte du comble de ses désirs. Il savait l'état tombant du roi, il savait ce qui le regardait après lui. Il était déjà consulté du dedans et recourtisé du dehors, parce que le goût du soleil levant avait déjà percé. Il était porté par le zèle infatigablement actif de son petit troupeau, devenu la portion d'élite du grand parti de la constitution par la haine des anciens ennemis de l'archevêque de Cambrai, qui ne l'étaient pas moins de la doctrine des jésuites qu'il s'agissait, de tolérée à grande peine qu'elle avait été depuis son père Molina, de rendre triomphante, maîtresse et unique. Que de puissants motifs de regretter la vie; et que la mort est amère dans des circonstances si parfaites et si à souhait de tous côtés! Toutefois il n'y parut pas. Soit amour de la réputation, qui fut toujours un objet auquel il donna toute préférence, soit grandeur d'âme qui méprise enfin ce qu'elle ne peut atteindre, soit dégoût du monde si continuellement trompeur pour lui, et de sa figure qui passe et qui allait lui échapper, soit piété ranimée par un long usage, et ranimée peut-être par ces tristes mais puissantes considérations,

il parut insensible à tout ce qu'il quittait, et uniquement occupé de ce qu'il allait trouver, avec une tranquillité, une paix, qui n'excluait que le trouble, et qui embrassait la pénitence, le détachement, le soin unique des choses spirituelles et de son diocèse, enfin avec une confiance qui ne faisait que surnager à l'humilité et à la crainte.

Dans cet état il écrivit au roi une lettre, sur le spirituel de son diocèse, qui ne disait pas un mot sur lui-même, qui n'avait rien que de touchant et qui ne convînt au lit de la mort à un grand évêque. La sienne, à moins de soixante-cinq ans, munie des sacrements de l'Eglise, au milieu des siens et de son clergé, put passer pour une grande leçon à ceux qui survivaient, et pour laisser de grandes espérances de celui qui était appelé. La consternation dans tous les Pays-Bas fut extrême. Il y avait apprivoisé jusqu'aux armées ennemies, qui avaient autant et même plus de soin de conserver ses biens que les nôtres. Leurs généraux et la cour de Bruxelles se piquaient de le combler d'honnêtetés et des plus grandes marques de considération, et les protestants pour le moins autant que les catholiques. Les regrets furent donc sincères et universels dans toute l'étendue des Pays-Bas. Ses amis, surtout son petit troupeau, tombèrent dans l'abîme de l'affliction la plus amère. A tout prendre, c'était un bel esprit et un grand homme. L'humanité rougit pour lui de M^me^ Guyon, dans l'admiration de laquelle, vraie ou feinte, il a toujours vécu, sans que ses mœurs aient jamais été le moins du monde soupçonnées, et est mort après en avoir été le martyr, sans qu'il ait été jamais possible de l'en séparer. Malgré la fausseté notoire de toutes ses prophéties, elle fut toujours le centre où tout aboutit dans ce petit troupeau, et l'oracle suivant lequel Fénelon vécut et conduisit les autres.

CHUTE DE LA PRINCESSE DES URSINS

On a vu que la princesse des Ursins s'était enfin perdue avec le roi et Mme de Maintenon. Le roi ne lui avait pu pardonner l'audace de sa souveraineté, l'obstacle que son opiniâtreté, voilée de celle qu'elle inspirait au roi d'Espagne, avait mis si longtemps à sa paix, malgré tout ce que le roi avait pu faire, et qui ne vint à bout de faire abandonner cette folie, qu'aucun des alliés n'avait voulu écouter, qu'en lui déclarant enfin qu'il l'abandonnerait à ses propres forces. Le roi avait vivement senti la frayeur que le roi d'Espagne ne l'épousât, et ensuite l'autorité sans voile et sans bornes qu'elle avait prise sur le roi d'Espagne, dans la solitaire captivité où elle le retenait au palais de Medina-Celi. Enfin le roi se sentit piqué jusqu'au fond de l'âme du mariage de Parme, négocié et conclu sans lui en avoir donné la moindre participation. Roi partout, et dans sa famille plus que partout ailleurs, s'il était possible, il n'était pas accoutumé à voir marier ses enfants en étranger. Le choix en soi ne lui pouvait plaire, et la manière y ajouta tout. Mme de Maintenon qui, comme on l'a vu, n'avait jamais soutenu et porté Mme des Ursins au point d'autorité et de puissance où elle était parvenue que pour régner par elle en Espagne, ce qu'elle ne pouvait espérer par les ministres, sentit vivement l'affranchissement de son joug, par l'indépendance entière dont elle gouverna depuis la mort de la reine, et l'abus qu'elle faisait avec si peu de ménagement de toute la confiance du roi d'Espagne. Elle fut encore plus sensible que le roi à la frayeur de la voir reine d'Espagne, elle qui avait manqué par deux fois sa déclaration de reine de France, si positivement promise. Enfin la souveraineté, qui la laissait si loin derrière Mme des Ursins, l'avait rendue

son ennemie ; et le mariage de Parme, fait à l'entier insu du roi et d'elle, ne lui laissait plus d'espérance d'influer sur l'Espagne par la princesse des Ursins. La perte de celle-ci fut donc conclue entre le roi et Mme de Maintenon, mais d'une manière si secrète, devant et depuis, que je n'ai connu personne qui ait pénétré de qui ils se servirent, ni ce qu'ils firent pour l'exécuter. Il est de la bonne foi d'avouer ses ténèbres, et de ne donner pas des fictions et des inventions à la place de ce qu'on ignore. Il faut raconter l'événement avec exactitude, et ne donner après ses courtes réflexions que pour ce qu'elles peuvent valoir.

La reine d'Espagne s'avançait vers Madrid avec ce qui avait été la recevoir aux frontières d'équipage, de maison et de gardes du roi d'Espagne. Albéroni était à sa suite depuis Parme, et le duc de Saint-Aignan depuis le lieu où il l'avait jointe en France. La princesse des Ursins avait pris auprès d'elle la charge de camarera-mayor, comme elle l'avait auprès de la feue reine, et avait nommé toute sa maison, qu'elle avait remplie de ses créatures, hommes et femmes. Elle n'avait eu garde de quitter le roi de loin ; ainsi elle le suivit à Guadalaxara, petite ville appartenant au duc de l'Infantado, qui y a fait un panthéon aux cordeliers beaucoup plus petit que celui de l'Escurial, sur le même modèle, et qui, pour la richesse et l'art, ne lui cède guère en beauté. J aurai lieu d'en parler ailleurs. Guadalaxara est sur le chemin de Madrid à Burgos, par conséquent de France, à peu près de distance de Madrid quelque chose de plus que de Paris à Fontainebleau. Le palais qu'y ont les ducs de l'Infantado est vaste, beau, bien meublé, et en est habité quelquefois. Ce fut jusque-là que le roi d'Espagne voulut s'avancer, et dans la chapelle de ce palais qu'il résolut de célébrer son mariage, quoiqu'il l'eût été, comme on l'a vu, à Parme par procureur. Le voyage fut ajusté des deux côtés de façon que le roi n'arrivât à Guadalaxara que a surveille de la reine.

Il fit ce petit voyage accompagné de ceux que la princesse des Ursins avait mis auprès de lui, pour lui tenir toujours sa compagnie et n'en laisser approcher qui que ce soit. Elle suivait dans son carrosse pour arriver en même temps; et dès en arrivant, le roi s'enfermait seul avec elle et ne voyait plus personne jusqu'à son coucher. Les retardements des chemins et de la saison avaient conduit à Noël. Ce fut le 22 décembre que le roi d'Espagne arriva à Guadalaxara. Le lendemain 23, surveille de Noël, la princesse des Ursins partit avec une très légère suite pour aller à sept lieues plus loin, à une petite villette nommée Quadraqué, où la reine devait coucher ce même soir. Mme des Ursins comptait aller jouir de toute la reconnaissance de la grandeur inespérable qu'elle lui procurait, passer la soirée avec elle, et l'accompagner le lendemain dans son carrosse à Guadalaxara. Elle trouva à Quadraqué la reine arrivée; elle mit pied à terre en un logis qu'on lui avait préparé vis-à-vis et tout près de celui de la reine. Elle était venue en grand habit de cour et parée. Elle ne fit que se rajuster un peu, et s'en alla chez la reine. La froideur et la sécheresse de sa réception la surprirent d'abord extrêmement; elle l'attribua d'abord à l'embarras de la reine, et tâcha de réchauffer cette glace. Le monde cependant s'écoula par respect pour les laisser seules.

Alors la conversation commença. La reine ne la laissa pas continuer, se mit incontinent sur les reproches qu'elle lui manquait de respect par l'habillement avec lequel elle paraissait devant elle, et par ses manières. Mme des Ursins, dont l'habit était régulier, et qui, par ses manières respectueuses et ses discours propres à ramener la reine, se croyait bien éloignée de mériter cette sortie de sa part, fut étrangement surprise et voulut s'excuser; mais voilà tout aussitôt la reine aux paroles offensantes, à s'écrier, à appeler, à demander des officiers, des gardes, et à commander avec injure à Mme des Ursins de sortir de sa présence. Elle vou-

lut parler et se défendre des reproches qu'elle recevait; la reine redoublant de furie et de menaces se mit à crier qu'on fît sortir cette folle de sa présence et de son logis, et l'en fit mettre dehors par les épaules. A l'instant elle appelle Amenzaga, lieutenant des gardes du corps, qui commandait le détachement qui était auprès d'elle, et en même temps, l'écuyer qui commandait ses équipages; ordonne au premier d'arrêter Mme des Ursins et de ne la point quitter qu'il ne l'eût mise dans un carrosse avec deux officiers des gardes sûrs et une quinzaine de gardes autour du carrosse; au deuxième, de faire sur-le-champ venir un carrosse à six chevaux et deux ou trois valets de pied, de faire partir sur l'heure la princesse des Ursins vers Burgos et Bayonne et de ne se point arrêter. Amenzaga voulut représenter à la reine qu'il n'y avait que le roi d'Espagne qui eût le pouvoir qu'elle voulait prendre; elle lui demanda fièrement s'il n'avait pas un ordre du roi d'Espagne de lui obéir en tout, sans réserve et sans représentation. Il était vrai qu'il l'avait, et qui que ce fût n'en savait rien.

Mme des Ursins fut donc arrêtée à l'instant et mise en carrosse avec une de ses femmes de chambre, sans avoir eu le temps de changer d'habit ni de coiffure, de prendre aucune précaution contre le froid, d'emporter ni argent ni aucune autre chose, ni elle ni sa femme de chambre, et sans aucune sorte de nourriture dans son carrosse, ni chemise, ni quoi que ce soit pour changer ou se coucher. Elle fut donc embarquée ainsi avec les deux officiers des gardes, qui se trouvèrent prêts dans le moment ainsi que le carrosse, elle en grand habit et parée comme elle était sortie de chez la reine. Dans ce très court tumulte elle voulut envoyer à la reine, qui s'emporta de nouveau de ce qu'elle n'avait pas encore obéi, et la fit partir à l'instant. Il était lors près de sept heures du soir, la surveille de Noël, la terre toute couverte de glace et de neige, et le froid extrême et fort vif et piquant, comme il est toujours en Espagne. Dès que la

reine sut la princesse des Ursins hors de Quadraqué, elle écrivit au roi d'Espagne par un officier des gardes qu'elle dépêcha à Guadalaxara. La nuit était si obscure qu'on ne voyait qu'à la faveur de la neige.

Il n'est pas aisé de se représenter l'état de Mme des Ursins dans ce carrosse. L'excès de l'étonnement et de l'étourdissement prévalut d'abord, et suspendit tout autre sentiment; mais bientôt la douleur, le dépit, la rage et le désespoir se firent place. Succédèrent à leur tour les tristes et profondes réflexions sur une démarche aussi violente et aussi inouïe, d'ailleurs si peu fondée en cause, en raisons, en prétextes même les plus légers, enfin en autorité, et sur l'impression qu'elle allait faire à Guadalaxara; et de là les espérances en la surprise du roi d'Espagne, en sa colère, en son amitié et sa confiance pour elle, en ce groupe de serviteurs si attachés à elle dont elle l'avait environné, qui se trouveraient si intéressés à exciter le roi en sa faveur. La longue nuit d'hiver se passa ainsi tout entière, avec un froid terrible, rien pour s'en garantir, et tel que le cocher en perdit une main. La matinée s'avança; nécessité fut de s'arrêter pour faire repaître les chevaux; pour les hommes il n'y a quoi que ce soit dans les hôtelleries d'Espagne, où on vous indique seulement où se vend chaque chose dont on a besoin. La viande est ordinairement vivante; le vin épais, plat et violent; le pain se colle à la muraille; l'eau souvent ne vaut rien; de lits, il n'y en a que pour les muletiers, en sorte qu'il faut tout porter avec soi; et Mme des Ursins ni ce qui était avec elle n'avaient chose quelconque. Les œufs, où elle en put trouver, furent leur unique ressource, et encore à la coque, frais ou non, pendant toute la route.

Jusqu'à cette repue des chevaux, le silence avait été profond et non interrompu. Là il se rompit. Pendant toute cette longue nuit, la princesse des Ursins avait eu le loisir de penser aux propos qu'elle tiendrait, et à composer son visage. Elle parla de son extrême surprise, et de ce peu qui

s'était passé entre la reine et elle. Réciproquement les deux officiers des gardes, accoutumés comme toute l'Espagne à la craindre et à la respecter plus que leur roi, lui répondirent ce qu'ils purent du fond de cet abîme d'étonnement dont ils n'étaient pas encore revenus. Bientôt il fallut atteler et partir. Bientôt aussi la princesse des Ursins trouva que le secours qu'elle espérait du roi d'Espagne tardait bien à lui arriver. Ni repos, ni vivres, ni de quoi se déshabiller jusqu'à Saint-Jean de Luz. A mesure qu'elle s'éloignait, que le temps coulait, qu'il ne lui venait point de nouvelles, elle comprit qu'elle n'avait plus d'espérance à former. On peut juger quelle rage succéda dans une femme aussi ambitieuse, aussi accoutumée à régner publiquement, aussi rapidement et indignement précipitée du faîte de la toute-puissance par la main qu'elle avait elle-même choisie pour être le plus solide appui de la continuation et de la durée de toute sa grandeur. La reine n'avait point répondu aux deux dernières lettres que Mme des Ursins lui avait écrites; cette négligence affectée lui avait dû être de mauvais augure, mais qui aurait pu imaginer un traitement aussi étrange et aussi inouï ?

Ses neveux, Lanti et Chalais, qui eurent permission de l'aller joindre, achevèrent de l'accabler. Elle fut fidèle à elle-même. Il ne lui échappa ni larmes ni regrets, ni reproches, ni la plus légère faiblesse; pas une plainte, même du froid excessif, du dénûment entier de toutes sortes de besoins, des fatigues extrêmes d'un pareil voyage. Les deux officiers qui la gardaient à vue n'en sortaient point d'admiration. Enfin elle trouva la fin de ses maux corporels et de sa garde à vue à Saint-Jean de Luz, où elle arriva le 14 janvier, et où elle trouva enfin un lit, et d'emprunt de quoi se déshabiller, et se coucher, et manger. Là elle recouvra sa liberté. Les gardes, leurs officiers et le carrosse qui l'avait amenée s'en retournèrent; elle demeura avec sa femme de chambre et ses neveux. Elle eut loisir de penser à ce

qu'elle pouvait attendre de Versailles. Malgré la folie de sa souveraineté si longuement poussée, et sa hardiesse d'avoir fait le mariage du roi d'Espagne sans la participation du roi, elle se flatta de trouver encore des ressources dans une cour qu'elle avait si longuement domptée. Ce fut de Saint-Jean de Luz qu'elle dépêcha un courrier chargé de lettres pour le roi, pour Mme de Maintenon, pour ses amis. Elle y rendit brièvement compte du coup de foudre qu'elle venait d'essuyer, et demandait la permission de venir à la cour pour y rendre compte plus en détail. Elle attendit le retour de son courrier en ce premier lieu de liberté et de repos, qui par lui-même est fort agréable. Mais ce premier courrier parti, elle le fit suivre par Lanti, chargé de lettres écrites moins à la hâte et d'instructions, qui vit le roi dans son cabinet à Versailles le dernier janvier, avec lequel il ne demeura que quelques moments. On sut par lui que, dès que Mme des Ursins eut dépêché son premier courrier, elle avait envoyé à Bayonne faire des compliments à la reine douairière d'Espagne, qui ne voulut pas les recevoir. Que de cruelles mortifications à la chute du trône! Revenons maintenant à Guadalaxara.

L'officier des gardes que la reine y dépêcha avec une lettre pour le roi d'Espagne, dès que la princesse des Ursins fut hors de Quadraqué, trouva le roi qui s'allait bientôt coucher. Il parut ému, fit une courte réponse à la reine, et ne donna aucun ordre. L'officier repartit sur-le-champ. Le singulier est que le secret fut si bien gardé qu'il ne transpira que le lendemain sur les dix heures du matin. On peut penser quelle émotion saisit toute la cour, et les divers mouvements de tout ce qui se trouva à Guadalaxara. Personne toutefois n'osa parler au roi, et on était en grande attente de ce que contenait sa réponse à la reine. La matinée achevant de s'écouler sans qu'on ouït parler de rien, on commença à se persuader que c'en était fait de Mme des Ursins pour l'Espagne. Chalais et Lanti se hasardèrent de

demander au roi la permission de l'aller trouver et de l'accompagner dans l'abandon où elle était : non seulement il le leur permit, mais il les chargea d'une lettre de simple honnêteté par laquelle il lui manda qu'il était bien fâché de ce qui s'était passé, qu'il n'avait pu opposer son autorité à la volonté de la reine, qu'il lui conservait ses pensions et qu'il aurait soin de les lui faire payer. Il tint parole, et tant qu'elle a vécu depuis elle les a très exactement touchées.

La reine arriva l'après-midi de la veille de Noël, à l'heure marquée, à Guadalaxara, comme s'il ne se fût rien passé. Le roi de même la reçut à l'escalier, lui donna la main, et tout de suite la mena à la chapelle, où le mariage fut aussitôt célébré de nouveau, car en Espagne la coutume est de marier l'après-dînée; de là dans sa chambre, où sur-le-champ ils se mirent au lit, avant six heures du soir pour se lever pour la messe de minuit. Ce qui se passa entre eux sur l'événement de la veille fut entièrement ignoré. Il n'y en eut pas plus d'éclaircissement dans la suite. Le lendemain, jour de Noël, le roi déclara qu'il n'y aurait aucun changement dans la maison de la reine, toute composée par Mme des Ursins, ce qui remit un peu de calme dans les esprits. Le lendemain de Noël, le roi et la reine seuls ensemble dans un carrosse, et suivis de toute la cour, prirent le chemin de Madrid, où il ne fut pas plus question de la princesse des Ursins que si jamais le roi d'Espagne ne l'eût connue. Le roi son grand-père ne marqua pas la plus légère surprise à la nouvelle que lui en apporta un courrier que le duc de Saint-Aignan lui dépêcha de Quadraqué même, dont tout toute la cour fut remplie d'émotion et d'effroi, après l'y avoir vue si triomphante.

Rassemblons maintenant quelques traits qui aideront à percer ces ténèbres : ce mot échappé du roi à Torcy, qu'il ne put entendre, qu'il rendit à Castries, son ami, et chevalier d'honneur de Mme la duchesse d'Orléans, par qui nous le sûmes, et que dans son mystère je jugeai qu'il s'agis-

sait de la princesse des Ursins et d'une disgrâce; une querelle d'Allemand, sans raison apparente, sans cause, sans prétexte, faite au premier instant du tête-à-tête par la reine à la princesse des Ursins, et subitement poussée au delà des dernières extrémités. Peut-on penser qu'une fille de Parme, élevée dans un grenier par une mère impérieuse, eût osé prendre d'elle-même une hardiesse de cette nature, inouïe à l'égard d'une personne de cette considération à tous égards, dans la confiance entière du roi d'Espagne et régnant à découvert, à six lieues du roi d'Espagne, qu'elle n'avait pas encore vu? La chose s'éclaircit par l'ordre si fort inusité et si secret qu'Amenzaga avait du roi d'Espagne d'obéir en tout à la reine sans réserve et sans réplique, et qu'on ne sut qu'à l'instant de l'ordre qu'elle lui donna de l'arrêter et de la faire partir.

[Remarquons enfin] la tranquillité avec laquelle le roi et le roi d'Espagne, chacun de son côté, reçurent le premier avis de cet événement, et l'inaction du roi d'Espagne, la froideur de sa lettre à M^me^ des Ursins, et sa parfaite incurie de ce qu'une personne, si chérie encore la veille, pouvait devenir jour et nuit par des chemins pleins de glace et de neige, dénuée de tout sans exception. Il faut se souvenir que l'autre fois que le roi fit chasser la princesse des Ursins, pour l'ouverture de la lettre de l'abbé d'Estrées au roi, et [pour] la note qu'elle avait remise dessus, on n'osa hasarder l'exécution en présence du roi d'Espagne. Le roi voulut exprès qu'il partît pour la frontière du Portugal, et que de là il signât l'ordre qui fut porté à la princesse des Ursins de partir et de se retirer en Italie. Ce second tome ressemble fort en cela au premier. Ajoutons, ce que j'ai su du maréchal de Brancas, que, longtemps après cette dernière disgrâce, Albéroni, alors petit compagnon, et qui suivit la reine de Parme à Madrid, avait conté qu'étant pendant ce voyage seul un soir avec elle, elle lui parut agitée, se promenant à grands pas dans la chambre, prononçant de fois

à autre des mots entrecoupés, puis s'échauffant, il entendit le nom de Mme des Ursins lui échapper, et tout de suite : « Je la chasserai d'abord. » Il s'écria à la reine et voulut lui représenter le danger, la folie, l'inutilité de l'entreprise, dont il était tout hors de lui. « Taisez-vous sur toutes choses, » lui dit la reine, « et que ce que vous avez entendu ne vous échappe jamais. Ne me parlez point, je sais bien ce que je fais. » Tout cela ensemble jette une grande lumière sur une catastrophe également étonnante en la chose et en la manière, et fait bien voir le roi auteur, le roi d'Espagne consentant et contribuant par l'ordre si extraordinaire donné à Amenzaga, et la reine actrice et chargée de l'exécution, en quelque sorte que ce fût, par les deux rois. La suite en France confirmera cette opinion.

LE MARÉCHAL DE VILLEROY

Le maréchal de Villeroy a tant figuré, devant et depuis, qu'il est nécessaire de le faire connaître. C'était un grand homme bien fait, avec un visage fort agréable, fort vigoureux, sain, qui sans s'incommoder faisait tout ce qu'il voulait de son corps. Quinze et seize heures à cheval ne lui étaient rien, les veilles pas davantage. Toute sa vie nourri et vivant dans le plus grand monde; fils du gouverneur du roi, élevé avec lui dans sa familiarité dès leur première jeunesse, galant de profession, parfaitement au fait des intrigues galantes de la cour et de la ville, dont il savait amuser le roi qu'il connaissait à fond, et des faiblesses duquel il sut profiter, et se maintenir en osier de cour dans les contre-temps qu'il essuya avant que je fusse dans le monde. Il était magnifique en tout, fort noble dans toutes ses manières, grand et beau joueur sans se soucier du jeu,

point méchant gratuitement, tout le langage et les façons d'un grand seigneur et d'un homme pétri de la cour; glorieux à l'excès par nature, bas aussi à l'excès pour peu qu'il en eût besoin, et à l'égard du roi et de Mme de Maintenon valet à tout faire. On a vu un crayon de lui à propos de son subit passage de la disgrâce à la faveur.

Il avait cet esprit de cour et du monde que le grand usage donne, et que les intrigues et les vues aiguisent, avec ce jargon qu'on y apprend, qui n'a que le tuf, mais qui éblouit les sots, et que l'habitude de la familiarité du roi, de la faveur, des distinctions, du commandement rendait plus brillant, et dont la fatuité suprême faisait tout le fond. C'était un homme fait exprès pour présider à un bal, pour être le juge d'un carrousel, et, s'il avait eu de la voix, pour chanter à l'Opéra les rôles de rois et de héros; fort propre encore à donner les modes et à rien du tout au delà. Il ne se connaissait ni en gens ni en choses, pas même en celles de plaisir, et parlait et agissait sur parole; grand admirateur de qui lui imposait, et conséquemment dupe parfaite, comme il le fut toute sa vie, de Vaudemont, de Mme des Ursins et des personnages éclatants; incapable de bon conseil, comme on l'a vu sur celui que lui donna le chevalier de Lorraine; incapable encore de toute affaire, même d'en rien comprendre par delà l'écorce, au point que, lorsqu'il fut dans le conseil, le roi était peiné de cette ineptie, au point d'en baisser la tête, d'en rougir et de perdre sa peine à le redresser, et à tâcher de lui faire comprendre le point dont il s'agissait. C'est ce que j'ai su longtemps après de Torcy, qui était étonné au dernier point de la sottise en affaires d'un homme de cet âge si rompu à la cour. Il y était en effet si rompu qu'il en était corrompu. Il se piquait néanmoins d'être fort honnête homme; mais comme il n'avait point de sens, il montrait la corde fort aisément, aux occasions même peu délicates, où son peu de cervelle le trahissait, peu retenu d'ailleurs quand ses vues, ses espé-

rances et son intérêt, même l'envie de plaire et de flatter, ne s'accordaient pas avec la probité. C'était toujours, hors des choses communes, un embarras et une confiance dont le mélange devenait ridicule. On distinguait l'un d'avec l'autre, on voyait qu'il ne savait où il en était; quelque *sproposito* prononcé avec autorité, étayé de ses grands airs, était ordinairement sa ressource. Il était brave de sa personne; pour la capacité militaire on en a vu les funestes fruits. Sa politesse avait une hauteur qui repoussait; et ses manières étaient par elles-mêmes insultantes quand il se croyait affranchi de la politesse par le caractère des gens. Aussi était-ce l'homme du monde le moins aimé, et dont le commerce était le plus insupportable, parce qu'on n'y trouvait qu'un tissu de fatuité, de recherche et d'applaudissement de soi, de montre de faveur et de grandeur de fortune, un tissu de questions qui en interrompaient les réponses, qui souvent ne les attendaient pas, et qui toujours étaient sans aucun rapport ensemble. D'ailleurs, nulle chose que des contes de cour, d'aventures, de galanteries; nulle lecture, nulle instruction, ignorance crasse surtout, plates plaisanteries, force vent et parfait vide. Il traitait avec l'empire le plus dur les personnes de sa dépendance. Il est incroyable les traitements continuels que jusqu'à sa mort il a fait continuellement à son fils qui lui rendait des soins infinis et une soumission sans réplique, et j'ai su par des amis de Tallard, dont il était fort proche et [qu'il] a toujours protégé, qu'il le mettait sans cesse au désespoir, même parvenu à la tête de l'armée. Enfin, la fausseté, et la plus grande et la plus pleine opinion de soi en tout genre, mettent la dernière main à la perfection de ce trop véritable tableau.

LOUIS XIV

Il ne faut point parler ici des premières années [de Louis XIV]. Roi presque en naissant, étouffé par la politique d'une mère qui voulait gouverner, plus encore par le vif intérêt d'un pernicieux ministre, qui hasarda mille fois l'État pour son unique grandeur, et asservi sous ce joug tant que vécut son premier ministre, c'est autant de retranché sur le règne de ce monarque. Toutefois il pointait sous ce joug. Il sentit l'amour, il comprenait l'oisiveté comme l'ennemie de la gloire ; il avait essayé des faibles parties de main vers l'un et vers l'autre; il eut assez de sentiment pour se croire délivré à la mort de Mazarin, s'il n'eut pas assez de force pour se délivrer plutôt. C'est même un des beaux endroits de sa vie, et dont le fruit a été du moins de prendre cette maxime, que rien n'a pu ébranler depuis, d'abhorrer tout premier ministre, et non moins tout ecclésiastique dans son conseil. Il en prit dès lors une autre, mais qu'il ne put soutenir avec la même fermeté, parce qu'il ne s'aperçut presque pas dans l'effet qu'elle lui échappât sans cesse, ce fut de gouverner par lui-même, qui fut la chose dont il se piqua le plus, dont on le loua et le flatta davantage, et qu'il exécuta le moins.

Né avec un esprit au-dessous du médiocre, mais un esprit capable de se former, de se limer, de se raffiner, d'emprunter d'autrui sans imitation et sans gêne, il profita infiniment d'avoir toute sa vie vécu avec les personnes du monde qui toutes en avaient le plus, et des plus différentes sortes, en hommes et en femmes de tout âge, de tout genre et de tous personnages.

S'il faut parler ainsi d'un roi de vingt-trois ans, sa première entrée dans le monde fut heureuse en esprits dis-

tingués de toute espèce. Ses ministres au dedans et au dehors étaient alors les plus forts de l'Europe, ses généraux les plus grands, leurs seconds les meilleurs, et qui sont devenus des capitaines en leur école, et leurs noms aux uns et aux autres ont passé comme tels à la postérité d'un consentement unanime. Les mouvements dont l'État avait été si furieusement agité au dedans et au dehors, depuis la mort de Louis XIII, avaient formé quantité d'hommes qui composaient une cour d'habiles et d'illustres personnages et de courtisans raffinés.

La maison de la comtesse de Soissons, qui, comme surintendante de la maison de la reine, logeait à Paris aux Tuileries, où était la cour, qui y régnait par un reste de la splendeur du feu cardinal Mazarin, son oncle, et plus encore par son esprit et son adresse, en était devenue le centre, mais fort choisi. C'était où se rendait tous les jours ce qu'il y avait de plus distingué en hommes et en femmes, qui rendait cette maison le centre de la galanterie de la cour, et des intrigues et des menées de l'ambition, parmi lesquelles la parenté influait beaucoup, autant comptée, prisée et respectée lors qu'elle est maintenant oubliée. Ce fut dans cet important et brillant tourbillon où le roi se jeta d'abord, et où il prit cet air de politesse et de galanterie qu'il a toujours su conserver toute sa vie, qu'il a si bien su allier avec la décence et la majesté. On peut dire qu'il était fait pour elle, et qu'au milieu de tous les autres hommes sa taille, son port, les grâces, la beauté, et la grande mine qui succéda à la beauté, jusqu'au son de sa voix et à l'adresse et la grâce naturelle et majestueuse de toute sa personne, le faisaient distinguer jusqu'à sa mort comme le roi des abeilles et que, s'il ne fût né que particulier, il aurait eu également le talent des fêtes, des plaisirs, de la galanterie, et de faire les plus grands désordres d'amour. Heureux s'il n'eût eu que des maîtresses semblables à Mme de La Vallière, arrachée à elle-même

par ses propres yeux, honteuse de l'être, encore plus des fruits de son amour reconnus et élevés malgré elle, modeste, désintéressée, douce, bonne au dernier point, combattant sans cesse contre elle-même, victorieuse enfin de son désordre par les plus cruels effets de l'amour et de la jalousie, qui furent tout à la fois son tourment et sa ressource, qu'elle sut embrasser assez au milieu de ses douleurs pour s'arracher enfin, et se consacrer à la plus dure et la plus sainte pénitence ! Il faut donc avouer que le roi fut plus à plaindre que blâmable de se livrer à l'amour, et qu'il mérite louange d'avoir su s'en arracher par intervalles en faveur de la gloire.

Les intrigues et les aventures que, tout roi qu'il était, il essuya dans ce tourbillon de la comtesse de Soissons, lui firent des impressions qui devinrent funestes, pour avoir été plus fortes que lui. L'esprit, la noblesse de sentiments, se sentir, se respecter, avoir le cœur haut, être instruit, tout cela lui devint suspect et bientôt haïssable. Plus il avança en âge, plus il se confirma dans cette aversion. Il la poussa jusque dans ses généraux et dans ses ministres, laquelle dans eux ne fut contre-balancée que par le besoin, comme on le verra dans la suite. Il voulait régner par lui-même. Sa jalousie là-dessus alla sans cesse jusqu'à la faiblesse. Il régna en effet dans le petit ; dans le grand il ne put y atteindre ; et jusque dans le petit il fut souvent gouverné. Son premier saisissement des rênes de l'empire fut marqué au coin d'une extrême dureté, et d'une extrême duperie. Fouquet fut le malheureux sur qui éclata la première ; Colbert fut le ministre de l'autre en saisissant seul toute l'autorité des finances, et lui faisant accroire qu'elle passait toute entre ses mains, par les signatures dont il l'accabla à la place de celles que faisait le surintendant, dont Colbert supprima la charge, à laquelle il ne pouvait aspirer....

Ses ministres, ses généraux, ses maîtresses, ses courti-

sans s'aperçurent, bientôt après qu'il fut le maître, de son faible plutôt que de son goût pour la gloire. Ils le louèrent à l'envi et le gâtèrent. Les louanges, disons mieux, la flatterie lui plaisait à tel point que les plus grossières étaient bien reçues, les plus basses encore mieux savourées. Ce n'était que par là qu'on s'approchait de lui, et ceux qu'il aima n'en furent redevables qu'à heureusement rencontrer, et à ne se jamais lasser en ce genre. C'est ce qui donna tant d'autorité à ses ministres, par les occasions continuelles qu'ils avaient de l'encenser, surtout de lui attribuer toutes choses, et de les avoir apprises de lui. La souplesse, la bassesse, l'air admirant, dépendant, rampant, plus que tout l'air de néant sinon par lui, étaient les uniques voies de lui plaire. Pour peu qu'on s'en écartât, on n'y revenait plus, et c'est qui acheva la ruine de Louvois.

Ce poison ne fit que s'étendre. Il parvint jusqu'à un comble incroyable dans un prince qui n'était pas dépourvu d'esprit et qui avait de l'expérience. Lui-même, sans avoir ni voix ni musique, chantait dans ses particuliers, les endroits les plus à sa louange des prologues des opéras. On l'y voyait baigné, et jusqu'à ses soupers publics au grand couvert, où il y avait quelquefois des violons, il chantonnait entre ses dents les mêmes louanges quand on jouait des airs qui étaient faits dessus.

De là ce désir de gloire qui l'arrachait par intervalles à l'amour; de là cette facilité Louvois de l'engager en de grandes guerres, tantôt pour culbuter Colbert, tantôt pour se maintenir ou s'accroître, et de lui persuader en même temps qu'il était plus grand capitaine qu'aucun de ses généraux, et pour les projets et pour les exécutions, en quoi les généraux l'aidaient eux-mêmes pour plaire au roi. Je dis les Condé, les Turenne, et à plus forte raison tous ceux qui leur ont succédé. Il s'appropriait tout avec une facilité et une complaisance admirables en lui-même, et se croyait tel qu'ils le dépeignaient en lui parlant. De là ce goût de

revues, qu'il pousse si loin, que ses ennemis l'appelaient « le roi des revues », ce goût des sièges pour y montrer sa bravoure à bon marché, s'y faire retenir à force, étaler sa capacité, sa prévoyance, sa vigilance, ses fatigues, auxquelles son corps robuste et admirablement conformé était merveilleusement propre, sans souffrir de la faim, de la soif, du froid, de la pluie, ni d'aucun mauvais temps. Il était sensible aussi à entendre admirer, le long des camps, son grand air et sa grande mine, son adresse à cheval et tous ses travaux. C'était de ses campagnes et de ses troupes qu'il entretenait le plus ses maîtresses, quelquefois ses courtisans. Il parlait bien, en bons termes, avec justesse ; il faisait un conte mieux qu'homme du monde, et aussi bien un récit. Ses discours les plus communs n'étaient jamais dépourvus d'une naturelle et sensible majesté.

Son esprit, naturellement porté au petit, se plut en toutes sortes de détails. Il entra sans cesse dans les derniers sur les troupes : habillements, armements, évolutions, exercices, disciplines, en un mot, toutes sortes de bas détails. Il ne s'occupait pas moins sur ses bâtiments, sa maison civile, ses extraordinaires de bouche ; il croyait toujours apprendre quelque chose à ceux qui en ces genres-là en savaient le plus, qui de leur part recevaient en novices des leçons qu'ils savaient par cœur il y avait longtemps. Ces pertes de temps, qui paraissaient au roi avec tout le mérite d'une application continuelle, étaient le triomphe de ses ministres, qui, avec un peu d'art et d'expérience à le tourner, faisaient venir comme de lui ce qu'ils voulaient eux-mêmes et qui conduisaient le grand selon leurs vues et trop souvent selon leur intérêt, tandis qu'ils s'applaudissaient de le voir se noyer dans ces détails.

La vanité et l'orgueil, qui vont toujours croissant, qu'on nourrissait et qu'on augmentait en lui sans cesse, sans même qu'il s'en aperçût, et jusque dans les chaires par les prédicateurs en sa présence, devinrent la base de l'exalta-

tion de ses ministres par-dessus toute autre grandeur. Il se persuadait par leur adresse que la leur n'était que la sienne qui, au comble en lui, ne se pouvait plus mesurer, tandis qu'en eux elle l'augmentait d'une manière sensible, puisqu'ils n'étaient rien par eux-mêmes, et utile en rendant plus respectables les organes de ces commandements, qui les faisaient mieux obéir. De là les secrétaires d'Etat et les ministres successivement à quitter le manteau, puis le rabat, après l'habit noir, ensuite l'uni, le simple, le modeste, afin de s'habiller comme des gens de qualité ; de là à en prendre les manières, puis les avantages, et par échelons admis à manger avec le roi ; et leurs femmes, d'abord sous des prétextes personnels, comme Mme Colbert longtemps avant Mme de Louvois, enfin, des années après elle, toutes à titre de droit des places de leur mari, manger et entrer dans les carrosses, et n'être en rien différentes des femmes de la première qualité.

De ce degré, Louvois, sous divers prétextes, ôta les honneurs civils et militaires dans les places et dans les provinces à ceux à qui on ne les avait jamais disputés, et [en vint] à cesser d'écrire *monseigneur* aux mêmes, comme il avait toujours été pratiqué. Le hasard m'a conservé trois [lettres] de M. Colbert, lors contrôleur général, ministre d'Etat et secrétaire d'Etat, à mon père à Blaye, dont la suscription et le dedans le traitent de *monseigneur*, et que Mgr le duc de Bourgogne, à qui je les montrai, vit avec grand plaisir. M. de Turenne, dans l'éclat où il était alors, sauva le rang de prince de l'écriture, c'est-à-dire sa maison qui l'avait eu par le cardinal Mazarin, et conséquemment les maisons de Lorraine et de Savoie, car les Rohan ne l'ont jamais pu obtenir, et c'est peut-être la seule chose où ait échoué la beauté de Mme de Soubise. Ils ont été plus heureux depuis. M. de Turenne sauva aussi les maréchaux de France pour les honneurs militaires ; ainsi pour sa personne il conserva les deux. Incontinent

après, Louvois s'attribua ce qu'il venait d'ôter à bien plus grand que lui, et le communiqua aux autres secrétaires d'Etat. Il usurpa les honneurs militaires, que ni les troupes, ni qui que ce soit, n'osa refuser à sa puissance d'élever et de perdre qui bon lui semblait ; et il prétendit que tout ce qui n'était point duc et officier de la couronne, ou ce qui n'avait point le rang de prince étranger ni le tabouret de grâce, lui écrivît *monseigneur*, et lui leur répondre dans la souscription : *très humble et très affectionné serviteur*, tandis que le dernier maître des requêtes, ou conseiller au parlement, lui écrivait *monsieur*, sans qu'il ait jamais prétendu changer cet usage.

Ce fut d'abord un grand bruit : les gens de la première qualité, les chevaliers de l'ordre, les gouverneurs et les lieutenants généraux de province, et, à leur suite, les gens de moindre qualité, et les lieutenants généraux des armées se trouvèrent infiniment offensés d'une nouveauté si surprenante et si étrange. Les ministres avaient su persuader au roi l'abaissement de tout ce qui était élevé, et que leur refuser ce traitement, c'était mépriser son autorité et son service, dont ils étaient les organes, parce que, d'ailleurs, et par eux-mêmes, ils n'étaient rien. Le roi, séduit par ce reflet prétendu de grandeur sur lui-même, s'expliqua si durement à cet égard qu'il ne fut plus question que de ployer sous ce nouveau style, ou de quitter le service, et de tomber en même temps, ceux qui quittaient, et ceux qui ne servaient pas même, dans la disgrâce marquée du roi, et sous la persécution des ministres, dont les occasions se rencontraient à tous moments.

Plusieurs gens distingués qui ne servaient point, et plusieurs gens de guerre du premier mérite et des premiers grades, aimèrent mieux renoncer à tout et perdre leur fortune, et la perdirent en effet, et la plupart pis encore : et dans la suite assez prompte, peu à peu personne ne fit plus aucune difficulté là-dessus.

De là l'autorité personnelle et particulière des ministres montée au comble, jusqu'en ce qui ne regardait ni les ordres, ni le service du roi, sous l'ombre que c'était la sienne ; de là ce degré de puissance qu'ils usurpèrent ; de là leurs richesses immenses, et les alliances qu'ils firent tous à leur choix.

Quelque ennemis qu'ils fussent les uns des autres, l'intérêt commun les ralliait chaudement sur ces matières, et cette splendeur usurpée sur tout le reste de l'Etat dura autant que dura le règne de Louis XIV. Il en tirait vanité, il n'en était pas moins jaloux qu'eux ; il ne voulait de grandeur que par émanation de la sienne. Toute autre lui était devenue odieuse. Il avait sur cela des contrariétés qui ne se comprenaient pas, comme si les dignités, les charges, les emplois avec leurs fonctions, leurs distinctions, leurs prérogatives n'émanaient pas de lui comme les places de ministres et les charges de secrétaire d'Etat, qu'il comptait seules de lui, lesquelles, pour cela, il portait au faîte, et abattait tout le reste sous leurs pieds.

Une autre vanité personnelle l'entraîna encore dans cette conduite. Il sentait bien qu'il pouvait accabler un seigneur sous le poids de sa disgrâce, mais non pas l'anéantir, ni les siens, au lieu qu'en précipitant un secrétaire d'Etat de sa place, ou un autre ministre de la même espèce, il le replongeait lui et tous les siens dans la profondeur du néant d'où cette place l'avait tiré, sans que les richesses qui lui pourraient rester le pussent relever de ce non-être. C'est là ce qui le faisait se complaire à faire régner ses ministres sur les plus élevés de ses sujets, sur les princes de son sang en autorité comme sur les autres, et sur tout ce qui n'avait ni rang ni office de la couronne, en grandeur comme en autorité au-dessus d'eux. C'est aussi ce qui éloigna toujours du ministère tout homme qui pouvait y ajouter du sien ce que le roi ne pouvait ni détruire ni lui conserver, ce qui lui aurait rendu un ministre de cette sorte

en quelque façon redoutable et continuellement à charge, dont l'exemple du duc de Beauvilliers fut l'exception unique dans tout le cours de son règne, comme il a été remarqué en parlant de ce duc, le seul homme noble qui ait été admis dans son conseil depuis la mort du cardinal Mazarin jusqu'à la sienne, c'est-à-dire pendant cinquante-quatre ans ; car, outre ce qu'il y aurait à dire sur le maréchal de Villeroy, le peu de mois qu'il y a été depuis la mort du duc de Beauvilliers jusqu'à celle du roi ne peut pas être compté, et son père n'a jamais entré dans le conseil d'Etat.

De là encore la jalousie si précautionnée des ministres, qui rendit le roi si difficile à écouter tout autre qu'eux, tandis qu'il s'applaudissait d'un accès facile, et qu'il croyait qu'il y allait de sa grandeur, de la vénération et de la crainte dont il se complaisait d'accabler les plus grands, de se laisser approcher autrement qu'en passant. Ainsi le grand seigneur comme le plus subalterne de tous états, parlait librement au roi en allant ou revenant de la messe, en passant d'un appartement à un autre, ou allant monter en carrosse; les plus distingués, même quelques autres, à la porte de son cabinet, mais sans oser l'y suivre. C'est à quoi se bornait la facilité de son accès. Ainsi on ne pouvait s'expliquer qu'en deux mots, d'une manière fort incommode, et toujours entendu de plusieurs qui environnaient le roi, ou, si on était plus connu de lui, dans sa perruque, ce qui n'était guère plus avantageux. La réponse sûre était un *je verrai*, utile à la vérité, pour s'en donner le temps, mais souvent bien peu satisfaisante, moyennant quoi tout passait nécessairement par les ministres, sans qu'il pût y avoir jamais d'éclaircissement, ce qui les rendait les maîtres de tout, et le roi le voulait bien, ou ne s'en apercevait pas.

D'audiences à en espérer dans son cabinet, rien n'était plus rare, même pour les affaires du roi dont on avait été chargé. Jamais, par exemple, à ceux qu'on envoyait ou

qui revenaient d'emplois étrangers, jamais à pas un officier général, si on en excepte certains cas très singuliers, et encore, mais très-rarement, quelqu'un de ceux qui étaient chargés de ces détails de troupes où le roi se plaisait tant; de courtes aux généraux d'armée qui partaient, et en présence du secrétaire d'Etat de la guerre, de plus courtes à leur retour, quelquefois ni en partant, ni en revenant. Jamais de lettres d'eux qui allassent directement au roi sans passer auparavant par le ministre, si on en excepte quelques occasions infiniment rares et momentanées, et le seul M. de Turenne sur la fin, qui, ouvertement brouillé avec Louvois, et brillant de gloire et de la plus haute considération, adressait ses dépêches au cardinal de Bouillon, qui les remettait directement au roi, qui n'en étaient pas moins vues après par le ministre, avec lequel les ordres et les réponses étaient concertés.

La vérité est pourtant que, quelque gâté que fût le roi sur sa grandeur et sur son autorité qui avaient étouffé toute autre considération en lui, il y avait à gagner dans ses audiences, quand on pouvait tant faire que de les obtenir, et qu'on savait s'y conduire avec tout le respect qui était dû à la royauté et à l'habitude. Outre ce que j'en ai su d'ailleurs, j'en puis parler par expérience. On a vu en leur temps ici que j'ai obtenu, et même usurpé [des audiences], et forcé le roi fort en colère contre moi, et toujours sorti, lui persuadé et content de moi, et le marquer après et à moi et à d'autres. Je puis donc aussi parler de ces audiences qu'on en avait quelquefois, par ma propre expérience.

Là, quelque prévenu qu'il fût, quelque mécontentement qu'il crût avoir lieu de sentir, il écoutait avec patience, avec bonté, avec envie de s'éclaircir et de s'instruire; il n'interrompait que pour y parvenir. On y découvrait un esprit d'équité et de désir de connaître la vérité, et cela quoique en colère quelquefois, et cela jusqu'à la fin de sa vie. Là,

tout se pouvait dire, pourvu encore une fois que ce fût avec cet air de respect, de soumission, de dépendance, sans lequel on se serait encore plus perdu que devant, mais avec lequel aussi, en disant vrai, on interrompait le roi à son tour, on lui niait crûment des faits qu'il rapportait, on élevait le ton au-dessus du sien en lui parlant, et tout cela non-seulement sans qu'il le trouvât mauvais, mais se louant après de l'audience qu'il avait donnée, et de celui qui l'avait eue, se défaisant des préjugés qu'il avait pris, ou des faussetés qu'on lui avait imposées, et le marquant après par ses traitements. Aussi les ministres avaient-ils grand soin d'inspirer au roi l'éloignement d'en donner, à quoi ils réussirent comme dans tout le reste.

C'est ce qui rendait les charges qui approchaient de la personne du roi si considérables, et ceux qui les possédaient si considérés, et des ministres mêmes, par la facilité qu'ils avaient tous les jours de parler au roi, seuls, sans l'effaroucher d'une audience qui était toujours sue, et de l'obtenir sûrement, et sans qu'on s'en aperçût, quand ils en avaient besoin. Surtout les grandes entrées par cette même raison étaient le comble des grâces, encore plus que de la distinction, et c'est ce qui, dans les grandes récompenses des maréchaux de Boufflers et de Villars, les fit mettre de niveau à la pairie et à la survivance de leurs gouvernements à leurs enfants tous jeunes, dans le temps que le roi n'en donnait plus à personne.

C'est donc avec grande raison qu'on doit déplorer avec larmes l'horreur d'une éducation uniquement dressée pour étouffer l'esprit et le cœur de ce prince, le poison abominable de la flatterie la plus insigne qui le déifia dans le sein même du christianisme, et la cruelle politique de ses ministres qui l'enferma, et qui, pour leur grandeur, leur puissance et leur fortune, l'enivrèrent de son autorité, de sa grandeur, de sa gloire jusqu'à le corrompre, et à étouffer en lui, sinon toute la bonté, l'équité, le désir de connaître

la vérité que Dieu lui avait donné, au moins l'émoussèrent presque entièrement, et empêchèrent sans cesse qu'il fît aucun usage de ces vertus, dont son royaume et lui-même furent les victimes.

De ces sources étrangères et pestilentielles lui vint cet orgueil [tel] que ce n'est point trop de dire que, sans la crainte du diable que Dieu lui laissa jusque dans ses plus grands désordres, il se serait fait adorer et aurait trouvé des adorateurs; témoin, entre autres, ces monuments si outrés, pour en parler même sobrement : sa statue de la place des Victoires, et sa païenne dédicace où j'étais, où il prit un plaisir si exquis; et de cet orgueil (1) tout le reste qui le perdit, dont en vient de voir tant d'effets funestes, et dont d'autres plus funestes encore se vont retrouver...

Il avait été fatigué de la supériorité d'esprit et de mérite de ses anciens ministres, de ses anciens généraux, de ce peu d'espèces de favoris qui en avaient beaucoup. Il voulait primer par l'esprit, par la conduite dans le cabinet et dans la guerre, comme il dominait partout ailleurs. Il sentait qu'il ne l'avait pu avec ceux dont on vient de parler; c'en fut assez pour sentir tout le soulagement de ne les avoir plus, et pour se bien garder d'en choisir en leur place qui pussent lui donner la même jalousie. C'est ce qui le rendit si facile sur les survivances de secrétaire d'Etat, tandis qu'il s'était fait une loi de n'en accorder de pas une autre charge, et qu'on a vu des novices, et des enfants même, exercer, et quelquefois en chef, ces importantes fonctions, tandis que pour celles des moindres emplois, ou pour ceux-là mêmes qui n'avaient que le titre, il n'y avait avait point d'espérance. C'est ce qui fit que, lorsque les emplois de secrétaires d'Etat et ceux de ministres étaient à remplir, il ne consulta que son goût, et qu'il affecta de

(1) M. Chéruel a proposé cette lecture : *Et de cet orgueil* [*vint*] *tout le reste*.

choisir des gens fort médiocres. Il s'en applaudissait même jusque-là qu'il lui échappait souvent de dire qu'il les prenait pour les former, et qu'il se piquait en effet de le faire.

Ces nouveaux venus lui plaisaient même à titre d'ignorance, et s'insinuaient d'autant plus auprès de lui qu'ils la lui avouaient plus souvent, qu'ils affectaient de s'instruire de lui jusque des plus petites choses. Ce fut par là que Chamillart entra si avant dans son cœur qu'il fallut tous les malheurs de l'Etat et la réunion des plus redoutables cabales pour forcer le roi à s'en priver, toutefois sans cesser de l'aimer toujours, et de lui en donner des marques en toute occasion le reste de sa vie. Il fut sur le choix de ses généraux comme sur celui de ses ministres. Il s'applaudissait de les conduire de son cabinet; il voulait qu'on crût que, de son cabinet, il commandait toutes ses armées. Il se garda bien d'en perdre la jalouse habitude, que Louvois lui avait inspirée, comme on le verra bientôt, et pourquoi, dont il ne put que pour des moments bien rares se résoudre d'en sacrifier la vanité aux inconvénients continuels qui sautaient aux yeux de tout le monde...

Prince heureux s'il en fut jamais, en figure unique, en force corporelle, en santé égale et ferme, et presque jamais interrompue, en siècle si fécond et si libéral pour lui en tous genres qu'il a pu en ce sens être comparé au siècle d'Auguste; en sujets adorateurs prodiguant leurs biens, leur sang, leurs talents, la plupart jusqu'à leur réputation, quelques-uns même leur honneur, et beaucoup trop leur conscience et leur religion pour le servir, souvent même seulement pour lui plaire. Heureux surtout en famille, s'il n'en avait eu que de légitime; en mère contente des respects et d'un certain crédit; en frère dont la vie anéantie par de déplorables goûts, et d'ailleurs futile par elle-même, se noyait dans la bagatelle, se contentait d'argent, se retenait par sa propre crainte et par celle de ses favoris, et n'était guère moins bas courtisan que ceux qui voulaient

faire leur fortune; une épouse vertueuse, amoureuse de lui, infatigablement patiente, devenue véritablement Française, d'ailleurs absolument incapable, un fils unique toute sa vie à la lisière, qui à cinquante ans ne savait encore que gémir sous le poids de la contrainte et du discrédit, qui, environné et éclairé de toutes parts, n'osait que ce qui lui était permis, et qui, absorbé dans la matière, ne pouvait causer la plus légère inquiétude; en petit-fils dont l'âge et l'exemple du père, les brassières dans lesquelles ils étaient scellés, rassuraient contre les grands talents de l'aîné, sur la grandeur du second qui de son trône reçut toujours la loi de son aïeul dans une soumission parfaite, et sur les fougues de l'enfance du troisième qui ne tinrent rien de ce dont elles avaient inquiété; un neveu qui, avec des pointes de débauches, tremblait devant lui, en qui son esprit, ses talents, ses velléités légères et les fous propos de quelques débordés qu'il ramassait disparaissaient au moindre mot, souvent au moindre regard. Descendant plus bas, des princes du sang de même trempe, à commencer par le grand Condé, devenu la frayeur et la bassesse même, jusque devant les ministres, depuis son retour à la paix des Pyrénées; M. le Prince son fils, le plus vil et le plus prostitué de tous les courtisans, M. le Duc avec un courage plus élevé, mais farouche, féroce, par cela même le plus hors de mesure de pouvoir se faire craindre, et avec ce caractère, aussi timide que pas un des siens, à l'égard du roi et du gouvernement; des deux princes de Conti si aimables, l'aîné mort sitôt, l'autre avec tout son esprit, sa valeur, ses grâces, son savoir, le cri public en sa faveur jusqu'au milieu de la cour, mourant de peur de tout, accablé sous la haine du roi, dont les dégoûts lui coûtèrent enfin la vie.

Les plus grands seigneurs, lassés et ruinés des longs troubles, et assujettis par nécessité. Leurs successeurs séparés, désunis, livrés à l'ignorance, au frivole, aux plai-

sirs, aux folles dépenses, et pour ceux qui pensaient le moins mal, à la fortune, et dès lors à la servitude et à l'unique ambition de la cour. Des parlements subjugués à coups redoublés, appauvris, peu à peu l'ancienne magistrature éteinte avec la doctrine et la sévérité des mœurs, farcis en la place d'enfants de gens d'affaires, de sots du bel air, ou d'ignorants pédants, avares, usuriers, aimant le sac, souvent vendeurs de la justice, et de quelques chefs glorieux jusqu'à l'insolence, d'ailleurs vides de tout. Nul corps ensemble, et par laps de temps, presque personne qui osât, même à part soi, avoir aucun dessein, beaucoup moins s'en ouvrir à qui que ce soit. Enfin jusqu'à la division des familles les plus proches parmi les considérables, l'entière méconnaissance des parents et des parentes, si ce n'est à porter les deuils les plus éloignés, peu à peu tous les devoirs absorbés par un seul que la nécessité fit, qui fut de craindre et de tâcher à plaire. De là cette intérieure tranquillité jamais troublée que par la folie momentanée du chevalier de Rohan, frère du père de M. de Soubise, qui la paya incontinent de sa tête, et par ce mouvement des fanatiques des Cévennes, qui inquiéta plus qu'il ne valut, dura peu et fut sans aucune suite, quoique arrivé en pleine et fâcheuse guerre contre toute l'Europe.

De là cette autorité sans bornes qui put tout ce qu'elle voulut, et qui trop souvent voulut tout ce qu'elle put, et qui ne trouva jamais la plus légère résistance, si on excepte des apparences plutôt que des réalités sur des matières de Rome, et en dernier lieu sur la constitution. C'est là ce qui s'appelle vivre et régner; mais il faut convenir en même temps qu'en glissant sur la conduite du cabinet et des armées jamais prince ne posséda l'art de régner à un si haut point. L'ancienne cour de la reine sa mère, qui excellait à la savoir tenir, lui avait imprimé une politesse distinguée, une gravité jusque dans l'air de galanterie, une dignité, une majesté partout qu'il sut maintenir toute

sa vie, et lors même que vers sa fin il abandonna la cour à ses propres débris.....

La cour fut un autre manège de la politique du despotisme...

Plusieurs choses contribuèrent à tirer pour toujours la cour hors de Paris, et à la tenir sans interruption à la campagne. Les troubles de la minorité, dont cette ville fut le grand théâtre, en avaient imprimé au roi l'aversion, et la persuasion encore que son séjour y était dangereux, et que la résidence de la cour ailleurs rendrait à Paris les cabales moins aisées par la distance des lieux, quelque peu éloignés qu'ils fussent, et en même temps plus difficiles à cacher par les absences si aisées à remarquer. Il ne pouvait pardonner à Paris sa sortie fugitive de cette ville la veille des Rois (1649), ni de l'avoir rendue, malgré lui, témoin de ses larmes, à la première retraite de Mme de La Vallière. L'embarras des maîtresses, et le danger de pousser de grands scandales au milieu d'une capitale si peuplée, et si remplie de tant de différents esprits, n'eut pas peu de part à l'en éloigner. Il s'y trouvait importuné de la foule du peuple à chaque fois qu'il sortait, qu'il rentrait, qu'il paraissait dans les rues; il ne l'était pas moins d'une autre sorte de foule de gens de la ville, et qui n'était pas pour l'aller chercher assidûment plus loin. Des inquiétudes aussi, qui ne furent pas plutôt aperçues que les plus familiers de ceux qui étaient commis à sa garde, le vieux Noailles, M. de Lauzun, et quelques subalternes, firent leur cour dans leur vigilance, et furent accusés de multiplier exprès de faux avis, qu'ils se faisaient donner pour avoir occasion de se faire valoir et d'avoir plus souvent des particuliers avec le roi; le goût de la promenade et de la chasse, bien plus commodes à la campagne qu'à Paris, éloigné des forêts et stérile en lieux de promenades; celui des bâtiments qui vint après, et peu à peu toujours croissant, ne lui en per-

mettait pas l'amusement dans une ville où il n'aurait pu éviter d'y être continuellement en spectacle; enfin l'idée de se rendre plus vénérable en se dérobant aux yeux de la multitude, et à l'habitude d'en être vu tous les jours, toutes ces considérations fixèrent le roi à Saint-Germain bientôt après la mort de la reine sa mère.

Ce fut là où il commença à attirer le monde par les fêtes et les galanteries, et à faire sentir qu'il voulait être vu souvent.

L'amour de Mme de La Vallière, qui fut d'abord un mystère, donna lieu à de fréquentes promenades à Versailles, petit château de cartes alors, bâti par Louis XIII ennuyé, et sa suite encore plus, d'y avoir souvent couché dans un méchant cabaret à rouliers et dans un moulin à vent, excédés de ses longues chasses dans la forêt de Saint-Léger et plus loin encore, loin alors de ces temps réservés à son fils où les routes, la vitesse des chiens et le nombre gagé des piqueurs et des chasseurs à cheval a rendu les chasses si aisées et si courtes. Ce monarque ne couchait jamais ou bien rarement à Versailles qu'une nuit et par nécessité; le roi son fils, pour être plus en particulier avec sa maîtresse, plaisirs inconnus au juste, au héros, digne fils de saint Louis, qui bâtit ce petit Versailles.

Ces petites parties de Louis XIV y firent naître peu à peu ces bâtiments immenses qu'il y a faits; et leur commodité pour une nombreuse cour, si différente des logements de Saint-Germain, y transporta tout à fait sa demeure peu de temps avant la mort de la reine. Il y fit des logements infinis, qu'on lui faisait sa cour de lui demander, au lieu qu'à Saint-Germain, presque tout le monde avait l'incommodité d'être à la ville, et le peu qui était logé au château y était étrangement à l'étroit.

Les fêtes fréquentes, les promenades particulières à Versailles, les voyages furent des moyens que le roi saisit pour distinguer et pour mortifier en nommant les personnes qui

à chaque fois en devaient être, et pour tenir chacun assidu et attentif à lui plaire. Il sentait qu'il n'avait pas à beaucoup près assez de grâces à répandre pour faire un effet continuel. Il en substitua donc aux véritables d'idéales, par la jalousie, les petites préférences qui se trouvaient tous les jours, et pour ainsi dire, à tous moments, par son art. Les espérances que ces petites préférences et ces distinctions faisaient naître, et la considération qui s'en tirait, personne ne fut plus ingénieux que lui à inventer sans cesse ces sortes de choses. Marly, dans la suite, lui fut en cela d'un plus grand usage, et Trianon où tout le monde, à la vérité, pouvait lui aller faire sa cour, mais où les dames avaient l'honneur de manger avec lui, et où à chaque repas elles étaient choisies; le bougeoir qu'il faisait tenir tous les soirs à son coucher par un courtisan qu'il voulait distinguer, et toujours entre les plus qualifiés de ceux qui s'y trouvaient, qu'il nommait tout haut au sortir de sa prière. Le justaucorps à brevet fut une autre de ces inventions. Il était bleu doublé de rouge avec les parements et la veste rouge, brodé d'un dessein magnifique or et un peu d'argent, particulier à ces habits. Il n'y en avait qu'un nombre, dont le roi, sa famille, et les princes du sang étaient; mais ceux-ci, comme le reste des courtisans, n'en avaient qu'à mesure qu'il en vaquait. Les plus distingués de la cour par eux-mêmes ou par la faveur les demandaient au roi, et c'était une grâce que d'en obtenir. Le secrétaire d'Etat ayant la maison du roi en son département en expédiait un brevet, et nul d'eux n'était à portée d'en avoir. Ils furent imaginés pour ceux, en très petit nombre, qui avaient la liberté de suivre le roi aux promenades de Saint-Germain à Versailles sans être nommés, et depuis que cela cessa, ces habits ont cessé aussi de donner aucun privilège, excepté celui d'être portés quoiqu'on fût en deuil de cour ou de famille, pourvu que le deuil ne fût pas grand ou qu'il fût sur la fins, et dans les temps encore où il était défendu de porter de l'or et de

l'argent. Je ne l'ai jamais vu porter au roi, à Monseigneur ni à Monsieur, mais très souvent aux trois fils de Monseigneur et à tous les autres princes; et jusqu'à la mort du roi, dès qu'il en vaquait un, c'était à qui l'aurait entre les gens de la cour les plus considérables, et si un jeune seigneur l'obtenait c'était une grande distinction. Les différentes adresses de cette nature qui se succédèrent les unes aux autres, à mesure que le roi avança en âge, et que les fêtes changeaient ou diminuaient, et les attentions qu'il marquait pour avoir toujours une cour nombreuse, on ne finirait point à les expliquer.

Non seulement il était sensible à la présence continuelle de ce qu'il y avait de distingué, mais il l'était aussi aux étages inférieurs. Il regardait à droite et à gauche à son lever, à son coucher, à ses repas, en passant dans les appartements, dans ses jardins de Versailles, où seulement les courtisans avaient la liberté de le suivre ; il voyait et remarquait tout le monde, aucun ne lui échappait, jusqu'à ceux qui n'espéraient même pas être vus. Il distinguait très bien en lui-même les absences de ceux qui étaient toujours à la cour, celles des passagers qui y venaient plus ou moins souvent ; les causes générales ou particulières de ces absences, il les combinait, et ne perdait pas la plus légère occasion d'agir à leur égard en conséquence. C'était un démérite aux uns, et à tout ce qu'il y avait de distingué, de ne faire pas de la cour son séjour ordinaire, aux autres d'y venir rarement, et une disgrâce sûre pour qui n'y venait jamais, ou comme jamais. Quand il s'agissait de quelque chose pour eux : « Je ne le connais point », répondait-il fièrement. Sur ceux qui se présentaient rarement ; « C'est un homme que je ne vois jamais ; » et ces arrêts-là étaient irrévocables. C'était un autre crime de n'aller point à Fontainebleau, qu'il regardait comme Versailles, et pour certaines gens de ne demander pas pour Marly, les uns toujours, les autres souvent, quoique sans dessin de

les y mener, les uns toujours ni les autres souvent; mais si on était sur le pied d'y aller toujours, il fallait une excuse valable pour s'en dispenser ; hommes et femmes de même. Surtout il ne pouvait souffrir les gens qui se plaisaient à Paris. Il supportait assez aisément ceux qui aimaient leur campagne, encore y fallait-il être mesuré ou avoir pris ses précautions avant d'y aller passer un temps un peu long...

Jamais personne ne donna de meilleure grâce et n'augmenta tant par là le prix de ses bienfaits. Jamais personne ne vendit mieux ses paroles, son souris même, jusqu'à ses regards, Il rendit tout précieux par le choix et la majesté, à qui la rareté et la brièveté de ses paroles ajoutaient beaucoup. S'il les adressait à quelqu'un, ou de question, ou de choses indifférentes, toute l'assistance le regardait ; c'était une distinction dont on s'entretenait et qui rendit toujours une sorte de considération. Il en était de même de toutes les attentions et les distinctions, et des préférences, qu'il donnait dans leurs proportions. Jamais il ne lui échappa de dire rien de désobligeant à personne ; et s'il avait à reprendre, à réprimander ou à corriger, ce qui était fort rare, c'était toujours avec un air plus ou moins de bonté, presque jamais avec sécheresse, jamais vec colère, si on excepte l'unique aventure de Courtenvaux, qui a été racontée en son lieu, quoiqu'il ne fût pas exempt de colère ; quelquefois avec un air de sévérité.

Jamais homme si naturellement poli, ni d'une politesse si fort mesurée, si fort par degrés, ni qui distinguât mieux l'âge, le mérite, le rang, et dans ses réponses, quand elles passaient, le « Je verrai, » et dans ses manières. Ces étages divers se marquaient exactement dans sa manière de saluer et de recevoir les révérences, lorsqu'on partait ou qu'on arrivait. Il était admirable à recevoir différemment les saluts à la tête des lignes à l'armée ou aux revues. Mais surtout pour les femmes rien n'était pareil. Jamais il n'a

passé devant la moindre coiffe sans soulever son chapeau, je dis aux femmes de chambre, et qu'il connaissait pour telles, comme cela arrivait souvent à Marly. Aux dames, il ôtait son chapeau tout à fait, mais de plus ou moins long ; aux gens titrés, à demi, et le tenait en l'air ou à son oreille quelques instants plus ou moins marqués. Aux seigneurs, mais qui l'étaient, il se contentait de mettre la main au chapeau. Il l'ôtait comme aux dames pour les princes de sang. S'il abordait des dames, il ne se couvrait qu'après les avoir quittées. Tout cela n'était que dehors, car dans la maison il n'était jamais couvert. Ses révérences, plus ou moins marquées, mais toujours légères, avaient une grâce et une majesté incomparables, jusqu'à sa manière de se soulever à demi à son souper pour chaque dame assise qui arrivait, non pour aucune autre, ni pour les princes du sang, mais sur les fins cela le fatiguait, quoiqu'il ne l'ait jamais cessé, et les dames assises évitaient d'entrer à son souper quand il était commencé. C'était encore avec la même distinction qu'il recevait le service de Monsieur, et de M. le duc d'Orléans, des princes du sang ; à ces derniers, il ne faisait que marquer, à Monseigneur de même, et à Mgrs ses fils par familiarité ; des grands officiers, avec un air de bonté et d'attention.

Si on lui faisait attendre quelque chose à son habiller, c'était toujours avec patience. Exact aux heures qu'il donnait pour toute sa journée ; une précision nette et courte dans ses ordres. Si dans les vilains temps d'hiver qu'il ne pouvait aller dehors, qu'il passât chez Mme de Maintenon un quart d'heure plus tôt qu'il n'en avait donné l'ordre, ce qui ne lui arrivait guère, et que le capitaine des gardes en quartier ne s'y trouvât pas, il ne manquait point de lui dire après que c'était sa faute à lui d'avoir prévenu l'heure, non celle des capitaines des gardes de l'avoir manquée. Aussi, avec cette règle qui ne manquait jamais, était-il servi avec la dernière exactitude, et

elle était d'une commodité infinie pour les courtisans.

Il traitait bien ses valets, surtout les inférieurs. C'était parmi eux qu'il se sentait le plus à son aise, et qu'il se communiquait le plus familièrement, surtout aux principaux. Leur amitié et leur aversion ont souvent eu de grands effets. Ils étaient sans cesse à portée de rendre de bons et de mauvais offices ; aussi faisaient-ils souvenir de ces puissants affranchis des empereurs romains, à qui le sénat et les grands de l'empire faisaient leur cour, et ployaient sous eux avec bassesse. Ceux-ci, dans tout ce règne, ne furent ni moins comptés ni moins courtisés. Les ministres même les plus puissants les ménageaient ouvertement ; et les princes du sang, jusqu'aux bâtards, sans parler de tout ce qui est inférieur, en usaient de même. Les charges des premiers gentilshommes de la chambre furent plus qu'obscurcies par les premiers valets de chambre, et les grandes charges ne se soutinrent que dans la mesure que les valets de leur dépendance ou les petits officiers très subalternes approchaient nécessairement plus ou moins du roi. L'insolence était aussi grande dans la plupart d'eux, et telle qu'il fallait savoir l'éviter, ou la supporter avec patience.

Le roi les soutenait tous, et il racontait quelquefois avec complaisance qu'ayant dans sa jeunesse envoyé, pour je ne sais quoi, une lettre au duc de Montbazon, gouverneur de Paris, qui était en une de ses maisons de campagne près de cette ville, par un de ses valets de pied, il y arriva comme M. de Montbazon allait se mettre à table, qu'il avait forcé ce valet de pied de s'y mettre avec lui, et le conduisit, lorsqu'il le renvoya, jusque dans la cour, parce qu'il était venu de la part du roi...

Il aima en tout la splendeur, la magnificence, la profusion. Ce goût, il le tourna en maxime par politique, et l'inspira en tout à sa cour. C'était lui plaire que de s'y jeter en tables, en habits, en équipages, en bâtiments, en jeu.

C'étaient des occasions pour qu'il parlât aux gens. Le fond était qu'il tendait et parvint par là à épuiser tout le monde en mettant le luxe en honneur, et pour certaines parties en nécessité, et réduisit ainsi peu à peu tout le monde à dépendre entièrement de ses bienfaits pour subsister. Il y trouvait encore la satisfaction de son orgueil par une cour superbe en tout et par une plus grande confusion qui anéantissait de plus en plus les distinctions naturelles.

C'est une plaie qui, une fois introduite, est devenue le cancer intérieur qui ronge tous les particuliers, parce que de la cour il s'est promptement communiqué à Paris et dans les provinces et les armées, où les gens en quelque place ne sont comptés qu'à proportion de leur table et de leur magnificence, depuis cette malheureuse introduction qui ronge tous les particuliers, qui force ceux d'un état à pouvoir voler, à ne s'y pas épargner pour la plupart, dans la nécessité de soutenir leur dépense; et par la confusion des états, que l'orgueil, que jusqu'à la bienséance entretiennent, qui, par la folie du gros va toujours en augmentant, dont les suites sont infinies, et ne vont à rien moins qu'à la ruine et au renversement général.

MADAME DE MAINTENON

C'était une femme de beaucoup d'esprit, que les meilleures compagnies, où elle avait d'abord été soufferte, et dont bientôt elle fit le plaisir, avaient fort polie et ornée de la science du monde, et que la galanterie avait achevé de tourner au plus agréable. Ses divers états l'avaient rendue flatteuse, insinuante, complaisante, cherchant toujours à plaire. Le besoin de l'intrigue, toutes celles qu'elle avait

vues, en plus d'un genre, et de beaucoup desquelles elle avait été, tant pour elle-même que pour en servir d'autres, l'y avaient formée, et lui en avaient donné le goût, l'habitude et toutes les adresses. Une grâce incomparable à tout, un air d'aisance, et toutefois de retenue et de respect, qui par sa longue bassesse lui était devenu naturel, aidaient merveilleusement ses talents, avec un langage doux, juste, en bons termes, et naturellement éloquent et court. Son beau temps, car elle avait trois ou quatre ans plus que le roi, avait été celui des belles conversations, de la belle galanterie, en un mot de ce qu'on appelait les ruelles, lui en avait tellement donné l'esprit, qu'elle en retint toujours le goût et la plus forte teinture. Le précieux et le guindé ajouté à l'air de ce temps-là, qui en tenait un peu, s'était augmenté par le vernis de l'importance, et s'accrut depuis par celui de la dévotion, qui devint le caractère principal et qui fit semblant d'absorber tout le reste. Il lui étai capital pour se maintenir où il l'avait portée, et ne le fut pas moins pour gouverner. Ce dernier point était son être; tout le reste y fut sacrifié sans réserve. La droiture et la franchise étaient trop difficiles à accorder avec une telle vue, et avec une telle fortune ensuite, pour imaginer qu'elle en retînt plus que la parure. Elle n'était pas aussi tellement fausse que ce fût son véritable goût, mais la nécessité lui en avait de longue main donné l'habitude, et sa légèreté naturelle la faisait paraître au double de fausseté plus qu'elle n'en avait.

Elle n'avait de suite en rien que par contrainte et par force. Son goût était de voltiger en connaissance et en amis fidèles de l'ancien temps dont on a parlé, sur qui elle ne varia point, et quelques nouveaux des derniers temps qui lui étaient devenus nécessaires. A l'égard des amusements, elle ne les put guère varier depuis qu'elle se vit reine. Son inégalité tomba en plein sur le solide, et fit par là de grands maux. Aisément engouée, elle l'était à l'excès; aussi faci-

lement déprise, elle se dégoûtait de même, et l'un et l'autre très souvent sans cause ni raison.

L'abjection et la détresse où elle avait si longtemps vécu lui avaient rétréci l'esprit et avili le cœur et les sentiments. Elle pensait et sentait si fort en petit, en toutes choses, qu'elle était toujours en effet moins que Mme Scarron, et qu'en tout et partout elle se trouvait telle. Rien n'était si rebutant que cette bassesse jointe à une situation si radieuse; rien aussi n'était à tout bien empêchement si dirimant, comme rien de si dangereux que cette facilité à changer d'amitié et de confiance.

Elle avait encore un autre appât trompeur. Pour peu qu'on pût être admis à son audience, et qu'elle y trouvât quelque chose à son goût, elle se répandait avec une ouverture qui surprenait, et qui ouvrait les plus grandes espérances; dès la seconde, elle s'importunait, et devenait sèche et laconique. On se creusait la tête pour démêler et la grâce et la disgrâce, si subites toutes les deux; on y perdait son temps. La légèreté en était la seule cause, et cette légèreté était telle qu'on ne se la pouvait imaginer. Ce n'est pas que quelques-uns n'aient échappé à cette vacillité si ordinaire, mais ces personnes n'ont été que des exceptions, qui ont d'autant plus confirmé la règle qu'elles-mêmes ont éprouvé force nuages dans leur faveur, et que, quelle qu'elle ait été, c'est-à-dire depuis son dernier mariage, aucune ne l'a approchée qu'avec précaution, et dans l'incertitude.

On peut juger des épines de sa cour, qui d'ailleurs était presque inaccessible et par sa volonté et par le goût du roi, et encore par la mécanique des temps et des heures, d'une cour qui toutefois opérait une grande et intime partie de toutes choses, et qui presque toujours influait sur tout le reste.

Elle eut la faiblesse d'être gouvernée par la confiance, plus encore par les espèces de confessions, et d'en être la dupe par la clôture où elle s'était renfermée. Elle eut aussi

la maladie des directions, qui lui emporta le peu de liberté dont elle pouvait jouir. Ce que Saint-Cyr lui fit perdre de temps en ce genre est incroyable ; ce que mille autres couvents lui en coûtèrent ne l'est pas moins. Elle se croyait l'abbesse universelle, surtout pour le spirituel, et, de là, entreprit des détails de diocèses. C'étaient là ses occupations favorites. Elle se figurait être une mère de l'Eglise. Elle en pesait les pasteurs du premier ordre, les supérieurs de séminaires et de communautés, les monastères et les filles qui les conduisaient, ou qui y étaient les principales. De là une mer d'occupations frivoles, illusoires, pénibles, toujours trompeuses, des lettres et des réponses à l'infini, des directions d'âmes choisies, et toutes sortes de puérilités qui aboutissaient d'ordinaire à des riens, quelquefois aussi à des choses importantes, et à de déplorables méprises en décisions, en événements d'affaires, et en choix.

La dévotion qui l'avait couronnée, et par laquelle elle sut se conserver, la jeta par art et par goût de régenter, qui se joignit à celui de dominer, dans ces sortes d'occupations ; et l'amour-propre, qui n'y rencontrait jamais que des adulateurs, s'en nourrissait. Elle trouva le roi qui se croyait apôtre, pour avoir toute sa vie persécuté le jansénisme, ou ce qui lui était présenté comme tel. Ce champ parut propre à M^me^ de Maintenon à repaître ce prince de son zèle, et à s'introduire dans tout.

RÉVOCATION DE L'ÉDIT DE NANTES

Le jansénisme commençait à paraître usé ; il ne semblait plus bon aux jésuites qu'à faute de mieux, et au besoin ils étaient bien sûrs d'y retrouver longtemps de quoi glaner, lorsque, après quelque intervalle, ils lui pourraient rendre

quelques grâces de nouveauté. Avec de telles avances pour se croire en droit de commander aux consciences, il restait peu à faire pour exciter le zèle du roi contre une religion solennellement frappée des plus éclatants anathèmes par l'Église universelle, et qui s'en était elle-même frappée la première en se séparant de toute l'antiquité sur des points de foi fondamentaux.

Le roi était devenu dévot, et dévot dans la dernière ignorance. A la dévotion se joignit la politique. On voulut lui plaire par les endroits qui le touchaient le plus sensiblement, la dévotion et l'autorité. On lui peignit les huguenots avec les plus noires couleurs : un État dans un État, parvenu à ce point de licence à force de désordres, de révoltes, de guerres civiles, d'alliances étrangères, de résistances à force ouverte contre les rois ses prédécesseurs, et jusqu'à lui-même réduit à vivre en traités avec eux. Mais on se garda bien de lui apprendre la source de tant de maux, les origines de leurs divers degrés et de leurs progrès, pourquoi, et par qui les huguenots furent premièrement armés, puis soutenus, et surtout de lui dire un seul mot des projets de si longue main pourpensés, des horreurs et des attentats de la Ligue contre sa couronne, contre sa maison, contre son père, son aïeul et tous les siens.

On lui voila avec autant de soin ce que l'Évangile, et, d'après cette divine loi, les apôtres et tous les Pères à leur suite enseignent sur la manière de prêcher Jésus-Christ, de convertir les infidèles et les hérétiques, et de se conduire en ce qui regarde la religion. On toucha un dévot de la douceur de faire aux dépens d'autrui une pénitence facile, qu'on lui persuada sûre pour l'autre monde. On saisit l'orgueil d'un roi en lui montrant une action qui passait le pouvoir de tous ses prédécesseurs, en lui détournant les yeux de tant de grands exploits personnels et de tant de hauts faits d'armes pensés et résolus par son héroïque père, et par lui-même exécutés à la tête de ses troupes avec

une vaillance qui leur en donnait et qui les fit vaincre souvent contre toute apparence dans les plus grands périls, en l'y voyant à leur tête aussi exposé qu'eux, et de toute la conduite de ce grand roi, qui abattit sans ressource ce grand parti huguenot, lequel avait soutenu sa lutte depuis François Ier avec tant d'avantages, et qui, sans la tête et le bras de Louis le Juste, ne serait pas tombé sous les volontés de Louis XIV. Ce prince était bien éloigné d'arrêter sa vue sur un si solide emprunt.

On le détermina, lui qui se piquait si principalemen de gouverner par lui-même, d'un chef-d'œuvre tout à la fois de religion et de politique, qui faisait triompher la véritable par la ruine de toute autre, et qui rendait le roi absolu en brisant toutes ses chaînes avec les huguenots, et en détruisant à jamais ces rebelles, toujours prêts à profiter de tout pour relever leur parti et donner la loi à ses rois.

Les grands ministres n'étaient plus alors. Le Tellier au lit de la mort, son funeste fils était le seul qui restât; car Seignelay ne faisait guère que poindre. Louvois, avide de guerre, atterré sous le poids d'une trêve de vingt ans, qui ne faisait presque que d'être signée, espéra qu'un si grand coup porté aux huguenots remuerait tout le protestantisme de l'Europe, et s'applaudit en attendant de ce que, le roi ne pouvant frapper sur les huguenots que par ses troupes, il en serait le principal exécuteur, et par là de plus en plus en crédit. L'esprit et le génie de Mme de Maintenon, tel qu'il vient d'être représenté avec exactitude, n'était rien moins que propre ni capable d'aucune affaire au delà de l'intrigue. Elle n'était pas née ni nourrie à voir sur celles-ci au delà de ce qui lui en était présenté, moins encore pour ne pas saisir avec ardeur une occasion si naturelle de plaire, d'admirer, de s'affermir de plus en plus par la dévotion. Qui d'ailleurs eût su un mot de ce qui ne se délibérait qu'entre le confesseur, le ministre alors comme unique, et l'épouse nouvelle et chérie ; et qui

de plus eût osé contredire? C'est ainsi que sont menés à tout, par une voie ou par une autre, les rois qui, par grandeur, par défiance, par abandon à ceux qui les tiennent, par paresse ou par orgueil, ne se communiquent qu'à deux ou trois personnes, et bien souvent à moins, et qui mettent entre eux et tout le reste de leurs sujets une barrière insurmontable.

La révocation de l'édit de Nantes sans le moindre prétexte et sans aucun besoin, et les diverses proscriptions plutôt que déclarations qui la suivirent, furent les fruits de ce complot affreux qui dépeupla un quart du royaume, qui ruina son commerce, qui l'affaiblit dans toutes ses parties, qui le mit si longtemps au pillage public et avoué des dragons, qui autorisa les tourments et les supplices dans lesquels ils firent réellement mourir tant d'innocents de tout sexe par milliers, qui ruina un peuple si nombreux, qui déchira un monde de familles, qui arma les parents contre les parents pour avoir leur bien et les laisser mourir de faim ; qui fit passer nos manufactures aux étrangers, fit fleurir et regorger leurs États aux dépens du nôtre et leur fit bâtir de nouvelles villes, qui leur donna le spectacle d'un si prodigieux peuple proscrit, nu, fugitif, errant sans crime, cherchant asile loin de sa patrie ; qui mit nobles, riches, vieillards, gens souvent très estimés pour leur piété, leur savoir, leur vertu, des gens aisés, faibles, délicats, à la rame, et sous le nerf très effectif du comité, pour cause unique de religion ; enfin qui, pour comble de toutes horreurs, remplit toutes les provinces du royaume de parjures et de sacrilèges, où tout retentissait de hurlements de ces infortunées victimes de l'erreur, pendant que tant d'autres sacrifiaient leur conscience à leurs biens et à leur repos, et achetaient l'un et l'autre par des abjurations simulées d'où sans intervalle on les traînait à adorer ce qu'ils ne croyaient point, et à recevoir réellement le divin corps du Saint des saints, tandis qu'ils demeuraient persuadés qu'ils ne man-

geaient que du pain qu'ils devaient encore abhorrer. Telle fut l'abomination générale enfantée par la flatterie et par la cruauté. De la torture à l'abjuration, et de celle-ci à la communion, il n'y avait pas souvent vingt-quatre heures de distance, et leurs bourreaux étaient leurs conducteurs et leurs témoins. Ceux qui, par la suite, eurent l'air d'être changés avec plus de loisir ne tardèrent pas, par leur fuite ou par leur conduite, à démentir leur prétendu retour.

Presque tous les évêques se prêtèrent à cette pratique subite et impie. Beaucoup y forcèrent; la plupart animèrent les bourreaux, forcèrent les conversions, et ces étranges convertis à la participation des divins mystères, pour grossir le nombre de leurs conquêtes, dont ils envoyaient les états à la cour pour en être d'autant plus considérés et approchés des récompenses.

Les intendants des provinces se distinguèrent à l'envi à les seconder, eux et les dragons, et à se faire valoir aussi à la cour par leurs listes. Le très peu de gouverneurs et de lieutenants généraux de province qui s'y trouvaient, et le petit nombre de seigneurs résidant chez eux, et qui purent trouver moyen de se faire valoir à travers les évêques et les intendants, n'y manquèrent pas.

Le roi recevait de tous les côtés des nouvelles et des détails de ces persécutions et de toutes ces conversions. C'était par milliers qu'on comptait ceux qui avaient abjuré et communié : deux mille dans un lieu, six mille dans un autre, tout à la fois, et dans un instant. Le roi s'applaudissait de sa puissance et de sa piété. Il se croyait au temps de la prédication des apôtres, et il s'en attribuait tout l'honneur. Les évêques lui écrivaient des panégyriques ; les jésuites en faisaient retentir les chaires et les missions. Toute la France était remplie d'horreur et de confusion, et jamais tant de triomphes et de joie, jamais tant de profusion de louanges. Le monarque ne doutait pas de la sincérité de cette foule de conversions ; les convertisseurs avaient

grand soin de l'en persuader et de le béatifier par avance. Il avalait ce poison à longs traits. Il ne s'était jamais cru si grand devant les hommes, ni si avancé devant Dieu dans la réparation de ses péchés et du scandale de sa vie. Il n'entendait que des éloges, tandis que les bons et vrais catholiques et les saints évêques gémissaient de tout leur cœur de voir des orthodoxes imiter, contre les erreurs et les hérétiques, ce que les tyrans hérétiques et païens avaient fait contre la vérité, contre les confesseurs et contre les martyrs. Ils ne se pouvaient surtout consoler de cette immensité de parjures et de sacrilèges. Ils pleuraient amèrement l'odieux durable et irrémédiable que de détestables moyens répandaient sur la véritable religion, tandis que nos voisins exultaient de nous voir ainsi nous affaiblir et nous détruire nous-mêmes, profitaient de notre folie, et bâtissaient des desseins sur la haine que nous nous attirions de toutes les puissances protestantes.

Mais à ces parlantes vérités le roi était inaccessible. La conduite même de Rome à son égard ne put lui ouvrir les yeux; de cette cour qui n'avait pas eu honte autrefois d'exalter la Saint-Barthélemy, jusqu'à en faire des processions publiques pour en remercier Dieu, et jusqu'à avoir employé les plus grands maîtres à peindre dans le Vatican cette action exécrable.

Odescalchi occupait le pontificat, sous le nom d'Innocent XI. C'était un bon évêque, mais un prince très incapable, entièrement autrichien, et ses ministres de même génie. La grande affaire de la régale l'avait brouillé avec le roi dès l'entrée de son pontificat. Les quatre propositions de l'assemblée du clergé de 1682 l'irritèrent bien davantage. Cette main basse sur les huguenots ne put tirer de lui la moindre approbation. Il s'en tint toujours à l'attribuer à la politique pour détruire un parti qui avait tant et si longtemps agité la France, et l'affaire des franchises étant survenue après, les deux cours se portèrent à de grandes extrémités

Par l'événement, et sur le point d'honneur des franchises, et sur le point si capital des propositions de 1682, on ne s'aperçut que trop que M. de Lyonne n'était plus, et que nous étions bien éloignés du temps de la fameuse affaire des Corses et du traité de Pise.

LOUVOIS

L'épisode de la disgrâce et de la fin d'un si célèbre ministre est trop curieuse pour devoir être oubliée, et ne peut être mieux placée qu'ici. Quoique je ne fisse que poindre lorsqu'elle arriva, et poindre encore dans le domestique, j'en ai été si bien informé depuis que je ne craindrai pas de raconter ici ce que j'en ai appris des sources, et dans la plus exacte vérité, parce qu'elles n'y étaient en rien intéressées.

La fenêtre de Trianon a montré un échantillon de l'humeur de Louvois; à cette humeur qu'il ne pouvait contraindre se joignait un ardent désir de la grandeur et de la prospérité du roi et de sa gloire, qui était le fondement et la plus assurée protection de sa propre fortune, et de son énorme autorité. Il avait gagné la confiance du roi à tel point qu'il eut la confidence de l'étrange résolution d'épouser Mme de Maintenon, et d'être un des deux témoins de la célébration de cet affreux mariage. Il eut aussi le courage de s'en montrer digne en représentant au roi quelle serait l'ignominie de le déclarer jamais, et de tirer de lui sa parole royale qu'il ne le déclarerait en aucun temps de sa vie, et de faire donner en sa présence la même parole à Harlay, archevêque de Paris, qui, pour suppléer aux bans et aux formes ordinaires, devait aussi comme diocésain être présent à la célébration.

Plusieurs années après, Louvois, qui était toujours bien

informé de l'intérieur le plus intime, et qui n'épargnait rien pour l'être fidèlement et promptement, sut les manèges de Mme de Maintenon pour se faire déclarer; que le roi avait eu la faiblesse de le lui promettre, et que la chose allait éclater. Il mande à Versailles l'archevêque de Paris, et, au sortir de dîner, prend des papiers, et s'en va chez le roi, et, comme il faisait toujours, entre droit dans les cabinets. Le roi, qui allait se promener, sortait de sa chaise percée, et raccommodait encore ses chausses. Voyant Louvois à l'heure qu'il ne l'attendait pas, il lui demande ce qui l'amène. « Quelque chose de pressé et d'important, » lui répond Louvois d'un air triste qui étonna le roi, et qui l'engagea à commander à ce qui était toujours là de valets intérieurs de sortir. Ils sortirent en effet; mais ils laissèrent les portes ouvertes, de manière qu'ils entendirent tout, et virent aussi tout par les glaces: c'était là le grand danger des cabinets.

Eux sortis, Louvois ne feignit point de dire au roi ce qui l'amenait. Ce monarque était souvent faux; mais il n'était pas au-dessus du mensonge. Surpris d'être découvert, il s'entortilla de faibles et transparents détours, et, pressé par son ministre, se mit à marcher pour gagner l'autre cabinet, où étaient les valets, et se délivrer de la sorte; mais Louvois, qui l'aperçoit, se jette à ses genoux et l'arrête, tire de son côté une petite épée de rien qu'il portait, en présente la garde au roi, et le prie de le tuer sur-le-champ, s'il veut persister à déclarer son mariage, lui manquer de parole ou plutôt à soi-même, et se couvrir aux yeux de toute l'Europe d'une infamie qu'il ne veut pas voir. Le roi trépigne, pétille, dit à Louvois de le laisser. Louvois le serre de plus en plus par les jambes, de peur qu'il ne lui échappe; lui représente l'horrible contraste de sa couronne et de la gloire personnelle qu'il y a jointe, avec la honte de ce qu'il veut faire, dont il mourra après de regret et de confusion, en un mot fait tant qu'il tire une seconde fois parole du roi qu'il ne déclarera jamais ce mariage.

L'archevêque de Paris arrive le soir; Louvois lui conte ce qu'il a fait. Le prélat courtisan n'en aurait pas été capable, et en effet ce fut une action qui se peut dire sublime, de quelque côté qu'elle puisse être considérée, surtout dans un ministre tout-puissant, qui tenait si fort à son autorité et à sa place, et, par cela même qu'il faisait, sentait tout le poids de celle de Mme de Maintenon, conséquemment tout celui de sa haine, s'il était découvert, comme il avait trop de connaissances pour se flatter que son action lui demeurât cachée. L'archevêque, qui n'eut qu'à confirmer le roi dans sa parole commune à Louvois et à lui, et qui venait d'être réitérée à ce ministre, n'osa lui refuser une démarche si honorable et sans danger. Il parla donc le lendemain matin au roi, et il en tira aisément le renouvellement de cette parole.

Celle du roi à Mme de Maintenon n'avait point mis de délai; elle s'attendait à tous moments d'être déclarée. Au bout de quelques jours, inquiète de ce que le roi ne lui parlait de rien là-dessus, elle se hasarda de lui en toucher quelque chose. L'embarras où elle mit le roi la troubla fort. Elle voulut faire effort; le roi coupa court sur les réflexions qu'il avait faites, les assaisonna comme il put, mais il finit par la prier de ne plus penser à être déclarée et à ne lui en parler jamais. Après le premier bouleversement que lui causa la perte d'une telle espérance, et si près d'être mise à effet, son premier soin fut de rechercher à qui elle en était redevable. Elle n'était pas de son côté moins bien avertie que Louvois. Elle apprit enfin ce qui s'était passé et quel jour, entre le roi et son ministre.

On ne sera pas surpris après cela si elle jura sa perte et si elle ne cessa de la préparer, jusqu'à ce qu'elle en vînt à bout; mais le temps n'y était pas propre. Il fallait laisser vieillir l'affaire avec un roi soupçonneux, et se donner le loisir des conjectures pour miner peu à peu son ennemi, qui avait toute la confiance de son maître, et que la guerre lui rendait si nécessaire.

Le personnage qu'avait fait l'archevêque de Paris ne lui échappa pas non plus, quelque léger qu'il eût été, et même après coup; et c'est, pour le dire en passant, ce qui creusa peu à peu la disgrâce qui s'augmenta toujours, dont les dégoûts continuels qui succédèrent à une faveur si déclarée et si longue, abrégèrent peut-être ses jours, qui néanmoins surpassèrent de trois ans ceux de Louvois.

A l'égard de ce ministre, dont la sultane manquée avait plus de hâte de se délivrer, elle ne manqua aucune occasion d'y préparer les voies. Celle de ces incendies du Palatinat lui fut d'un merveilleux usage. Elle ne manqua pas d'en peindre au roi toute la cruauté; elle n'oublia pas de lui en faire naître les plus grands scrupules, car le roi en était lors plus susceptible qu'il ne l'a été depuis. Elle s'aida aussi de la haine qui en retombait à plomb sur lui, non sur son ministre, et des dangereux effets qu'elle pouvait produire. Elle en vint à bout d'aliéner fort le roi et de le mettre de mauvaise humeur contre Louvois.

Celui-ci, non content des terribles exécutions du Palatinat, voulut encore brûler Trèves. Il le proposa au roi comme plus nécessaire encore que ce qui avait été fait à Worms et à Spire, dont les ennemis auraient fait leurs places d'armes, et qui en feraient une à Trèves, dans une position à notre égard bien plus dangereuse. La dispute s'échauffa sans que le roi pût ou voulût être persuadé. On peut juger que Mme de Maintenon après n'adoucit pas les choses.

A quelques jours de là, Louvois, qui avait le défaut de l'opiniâtreté, et en qui l'expérience avait ajouté de ne douter pas d'emporter toujours ce qu'il voulait, vint à son ordinaire travailler avec le roi chez Mme de Maintenon. A la fin du travail, il lui dit qu'il avait bien senti que le scrupule était la seule raison qui l'eût retenu de consentir à une chose aussi nécessaire à son service que l'était le brûlement de Trèves; qu'il croyait lui en rendre un essentiel de l'en

délivrer en s'en chargeant lui-même ; et que, pour cela, sans lui en avoir voulu reparler, il avait dépêché un courrier avec l'ordre de brûler Trèves à son arrivée.

Le roi fut à l'instant, et contre son naturel, si transporté de colère qu'il se jeta sur les pincettes de la cheminée, et en allait charger Louvois sans Mme de Maintenon, qui se jeta aussitôt entre-deux, en s'écriant : « Ah! sire, qu'allez-vous faire? » et lui ôta les pincettes des mains. Louvois cependant gagnait la porte. Le roi cria après lui pour le rappeler, et lui dit, les yeux étincelants : « Dépêchez un courrier tout à cette heure avec un contre-ordre, et qu'il arrive à temps, et sachez que votre tête en répond, si on brûle une seule maison. » Louvois, plus mort que vif, s'en alla sur-le-champ.

Ce n'était pas dans l'impatience de dépêcher le contre-ordre ; il s'était bien gardé de laisser partir le premier courrier. Il lui avait donné ses dépêches portant l'ordre de l'incendie ; mais il lui avait ordonné de l'attendre tout botté au retour de son travail. Il n'avait osé hasarder cet ordre après la répugnance et le refus du roi d'y consentir, et il crut par cette ruse que le roi pourrait être fâché, mais que ce serait tout. Si la chose se fût passée ainsi par ce piège, il faisait partir le courrier en revenant chez lui. Il fut assez sage pour ne pas commettre à le dépêcher auparavant, et bien lui en prit. Il n'eut que la peine de reprendre ses dépêches et de faire débotter le courrier. Il passa toujours auprès du roi pour parti, et le second pour être arrivé assez à temps pour empêcher l'exécution.

Après une aussi étrange aventure, et aussi nouvelle au roi, Mme de Maintenon eut beau jeu contre le ministre. Une second action, louable encore, acheva sa perte. Il fit, dans l'hiver de 1690 à 1691, le projet de prendre Mons à l'entrée du printemps, et même auparavant. Comme tout ne se mesure que par comparaison, les finances, abondantes alors eu égard à ce qu'elles ont été depuis, mais fort

courtes par l'habitude précédente d'y nager, engagèrent Louvois de proposer au roi de faire le voyage de Mons sans y mener les dames. Chamlay, qui était de tous les secrets militaires, même avec le roi, avertit Louvois de prendre garde à une proposition qui offenserait Mme de Maintenon, qui déjà ne l'aimait pas, et qui avait assez de crédit pour le perdre. Louvois trouva tant de dépense et tant d'embarras au voyage des dames qu'il préféra le bien de l'État et la gloire du roi à son propre danger, et le siège se fit par le roi, qui prit la place, et les dames demeurèrent à Versailles, où le roi les revint trouver aussitôt qu'il eut pris Mons. Mais comme c'est la dernière goutte d'eau qui fait répandre le verre, un rien arrivé à ce siège consomma la perte de Louvois.

Le roi, qui se piquait de savoir mieux que personne jusqu'aux moindres choses militaires, se promenant autour de son camp, trouva une garde ordinaire de cavalerie mal placée, et lui-même la replaça autrement. Se promenant encore le même jour l'après-dînée, le hasard fit qu'il repassa devant cette même garde, qu'il trouva placée ailleurs. Il en fut surpris et choqué. Il demanda au capitaine qui l'avait mis où il le voyait, qui répondit que c'était Louvois qui avait passé par là. « Mais, reprit le roi, ne lui avez-vous pas dit que c'était moi qui vous avais placé ? — Oui, sire, » répondit le capitaine. Le roi piqué se tourne vers sa suite et dit : « N'est-ce pas là le métier de Louvois ? il se croit un grand homme de guerre et savoir tout ; » et tout de suite replaça le capitaine avec sa garde où il l'avait mis le matin. C'était en effet sottise et insolence de Louvois, et le roi avait dit vrai sur son compte. Mais il en fut si blessé qu'il ne put le lui pardonner, et qu'après sa mort, ayant rappelé Pomponne dans un conseil d'État, il lui conta cette aventure, piqué encore de la présomption de Louvois, et je la tiens de l'abbé de Pomponne.

De retour de Mons, l'éloignement du roi pour lui ne fit

qu'augmenter, et à tel point que ce ministre si présomptueux, et qui au milieu de la plus grande guerre se comptait si indispensablement nécessaire, commença à tout appréhender. La maréchale de Rochefort, qui était demeurée son amie intime, étant allée avec Mme de Blansac, sa fille, dîner avec lui à Meudon, qui me l'ont conté toutes les deux, il les mena à la promenade. Ils n'étaient qu'eux trois dans une petite calèche légère qu'il menait. Elles l'entendirent se parler à lui-même, rêvant profondément, et se dire à diverses reprises : « Le ferait-il ? Le lui fera-t-on faire? non ; mais cependant... non il n'oserait. » Pendant ce monologue il allait toujours, et la mère et la fille se taisaient, et se poussaient, quand tout à coup la maréchale vit les chevaux sur le dernier rebord d'une pièce d'eau, et n'eut que le temps de se jeter en avant sur les mains de Louvois pour arrêter les rênes, criant qu'il les menait noyer. A ce cri et ce mouvement, Louvois se réveilla comme d'un profond sommeil, recula quelques pas, et tourna, disant qu'en effet il rêvait et ne pensait pas à la voiture.

Dans cette perplexité, il se mit à prendre des eaux les matins à Trianon. Le 16 juillet j'étais à Versailles pour une affaire assez sauvage, dont le roi avait voulu donner tout l'avantage à mon père, qui était à Blaye avec ma mère, contre Sourdis, qui commandait en chef en Guyenne, et que Louvois avait inutilement soutenu. Ce nonobstant, je fus conseillé de l'aller remercier, et j'en reçus autant de compliments et de politesses que s'il avait bien servi mon père. Ainsi va la cour. Je ne lui avais jamais parlé. Sortant le même jour du dîner du roi, je le rencontrai au fond d'une très petite pièce qui est entre la grande salle des gardes et ce grand salon qui donne sur la petite cour des princes, M. de Marsan lui parlait, et il allait travailler chez Mme de Maintenon avec le roi, qui devait se promener après dans les jardins à Versailles à pied, où les gens de la cour avaient la liberté de le suivre. Sur les quatre heures après

midi du même jour, j'allai chez Mme de Châteauneuf, où j'appris qu'il s'était trouvé un peu mal chez Mme de Maintenon, que le roi l'avait forcé de s'en aller, qu'il était retourné à pied chez lui, où le mal avait subitement augmenté ; qu'on s'était hâté de lui donner un lavement qu'il avait rendu aussitôt, et qu'il était mort en le rendant, et demandant son fils Barbezieux, qu'il n'eut pas le temps de voir, quoiqu'il accourût de sa chambre.

On peut juger de la surprise de toute la cour. Quoique je n'eusse guère que quinze ans, je voulus voir la contenance du roi à un événement de cette qualité. J'allai l'attendre, et le suivis toute sa promenade. Il me parut avec sa majesté accoutumée, mais avec je ne sais quoi de leste et de délivré, qui me surprit assez pour en parler après, d'autant plus que j'ignorais alors, et longtemps depuis, les choses que je viens de décrire. Je remarquai encore qu'au lieu d'aller voir ses fontaines et de diversifier sa promenade, comme il faisait toujours, dans ces jardins, il ne fit jamais qu'aller et venir le long de la balustrade de l'orangerie, et d'où il voyait, en revenant vers le château, le logement de la surintendance où Louvois venait de mourir, qui terminait l'ancienne aile du château sur le flanc de l'orangerie, et vers lequel il regarda sans cesse toutes les fois qu'il revenait vers le château.

Jamais le nom de Louvois ne fut prononcé, ni pas un mot de cette mort si surprenante et si soudaine, qu'à l'arrivée d'un officier que le roi d'Angleterre envoya de Saint-Germain, qui vint trouver le roi sur cette terrasse, et qui lui fit de sa part un compliment sur la perte qu'il venait de faire. « Monsieur, lui répondit le roi d'un air et d'un ton plus que dégagés, faites mes compliments et mes remercîments au roi et à la reine d'Angleterre, et dites-leur de ma part que mes affaires et les leurs n'en iront pas moins bien. » L'officier fit une révérence, et se retira, l'étonnement peint sur le visage et dans tout son maintien. J'observai curieu-

sement tout cela, et que les principaux de ce qui était à sa promenade s'interrogeaient des yeux sans proférer une parole.

LE DUC D'ORLÉANS

M. le duc d'Orléans était de taille médiocre au plus, fort plein, sans être gros, l'air et le port aisé et fort noble, le visage large, agréable, fort haut en couleur, le poil noir et la perruque de même. Quoiqu'il eût fort mal dansé, et médiocrement réussi à l'académie, il avait dans le visage, dans le geste, dans toutes ses manières une grâce infinie, et si naturelle qu'elle ornait jusqu'à ses moindres actions, et les plus communes. Avec beaucoup d'aisance quand rien ne le contraignait, il était doux, accueillant, ouvert, d'un accès facile et charmant, le son de la voix agréable, et un don de la parole qui lui était tout particulier en quelque genre que ce pût être, avec une facilité et une netteté que rien ne surprenait, et qui surprenait toujours. Son éloquence était naturelle jusque dans les discours les plus communs et les plus journaliers, dont la justesse était égale sur les sciences les plus abstraites qu'il rendait claires, sur les affaires du gouvernement, de politique, de finance, de justice, de guerre, de cour, de conversation ordinaire, et de toutes sortes d'arts et de mécanique. Il ne se servait pas moins utilement des histoires et des Mémoires, et connaissait fort les maisons. Les personnages de tous les temps et leurs vies lui étaient présents, et les intrigues des anciennes cours comme celles de son temps. A l'entendre, on lui aurait cru une vaste lecture. Rien moins. Il parcourait légèrement, mais sa mémoire était si singulière qu'il n'oubliait ni choses, ni noms, ni dates, qu'il rendait avec pré-

cision; et son appréhension était si forte qu'en parcourant ainsi, c'était en lui comme s'il eût tout lu fort exactement. Il excellait à parler sur-le-champ, et en justesse et en vivacité, soit de bons mots, soit de reparties. Il m'a souvent reproché, et d'autres plus que lui, que je ne le gâtais pas, mais je lui ai souvent aussi donné une louange qui est méritée par bien peu de gens, et qui n'appartenait à personne si justement qu'à lui, c'est qu'outre qu'il avait infiniment d'esprit et de plusieurs sortes, la perspicacité singulière du sien se trouvait jointe à une si grande justesse qu'il ne se serait jamais trompé en aucune affaire s'il avait suivi la première appréhension de son esprit sur chacune. Il prenait quelquefois cette louange de moi pour un reproche, et il n'avait pas toujours tort, mais elle n'en était pas moins vraie. Avec cela nulle présomption, nulle trace de supériorité d'esprit ni de connaissance, raisonnant comme d'égal à égal avec tous, et donnant toujours de la surprise aux plus habiles. Rien de contraignant ni d'imposant dans la société, et quoiqu'il sentît bien ce qu'il était, et de façon même de ne le pouvoir oublier en sa présence, il mettait tout le monde à l'aise, et lui-même comme au niveau des autres.

Il gardait fort son rang en tout genre avec les princes du sang, et personne n'avait l'air, le discours, ni les manières plus respectueuses que lui ni plus nobles avec le roi et avec les fils de France. Monsieur avait hérité en plein de la valeur des rois ses père et grand-père, et l'avait transmise tout entière à son fils. Quoiqu'il n'eût aucun penchant à la médisance, beaucoup moins à ce qu'on appelle être méchant, il était dangereux sur la valeur des autres. Il ne cherchait jamais à en parler, modeste et silencieux même à cet égard sur ce qui lui était personnel, et racontait toujours les choses de cette nature où il avait eu le plus de part, donnant avec équité toute louange aux autres et ne parlant jamais de soi, mais il se passait difficilement de

pincer ceux qu'il ne trouvait pas ce qu'il appelait francs du collier, et on lui sentait un mépris et une répugnance naturelle à l'égard de ceux qu'il avait lieu de croire tels. Aussi avait-il le faible de croire ressembler en tout à Henri IV, de l'affecter dans ses façons, dans ses reparties, de se le persuader jusque dans sa taille et la forme de son visage, et de n'être touché d'aucune autre louange ni flatterie comme de celle-là qui lui allait au cœur. C'est une complaisance à laquelle je n'ai jamais pu me ployer. Je sentais trop qu'il ne recherchait pas moins cette ressemblance dans les vices de ce grand prince que dans ses vertus, et que les uns ne faisaient pas moins son admiration que les autres. Comme Henri IV, il était naturellement bon, humain, compatissant, et cet homme si cruellement accusé du crime le plus noir et le plus inhumain, je n'en ai point connu de plus naturellement opposé au crime de la destruction des autres, ni plus singulièrement éloigné de faire peine même à personne jusque-là qu'il se peut dire que sa douceur, son humanité, sa facilité avaient tourné en défaut, et je ne craindrai pas de dire qu'il tourna en vice la suprême vertu du pardon des ennemis, dont la prodigalité sans cause ni choix tenait trop près de l'insensible, et lui a causé bien des inconvénients fâcheux et des maux dont la suite fournira des exemples et des preuves.

Je me souviens qu'un an peut-être avant la mort du roi, étant monté de bonne heure après dîner chez Mme la duchesse d'Orléans à Marly, je la trouvai au lit pour quelque migraine, et M. le duc d'Orléans seul dans la chambre, assis dans le fauteuil du chevet du lit. A peine fus-je assis que Mme la duchesse d'Orléans se mit à raconter un fait du prince et du cardinal de Rohan, arrivé depuis peu de jours, et prouvé avec la plus claire évidence. Il roulait sur des mesures contre M. le duc d'Orléans pour le présent et l'avenir, et sur le fondement de ces exécrables imputations si à la mode par le crédit et le cours que Mme de Maintenon et M. du Maine

s'appliquaient sans cesse à leur donner. Je me récriai d'autant plus que M. le duc d'Orléans avait toujours distingué et recherché, je ne sais pourquoi, ces deux frères, et qu'il croyait pouvoir compter sur eux : « Et que dites-vous de M. le duc d'Orléans, ajouta-t-elle ensuite, qui, depuis qu'il le sait, qu'il n'en doute pas, et qu'il n'en peut douter, leur fait tout aussi bien qu'à l'ordinaire ? » A l'instant je regardai M. le duc d'Orléans qui n'avait dit que quelques mots pour confirmer le récit de la chose à mesure qu'il se faisait, et qui était couché négligemment dans sa chaise, et je lui dis avec feu : « Pour cela, Monsieur, il faut dire la vérité, c'est que depuis Louis le Débonnaire il n'y en eut jamais un si débonnaire que vous. » A ces mots, il se releva dans sa chaise, rouge de colère jusqu'au blanc des yeux, balbutiant de dépit contre moi qui lui disais, prétendait-il, des choses fâcheuses, et contre Mme la duchesse d'Orléans qu'elles lui avait procurées, et qui riait. « Courage, Monsieur, ajoutai-je, traitez bien vos ennemis, et fâchez-vous contre vos serviteurs. Je suis ravi de vous voir en colère, c'est signe que j'ai mis le doigt sur l'apostume ; quand on la presse, le malade crie. Je voudrais en faire sortir tout le pus, et après cela vous seriez tout un autre homme et tout autrement compté. » Il grommela encore un peu et puis s'apaisa. C'est là une des deux occasions seules où il se soit jamais mis en vraie colère contre moi. Je rapporterai l'autre en son temps.

Deux ou trois ans après la mort du roi, je causais à un coin de la longue et grande pièce de l'appartement des Tuileries, comme le conseil de régence allait commencer dans cette même pièce où il se tenait toujours, tandis que M. le duc d'Orléans était tout à l'autre bout, parlant à quelqu'un, dans une fenêtre. Je m'entendis appeler comme de main en main ; on me dit que M. le duc d'Orléans me voulait parler. Cela arrivait souvent en se mettant au conseil. J'allai donc à cette fenêtre où il était demeuré. Je trouvai un maintien

sérieux, un air concentré, un visage fâché qui me surprit beaucoup. « Monsieur, me dit-il d'abordée, j'ai fort à me plaindre de vous que j'ai toute ma vie compté pour le meilleur de mes amis. — Moi, Monsieur ! plus étonné encore, qu'y a-t-il donc, lui dis-je, s'il vous plaît ? — Ce qu'il y a, répondit-il avec une mine encore plus colère, chose que vous ne sauriez nier, des vers que vous avez faits contre moi. — Moi, des vers ! répliquai-je; eh ! qui diable vous conte de ces sottises-là ? et depuis près de quarante ans que vous me connaissez, est-ce que vous ne savez pas que de ma vie je n'ai pu faire, non pas deux vers, mais un seul ? — Non, par..., reprit-il, vous ne pouvez nier ceux-là, et tout de suite me chante un *pont-neuf* à sa louange dont le refrain était : *Notre régent est débonnaire, la, la, il est débonnaire*, avec un grand éclat de rire. — Comment, lui dis-je, vous vous en souvenez encore ! et en riant aussi, pour la vengeance que vous en prenez, souvenez-vous-en du moins à bon escient. » Il demeura à rire longtemps, à ne s'en pouvoir empêcher avant de se mettre au conseil. Je n'ai pas craint d'écrire cette bagatelle, parce qu'il me semble qu'elle peint.

Il aimait fort la liberté, et autant pour les autres que pour lui-même. Il me vantait un jour l'Angleterre sur ce point, où il n'y a point d'exils ni de lettres de cachet, et où le roi ne peut défendre que l'entrée de son palais ni tenir personne en prison, et sur cela me conta en se délectant, car tous nos princes vivaient lors, qu'outre la duchesse de Portsmouth, Charles II avait bien eu de petites maîtresses; que le grand prieur, jeune et aimable en ce temps-là, qui s'était fait chasser pour quelque sottise, était allé passer son exil en Angleterre, où il avait été fort bien reçu du roi. Pour le remercîment, il lui débaucha une de ces petites maîtresses dont le roi était si passionné alors, qu'il lui fit demander grâce, lui offrit de l'argent, et s'engagea de le raccommoder en France. Le grand prieur tint bon. Charles

lui fit défendre le palais. Il s'en moqua et allait tous les jours à la comédie avec sa conquête, et s'y plaçait vis-à-vis du roi. Enfin le roi d'Angleterre, ne sachant plus que faire pour s'en délivrer, pria tellement le roi de le rappeler en France qu'il le fut. Mais le grand prieur tint bon, dit qu'il se trouvait bien en Angleterre, et continua son manège. Charles outré en vint jusqu'à faire confidence au roi de l'état où le mettait le grand prieur, et obtint un commandement si absolu et si prompt qu'il le fit repasser incontinent en France. M. le duc d'Orléans admirait cela, et je ne sais s'il n'aurait pas voulu être le grand prieur. Je lui répondis que j'admirais moi-même que le petit-fils d'un roi de France se pût complaire dans un si insolent procédé que moi sujet, et qui, comme lui, n'avais aucun trait au trône, je trouvais plus que scandaleux et extrêmement punissable. Il n'en relâcha rien, et faisait toujours cette histoire avec volupté. Aussi d'ambition de régner ni de gouverner n'en avait-il aucune. S'il fit une pointe tout à fait insensée pour l'Espagne, c'est qu'on la lui avait mise dans la tête. Il ne songea même, comme on le verra, tout de bon à gouverner que lorsque force fut d'être perdu et déshonoré, ou d'exercer les droits de sa naissance ; et, quant à régner, je ne craindrai pas de répondre que jamais il ne le désira, et que, le cas forcé arrivé, il s'en serait trouvé également importuné et embarrassé. Que voulait-il donc ? me demandera-t-on ; commander les armées tant que la guerre aurait duré, et se divertir le reste du temps sans contrainte ni à lui ni à autrui.

C'était en effet à quoi il était extrêmement propre. Une valeur naturelle, tranquille, qui lui laissait tout voir, tout prévoir, et porter les remèdes, une grande étendue d'esprit pour les échecs d'une campagne, pour les projets, pour se munir de tout ce qui convenait à l'exécution, pour s'en aider à point nommé, pour s'établir d'avance des ressources et savoir en profiter bout à bout, et user aussi avec une

sage diligence et vigueur de tous les avantages que lui pouvait présenter le sort des armes. On peut dire qu'il était capitaine, ingénieur, intendant d'armée, qu'il connaissait la force des troupes, le nom et la capacité des officiers, et les plus distingués de chaque corps, [savait] s'en faire adorer, les tenir néanmoins en discipline, exécuter, en manquant de tout, les choses les plus difficiles. C'est ce qui a été admiré en Espagne, et pleuré en Italie, quand il y prévit tout, et que Marsin lui arrêta le bras sur tout. Ses combinaisons étaient justes et solides tant sur les matières de guerre que sur celles d'Etat; il est étonnant jusqu'à quel détail il en embrassait toutes les parties sans confusion, les avantages et les désavantages des partis qui se présentaient à prendre, la netteté avec laquelle il les comprenait et savait les exposer, enfin la variété infinie et la justesse de toutes ses connaissances sans en montrer jamais, ni avoir en effet meilleure opinion de soi.

Quel homme aussi au-dessus des autres, et en tout genre connu! et quel homme plus expressément formé pour faire le bonheur de la France, lorsqu'il eut à la gouverner! Ajoutons-y une qualité essentielle, c'est qu'il avait plus de trente-six ans à la mort des Dauphins et près de trente-huit à celle de M. le duc de Berri, qu'il avait passés particulier, éloigné entièrement de toute idée de pouvoir arriver au timon; courtisan battu des orages et des tempêtes, et qui avait vécu de façon à connaître tous les personnages, et la plupart de ce qui ne l'était pas; en un mot, l'avantage d'avoir mené une vie privée avec les hommes, et acquis toutes les connaissances, qui, sans cela, ne se suppléent point d'ailleurs. Voilà le beau, le très beau sans doute et le très rare. Malheureusement il y a une contre-partie qu'il faut maintenant exposer, et ne craindre pas quelque légère répétition pour le mieux faire, de ce qu'on a pu voir ailleurs.

Ce prince, si heureusement né pour être l'honneur et le chef-d'œuvre d'une éducation, n'y fut pas heureux. Saint-

Laurent, homme de peu, qui n'était même chez Monsieur que sous-introducteur des ambassadeurs, fut le premier à qui il fut confié. C'était un homme à choisir par préférence dans toute l'Europe pour l'éducation des rois. Il mourut avant que son élève fût hors de sous la férule, et par le plus grand des malheurs, sa mort fut telle et si prompte qu'il n'eut pas le temps de penser en quelles mains il le laissait, ni d'imaginer qui s'y ancrerait en titre. On a vu (t. Ier, p. 12) que ce fut l'abbé Dubois, comment il y parvint, combien il s'introduisit avant dans l'amitié et la confiance d'un enfant qui ne connaissait personne, et l'énorme usage qu'il en sut faire pour espérer fortune et acquérir du pain. Le précepteur sentait qu'il ne tiendrait pas longtemps par cette place, et tout le poids d'avoir été l'instrument du consentement qu'il surprit au jeune prince pour son mariage, lequel ne lui avait pas rendu ce qu'il en avait espéré, et qui l'avait même perdu auprès du roi par la folie qu'il eut, dans une audience secrète qu'il en obtint, de lui demander pour prix de son service la nomination au chapeau. Il se vit donc réduit à M. de Chartres, et ne pensa plus qu'à le gouverner. Il a fait un si grand personnage depuis la mort du roi, qu'il est nécessaire de le faire connaître. On y reviendra bientôt.

Monsieur, qui était fort glorieux et gâté encore par avoir eu un gouverneur devenu duc et pair dans sa maison, et dont la postérité successive, décorée de la même dignité, était demeurée dans la charge de premier gentilhomme de sa chambre, et par celle de dame d'honneur de Madame, remplie par la duchesse de Ventadour, voulut des gens titrés pour gouverneurs de M. son fils. Ce n'était pas aisé, mais il en trouva, et ne considéra guère autre chose. M. de Navailles fut le premier qui accepta. Il était duc à brevet et maréchal de France, plein de vertu, d'honneur et de valeur et avait figuré autrefois, mais ce n'était pas un homme à élever un prince. Il y fut peu et mourut en février 1684, à

soixante-cinq ans. Le maréchal d'Estrades lui succéda, qui en aurait été fort capable, mais il était fort vieux, et mourut en février 1686, à soixante-dix-neuf ans. M. de La Vieuville, duc à brevet, le fut après, qui mourut en février 1689, un mois après avoir été fait chevalier de l'ordre. Il n'avait rien de ce qu'il fallait pour cet emploi, mais ce fut une perte pour Monsieur, qui ne trouva plus de gens titrés qui en voulussent. Saint-Laurent, qui avait toute sa confiance, avait aussi toute l'autorité effective, et suppléait à ces messieurs, qui n'étaient que *ad honores*. Les deux sous-gouverneurs étaient La Bertière, brave et honnête gentilhomme, mais dont le prince ne s'embarrassait guère, quoiqu'il l'estimât, et Fontenay, qui en était extrêmement capable, mais qui avait au moins quatre-vingts ans. Il avait élevé le comte de Saint-Paul tué au passage du Rhin, sur le point d'être élu roi de Pologne, dont le fameux Sobieski profita. Le marquis d'Arcy fut le dernier gouverneur. Il avait passé par des ambassades avec réputation, et servi de même. C'était un homme de qualité, qui le sentait fort, chevalier de l'ordre de 1688. Son frère aîné l'avait été en 1661. D'Arcy était aussi conseiller d'État d'épée. On a vu ailleurs comment il se conduisit dans cet emploi, surtout à la guerre. Sa mort, arrivée à Maubeuge, en juin 1694, fut le plus grand malheur qui pût arriver à son élève, sur qui il avait pris non seulement toute autorité, mais toute confiance, et à qui toutes ses manières et sa conduite plaisaient et lui inspiraient une grande estime, qui en ce genre ne va point sans déférence.

Le prince n'ayant plus ce sage mentor, qu'on a vu qu'il a toujours regretté, ainsi que le maréchal d'Estrades, et qui l'a toute sa vie marqué à tout ce qui est resté d'eux, tomba tout à fait entre les mains de l'abbé Dubois et des jeunes débauchés qui l'obsédèrent. Les exemples domestiques de la cour de Monsieur, et ce que de jeunes gens sans réflexion, las du joug, tout neufs, sans expérience, regardent

comme le bel air dont ils sont les esclaves, et souvent jusque malgré eux, effacèrent bientôt ce que Saint-Laurent et le marquis d'Arcy lui avaient appris de bon. Il se laissa entraîner à la débauche et à la mauvaise compagnie, parce que la bonne, même de ce genre, craignait le roi et l'évitait. Marié par force et avec toute l'inégalité qu'il sentit trop tard, il se laissa aller à écouter des plaisanteries de gens obscurs qui, pour le gouverner, le voulaient à Paris; il en fit à son tour, et se croyant autorisé par le dépit que Monsieur témoignait de ne pouvoir obtenir pour lui ni gouvernement qui lui avait été promis, ni commandement d'armée, il ne mit plus de bornes à ses discours ni à ses débauches, partie facilité, partie ennui de la cour, vivant comme il faisait avec Mme sa femme, partie chagrin de voir M. le Duc, et bien plus M. le prince de Conti en possession de ce qu'il y avait de plus brillante compagnie, enfin dans le ruineux dessein de se moquer du roi, de lui échapper, de le piquer à son tour, et de se venger ainsi de n'avoir ni gouvernement ni armée à commander. Il vivait donc avec des comédiennes et leurs entours, dans une obscurité honteuse, et à la cour tout le moins qu'il pouvait. L'étrange est que Monsieur le laissait faire par ce même dépit contre le roi, et que Madame, qui ne pouvait pardonner au roi ni à Mme sa belle-fille son mariage, désapprouvant la vie que menait M. son fils, ne lui en parlait presque point, intérieurement ravie des déplaisirs de Mme sa belle-fille, et du chagrin qu'en avait le roi.

La mort si prompte et si subite de Monsieur changea les choses. On a vu tout ce qui arriva. M. le duc d'Orléans : content et n'ayant plus Monsieur pour bouclier, vécut quelque temps d'une façon plus convenable, et avec assiduité à la cour, mieux avec madame sa femme par les mêmes raisons, mais toujours avec un éloignement secret qui ne finit que quand je les raccommodai, lorsque je le séparai de Mme d'Argenton ; l'amour et l'oisiveté l'attachèrent à

cette maîtresse qui l'éloigna de la cour. Il voyait chez elle des compagnies qui le voulaient tenir, de concert avec elle, dont l'abbé Dubois était le grand conducteur. En voilà assez pour marquer les tristes routes qui ont gâté un si beau naturel. Venons maintenant aux effets qu'a produits ce long et pernicieux poison, ce qui ne se peut bien entendre qu'après avoir fait connaître celui à qui il le dut presque en entier.

L'abbé Dubois était un petit homme maigre, effilé, chafouin, à perruque blonde, à mine de fouine, à physionomie d'esprit, qui était en plein ce qu'un mauvais français appelle un *sacre*, mais qui ne se peut guère exprimer autrement. Tous les vices combattaient en lui à qui en demeurerait le maître. Ils y faisaient un bruit et un combat continuels entre eux. L'avarice, la débauche, l'ambition étaient ses dieux ; la perfidie, la flatterie, les servages, ses moyens ; l'impiété parfaite, son repos ; et l'opinion que la probité et l'honnêteté sont des chimères dont on se pare, et qui n'ont de réalité dans personne, son principe, en conséquence duquel tous moyens lui étaient bons. Il excellait en basses intrigues, il en vivait, il ne pouvait s'en passer, mais toujours avec un but où toutes démarches tendaient, avec une patience qui n'avait de terme que le succès, ou la démonstration réitérée de n'y pouvoir arriver, à moins que, cheminant ainsi dans la profondeur des ténèbres, il ne vît jour à mieux en ouvrant un autre boyau. Il passait ainsi sa vie dans les sapes. Le mensonge le plus hardi lui était tourné en nature avec un air simple, droit, sincère, souvent honteux. Il aurait parlé avec grâce et facilité, si, dans le dessein de pénétrer les autres en parlant, la crainte de s'avancer plus qu'il ne voulait ne l'avait accoutumé à un bégayement factice qui le déparait, et qui, redoublé quand il fut arrivé à se mêler de choses importantes, devint insupportable, et quelquefois inintelligible. Sans ses contours et le peu de naturel qui perçoit malgré ses soins, sa conversa-

tion aurait été aimable. Il avait de l'esprit, assez de lettres, d'histoire et de lecture, beaucoup de monde, force envie de plaire et de s'insinuer, mais tout cela gâté par une fumée de fausseté qui sortait malgré lui de tous ses pores et jusque de sa gaieté, qui attristait par là. Méchant d'ailleurs avec réflexion et par nature, et, par raisonnement, traître et ingrat, maître expert aux compositions des plus grandes noirceurs, effronté à faire peur étant pris sur le fait ; désirant tout, enviant tout, et voulant toutes les dépouilles. On connut après, dès qu'il osa ne se plus contraindre, à quel point il était intéressé, débauché, inconséquent, ignorant en toute affaire, passionné toujours, emporté, blasphémateur et fou, et jusqu'à quel point il méprisa publiquement son maître et l'Etat, le monde sans exception et les affaires, pour les sacrifier à soi tous et toutes, à son crédit, à sa puissance, à son autorité absolue, à sa grandeur, à son avarice, à ses frayeurs, à ses vengeances. Tel fut le sage à qui Monsieur confia les mœurs de son fils unique à former, par le conseil de deux hommes qui ne les avaient pas meilleures, et qui en avaient bien fait leurs preuves.

Un si bon maître ne perdit pas son temps auprès d'un disciple tout neuf encore, et en qui les excellents principes de Saint-Laurent n'avaient pas eu le temps de prendre de fortes racines, quelque estime et quelque affection qu'il ait conservée toute sa vie pour cet excellent homme. Je l'avouerai ici avec amertume, parce que tout doit être sacrifié à la vérité. M. le duc d'Orléans apporta au monde une facilité, appelons les choses par leur nom, une faiblesse qui gâta sans cesse tous ses talents, et qui fut à son précepteur d'un merveilleux usage toute sa vie. Hors de toute espérance du côté du roi depuis la folie d'avoir osé lui demander sa nomination au cardinalat, il ne songea plus qu'à posséder son jeune maître par la conformité à soi. Il le flatta du côté des mœurs pour le jeter dans le monde, jusqu'à mépriser tous devoirs et toutes bienséances, ce qui le ferait

bien plus ménager par le roi qu'une conduite mesurée ; il le flatta du côté de l'esprit, dont il le persuada qu'il en avait trop et trop bon pour être la dupe de la religion, qui n'était, à son avis, qu'une invention de politique, et de tous les temps, pour faire peur aux esprits ordinaires et retenir les peuples dans la soumission. Il l'infatua encore de son principe favori que la probité dans les hommes et la vertu dans les femmes ne sont que des chimères sans réalité dans personne, sinon dans quelques sots en plus grand nombre qui se sont laissé imposer ces entraves comme celles de la religion, qui en sont des dépendances, et qui pour la politique sont du même usage, et fort peu d'autres qui ayant de l'esprit et de la capacité se sont laissé raccourcir l'un et l'autre par les préjugés de l'éducation. Voilà le fond de la doctrine de ce bon ecclésiastique, d'où suivait la licence de la fausseté, du mensonge, des artifices, de l'infidélité, de toute espèce de moyens, en un mot, tout crime et toute scélératesse tournés en habileté, en capacité, en grandeur, liberté et profondeur d'esprit, de lumière et de conduite, pourvu qu'on sût se cacher et marcher à couvert des soupçons et des préjugés communs.

Malheureusement tout concourut en M. le duc d'Orléans à lui ouvrir le cœur et l'esprit à cet exécrable poison. Une neuve et première jeunesse, beaucoup de force et de santé, les élans de la première sortie du joug et du dépit de son mariage et de son oisiveté, l'ennui qui suit la dernière, cet amour, si fatal en ce premier âge, de ce bel air qu'on admire aveuglément dans les autres, et qu'on veut imiter et surpasser, l'entraînement des passions, des exemples et des jeunes gens qui y trouvaient leur vanité et leur commodité, quelques-uns leurs vues à le faire vivre comme eux et avec eux. Ainsi il s'accoutuma à la débauche, plus encore au bruit de la débauche jusqu'à n'avoir pu s'en passer, et qu'il ne s'y divertissait qu'à force de bruit, de tumulte et d'excès. C'est ce qui le jeta à en faire souvent de si

étranges et de si scandaleuses, et comme il voulait l'emporter sur tous les débauchés, à mêler dans ses parties les discours les plus impies et à trouver un raffinement précieux à faire les débauches les plus outrées, aux jours les plus saints, comme il lui arriva pendant sa régence plusieurs fois le vendredi saint de choix et les jours plus respectables. Plus on était suivi, ancien, outré en impiété et en débauche, plus il considérait cette sorte de débauchés, et je l'ai vu sans cesse dans l'admiration poussée jusqu'à la vénération pour le grand prieur, parce qu'il y avait quarante ans qu'il ne s'était couché qu'ivre, et qu'il n'avait cessé d'entretenir publiquement des maîtresses et de tenir des propos continuels d'impiété et d'irréligion. Avec de tels principes et la conduite en conséquence, il n'est pas surprenant qu'il ait été faux jusqu'à l'indiscrétion de se vanter de l'être, et de se piquer d'être le plus raffiné trompeur.

Lui et Mme la duchesse de Berry se disputaient quelquefois qui des deux en savait là-dessus davantage, et quelquefois à sa toilette devant Mme de Saint-Simon, et ce qui y était avant le public, et M. le duc de Berry même, qui était fort vrai et qui en avait horreur, et sans que Mme de Saint-Simon, qui n'en souffrait pas moins et pour la chose et pour l'effet, pût la tourner en plaisanterie, ni leur faire sentir la porte pour sortir d'une telle indiscrétion. M. le duc d'Orléans en avait une infinie dans tout ce qui regardait la vie ordinaire et sur ce qui le regardait lui-même. Ce n'était pas injustement qu'il était accusé de n'avoir point de secret. La vérité est qu'élevé dans les tracasseries du Palais-Royal, dans les rapports, dans les redits dont Monsieur vivait et dont sa cour était remplie, M. le duc d'Orléans en avait pris le détestable goût et l'habitude, jusqu'à s'en être fait une sorte de maxime de brouiller tout le monde ensemble et d'en profiter pour n'avoir rien à craindre des liaisons, soit pour apprendre par les aveux, les délations et les piques, par la facilité encore de faire

parler les uns contre les autres. Ce fut une de ses principales occupations pendant tout le temps qu'il fut à la tête des affaires, et dont il se sut le plus de gré, mais qui, tôt découverte, le rendit odieux et le jeta en mille fâcheux inconvénients. Comme il n'était pas méchant, qu'il était même fort éloigné de l'être, il demeura dans l'impiété et la débauche où Dubois l'avait premièrement jeté, et que tout confirma toujours en lui par l'habitude, dans la fausseté, dans la tracasserie des uns aux autres, dont qui que ce soit ne fut exempt, et dans la plus singulière défiance qui n'excluait pas en même temps et pour les mêmes personnes, de la plus grande confiance ; mais il en demeura là sans avoir rien pris du surplus des crimes familiers à son précepteur.

Revenu plus assidûment à la cour, à la mort de Monsieur, l'ennui l'y gagna et le jeta dans les curiosités de chimie dont j'ai parlé ailleurs, et dont on sut faire contre lui un si cruel usage. On a peine à comprendre à quel point ce prince était incapable de se rassembler du monde, je dis avant que l'art infernal de Mme de Maintenon et du duc du Maine l'en eût totalement séparé; combien peu il était en lui de tenir une cour; combien avec un air désinvolte il se trouvait embarrassé et importuné du grand monde, et com bien dans son particulier, et depuis dans sa solitude au milieu de la cour quand tout le monde l'eut déserté, il se trouva destitué de toute espèce de ressource avec tant de talents, qui en devaient être une inépuisable d'amusements pour lui. Il était né ennuyé, et il était si accoutumé à vivre hors de lui-même, qu'il lui était insupportable d'y rentrer, sans être capable de chercher même à s'occuper. Il ne pouvait vivre que dans le mouvement et le torrent des affaires, comme à la tête d'une armée, ou dans les soins d'y avoir tout ce dont il aurait besoin pour les exécutions de la campagne, ou dans le bruit et la vivacité de la débauche. Il y languissait dès qu'elle était sans bruit et sans une sorte d'excès et de tumulte, tellement que son temps lui était péni-

ble à passer. Il se jeta dans la peinture après que le grand goût de la chimie fut passé ou amorti par tout ce qui s'en était si cruellement publié. Il peignait presque toute l'après-dînée à Versailles et à Marly. Il se connaissait fort en tableaux, il les aimait, il en ramassait et il en fit une collection qui, en nombre et en perfection, ne le cédait pas aux tableaux de la couronne. Il s'amusa après à faire des compositions de pierres et de cachets à la merci du charbon, qui me chassait souvent d'avec lui, et des compositions de parfums les plus forts qu'il aima toute sa vie, et dont je me détournais, parce que le roi les craignait fort, et qu'il sentait presque toujours. Enfin jamais homme né avec tant de talents de toutes les sortes, tant d'ouverture et de facilité pour s'en servir, et jamais vie de particulier si désœuvrée ni si livrée au néant et à l'ennui. Aussi Madame ne le peignit-elle pas moins heureusement qu'avait fait le roi par l'apophthegme qu'il répondit sur lui à Maréchal, et que j'ai rapporté.

Madame était pleine de contes et de petits romans de fées. Elle disait qu'elles avaient toutes été conviées à ses couches, que toutes y étaient venues, et que chacune avait doué son fils d'un talent, de sorte qu'il les avait tous; mais que par malheur on avait oublié une vieille fée disparue depuis si longtemps qu'on ne se souvenait plus d'elle, qui, piquée de l'oubli, vint appuyée sur son petit bâton et n'arriva qu'après que toutes les fées eurent fait chacune leur don à l'enfant; que, dépitée de plus en plus, elle se vengea en le douant de rendre absolument inutiles tous les talents qu'il avait reçus de toutes les autres fées, d'aucun desquels, en les conservant tous, il n'avait jamais pu se servir. Il faut avouer qu'à prendre la chose en gros, le portrait est parlant.

Un des malheurs de ce prince était d'être incapable de suite dans rien, jusqu'à ne pouvoir comprendre qu'on en pût avoir Un autre dont j'ai déjà parlé, fut une espèce d'insensibilité qui le rendait sans fiel dans les plus mortelles offenses et les plus dangereuses; et comme le nerf et

le principe de la haine et de l'amitié, de la reconnaissance et de la vengeance est le même, et qu'il manquait de ce ressort, les suites en étaient infinies et pernicieuses. Il était timide à l'excès, il le sentait et il en avait tant de honte qu'il affectait tout le contraire, jusqu'à s'en piquer. Mais la vérité était, comme on le sentit enfin dans son autorité par une expérience plus développée, qu'on n'obtenait rien de lui, ni grâce ni justice, qu'en l'arrachant par crainte, dont il était infiniment susceptible, ou par une extrême importunité. Il tâchait de s'en délivrer par des paroles, puis par des promesses, dont sa facilité le rendait prodigue, mais que qui avait de meilleures serres lui faisait tenir. De là tant de manquements de paroles qu'on ne comptait plus les plus positives pour rien, et tant de paroles encore données à tant de gens pour la même chose qui ne pouvait s'accorder qu'à un seul, ce qui était une source féconde de discrédit et de mécontents. Rien ne le trompa et ne lui nuisit davantage que cette opinion qu'il s'était faite de savoir tromper tout le monde. On ne le croyait plus, lors même qu'il parlait de la meilleure foi, et sa facilité diminua fort en lui le prix de toutes choses. Enfin la compagnie obscure, et pour la plupart scélérate, dont il avait fait sa société ordinaire de débauche, et que lui-même ne feignait pas de nommer publiquement ses *roués*, chassa la bonne jusque dans sa puissance et lui fit un tort infini.

VOLTAIRE

Arouet, fils d'un notaire qui l'a été de mon père et de moi jusqu'à sa mort, fut exilé et envoyé à Tulle, pour des vers fort satiriques et fort impudents. Je ne m'amuserais pas à marquer une si petite bagatelle, si ce même Arouet, devenu

grand poète et académicien, sous le nom de Voltaire, n'était devenu, à travers force aventures tragiques, une manière de personnage dans la république des lettres, et même une manière d'important parmi un certain monde.

LE CHANCELIER D'AGUESSEAU

D'Aguesseau, de taille médiocre, fut gros, avec un visage fort plein et agréable, jusqu'à ses dernières disgraces, et toujours avec une physionomie sage et spirituelle, un œil pourtant bien plus petit que l'autre. Il est remarquable qu'il n'a jamais eu voix délibérative avant d'être chancelier, et qu'on se piquait volontiers, au parlement, de ne pas suivre ses conclusions, par une jalousie de l'éclat de la réputation qu'il avait acquise, qui prévalait à l'estime et à l'amitié. Beaucoup d'esprit, d'application, de pénétration, de savoir en tout genre, de gravité et de magistrature, d'équité, de piété et d'innocence de mœurs, firent le fonds de son caractère. On peut dire que c'était un bel esprit et un homme incorruptible, si on en excepte l'affaire des Bouillon qui a été racontée; avec cela doux, bon, humain, d'un accès facile et agréable, et dans le particulier de la gaieté et de la plaisanterie salée, mais sans jamais blesser personne; extrêmement sobre, poli sans orgueil, et noble sans la moindre avarice, naturellement paresseux, dont il lui était resté de la lenteur. Qui ne croirait qu'un magistrat orné de tant de vertus et de talents, dont la mémoire, la vaste lecture, l'éloquence à parler et à écrire, la justesse jusque dans les moindres expressions des conversations les plus communes, avec les grâces de la facilité, n'eût été le plus grand chancelier qu'on eût vu depuis plusieurs siècles? Il est vrai qu'il aurait été un premier président sublime, il ne l'est pas moins

que, devenu chancelier, il fit regretter jusqu'aux d'Aligre et aux Boucherat. Ce paradoxe est difficile à comprendre, il se voit pourtant à l'œil depuis trente ans qu'il est chancelier, et avec tant d'évidence que je pourrais m'en tenir là; mais un fait si étrange mérite d'être développé. Un si heureux assemblage était gâté par divers endroits qui étaient demeurés cachés dans sa première vie, et qui éclatèrent tout à la fois sitôt qu'il fut parvenu à la seconde. La longue et unique nourriture qu'il avait prise dans le sein du parlement l'avait pétri de ses maximes et de toutes ses prétentions, jusqu'à le regarder avec plus d'amour, de respect et de vénération que les Anglais n'en ont pour leurs parlements, qui n'ont de commun que le nom avec les nôtres; et je ne dirai pas trop quand j'avancerai qu'il ne regardait pas autrement tout ce qui émanait de cette compagnie, qu'un fidèle bien instruit de sa religion regarde les décisions sur la foi des conciles œcuméniques. De cette sorte de culte naissaient trois extrêmes défauts qui se rencontraient très fréquemment : le premier, qui était toujours pour le parlement, quoi qu'il pût entreprendre contre l'autorité royale, ou d'ailleurs au delà de la sienne, tandis que son office, qui le rendait le supérieur et le modérateur des parlements et la bouche du roi à leur égard, l'obligeait à les contenir quand il passait leurs bornes, surtout à leur imposer avec fermeté, quand ils attentaient à l'autorité du roi. Son équité et ses lumières lui montraient bien l'égarement du parlement à chaque fois qu'il s'y jetait, mais de le réprimer était plus fort que lui. Sa mollesse, secondée de cette sorte de culte dont il l'honorait, était peinée, affligée de le voir en faute; mais de laisser voir qu'il y fût tombé était un crime à ses yeux, dont il gémissait de voir souiller les autres, et dont il ne pouvait se souiller lui-même. Il mettait donc tous ses talents à pallier, à couvrir, à excuser, à donner des interprétations captieuses, à éblouir sur les fautes du parlement, à négocier avec lui d'une part, avec

le régent d'autre, à profiter de sa timidité, de sa facilité, de sa légèreté, pour tout émousser, tout énerver en lui, en sorte qu'au lieu d'avoir en ce premier magistrat un ferme soutien de l'autorité royale, et un vrai juge des justices, on en tirait à peine quelque bégayement forcé qui affaiblissait encore le peu à quoi il avait pu se résoudre à peine, et qui donnait courage, force et hauteur au parlement; et si quelquefois il s'est expliqué avec lui en d'autres termes, ce n'était qu'après un long combat, et toujours bien plus faiblement qu'il n'était convenu de le faire.

Un second inconvénient était l'extension de ce culte particulier du parlement à tout ce qui portait robe, je dis jusqu'à des officiers de bailliages royaux. Tout homme portant robe devait selon lui imposer le dernier respect quoi qu'il fît; on ne pouvait s'en plaindre qu'avec la dernière circonspection. Les plaintes n'étaient pas écoutées sans de longues preuves juridiquement ordonnées; avec cela même elles étaient rejetées avec grand dommage pour le plaignant, si grand qu'il fût, si elles n'étaient appuyées de la dernière évidence; alors cela lui paraissait bien fâcheux. Il se tournait tout entier à sauver l'honneur de la robe, comme si la robe en général était déshonorée parce qu'un fripon en était revêtu pour son argent. Il proposait des compositions, des accommodements, et si les plaignants étaient d'une certaine espèce, des désistements pour s'en rapporter à lui; enfin il avait recours à des longueurs ruineuses qui pouvaient équivaler à des dénis de justice, et toujours l'homme de robe en sortait au meilleur marché, et surtout le plus blanc qu'il pouvait, et le plus légèrement tancé. Dans cet esprit il ne comprenait pas comment on pouvait se porter à casser un arrêt du parlement. Il employait pour l'éviter tous les mêmes manèges, et ce n'était qu'après la plus belle défense qu'il souffrait que l'affaire fût portée au bureau des cassations. Ce bureau, composé par lui, comme tous les autres du conseil, n'ignorait pas son extrême répugnance.

On peut croire qu'il savait la ménager, et qu'il fallait des raisons bien claires pour les engager à porter la cassation au conseil, qui à son tour n'avait pas moins de ménagement que le bureau. Si, malgré tout cela, l'évidence l'entraînait, le chancelier, qui ne pouvait se résoudre à prononcer le blasphème de casser, inventa le premier une autre formule, et prononçait que l'*arrêt serait comme non avenu*, encore n'était-ce pas sans quelque péroraison de défense, ou de gémissement; or, on voit que cela attaque clairement la justice distributive.

Un autre mal sorti de la même source, c'était un attachement aux formes, et jusqu'aux plus petites, si littérale, si précise, si servile que toute autre considération, même de la plus évidente justice, disparaissait à ses yeux devant la plus petite formalité. Il y était tellement attaché, comme à l'âme et à la perpétuité des procès qui sont la source de l'autorité et des biens de la robe, qu'il ne tint pas à lui qu'il ne les introduisît au conseil des dépêches, où jamais on n'en avait ouï parler, bien loin de s'y arrêter. L'absurdité était manifeste. Ce conseil n'est établi que pour juger des différends qui ne peuvent rouler sur des formes, ou des procès qu'il plaît au roi d'évoquer à sa personne, et qu'il juge lui tout seul, parce que là ceux qui en sont n'ont que voix consultative. Il faudrait donc que le roi fût instruit de la forme comme un procureur, ou qu'il jugeât à l'aveugle sur celle des gens qui la sauraient. Or, ces gens-là l'ignorent comme nous l'ignorions tous, ou l'ont oublié comme les secrétaires d'Etat qui y rapportent, ou du moins qui y opinent quand il y entre un autre rapporteur, et qui n'ont ni le temps ni la volonté de les rapprendre. Le chancelier fit en deux ou trois occasions la tentative d'alléguer les formes au conseil des dépêches; quoique bien avec lui, je l'interrompis autant de fois, je combattis sa tentative, et à chaque fois elle demeura inutile avec un grand regret de sa part qu'il montra fort franchement.

Le long usage du parquet lui avait gâté l'esprit. Il était étendu et lumineux, et orné d'une grande lecture et d'un profond savoir. L'état du parquet est de ramasser, d'examiner, de peser et de comparer les raisons des deux et des différentes parties, car il y en a souvent plusieurs au même procès, et d'étaler cette espèce de bilan, pour m'exprimer ainsi, avec toutes les grâces et les fleurs de l'éloquence devant les juges, avec tant d'art et d'exactitude qu'il ne soit rien oublié d'aucune part, et qu'aucun des nombreux auditeurs ne puisse augurer de quel avis l'avocat général sera avant qu'il ait commencé à conclure. Quoique le procureur général, qui ne donne ses conclusions que par écrit, ne soit pas exposé au même étalage, il est obligé au même examen, à la même comparaison, au même bilan, dans son cabinet, avant de se déterminer à conclure. Cette continuelle habitude pendant vingt-quatre années à un esprit scrupuleux en équité et en formes, fécond en vues, savant en droit, en arrêts, en différentes coutumes, l'avait formé à une incertitude dont il ne pouvait sortir, et qui, lorsqu'il n'était point nécessairement pressé par quelque limite fixe, prolongeait les affaires à l'infini. Il en souffrait le premier; c'était pour lui un accouchement que se déterminer; mais malheur à qui était dans le cas de l'attendre. S'il était pressé, par exemple, par un conseil de régence où une affaire se devait juger à jour pris, il flottait errant jusqu'au moment d'opiner, étant de la meilleure foi jusque-là tantôt d'un avis, tantôt de l'avis contraire, et opinait après, quand son tour arrivait, comme il lui venait en cet instant. J'en rapporterai en son lieu un exemple singulier entre mille autres.

Sa lenteur et son irrésolution s'accordaient merveilleusement à ne rien finir. Un autre défaut y contribuait encore, c'est qu'il était le père des difficultés. Tant de choses diverses se présentaient à son esprit qu'elles l'arrêtaient. Je l'ai dit du duc de Chevreuse, je le répète ici de ce chancelier : il coupait un cheveu en quatre. Aussi étaient-ils fort amis.

Ce n'était pas qu'il n'eût l'esprit fort juste, mais la moindre difficulté l'embarrassait, et il en cherchait partout avec le même soin que d'autres en mettent à les lever. Ses meilleurs amis, les affaires qu'il affectionnait, n'en étaient pas plus exempts que les autres, et ce goût des difficultés devint une plaie pour tout ce qui avait à passer par ses mains. La vieille duchesse d'Estrées-Vaubrun, qui brillait d'esprit et qui était intimement de ses amies, fut un jour pressée de lui parler pour quelqu'un. Elle s'en défendait par la connaissance qu'elle avait de ce terrain si raboteux. « Mais, madame, lui dit ce client, il est votre ami intime. — Il est vrai, répondit-elle ; il faut donc vous dire quel est M. le chancelier : c'est un ami travesti en ennemi. » La définition était fort juste. A tant de défauts essentiels, qui pourtant ne venaient pour la plupart que de trop de lumières et de vues, de trop d'habitude du parquet, de la nourriture qu'il avait uniquement prise dans le parlement, et qui bien [loin] d'attaquer l'honneur et la probité n'étaient grossis que par la délicatesse de conscience, il s'en joignit d'autres qui ne venaient que de sa lenteur naturelle et de trop d'attachement à bien faire : il ne pouvait finir à tourner une déclaration, un règlement, une lettre d'affaires tant soit peu importante. Il les limitait et les retouchait sans cesse. Il était esclave de la plus exacte pureté de diction, et ne s'apercevait pas que cette servitude le rendait très souvent obscur, et quelquefois inintelligible. Son goût pour les sciences couronnait tous ces inconvénients. Il aimait les langues, surtout les savantes, et il se plaisait infiniment à toutes les parties de la physique et de la mathématique. Il ne laissait pas encore d'être métaphysicien. Il avait pour toutes ces sciences beaucoup d'ouverture et de talent; il aimait à les creuser, et à faire chez lui à huis clos des exercices sur ces différentes sciences avec ses enfants et quelques savants obscurs. Ils y prenaient des points de recherches pour l'exercice suivant, et cette sorte d'étude lui faisait perdre un temps

infini, et désespérait ceux qui avaient affaire à lui, qui allaient dix fois chez lui sans pouvoir le joindre à travers les fonctions de son office et les amusements de son goût. C'était précisément pour les sciences qu'il était né. Il est vrai qu'il eût été un excellent premier président, mais à quoi il eût été le plus propre, c'eût été d'être uniquement à la tête de toute la littérature, des Académies, de l'Observatoire, du Collège royal, de la librairie, et c'est où il aurait excellé. Sa lenteur, sans incommoder personne, et ses faciles difficultés n'auraient servi qu'à éclaircir les matières, et son incertitude, indépendante alors de la conscience, n'eût tendu qu'à la même fin. Il n'aurait eu affaire qu'à des gens de lettres, et point au monde, qu'il ne connut jamais, et dont, à la politesse près, il n'avait nul usage. Il serait demeuré éloigné du gouvernement et des matières d'Etat, où il fut toujours étranger jusqu'à surprendre par une inepties si peu compatible avec tant d'esprit et de lumières.

En voilà beaucoup, mais encore un coup de pinceau. Le duc de Grammont l'aîné, qui avait beaucoup d'esprit, m'a conté que, se trouvant un matin dans le cabinet du roi, à Versailles, tandis que le roi était à la messe, et tête à tête avec le chancelier, [il] lui demanda dans la conversation si depuis qu'il était chancelier, avec le grand usage qu'il avait des chicanes et de la longueur des procès, il n'avait jamais pensé à faire un règlement là-dessus qui les abrégeât et en arrêtât les friponneries. Le chancelier lui répondit qu'il y avait si bien pensé qu'il avait commencé à en jeter un règlement sur le papier, mais qu'en avançant il avait réfléchi au grand nombre d'avocats, de procureurs, d'huissiers que ce règlement ruinerait, et que la compassion qu'il en avait eue lui avait fait tomber la plume de la main. Par la même raison, il ne faudrait ni prévôts ni archers qui arrêtent les voleurs, et qui les mettent en chemin certain du supplice, dont par cette raison la compassion était encore plus grande. En deux mots, c'est que la durée et

le nombre des procès fait toute la richesse et l'autorité de la robe, et que par conséquent il les faut laisser pulluler et s'éterniser. Voilà un long article; mais je l'ai cru d'autant plus curieux qu'il fait mieux connaître comment un homme de tant de droiture, de talents et de réputation, est peu à peu parvenu, par être sorti de son centre, à rendre sa droiture équivoque, ses talents pires qu'inutiles, à perdre toute sa réputation, et à devenir le jouet de la fortune.

PIERRE LE GRAND

Ce monarque se fit admirer par son extrême curiosité toujours tendante à ses vues de gouvernement, de commerce, d'instruction, de police; et cette curiosité atteignit à tout et ne dédaigna rien dont les moindres traits avaient une utilité suivie, marquée, savante, qui n'estima que ce qui méritait l'être, en qui rilla l'intelligence, la justesse, la vive appréhension de son esprit. Tout montrait en lui la vaste étendue de ses lumières et quelque chose de continuellement conséquent. Il allia d'une manière tout à fait surprenante la majesté la plus haute, la plus fière, la plus délicate, la plus soutenue, en même temps la moins embarrassante quand il l'avait établie dans toute sa sûreté avec une politesse qui la sentait, et toujours et avec tous et en maître partout, mais qui avait ses degrés suivant les personnes. Il avait une sorte de familiarité qui venait de liberté; mais il n'était pas exempt d'une forte empreinte de de cette ancienne barbarie de son pays qui rendait toutes ses manières promptes, même précipitées, ses volontés incertaines, sans vouloir être contraint ni contredit sur pas une. Sa table, souvent peu décente, beaucoup moins ce qui la

suivait, souvent aussi avec un découvert d'audace et d'un roi partout chez soi, ce qu'il se proposait de voir ou de faire toujours dans l'entière indépendance des moyens qu'il fallait forcer à son plaisir et à son mot. Le désir de voir à son aise, l'importunité d'être en spectacle, l'habitude d'une liberté au-dessus de tout lui faisait souvent préférer les carrosses de louage, les fiacres mêmes, le premier carrosse qu'il trouvait sous sa main de gens qui étaient chez lui et qu'il ne connaissait pas. Il sautait dedans et se faisait mener par la ville ou dehors. Cette aventure arriva à Mme de Matignon, qui était allée là bayer, dont il mena le carrosse à Boulogne et dans d'autres lieux de campagne, qui fut bien étonnée de se trouver à pied. Alors c'était au maréchal de Tessé et à sa suite, dont il s'échappait ainsi, à courir après, quelquefois sans le pouvoir trouver.

C'était un fort grand homme, très bien fait, assez maigre, le visage assez de forme ronde : un grand front; de beaux sourcils; le nez assez court sans rien de trop, gros par le bout; les lèvres assez grosses ; le teint rougeâtre et brun ; de beaux yeux noirs, grands, vifs, perçants, bien fendus; le regard majestueux et gracieux quand il y prenait garde, sinon sévère et farouche, avec un tic qui ne revenait pas souvent, mais qui lui démontait les yeux et toute la physionomie, et qui donnait de la frayeur. Cela durait un moment avec un regard égaré et terrible, et se remettait aussitôt. Tout son air marquait son esprit, sa réflexion et sa grandeur, et ne manquait pas d'une certaine grâce. Il ne portait qu'un col de toile, une perruque ronde brune, comme sans poudre, qui ne touchait pas ses épaules, un habit brun juste au corps, uni, à boutons d'or, veste, culotte, bas, point de gants ni de manchettes, l'étoile de son ordre sur son habit et le cordon par-dessous, son habit souvent déboutonné tout à fait, son chapeau sur une table et jamais sur sa tête, même dehors. Dans cette simplicité, quelque mal voituré et accompagné qu'il pût être,

on ne s'y pouvait méprendre à l'air de grandeur qui lui était naturel.

Ce qu'il buvait et mangeait en deux repas réglés est inconcevable, sans compter ce qu'il avalait de bière, de limonade et d'autres sortes de boissons entre les repas, toute sa suite encore davantage; une bouteille ou deux de bière, autant et quelquefois davantage de vin, des vins de liqueur après, à la fin du repas des eaux-de-vie préparées, chopine et quelquefois pinte. C'était à peu près l'ordinaire de chaque repas. Sa suite à sa table en avalait davantage, et [ils] mangeaient tous à l'avenant à onze heures du matin et à huit du soir. Quand la mesure n'était pas plus forte, il n'y paraissait pas. Il y avait un prêtre aumônier qui mangeait à la table du czar, plus fort de moitié que pas un, dont le czar, qui l'aimait, s'amusait beaucoup. Le prince Kurakin allait tous les jours à l'hôtel de Lesdiguières ; mais il demeura logé chez lui.

Le czar entendait bien le français, et, je crois, l'aurait parlé s'il eût voulu ; mais, par grandeur, il avait toujours un interprète. Pour le latin et bien d'autres langues, il les parlait très bien. Il eut chez lui une salle des gardes du roi, dont il ne voulut presque jamais être suivi dehors. Il ne voulut point sortir de l'hôtel de Lesdiguières, quelque curiosité qu'il eût, ni donner aucun signe de vie, qu'il n'y eût reçu la visite du roi.

Le samedi matin, lendemain de son arrivée, le régent alla voir le czar. Ce monarque sortit de son cabinet, fit quelques pas au-devant de lui, l'embrassa avec un grand air de supériorité, lui montra la porte de son cabinet, et, se tournant à l'instant sans nulle civilité, y entra. Le régent l'y suivit, et le prince Kurakin après lui, pour leur servir d'interprète. Ils trouvèrent deux fauteuils vis-à-vis l'un de de l'autre ; le czar s'assit en celui du haut bout, le régent dans l'autre. La conversation dura près d'une heure, sans parler d'affaires, après quoi le czar sortit de son cabinet,

le régent après lui, qui, avec une profonde révérence médiocrement rendue, le quitta au même endroit où il l'avait trouvé en entrant.

Le lundi suivant 10 mai, le roi alla voir le czar, qui le reçut à sa portière, le vit descendre de carrosse, et marcha de front à la gauche du roi jusque dans sa chambre où ils trouvèrent deux fauteuils égaux. Le roi s'assit dans celui de la droite, le czar dans celui de la gauche, le prince Kurakin servit d'interprète. On fut étonné de voir le czar prendre le roi sous les deux bras, le hausser à son niveau, l'embrasser ainsi en l'air, et le roi à son âge, et qui n'y pouvait pas être préparé, n'en avoir aucune frayeur. On fut frappé de toutes les grâces qu'il montra devant le roi, de l'air de tendresse qu'il prit pour lui, de cette politesse qui coulait de source, et toutefois mêlée de grandeur, d'égalité de rang, et légèrement de supériorité d'âge; car tout cela se fit très distinctement sentir. Il loua fort le roi, il en parut charmé, et il en persuada tout le monde. Il l'embrassa à plusieurs reprises. Le roi lui fit très joliment son petit et court compliment, et M. du Maine, le maréchal de Villeroy, et ce qui se trouva là de distingué fournirent la conversation. La séance dura un petit quart d'heure. Le czar accompagna le roi comme il l'avait reçu et le vit monter en carrosse...

Le jeudi 13 mai, il se purgea, et ne laissa pas l'après-dînée d'aller chez plusieurs ouvriers de réputation. Le vendredi 14, il alla, dès six heures du matin, dans la grande galerie du Louvre voir les plans en relief de toutes les places du roi, dont Asfeld avec ses ingénieurs lui fit les honneurs. Le maréchal de Villars s'y trouva aussi pour la même raison avec quelques lieutenants généraux. Il examina fort longtemps tous ces plans ; il visita ensuite beaucoup d'endroits du Louvre, et descendit après dans le jardin des Tuileries, dont on avait fait sortir tout le monde. On travaillait alors au Pont Tournant. Il examina fort cet ouvrage, et y demeura

longtemps. L'après-dînée, il alla voir Madame au Palais-Royal, qui l'avait envoyé complimenter par son chevalier d'honneur. Excepté le fauteuil, elle le reçut comme elle aurait fait le roi. M. le duc d'Orléans l'y vint prendre pour le mener à l'Opéra dans sa grande loge, tous deux seuls sur le banc de devant avec un grand tapis. Quelque temps après, le czar demanda s'il n'y aurait point de bière. Tout aussitôt on en apporta un grand gobelet sur une soucoupe. Le régent se leva, la prit, et la présenta au czar, qui, avec un sourire et une inclination de politesse, prit le gobelet sans aucune façon, but et le remit sur la coupe, que le régent tint toujours. En la rendant, il prit une assiette qui portait une serviette, qu'il présenta au czar, qui, sans se lever, en usa comme il avait fait pour la bière, dont le spectacle parut assez étonné. Au quatrième acte, il s'en alla souper et ne voulut pas que le régent quittât la loge. Le lendemain samedi, il se jeta dans un carrosse de louage, et alla voir quantité de curiosités chez les ouvriers...

Vendredi 11 juin, il fut de Versailles à Saint-Cyr, où il vit toute la maison et les demoiselles dans leurs classes. Il y fut reçut comme le roi. Il voulut aussi voir Mme de Maintenon, qui dans l'apparence de cette curiosité s'était mise au lit, ses rideaux fermés hors un qui ne l'était qu'à demi. Le czar entra dans sa chambre, alla ouvrir les rideaux des fenêtres en arrivant, puis tout de suite tous ceux du lit, regarda bien Mme de Maintenon tout à son aise, ne lui dit pas un mot ni elle à lui, et sans lui faire aucune sorte de révérence, s'en alla. Je sus qu'elle en avait été fort étonnée et encore plus mortifiée ; mais le feu roi n'était plus. Il revint le samedi 12 juin à Paris.

Le mardi 15 juin, il alla de bonne heure chez d'Antin à Paris. Travaillant ce jour-là avec M. le duc d'Orléans, je finis en une demi-heure ; il en fut surpris et voulut me retenir. Je lui dis que j'aurais toujours l'honneur de le trouver, mais non le czar qui s'en allait, que je ne l'avais point

vu, et que je m'en allais chez d'Antin bayer tout à mon aise. Personne n'y entrait que les conviés et quelques dames avec Mme la Duchesse et les princesses ses filles qui voulaient bayer aussi. J'entrai dans le jardin où le czar se promenait. Le maréchal de Tessé qui me vit de loin vint à moi, comptant me présenter au czar. Je le priai de s'en bien garder et de ne point s'apercevoir de moi en sa présence, parce que je voulais le regarder tout à mon aise, le devancer et l'attendre tant que je voudrais pour le bien contempler, ce que je ne pourrais plus faire si j'en étais connu. Je le priai d'en avertir d'Antin, et avec cette précaution je satisfis ma curiosité tout à mon aise. Je le trouvai assez parlant, mais toujours comme étant partout le maître. Il rentra dans un cabinet où d'Antin lui montra divers plans et quelques curiosités, sur quoi il fit plusieurs questions. Ce fut là où je vis ce tic donc j'ai parlé. Je demandai à Tessé si cela lui arrivait souvent; il me dit plusieurs fois par jour, surtout quand il ne prend pas garde à s'en contraindre. Rentrant après dans le jardin, d'Antin lui fit raser l'appartement bas, et l'avertit que Mme la Duchesse y était avec des dames qui avaient grande envie de le voir. Il ne répondit rien et se laissa conduire. Il marcha plus doucement, tourna la tête vers l'appartement où tout était debout et sous les armes, mais en voyeuses. Il les regarda bien toutes et ne fit qu'une très légère inclination de la tête à toutes à la fois sans la tourner le long d'elles, et passa fièrement; je pense à la façon dont il avait reçu d'autres dames qu'il aurait montré plus de politesse à celles-ci, si Mme la Duchesse n'y eût pas été, à cause de la prétention de la visite. Il affecta même de ne s'informer pas laquelle c'était ni du nom de pas une des autres. Je fus là près d'une heure à ne le point quitter et à le regarder sans cesse. Sur la fin je vis qu'il le remarquait : cela me rendit plus retenu dans la crainte qu'il ne demandât qui j'étais. Comme il allait rentrer, je passai en m'en allant dans la salle où le couvert était mis. D'Antin, toujours le même, avait

trouvé moyen d'avoir un portrait très ressemblant de la czarine qu'il avait mis sur la cheminée de cette salle, avec des vers à sa louange, ce qui plut fort au czar dans sa surprise. Lui et sa suite trouvèrent le portrait fort ressemblant...

Dimanche 20 juin, le czar partit et coucha à Livry, allant droit à Spa, où il était attendu par la czarine, et ne voulut être accompagné de personne, pas même en sortant de Paris. Le luxe qu'il remarqua le surprit beaucoup ; il s'attendrit en partant sur le roi et sur la France, et dit qu'il voyait avec douleur que ce luxe la perdrait bientôt. Il s'en alla charmé de la manière dont il avait été reçu, de tout ce qu'il avait vu, de la liberté qu'on lui avait laissée, et dans un grand désir de s'unir étroitement avec le roi, à quoi l'intérêt de l'abbé Dubois et de l'Angleterre fut un funeste obstacle dont on a souvent eu et on a encore grand sujet de repentir...

Néanmoins, le czar avait une passion extrême de s'unir avec la France. Rien ne convenait mieux à notre commerce, à notre considération dans le nord, en Allemagne et par toute l'Europe. Ce prince tenait l'Angleterre en brassière par le commerce, et le roi Georges en crainte pour ses Etats d'Allemagne. Il tenait la Hollande en grand respect et l'empereur en grande mesure. On ne peut nier qu'il ne fît une grande figure en Europe et en Asie, et que la France n'eût infiniment profité d'une union étroite avec lui. Il n'aimait point l'empereur, il désirait de nous déprendre peu à peu de notre abandon à l'Angleterre, et ce fut l'Angleterre qui nous rendit sourds à ses invitations jusqu'à la messéance, lesquelles durèrent encore longtemps après son départ. En vain je pressais souvent le régent sur cet article, et lui disais des raisons dont il sentait toute la force, et auxquelles il ne pouvait répondre. Mais son ensorcellement pour l'abbé Dubois, aidé encore alors d'Effiat, de Canillac, du duc de Noailles, était encore plus fort.

ÉDUCATION DE LOUIS XV

La fête de Saint-Louis donna dix jours après le contraste plénier de celle-ci. La musique de l'Opéra a coutume, ce jour-là, de divertir gratuitement le public d'un beau concert dans le jardin des Tuileries. La présence du roi dans ce palais y attirait encore plus de monde, dans l'espérance de le voir paraître quelquefois sur les terrasses qui sont de plain-pied aux appartements. Il parut très sensiblement cette année un redoublement de zèle, par l'affluence innombrable qui accourut non seulement dans le jardin, mais de l'autre côté, dans les cours, dans la place, et qui ne laissa pas une place vide, je ne dis pas aux fenêtres, mais sur les toits des maisons en vue des Tuileries. Le maréchal de Villeroy persuadait à grand'peine le roi de se montrer, tantôt à la vue du jardin, tantôt à celle des cours, et dès qu'il paraissait, c'étaient des cris de : Vive le roi! cent fois redoublés. Le maréchal de Villeroy faisait remarquer au roi cette multitude prodigieuse, et sentencieusement lui disait : « Voyez, mon maître, voyez tout ce peuple, cette affluence, ce nombre de peuple immense, tout cela est à vous, vous en êtes le maître; » et sans cesse lui répétait cette leçon pour la lui bien inculquer. Il avait peur apparemment qu'il n'ignorât son pouvoir. L'admirable Dauphin son père en avait reçu de bien différentes, dont il avait bien su profiter. Il était bien fortement persuadé qu'en même temps que la puissance est donnée aux rois pour commander et pour gouverner, les peuples ne sont pas aux rois, mais les rois aux peuples, pour leur rendre justice, les faire vivre selon les lois, et les rendre heureux par l'équité, la sagesse, la douceur et la modération de leur gouvernement. C'est ce que je lui ai souvent ouï dire avec effusion

de cœur et persuasion intime, dans le désir et la résolution bien ferme de se conduire en conséquence, non seulement étant en particulier avec lui, et y travaillant pour l'avenir dans ces principes, mais je le lui ai ouï dire et répéter plusieurs fois tout haut en public, en plein salon de Marly, à l'admiration et aux délices de tous ceux qui l'entendaient.

CONSEIL DE RÉGENCE PRÉCÉDANT LE LIT DE JUSTICE TENU POUR LA DÉGRADATION DES BATARDS, LE DUC DU MAINE ET LE COMTE DE TOULOUSE

Lorsqu'on fut tout à fait assis en place, et que M. le duc d'Orléans eut un moment considéré toute l'assistance dont tous les yeux étaient fichés sur lui, il dit qu'il avait assemblé ce conseil de régence pour y entendre la lecture de ce qui avait été résolu au dernier ; qu'il avait cru qu'il n'y avait d'expédient pour faire enregistrer l'arrêt du conseil dont on allait entendre la lecture que de tenir un lit de justice, et que les chaleurs ne permettant pas de commettre la santé du roi à la foule du palais, il avait estimé devoir suivre l'exemple du feu roi, qui avait fait quelquefois venir son parlement aux Tuileries ; que, puisqu'il fallait tenir un lit de justice, il avait jugé devoir profiter de cette occasion pour y faire enregistrer les lettres de provision de garde des sceaux, et commencer par là cette séance, il ordonna au garde des sceaux de les lire.

Pendant cette lecture, qui n'avait d'autre importance que de saisir une occasion de forcer le parlement de reconnaître le garde des sceaux dont la compagnie haïssait la personne et la commission, je m'occupai cependant à considérer les

mines. Je vis en M. le duc d'Orléans un air d'autorité et d'attention, qui me fut si nouveau que j'en demeurai frappé. M. le Duc, gai et brillant, paraissait ne douter de rien. Le prince de Conti, étonné, distrait, concentré, ne semblait rien voir ni prendre part à rien. Le garde des sceaux, grave et pensif, paraissait avoir trop de choses dans la tête ; aussi en avait-il beaucoup à faire et pour un coup d'essai. Néanmoins, il se déploya avec son sac en homme bien net, bien décidé, bien ferme. Le duc de La Force, les yeux en dessous, examinait les visages. Les maréchaux de Villeroy et de Villars se parlaient des instants : ils avaient tous deux l'œil irrité et le visage abattu. Nul ne se composa mieux que le maréchal de Tallard ; mais il ne put étouffer une agitation intérieure qui étincela souvent au dehors. Le maréchal d'Estrées avait l'air stupéfait et de ne voir qu'un étang. Le maréchal de Besons, enveloppé plus que d'ordinaire dans sa grosse perruque, paraissait tout concentré et l'œil bas et colère. Pelletier, très dégagé, simple, curieux, regardait tout. Torcy, plus empesé trois fois que de coutume, semblait considérer tout à la dérobée. Effiat, vif, piqué, outré, prêt à bondir, le sourcil froncé à tout le monde, l'œil hagard, qu'il passait avec précipitation et par élans de tous côtés. Ceux de mon côté, je ne pouvais les bien examiner : je ne les voyais que des moments, par des changements de postures des uns et des autres, et si la curiosité me faisait m'avancer sur la table et me tourner vers eux pour en regarder l'enfilade, ce n'était que bien rarement et bien courtement. J'ai déjà parlé de l'étonnement du duc de Guiche, du dépit et de la curiosité du duc de Noailles. D'Antin, toujours si libre dans sa taille, me parut tout emprunté et tout effarouché. Le maréchal d'Huxelles cherchait à faire bonne mine, et ne pouvait couvrir le désespoir qui le perçait Le vieux Troyes, tout ébahi, ne montrait que de la surprise, de l'embarras, et ne savait proprement où il en était.

Dès l'instant de cette première lecture chacun vit bien, au départ des bâtards, après tout ce qui s'était passé dans ce cabinet du conseil avant la séance, qu'il s'agirait de quelque chose contre eux. La nature et le plus ou le moins de ce quelque chose tenaient tous les esprits en suspens, et cela joint à un lit de justice aussitôt éclaté et prêt qu'annoncé, marquait une grande résolution prise contre le parlement, annonçait aussi tant de fermeté et de mesures dans un prince si reconnu pour en être entièrement incapable que tous en perdaient terre. Chacun, suivant ce qu'il était affecté de bâtardise ou de parlement, semblait attendre avec frayeur ce qui allait éclore. Beaucoup d'autres paraissaient vivement blessés de n'avoir eu part à rien, de se trouver dans la surprise commune, et que le régent leur eût échappé. Jamais visages si universellement allongés, ni d'embarras plus général ni plus marqué. Dans ce premier trouble, je crois que peu de gens prêtèrent l'oreille aux lettres dont le garde des sceaux faisait la lecture. Quand elle fut achevée, M. le duc d'Orléans dit qu'il ne croyait pas que ce fût la peine de prendre les voix un à un, ni sur leur contenu ni sur leur enregistrement, et qu'il pensait que tous seraient d'avis de commencer la séance du lit de justice par là...

Ces petits mouvements passés, M. le duc d'Orléans, redressé sur son siège d'un demi-pied, dit à la compagnie, d'un ton encore plus ferme et plus de maître qu'à la première affaire, qu'il y en avait une autre à proposer, bien plus importante que celle qu'on venait d'entendre. Ce prélude renouvela l'étonnement des visages, et rendit les assistants immobiles. Après un moment de silence, le régent dit qu'il avait jugé le procès qui s'était élevé entre les princes du sang et les légitimés : ce fut le terme dont il usa sans y ajouter celui de prince; qu'il avait eu alors ses raisons pour n'en pas faire davantage : mais qu'il n'était pas moins obligé de faire justice aux pairs de France, qui l'avaient demandée en même temps au roi par une requête en corps, que Sa

Majesté avait reçue elle-même, et que lui-même régent avait communiquée aux légitimés; que cette justice ne se pouvait plus différer à un corps aussi illustre, composé de tous les grands du royaume, des premiers seigneurs de l'Etat, des personnes les plus grandement revêtues, et dont la plupart s'étaient distingués par les services qu'ils avaient rendus; que, s'il avait estimé au temps de leur requête n'y devoir pas répondre, il ne se sentait que plus pressé de ne plus différer une justice qui ne pouvait plus demeurer suspendue, et que tous les pairs désiraient de préférence à tout; que c'était avec douleur qu'il voyait des gens (ce fut le mot dont il se servit) qui lui étaient si proches, montés à un rang dont ils étaient les premiers exemples, et qui avait continuellement augmenté contre toutes les lois; qu'il ne pouvait se fermer les yeux à la vérité; que la faveur de quelques princes, et encore bien nouvellement, avait interverti le rang des pairs; que ce préjudice fait à cette dignité n'avait duré qu'autant que l'autorité qui avait forcé les lois; qu'ainsi les ducs de Joyeuse et d'Épernon, ainsi MM. de Vendôme avaient été remis en règle et en leur rang d'ancienneté parmi les pairs, aussitôt après la mort de Henri III et de Henri IV; que M. de Beaufort n'avait point eu d'autre rang sous les yeux du feu roi, ni M. de Verneuil, que le roi fit duc et pair, en 1663, avec treize autres, et qui fut reçu au parlement, le roi y tenant son lit de justice, avec eux, et y prit place après tous les pairs ses anciens y séants, et n'y en a jamais eu d'autre; que l'équité, le bon ordre, la cause de tant de personnes si considérables et la première dignité de l'État ne lui permettaient pas un plus long déni de justice; que les légitimés avaient eu tout le temps de répondre, mais qu'ils ne pouvaient alléguer rien de valable contre la force des lois et des exemples; qu'il ne s'agissait que de faire droit sur une requête pour un procès existant et pendant, qu'on ne pouvait pas dire qui ne fût pas instruit; que, pour y prononcer, il avait fait dresser la déclaration dont M. le

garde des sceaux allait faire la lecture, pour la faire enregistrer après au lit de justice que le roi allait tenir.

Un silence profond succéda à un discours si peu attendu et qui commença à développer l'énigme de la sortie des bâtards. Il se peignit un brun sombre sur quantité de visages. La colère étincela sur celui des maréchaux de Villars et de Besons, d'Effiat, même du maréchal d'Estrées. Tallard devint stupide quelques moments, et le maréchal de Villeroy perdit toute contenance. Je ne pus voir celle du maréchal d'Huxelles, que je regrettai beaucoup, ni du duc de Noailles que de biais par-ci, par-là. J'avais la mienne à composer, sur qui tous les yeux passaient successivement. J'avais mis sur mon visage une couche de plus de gravité et de modestie. Je gouvernais mes yeux avec lenteur, et ne regardais qu'horizontalement pour le plus haut. Dès que le régent ouvrit la bouche sur cette affaire, M. le Duc m'avait jeté un regard triomphant, qui pensa démonter tout mon sérieux, qui m'avertit de le redoubler et de ne m'exposer plus à trouver ses yeux sous les miens. Contenu de la sorte, attentif à dévorer l'air de tous, présent à tout et à moi-même, immobile, collé sur mon siège, compassé de tout mon corps, pénétré de tout ce que la joie peut imprimer de plus sensible et de plus vif, du trouble le plus charmant, d'une jouissance la plus démesurément et la plus persévéramment souhaitée, je suais d'angoisse de la captivité de mon transport, et cette angoisse même était d'une volupté que je n'ai jamais ressentie ni devant ni depuis ce beau jour. Que les plaisirs des sens sont inférieurs à ceux de l'esprit, et qu'il est véritable que la proportion des maux est celle-là même des biens qui les finissent.

LIT DE JUSTICE QUI PRONONCE LA DÉGRADATION DES BATARDS

Enfin le parlement arriva, et, comme des enfants, nous voilà tous aux fenêtres. Il venait en robes rouges, deux à deux, par la grande porte de la cour qu'il croisa pour aller gagner la salle des Ambassadeurs, où le premier président, venu en carrosse avec le président d'Alligre, les attendait. Il avait traversé de la petite cour d'auprès, pour avoir moins de chemin à faire à pied. Tandis que nos deux fenêtres s'entassaient de spectateurs, j'eus soin de ne pas perdre de vue le dedans du cabinet, à cause des conférences et de peur des sorties. Des Granges vint à diverses fois dire à quoi les choses en étaient, sans qu'il y eût de difficultés, moi toujours me promenant et considérant tout avec attention. Soit besoin, soit désir du défendu, quelques-uns demandèrent l'un après l'autre à sortir pour des besoins. Le régent le permit, à condition du silence et du retour sur-le-champ. Il proposa même à La Vrillière de s'aller précautionner en même temps que le maréchal d'Huxelles et quelques autres suspects ; mais en effet pour ne les perdre pas de vue, et il l'entendit et l'exécuta très-bien. J'en usai de même avec les maréchaux de Villars et Tallard, et, ayant vu Effiat ouvrant la petite porte du roi pour le maréchal de Villeroy, j'y courus, sous prétexte de lui aider, mais au vrai pour empêcher qu'il ne parlât à la porte et qu'il n'envoyât quelques messages aux bâtards. J'y restai même avec Effiat jusqu'à ce que le maréchal de Villeroy fût rentré, pour éviter le même inconvénient à cette autre ouverture de la porte, que je refermai bien après ; et il faut avouer que cette occupation de tête et de corps, d'examen et d'attention continuelle à interrompre, à prévenir, à être en

garde sur toute une vaste pièce et un nombre de gens qu'on veut contenir et déranger sans qu'il y paraisse, ne fut pas un petit soin ni une petite fatigue. M. le duc d'Orléans; M. le Duc et La Vrillière en portaient leur part, qui ne diminuait guère la mienne.

Enfin le parlement en place, les pairs arrivés, et les présidents ayant été en deux fois prendre leurs fourrures derrière des paravents disposés dans dans la pièce voisine, des Granges vint avertir que tout était prêt. Il avait été agité si le roi dînerait en attendant, et j'avais obtenu que non, dans la crainte qu'entrant aussitôt après au lit de justice, et ayant mangé avant son heure ordinaire, il ne se trouvât mal, qui eût été un grand inconvénient. Dès que des Granges eut annoncé au régent qu'il pouvait se mettre en marche, Son Altesse Royale lui dit de faire avertir le parlement, pour la députation à recevoir le roi, au lieu du bout de la pièce des Suisses, où elle avait été réglée, et dit tout haut à la compagnie qu'il fallait aller prendre le roi.

A ces paroles, je sentis un trouble de joie du grand spectacle qui s'allait passer en ma présence, qui m'avertit de redoubler mon attention sur moi. J'avais avertis Villars de marcher avec nous, et Tallard de se joindre aux maréchaux de France, et de céder à ses anciens, parce qu'en ces occasions les ducs vérifiés n'existent pas. Je tâchai de me munir de la plus forte dose que je pus de sérieux, de gravité, de modestie. Je suivis M. le duc d'Orléans, qui entra chez le roi par la petite porte, et qui trouva le roi dans son cabinet. Chemin faisant, le duc d'Albret et quelques autres me firent des compliments très marqués, avec grand désir de découvrir quelque chose. Je payai de politesse, de plaintes de la foule, de l'embarras de mon habit, et je gagnai le cabinet du roi.

Il était sans manteau ni rabat, vêtu à son ordinaire. Après que M. le duc d'Orléans eut été quelques moments auprès de lui, il lui demanda s'il lui plaisait d'aller : aus-

sitôt on fit faire place. Le peu de courtisans revenus là, faute d'avoir trouvé où se fourrer dans le lieu de la séance, s'écarta, et je fis signe au maréchal de Villars, qui prit lentement le chemin de la porte, le duc de La Force derrière lui, et moi après, qui observai bien de marcher immédiatement avant M. le prince de Conti. M. le Duc le suivait, et M. le duc d'Orléans après. Derrière lui, les huissiers de la chambre du roi avec leurs masses, puis le roi environné des quatre capitaines des gardes du corps, du duc d'Albret grand chambellan, et du maréchal de Villeroy son gouverneur. Derrière, venait le garde des sceaux, parce qu'il n'était pas enregistré au parlement, puis les maréchaux d'Estrées, Huxelles, Tallard et Besons, qui ne pouvaient entrer en séance qu'à la suite, et non devant Sa Majesté. Ils étaient suivis de ceux des chevaliers de l'ordre et des gouverneurs et lieutenants généraux des provinces qu'on avait avertis pour le cortège du roi, qui devaient seoir en bas, découverts et sans voix, sur le banc des baillis. On prit en cet ordre le chemin de la terrasse jusqu'à la salle des Suisses, au bas de laquelle se trouva la députation du parlement, de quatre présidents à mortier et de quatre conseillers à l'accoutumée.

Tandis qu'ils s'approchèrent du roi, je dis au duc de la Force et au maréchal de Villars que nous ferions mieux d'aller toujours nous mettre en place, pour éviter l'embarras de l'entrée avec le roi. Ils me suivirent alors un à un en rang d'ancienneté, marchant en cérémonie. Il n'y avait que nous trois à pouvoir marcher comme nous fîmes, parce que d'Antin n'y venait pas ; le duc de Guiche était démis, Tallard point pair, et les quatre capitaines des gardes étaient autour du roi, avec le bâton en ces grandes cérémonies...

Comme le parlement était en place et que le roi allait arriver, j'entrai par la même porte. Le passage se trouva assez libre, les officiers des gardes du corps me firent faire

place, et au duc de La Force, et au maréchal de Villars, qui me suivaient un à un. Je m'arrêtai un moment en ce passage, à l'entrée du parquet, saisi de joie de voir ce grand spectacle, et les moments si précieux s'approcher. J'en eus besoin aussi, afin de me remettre assez pour voir distinctement ce que je considérais, et pour reprendre une nouvelle couche de sérieux et de modestie. Je m'attendais bien que je serais attentivement examiné par une compagnie dont on avait pris soin de ne me pas faire aimer, et par le spectateur curieux, dans l'attente de ce qui allait éclore d'un secret si profond, dans une si importante assemblée, mandée si fort à l'instant. De plus personne n'y pouvait ignorer que je n'en fusse instruit, du moins par le conseil de régence dont je sortais.

Je ne me trompai pas : sitôt que je parus, tous les yeux s'arrêtèrent sur moi. J'avançai lentement vers le greffier en chef, et reployant entre les deux bancs, je traversai la largeur de la salle par-devant les gens du roi qui me saluèrent d'un air riant, et je montai nos trois marches des sièges hauts où tous les pairs, que je marque, étaient en place, qui se levèrent, dès que j'approchai du degré ; je les saluai avec respect du haut de la troisième marche. En m'avançant lentement, je pris La Feuillade par l'épaule, quoique sans liaison avec lui, et lui dis à l'oreille de me bien écouter et de prendre garde à ne pas donner signe de vie ; qu'il allait entendre une déclaration à l'égard du parlement, après laquelle il y en aurait deux autres ; qu'enfin nous touchions aux plus heureux moments et les plus inespérés; que les bâtards étaient rendus au simple rang d'ancienneté de leurs pairies, le comte de Toulouse seul rétabli sans conséquence, pas même pour ses enfants. La Feuillade fut un instant sans comprendre, et saisi de joie à ne pouvoir parler. Il se serra contre moi, et comme je le quittais, il me dit : « Mais comment, le comte de Toulouse? — Vous le verrez, » lui répondis-je, et passai ; mais en passant devant

le duc d'Aumont, je me souvins de ce beau rendez-vous qu'il avait pour l'après-dîner ou le lendemain, avec M. le duc d'Orléans, pour le raccommoder avec le parlement, et finir galamment tous ces malentendus, et je ne pus m'empêcher, en le bien regardant, de lui lâcher un sourire moqueur. Je m'arrêtai entre M. de Metz, duc de Coislin, et le duc de Tresmes, à qui j'en dis autant. Le premier renifla, l'autre fut ravi et me le fit répéter d'aise et de surprise. J'en dis autant au duc de Louvigny, qui n'en fut pas si étonné que les autres, mais au moins aussi transporté. Enfin, j'arrivai à ma place entre les duc de Sully et de la Rochefoucauld. Je les saluai, et nous nous assîmes tout de suite ; je donnai un coup d'œil au spectacle, et tout aussitôt je fis approcher les têtes de mes deux voisins de la mienne, à qui j'annonçai la même chose. Sully y fut sensible au dernier point ; l'autre me demanda sèchement pourquoi l'exception du comte de Toulouse. J'avais plusieurs raisons de réserve avec lui, et bien que, depuis l'arrêt de préséance que j'avais obtenu sur lui, il en eût parfaitement usé à cet égard, je sentais bien que cette préséance lui faisait mal au cœur. Je me contentai donc de lui répondre que je n'en savais rien, et sur le fait, ce que je pus pour le lui faire goûter. Mais, s'il trouvait ma préséance indigeste, il pardonnait beaucoup moins au comte de Toulouse d'avoir eu sa charge de grand veneur. Son froid fut tel que je ne pus m'empêcher de lui en demander la cause, et de le faire souvenir de toute l'ardeur qu'il avait témoignée en cette même affaire dans nos premières assemblées chez M. de Luxembourg, au temps qu'il avait la goutte, et dans les autres dont notre requête contre les bâtards était sortie et dont il allait, au delà de nos espérances, voir enregistrer les conclusions. Il répondit ce qu'il put, toujours sec et morne ; je ne pris plus la peine de lui parler.

Assis en place dans un lieu élevé, personne devant moi aux hauts des sièges, parce que le banc redoublé pour les

pairs, qui n'auraient pas eu place sur le nôtre, n'avançait pas jusqu'au duc de La Force, j'eus moyen de bien considérer tous les assistants. Je le fis aussi de toute l'étendue et de tout le perçant de mes yeux. Une seule chose me contraignit, ce fut de n'oser me fixer à mon gré sur certains objets particuliers ; je craignais le feu et le brillant significatif de mes regards si goûtés ; et plus je m'apercevais que je rencontrais ceux de presque tout le monde sous les miens, plus j'étais averti de sevrer leur curiosité par ma retenue. J'assénai néanmoins une prunelle étincelante sur le premier président et le grand banc, à l'égard duquel j'étais placé à souhait. Je la promenai sur tout le parlement ; j'y vis un étonnement, un silence, une consternation auxquels je ne me serais pas attendu, qui me fut de bon augure. Le premier président, insolemment abattu, les présidents déconcertés, attentifs à tout considérer, me fournissaient le spectacle le plus agréable. Les simples curieux, parmi lesquels je range tout ce qui n'opine point, ne paraissaient pas moins surpris, mais sans l'égarement des autres, et d'une surprise calme ; en un un mot, tout sentait une grande attente, et cherchait à l'avancer en devinant ceux qui sortaient du conseil.

Je n'eus guère de loisir en cet examen, incontinent le roi arriva. Le brouhaha de cette entrée dans la séance, qui dura jusqu'à ce que Sa Majesté, et tout ce qui l'accompagnait, fût en place, devint une autre espèce de singularité. Chacun cherchait à pénétrer le régent, le garde des sceaux et les principaux personnages. La sortie des bâtards du cabinet du conseil avait redoublé l'attention, mais tous ne le savaient pas, et tous alors s'aperçurent de leur absence La consternation des maréchaux, de leur doyen sur tous dans sa place de gouverneur du roi, fut évidente. Elle augmenta l'abattement du premier président, qui, ne voyant point là son maître, le duc du Maine, jeta un regard affreux sur M. de Sully et sur moi, qui occupions les places des deux frères préci-

sément. En un instant tous les yeux de l'assemblée se posèrent tout à la fois sur nous, et je remarquai que le concentrement et l'air d'attente de quelque chose de grand redoubla sur tous les visages. Celui du régent avait un air de majesté douce, mais résolue, qui lui fut tout nouveau, des yeux attentifs, un maintien grave mais aisé ; M. le Duc, sage, mesuré, mais environné de je ne sais quel brillant qui ornait toute sa personne et qu'on sentait retenu. M. le prince de Conti triste, pensif, voyageant peut-être en des espaces éloignés. Je ne pus guère, pendant la séance, les voir qu'à reprises et sous prétexte de regarder le roi, qui était sérieux, majestueux, et en même temps le plus joli qu'il fût possible, grave avec grâce dans tout son maintien, l'air attentif et point du tout ennuyé, représentant très bien et sans aucun embarras.

Quand tout fut posé et rassis, le garde des sceaux demeura quelques minutes dans sa chaire, immobile, regardant en dessous, et ce feu d'esprit qui lui sortait des yeux semblait percer toutes les poitrines. Un silence extrême annonçait éloquemment la crainte, l'attention, le trouble, la curiosité de toutes les diverses attentes. Ce parlement, qui sous le feu roi même avait souvent mandé ce même d'Argenson et lui avait, comme lieutenant de police, donné ses ordres debout et découvert à la barre ; ce parlement, qui depuis la régence avait déployé sa mauvaise volonté contre lui, jusqu'à donner tout à penser, et qui retenait encore des prisonniers et des papiers pour lui donner de l'inquiétude ; ce premier président, si supérieur à lui, si orgueilleux, si fier de son duc du Maine, si fort en espérance des sceaux ; ce Lamoignon, qui s'était vanté de le faire pendre à sa chambre de justice, où lui-même s'était si complètement déshonoré, ils le virent revêtu des ornements de la première place de la robe, les présider, les effacer, et, entrant en fonction, les remettre en leur devoir et leur en faire leçon publique et forte, dès la première fois

qu'il se trouvait à leur tête. On voyait ces vains présidents détourner leurs regards de dessus cet homme qui imposait si fort à leur morgue, et qui anéantissait leur arrogance dans le lieu même d'où ils la tiraient, et rendus stupides par les siens qu'ils ne pouvaient soutenir.

Après que le garde des sceaux se fut, à la manière des prédicateurs, accoutumé à cet auguste auditoire, il se découvrit, se leva, monta au roi, se mit à genoux sur les marches du trône, à côté du milieu des mêmes marches où le grand chambellan était couché sur des oreillers, et prit l'ordre du roi, descendit, se mit dans sa chaire et se couvrit. Il faut dire une fois pour toutes qu'il fit la même cérémonie à chaque commencement d'affaire, et pareillement avant de prendre les opinions sur chacune et après; qu'au lit de justice lui ou le chancelier ne parlent jamais au roi autrement, et qu'à chaque fois qu'il alla au roi en celui-ci, le régent se leva et s'en approcha pour l'entendre et suggérer les ordres. Remis en place après quelques moments de silence, il ouvrit cette grande scène par un discours. Le procès-verbal de ce lit de justice fait par le parlement et imprimé, qui est entre les mains de tout le monde, me dispensera de rapporter ici les discours du garde des sceaux, celui du premier président, ceux des gens du roi et les différentes pièces qui y furent lues et enregistrées. Je me contenterai seulement de quelques observations. Ce premier discours, la lecture des lettres du garde des sceaux et le discours de l'avocat général Blancmesnil qui la suivit, les opinions prises, le prononcé par le garde des sceaux, l'ordre donné, quelquefois réitéré, d'ouvrir, puis de tenir ouvertes les deux doubles portes, ne surprirent personne, ne servirent que comme de préface à tout le reste, à en aiguiser la curiosité de plus en plus, à mesure que les moments approchaient de la satisfaire.

Ce premier acte fini, le second fut annoncé par le discours du garde des sceaux, dont la force pénétra tout le parlement. Une consternation générale se répandit sur tous

leurs visages. Presque aucun de tant de membres n'osa parler à son voisin. Je remarquai seulement que l'abbé Pucelle, qui, bien que conseiller-clerc, était dans les bancs vis-à-vis de moi, fut toujours debout toutes les fois que le garde des sceaux parla, pour mieux entendre. Une douleur amère, et qu'on voyait pleine de dépit, obscurcit le visage du premier président. La honte et la confusion s'y peignait. Ce que le jargon du palais appelle le grand banc pour encenser les mortiers qui l'occupent, baissa la tête à la fois comme par un signal, et bien que le garde des sceaux ménageât le ton de sa voix, pour ne la rendre qu'intelligible, il le fit pourtant en telle sorte qu'on ne perdit dans toute l'assemblée aucune de ses paroles, dont aussi n'y en eut-il aucune qui ne portât. Ce fut bien pis à la lecture de la déclaration. Chaque période semblait redoubler à la fois l'attention et la désolation de tous les officiers du parlement, et ces magistrats si altiers, dont les remontrances superbes ne satisfaisaient pas encore l'orgueil et l'ambition, frappés d'un châtiment si fort et si public, se virent ramenés au vrai de leur état avec cette ignominie, sans être plaints que de leur petite cabale. D'exprimer ce qu'un seul coup d'œil rendit dans ces moments si curieux, c'est ce qu'il est impossible de faire, et, si j'eus la satisfaction que rien ne m'échappa, j'ai la douleur de ne le pouvoir rendre. La présence d'esprit de Blancmesnil me surprit au dernier point. Il parla sur chaque chose où son ministère le requit, avec une contenance modeste et sagement embarrassée, sans être moins maître de son discours, aussi délicatement ménagé que s'il eût été préparé.

Après les opinions, comme le garde des sceaux eut prononcé, je vis ce prétendu grand banc s'émouvoir. C'était le premier président qui voulait parler et faire la remontrance qui a paru pleine de la malice la plus raffinée d'impudence à l'égard du régent et d'insolence pour le roi. Le scélérat tremblait toutefois en la prononçant. Sa voix

entrecoupée, la contrainte de ses yeux, le saisissement et le trouble visible de toute sa personne démentaient ce reste de venin dont il ne put refuser la libation à lui-même et à sa compagnie. Ce fut là où je savourai avec toutes les délices qu'on ne peut exprimer, le spectacle de ces fiers légistes, qui osent nous refuser le salut, prosternés à genoux et rendre à nos pieds un hommage au trône, tandis qu'assis et couverts, sur les hauts sièges aux côtés du même trône, ces situations et ces postures, si grandement disproportionnées, plaident seules avec tout le perçant de l'évidence la cause de ceux qui, véritablement et d'effet, sont *laterales regis* contre ce *vas electum* du tiers état. Mes yeux fichés, collés sur ces bourgeois superbes, parcouraient tout ce grand banc à genoux ou debout, et les amples replis de ces fourrures ondoyantes à chaque génuflexion longue et redoublée, qui ne finissait que par le commandement du roi par le bouche du garde des sceaux, vil petit gris qui voudrait contrefaire l'hermine en peinture, et ces têtes découvertes et humiliées à la hauteur de nos pieds. La remontrance finie, le garde des sceaux monta au roi, puis, sans prendre aucuns avis, se remit en place, jeta les yeux sur le premier président, et prononça : « Le roi veut être obéi et obéi sur-le-champ. » Ce grand mot fut un coup de foudre qui atterra présidents et conseillers de la façon la plus marquée. Tous baissèrent la tête, et la plupart furent longtemps sans la relever. Le reste des spectateurs, excepté les maréchaux de France, parurent peu sensibles à cette désolation.

Mais ce ne fut rien que ce triomphe ordinaire en comparaison de celui qui l'allait suivre immédiatement. Le garde des sceaux ayant, par ce dernier prononcé, terminé ce second acte, il passe au troisième. Lorsqu'il repassa devant moi venant d'achever de prendre l'avis des pairs sur l'arrêt concernant le parlement, je l'avais averti de ne prendre point leur avis sur l'affaire qui allait suivre, et il m'avait répondu qu'il ne le prendrait pas. C'était une précaution que

j'avais prise contre la distraction à cet égard. Après quelques moments d'intervalle depuis la dernière prononciation sur le parlement, le garde des sceaux remonta au roi, et, remis en place, y demeura encore quelques instants en silence. Alors tout le monde vit bien que, l'affaire du parlement étant achevée, il y en allait avoir une autre. Chacun, en suspens, tâchait à la prévenir par la pensée. On a su depuis, que tout le parlement s'attendit à la décision du bonnet en notre faveur, et j'expliquerai après pourquoi il n'en fut pas mention. D'autres, avertis par leurs yeux de l'absence des bâtards, jugèrent plus juste qu'il allait s'agir de quelque chose qui les regardait; mais personne ne devina quoi, beaucoup moins toute l'étendue.

Enfin le garde des sceaux ouvrit la bouche, et dès la première période il annonça la chute d'un des frères et la conservation de l'autre. L'effet de cette période sur tous les visages est inexprimable. Quelque occupé que je fusse à contenir le mien, je n'en perdis pourtant aucune chose. L'étonnement prévalut aux autres passions. Beaucoup parurent aises, soit équité, soit haine pour le duc du Maine, soit affection pour le comte de Toulouse ; plusieurs consternés. Le premier président perdit toute contenance ; son visage, si suffisant et si audacieux, fut saisi d'un mouvement convulsif ; l'excès seul de sa rage le préserva de l'évanouissement. Ce fut bien pis à la lecture de la déclaration. Chaque mot était législatif et portait une chute nouvelle. L'attention était générale, tenait chacun immobile pour n'en pas perdre un mot, et les yeux sur le greffier qui lisait. Vers le tiers de cette lecture, le premier président, grinçant le peu de dents qui lui restaient, se laissa tomber le front sur son bâton, qu'il tenait à deux mains, et, en cette singulière posture et si marquée, acheva d'entendre cette lecture si accablante pour lui, si résurrective pour nous.

Moi cependant je me mourais de joie. J'en étais à craindre la défaillance ; mon cœur, dilaté à l'excès, ne trouvait

plus d'espace à s'étendre. La violence que je me faisais pour ne rien laisser échapper était infinie, et néanmoins ce tourment était délicieux. Je comparais les années et les temps de servitude, les jours funestes où, traîné au parlement en victime, j'y avais servi de triomphe aux bâtards à plusieurs fois, les degrés divers par lesquels ils étaient montés à ce comble sur nos têtes ; je les comparais, dis-je, à ce jour de justice et de règle, à cette chute épouvantable, qui du même coup nous relevait par la force de ressort. Je repassais, avec le plus puissant charme, ce que j'avais osé annoncer au duc du Maine le jour du scandale du bonnet, sous le despotisme de son père. Mes yeux voyaient enfin l'effet et l'accomplissement de cette menace. Je me devais, je me remerciais de ce que c'était par moi qu'elle s'effectuait. J'en considérais la rayonnante splendeur en présence du roi et d'une assemblée si auguste. Je triomphais, je me vengeais, je nageais dans ma vengeance ; je jouissais du plein accomplissement des désirs les plus véhéments et les plus continus de toute ma vie. J'étais tenté de ne me plus soucier de rien. Toutefois je ne laissais pas d'entendre cette vivifiante lecture dont tous les mots résonnaient sur mon cœur comme l'archet sur un instrument, et d'examiner en même temps les impressions différentes qu'elle faisait sur chacun.

Au premier mot que le garde des sceaux dit de cette affaire, les yeux des deux évêques pairs rencontrèrent les miens. Jamais je n'ai vu surprise pareille à la leur, ni un transport de joie si marqué. Je n'avais pu les préparer à cause de l'éloignement de nos places, et ils ne purent résister au mouvement qui les saisit subitement. J'avalai par les yeux un délicieux trait de leur joie, et je détournai les miens des leurs, de peur de succomber à ce surcroît, et je n'osai plus les regarder.

Cette lecture achevée, l'autre déclaration en faveur du comte de Toulouse fut commencée tout de suite par le greffier, suivant le commandement que lui en avait fait le

garde des sceaux en les lui donnant toutes deux ensemble. Elle sembla achever de confondre le premier président et les amis du duc du Maine, par le contraste des deux frères. Celle-ci surprit plus que pas une, et à qui n'était pas au fait la différence était inintelligible : les amis du comte de Toulouse ravis, les indifférents bien aise de son exception, mais la trouvant sans fondement et sans justice. Je remarquai des mouvements très divers et plus d'aisance à se parler les uns aux autres pendant cette lecture, à laquelle néanmoins on fut très attentif.

Les importantes clauses du consentement des princes du sang et de la réquisition des pairs de France réveillèrent l'application générale, et firent lever le nez au premier président de dessus son bâton, qui s'y était remis. Quelques pairs même, excités par M. de Metz, grommelèrent entre leurs dents, chagrins, à ce qu'ils expliquèrent à leurs confrères voisins, de n'avoir pas été consultés en assemblée générale sur un fait de cette importance, sur lequel néanmoins on les faisait parler et requérir. Mais quel moyen de hasarder un secret de cette nature dans une assemblée de pairs de tous âges, pour n'en rien dire de plus, encore moins d'y en discuter les raisons? Le très peu de ceux qui en furent choqués alléguèrent que ceux de la régence avaient apparemment répondu pour les autres sans mission, et cette petite jalousie les piquait peut-être autant que la conservation au rang, etc., du comte de Toulouse. Cela fut apaisé aussitôt que né : mais rien en ce monde sans quelque contradiction.

Après que l'avocat général eut parlé, le garde des sceaux monta au roi, prit l'avis des princes du sang, puis vint au duc de Sully et à moi. Heureusement, j'eus plus de mémoire qu'il n'en voulut avoir : aussi était-ce mon affaire. Je lui présentai mon chapeau à bouquet de plumes au devant, d'une façon exprès très marquée, en lui disant assez haut : « Non, monsieur, nous ne pouvons être juges, nous som-

mes parties, et nous n'avons qu'à rendre grâces au roi de la justice qu'il veut bien nous faire. » Il sourit et me fit excuse. Je le repoussai avant que le duc de Sully eût le loisir d'ouvrir la bouche; et regardant aussitôt de part et d'autre, je vis avec plaisir que ce refus d'opiner avait été remarqué de tout le monde. Le garde des sceaux retourna tout court sur ses pas, et sans prendre l'avis des pairs en place de service, ni des deux évêques pairs, fut aux maréchaux de France, puis descendit au premier président et aux présidents à mortier, puis alla au reste des bas sièges : après quoi, remonté au roi et redescendu en place, il prononça l'arrêt d'enregistrement, et mit le dernier comble à ma joie.

Aussitôt après M. le Duc se leva, et, après avoir fait la révérence au roi, il oublia de s'asseoir et de se couvrir pour parler suivant le droit et l'usage non interrompu des pairs de France : aussi nous ne nous levâmes pas un. Il fit donc debout et découvert le discours, qui a paru imprimé à la suite des discours précédents, et le lut peu intelligiblement, parce que l'organe n'était pas favorable. Dès qu'il eut fini, M. le duc d'Orléans se leva et commit la même faute. Il dit donc, aussi debout et découvert, que la demande de M. le duc lui paraissait juste ; et après quelques louanges ajouta que, présentement que M. le duc du Maine se trouvait en son rang d'ancienneté de pairie, M. le maréchal de Villeroy, son ancien, ne pouvait plus demeurer sous lui, ce qui était une nouvelle et très forte raison, outre celles que M. le Duc avait alléguées. Cette demande avait porté au dernier comble l'étonnement de toute l'assemblée, au désespoir du premier président et de ce peu de gens qui, à leur déconcertement, paraissaient s'intéresser au duc du Maine. Le maréchal de Villeroy, sans sourciller, fit toujours mauvaise mine, et les yeux du premier écuyer s'inondèrent souvent de larmes. Je ne pus bien distinguer le maintien de son cousin et ami intime le maréchal d'Huxelles, qui se mit à

l'abri des vastes bords de son chapeau enfoncé sur ses yeux et qui d'ailleurs ne branla pas. Le premier président, assommé de ce dernier coup de foudre, se démonta le visage à vis, et je crus un moment son menton tombé sur ses genoux.

Cependant le garde des sceaux ayant dit aux gens du roi de parler, ils répondirent qu'ils n'avaient pas ouï la proposition de M. le Duc, sur quoi, de main en main, on leur envoya son papier, pendant quoi le garde des sceaux répéta fort haut ce que le régent avait ajouté sur l'ancienneté de pairie du maréchal de Villeroy au-dessus du duc du Maine. Blancmesnil ne fit que jeter les yeux sur le papier de M. le Duc et parla, après quoi le garde des sceaux fut aux voix. Je donnai la mienne assez haut et dis : « Pour cette affaire-ci, Monsieur, j'y opine de bon cœur à donner la surintendance de l'éducation du roi à M. le Duc. »

La prononciation faite, le garde des sceaux appela le greffier en chef, lui ordonna d'apporter ses papiers et son petit bureau près du sien pour faire tout présentement et tout de suite, et en présence du roi, tous les enregistrements de tout ce qui venait d'être lu et ordonné, et les signer. Cela se fit sans difficulté aucune, dans toutes les formes, sous les yeux du garde des sceaux, qui ne les levait pas de dessus ; mais comme il y avait cinq ou six pièces à enregistrer, cela fut long à faire.

J'avais fort observé le roi lorsqu'il fut question de son éducation, je ne remarquai en lui aucune sorte d'altération, de changement, pas même de contrainte. Ç'avait été le dernier acte du spectacle, il en était tout frais lorsque les enregistrements s'écrivirent. Cependant, comme il n'y avait plus de discours qui coupassent, il se mit à rire avec ceux qui se trouvèrent à portée de lui, à s'amuser de tout, jusqu'à remarquer que le duc de Louvigny, quoique assez éloigné de son trône, avait un habit de velours, à se moquer de la chaleur qu'il en avait, et tout cela avec grâce. Cette indifférence

pour M. du Maine frappa tout le monde et démentit publiquement ce que ses partisans essayèrent de répandre que les yeux lui avaient rougi, mais que, ni au lit de justice ni depuis, il n'en avait osé rien témoigner. Or, dans la vérité, il eut toujours les yeux secs et sereins et il ne prononça le nom du duc du Maine qu'une seule fois depuis, qui fut l'après-dînée du même jour, qu'il demanda où il allait d'un air très-indifférent, sans en rien dire davantage, ni depuis, ni nommer ses enfants; aussi ceux-ci ne prenaient guère la peine de le voir, et, quand ils y allaient, c'était pour avoir jusqu'en sa présence leur petite cour à part et se divertir entre eux. Pour le duc du Maine, soit politique, soit qu'il crût qu'il n'en était pas encore temps, il ne le voyait que les matins, quelque temps à son lit, et plus du tout de la journée, hors les fonctions d'apparat.

Pendant l'enregistrement je promenais mes yeux doucement de toutes parts, et, si je les contraignis avec constance, je ne pus résister à la tentation de m'en dédommager sur le premier président; je l'accablai donc à cent reprises, dans la séance, de mes regards assénés et forlongés avec persévérance. L'insulte, le mépris, le dédain, le triomphe, lui furent lancés de mes yeux jusqu'en ses moelles; souvent il baissait la vue quand il attrapait mes regards; une fois ou deux il fixa le sien sur moi, et je me plus à l'outrager par des sourires dérobés, mais noirs, qui achevèrent de le confondre. Je me baignais dans sa rage et je me délectais à le lui faire sentir. Je me jouais de lui quelquefois avec mes deux voisins, en le leur montrant d'un clin d'œil, quand il pouvait s'en apercevoir ; en un mot, je m'espaçai sur lui sans ménagement aucun autant qu'il me fut possible.

Enfin, les enregistrements achevés, le roi descendit de son trône et dans les bas sièges, par son petit degré, derrière la chaire du garde des sceaux, suivi du régent et des deux princes du sang et des seigneurs de sa suite nécessaire. En même temps les maréchaux de France descendirent par le

bout de leurs hauts sièges, et, tandis que le roi traversait le parquet accompagné de la députation qui avait été le recevoir, ils passèrent entre les bancs des conseillers, vis-à-vis de nous, pour se mettre à la suite du roi, à la porte de la séance par laquelle Sa Majesté sortit comme elle y était entrée; en même temps aussi les deux évêques pairs, passant devant le trône, vinrent se mettre à notre tête et se serrèrent les mains et la tête, en passant devant moi, avec une vive conjouissance. Nous les suivîmes, reployant deux à deux le long de nos bancs, les anciens les premiers, et descendus des hauts sièges par le degré du bout. Nous continuâmes tout droit, et sortîmes par la porte vis-à-vis. Le parlement se mit après en marche, et sortit par l'autre porte, qui était celle par où nous étions entrés séparément et par où le roi était entré et sorti. On nous fit faire place jusqu'au degré. La foule, le monde, le spectacle, resserrèrent nos discours et notre joie. J'en étais navré. Je gagnai aussitôt mon carrosse, que je trouvai sous ma main, et qui me sortit très heureusement de la cour, en sorte que je n'eus point d'embarras, et que de la séance chez moi je ne mis pas un quart d'heure.

ALBÉRONI

Albéroni trouve un roi solitaire, enfermé, livré par son tempérament au besoin d'une épouse, dévot et dévoré de scrupules, peu mémoratif des grands principes de la religion et abandonné à son écorce, timide, opiniâtre, quoique doux et facile à conduire, sans imagination, paresseux d'esprit, accoutumé à s'abandonner à la conduite d'un autre, commode au dernier point pour la certitude de ne parler à personne ni de se laisser approcher, ni encore moins parler

par personne, et pour la sécurité de ne songer jamais à autre femme qu'à la sienne, glorieux pourtant, haut et touché de conquérir et d'être compté en Europe, et, ce qui est incompréhensible, sans penser avec de la valeur à sortir de Madrid, et content de la vie du monde la plus triste, la plus la même tous les jours, sans penser jamais à la varier ni à donner le moindre amusement à son humeur mélancolique que des battues, et tête à tête avec la reine en chemin et dans la feuillée, destiné à tirer sur les bêtes qu'on y faisait passer ; une reine pleine d'esprit, de grâces, de hauteur, d'ambition, de volonté de gouverner et de dominer sans partage, à qui rien ne coûta pour s'y maintenir; hardie, entreprenante, jalouse, inquiète, ayant toujours en perspective le triste état des reines veuves d'Espagne, pour l'éviter à quelque prix que ce pût être, et voulant pour cela à quelque prix que ce fût aussi, former à un de ses fils un État souverain, et à plus d'un dans la suite; haïssant les Espagnols à visage découvert, abhorrée d'eux de même, et n'ayant de ressources que dans les Italiens, qu'elle avança tant qu'elle put; de conseil et de confiance qu'au sujet et au ministre de Parme qui l'était allé chercher et était venu avec elle; d'ailleurs ignorant toutes choses, élevée dans un grenier du palais de Parme par une mère austère, qui ne lui donna connaissance de rien, et ne la laissa voir ni approcher de personne, et passée de là sans milieu dans la *spelonque* du roi d'Espagne, où elle demeura tant qu'elle vécut, sans communication avec qui que ce pût être; réduite ainsi à ne voir que par les yeux d'Albéroni, le seul à qui elle fût accoutumée par le temps du voyage, le seul à qui elle crût pouvoir se confier par sa qualité de sujet et de ministre de Parme en Espagne, le seul dont elle voulût se servir pour gouverner le roi et la monarchie, parce que, n'ayant point d'État, il ne pourrait se passer d'elle, ni jamais à son avis lui manquer ni lui porter ombrage. Tel fut le champ offert et présenté à Albéroni pour travailler à sa fortune sans

émule et sans contradicteur. Telle fut la source de sa sécurité à tout comprendre au dedans et au dehors, à s'enrichir dans les ténèbres d'une administration difficile à découvrir, impossible à révéler, à se rendre redoutable sans nulle sorte d'égard, pour ne trouver aucun obstacle à commettre sans ménagement le roi et la reine d'Espagne, pour son cardinalat, avec les plus grands et les plus scandaleux éclats, et depuis pour l'archevêché de Séville, qui fut le commencement de son déclin, enfin à engager une guerre folle contre l'empereur malgré toute l'Europe et abandonné de toute l'Europe; et l'empereur, au contraire, puissamment secouru et aidé vigoureusement par la France, l'Angleterre et la Hollande. De là les efforts prodigieux pour soutenir une guerre si follement entreprise, pour se rendre nécessaire, et se maintenir dans le souverain pouvoir et dans les moyens de s'enrichir, et de pêcher en eau trouble dans les marchés, les fournitures, les entreprises de toutes les sortes dont il disposait seul; de là cette opiniâtreté funeste à rejeter tout accommodement que l'Espagne n'eût osé espérer, et qui établissait un fils de la reine dès lors en Italie avec promesse et toute apparence de le voir bientôt en possession des États de Parme et de Toscane par les offices de l'Angleterre sur l'empereur, laquelle voulait éviter une guerre qui la privait du commerce de l'Espagne et des Indes.

Ces efforts, qui achevèrent d'épuiser inutilement l'Espagne, anéantirent sa marine, qui venait de se relever, d'où cette couronne souffrit après, par un enchaînement de circonstances, un préjudice accablant dans les Indes, dont il est bien à craindre qu'elle ne puisse jamais se relever. C'est ce qu'opéra le tout puissant règne de ce premier ministre en Espagne; quoique fort court, qui après avoir insulté toute l'Espagne, traité Rome indignement, offensé toutes les puissances de l'Europe et très dangereusement le régent de France en particulier, contre lequel il voulut soulever tout le royaume, chassé enfin honteusement d'Espagne, s'en trouva

quitte après quelques mois d'embarras ; et à l'abri de sa pourpre et de ses immenses richesses qu'il s'était bien gardé de placer en Espagne, figura à Rome dans les premiers emplois et s'y moqua pleinement de la colère de toute l'Europe qu'il avait excitée contre lui, et méprisa impudemment celle de ses maîtres, qui de la plus vile poussière l'avaient élevé jusqu'au point de ne pouvoir lui nuire ni se venger de lui. Cette leçon toutefois, quelque forte qu'elle fût, ni la connaissance qu'eut le roi d'Espagne de tous les criminels et fous déportements d'Albéroni, après qu'il l'eut chassé, et que les langues furent déliées, ne fut pas capable de le dégoûter de l'abandon à un seul. La paresse et l'habitude furent plus fortes ; on vit encore en Espagne quelque chose, sinon de plus violent, au moins de plus ridicule dans le règne du Hollandais qui succéda à la toute puissance d'Albéroni, et qui, chassé à son tour, en fut combler la mesure chez les corsaires de Barbarie, où, faute d'autre retraite, il alla finir ses jours ; mais rien ne put déprendre Philippe V du faux et ruineux repos d'un premier ministre, dont il n'a pu se passer jusqu'à sa mort, au grand malheur de sa réputation et de sa monarchie.

DUBOIS

La France ne fut pas plus heureuse, et ce qui est incompréhensible, sous un prince à qui rien ne manqua pour le plus excellent gouvernement, connaissances de toutes les sortes, connaissance des hommes, expérience personnelle et longue tandis qu'il ne fut que particulier ; traverses les moins communes, réflexions sur le gouvernement des différents pays, et surtout sur le nôtre ; mémoire qui n'oubliait et qui ne confondait jamais ; lumières infinies ; nulle pas-

sion incorporelle, et les autres sans aucune prise sur son secret ni son administration; discernement exquis, défiance extrême, facilité surprenante de travail, compréhension vive, une éloquence naturelle et noble, avec une justesse et une facilité incomparables de parler en tout genre ; infiniment d'esprit, et je l'ai dit ailleurs, un sens si droit et si juste, qu'il ne [se] serait jamais trompé si, en chaque affaire et en chaque chose, il avait suivi la première lumière et la première appréhension de son esprit. Personne n'a jamais eu tant ni une longue expérience que lui et l'abbé Dubois ; personne aussi ne l'a-t-il jamais si bien connu ; et quand je me rappelle ce qu'il m'en a dit dans tous les temps de ma vie et dans le moment même qu'il le déclara premier ministre, et encore depuis, il m'est impossible de comprendre ce qu'il en a fait, et l'abandon total où il s'est mis de lui. On en verra encore d'étranges traits dans la suite. Il est inutile de reprendre ici ce qu'on a vu dans ces Mémoires de l'infime bassesse, des serviles et abjects commencements, de l'esprit, des mœurs, du caractère de l'abbé Dubois, des divers degrés qui le tirèrent de la boue, et de sa vie jusqu'à la régence de M. le duc d'Orléans. On l'a même conduit plus loin : on a exposé son profond projet d'arriver à tout par Stanhope et par l'Angleterre; le commencement de son exécution par son adresse et ses manèges à infatuer le régent du besoin réciproque que le roi d'Angleterre et lui auraient l'un de l'autre; enfin ces Mémoires l'ont conduit à Hanovre et à Londres, et c'est ce fil qu'il ne faut pas perdre de vue depuis son commencement. Voilà donc M. le duc d'Orléans totalement livré à un homme de néant qu'il connaissait pleinement pour un cerveau brûlé, étroit, fougueux outre mesure, pour un fripon livré à tout mensonge et à tout intérêt, à qui homme vivant ne s'était jamais fié, perdu de débauches, d'honneur, de réputation sur tous chapitres, dont les discours et les manières n'avaient rien que de rebutant, et qui sentait le faux en tout et partout

à pleine bouche, un homme enfin qui n'eut jamais rien de sacré ; à qui a connu l'un et l'autre, cette fascination ne peut paraître qu'un prodige du premier ordre, augmenté encore par les avertissements de toutes parts.

La France n'avait besoin que d'un gouvernement sage au dedans pour en réparer les vastes ruines, et au dehors pour conserver la paix ; son épuisement et la minorité, qui est toujours un état de faiblesse, le demandaient. Il n'était pas temps de songer à revenir sur les cessions que les traités de Londres et d'Utrecht avaient exigées, et nulle puissance n'avait à former de prétentions contre elle. Outre la nécessité de profiter de la paix pour la réparation des finances et de la dépopulation du royaume, une perspective éloignée y engageait d'autant plus qu'on devait être instruit par la faute de la guerre terminée par la paix de Ryswick, uniquement due à l'ambition personnelle de Louvois, qui l'avait allumée, comme il a été remarqué dans ces Mémoires. On aurait dû prévoir alors l'importance de se tenir en force, de profiter de l'ouverture de la succession d'Espagne, que la santé menaçante de Charles II faisait regarder comme peu éloignée, et en attendant ne pas alarmer l'Europe par l'ambition de faire les armes à la main un électeur de Cologne et rétablir un roi d'Angleterre et s'affaiblir par une longue guerre, dont deux ans de paix entre le traité de Ryswick et la mort de Charles II n'avaient pas eu le temps de remettre la France, ni de refroidir cette formidable alliance de toute l'Europe contre elle, qui se rejoignit comme d'elle-même après la mort de Charles II. L'empereur se trouvait le dernier mâle de la maison d'Autriche avec peu ou point d'espérance de postérité ; son âge et sa santé pouvaient faire espérer une longue vie. Mais il n'en est pas des Etats comme des hommes ; quelque longue que pût être la vie de l'empereur il [était] toujours certain que la France le survivrait. Comme elle n'avait point de prétentions à former à sa mort sur l'empire, ni sur pas un de ses états, elle

n'avait pas à craindre la même jalousie qui lui avait attiré toute l'Europe sur les bras à l'ouverture de la succession d'Espagne. Il était néanmoins de son plus pressant intérêt d'empêcher que des cendres de la maison d'Autriche il n'en naquît une autre aussi puissante, aussi ennemie, aussi dangereuse qu'elle avait éprouvé celle-là depuis Maximilien et les rois catholiques (1), et, pour l'empêcher, profiter des occasions d'alliance d'une part, et se mettre intérieurement en état de l'autre, de soutenir utilement des alliés pour diviser cette puissance, en morcelant les nombreux États de la maison d'Autriche.

Il n'est pas besoin d'un grand fonds de politique pour comprendre l'intérêt en ce cas-là tout opposé de l'Angleterre. Sa position la rend inaccessible à l'invasion étrangère quand elle-même n'y donne pas les mains. Elle est riche et puissante par son étendue, et beaucoup plus par son commerce; mais elle ne peut figurer par elle-même que sur mer et par la mer. Sa jalousie contre la France est connue depuis qu'elle en a possédé plus de la moitié, et qu'elle n'y a plus rien. Par terre elle ne peut donc rien, et sa ressource ne peut être que dans l'alliance d'une grande puissance jalouse aussi de la France, et terrienne, qui ait en hommes et en pays de quoi lui faire la guerre, et qui manquant d'argent, et n'en pouvant tirer que de l'Angleterre, ait tout le reste. C'est ce que l'Angleterre a trouvé dans la maison d'Autriche, dont toutes deux ont si bien su profiter; et c'est pour cela même qu'il n'était pas difficile de prévoir l'intérêt pressant de l'Angleterre, de voir renaître des cendres de la maison d'Autriche, le cas arrivant, une autre puissance non moins grande ni moins redoutable dont elle pût faire le même usage contre la France qu'elle avait fait de la maison d'Autriche. Ce n'est pas qu'en attendant il ne fût à propos

(1) Ferdinand et Isabelle, rois d'Aragon et de Castille.

de bien vivre avec l'Angleterre comme avec tout le reste de l'Europe, mais toutefois sans y compter jamais, et beaucoup moins se livrer à elle et se mettre dans sa dépendance; mais se conduire avec elle honnêtement, sans bassesse, et intérieurement la considérer toujours comme une ennemie naturelle qui ne se cachait pas depuis longues années de vouloir détruire notre commerce, et de s'opposer avec audace et acharnement à tout ce que la France a de temps en temps essayé de faire sur ses propres côtes en faveur de sa marine, dont tout ce qui s'est sans cesse passé à l'égard de Dunkerque est un bel exemple et une grande leçon, tandis qu'à nos portes ils font à Jersey et à Guernesey, tous les ports, les fortifications et les magasins qu'il leur plaît, et cela de l'aveu du cardinal Fleury, qui leur permit d'en prendre tous les matériaux en France, plus proche de ces dangereuses îles que l'Angleterre ; complaisance qui ne se peut imaginer. Il fallait donc dans un royaume flanqué des deux mers, et qui borde la Manche si près, et vis-à-vis de l'Angleterre, et un royaume si propre au plus florissant commerce et par la position et par l'abondance de ses productions de toutes espèces nécessaires à la vie, porter toute son application à relever la marine et à se mettre peu à peu en état de se faire considérer à la mer, et non l'abandonner à l'Angleterre, et la mettre ainsi en état de porter l'alarme à son gré tout le long de nos côtes, et le joug anglais, à menacer et envahir nos colonies. Il fallait exciter l'Espagne au même soin et au même empressement d'avoir une bonne marine, et se mettre conjointement en état de ne plus recevoir la loi de l'Angleterre sur la mer dans le commerce, ni à l'égard des colonies françaises et des États espagnols, delà les mers, et pour cela favoriser sous main toute invasion, tout trouble domestique en Angleterre, le plus qu'il serait possible, et il n'y avait lors qu'à le vouloir, ce que le ministre d'Angleterre sentait parfaitement. C'était là le vrai, le grand, le solide intérêt de la France :

malheureusement ce n'était pas celui de l'abbé Dubois. Le sien était tout contraire, c'est celui-là qui a prévalu.

ARRESTATION DE CELLAMARE

Le lendemain de l'arrivée du courrier de Poitiers à l'abbé Dubois, le prince de Cellamare, averti de son côté d'un événement fâcheux, mais qui se flattait encore que la compagnie du banquier banqueroutier avait pu être la cause de l'arrêt des deux jeunes voyageurs et de l'enlèvement de leurs papiers, cacha son inquiétude sous une apparence fort tranquille, et alla à une heure après midi chez M. Le Blanc redemander un paquet de lettres qu'il leur avait donné par l'occasion de leur retour en Espagne et munis de passe-ports du roi. Le Blanc, qui avait sa leçon faite de plus d'une façon, par l'abbé Dubois qu'il avait vu le matin chez lui, et après de M. le duc d'Orléans, qu'ils avaient vu ensemble, sur la conduite à tenir dans les divers cas qui étaient possibles à l'égard de l'ambassadeur, lui répondit que le paquet avait été vu, qu'il y avait des choses importantes, et que, loin de lui être rendu, il avait ordre de le ramener lui-même en son hôtel avec M. l'abbé Dubois, qui, averti à l'instant de l'arrivée de Cellamare chez Le Blanc, y était promptement accouru. Ils le firent donc monter dans le carrosse de M. Le Blanc, et y entrèrent avec lui. L'ambassadeur, qui sentit bien qu'un pareil compliment ne se hasardait pas sans s'être précautionné sur l'exécution, ne fit aucune difficulté, et ne perdit pas un moment de sang-froid et d'air de tranquillité, pendant les trois heures au moins qu'ils passèrent chez lui à fouiller tous ses bureaux et ses cassettes et séparer les papiers qu'ils voulurent, en homme qui ne craint rien et qui est assuré dans sa conduite. Il

traita toujours M. Le Blanc fort civilement ; pour l'abbé Dubois, avec qui il sentit bien qu'il n'avait rien à ménager et que tout son complot était découvert, il affecta de le traiter avec le dernier mépris, jusque-là que, Le Blanc se mettant après une petite cassette : « Monsieur Le Blanc, monsieur Le Blanc, laissez cela, lui dit-il, cela n'est pas pour vous ; cela est bon pour l'abbé Dubois », qui était là présent : puis, en le regardant, il ajouta : « Il a été maquereau toute sa vie, ce ne sont là dedans que lettres de femmes. » L'abbé se mit à rire, n'osant pas se fâcher. Ce fut apparemment un bon mot que Cellamare voulut lâcher. Il était vieux déjà, il le paraissait encore plus que son âge. Il avait beaucoup d'esprit, de savoir et de capacité, et tout cela tourné au solide, nulle sorte de débauche, et toute sa galanterie n'était que pour le commerce du grand monde, pénétrer ce qu'il voulait savoir, faire et entretenir des partisans au roi d'Espagne et semer sans imprudence le mécontentement du régent : c'était donc là uniquement ce qui l'engageait à se mêler avec choix dans les meilleures compagnies. Du reste, fort retiré chez lui à lire ou à travailler. Au moment de son arrivée chez lui avec ses deux acolytes, un détachement de mousquetaires s'empara des portes et de la maison.

Quand tout fut visité, le scellé du roi et le cachet de l'ambassadeur furent mis sur tous les bureaux et les cassettes qui renfermaient des papiers. L'abbé Dubois et Le Blanc s'en allèrent ensemble rendre compte au régent, et laissèrent auprès de l'ambassadeur les mousquetaires pour le garder, lui et ses domestiques, et du Libois, un des gentilhommes ordinaires du roi, comme il se pratique toujours d'en laisser un auprès des ambassadeurs dans les fâcheuses occasions. Celui-ci avait beaucoup d'esprit et d'entendement, et avait presque toujours été choisi pour ces tristes commissions.

SCANDALE CHEZ LA DUCHESSE DE BERRY

Mme la duchesse de Berry vivait à son ordinaire dans le mélange de la plus altière grandeur, et de la bassesse et de la servitude la plus honteuse; des retraites les plus austères, fréquentes, mais courtes aux Carmélites du faubourg Saint-Germain, et des soupers les plus profanés par la vile compagnie, et la saleté et l'impiété des propos; de la débauche la plus effrontée, et de la plus horrible frayeur du diable et de la mort, lorsqu'elle tomba malade à Luxembourg. Il faut tout dire, puisque cela sert à l'histoire, d'autant plus qu'on ne trouvera dans ces Mémoires aucunes autres galanteries répandues, que celles qui tiennent nécessairement à l'intelligence nécessaire de ce qu'il s'est passé d'important ou d'intéressant dans le cours des années qu'ils renferment. Mme la duchesse de Berry ne voulait se contraindre sur rien : elle était indignée que le monde osât parler de ce qu'elle-même ne prenait pas la peine de lui cacher, et toutefois elle était désolée de ce que sa conduite était connue. Elle était grosse de Rion, elle s'en cachait tant qu'elle pouvait. Mme de Mouchy était leur commode, quoique les choses à cet égard se passassent tambour battant. Rion et la Mouchy étaient amoureux l'un de l'autre, et vivaient avec toute sorte de privances et de facilité pour les avoir. Ils se moquaient ensemble de la princesse qui était leur dupe, et de qui ils tiraient de concert tout ce qu'ils pouvaient. En un mot, ils étaient les maîtres d'elle et de sa maison, et l'étaient avec insolence, jusque-là que M. [le duc] et Mme la duchesse d'Orléans qui les connaissaient et les haïssaient, les craignaient et les ménageaient. Mme de Saint-Simon, fort à l'abri de tout cela, extrêmement aimée et respectée de toute la maison, et respectée même de ce couple qui se fai-

sait tant redouter et compter, ne voyait Mme la duchesse de Berry que pour les moments de représentation qu'elle arrivait à Luxembourg, dont elle revenait dès qu'elle était finie, et ignorait parfaitement tout ce qu'il s'y passait, quoiqu'elle en fût parfaitement instruite.

La grossesse vint à terme, et ce terme, mal préparé par les soupers continuels fort arrosés de vins et de liqueurs les plus fortes, devint orageux et promptement dangereux. Mme de Saint-Simon ne put éviter de s'y rendre, assidue dès que le péril parut, mais jamais elle ne céda aux instances de M. [le duc] et de Mme la duchesse d'Orléans et de toute la maison, ni pour y coucher dans l'appartement qu'on lui avait toujours réservé, et où elle ne mit jamais le pied, ni même pour y passer les journées, sous prétexte de venir se reposer chez elle. Elle trouva Mme la duchesse de Berry retranchée dans une petite chambre de son appartement, qui avait des dégagements commodes et hors de portée, et qui que ce fût dans cette chambre que la Mouchy et Rion et une femme ou deux de garde-robe affidées. Le nécessaire au secours avait les dégagements libres, M. [le duc] et Mme la duchesse d'Orléans, Madame même n'entraient pas quand ils voulaient, à plus forte raison la dame d'honneur ni les autres dames, la première femme de chambre ni les médecins. Tout cela entrait de fois à autre, mais des instants. Un grand mal de tête ou le besoin de sommeil les faisait souvent prier de vouloir bien ne point entrer, et quand ils entraient de s'en aller après quelques instants. Eux-mêmes, qui ne voyaient que trop de quoi il s'agissait, ne se présentaient pas le plus souvent pour entrer, se contentaient de savoir des nouvelles par Mme de Mouchy, qui entre-bâillait à peine la porte, et ce manège ridicule qui se passait devant la foule du Luxembourg, du Palais-Royal, et de beaucoup d'autres gens qui, par bienséance ou par curiosité, venaient savoir des nouvelles, devint la conversation de tout le monde.

Le danger redoublant, Languet, célèbre curé de Saint-Sulpice, qui déjà s'était rendu assidu, parla des sacrements à M. le duc d'Orléans. La difficulté fut qu'il pût entrer pour les proposer à Mme la duchesse de Berry. Mais il s'en trouva bientôt une plus grande. C'est que le curé, en homme instruit de ses devoirs, déclara qu'il ne les administrerait point, ni ne souffrirait qu'ils lui fussent administrés, tant que Rion et Mme de Mouchy seraient non seulement dans sa chambre, mais dans le Luxembourg. Il le fit tout haut, et devant tout le monde, exprès à M. le duc d'Orléans qui en fut moins choqué qu'embarrassé. Il prit le curé à part, et le tint longtemps à tâcher de lui faire goûter quelques tempéraments. Le voyant inflexible, il lui proposa à la fin de s'en rapporter au cardinal de Noailles. Le curé l'accepta sur-le-champ, et promit de déférer à ses ordres comme étant son évêque, pourvu qu'il eût la liberté de lui expliquer ses raisons. L'affaire pressait, et Mme la duchesse de Berry se confessait pendant cette dispute à un cordelier son confesseur. M le duc d'Orléans se flatta sans doute de trouver le diocésain plus flexible que le curé avec lequel il était très opposé de sentiment sur la constitution, et qui, pour la même affaire était si fort entre les mains du régent; s'il l'espéra, il se trompa.

Le cardinal de Noailles arriva; M. le duc d'Orléans le prit à l'écart avec le curé, et la conversation dura plus d'une demi-heure. Comme la déclaration du curé avait été publique, le cardinal-archevêque de Paris jugea à propos que la sienne le fût aussi. En se rapprochant tous les trois du monde et de la porte de la chambre, le cardinal de Noailles dit tout haut au curé qu'il avait fait très dignement son devoir, qu'il n'en attendait pas moins d'un homme de bien, éclairé comme il l'était, et de son expérience; qu'il le louait de ce qu'il exigeait, avant d'administrer ou de laisser administrer les sacrements à Mme la duchesse de Berry; qu'il l'exhortait à ne s'en pas départir et à ne se laisser pas trom-

per sur un chose aussi importante; que, s'il avait besoin de quelque chose de plus pour être autorisé, il lui défendait, comme son évêque diocésain et son supérieur, de laisser administrer lui-même les sacrements à Mme la duchesse de Berry, tant que M. de Rion et Mme de Mouchy seraient dans la chambre, même dans le Luxembourg, et n'en seraient pas congédiés. On peut juger de l'éclat d'un si indispensable scandale, de l'effet qu'il fit dans cette pièce si remplie, de l'embarras de M. le duc d'Orléans, du bruit que cela fit incontinent partout. Qui que ce soit, pas même les chefs de la constitution, les plus violents ennemis du cardinal de Noailles, les évêques du bel air, les femmes du plus grande monde, les libertins même, pas un seul ne blâma ni le curé ni son archevêque, les uns par savoir les règles ou par n'oser les impugner, le gros et le plus nombreux par l'horreur de la conduite de Mme la duchesse de Berry, et par la haine que son orgueil lui attirait.

Question après entre le régent, le cardinal et le curé, tous trois dans le coin de la porte, qui d'eux porterait cette résolution à Mme la duchesse de Berry, qui ne s'attendait à rien moins, et qui, toute confessée, comptait à tous moments de voir entrer le saint sacrement et le recevoir. Après un court colloque, que l'état de la malade pressa, le cardinal et le curé s'éloignèrent un peu tandis que M. le duc d'Orléans se fit entr'ouvrir la porte et appeler Mme de Mouchy. Là, toujours la porte entr'ouverte, elle dedans, lui dehors, il lui déclara de quoi il était question. La Mouchy, bien étonnée, encore plus indignée, le prit sur le haut ton, dit ce qu'il lui plut sur son mérite et sur l'affront que des cagots entreprenaient de le lui faire et à Mme la duchesse de Berry, qui ne le souffrirait et n'y consentirait jamais, et qui la ferait mourir dans l'état où elle était, si on avait l'imprudence et la cruauté de le lui dire. La conclusion pourtant fut que la Mouchy se chargea d'aller dire à Mme la duchesse de Berry ce qui était résolu sur les sacrements; on peut

juger ce qu'elle y sut ajouter du sien. La réponse négative ne tarda pas à être rendue par la même à M. le duc d'Orléans, en entre-bâillant la porte. Avec une telle commissionnaire, il devait bien s'attendre à la réponse qu'il en reçut. Aussitôt après, il fut la rendre au cardinal et au curé; le curé ayant là son archevêque, et de même avis que lui, se contenta de hausser les épaules. Mais le cardinal dit à M. le duc d'Orléans que Mme de Mouchy, l'une des deux personnes indispensables à renvoyer en retour, n'était guère propre à faire entendre règle et raison à Mme la duchesse de Berry; que c'était à lui, son père, à lui porter cette parole et à la porter à faire le devoir d'une chrétienne, si près de paraître devant Dieu, et le pressa d'aller lui parler. On n'aura pas peine à croire que son éloquence n'y gagna rien. Ce prince craignait trop sa fille et aurait été un faible apôtre avec elle?

Le refus réitéré fit prendre sur-le-champ au cardinal le parti de parler lui-même à Mme la duchesse de Berry, accompagné du curé; et comme il voulait s'y acheminer tout de suite, M. le duc d'Orléans, qui n'osa l'en empêcher, mais qui eut peur de quelque révolution subite et dangereuse dans Madame sa fille, à l'aspect et au discours des deux pasteurs, le conjura d'attendre qu'on l'eût disposée à les voir. Il alla donc faire un autre colloque dans cette porte qu'il se fit entre-bâiller, dont le succès fut pareil au précédent. Mme la duchesse de Berry se mit en furie, répondit des emportements contre ces cafards qui abusaient de son état et de leur caractère pour la déshonorer par un éclat inouï, et n'épargna pas Monsieur son père de sa sottise et de sa faiblesse de le souffrir. Qui l'aurait crue, on aurait fait sauter les degrés au cardinal et au curé. M. le duc d'Orléans revint à eux fort petit et fort en peine, et qui ne savait que faire entre sa fille et eux. Il leur dit qu'elle était si faible et si souffrante qu'il fallait qu'ils différassent, et les entretint comme il put. L'attention et la curiosité de tout ce grand monde qui

remplissait cette pièce était extrême, qui sut enfin ce détail par-ci par-là, et tout de suite après dans la journée. Mme de Saint-Simon, avec quelques dames de Mme la duchesse de Berry, et quelques autres qui étaient venues savoir des nouvelles, était assise dans une embrasure de fenêtre, un peu au loin, qui voyait tout ce manège, et qui de temps en temps était instruite de ce qui se passait.

Le cardinal de Noailles demeura plus de deux heures avec M. le duc d'Orléans, desquels à la fin le monde principal se rapprocha. Le cardinal voyant enfin qu'il ne pouvait entrer dans la chambre, sans une sorte de violence et fort contraire à la persuasion, trouva indécent d'attendre inutilement davantage. En s'en allant il réitéra ses ordres au curé, et lui recommanda de veiller à n'être point trompé sur les sacrements qu'on tenterait peut-être d'administrer clandestinement. Il s'approcha ensuite de Mme de Saint-Simon, la prit en particulier, lui conta ce qui s'était passé, s'en affligea avec elle et de tout l'éclat qu'il n'avait pu éviter. M. le duc d'Orléans se hâta d'annoncer à Mme sa fille le départ du cardinal, dont lui-même se trouva fort soulagé. Mais en sortant de la chambre, il fut étonné de trouver le curé collé tout près de la porte, et encore plus de la déclaration qu'il lui fit que c'était là le poste qu'il avait pris et dont rien ne le ferait sortir, parce qu'il ne voulait pas être trompé sur les sacrements. En effet, il y demeurera ferme quatre jours, et les nuits de même, excepté de courts intervalles pour la nourriture et quelque repos qu'il allait prendre chez lui, fort près du Luxembourg, et laissait en son poste deux prêtres jusqu'à son retour; enfin, le danger passé, il leva le siège.

Mme la duchesse de Berry, bien accouchée d'une fille, n'eut plus qu'à se rétablir, mais dans un emportement égal contre le curé et contre le cardinal de Noailles auxquels elle ne l'a jamais pardonné, et fut de plus en plus ensorcelée des deux amants qui se moquaient d'elle, et qui ne lui

étaient attachés que pour leur fortune et leur intérêt, qui restèrent encore du temps enfermés avec elle sans voir M. [le duc] et Mme la duchesse d'Orléans qu'à peine et des moments, Madame de même, mais qui, excepté les premiers jours, n'y allait presque point.

LAW

Un Écossais, de je ne sais quelle naissance, grand joueur et grand combinateur, et qui avait gagné fort gros en divers pays où il avait été, était venu en France dans les derniers temps du feu roi. Il s'appelait Law : mais quand il fut plus connu, on s'accoutuma si bien à l'appeler *Las* que son nom de Law disparut. On parla de lui à M. le duc d'Orléans comme d'un homme profond dans les matières de banque, de commerce, de mouvement d'argent, de monnaie et de finances ; cela lui donna curiosité de le voir. Il l'entretint plusieurs fois, et il en fut si content qu'il en parla à Desmarets comme d'un homme de qui il pourrait tirer des lumières. Je me souviens aussi que ce prince m'en parla dans ce même temps. Desmarets manda Law, et fut longtemps avec lui à plusieurs reprises ; je n'ai point su ce qui se passa entre eux, ni ce qui en résulta, sinon que Desmarets en fut content, et prit pour lui quelque estime.

M. le duc d'Orléans après cela ne le vit plus que de loin à loin ; mais après les premiers débouchés des affaires qui suivirent la mort du roi, Law, qui avait fait au Palais-Royal des connaissances subalternes et quelque liaison avec l'abbé Dubois, se présenta de nouveau devant M. le duc d'Orléans, bientôt après l'entretint en particulier et lui proposa des plans de finances. Il le fit travailler avec le duc de Noailles, avec Rouillé, avec Amelot, ce dernier pour le

commerce. Les deux premiers eurent peur d'un intrus de la main du régent dans leur administration, de manière qu'il fut longtemps ballotté, mais toujours porté par M. le duc d'Orléans. A la fin le projet de banque plut tant à ce prince qu'il voulut qu'il eût lieu. Il en parla en particulier aux principaux des finances, en qui il trouva une grande opposition. Il m'en avait souvent parlé, et je m'étais contenté de l'écouter sur une matière que je n'ai jamais aimée, ni par conséquent bien entendue, et dont la résolution me paraissait éloignée. Quand il eut tout à fait pris son parti, il fit une assemblée de finance et de commerce, où Law expliqua tout le plan de la banque qu'il proposait d'établir. On l'écouta tant qu'il voulut. Quelques-uns, qui virent le régent presque déclaré, acquiescèrent; mais le très grand nombre s'y opposa.

Law ne se rebuta point. On parla à la plupart un peu français à l'oreille. On refit à peu près la même assemblée, où en présence du régent, Law expliqua encore ce projet. A cette fois peu y contredirent, et faiblement. Le duc de Noailles n'avait osé soutenir la gageure, comme eût voulu le maréchal de Villeroy qui allait toujours à contrecarrer M. le duc d'Orléans, sans autre raison; car il n'entendait ni en finances, ni en autres affaires; aussi n'opinait-il jamais au conseil qu'en deux mots, ou si très rarement il voulait dire plus sur une affaire qu'il savait qu'on y voulait traiter, il apportait une petite feuille de papier, et quand ce venait à lui d'opiner, mettait ses lunettes, lisait tout de suite les cinq ou six lignes qui étaient écrites. Je ne l'ai jamais vu opiner autrement, et de cette dernière façon quatre ou cinq fois au plus. La banque passée de la sorte, il la fallut proposer au conseil de régence.

M. le duc d'Orléans prit la peine d'instruire en particulier chaque membre de ce conseil, et de lui faire doucement entendre qu'il désirait que la banque ne trouvât point d'opposition. Il m'en parla à fond; alors il fallut bien

répondre. Je lui dis : que je ne cachais point mon ignorance, ni mon dégoût de toute matière de finance, que néanmoins ce qu'il venait de m'expliquer me paraissait bon en soi, en ce que sans levée, sans frais, et sans faire tort ni embarras à personne, l'argent se doublait tout d'un coup par les billets de cette banque, et devenait portatif avec la plus grande facilité ; mais qu'à cet avantage je trouvais deux inconvénients : le premier de gouverner la banque avec assez de prévoyance et de sagesse pour ne faire pas plus de billets qu'il ne fallait, afin d'être toujours au-dessus de ses forces, et de pouvoir faire hardiment face à tout, et payer tous ceux qui viendraient demander l'argent des billets dont ils seraient porteurs ; l'autre, que ce qui était excellent dans une république ou dans une monarchie où la finance est entièrement populaire comme est l'Angleterre, était d'un pernicieux usage dans une monarchie absolue, telle que la France, où la nécessité d'une guerre mal entreprise et mal soutenue, l'avidité d'un premier ministre, d'un favori, d'une maîtresse, le luxe, les folles dépenses, la prodigalité d'un roi ont bientôt épuisé une banque, et ruiné tous les porteurs de billets, c'est-à-dire culbuté le royaume. M. le duc d'Orléans en convint, mais en même temps me soutint qu'un roi aurait un intérêt si grand et si essentiel à ne jamais toucher ni laisser toucher ministre, maîtresse ni favoris à la banque, que cet inconvénient capital ne pouvait jamais être à craindre. C'est sur quoi nous disputâmes longtemps sans nous persuader l'un l'autre, de façon que, lorsque, quelques jours après, il proposa la banque au conseil de régence, j'opinai tout au long comme je viens de l'expliquer, mais avec plus de force et d'étendue ; et je conclus à rejeter la banque comme l'appât le plus funeste dans un pays absolu, qui dans un pays libre serait un très bon et très sage établissement.

Peu osèrent être de cet avis ; la banque passa. M. le duc d'Orléans me fit de petits reproches, mais doux, de m'être

autant étendu. Je m'en excusai sur ce que je croyais de mon devoir, honneur et conscience, d'opiner suivant ma persuasion, après y avoir bien pensé, et de m'expliquer suffisamment pour bien faire entendre mon avis, et les raisons que j'avais de le prendre. Incontinent après, l'édit en fut enregistré au parlement sans difficulté. Cette compagnie savait quelquefois complaire de bonne grâce au régent pour se raidir après contre lui avec plus d'efficace.

Quelque temps après, pour le raconter tout de suite, M. le duc d'Orléans voulut que je visse Law, qu'il m'expliquât ses plans, et me le demanda comme une complaisance. Je lui représentai mon ineptie en finance; que Law aurait beau jeu avec moi à me parler un langage où je ne comprendrais rien; que ce serait nous faire perdre fort inutilement notre temps l'un à l'autre. Je m'en excusai tant que je pus. Le régent revint plusieurs fois à la charge, et à la fin l'exigea. Law vint donc chez moi. Quoique avec beaucoup d'étranger dans son maintien, dans ses expressions et dans son accent, il s'exprimait en fort bons termes, avec beaucoup de clarté et de netteté. Il m'entretint fort au long sur sa banque qui, en effet, était une excellente chose en elle-même, mais pour un autre pays que la France, et avec un prince moins facile que le régent. Law n'eut d'autre solution à me donner à ces deux objections que celles que le régent m'avait données lui-même, qui ne me satisfirent pas. Mais comme l'affaire était passée, et qu'il n'était plus question que de la bien gouverner, ce fut principalement là-dessus que notre conversation roula. Je lui fis sentir, tant que je pus, l'importance de ne pas montrer assez de facilité pour qu'on en pût abuser avec un régent aussi bon, aussi facile, aussi ouvert, aussi environné. Je masquai le mieux que je pus ce que je voulais lui faire entendre là-dessus, et j'appuyai surtout sur la nécessité de se tenir en état de faire face sur-le-champ, et partout, à tout porteur de billets de banque qui en demanderait le payement,

l'où dépendait tout le crédit ou la culbute de la banque. Law en sortant me pria de trouver bon qu'il vînt quelquefois m'entretenir; nous nous séparâmes fort satisfaits l'un de l'autre, dont le régent le fut encore plus.

Law vint quelques autres fois chez moi; il me montra beaucoup de désir de lier avec moi. Je me tins sur les civilités, parce que la finance ne m'entrait point dans la tête et que je regardais comme perdues toutes ces conversations. Quelque temps après, le régent, qui me parlait assez souvent de Law avec grand engouement, me dit qu'il avait à me demander, même à exiger de moi une complaisance; c'était de recevoir réglement une visite de Law par semaine. Je lui représentai la parfaite inutilité de ces entretiens dans lesquels j'étais incapable de rien apprendre, et plus encore d'éclairer Law sur des matières qu'il possédait, auxquelles je n'entendais rien. J'eus beau m'en défendre, il le voulut absolument; il fallut obéir. Law, averti par le régent, vint donc chez moi. Il m'avoua de bonne grâce que c'était lui qui avait demandé cela au régent, n'osant me le demander à moi-même. Force compliments suivirent de part et d'autres et nous convînmes qu'il viendrait chez moi tous les mardis matin sur les dix heures et que ma porte serait fermée à tout le monde tant qu'il y demeurerait. Cette visite ne fut point mêlée d'affaires. Le mardi matin suivant, il vint au rendez-vous, et y est exactement venu ainsi jusqu'à sa déconfiture. Une heure et demie, très souvent deux heures, était le temps ordinaire de nos conversations. Il avait toujours soin de m'instruire de la faveur que prenait sa banque en France et dans les pays étrangers, de son produit, de ses vues, de sa conduite, des contradictions qu'il essuyait, des principaux des finances et de la magistrature, de ses raisons, et surtout de son bilan, pour me convaincre qu'il était bien plus qu'en état de faire face à tous porteurs de billets, quelques sommes qu'ils eussent à demander.

Je connus bientôt que, si Law avait désiré ces visites

réglées chez moi, ce n'était pas qu'il eût compté faire de moi un habile financier; mais qu'en homme d'esprit, et il en avait beaucoup, il avait songé à s'approcher d'un serviteur du régent qui avait la plus véritable part en sa confiance et qui de longue main s'était mis en possession de lui parler de tout et de tous avec la plus grande franchise et la plus entière liberté, de tâcher par cette fréquence de commerce, de gagner mon amitié, de s'instruire par moi de la qualité intrinsèque de ceux dont il ne voyait que l'écorce, et peu à peu de pouvoir venir au conseil à moi sur les traverses qu'il essuyait et sur les gens à qui il avait affaire, enfin de profiter de mon inimitié pour le duc de Noailles, qui, en l'embrassant tous les jours, mourait de jalousie et de dépit, lui suscitait sous main tous les obstacles et tous les embarras possibles, et eût bien voulu l'étouffer. La banque en train et florissante, je crus nécessaire de la soutenir. Je me prêtai à ces instructions que Law s'était proposées, et bientôt nous nous parlâmes avec une confiance dont je n'ai jamais eu lieu de me repentir. Je n'entrerai point dans le détail de cette banque, des autres vues qui la suivirent, des opérations faites en conséquence. Cette matière de finances pourrait faire des volumes nombreux. Je n'en parlerai que par rapport à l'historique du temps, ou à ce qui a pu me regarder en particulier. J'ai dit les raisons, vers les temps de la mort du roi, qui m'ont fait prendre le parti de décharger ces Mémoires des détails immenses des affaires des finances et de celles de la constitution. On les trouvera traitées par ceux qui n'auront eu que ces objets en vue beaucoup plus exactement, et mieux que je n'aurais pu le faire, et que je n'aurais fait qu'en me détournant trop longuement et trop fréquemment de l'histoire de mon temps, que je me suis seulement proposée.

LA FIÈVRE DU MISSISSIPI

L'extrême folie d'une part, et l'énorme cupidité de l'autre firent en ce temps-ci le plus étrange contrat de mariage qui se soit peut-être jamais vu. C'est un échantillon de celle que le système de Law alluma en France, et qui mérite d'avoir sa place ici. Qui pourrait, et qui en voudrait raconter les effets, les transmutations de papiers, les marchés incroyables, les nombreuses fortunes dans leur immensité, et encore dans leur inconcevable rapidité, la chute prompte de la plupart de ces enrichis par leur luxe et leur démence, la ruine de tout le reste du royaume, et les plaies profondes qu'il en a reçues et qui ne guériront jamais, ferait sans doute la plus curieuse et la plus amusante histoire, mais la plus horrible en même temps, et la plus monstrueuse qui fût jamais. Voici donc, entre autres prodiges, le mariage dont il s'agit. Le contrat en fut dressé et signé entre le marquis d'Oyse, âgé lors de trente-trois ans, fils et frère cadet des ducs de Villars-Brancas, avec la fille d'André, fameux Mississipien qui avait gagné des monts d'or, laquelle n'avait que trois ans, à condition de célébrer le mariage dès qu'elle en aurait douze. Les conditions furent cent mille écus, actuellement payés; vingt mille livres par an jusqu'au jour du mariage; un bien immense par millions lors de la consommation; et profusions en attendant aux ducs de Brancas père et fils. Les discours ne furent pas épargnés sur ce beau mariage. Que ne fait point faire *auri sacra fames ?* Mais l'affaire avorta avant la fin de la bouillie de la future épouse, par la culbute de Law. Les Brancas, qui s'en étaient doutés, le père et les deux fils, s'étaient bien fait payer d'avance; le comble fut que les suites de cette affaire produisirent des procès plus de quinze

ans après, qui furent soutenus sans honte. Ces Brancas-là n'y étaient pas sujets.

DANGEAU

Philippe de Courcillon, dit le marquis de Dangeau, mourut à Paris, à quatre-vingt-quatre ans, le 7 septembre (1); ce fut une espèce de personnage en détrempe, sur lequel, à l'occasion de ses singuliers Mémoires, la curiosité engage à s'étendre un peu ici. Sa noblesse était fort courte, du pays chartrain, et sa famille était huguenote. Il se fit catholique de bonne heure, et s'occupa fort de percer et de faire fortune. Entre tant de profondes plaies que le ministère du cardinal Mazarin a faites et laissées à la France, le gros jeu et ses friponneries en fut une à laquelle il accoutuma bientôt tout le monde, grands et petits. Ce fut une des sources où il puisa largement, et un des meilleurs moyens de ruiner les seigneurs qu'il haïssait et qu'il méprisait, ainsi que toute la nation française, et dont il voulait abattre tout ce qui était grand par soi-même, ainsi que sur ces documents on y a sans cesse travaillé depuis sa mort jusqu'au parfait succès que l'on voit aujourd'hui, et qui présage si sûrement la fin et la dissolution prochaine de cette monarchie. Le jeu était donc extrêmement à la mode à la cour, à la ville et partout, quand Dangeau commença à se produire.

C'était un grand homme, fort bien fait, devenu gros avec l'âge, ayant toujours le visage agréable, mais qui promettait ce qu'il tenait, une fadeur à faire vomir. Il n'avait rien, ou fort peu de chose ; il s'appliqua à savoir parfaitement

(1) 1720.

tous les jeux qu'on jouait alors : le piquet, la bête, l'hombre, grande et petite prime, le hoc, le reversi, le brelan, et à approfondir toutes combinaisons des jeux et celles des cartes, qu'il parvint à posséder jusqu'à s'y tromper rarement, même au lansquenet et à la bassette, à les juger avec justesse et à charger celles qu'il trouvait devoir gagner. Cette science lui valut beaucoup, et ses gains le mirent à portée de s'introduire dans les bonnes maisons, et peu à peu à la cour, dans les bonnes compagnies. Il était doux, complaisant, flatteur, avait l'air, l'esprit, les manières du monde, de prompt et excellent compte au jeu, où, quelques gros gains qu'il ait faits, et qui ont fait son grand bien et la base et les moyens de sa fortune, jamais il n'a été soupçonné, et sa réputation toujours entière et nette. La nécessité de trouver de forts gros joueurs pour le jeu du roi et pour celui de M^me^ de Montespan l'y fit admettre ; et c'était de lui, quand il fut tout à fait initié, que M^me^ de Montespan disait plaisamment qu'on ne pouvait s'empêcher de l'aimer ni de s'en moquer, et cela était parfaitement vrai. On l'aimait parce qu'il ne lui échappait jamais rien contre personne, qu'il était doux, complaisant, sûr dans le commerce, fort honnête homme, obligeant, honorable ; mais d'ailleurs si plat, si fade, si grand admirateur de riens, pourvu que ces riens tinssent au roi ou aux gens en place ou en faveur ; si bas adulateur des mêmes, et depuis qu'il s'éleva, si bouffi d'orgueil et de fadaises, sans toutefois manquer à personne, ni être moins bas, si occupé de faire entendre et valoir ses prétendues distinctions qu'on ne pouvait pas s'empêcher d'en rire.

Etabli dans les jeux du roi et de sa maîtresse, il en profita pour se décorer, et comprit qu'il ne le pouvait qu'à force d'argent. Il en donna donc à M. de Vivonne, à ce qu'il me semble, car ce fait est de 1670, tout ce qu'il voulut du gouvernement de Tours et de Touraine, et il acheta, peu de mois après, une des deux charges de lecteur du roi, parce

qu'elles donnent les entrées, si rares et si utiles sous Louis XIV. Son argent commença donc à en faire un homme du petit coucher, un gouverneur de province, et un familier dans les parties du roi et de Mme de Montespan, qui jouaient presque tous les jours. Avec peu d'esprit, mais celui du grand monde et de savoir être toujours dans la bonne compagnie, il ne laissait pas de rimailler. Le roi s'amusait quelquefois alors à des bouts-rimés à remplir. Dangeau souhaitait ardemment un logement qui étaient rares dans le premier temps que le roi s'établit à Versailles.

Un jour qu'il était au jeu avec Mme de Montespan, Dangeau soupirait fadement en parlant de son désir d'un logement à quelqu'un, assez haut pour que le roi et Mme de Montespan le pussent entendre; ils l'entendirent effectivement et s'en divertirent, puis trouvèrent plaisant de mettre Dangeau sur le gril, en lui composant sur-le-champ les bouts-rimés les plus étranges qu'ils puissent imaginer; les donnèrent à Dangeau, et comptant bien qu'il ne pourrait jamais en venir à bout, lui promirent un logement s'il les remplissait sans sortir du jeu et avant qu'il finît. Ce fut le roi et Mme de Montespan qui en furent les dupes. Les muses favorisèrent Dangeau ; il conquit un logement, et en eut un sur-le-champ. Il avait été capitaine de cavalerie; il obtint le régiment du roi; puis la guerre étant moins son fait que la cour, non qu'il ait été accusé de poltronnerie, il fut employé auprès de quelques princes en Allemagne, puis en Italie. Au mariage de Mgr le Dauphin, il fit si bien qu'il fut un de ses menins, quoique tous les autres fussent de qualité distinguée. On a pu voir ici que Mme de Maintenon, qui voulait environner la Dauphine de gens à elle, fit passer la duchesse de Richelieu, dame d'honneur de la reine, à Mme la Dauphine, et que, pour adoucir cette complaisance, elle fit donner la charge de chevalier d'honneur de cette princesse au duc de Richelieu, avec promesse qu'après l'avoir gardée quelque temps, il la vendrait tout

ce qu'il la pourrait vendre à qui il voudrait qui serait agréé. Il s'était étrangement incommodé au jeu. Dangeau, déjà menin et gouverneur de province, fut son homme ; il en tira cinq cent mille livres. Dangeau devint ainsi chevalier d'honneur de Mme la Dauphine, et nécessairement par là chevalier de l'ordre, en la grande promotion, trois ans après le premier jour de l'an 1689.

Il avait épousé en 1682 une fille fort riche, d'un partisan qu'on appelait Morin le Juif, qui le fit beau-frère du maréchal d'Estrées, mari de l'autre. Dangeau en eut une fille unique, qu'il maria au duc de Montfort, fils aîné du duc de Chevreuse, dont il se bouffit fort. Etant devenu veuf, il se trouva assez riche pour se remarier à une comtesse de Lœvenstein, fille d'honneur de Mme la Dauphine, et fille d'une sœur du cardinal de Furstemberg, laquelle avait des sœurs grandement mariées en Allemagne, et des frères en grands emplois. On a vu ailleurs quels sont les Lœvenstein, et le bruit que fit Madame, et même Mme la Dauphine, de voir les armes palatines accolées à celles de Courcillon, à la chaise de Mme de Dangeau, et combien il fut avec raison inutile. Mme de Dangeau n'avait rien vaillant, mais elle était charmante de visage, de taille et de grâces. On en a parlé souvent ici ailleurs. C'était un plaisir de voir avec quel enchantement Dangeau se pavanait en portant le deuil des parents de sa femme, et en débitait les grandeurs. Enfin, à force de revêtements l'un sur l'autre, voilà un seigneur et qui en affectait toutes les manières à faire mourir de rire. Aussi La Bruyère disait-il, dans ses excellents *Caractères de Théophraste*, que Dangeau n'était pas un seigneur, mais d'après un seigneur.

Je fus brouillé avec lui longtemps, pour un fou rire qui partit malgré moi, et que j'ai eu lieu de croire qu'il ne m'a jamais bien pardonné. Il faisait magnifiquement les honneurs de la cour, où sa maison et sa table, tous les jours grande et bonne, était ouverte à tous les étrangers de consi-

dération. Il m'avait prié à dîner. Plusieurs ambassadeurs et d'autres étrangers s'y trouvèrent, et le maréchal de Villeroy, qui était fort de ses amis, et chez qui sa noce s'était faite. Il fit peu à peu tomber à table la conversation sur les gouvernements et les gouverneurs de province; puis, se balançant avec complaisance, se mit à dire à la compagnie : « Il faut dire la vérité : de tous nous autres, gouverneurs de provinces, il n'y a que M. le maréchal, en regardant Villeroy, qui soit demeuré maître de la sienne. » Les yeux de Mme de Dangeau et les miens se rencontrèrent dans cet instant ; elle sourit, et moi je fis pis, quelque effort que je puisse faire, car il était bon homme, et je ne voulais pas le fâcher, mais cette fatuité fut plus forte que moi. Un an après la mort de M. de Louvois, le roi se lassa d'être un grand maître des ordres de Saint-Lazare et de Notre-Dame du mont Carmel, dont Louvois avait toute la gestion en qualité de grand vicaire, et donna cette grande maîtrise à Dangeau. L'envie de s'en divertir eut grande part à ce choix. Il traitait bien Dangeau, mais il s'en moquait volontiers. Il connaissait ses fadeurs, sa vanité, sa fatuité. Cette grâce en devint une source. On a vu ici ailleurs avec quelle dignité il tâcha d'imiter le roi donnant l'ordre du Saint-Esprit, en donnant celui de Saint-Lazare, combien le prie-Dieu était bien imité dans Saint-Germain des Prés, comment ses prêtres de l'ordre, placés comme le sont les évêques et les abbés au prie-Dieu du roi, représentaient bien les cardinaux avec leurs soutanes et leurs camails rouges ; avec quelle grâce et quel air de satisfaction et de bonté Dangeau faisait la roue au milieu de cette pompe et de toute la cour, hommes et femmes, qui y allaient sur des échaufauds parés, et y riaient scandaleusement. Le roi après s'amusait du récit qu'il lui en faisait faire chez Mme de Maintenon, et il était ou se montrait transporté de la privance de ces conversations et des applaudissements qu'il en recevait. Il est pourtant vrai qu'il faisait un très-noble usage

de sa commanderie magistrale, qui était bonne, et qu'il abandonna tout entière, pour y élever de pauvres gentilshommes, qui y apprenaient gratuitement tout ce qui peut convenir à leur état, et y étaient fort honnêtement nourris et entretenus.

On a vu ici en son temps ce qui regarde le fils unique qu'il eut de sa seconde femme, qu'il maria à la fille unique du dernier de la maison de Pompadour et d'une fille de M. et de Mme de Navailles, par conséquent sœur de la duchesse d'Elbœuf, mère de la dernière duchesse de Mantoue. Je ne fais ici que renouveler le souvenir de toutes ces alliances de sa femme et de son fils, nécessaires à savoir avant de parler de ses Mémoires. En 1696, il fut conseiller d'Etat d'épée, et on a vu ici en son lieu qu'au mariage de Mgr le duc de Bourgogne, le roi lui rendit la charge de chevalier d'honneur qu'il avait perdue à la mort de la Dauphine, et fit sa femme dame du palais, dont elle fut la première par la charge de son mari, n'y ayant point eu alors de duchesse, et on n'a pas oublié de remarquer les privances et la faveur de Mme de Dangeau auprès de Mme de Maintenon, qui lui attirèrent celles du roi. Tout cela enfla Dangeau et en augmenta merveilleusement les ridicules. Il adorait le roi et Mme de Maintenon ; il adorait les ministres et le gouvernement ; son culte, à force de le montrer, s'était glissé jusque dans ses moelles. Leurs goûts, leurs affections, leurs éloignements, il se les adaptait entièrement. Tout ce que le roi faisait en quelque genre que ce fût, et quelquefois de plus étrange, transportait Dangeau d'admiration, qui passait du dehors jusqu'à l'intérieur. Il en était de même de tout ce qu'il voyait que Mme de Maintenon aimait, avançait ou écartait, et il s'incrusta si bien de tout cela qu'il en fit sa propre chose, même après leur mort. De là vient la partialité que toute sa tremblante politique n'a pu cacher dans ses Mémoires contre le duc d'Orléans et pour les bâtards en général, et spécialement pour la personne du

duc du Maine, [pour] tout ce que l'ambition, ou le mécontentement, ou l'aveuglement lui avait attaché, et pour tout ce qui se montrait ou était contraire à M. le duc d'Orléans.

Par même raison, et par plusieurs autres, il était grand partisan du parlement, des bâtards et des princes étrangers, vrais et faux ; grand ennemi de la dignité des ducs, avec l'ignorance la plus profonde jusqu'à être surprenante dans un homme qui avait passé sa vie à la cour, en sorte qu'il n'a pu se retenir là-dessus dans ses Mémoires, jusqu'à y avoir sacrifié la vérité bien des fois à cet égard, et d'autres fois passé grossièrement à côté, n'osant hasarder les négatives, et d'autres fois omettant ce qui s'était passé sous ses yeux. Cette aversion des ducs lui venait de celle de Mme de Maintenon, l'amie ancienne et la protectrice des bâtards, qui, pour leur ranger tout obstacle, eût voulu anéantir la première dignité du royaume. Ainsi, tout ce qui s'opposait à elle, en tout genre, pour nouveau et pour étrange qu'il fût, trouvait appui en elle. Dangeau ne pouvait se consoler de tout ce qu'il avait tenté pour se faire faire duc, et en avait pris une haine particulière contre la dignité à laquelle il n'avait pu atteindre ; il croyait ainsi s'en dédommager. Les alliances de sa femme qui, en vraie Allemande, croyait que rien ne pouvait égaler un prince ni même un ancien comte de l'empire ; l'alliance de son fils, si proche avec les duchesses d'Elbœuf et de Mantoue, lui avaient tout à fait tourné la tête là-dessus. On a vu en son lieu l'étroite liaison de la comtesse de Furstemberg avec Mme de Soubise et la cause de cette union, et quelle était Mme de Soubise à l'égard du roi et même Mme de Maintenon. On a vu aussi quelle était cette comtesse de Furstemberg à l'égard du cardinal, frère du père de son mari et de la mère de Mme de Dangeau, qui vivait avec eux en intimité de famille. Il n'en fallut pas davantage à Dangeau pour être comme à genoux devant les Rohan, et, par concomitance, devant les Bouillon, en ce que ces deux maisons

avaient de commun ensemble. C'est ce qui paraît par sa partialité extrême dans ses Mémoires, par ses louanges ou par son aridité, enfin par ses méprises ou d'ignorance ou de pis, et par ses réticences. Après ces remarques nécessaires, venons aux Mémoires qu'il a laissés, qui le peignent si parfaitement lui-même, et si fort d'après nature.

Dès le commencement qu'il vint à la cour, c'est-à-dire vers la mort de la reine mère, il se mit à écrire tous les soirs les nouvelles de la journée, et il a été fidèle à ce travail jusqu à sa mort. Il le fut aussi à les écrire comme une gazette sans aucun raisonnement, en sorte qu'on n'y voit que les événements avec une date exacte, sans un mot de leur cause, encore moins d'aucune intrigue ni d'aucune sorte de mouvement de cour ni d'entre les particuliers. La bassesse d'un humble courtisan, le culte du maître et de tout ce qui est ou sent la faveur, la prodigalité des plus fades et des plus misérables louanges, l'encens éternel et suffoquant jusque des actions du roi les plus indifférentes, la terreur et la faveur suprême qui ne l'abandonnent nulle part pour ne blesser personne, excuser tout, principalement dans les généraux et les autres personnes du goût du roi, de Mme de Maintenon, des ministres, toutes ces choses éclatent dans toutes les pages, dont il est rare que chaque journée en remplisse plus d'une, et dégoûtent merveilleusement. Tout ce que le roi a fait chaque jour, même de plus indifférent, et souvent les premiers princes et les ministres les plus accrédités, quelquefois d'autres sortes de personnages, s'y trouvent avec sécheresse pour les faits, mais tant qu'il se peut avec les plus serviles louanges, et pour des choses que nul autre que lui ne s'aviserait de louer.

Il est difficile de comprendre comment un homme a pu avoir la patience et la persévérance d'écrire un pareil ouvrage tous les jours pendant plus de cinquante ans, si maigre, si sec, si contraint, si précautionné, si littéral, à n'écrire que des écorces de la plus repoussante aridité. Mais il faut dire

aussi qu'il eût été difficile à Dangeau d'écrire de vrais Mémoires qui demandent qu'on soit au fait de l'intérieur et des diverses machines d'une cour. Quoiqu'il n'en sortît presque jamais, et encore pour des moments, quoiqu'il fût avec distinction et dans les bonnes compagnies, quoiqu'il fût aimé, et même estimé du côté de l'honneur et du secret, il est pourtant vrai qu'il ne fut jamais au fait d'aucune chose ni initié dans quoi que ce fût. Sa vie frivole et d'écorce était telle que ses Mémoires ; il ne savait rien au delà de ce que tout le monde voyait; il se contentait aussi d'être des festins et des fêtes, sa vanité a grand soin de l'y montrer dans ses Mémoires, mais il ne fut jamais de rien de particulier. Ce n'est pas qu'il ne fût instruit quelquefois de ce qui pouvait regarder ses amis, par eux-mêmes, qui, étant quelques-uns des gens considérables, pouvaient lui donner quelques connaissances relatives, mais cela était rare et court. Ceux qui étaient de ses amis de ce genre, en très petit nombre, connaissaient trop la légèreté de son étoffe pour perdre leur temps avec lui.

Dangeau était un esprit au-dessous du médiocre, très futile, très incapable en tout genre, prenant volontiers l'ombre pour le corps, qui ne se repaissait que de vent, et qui s'en contentait parfaitement. Toute sa capacité n'allait qu'à se bien conduire, ne blesser personne, multiplier les bouffées de vent qui le flattaient, acquérir, conserver et jouir d'une sorte de considération, sans vouloir s'apercevoir qu'à commencer par le roi, ses vanités et ses fatuités divertissaient souvent les compagnies, ni des panneaux où on le faisait tomber souvent là-dessus. Avec tout cela, ses Mémoires sont remplis de faits que taisent les gazettes, gagneront beaucoup en vieillissant, serviront beaucoup à qui voudra écrire plus solidement, pour l'exactitude de la chronologie, et pour éviter confusion. Enfin, ils représentent, avec la plus désirable précision, le tableau extérieur de la cour, des journées, de tout ce qui la compose, les occupations, les

amusements, le partage de la vie du roi, le gros de celle de tout le monde, en sorte que rien ne serait plus désirable pour l'histoire que d'avoir de semblables Mémoires de tous les règnes, s'il était possible, depuis Charles V, qui jetteraient une lumière merveilleuse parmi cette futilité sur tout ce qui a été écrit de ces règnes.

Encore deux mots sur ce singulier auteur. Il ne se cachait point de faire ce journal, parce qu'il le faisait de manière qu'il n'en avait rien à craindre ; mais il ne le montrait pas ; on ne l'a vu que depuis sa mort. Il n'a point été imprimé jusqu'à présent, et il est entre les mains du duc de Luynes, son petit-fils, qui en a laissé prendre quelques copies. Dangeau, qui ne méprisait rien, et qui voulait être de tout, avait brigué et obtenu de bonne heure une place dans l'Académie française, dont il est mort doyen, et une dans l'Académie des sciences, quoiqu'il ne sût rien du tout en aucun genre, quoiqu'il s'enorgueillît d'être de ces compagnies et de fréquenter les illustres qui en étaient. Il se trouve dans ses Mémoires des grossièretés d'ignorance sur les duchés et sur les dignités de la cour d'Espagne qui surprennent au dernier point. Il essuya la grande opération de la fistule, dont il pensa mourir, et fut taillé d'une fort grosse pierre. Il a vécu depuis sans aucune incommodité de la première, et longues années, parfaitement guéri et sans aucune suite de l'autre. Deux ans avant sa mort, il fut taillé pour la seconde fois ; la pierre n'était pas grosse, à peine eut-il quelques heures de fièvre ; il fut guéri en un mois, et s'en est bien porté depuis. A la fin, le grand âge, et peut-être l'ennui de ne voir plus de cour ni de grand monde, termina sa vie par une maladie de peu de jours.

DUBOIS CARDINAL

L'abbé Passarini, camérier d'honneur du pape, étant arrivé avec le bonnet, le nouveau cardinal le reçut des mains du roi, et fit ses visites au sang royal avec les cérémonies accoutumées. Il avait eu près de deux mois à s'y préparer, et il faut avouer qu'il en profita bien. Il avait un compliment à faire à Madame et à M. [le duc] et à M^me^ la duchesse d'Orléans, dans l'audience de cérémonie qu'il en eut ; car pour les visites aux princes et princesses du sang, ce ne sont que visites et compliments en cérémonie, mais ce ne sont pas des audiences avec un compliment en forme qui est une petite harangue. Il devait bien s'attendre à ce que Madame souffrirait de le recevoir en cérémonie, de le saluer et de lui donner un tabouret, et M^me^ la duchesse d'Orléans de lui donner un siège à dos, après l'avoir vu si longuement si petit compagnon, et Madame qui ne lui avait jamais pardonné le mariage de son fils, qui l'avait traité toujours avec le plus grand mépris, parlé de lui sans mesure, et demandé comme on l'a vu pour toute grâce à M. le duc d'Orléans, le jour de sa régence de n'employer à rien ce petit fripon-là qui le vendrait et le déshonorerait. Le cardinal Dubois se composa, parut devant Madame pénétré de respect, et d'embarras. Il se prosterna comme elle s'avança pour le saluer, s'assit au milieu du cercle, se couvrit un instant de son bonnet rouge qu'il ôta aussitôt et fit son compliment. Il commença par sa propre surprise de se trouver en cet état devant Madame, parla de la bassesse de sa naissance et de ses premiers emplois, les employa avec beaucoup d'esprit et en termes fort choisis à relever d'autant plus la bonté, le cœur et la puissance de M. le duc d'Orléans, qui de si bas l'avait élevé où il se voyait, se fit une

leçon de n'oublier jamais ce qu'il avait été, pour sentir toujours plus vivement ce qu'il devait à ce prince, et employer tout ce qui pouvait être en lui, sans se louer ni s'applaudir le moins du monde, pour le servir, car la modestie surnagea toujours dans ses discours d'audiences, donna un encens délicat à Madame, enfin se confondit en respects les plus profonds et en reconnaissance. Il parla si judicieusement et si bien que quelque indignation qu'on eût contre sa personne et sa fortune, tous ceux qui l'entendirent en furent charmés, et Madame elle-même ne put s'empêcher, après qu'il fut sorti, de louer son discours et sa contenance, tout en ajoutant qu'elle enrageait de le voir où il était.

LE ROI ET LA REINE D'ESPAGNE

Le premier coup d'œil, lorsque je fis ma première révérence au roi d'Espagne en arrivant, m'étonna si fort que j'eus besoin de rappeler tous mes sens pour m'en remettre. Je n'aperçus nul vestige du duc d'Anjou, qu'il me fallut chercher dans son visage fort allongé, changé, et qui disait encore beaucoup moins que lorsqu'il était parti de France. Il était fort courbé, rapetissé, le menton en avant, fort éloigné de sa poitrine, les pieds tout droits, qui se touchaient, et se coupaient en marchant, quoiqu'il marchât vite et les genoux à plus d'un pied l'un de l'autre. Ce qu'il me fit l'honneur de me dire était bien dit, mais si l'un après l'autre, les paroles si traînées, l'air si niais, que j'en fus confondu. Un justaucorps, sans aucune sorte de dorure, d'une manière de bure brune, à cause de la chasse où il devait aller, ne relevait pas sa mine ni son maintien. Il portait une perruque nouée, jetée par derrière, et le cordon bleu par-dessus son justaucorps, toujours et en tout temps,

et de façon qu'on ne distinguait pas sa Toison qu'il portait au cou avec un cordon rouge, que sa cravate et son cordon bleu cachaient presque toujours. Je m'étendrai ailleurs sur ce monarque.

La reine, que je vis un quart d'heure après, ainsi qu'il a été rapporté plus haut, m'effraya par son visage marqué, couturé, défiguré à l'excès par la petite vérole; le vêtement espagnol d'alors pour les dames, entièrement différent de l'ancien, et de l'invention de la princesse des Ursins, est aussi favorable aux dames jeunes et bien faites qu'il est fâcheux pour les autres, dont l'âge et la taille laissent voir tous les défauts. La reine était faite au tour, maigre alors, mais la gorge et les épaules belles, bien taillée, assez pleine et fort blanche, ainsi que les bras et les mains; la taille dégagée, bien prise, les côtés longs, extrêmement fine et menue par le bas, un peu plus élevée que la médiocre; avec un léger accent italien, [elle] parlait très bien français, en bons termes, choisis, et sans chercher, la voix et la prononciation fort agréables. Une grâce charmante, continuelle, naturelle, sans la plus légère façon, accompagnait ses discours et sa contenance, et variait suivant qu'ils variaient. Elle joignait un air de bonté, même de politesse, avec justesse et mesure, souvent d'une aimable familiarité, à un air de grandeur et à une majesté qui ne la quittaient point. De ce mélange, il résultait que, lorsqu'on avait l'honneur de la voir avec quelque privance, mais toujours en présence du roi, comme je le dirai ailleurs, on se trouvait à son aise avec elle, sans pouvoir oublier ce qu'elle était, et qu'on s'accoutumait promptement à son visage. En effet, après l'avoir un peu vue, on démêlait aisément qu'elle avait eu de la beauté et de l'agrément, dont une petite vérole si cruelle n'avait pu effacer l'idée. La parenthèse, au courant vif de ce commencement de fonctions d'ambassadeur, serait trop longue si j'en disais ici davantage; mais il est nécessaire d'y remarquer en un mot, qui sera plus étendu ailleurs,

que jour et nuit, travail, audiences, amusements, dévotions, le roi et elle ne se quittaient jamais, pas même pour un instant, excepté les audiences solennelles qu'ils donnaient l'un et l'autre séparément, l'audience du roi publique et celle du conseil de Castille et les chapelles publiques...

Philippe V n'était pas né avec des lumières supérieures, ni avec rien de ce qu'on appelle de l'imagination. Il était froid, silencieux, triste, sobre, touché d'aucun plaisir que de la chasse, craignant le monde, se craignant soi-même, produisant peu, solitaire et enfermé par goût et par habitude, rarement touché d'autrui, du bon sens néanmoins et droit, et comprenant assez bien les choses, opiniâtre quand il s'y mettait, et souvent alors sans pouvoir être ramené, et néanmoins parfaitement facile à être entraîné et gouverné.

Il sentait peu. Dans ses campagnes, il se laissait mettre où on le plaçait, sous un feu vif sans en être ébranlé le moins du monde, et s'y amusant à examiner si quelqu'un avait peur. A couvert et en éloignement du danger tout de même, sans penser que sa gloire en pouvait souffrir. En tout, il aimait à faire la guerre, avec la même indifférence d'y aller ou de n'y aller pas, et, présent ou absent, laissait tout faire aux généraux sans y mettre rien du sien. Il était extrêmement glorieux, ne pouvait souffrir de résistance dans aucune de ses entreprises ; et ce qui me fit juger qu'il aimait les louanges, c'est que la reine le louait sans cesse et jusqu'à sa figure, et à me demander un jour à la fin d'une audience, qui s'était tournée en conversation, si je ne le trouvais pas fort beau et plus beau que tout ce que je connaissais. Sa piété n'était que coutume, scrupules, frayeurs, petites observances, sans connaître du tout la religion, le pape une divinité quand il ne le choquait pas, enfin la douce écorce des jésuites pour lesquels il était passionné. Quoique sa santé fût très bonne, il se tâtait toujours, il craignait toujours pour elle. Un médecin tel que celui que Louis XI enrichit tant à la fin de sa vie, un maî-

tre Coctier, aurait fait auprès de lui un riche et puissant personnage : heureusement, le sien était solidement homme de bien et d'honneur, et celui qui lui succéda depuis tout à la reine et tenu de court par elle.

Philippe V avait moins de peine à bien parler que de paresse et de défiance de lui-même. C'est ce qui le rendait si retenu et si rare à entrer le moins du monde dans la conversation, qu'il laissait tenir à la reine avec ce qui les suivait au Mail ou dans les audiences particulières, et qu'il la laissait aussi parler aux uns et aux autres en passant, sans presque jamais leur rien dire : d'ailleurs c'était l'homme du monde qui remarquait mieux les défauts et les ridicules, et qui en faisait un conte le mieux dit et le plus plaisant. J'en dirai peut-être bientôt quelque chose. On a vu avec quelle dignité et quelle justesse il me répondit à mon audience solennelle, et avec quel discernement de paroles et de ton sur l'un et l'autre mariage, et cela seul montre bien qu'il savait s'énoncer parfaitement, mais qu'il n'en voulait presque jamais prendre la peine. A la fin, je l'avais un peu apprivoisé, et, dans mes audiences, qui se tournaient toujours en conversation, je l'ai plusieurs fois ouï parler et raisonner bien ; mais où il y avait du monde, ordinairement il ne me disait qu'un mot, qui était une question courte ou quelque chose de semblable, et n'entrait jamais dans aucune conversation.

Il était bon, facile à servir, familier avec l'intérieur, quelquefois même au dehors avec quelques seigneurs. L'amour de la France lui sortait de partout. Il conservait une grande reconnaissance et vénération pour le feu roi, et de la tendresse pour feu Monseigneur, surtout pour feu Mgr le Dauphin, son frère, de la perte duquel il ne pouvait se consoler. Je ne lui ai rien remarqué sur pas un autre de la famille royale que pour le roi, et [il] ne s'est jamais informé à moi de qui que ce soit de la cour que de la seule duchesse de Beauvilliers, et avec amitié.

On a peine à comprendre ses scrupules sur sa couronne, et de les concilier avec cet esprit de retour, en cas de malheur, à la couronne de ses pères, à laquelle il avait si solennellement renoncé, et plus d'une fois. C'est qu'il ne pouvait s'ôter de la tête la force des renonciations de la reine en épousant le feu roi, et de toutes les précautions possibles dont on les avait affermies, et en même temps il ne pouvait comprendre que Charles II eût été en droit et en pouvoir de disposer par son testament d'une monarchie dont il n'était qu'usufruitier, et non pas propriétaire, comme l'est un particulier de ses acquêts dont il est libre de disposer. Voilà sur quoi le P. Daubenton avait eu sans cesse à le combattre ; il se croyait usurpateur. Dans cette pensée, il nourrissait cet esprit de retour en France, et par en préférer la couronne et le séjour, et peut-être plus encore pour finir ses scrupules en abandonnant l'Espagne...

La reine avait été élevée fort durement dans un grenier du palais de Parme, par la duchesse sa mère, qui ne lui avait pas laissé voir le jour, et qui depuis la conclusion de son prodigieux mariage ne l'avait laissé voir que le moins qu'elle avait pu, et jamais que sous ses yeux. Cette extrême sévérité n'avait pas réussi auprès de la reine, dont le mariage ne réconcilia pas son cœur avec une mère, sœur de l'impératrice, veuve de l'empereur Léopold, et Autrichienne elle-même jusque dans les moelles. Ainsi il ne resta entre la fille et la mère que des dehors de bienséance, souvent assaisonnés d'aigreur. Il n'en était pas de même entre la reine et le duc de Parme, frère et successeur de son père, et second mari de sa mère. Ce prince l'avait toujours traitée avec amitié et considération, et tâché d'adoucir à son égard l'humeur farouche de sa mère. Aussi la reine aima toujours tendrement le duc de Parme, dont elle porta sans cesse les intérêts et même les désirs avec la plus grande chaleur ; et le crédit de ce prince auprès d'elle était le plus sûr et le plus fort qu'on y pût employer.

Elle aimait, protégeait et avançait tant qu'il lui était possible les Parmesans; elle avait un faible pour eux bien connu d'Albéroni, et qu'il redoutait sur toutes choses, comme on l'a vu dans ce qui a été donné ici de M. de Torcy. Scotti, d'une des premières maisons de Parme, car il y a d'autres Scotti qui n'en sont pas, et qui sont peu de chose, était venu à Madrid chargé des affaires du duc de Parme, lorsque Albéroni s'en défit et devint premier ministre. Scotti était toujours demeuré à Madrid sous la protection de la reine, qui se moquait de lui la première, et qui une fois ou deux me laissa très bien entendre le peu de cas qu'elle en faisait, en quoi elle était imitée de toute la cour, qui néanmoins lui témoignait des égards à cause de l'affection sans estime de la reine. En effet, c'était un grand et gros homme, fort lourd, dont l'épaisseur se montrait en tout ce qu'il disait et faisait; bon homme et honnête homme d'ailleurs, mais parfaitement incapable. Personne n'en était si persuadé que la reine, mais il était Parmesan et d'une des premières maisons sujettes du duc de Parme, et cela lui suffit pour faire à la longue et faute de concurrents du même pays, la haute fortune où il est à la fin parvenu par la bienveillance de la reine, sans néanmoins qu'elle ait jamais fait de lui le moindre cas. Elle l'a fait gouverneur du dernier des infants, lui a valu la Toison d'or, enfin la grandesse, et pour couronner tout, après l'avoir extrêmement enrichi, de fort pauvre qu'il était, l'ordre du Saint-Esprit.

Après l'explication préalable sur la tendresse de la reine pour son oncle et pour sa patrie, et sa façon d'être avec la duchesse sa mère, il faut venir à quelque chose de plus particulier...

Arrivée en Espagne, sûre d'en chasser d'abord la princesse des Ursins, et avec le projet de la remplacer dans le gouvernement, elle le saisit d'abord et s'en empara si bien, ainsi que de l'esprit du roi, qu'elle disposa bientôt de l'un et de

l'autre. Sur les affaires, rien ne lui pouvait être caché. Le roi ne travaillait jamais qu'en sa présence. Tout ce qu'il voyait seul, elle le lisait et en raisonnait avec lui. Elle était toujours présente à toutes les audiences particulières qu'il donnait, soit à ses sujets, soit aux ministres étrangers, comme on l'a déjà expliqué ci-dessus, en sorte que rien ne pouvait lui échapper du côté des affaires ni des grâces. De celui du roi, ce tête-à-tête éternel, que jour et nuit elle avait avec lui, lui donnait tout lieu de le connaître, et, pour ainsi dire, de le savoir par cœur. Elle voyait donc à revers les temps des insinuations préparatoires, leur succès, les résistances, lorsqu'il s'en trouvait, leurs causes et les façons de les exténuer, les moyens de ployer pour revenir après, ceux de tenir ferme et d'emporter de force. Tous ces manèges lui étaient nécessaires, quelque crédit qu'elle eût; et si on l'ose dire, le tempérament du roi était pour elle la place la plus forte, et elle y avait quelquefois recours. Alors, les refus nocturnes excitaient des tempêtes. Le roi criait et menaçait, par-ci, par-là passait outre; elle tenait ferme, pleurait, et quelquefois se défendait. Le matin tout était en orage; le très petit et intime intérieur agissait envers l'un et envers l'autre sans pénétrer souvent ce qui l'avait excité. La paix se consommait la nuit suivante, et il était rare que ce ne fût à l'avantage de la reine, qui emportait sur le roi ce qu'elle avait voulu.

L'ESCURIAL

Je partis le 2 décembre de Madrid pour me rendre à la cour, et je fus coucher à l'Escurial avec les comtes de Lorges et de Céreste, mon second fils, l'abbé de Saint-Simon et son frère. Pecquet et deux principaux des officiers

des troupes du roi, qui demeurèrent avec moi tant que je fus en Espagne. Outre les ordres du roi d'Espagne et les lettres du marquis de Grimaldo, je fus aussi muni de celles du nonce pour le prieur de l'Escurial, qui en est en même temps gouverneur, pour me faire voir les merveilles de ce superbe et prodigieux monastère, et m'ouvrir tout ce que je voulais y visiter, car j'avais été bien averti que, sans la recommandation du nonce, celles du roi et de son ministre, ni mon caractère ne m'y auraient pas beaucoup servi. Encore verra-t-on que je ne laissai pas d'éprouver la rusticité et la superstition de ces grossiers hiéronymites.

Ce sont des moines blancs et noirs, dont l'habit ressemble à celui des célestins, fort oisifs, ignorants, sans aucune austérité, qui, pour le nombre des monastères dont aucun n'est abbaye, et pour les richesses, sont à peu près en Espagne ce que sont les bénédictins en France, et sont comme eux en congrégation. Ils élisent aussi comme eux leurs supérieurs généraux et particuliers, exempté le prieur de l'Escurial, qui est à la nomination du roi, qui l'y laisse tant et si peu qu'il lui plaît, et qui est à proportion bien mieux logé à l'Escurial que Sa Majesté Catholique. C'est un prodige de bâtiments, de structure, de toute espèce de magnificence, que cette maison, et que l'amas immense de richesses qu'elle renferme en tableaux, en ornements, en vases de toute espèce, en pierreries semées partout, dont je n'entreprendrai pas la description, qui n'est point de mon sujet; il suffira de dire qu'un curieux connaisseur en toutes ces différentes beautés s'y appliquerait plus de trois mois sans relâche et n'aurait pas encore tout examiné. La forme de gril a réglé toute l'ordonnance de ce somptueux édifice, en l'honneur de saint Laurent et de la bataille de Saint-Quentin, gagnée la veille par Philippe II, qui, voyant l'action de dessus une hauteur, voua d'édifier ce monastère si ses troupes remportaient la victoire, et demandait à ses courtisans si c'était là les plaisirs de l'empereur son père qui, en effet, les y

prenait bien de plus près. Il n'y a portes, serrures, ustensiles de quelque sorte que ce soit, ni pièce de vaisselle qui ne soit marquée d'un gril.

La distance de Madrid à l'Escurial approche fort de celle de Paris à Fontainebleau. Le pays est uni et devient fort désert en approchant de l'Escurial, qui prend son nom d'un gros village dont on passe fort près à une lieue. L'Escurial est sur un haut où on monte imperceptiblement, d'où l'on voit des déserts à perte de vue des trois côtés; mais il est tourné et comme plaqué à la montagne de Guadarrama qui environne de tout côté Madrid à distance de plusieurs lieues plus ou moins près. Il n'y a point de village à l'Escurial; le logement de Leurs Majestés catholiques fait la queue du gril, les principaux grands officiers et les plus nécessaires sont logés, même les dames de la reine, dans le monastère; tout le reste l'est fort mal sur le côté par lequel on arrive, où tout est fort mal bâti pour la suite de la cour.

L'église, le grand escalier et le grand cloître me surprirent. J'admirai l'élégance de l'apothicairerie et l'agrément des jardins, qui pourtant ne sont qu'une large et longue terrasse. Le Panthéon m'effraya par une sorte d'horreur et de majesté. Le grand autel et la sacristie épuisèrent mes yeux par leurs immenses richesses. La bibliothèque ne me satisfit point, et les bibliothécaires encore moins. Je fus reçu avec beaucoup de civilité et de bonne chère à souper, quoique à l'espagnole, dont le prieur et un autre gros moine me firent les honneurs. Passé ce premier repas, mes gens me firent à manger; mais ce gros moine y fournit toujours quelques pièces qu'il n'eût pas été honnête de refuser, et mangea toujours avec nous, parce qu'il ne nous quittait point pour nous mener partout. Un fort mauvais latin suppléait au français qu'il n'entendait point, ni nous l'espagnol.

Dans le sanctuaire, au grand autel, il y a des vitrées derrière les sièges des prêtres célébrant la grand'messe et de

ses assistants. Ces fenêtres, qui sont presque de plain-pied à ce sanctuaire, qui est fort élevé, sont de l'appartement que Philippe II s'était fait bâtir, et où il mourut. Il entendait les offices par ces fenêtres. Je voulus voir cet appartement où on entrait par derrière. Je fus refusé. J'eus beau insister sur les ordres du roi et du nonce de me faire voir tout ce que je voudrais, je disputai en vain. Ils me dirent que cet appartement était fermé depuis la mort de Philippe II, sans que personne y fût entré depuis. J'alléguai que je savais que le roi Philippe V l'avait vu avec sa suite. Ils me l'avouèrent, mais ils me dirent en même temps qu'il y était entré par force et en maître qui les avait menacés de faire briser les portes, qu'il était le seul roi qui, depuis Philippe II, y fût entré une seule fois, et qu'ils ne l'ouvraient et ne l'ouvriraient jamais à personne. Je ne compris rien à cette espèce de superstition ; mais il fallut en demeurer là. Louville, qui était entré avec le roi, m'avait dit que le tout ne contenait que cinq ou six chambres obscures et quelques petits trous, tout cela petit, de charpenterie bousillée, sans tapisserie lorsqu'il le vit, ni aucune sorte de meubles : ainsi je ne perdis pas grand'chose à n'y pas entrer.

En descendant au Panthéon, je vis une porte à gauche à la moitié de l'escalier. Le gros moine qui nous accompagnait nous dit que c'était le *Pourrissoir*, et l'ouvrit. On monte cinq ou six marches dans l'épaisseur du mur, et on entre dans une chambre étroite et longue. On n'y voit que les murailles blanches, une grande fenêtre au bout près d'où on entre, une porte assez petite vis-à-vis, pour tous meubles une longue table de bois, qui tient tout le milieu de la pièce qui sert pour poser et accommoder les corps. Pour chacun qu'on y dépose, on creuse une niche dans la muraille, où on place le corps pour y pourrir. La niche se renferme dessus sans qu'il paraisse qu'on ait touché à la muraille, qui est partout luisante et qui éblouit de blancheur, et le lieu est fort clair. Le moine me montra l'endroit de la muraille

qui couvrait le corps de M. de Vendôme, près de l'autre porte, lequel, à sa mine et à son discours, n'est pas pour en sortir jamais. Ceux des rois et des reines, lesquelles ont eu des enfants, en sont tirés au bout d'un certain temps et portés sans cérémonie dans les tiroirs du Panthéon qui leur sont destinés. Ceux des infants et des reines qui n'ont point eu d'enfants sont portés dans la pièce joignante dont je vais parler, et y sont pour toujours.

Vis-à-vis de la fenêtre, à l'autre bout de la chambre, en est une autre de forme semblable, et qui n'a rien de funèbre. Le bout opposé à la porte et les deux côtés de cette pièce, qui n'a d'issue que la porte par où on y entre, sont accommodés précisément en bibliothèque ; mais, au lieu que les tasseaux d'une bibliothèque sont accommodés à la proportion des livres qu'on y destine, ceux-là le sont aux cercueils qui y sont rangés les uns auprès des autres, la tête à la muraille, les pieds au bord des tasseaux, qui portent l'inscription du nom de la personne qui est dedans. Les cercueils sont revêtus, les uns de velours, les autres de brocart, qui ne se voit guère qu'aux pieds, tant ils sont proches les uns des autres, et les tasseaux bas dessus.

Quoique ce lieu soit si enfermé, on n'y sent aucune odeur. Nous lûmes des inscriptions à notre portée, et le moine d'autres à mesure que nous les lui demandions. Nous fîmes ainsi le tour, causant et raisonnant là-dessus. Passant au fond de la pièce, le cercueil du malheureux don Carlos s'offrit à notre vue. « Pour celui-là, dis-je, on sait bien pourquoi et de quoi il est mort. » A cette parole, le gros moine s'altéra, soutint qu'il était mort de mort naturelle, et se mit à déclamer contre les contes qu'il dit qu'on avait répandus. Je souris en disant que je convenais qu'il n'était pas vrai qu'on lui eût coupé les veines. Ce mot acheva d'irriter le moine, qui se mit à bavarder avec une sorte d'emportement. Je m'en divertis d'abord en silence. Puis je lui dis que le roi, peu après être arrivé en

Espagne, avait eu la curiosité de faire ouvrir le cercueil de don Carlos, et que je savais d'un homme qui y était présent (c'était Louville) qu'on y avait trouvé sa tête entre ses jambes ; que Philippe II, son père, lui avait fait couper dans sa prison devant lui. « Hé bien ! s'écria le moine tout en furie, apparemment qu'il l'avait bien mérité ; car Philippe II en eut la permission du pape, » et de là crier de toute sa force merveilles de la piété et de la justice de Philippe II, et de la puissance sans bornes du pape, et à l'hérésie contre quiconque doutait qu'il ne pût pas ordonner, décider et dispenser de tout. Tel est le fanatisme des pays d'inquisition, où la science est un crime, l'ignorance et la stupidité la première vertu. Quoique mon caractère m'en mît à couvert, je ne voulus pas disputer et faire avec ce piffre de moine une scène ridicule. Je me contentai de rire et de faire signe de se taire, comme je fis à ceux qui étaient avec moi. Le moine dit donc tout ce qu'il voulut à son aise, et assez longtemps sans pouvoir s'apaiser. Il s'apercevait peut-être à nos mines que nous nous moquions de lui, quoique sans gestes et sans parole. Enfin, il nous montra le reste du tour de la chambre, toujours fumant ; puis nous descendîmes au Panthéon. On me fit la singulière faveur d'allumer environ les deux tiers de l'immense et de l'admirable chandelier qui pend du milieu de la voûte, dont la lumière nous éblouit, et faisait distinguer dans toutes les parties du Panthéon, non seulement les moindres traits de la plus petite écriture, mais ce qui s'y trouvait de toutes parts de plus délié.

SINGULARITÉ UNIQUE DE L'AUDIENCE DE CONGÉ CHEZ LA PRINCESSE DES ASTURIES

Arrivé avec tout ce qui était avec moi, à l'audience de la princesse des Asturies, qui était sous un dais, debout, les

dames d'un côté, les grands de l'autre, je fis mes trois révérences, puis mon compliment. Je me tus ensuite, mais vainement, car elle ne me répondit pas un seul mot. Après quelques moments de silence, je voulus lui fournir de quoi répondre, et je lui demandai ses ordres pour le roi, pour l'infante et pour Madame, M. [le duc] et Mme la duchesse d'Orléans. Elle me regarda et me lâcha un rot à faire retentir la chambre. Ma surprise fut telle que je demeurai confondu. Un second partit aussi bruyant que le premier. J'en perdis contenance et tout moyen de m'empêcher de rire ; et jetant les yeux à droite et à gauche, je les vis tous, leurs mains sur leur bouche, et leurs épaules qui allaient. Enfin un troisième, plus fort encore que les deux premiers, mit tous les assistants en désarroi et moi en fuite avec tout ce qui m'accompagnait, avec des éclats de rire d'autant plus grands qu'ils forcèrent les barrières que chacun avait tâché d'y mettre. Toute la gravité espagnole fut déconcertée, tout fut dérangé ; nulle révérence ; chacun pâmant de rire se sauva comme il put, sans que la princesse en perdît son sérieux, qui ne s'expliqua point avec moi d'autre façon. On s'arrêta dans la pièce suivante pour rire tout à son aise, et s'étonner après plus librement.

TERRIBLE SCÈNE D'INJURES DU MARÉCHAL DE VILLEROY AU CARDINAL DUBOIS

Dubois lui fit... part de ses peines (1), de la dureté de la conduite du maréchal de Villeroy à son égard, de tous les devoirs où il s'était mis, de tout ce qu'il avait tenté auprès de lui pour en obtenir une paix qu'il n'avait jamais démé-

(1) Au cardinal de Bissy.

ritée, et si nécessaire au bien des affaires et à la bienséance qui ne l'était pas moins entre un homme à qui le roi était confié, et celui à qui le régent remettait le détail et le principal soin des affaires. Il lui représenta le grand bien qui naîtrait infailliblement du frein que sa médiation pourrait seule mettre aux saillies continuelles du maréchal de Villeroy, le disposer à vouloir bien le regarder comme un homme qui ne lui avait jamais manqué, qui n'avait cessé, dans tous les temps, de mériter l'honneur de ses bonnes grâces, qu'il n'avait rien oublié pour qu'il lui voulût permettre de lui porter son portefeuille, et de lui faire part de toutes les affaires avec la déférence la plus entière ; enfin, qu'il espérait cette bonne œuvre de son amour pour le bien et de l'amitié du maréchol de Villeroy pour lui, qui ferait bien recevoir les réflexions qu'il lui ferait faire. L'intime et commune liaison du maréchal et du cardinal avec Mme de Maintenon, les intrigues de la constitution, la haine du cardinal de Noailles, que le maréchal avait adoptée en bas courtisan, et fortifiée, depuis la régence, par celle du duc de Noailles, avait uni Villeroy et Bissy d'une manière étroite.

L'ambitieux béat saisit avidement une occasion si honnête et si décente de rendre à son confrère un service si désiré. Parvenu de si loin où en était Bissy, son étonnante fortune ne lui semblait guère que des degrés pour se porter plus haut. Il voulait faire une grande fortune à son neveu, et depuis qu'il voyait l'entrée du conseil ouverte aux cardinaux, il désirait beaucoup d'y faire le troisième. Outre l'éclat qui en résulterait pour lui, il comptait que c'était la voie la plus certaine d'avancer son neveu à tout, et que, venant à bout de tirer du pied de Dubois une si fâcheuse épine, et de le mettre en bonne intelligence avec Villeroy, par conséquent de le rapprocher du régent, il n'y avait rien qu'il ne pût se promettre de Dubois, et par lui de son maître. Il travailla donc à bon escient auprès du maréchal de Villeroy, et fit

si bien qu'il le persuada et qu'il le pria d'en porter de sa part parole au cardinal Dubois. Voilà les deux cardinaux au comble de leur joie. Dubois pria Bissy de dire à Villeroy tout ce que la sienne pouvait exprimer de plus touchant, et qu'il brûlait d'impatience qu'il lui permît d'aller chez lui l'en assurer lui-même. Bissy ne tarda pas à exécuter une si agréable commission, et Villeroy, pour ne demeurer pas en reste, convint avec Bissy d'aller ensemble chez le cardinal Dubois. Le hasard fit qu'ils y allèrent un mardi matin, et que je ne me souviens plus quelle affaire me fit aller en même temps, contre mon ordinaire, parler à M. le duc d'Orléans à Versailles, de Meudon, où j'habitais.

Bissy et Villeroy trouvèrent tous les ministres étrangers, dont c'était le jour d'audience du cardinal Dubois, qui attendaient chacun la leur dans la pièce d'avant le cabinet du cardinal. De longue main, l'usage établi de ces audiences est que les ministres étrangers n'y étaient introduits [que] l'un après l'autre, suivant qu'ils étaient arrivés dans la pièce d'attente, pour éviter toute compétence (1) de rang entre eux. Ainsi Bissy et Villeroy trouvèrent Dubois enfermé avec le ministre de Russie. On voulut avertir le cardinal de quelque chose d'aussi nouveau que le maréchal de Villeroy chez lui, mais il ne le voulut pas permettre, et s'assit avec Bissy sur un canapé en attendant.

L'audience finie, Dubois sortit de son cabinet pour conduire l'ambassadeur, et aussitôt avisa ce canapé si bien garni. Il ne vit plus que lui à l'instant ; il y courut, rendit mille hommages publics au maréchal, avec force plaintes d'être prévenu, lorsqu'il n'attendait que sa permission pour aller chez lui, et pria Bissy et lui de passer dans son cabinet. Tandis qu'ils y allèrent, il en fit excuse aux ambassadeurs sur ce que les fonctions et l'assiduité du maréchal de Villeroy auprès du roi ne lui permettaient pas de

(1) Compétition.

s'absenter pour longtemps d'auprès de sa personne; et, avec des compliments les quitta et rentra dans son cabinet. D'abord, force compliments réciproques et propos du cardinal de Bissy convenables au sujet. De là protestations du cardinal Dubois, et réponses du maréchal ; mais à force de réponses, il s'empêtra dans le musical de ses phrases, bientôt se piqua de franchise et de dire des vérités, puis, peu à peu, s'échauffant dans son harnois, des vérités dures et qui sentaient l'injure. Dubois, bien étonné, ne fit pas semblant de sentir la force de ces propos ; mais comme elle s'augmentait de moment à autre, Bissy, avec raisou, voulut mettre le holà, interrompre, expliquer en bien les choses, persuader le maréchal quelle était son intention. Mais la marée qui montait toujours tourna tout à fait la tête au maréchal, et le voilà aux injures et aux plus sanglants reproches. En vain Bissy le voulut faire taire, lui représenter de combien il s'écartait de ce qu'il lui avait promis et chargé de rapporter à Dubois, l'indécence sans exemple d'aller maltraiter un homme chez lui, où il ne venait que pour achever de consommer une réconciliation conclue. Tout ce que put dire Bissy ne fit qu'animer le maréchal, et lui faire vomir tout ce que l'insolence et le mépris peuvent suggérer de plus extravagant. Dubois, confondu ethors de lui-même, rentrait en terre sans proférer un seul mot, et Bissy, justement outré de colère, tâchait inutilement d'interrompre. Dans le feu subit qui avait saisi le maréchal, il s'était placé de façon qu'il leur avait bouché le passage pour sortir, et en disait toujours de plus belle. Las d'injures, il se mit sur les menaces et sur les dérisions, il dit à Dubois que, maintenant qu'il s'était montré à découvert, ils n'étaient plus en termes de se pardonner l'un à l'autre ; qu'il voulait bien encore l'avertir que tôt ou tard il lui ferait du pis qu'il pourrait, mais qu'il voulait bien aussi, avec la même candeur, lui donner un bon conseil. « Vous êtes tout puissant, ajouta-t-il ; tout plie devant vous, rien ne

vous résiste ; qu'est-ce que les plus grands en comparaison de vous ? Croyez-moi, vous n'avez qu'une seule chose à faire, usez de tout votre pouvoir, mettez-vous en repos, et faites-moi arrêter, si vous l'osez. Qui pourra vous en empêcher ? Faites-moi arrêter, vous dis-je, vous n'avez que ce parti à prendre. » Et là-dessus, à paraphraser, à défier, à insulter en homme qui très sincèrement était persuadé qu'entre escalader les cieux et l'arrêter il n'y avait point de différence. On peut bien s'imaginer que tant de si étonnants propos ne furent pas tenus sans interruptions et sans vives altercations du cardinal de Bissy, mais sans en pouvoir arrêter le torrent. Enfin, outré de colère et de dépit contre le maréchal qui lui manquait si essentiellement à lui-même, il saisit le maréchal par le bras et par les épaules et l'entraîna à la porte, qu'il ouvrit, et le fit sortir et sortit lui-même. Dubois, plus mort que vif, les suivit comme il put ; il se fallait garder de cette assemblée de ministres étrangers qui attendaient. Tous trois eurent beau tâcher de se composer, il n'y eut aucun de ces ministres qui ne s'aperçût qu'il fallait qu'il se fût passé quelque scène violente dans le cabinet, et aussitôt Versailles fut rempli de cette nouvelle, qui fut bientôt éclaircie par les vanteries, les récits, les défis et les dérisions publiques du maréchal de Villeroy (1).

MORT DU CARDINAL DUBOIS

Il avait caché son mal tant qu'il avait pu, mais sa cavalcade à la revue du roi l'avait aigri au point qu'il ne pût

(1) On sait que c'est à la suite de cette scène que fut arrêté le maréchal de Villeroy.

plus le dissimuler à ceux de qui il pouvait espérer du secours. Il n'oublia rien, cependant, pour le dissimuler au monde ; il allait tant qu'il pouvait au conseil, faisait avertir les ambassadeurs qu'il irait à Paris, et n'y allait point, et chez lui se rendait invisible, et faisait des sorties épouvantables à quiconque s'avisait de lui vouloir dire quelque chose dans sa chaise à porteurs entre le vieux château et le château neuf où il logeait, ou en entrant ou sortant de sa chaise. Le samedi 7 août, il se trouva si mal que les chirurgiens et les médecins lui déclarèrent qu'il lui fallait faire une opération qui était très urgente, sans laquelle il ne pouvait espérer de vivre que fort peu de jours, parce que l'abcès, ayant crevé dans la vessie le jour qu'il avait monté à cheval, y mettrait la gangrène, si elle n'y était déjà, par l'épanchement du pus, et lui dirent qu'il fallait le transporter sur-le-champ à Versailles pour lui faire cette opération. Le trouble de cette terrible annonce l'abattit si fort qu'il ne put être transporté en litière de tout le lendemain dimanche 8; mais le lundi 9, il le fut à cinq heures du matin.

Après l'avoir laissé un peu reposer, les médecins et les chirurgiens lui proposèrent de recevoir les sacrements et de lui faire l'opération aussitôt après. Cela ne fut pas reçu paisiblement; il n'était presque point sorti de furie depuis le jour de la revue; elle avait encore augmenté le samedi sur l'annonce de l'opération. Néanmoins, quelque temps après, il envoya chercher un récollet de Versailles avec qui il fut seul environ un quart d'heure. Un aussi grand homme de bien, et si préparé, n'en avait pas besoin de davantage. C'est d'ailleurs le privilège des dernières confessions des premiers ministres. Comme on rentra dans sa chambre, on lui proposa de recevoir le viatique; il s'écria que cela était bientôt dit, mais qu'il y avait un cérémonial pour les cardinaux, qu'il ne savait pas et qu'il fallait envoyer le demander au cardinal de Bissy à Paris. Chacun se regarda et comprit qu'il voulait tirer de longue : mais

comme l'opération pressait, il la lui proposèrent sans attendre davantage. Il les envoya promener avec fureur et n'en voulut plus ouïr parler.

La Faculté, qui voyait le danger imminent du moindre retardement, le manda à M. le duc d'Orléans, à Meudon, qui sur-le-champ vint à Versailles dans la première voiture qu'il trouva sous sa main. Il exhorta le cardinal à l'opération, puis demanda à la Faculté s'il y avait de la sûreté en la faisant. Les chirurgiens et les médecins répondirent qu'ils ne pouvaient rien assurer là-dessus, mais bien que le cardinal n'avait pas deux heures à vivre si on [ne] la lui faisait tout à l'heure. M. le duc d'Orléans retourna au lit du malade et le pria tant et si bien qu'il y consentit. L'opération se fit donc sur les cinq heures, en cinq minutes, par La Peyronie, premier chirurgien du roi en survivance de Maréchal, qui était présent avec Chirac et quelques autres médecins et chirurgiens des plus célèbres. Le cardinal cria et tempêta étrangement ; M. le duc d'Orléans rentra dans la chambre aussitôt après, où la Faculté ne lui dissimula pas qu'à la nature de la plaie et de ce qui en était sorti le malade n'en avait pas pour longtemps. En [effet], il mourut précisément vingt-quatre heures après, le mardi 10 août, à cinq heures du soir, grinçant les dents contre ses chirurgiens et contre Chirac, auxquels il n'avait cessé de chanter pouille.

On lui apporta pourtant l'extrême-onction. De communion il ne s'en parla plus, ni d'aucun prêtre auprès de lui, et [il] finit ainsi sa vie dans le plus grand désespoir et dans la rage de la quitter. Aussi la fortune s'était-elle bien jouée de lui, se fit acheter chèrement et longuement par toutes sortes de peines, de soins, de projets, de menées, d'inquiétudes, de travaux et de tourments d'esprit, et se déploya enfin sur lui par des torrents précipités de grandeurs, de puissance, de richesses démesurées, pour ne l'en laisser jouir que quatre ans, dont je mets l'époque à sa charge de secrétaire d'Etat, et deux seulement si on la met à son car-

dinalat et à son premier ministère, pour lui tout arracher au plus complet de sa jouissance, à soixante-six ans.

MORT DE MADAME. SON CARACTÈRE

Elle mourut à Saint-Cloud le 8 de décembre, à quatre heures du matin, à près de soixante et onze ans. Elle ne voulut point être ouverte, ni de pompe à Saint-Cloud. Ainsi dès le 10 du même mois, elle fut portée à Saint-Denis dans un carrosse précédé, environné et suivi des pages des deux écuries du roi, des gardes et des suisses de M. le duc d'Orléans, et des valets de pied avec des flambeaux. Mlle de Charolais et les duchesses d'Humières et de Tallard accompagnaient dans un autre carrosse, où était Mme de Châteauthiers, dame d'atours de Madame, avec Mmes de Tavannes et de Flamarens. Madame tenait en tout beaucoup plus de l'homme que de la femme. Elle était forte, courageuse, allemande au dernier point, franche, droite, bonne et bienfaisante, noble et grande en toutes ses manières, et petite au dernier point sur tout ce qui regardait ce qui lui était dû. Elle était sauvage, toujours enfermée à écrire, hors les courts temps de cour chez elle; du reste, seule avec ses dames; dure, rude, se prenant aisément d'aversion, et redoutable par les sorties qu'elle faisait quelquefois, et sur quiconque; nulle complaisance, nul tour dans l'esprit, quoiqu'elle [ne] manquât pas d'esprit; nulle flexibilité, jalouse, comme on l'a dit, jusqu'à la dernière petitesse, de tout ce qui lui était dû; la figure et le rustre d'un Suisse, capable avec cela d'une amitié tendre et inviolable. M. le duc d'Orléans l'aimait et la respectait fort. Il ne la quitta point pendant sa maladie, elle lui avait toujours rendu de grands devoirs, mais il ne se conduisit jamais par elle. Il en fut

fort affligé. Je passai le lendemain de cette mort plusieurs heures seul avec lui à Versailles, et je le vis pleurer amèrement.

LAUZUN

Le duc de Lauzun mourut le 19 novembre (1), à quatre-vingt-dix-ans et six mois. L'union intime des deux sœurs que lui et moi avions épousées, et l'habitation continuelle de la cour, où même nous avions un pavillon fixé pour nous quatre à Marly tous les voyages, m'a fait vivre continuellement avec lui, et depuis la mort du roi nous nous voyions presque tous les jours à Paris, et nous mangions continuellement ensemble chez moi et chez lui. Il a été un personnage si extraordinaire et si unique en tout genre que c'est avec beaucoup de raison que La Bruyère a dit de lui, dans ses *Caractères*, qu'il n'était pas permis de rêver comme il a vécu. A qui l'a vu de près même dans sa vieillesse, ce mot semble avoir encore plus de justesse. C'est ce qui m'engage à m'étendre ici sur lui. Il était de la maison de Caumont, dont la branche des ducs de La Force a toujours passé pour l'aînée, quoique celle de Lauzun le lui ait voulu disputer...

Le duc de Lauzun était un petit homme blondasse, bien fait dans sa taille, de physionomie haute, pleine d'esprit, qui imposait, mais sans agrément dans le visage, à ce que j'ai ouï dire aux gens de son temps ; plein d'ambition, de caprices, de fantaisies, jaloux de tout, voulant toujours passer le but, jamais content de rien, sans lettres, sans aucun ornement ni agrément dans l'esprit, naturellement

(1) 1723.

chagrin, solitaire, sauvage; fort noble dans toutes ses façons, méchant et malin par nature, encore plus par jalousie et par ambition, toutefois bon ami quand il l'était, ce qui était rare, et bon parent, volontiers ennemi même des indifférents, et cruels aux défauts et à trouver et donner des ridicules, extrêmement brave et aussi dangereusement hardi. Courtisan également insolent, moqueur et bas jusqu'au valetage et plein de recherches d'industrie, d'intrigues, de bassesse pour arriver à ses fins, avec cela dangereux aux ministres, à la cour redouté de tous et plein de traits cruels et pleins de sel qui n'épargnaient personne. Il vint à la cour sans aucun bien, cadet de Gascogne fort jeune, débarqué de sa province sous le nom de marquis de Puyguilhem. Le maréchal de Grammont, cousin germain de son père, le retira chez lui. Il était alors dans la première considération à la cour, dans la confidence de la reine mère et du cardinal Mazarin, et avait le régiment des gardes et la survivance pour le comte de Guiche, son fils aîné, qui, de son côté, était la fleur des braves et des dames, et des plus avant dans les bonnes grâces du roi et de la comtesse de Soissons, nièce du cardinal, de chez laquelle le roi ne bougeait, et qui était la reine de la cour. Le comte de Guiche y introduisit le marquis de Puyguilhem, qui en fort peu de temps devint favori du roi, qui lui donna son régiment de dragons en le créant, et bientôt après le fit maréchal de camp, et créa pour lui la charge de colonel général des dragons.

Le duc de Mazarin, déjà retiré de la cour, en 1699, voulut se défaire de sa charge de grand-maître de l'artillerie; Puyguilhem en eut le vent des premiers, il la demanda au roi qui la lui promit, mais sous le secret pour quelques jours. Le jour venu que le roi lui avait dit qu'il le déclarerait, Puyguilhem, qui avait les entrées des premiers gentilsbommes de la chambre, qu'on nomme aussi les grandes entrées, alla attendre la sortie du roi du conseil des finances, dans

une pièce où personne n'entrait pendant le conseil, entre celle où toute la cour attendait et celle où le conseil se tenait. Il y trouva Nyert, premier valet de chambre en quartier, qui lui demanda par quel hasard il y venait; Puyguilhem, sûr de son affaire, crut se dévouer ce premier valet de chambre en lui faisant confidence de ce qui allait se déclarer en sa faveur; Nyert lui en témoigna sa joie, puis tira sa montre, et vit qu'il aurait encore le temps d'aller exécuter, disait-il, quelque chose de court et de pressé que le roi lui avait ordonné; il monte quatre à quatre un petit degré au haut duquel était le bureau où Louvois travaillait toute la journée, car à Saint-Germain les logements étaient forts petits et fort rares, et les ministres et presque toute la cour logeaient chacun chez soi, à la ville. Nyert entre dans le bureau de Louvois, et l'avertit qu'au sortir du conseil des finances, dont Louvois n'était point, Puyguilhem allait être déclaré grand maître de l'artillerie, et lui conte ce qu'il venait d'apprendre de lui-même, et où il l'avait laissé.

Louvois haïssait Puyguilhem, ami de Colbert, son émule, et il en craignait la faveur et les hauteurs dans une charge qui avait tant de rapports nécessaires avec son département de la guerre, et de laquelle il envahissait les fonctions et l'autorité tant qu'il pouvait, ce qu'il sentait que Puyguilhem ne serait ni d'humeur ni de faveur à souffrir. Il embrasse Nyert, le remercie, le renvoie au plus vite, prend quelque papier pour lui servir d'introduction, descend, et trouve Puyguilhem et Nyert dans cette pièce ci-devant dite. Nyert fait le surpris de voir arriver Louvois, et lui dit que le conseil n'est pas levé. « N'importe, répondit Louvois, je veux entrer; j'ai quelque chose de pressé à dire au roi; » et tout de suite entre; le roi, surpris de le voir, lui demande ce qui l'amène, se lève et va à lui. Louvois le tire dans l'embrasure d'une fenêtre, et lui dit qu'il sait qu'il va déclarer Puyguilhem grand maître de l'artillerie, qu'il

l'attend à la sortie du conseil dans la pièce voisine, que Sa Majesté est pleinement maîtresse de ses grâces et de ses choix, mais qu'il a cru de son service de lui représenter l'incompatibilité qui est entre Puyguilhem et lui, ses caprices, ses hauteurs : qu'il voudra tout faire et tout changer dans l'artillerie ; que cette charge a une si nécessaire connexion avec le département de la guerre qu'il est impossible que le service s'y fasse parmi des entreprises et des fantaisies continuelles, et la mésintelligence déclarée entre le grand-maître et le secrétaire d'Etat, dont le moindre inconvénient sera d'importuner Sa Majesté tous les jours de leurs querelles et de leurs réciproques prétentions, dont il faudra qu'elle soit juge à tous moments.

Le roi se sentit extrêmement piqué de voir son secret su de celui à qui principalement il le voulait cacher ; répond à Louvois d'un air fort sérieux que cela n'est pas fait encore, le congédie et va se rasseoir au conseil. Un moment après qu'il fut levé, le roi sort pour aller à la messe, voit Puyguilhem et passe sans lui rien dire. Puyguilhem fort étonné attend le reste de la journée, et, voyant que la déclaration promise ne venait point, en parle au roi à son petit coucher. Le roi lui répond que cela ne se peut encore, et qu'il verra : l'ambiguïté de la réponse et son ton sec alarment Puyguilhem ; il avait le vol des dames et le jargon de la galanterie ; il va trouver M^me^ de Montespan, à qui il conte son inquiétude, et qu'il conjure de la faire cesser. Elle lui promet merveilles et l'amuse ainsi plusieurs jours.

Las de tout ce manège et ne pouvant deviner d'où lui vient son mal, il prend une résolution incroyable si elle n'était attestée de toute la cour d'alors. Il couchait avec une femme de chambre favorite de M^me^ de Montespan, car tout lui était bon pour être averti et protégé ; et vient à bout de la plus hasardeuse hardiesse dont on ait jamais ouï parler. Parmi tous ses amours le roi ne découcha jamais d'avec la reine, souvent tard, mais sans y manquer, telle-

ment que, pour être plus à son aise, il se mettait les après-dînées entre deux draps chez ses maîtresses. Puyguilhem se fit cacher par cette femme de chambre sous le lit dans lequel le roi s'allait mettre avec Mme de Montespan, et, par leur conversation, y apprit l'obstacle que Louvois avait mis à sa charge, la colère du roi de ce que son secret avait été éventé, sa résolution de ne lui point donner l'artillerie par ce dépit, et pour éviter les querelles et l'importunité continuelle d'avoir à les décider entre Puyguilhem et Louvois. Il y entendit tous les propos qui se tinrent de lui entre le roi et sa maîtresse, et que celle-ci qui lui avait tant promis tous ses bons offices, lui en rendit tous les plus mauvais qu'elle put. Une toux, le moindre mouvement, le plus léger hasard pouvait déceler ce téméraire, et alors que serait-il devenu? Ce sont de ces choses dont le récit étouffe et épouvante tout à la fois.

Il fut plus heureux que sage, et ne fut point découvert. Le roi et sa maîtresse sortirent enfin de ce lit. Le roi se rhabilla et s'en alla chez lui, Mme de Montespan se mit à sa toilette pour aller à la répétition d'un ballet où le roi, la reine et toute la cour devaient aller. La femme de chambre tira Puyguilhem de dessous ce lit, qui apparemment n'eut pas un moindre besoin d'aller se rajuster chez lui. De là il s'en vint se coller à la porte de la chambre de Mme de Montespan.

Lorsqu'elle en sortit pour aller à la répétition du ballet, il lui présenta la main, et lui demanda avec un air plein de douceur et de respect, s'il pouvait se flatter qu'elle eût daigné se souvenir de lui auprès du roi. Elle l'assura qu'elle n'y avait pas manqué, et lui composa comme il lui plut tous les services qu'elle venait de lui rendre. Par-ci, par-là il l'interrompit crédulement de questions pour la mieux enferrer, puis, s'approchant de son oreille, il lui dit qu'elle était une menteuse, une friponne, une coquine, une p... à chien, et lui repéta mot pour mot toute la conversation du

roi et d'elle. Mme de Montespan en fut si troublée qu'elle n'eut pas la force de lui répondre un seul mot, et à peine de gagner le lieu où elle allait, avec grande difficulté à surmonter et à cacher le tremblement de ses jambes et de tout son corps, en sorte qu'en arrivant dans le lieu de la répétition du ballet elle s'évanouit. Toute la cour y était déjà. Le roi tout effrayé vint à elle ; on eut de la peine à la faire revenir. Le soir elle conta au roi ce qui lui était arrivé, et ne doutait pas que ce ne fût le diable qui eût sitôt et si précisément informé Puyguilhem de tout ce qu'ils avaient dit de lui dans ce lit. Le roi fut extrêmement irrité de toutes les injures que Mme de Montespan en avait essuyées, et fort en peine comment Puyguilhem avait [pu] être si exactement et si subitement instruit.

Puyguilhem, de son côté, était furieux de manquer l'artillerie, de sorte que le roi et lui se trouvaient dans une étrange contrainte ensemble. Cela ne put durer que quelques jours. Puyguilhem, avec ses grandes entrées, épia un tête-à-tête avec le roi et le saisit. Il lui parla de l'artillerie et le somma audacieusement de tenir sa parole. Le roi lui répondit qu'il n'en était plus tenu, puisqu'il ne la lui avait donnée que sous le secret, et qu'il y avait manqué. Là-dessus Puyguilhem s'éloigne de quelques pas, tourne le dos au roi, tire son épée, en casse la lame avec son pied, et s'écrie en fureur qu'il ne servira de sa vie un prince qui lui manque si vilainement de parole. Le roi, transporté de colère, fit peut-être dans ce moment la plus belle action de sa vie. Il se tourne à l'instant, ouvre la fenêtre, jette sa canne dehors, dit qu'il serait fâché d'avoir frappé un homme de qualité, et sort.

Le lendemain matin, Puyguilhem, qui n'avait osé se montrer depuis, fut arrêté dans sa chambre et conduit à la Bastille. Il était ami intime de Guitry, favori du roi, pour lequel il avait créé la charge de grand-maître de la garde-robe. Il osa parler au roi en sa faveur, et tâcher de rappeler

ce goût infini qu'il avait pris pour lui. Il réussit à toucher le roi d'avoir fait tourner la tête à Puyguilhem par le refus d'une aussi grande charge, sur laquelle il avait cru devoir compter sur sa parole, tellement que le roi voulut réparer ce refus. Il donna l'artillerie au comte du Lude, chevalier de l'ordre en 1661, qu'il aimait fort par habitude et par la conformité du goût de la galanterie et de la chasse. Il était capitaine et gouverneur de Saint-Germain, et premier gentilhomme de la chambre. Il le fit duc non vérifié ou à brevet en 1675. La duchesse du Lude, dame d'honneur de Mme la Dauphine-Savoie, était sa seconde femme et sa veuve sans enfants. Il vendit sa charge de premier gentilhomme de la chambre, pour payer l'artillerie, au duc de Gesvres, qui était capitaine des gardes du corps; et le roi fit offrir cette dernière charge en dédommagement à Puyguilhem, dans la Bastille. Puyguilhem, voyant cet incroyable et prompt retour du roi pour lui, reprit assez d'audace pour se flatter d'en tirer un plus grand parti, et refusa. Le roi ne s'en rebuta point. Guitry alla prêcher son ami dans la Bastille, et obtint à grand'peine qu'il aurait la bonté d'accepter l'offre du roi. Dès qu'il eut accepté, il sortit de la Bastille, alla saluer le roi, et prêter serment de sa nouvelle charge, et vendit les dragons...

Il était amoureux de Mme de Monaco, sœur du comte de Guiche, intime amie de Madame et dans toutes ses intrigues, tellement que, quoique ce fût chose sans exemple et qui n'en a pas eu depuis, elle obtint du roi, avec qui elle était extrêmement bien, d'avoir, comme fille d'Angleterre, une surintendante comme la reine, et que ce fût Mme de Monaco. Lauzun était fort jaloux et n'était pas content d'elle. Une après-dînée d'été qu'il était allé à Saint-Cloud, il trouva Madame et sa cour assises à terre sur le parquet, pour se rafraîchir, et Mme de Monaco à demi couchée, une main renversée par terre. Lauzun se met en galanterie avec les dames, et tourne si bien qu'il appuie son talon dans le

creux de la main de Mme de Monaco, y fait la pirouette et s'en va. Mme de Monaco eut la force de ne point crier et de s'en taire. Peu après il fit bien pis. Il écuma que le roi avait des passades avec elle, et l'heure où Bontems la conduisait enveloppée d'une cape, par un degré dérobé, sur le palier duquel était une porte de derrière des cabinets du roi, et vis-à-vis, sur le même palier, un privé. Lauzun prévient l'heure et s'embusque dans le privé, le ferme en dedans d'un crochet, voit par le trou de la serrure le roi qui ouvre sa porte et met la clef en dehors et la referme. Lauzun attend un peu, écoute à la porte, la ferme à double tour avec la clef, la tire et la jette dans le privé, où il s'enferme de nouveau. Quelque temps après arrive Bontems et la dame, qui sont bien étonnés de ne point trouver la clef à la porte du cabinet. Bontems frappe doucement plusieurs fois inutilement, enfin si fort que le roi arrive. Bontems lui dit qu'elle est là et d'ouvrir, parce que la clef n'y est pas. Le roi répond qu'il l'y a mise; Bontems la cherche à terre pendant que le roi veut ouvrir avec le pêne, et il trouve la porte fermée à double tour. Les voilà tous trois bien étonnés et bien empêchés; la conversation se fait à travers la porte comment ce contre-temps peut être arrivé; le roi s'épuise à vouloir forcer le pêne, et ouvrir malgré le double tour. A la fin il fallut se donner le bonsoir à travers la porte, et Lauzun, qui les entendait, à n'en pas perdre un mot, et qui les voyait de son privé par le trou de la serrure, bien enfermé au crochet comme quelqu'un qui serait sur le privé, riait bas de tout son cœur, et se moquait d'eux avec délices...

La galanterie lui dura fort longtemps. Mademoiselle en fut jalouse, cela les brouilla à plusieurs reprises. J'ai ouï dire à Mme de Fontenilles, femme très aimable, de beaucoup d'esprit, très vraie et d'une singulière vertu, depuis un très grand nombre d'années, qu'étant à Eu, avec Mademoiselle, M. de Lauzun y vint passer quelque temps, et ne put s'empêcher d'y courir des filles; Mademoiselle le sut, s'em-

porta, l'égratigna, le chassa de sa présence. La comtesse de Fiesque fit le raccommodement : Mademoiselle parut au bout d'une galerie; il était à l'autre bout, et il en fit toute la longueur sur ses genoux jusqu'aux pieds de Mademoiselle. Ces scènes, plus ou moins fortes, recommencèrent souvent dans les suites. Il se lassa d'être battu, et à son tour battit bel et bien Mademoiselle, et cela arriva plusieurs fois, tant qu'à la fin, lassés l'un de l'autre, ils se brouillèrent une bonne fois pour toutes, et [ne] se revirent jamais depuis; il en avait pourtant plusieurs portraits chez lui, et n'en parlait qu'avec beaucoup de respect. On ne doutait pas qu'ils ne se fussent mariés en secret. A sa mort, il prit une livrée presque noire, avec des galons d'argent, qu'il changea en blancs, avec un peu de bleu quand l'or et l'argent furent défendus aux livrées.

MORT SUBITE DU DUC D'ORLÉANS

On a vu, il y a peu, qu'il [le duc d'Orléans] redoutait une mort lente qui s'annonçait de loin, qui devient une grâce bien précieuse quand celle d'en savoir bien profiter y est ajoutée, et que la mort la plus subite fut celle qu'il préférait; hélas! il l'obtint, et plus rapide encore que ne fut celle de feu Monsieur, dont la machine disputa plus longtemps. J'allai le 21 décembre, de Meudon à Versailles, au sortir de table, chez M. le duc d'Orléans; je fus trois quarts d'heure seul avec lui dans son cabinet, où je l'avais trouvé seul. Nous nous y promenâmes toujours parlant d'affaires, dont il allait rendre compte au roi ce jour-là même. Je ne trouvai nulle différence à son état ordinaire, épaissi et appesanti depuis quelque temps, mais l'esprit net et le raisonnement tel qu'il l'eut toujours. Je revins tout de suite

à Meudon ; j'y causai en arrivant avec Mme de Saint-Simon quelque temps. La saison faisait que nous y avions peu de monde, je la laissai dans son cabinet et je m'en allai dans le mien.

Au bout d'une heure au plus, j'entends des cris et un vacarme subit ; je sors et je trouve Mme de Saint-Simon tout effrayée qui m'amenait un palefrenier du marquis de Ruffec, qui de Versailles me mandait que M. le duc d'Orléans était en apoplexie. J'en fus vivement touché, mais nullement surpris ; je m'y attendais, comme on a vu, depuis longtemps. Je pétille après ma voiture qui me fit attendre par l'éloignement du château neuf aux écuries, je me jette dedans et m'en vais tant que je puis. A la porte du parc autre courrier du marquis de Ruffec qui m'arrête, et qui m'apprend que c'en était fait. Je demeurai là plus d'une demi-heure absorbé en douleur et en réflexions. A la fin je pris mon parti d'aller à Versailles, où j'allai tout droit m'enfermer dans mon appartement. Nangis, qui voulait être premier écuyer, aventure dont je parlerai après, m'avait succédé chez M. le duc d'Orléans, et expédié en bref, le fut par Mme Falari, aventurière fort jolie, qui avait épousé un autre aventurier, frère de la duchesse de Béthune. C'était une des maîtresses de ce malheureux prince. Son sac était fait pour aller travailler chez le roi et il causa près d'une heure avec elle en attendant celle du roi. Comme elle était tout proche, assis près d'elle chacun dans un fauteuil, il se laissa tomber de côté sur elle, et oncques depuis n'eut pas le moindre rayon de connaissance, pas la plus légère apparence.

La Falari, effrayée au point qu'on peut imaginer, cria au secours de toute sa force, et redoubla ses cris. Voyant que personne ne répondait, elle appuya ce pauvre prince sur les deux bras contigus des deux fauteuils, courut dans le grand cabinet, dans la chambre, dans les antichambres sans trouver qui que ce soit, enfin dans la cour et dans la galerie

basse. C'était l'heure du travail avec le roi, que les gens de M. le duc d'Orléans étaient sûrs que personne ne venait chez lui, et qu'il n'avait que faire d'eux parce qu'il montait seul chez le roi par le petit escalier de son caveau, c'est-à-dire de sa garde-robe, qui donnait dans la dernière antichambre du roi, où celui qui portait son sac l'attendait, et s'était à l'ordinaire rendu par le grand escalier et par la salle des gardes. Enfin la Falari amena du monde, mais point de secours qu'elle envoya chercher par qui elle trouva sous sa main. Le hasard, ou pour mieux dire la Providence, avait arrangé ce funeste événement à une heure où chacun était allé à ses affaires ou en visite, de sorte qu'il s'écoula une bonne demi-heure avant qu'il vint ni médecin ni chirurgien, et peu moins pour avoir des domestiques de M. le duc d'Orléans.

Sitôt que les gens du métier l'eurent envisagé, ils le jugèrent sans espérance. On l'étendit à la hâte sur le parquet, on l'y saigna; il ne donna pas le moindre signe de vie pour tout ce qu'on put lui faire. En un instant que les premiers furent avertis, chacun de toute espèce accourut; le grand et le petit cabinet étaient pleins de monde. En moins de deux heures tout fut fini, et, peu à peu, la solitude y fut aussi grande qu'avait été la foule. Dès que le secours fut arrivé, la Falari se sauva et gagna Paris au plus vite.

LE CARDINAL FLEURY

Il avait passé sa vie d'abord dans l'infimité, après à se pousser et à faire sa cour à tout le monde, puis dans les ruelles, les parties, les bonnes compagnies, loin de toute étude, de toute affaire, de toute espèce d'application ; enfin évêque, de la manière qu'on l'a vu dans ces Mémoires,

et depuis qu'il le fut, confiné quelquefois dans un trou solitaire, tel qu'est Fréjus, mais la plupart du temps dans les bonnes villes et les meilleures maisons de la Provence et du Languedoc avec la bonne compagnie, dont il se fit toujours désirer. Il n'avait donc pas la plus légère notion d'affaires, lorsqu'il prit tout à coup le timon de toutes. Il avait alors soixante-douze ou soixante-treize ans, et, de ce moment, il en fut toujours moins occupé, quoiqu'il en disposât seul et uniquement de toutes, que de se maintenir dans cette autorité, et de la porter au comble où, dix-huit ans durant, on l'a vu sans le plus petit nuage. Le léger travail de M. le Duc avec le roi lorsqu'il était premier ministre, où Fleury s'était introduit en tiers d'abord, n'avait pu lui donner la moindre teinture d'affaires. Il ne s'y agissait que des grâces à distribuer, en présenter la liste toute faite, en dire deux mots fort courts, car M. le Duc n'avait pas le don de la parole, et faire mettre le bon du roi au bas de la feuille. Cela donnait lieu seulement à Fleury de dire quelque chose sur les sujets et de l'emporter quelquefois aussi quand il s'agissait de bénéfices.

M. le Duc, peut-être mieux M^me^ de Prie, qui le gouvernait, et qui était elle-même conduite par les Pâris, s'ennuya de ce témoin unique de ce travail, et pour s'en défaire pratiqua un jour, qu'au moment que M. le Duc allait arriver pour le travail, et que le cardinal était déjà entré, le roi prit son chapeau, et sans rien dire au cardinal s'en alla chez la reine, qu'il trouva dans son cabinet, qui l'attendait avec M. le Duc. Le cardinal demeura seul plus d'une heure dans le cabinet du roi à se morfondre. Voyant le temps du travail bien dépassé, il s'en alla chez lui, envoya chercher son carrosse et s'en alla coucher à Issy, au séminaire de Saint-Sulpice, où il s'était fait une retraite pour s'y reposer quelquefois. En attendant son carrosse il écrivit au roi en homme piqué, et très-résolu de partir sans le voir pour s'en aller pour toujours dans ses abbayes. Il l'en-

voya à Nyert, premier valet de chambre en quartier. Quelque temps après, le roi revint chez lui et Nyert lui donna la lettre. Les larmes, car il était bien jeune, le gagnèrent en la lisant, il se crut perdu, n'ayant plus son précepteur, et s'alla cacher sur sa chaise percée. Le duc de Mortemart-premier gentilhomme de la chambre en année, arriva là dessus. Nyert lui conta ce qui était arrivé du travail, de la lettre, des larmes, et de la fuite sur la chaise percée. Le duc de Mortemart y entra et le trouva dans la plus grande désolation. Il eut peine à tirer de lui ce qui l'affligeait de la sorte. Dès qu'il le sut, il représenta au roi qu'il était bien bon de pleurer pour cela, puisqu'il était le maître d'ordonner à M. Duc d'envoyer de la part de Sa Majesté chercher Fleury, qui sûrement ne demanderait pas mieux, et dans l'extrême embarras où il vit le roi là-dessus, il s'offrit d'en aller porter sur-le-champ l'ordre à M le Duc. Le roi délivré sur l'exécution l'accepta, et le duc de Mortemart alla tout aussitôt chez M. le Duc qui se trouva fort étourdi, et qui après une courte dispute obéit à l'ordre du roi. Comme la chose était arrivée avant le soir, sur la fin de l'après-dînée, elle fit grand bruit et force dupes, car on ne douta pas que Fleury ne fût perdu et chassé sans retour, qui n'eût été cardinal ni premier ministre de sa vie, si M. le Duc l'eût fait paqueter sur le chemin d'Issy et fait gagner pays toute la nuit. Le roi aurait bien pleuré, mais la chose serait demeurée faite ; M. de Mortemart n aurait pas porté l'ordre à temps. Après cet éclat, il fallait que l'un chassât l'autre. L'un était prince du sang, premier ministre et sur les lieux, tandis que l'autre, sans nul appui, courait la poste, ou pour le moins les champs vers un exil. Qui que ce soit n'eût osé faire tête à M. le Duc, ni peut-être voulu quand on l'aurait pu, et l'un demeurait perdu et l'autre pour toujours le maître. Voici pourquoi je raconte ici cette anecdote, qui outrepasse le temps que ces Mémoires doivent embrasser. Walpole, averti de tout à temps,

le fut de cette aventure; il ménageait Fleury comme un homme qui pointait, et que l'amitié de mie pouvait conduire loin. Il alla sur-le-champ à Issy ; et par cette démarche se dévoua personnellement le cardinal à un point qui est inexprimable, et dont je ne puis douter, comme on va le voir...

Ce ministre tourna une vertu en défaut que je lui ai souvent reproché. La vie pauvre qu'il avait menée jusqu'à son épiscopat, car il avait d'ailleurs très-peu de bénéfices, celle surtout qu'il avait menée dans sa jeunesse dans les collèges et les séminaires, l'avait accoutumé à une vie dure, à se passer de tout, et à une grande épargne; mais cette habitude n'avait point dégénéré en lui comme en presque tous ceux qui sortent d'une longue pauvreté, surtout destituée de naissance, en soif d'argent, de biens, de bénéfices, d'entasser et d'accumuler des revenus, ou en avarice crasse et sordide. C'était l'homme du monde qui se souciait le moins d'avoir, et qui, maître de se procurer tout ce qu'il aurait voulu, s'est le moins donné, comme il y a paru dans tout le cours de son long et toujours tout-puissant ministère. Mais avec ce désintéressement personnel, et cette simplicité même portée trop loin, de table, de maison, de meubles et d'équipages, et libéral du sien aux pauvres, à sa famille, même à quelques amis, sans faire pour soi le moindre cas de l'argent, il l'estima trop en lui-même, et non content d'une sage et discrète économie, choqué à l'excès des profusions des ministères qui avaient précédé le sien, il tomba dans une avarice pour l'État et pour les particuliers, dont les suites ont été très funestes. Quelque curieux et important que cela soit, ce n'est pas ici le lieu de traiter cette matière, qui peut-être se pourra retrouver ailleurs. Il suffit de dire ici qu'il excellait aux ménages de collège et de séminaire, et qu'on pardonne ce mot bas, au ménage des bouts de chandelle, parce qu'à la lettre il a fait pratiquer ce dernier, dont le

roi pourtant se lassa, dans ses cabinets, et dont un malheureux valet se rompit le cou sur un degré du grand commun. Un autre défaut encore trop commun à ceux qui occupent de grandes places, et qui a mené le cardinal Fleury bien loin, sans s'en être pu corriger par les fatales expériences, c'est qu'il prenait aisément les hommages, les avances, les louanges, les fausses protestations des étrangers et des souverains, pour réels et pour estime de sa personne, pour confiance en lui, même pour amitié véritable, sans songer qu'il ne les devait qu'à l'importance de sa place et au besoin qu'ils avaient de lui, ou [au] désir de le gagner et de le tromper, comme il l'a été de presque toutes les puissances de l'Europe l'une après l'autre.

CONCLUSION

...Reste à toucher l'impartialité, ce point si essentiel et tenu pour si difficile, je ne crains point de le dire, impossible à qui écrit ce qu'il a vu et manié. On est charmé des gens droits et vrais; on est irrité contre les fripons dont les cours fourmillent; on l'est encore plus contre ceux dont on a reçu du mal. Le stoïque est une belle et noble chimère. Je ne me pique donc pas d'impartialité, je le ferais vainement. On trouvera trop, dans ces Mémoires, que la louange et le blâme coulent de source à l'égard de ceux dont je suis affecté, et que l'un et l'autre est plus froid sur ceux qui me sont plus indifférents; mais néanmoins vif toujours pour la vertu, et contre les malhonnêtes gens, selon leur degré de vices ou de vertu. Toutefois, je me rendrai encore ce témoignage, et je me flatte que le tissu de ces Mémoires ne me le rendra pas moins, que j'ai été infiniment en garde contre mes affections et mes aversions, et

encore plus contre celles-ci, pour ne parler des uns et des autres que la balance à la main, non-seulement ne rien outrer, mais ne rien grossir, m'oublier, me défier de moi comme d'un ennemi, rendre une exacte justice, et faire surnager à tout la vérité la plus pure. C'est en cette manière que je puis assurer que j'ai été entièrement impartial, et je crois qu'il n'y a point d'autre manière de l'être.

Pour ce qui est de l'exactitude et de la vérité de ce que je raconte, on voit par les Mémoires mêmes que presque tout est puisé de ce qui a passé par mes mains, et le reste, de ce que j'ai su par ceux qui avaient traité les choses que je rapporte. Je les nomme; et leur nom ainsi que ma liaison intime avec eux est hors de tout soupçon. Ce que j'ai appris de moins sûr, je le marque; et ce que j'ai ignoré, je n'ai pas honte de l'avouer. De cette façon les Mémoires sont de source, de la première main. Leur vérité, leur authenticité ne peut être révoquée en doute; et je crois pouvoir dire qu'il n'y en a point eu jusqu'ici qui aient compris plus de différentes matières, plus approfondies, plus détaillées, ni qui forment un groupe plus instructif ni plus curieux.

APPENDICE

§ 1. — Saint-Simon raconté par lui-même.

a. — *Naissance, éducation et présentation à la Cour de Saint-Simon. Il prend du service.*

Je suis né la nuit du 15 au 16 janvier 1675, de Claude, duc de Saint-Simon, pair de France, et de sa seconde femme Charlotte de L'Aubépine, unique de ce lit. De Diane de Budos, première femme de mon père, il avait eu une seule fille et point de garçon. Il l'avait mariée au duc de Brissac, pair de France, frère unique de la duchesse de Villeroy. Elle était morte en 1684, sans enfants, depuis longtemps séparée d'un mari qui ne la méritait pas, et par son testament m'avait fait son légataire universel.

Je portais le nom de vidame de Chartres, et je fus élevé avec un grand soin et une grande application. Ma mère, qui avait beaucoup de vertu et d'esprit de suite et de sens, se donna des soins continuels à me former le corps et l'esprit. Elle craignit pour moi le sort des jeunes gens qui se croient leur fortune faite et qui se trouvent leurs maîtres de bonne heure. Mon père, né en 1606, ne pouvait vivre assez pour me parer ce malheur, et ma mère me répétait sans cesse la nécessité pressante où se trouverait de valoir quelque chose un jeune homme entrant seul dans le monde, de son chef, fils d'un favori de Louis XIII, dont tous les amis étaient morts ou hors d'état de l'aider, et d'une mère qui, dès sa jeunesse, élevée chez la vieille duchesse d'Angoulême, sa parente, grand'mère maternelle du duc de Guise, et mariée à

un vieillard, n'avait jamais vu que leurs vieux amis et amies, et n'avait pu s'en faire de son âge. Elle ajoutait le défaut de tous proches, oncles, tantes, cousins-germains, qui me laissait comme dans l'abandon à moi-même ; et augmentait le besoin de savoir en faire un bon usage, sans secours et sans appui ; ses deux frères obscurs, et l'aîné ruiné et plaideur de sa famille, et le seul frère de mon père sans enfants et son aîné de huit ans.

En même temps, elle s'appliquait à m'élever le courage, et à m'exciter de me rendre tel que je pusse réparer par moi-même des vides aussi difficiles à surmonter. Elle réussit à m'en donner un grand désir. Mes goûts pour l'étude et les sciences ne le seconda pas, mais celui qui est comme né avec moi pour la lecture et pour l'histoire, et conséquemment de faire et de devenir quelque chose par l'émulation et les exemples que je trouvais, suppléa à cette froideur pour les lettres ; et j'ai toujours pensé que si on m'avait fait perdre moins de temps à celles-ci, et qu'on m'eût fait faire une étude sérieuse de celle-là, j'aurais pu y devenir quelque chose.

Cette lecture de l'histoire et surtout des Mémoires particuliers de la nôtre, des derniers temps depuis François Ier, que je faisais de moi-même, me firent naître l'envie d'écrire aussi ceux que je verrais, dans le désir et dans l'espérance d'être de quelque chose et de savoir le mieux que je pourrais les affaires de mon temps. Les inconvénients ne laissèrent pas de se présenter à mon esprit; mais la résolution bien ferme d'en garder le secret à moi tout seul me parut remédier à tout. Je les commençai donc en juillet 1694, étant maître de camp d'un régiment de cavalerie de mon nom, dans le camp de Guinsheim sur le Vieux-Rhin, en l'armée commandée par le maréchal duc de Lorges.

En 1691, j'étais en philosophie et commençais à monter à cheval à l'académie des sieurs de Mémon, à Rochefort, et je commençais aussi à m'ennuyer beaucoup des maîtres et de l'étude, et à désirer fort d'entrer dans le service. Le siège de Mons, formé par le roi en personne, à la première pointe du printemps, y avait attiré presque tous les jeunes gens de mon âge pour leur première campagne: et ce qui me piquait le plus, M. le duc de Chartres y faisait la sienne. J'avais été comme élevé avec lui, plus jeune que lui de huit mois, et si l'âge permet cette expression entre jeunes gens si inégaux, l'amitié nous unissait ensem-

ble. Je pris donc ma résolution de me tirer de l'enfance, et je supprime les ruses dont je me servis pour y réussir. Je m'adressai à ma mère; je reconnus bientôt qu'elle m'amusait. J'eus recours à mon père à qui je fis accroire que le roi, ayant fait un grand siège cette année, se reposerait la prochaine. Je trompai ma mère qui ne découvrit ce que j'avais tramé que sur le point de l'exécution, et que j'avais monté mon père à ne se laisser point entamer.

Le roi s'était raidi à n'excepter aucun de ceux qui entraient dans le service, excepté les seuls princes du sang et ses bâtards, de la nécessité de passer une année dans une de ses deux compagnies de mousquetaires, à leur choix, et de là, à apprendre plus ou moins longtemps à obéir, ou à la tête d'une compagnie de cavalerie, ou subalterne dans son régiment d'infanterie qu'il distinguait et affectionnait sur tous autres, avant de donner l'agrément d'acheter un régiment de cavalerie ou d'infanterie, suivant que chacun s'y était destiné. Mon père me mena donc à Versailles, où il n'avait encore pu aller depuis son retour de Blaye, où il avait pensé mourir. Ma mère l'y était allée trouver en poste et l'avait ramené encore fort mal, en sorte qu'il avait été jusqu'alors sans avoir pu voir le roi. En lui faisant sa révérence, il me présenta pour être mousquetaire, le jour de Saint-Simon Saint-Jude, à midi et demi, comme il sortait du conseil.

Sa Majesté lui fit l'honneur de l'embrasser par trois fois, et comme il fut question de moi, le roi, me trouvant petit et l'air délicat, lui dit que j'étais encore bien jeune, sur quoi mon père répondit que je le servirais plus longtemps. Là-dessus le roi lui demanda en laquelle des deux compagnies il voulait me mettre, et mon père choisit la première, à cause de Maupertuis, son ami particulier, qui en était capitaine. Outre le soin qu'il s'en promettait pour moi, il n'ignorait pas l'attention avec laquelle le roi s'informait à ces deux capitaines des jeunes gens distingués qui étaient dans leurs compagnies, surtout à Maupertuis, et combien leurs témoignages influaient sur les premières opinions que le roi en prenait, et dont les conséquences avaient tant de suites. Mon père ne se trompa pas, et j'ai eu lieu d'attribuer aux bons offices de Maupertuis la première bonne opinion que le roi prit de moi.

b. — *Mort du père de Saint-Simon. Celui-ci lui succéda dans ses gouvernements.*

Ce même jour, 3 mai [1693], sur les dix heures du soir, j'eus le malheur de perdre mon père. Il avait quatre-vingt-sept ans, et ne s'était jamais bien rétabli d'une grande maladie qu'il avait eue à Blaye, il y avait deux ans. Depuis trois semaines il avait un peu de goutte. Ma mère, qui le voyait avancer en âge, lui proposa des arrangements domestiques qu'il fit en bon père, et elle songeait à le faire démettre en ma faveur de sa dignité de duc et pair. Il avait dîné avec de ses amis comme il avait toujours compagnie. Sur le soir il se remit au lit sans aucun mal ni accident, et pendant qu'on l'entretenait, il poussa tout à coup trois violents soupirs tout de suite. Il était mort qu'à peine s'écriait-on qu'il se trouvait mal : il n'y avait plus d'huile à la lampe.

J'en appris la triste nouvelle en revenant du coucher du roi, qui se purgeait le lendemain. La nuit fut donnée aux justes sentiments de la nature. Le lendemain j'allai de bon matin trouver Bontems, puis le duc de Beauvilliers qui était en année (1) et dont le père avait été ami du mien. M. de Beauvilliers me témoignait mille bontés chez les princes dont il était gouverneur, et me promit de demander au roi les gouvernements de mon père en ouvrant son rideau. Il les obtint sur-le-champ. Bontems, fort attaché à mon père, accourut me le dire à la tribune où j'attendais; puis M. de Beauvilliers lui-même, qui me dit de me trouver à trois heures dans la galerie où il me ferait appeler et entrer par les cabinets, à l'issue du dîner du roi.

Je trouvai la foule écoulée de sa chambre. Dès que Monsieur, qui était debout au chevet du lit du roi m'aperçut : « Ah ! voilà, dit-il tout haut, M. le duc de Saint-Simon. » J'approchai du lit et fis mon remerciement par une profonde révérence. Le roi me demanda fort comment ce malheur était arrivé, avec beaucoup de bonté pour mon père et pour moi : il savait assaisonner ses grâces. Il me parla des sacrements que mon père n'avait pu recevoir; je lui dis qu'il y avait fort peu qu'il avait fait une retraite

(1) En qualité de premier gentilhomme de la chambre du roi.

de plusieurs jours à Saint-Lazare, où il avait son confesseur, et où il avait fait ses dévotions, et un mot de la piété de sa vie. Le colloque dura assez longtemps, et finit par des exhortations à continuer d'être sage et à bien faire, et qu'il aurait soin de moi.

Lors de la maladie de mon père à Blaye, plusieurs personnes demandèrent au roi le gouvernement de Blaye, d'Aubigné entre autres, frère de Mme de Maintenon, à qui il répondit plus brusquement qu'il n'avait coutume : « Est-ce qu'il n'a pas un fils? » En effet, le roi, qui s'était fermé à n'accorder plus de survivances, s'était toujours fait entendre à mon père qu'il me destinait son gouvernement. M. le Prince muguetait fort celui de Senlis, qu'avait mon oncle ; il l'avait demandé à sa mort. Le roi le donna à mon père, et je l'eus en même temps que celui de Blaye.

c. — *Mariage de Duc de Saint-Simon avec la fille aînée du Maréchal de Lorges.*

Tout cet hiver (1), ma mère n'était occupée qu'à me trouver un bon mariage, bien fâchée de ne l'avoir pu dès le précédent. J'étais fils unique et j'avais une dignité et des établissements qui faisaient aussi qu'on pensait fort à moi. Il fut question de Mlle d'Armagnac et de Mlle de La Trémoille, mais fort en l'air, et de plusieurs autres. La duchesse de Bracciano vivait depuis longtemps à Paris, loin de son mari et de Rome. Elle logeait tout auprès de nous ; elle était amie de ma mère, qu'elle voyait souvent. Son esprit, ses grâces, ses manières m'avaient enchanté : elle me recevait avec bonté, et je ne bougeais de chez elle. Elle avait auprès d'elle Mlle de Cosnac, sa parente, et Mlle de Royan, fille de sa sœur, et de la maison de La Trémoille comme elle, toutes deux héritières et sans père ni mère. Mme de Bracciano mourait d'envie de me donner Mlle de Royan. Elle me parlait souvent d'établissements, elle en parlait aussi à ma mère pour voir si on ne lui jetterait point quelque propos qu'elle pût ramasser : c'eût été un noble et riche

(1) 1695. Saint-Simon avait voulu précédemment (1694) épouser la fille aînée du Duc de Beauvilliers. Ce mariage n'avait pu se faire, Mlle de Beauvilliers ayant une vocation religieuse très décidée. Mais cette circonstance fut l'origine d'une grande et durable amitié entre Saint-Simon et le duc de Beauvilliers.

mariage, mais j'étais seul, et je voulais un beau-père et une famille dont je pusse m'appuyer...

Cependant mon mariage s'approchait. Dès l'année précédente, il avait été question de la fille aînée du maréchal de Lorges pour moi. Il s'était rompu presque aussitôt que traité, et de part et d'autre le désir était grand de renouer cette affaire. Le maréchal, qui n'avait rien et dont la première récompense fut le bâton de maréchal de France, avait épousé incontinent après la fille de Frémont, garde du trésor royal, et qui sous M. Colbert avait gagné de grands biens, et avait été le financier le plus habile et le plus consulté. Aussitôt après ce mariage le maréchal eut la compagnie des gardes du corps, que la mort du maréchal de Rochefort laissa vacante. Il avait toujours servi avec grande réputation d'honneur, de valeur et de capacité, et commandé les armées avec tout le succès, que la haine héréditaire de M. de Louvois pour M. de Turenne et pour tous les siens, avait pu se voir forcer à laisser prendre au neveu favori et à l'élève de ce grand capitaine. La probité, la droiture, la franchise du maréchal de Lorges me plaisaient infiniment ; je les avais vues d'un peu plus près pendant la campagne que j'avais faite dans son armée. L'estime et l'amour que lui portait toute cette armée ; sa considération à la cour; la magnificence avec laquelle il vivait partout ; sa naissance fort distinguée; ses grandes alliances et proches qui contre-balançaient celle qu'il s'était vu obligé de faire le premier de sa race ; un frère aîné très considéré aussi ; la singularité unique des mêmes dignités, de la même charge, des mêmes établissements dans tous les deux ; surtout, l'union intime des deux frères et de toute cette grande et nombreuse famille ; et plus que tout encore la bonté et la vérité du maréchal de Lorges si rares à trouver et si effectives en lui, m'avaient donné un désir extrême de ce mariage, où je croyais avoir trouvé tout ce qui me manquait pour me soutenir, acheminer, et pour vivre agréablement au milieu de tant de proches illustres, et dans une maison aimable...

Mon mariage convenu et réglé, le maréchal de Lorges en parla au roi, pour lui et pour moi, pour ne rien éventer. Le roi eut la bonté de lui répondre qu'il ne pouvait mieux faire, et de lui parler de moi fort obligeamment : il me le conta dans la suite avec plaisir. Je lui avais plu pendant la campagne que j'avais

faite dans son armée, où, dans la pensée de renouer avec moi, il m'avait secrètement suivi de l'œil, et dès lors avait résolu de me préférer à M. de Luxembourg, au duc de Montfort, fils du duc de Chevreuse, et à bien d'autres. M. de Beauvilliers, sans qui je ne faisais rien, me porta tant qu'il put à la préférence de ce mariage sans aucun égard pour les vues de son neveu, nonobstant la liaison plus qu'intime qui était entre le duc de Chevreuse et lui, et les deux sœurs leurs femmes.

d. — *Saint-Simon quitte le service. Il tombe en disgrâce.*

La réforme qui suivit la paix de Ryswick fut très grande et faite très étrangement. La bonté des régiments, surtout dans la cavalerie, le mérite des officiers, ceux qui les commandaient, Barbezieux jeune et impétueux n'eut égard à rien, et le roi le laissa le maître. Je n'avais aucune habitude avec lui. Mon régiment fut réformé, et comme il était fort bon, il fit présent de ses débris à des royaux, au régiment de Duras, et jusqu'à ma compagnie fut incorporée dans celui du comte d'Uzès, son beau-frère, dont il prenait un soin particulier. Ce me fut un sort commun avec beaucoup d'autres qui ne m'en consola pas. Ces mestres de camp réformés sans compagnie furent mis à la suite d'autre régiments; j'échus à celui de Saint-Moris. C'était un gentilhomme de Franche-Comté que je n'avais vu de ma vie, dont le frère était lieutenant général et estimé. Bientôt après, la pédanterie, qui se mêlait toujours avec la réalité du service, exigea deux mois de présence aux régiments à la suite desquels on était. Cela me parut fort sauvage. Je ne laissai pas d'y aller, mais comme j'avais eu diverses incommodités, et qu'on m'avait conseillé les eaux savonneuses de Plombières, je demandai la permission d'y aller, et y passer trois ans de suite le temps d'exil à un régiment où je ne connaissais personne, où je n'avais point de troupes et où je n'avais rien à faire. Le roi ne parut point le trouver mauvais. J'allai souvent à Marly ; il me parlait quelquefois, qui était chose bien marquée et bien comptée ; en un mot, il me traitait bien, et mieux que ceux de mon âge et de ma sorte.

Cependant on remplaça quelques mestres de camp de mes cadets; c'étaient d'anciens officiers qui avaient obtenu des régiments à

force de services et de temps; je me payai de cette raison. La promotion dont on parlait ne me réveilla point. On n'était plus dans un temps à se prévaloir de dignités ni de naissance. Excepté des actions, et sur-le-champ, personne n'était distingué de l'ordre du tableau. J'avais trop d'anciens pour songer à être brigadier; tout mon objet était un régiment, et de servir à la tête, puisque la guerre s'ouvrait, pour n'avoir pas le dégoût de la commencer pour ainsi dire aide de camp de Saint-Moris et sans troupes, après avoir été préféré par distinction en arrivant de la campagne de Neerwinden pour en avoir un, l'avoir bien rétabli, et y avoir, je l'ose dire, commandé avec application et réputation les quatre campagnes suivantes qui avaient fini la guerre.

La promotion se déclara, qui surprit tout le monde par le grand nombre; jamais à beaucoup près il n'y en avait eu de pareille; je parcourus avidement les brigadiers de cavalerie pour voir si mon tour approchait de près. Je fus bien étonné quand j'en vis cinq à la queue mes cadets. Leur nom n'est jamais sorti de ma mémoire et y est toujours demeuré très présent. C'était d'Ourches, Vandeuil, Streff, le comte d'Ayen et Ruffé. Il est difficile de se sentir plus piqué que je le fus. Je trouvais l'égalité confuse de l'ordre du tableau suffisamment humiliante, la préférence du comte d'Ayen malgré son népotisme, et celle de quatre gentilshommes particuliers me parut insupportable. Je me tus cependant, pour ne rien faire de mal à propos dans la colère. M. le maréchal de Lorges fut outré et pour moi et pour lui-même; M. son frère ne le fut guère moins, et par l'inconsidération pour eux, et telle, qu'il fût volontiers pour tout le monde. Il avait pris de l'amitié pour moi. Tous deux me proposèrent de quitter. Le dépit m'en donnait grande envie; la réflexion de mon âge, de l'entrée d'une guerre, de renoncer à toutes les espérances du métier, l'ennui de l'oisiveté, la douleur des étés à ouïr parler de guerre, de départs, d'avancements de gens qui s'y distinguent, qui s'y élèvent, qui acquièrent de la réputation, me retenait puissamment. Je passai ainsi deux mois dans ce déchirement, quittant tous les matins, et ne pouvant bientôt après m'y résoudre.

Poussé enfin à bout de cet état avec moi-même, et pressé par les deux maréchaux, je me résolus à prendre des juges à l'avis desquels je me rendrais, et à les prendre en des états différents. Je choisis le maréchal de Choiseul sous qui j'avais servi, et bon

juge en ces matières, M. de Beauvilliers, M. le chancelier et M. de La Rochefoucauld. Je leur avais déjà fait mes plaintes; ils étaient indignés de l'injustice, mais les trois derniers en courtisans. C'était mon compte. Ce génie était propre à tempérer leur conseil, et comme je n'en cherchais qu'un bon qui fût approuvé dans le monde, de gens de poids et qui approchaient du roi, surtout qui ne fût pas sujet à légèreté, imprudence ni repentir, ce fut à ceux-là que je déterminai d'abandonner la décision de ma conduite.

Je me trompai, les trois courtisans furent de même avis que les trois maréchaux; tous me dirent avec force qu'il était honteux et insoutenable [qu']un homme de ma naissance, de ma dignité, qui avait servi avec quelque honneur, assiduité et approbation quatre campagnes à la tête d'un beau et bon régiment, réformé jusqu'à sa compagnie, sans raison, demeuré dans une aussi nombreuse promotion, et y voir cinq de ses cadets avec la dernière injustice, recommençât la guerre non seulement sans brigade, mais sans régiment, mais sans troupes et sans compagnie, avec pour toute fonction d'être à la suite de Saint-Moris ; qu'un duc et pair de ma naissance établi d'ailleurs comme je l'étais, et ayant femme et enfants, n'allait point servir comme un haut-le-pied dans les armées, et y voir tant de gens si différents de ce que j'étais et qui pis était de ce que j'y avais été, tous avec des emplois et des régiments ; qu'après une si nombreuse promotion j'attendrais longtemps un régiment vacant aboyé des familles et des officiers, encore plus longtemps une brigade, avec tous les dégoûts de la situation où je me trouvais ; que cette injustice faite, mon beau-père et son frère vivants maréchaux de France, ducs et tous deux capitaines des gardes du corps, que pouvais-je espérer quand ils ne seraient plus? Ils ajoutèrent toute la différence de quitter par paresse ou par pis, d'avec quitter par des raisons aussi évidentes après avoir vu, fait et servi avec distinction ; qu'à tout compter il y avait bien loin et bien des dégoûts et des hasards de fortune à essuyer entre ce que j'étais et le but qui me retiendrait au service, outre que l'injustice qui m'était faite me reculait beaucoup, et influait sur le délai de tous les autres pas : en un mot, tous six séparément m'accablèrent des mêmes raisons, comme s'ils les avaient concertées ensemble.

Je ne les avais pas pris pour juges, pour appeler après de leur

décision. Je pris donc mon parti ; mais je crus souvent l'avoir bien pris que je sentais que je balançais encore ; j'eus besoin de ma colère et de mon dépit, et de me rappeler encore ce que j'avais vu arriver à M. le maréchal de Lorges à la tête de l'armée du Rhin, par les intendants La Fonds et La Grange, soutenus de la cour, et au maréchal de Choiseul dans le même emploi, que j'ai l'un et l'autre racontés en leur lieu, sans compter tout ce qui se trouve à essuyer de ce genre, avant que d'arriver au commandement des armées. Près de trois mois se passèrent dans ces angoisses intérieures jusqu'à ce que je pusse me déterminer. Finalement je le fis, et lorqu'il en fallut venir à l'exécution, je suivis encore le conseil des mêmes personnes : je ne laissai point échapper de paroles de mécontentement, et, content du public, et surtout du militaire sur mon oubli dans la promotion, je le laissai dire. Pour moi, la colère du roi était inévitable. Ces messieurs m'y avaient préparé, et je m'y étais bien attendu. Oserai-je dire qu'elle ne m'était pas indifférente ? Il s'offensait quand on cessait de servir. Il appelait cela le quitter, encore plus des gens distingués. Mais ce qui le piquait au vif, c'était de quitter sur une injustice, et il le faisait toujours du moins longtemps sentir. Mais les mêmes personnes ne mirent jamais de proportion entre cette suite de quitter, qui, après tout, à mon âge avait son bout, et la honte et le dégoût de servir dans la situation où j'étais.

Ils crurent cependant que le respect et la prudence voulaient également tout le ménagement qui s'y pouvait apporter.

Je fis donc une lettre courte au roi, par laquelle sans plainte aucune, ni la moindre mention d'aucun mécontentement, et sans parler de régiment ni de promotion, je lui marquais mon déplaisir que la nécessité de ma mauvaise santé m'obligeât à quitter son service, dont je ne pouvais me consoler que par une assiduité auprès de sa personne, qui me procurerait l'honneur de la voir et de lui faire ma cour plus continuellement. Ma lettre fut approuvée, et le mardi de la semaine sainte, je la lui présentai moi-même à la porte de son cabinet, comme il y rentrait de la messe. J'allai de là chez Chamillart, que je ne connaissais point du tout. Il sortait pour aller au conseil. Je lui fis de bouche le même compliment, sans le mêler de rien qui pût sentir le mécontentement, et tout de suite je m'en allai à Paris.

J'avais mis gens de plusieurs sortes en campagne, hommes et

femmes de mes amis, pour être informé de ce qu'il échapperait au roi, où que ce fût sur ma lettre. Je demeurai huit jours à Paris, et ne retournai à Versailles que le mardi de Pâques. Je sus du chancelier que, le conseil appelé et entrant le mardi saint dans le cabinet du roi, qu'il lisait ma lettre et qu'il appela aussitôt après Chamillart, auquel il parla un moment en particulier. Je sus d'ailleurs qu'il lui avait dit avec émotion : « Eh bien ! monsieur, voilà encore un homme qui nous quitte, » et que tout de suite il lui avait raconté ma lettre mot pour mot. D'ailleurs, je n'appris point qu'il lui fût rien échappé. Ce mardi de Pâques, je reparus devant lui, pour la première fois depuis ma lettre, à la sortie de son souper. J'aurais honte de dire la bagatelle que je vais raconter si dans la circonstance elle ne servait à le caractériser.

Quoique le lieu où il se déshabillait fût fort éclairé, l'aumônier de jour, qui tenait, à sa prière du soir, un bougeoir allumé, le rendait après au premier valet de chambre, qui le portait devant le roi venant à son fauteuil. Il jetait un coup d'œil tout autour, et nommait tout haut un de ceux qui y étaient, à qui le premier valet de chambre donnait le bougeoir. C'était une distinction et une faveur qui se comptait, tant le roi avait l'art de donner l'être à des riens. Il ne le donnait qu'à ce qui était là de plus distingué en dignité et en naissance, extrêmement rarement à des gens moindres, en qui l'âge et les emplois suppléaient. Souvent il me le donnait, rarement à des ambassadeurs, si ce n'est au nonce, et dans les derniers temps à l'ambassadeur d'Espagne. On ôtait son gant, on s'avançait, on tenait ce bougeoir pendant le coucher, qui était fort court, puis on le rendait au premier valet de chambre qui, à son choix, le rendait à quelqu'un du petit coucher. Je m'étais exprès peu avancé, et je fus très-surpris, ainsi que l'assistance, de m'entendre nommer, et dans la suite je l'eus presque aussi souvent que je l'avais eu jusque-là. Ce n'était pas qu'il n'y eût à ce coucher force gens très marqués à qui le donner, mais le roi fut assez piqué pour ne vouloir pas qu'on s'en aperçût.

Ce fut aussi tout ce que j'eus de lui trois ans durant qu'il n'oublia aucune bagatelle, faute d'occasions plus importantes, de me faire sentir combien il était fâché. Il ne me parla plus : ses regards ne tombaient sur moi que par hasard ; il ne dit pas un mot de ma lettre à M. le maréchal de Lorges, ni de ce que je

quittais. Je n'allai plus à Marly, et, après quelques voyages, je cessai de lui donner la satisfaction du refus.

e. — *Saint-Simon et Louis XIV.*

Le lendemain (1) samedi, 4 janvier, le dernier des quatre, si principaux pour moi par leurs suites, qui commencèrent cette année 1710, j'allai à l'issue du lever du roi, et le vis passer de son prie-Dieu dans son cabinet, sans qu'il me dît rien. C'était une heure de cour qui ne m'était pas ordinaire. Je me contentais de le voir aller et revenir de la messe; parce que depuis une longue attaque de goutte, il s'habillait presque entièrement sur son lit, où le service ne laissait guère de place. L'ordre donné, les entrées du cabinet sortaient, tout le monde allait causer dans la galerie jusqu'à sa messe. Il ne restait guère dans sa chambre que le capitaine des gardes en quartier, qu'un garçon bleu avertissait quand le roi allait sortir par la porte de son cabinet qui donne dans la galerie pour aller à la messe, lequel entrait alors dans le cabinet pour le suivre. Je demeurai après l'ordre donné, et le monde écoulé, seul avec le capitaine des gardes dans la chambre. C'était Harcourt, qui fut assez étonné de me voir là persévérant, et qui me demanda ce que j'y faisais. Comme il allait me voir appeler dans le cabinet, je ne fis point de difficulté de lui dire que j'avais un mot à dire au roi, et que je croyais qu'il me ferait entrer dans son cabinet avant la messe. Le P. Tellier, dont le vrai travail se faisait le vendredi, était demeuré avec le roi; il sortit bientôt après, et presque aussitôt Nyert, premier valet de chambre en quartier, sortit du cabinet, chercha des yeux et me dit que le roi me demandait.

J'entrai aussitôt dans le cabinet. J'y trouvai le roi seul et assis sur le bas bout de la table du conseil, qui était sa façon de faire, quand il voulait parler à quelqu'un à son aise et à loisir. Je le remerciai en l'abordant de la grâce qu'il voulait bien me faire, et je prolongeai un peu mon compliment pour observer mieux son air et son attention, qui me parurent l'un sévère, l'autre entière.

(1) Saint Simon, depuis longtemps en disgrâce, avait obtenu une audience de Louis XIV, par l'entremise de Maréchal, chirurgien ordinaire du roi (1710).

De là, sans qu'il me répondît un mot, j'entrai en matière. Je lui dis que je n'avais pu vivre davantage dans sa disgrâce (terme que j'évitai toujours par quelque circonlocution pour ne le pas effaroucher, mais dont je me servirai ici pour abréger) sans me hasarder à apprendre par où j'y étais tombé ; qu'il me demanderait peut-être par quoi j'avais jugé du changement de ses bontés pour moi ; que je répondrais que, ayant été quatre ans durant de tous les voyages de Marly, la privation m'en avait paru une marque qui m'avait été très sensible, et par la disgrâce, et par la privation de ces temps longs de l'honneur de lui faire ma cour. Le roi, qui jusque-là n'avait rien dit, me répondit, d'un air haut et rengorgé, que cela ne faisait rien et ne marquait rien de sa part. Quand je n'eusse pas su à quoi m'en tenir sur cette privation, l'air et le ton de la réponse m'eût bien appris qu'elle n'était pas sincère ; mais il la fallut prendre pour ce qu'il me la donnait : ainsi je lui dis que ce qu'il me faisait l'honneur de me dire me causait un grand soulagement, mais que, puisqu'il m'accordait l'honneur de m'écouter, je le suppliais de trouver bon que je me déchargeasse le cœur en sa présence, ce fut mon terme, et que je lui dise diverses choses qui me peinaient infiniment, et dont je savais qu'on m'avait rendu auprès de lui de fort mauvais offices, depuis que des bruits, que mon âge et mon insuffisance m'empêchaient de croire fondés, mais qui avaient fort couru, qu'il avait jeté les yeux sur moi pour l'ambassade de Rome (ils étaient très réels, comme on l'a vu ailleurs, mais il fallait parler ainsi, parce qu'il ne me l'avait pas fait proposer dans l'incertitude de la promotion du cardinal de La Trémoille, et que dès qu'elle fut faite, il cessa d'y vouloir envoyer un ambassadeur), l'envie et la jalousie s'étaient tellement allumées contre moi, comme contre une homme qui pouvait devenir quelque chose et qu'il fallait arrêter de bonne heure ; que depuis ce temps-là je n'avais pu dire ni faire rien d'innocent ; que jusqu'à mon silence même ne l'avait pas été, et que M. d'Antin n'avait pas cessé de m'attaquer. « D'Antin ! interrompit le roi, mais d'un air plus doux, jamais il ne m'a nommé votre nom. » Je répondis que ce témoignage me faisait un plaisir sensible, mais que d'Antin m'avait si attentivement poursuivi dans le monde en toutes occasions que je n'avais pu ne pas craindre ses mauvais offices auprès de lui.

En cet endroit le roi, qui avait déjà commencé à se rasséréner,

prenant un visage plus ouvert, et montrant une sorte de bonté et presque de satisfaction à m'entendre, me coupa la parole comme je commençais un autre discours par ces mots : « Il y a encore un autre homme... » et me dit : « Mais aussi, monsieur, c'est que vous parlez et que vous blâmez, voilà ce qui fait qu'on parle contre vous. » Je répondis que j'avais grand soin de ne parler mal de personne; que, pour [parler mal] de Sa Majesté, j'aimerais mieux être mort, en le regardant avec feu entre deux yeux; qu'à l'égard des autres, encore que je mesurasse beaucoup, il était difficile que des occasions ne donnassent pas lieu à parler quelquefois un peu naturellement. « Mais, me dit le roi, vous parlez sur tout, sur les affaires, je dis sur ces méchantes affaires, avec aigreur... » Alors à mon tour j'interrompis le roi, observant qu'il me parlait de plus en plus avec bonté; je lui dis que des affaires j'en parlais ordinairement fort peu et avec de grandes mesures; mais qu'il était vrai que, piqué quelquefois par de fâcheux succès, il m'échappait d'abondance de cœur des raisonnements et des blâmes; qu'il m'était arrivé une aventure qui, ayant fait un grand bruit contre mon attente, m'avait aussi fait le plus de mal; que j'allais l'en rendre juge, afin de lui en demander un très humble pardon si elle lui avait déplu, ou que, s'il en jugeait plus favorablement, il vît que je n'étais pas coupable.

Je savais à n'en pas douter qu'on avait fait un prodigieux et pernicieux usage de mon pari de Lille; j'avais résolu de le conter au roi, et j'en saisis ici l'occasion qu'il me donna belle, mais avec la légèreté qu'il convenait sur les acteurs avec lui. Je continuai donc à lui dire que, lors du siège de Lille, touché de l'importance de sa conservation, au désespoir de voir avec quelle diligence les ennemis s'y fortifient, avec quelle lenteur son armée se mettait en mouvement, après trois courriers dépêchés coup sur coup portant ordre de marcher au secours, impatienté d'entendre continuellement assurer une levée de siège si glorieuse et si nécessaire, laquelle je voyais impossible par le temps que ces lenteurs donnaient aux ennemis de se mettre tout à fait à couvert de cette crainte, il m'était échappé, dans le dépit d'une de ces disputes, de parier quatre pistoles que Lille ne serait pas secouru et qu'il serait pris. « Mais, dit le roi, si vous n'avez parlé et parié que par intérêt à la chose, et par dépit de voir qu'elle ne réussissait pas, il n'y a point de mal, et au contraire, cela n'est que bien ; mais

quel est cet autre homme dont vous me vouliez parler? » Je lui dis que c'était M. le Duc, sur lequel il garda le silence, et ne me dit point, comme il avait fait sur d'Antin, qu'il ne lui avait point parlé de moi, et je lui racontai en peu de mots autant que je pus, sans rien omettre d'utile, le fait et le procédé de Mme de Lussan; et comme sur le pari de Lille j'avais soigneusement évité de lui nommer les noms de Chamillart, de Vendôme et de Mgr le duc de Bourgogne, j'évitai ici avec le même soin de lui nommer Mme la Duchesse sa fille, pour en mieux tomber sur M. le Duc. Je dis donc au roi que je n'entrais point dans le fond de l'affaire de Mme de Lussan pour ne l'en pas importuner, mais que M. le chancelier et tout le conseil, M. le premier président et tout le parlement où elle avait été portée, en avaient été indignés jusqu'à lui en avoir fait de fâcheuses réprimandes; que, cette femme m'ayant attaqué partout et par toutes sortes de mensonges, j'avais été contraint de me défendre par des vérités poignantes à la vérité, mais justes et nécessaires : qu'avant de les publier j'avais supplié M. le Prince d'en entendre la lecture; que je la lui avais faite, et qu'il avait trouvé très bon que je les publiasse; que je n'avais jamais pu approcher de Mme la Princesse ni de M. le Duc : qu'il était étrange qu'il s'intéressât plus dans l'affaire de la dame d'honneur de Mme la Princesse que M. le Prince même, lequel avait fort gourmandé Mme de Lussan là-dessus; qu'enfin Sa Majesté trouvait bon que ses sujets eussent tous les jours des procès contre elle, et qu'il serait étrange qu'on n'osât se défendre des mensonges de Mme de Lussan, dont la place serait plus que la première du royaume, si elle lui donnait le droit de plaider et de mentir sans réplique. J'ajoutai que M. le duc ne me l'avait jamais pardonné depuis, qu'il n'y avait point d'occasion où je ne m'en fusse aperçu, et que c'était une chose horrible que moi, absent naturellement et à la Ferté, comme j'avais accoutumé à Pâques, et sans savoir M. le Prince en état de mourir, M. le Duc eût dit à Sa Majesté, sur l'affaire des manteaux, que c'était dommage que je n'y fusse et que je me donnerais bien du mouvement.

Le roi, qui m'avait laissé tout dire, et sur qui je remarquai que j'avais fait impression, me répondit avec l'air et la façon d'un homme qui veut instruire, qu'aussi je passais pour être vif sur les rangs, que je m'y étais mêlé de beaucoup de choses, que je poussais les autres, et me mettais à leur tête. Je répondis qu'à la vé-

rité cela m'était arrivé quelquefois, et qu'en cela même je n'avais pas cru rien faire qui lui pût déplaire, mais que je le suppliais de se souvenir que, depuis l'affaire de la quête dont je lui avais rendu compte, il y avait quatre ans, je n'étais entré en aucune sorte d'affaire. Je lui remis en deux mots le fait de celle-là, et de celle de la princesse d'Harcourt ; et sur ce que je lui dis que j'avais eu lieu de croire qu'il en avait été content, il en convint, et m'en dit des choses de lui-même, qui me montrèrent qu'il s'en souvenait parfaitement, sur quoi je ne manquai pas de lui dire que la maison de Lorraine ne l'avait pas oublié, et n'avait cessé de me le témoigner depuis. Revenant tout de suite d'où je m'étais écarté, j'ajoutai que c'était bien assez de ne m'être mêlé de rien depuis quatre ans, pour que M. le Duc, à qui je n'avais jamais rien fait, ne fit pas souvenir de moi dans un temps d'absence où je ne pensais à rien moins. L'air de familiarité que j'avais usurpé dans la parenthèse des Lorrains, et en retombant sur M. le Duc, et celui d'attention, d'ouverture et de bonté non ennuyée que je vis dans le roi, me fit ajouter que j'avais beau d'entrer en rien, puisque, dans ma dernière absence dont j'arrivais, il m'avait été mandé de beaucoup d'endroits qu'on avait extrêmement parlé de moi sur ce qui était arrivé entre les carrosses de Mmes de Mantoue et de Montbazon, et que j'osais lui demander ce que je pouvais faire pour éviter ces méchancetés, et des propos qui se tenaient gratuitement, moi absent depuis longtemps, et dans la parfaite ignorance de l'aventure de ces dames. « Cela vous fait voir, me dit le roi en prenant un vrai air de père, sur quel pied vous êtes dans le monde, et il faut que vous conveniez que cette réputation, vous la méritez un peu. Si vous n'aviez jamais eu d'affaires de rangs, au moins que vous n'y eussiez pas paru si vif sur celles qui sont arrivées, et sur les rangs mêmes, on n'aurait point cela à dire. Cela vous doit montrer aussi combien vous devez éviter tout cela, pour laisser tomber ce qu'on en peut dire, et faire tomber cette réputation par une conduite sage là-dessus et suivie, pour ne point donner prise sur vous. » Je répondis que c'était aussi ce que j'avais continuellement fait depuis quatre ans, comme je venais d'avoir l'honneur de le lui dire, et ce que je ferai continuellement à l'avenir, mais qu'au moins le suppliais-je de voir combien peu de part j'avais eu en ces dernières choses, desquelles néanmoins je ne me trouvais pas quitte à meilleur mar-

ché ; que j'avais une telle crainte de me trouver en tracasseries et en discussions, surtout devant lui, qu'il fallait donc que je lui disse maintenant la véritable raison qui m'avait fait rompre le voyage de Guyenne qu'il m'avait permis de faire ; que cette raison était celle des usurpations étranges du maréchal de Montrevel sur mon gouvernement, qui étaient telles que je n'y pouvais aller qu'elles ne fussent décidées ; que M. le maréchal de Boufflers, qui avait commandé en chef en Guyenne, à qui j'avais exposé mes raisons, avait jugé en ma faveur, et cru que M. de Montrevel l'en voudrait bien croire ; mais que ce dernier s'étant opiniâtré à vouloir que Sa Majesté décidât, j'avais mieux aimé perdre mes affaires qui avaient grand besoin de ma présence, et laisser encore le maréchal de Montrevel usurper tout ce que bon lui semblait et semblerait, que d'en importuner Sa Majesté, tant j'étais éloigné de toutes querelles, et surtout de l'en fatiguer.

Le roi goûta tellement ce propos qu'il l'interrompit plusieurs fois par des monosyllabes de louanges pour ne pas troubler le fil de mon discours, à la fin duquel il me loua davantage et m'applaudit plus à mon aise, sans pourtant entrer en rien sur ces différends de Guyenne, tant il abhorrait toute discussion, et aimait mieux que tout s'usurpât et se confondît, souvent même au préjudice connu de ses affaires, que d'ouïr parler de cette matière, et surtout de décision. Je lui parlai aussi de la longue absence que j'avais faite de douleur de me croire mal avec lui, d'où je pris occasion de me répandre moins en respects qu'en choses affectueuses sur mon attachement à sa personne, et mon désir de lui plaire en tout, que je poussai avec une sorte de familiarité et d'épanchement, parce que je sentis à son air, à ses discours, à son ton et à ses manières, que je m'en étais mis à portée. Aussi furent-ils reçus avec une ouverture qui me surprit, et qui ne me laissa pas douter que je ne me fusse remis parfaitement auprès de lui. Je le suppliai même de daigner me faire avertir, s'il lui revenait quelque chose de moi qui pût lui déplaire, qu'il en saurait aussitôt la vérité, ou pour pardonner à mon ignorance, ou pour mon instruction, ou pour voir que je n'étais point en faute. Comme il vit qu'il n'y avait plus de points à traiter, il se leva de dessus sa table. Alors je le suppliai de se souvenir de moi pour un logement, dans le désir que j'avais de continuer à lui faire une cour assidue ; il me répondit qu'il n'y en avait point de vacant,

et, avec une demi-révérence riante et gracieuse, s'achemina vers ses autres cabinets, et moi après une profonde révérence je sortis en même temps par où j'étais entré, après plus d'une demi-heure d'audience la plus favorable, et fort au delà de ce que j'avais pu espérer.

J'allai tout droit chez Maréchal, par un juste tribut, lui raconter tout ce qui se venait de passer, et que je lui devais uniquement, dont il fut ravi et en augura au mieux ; de là chez le chancelier à qui la messe du roi me donna loisir de tout conter. Il pesa attentivement chaque chose, et fut tellement surpris de la façon dont le roi était descendu dans tous les détails, de ses réponses, de ses interruptions, et puis de ses reprises, qu'il me protesta qu'il ne connaissait pas encore quatre hommes à la cour, de quelque sorte qu'ils fussent, avec qui le roi en eût usé ainsi. Il m'exhorta à une grande circonspection, à une grande assiduité, à bien espérer, et m'assura que, connaissant le roi comme il faisait, pour ainsi dire à revers, je pouvais compter, non seulement qu'il ne lui restait aucune impression contre moi, mais qu'il était bien aise qu'il ne lui en restât aucune, et que j'étais très-bien avec lui. Ce qui me surprit le plus et qui me donna encore plus de confiance, fut la conformité de l'avis de M. de Beauvilliers, et même de ses paroles, qu'il ne connaissait pas un autre homme avec qui le roi se fût ouvert, et fût entré de la sorte.

f. — *Saint-Simon et le Duc de Bourgogne.*

... Quelques jours après étant dans le salon (1), j'y vis entrer le Dauphin et la Dauphine ensemble se parlant à diverses reprises. Je m'approchai d'eux, et j'entendis les dernières paroles. Elles m'excitèrent à demander au prince de quoi il s'agissait, non pas de front, mais avec un tour de liberté respectueuse que j'usurpais déjà. Il me répondit qu'ils allaient à Saint-Germain pour la première fois qu'il était Dauphin, c'est-à-dire en visite ordinaire, après celle en manteau et en mante ; que cela changeait le cérémonial avec la princesse d'Angleterre, m'expliqua la chose, et appuya avec vivacité sur l'obligation de ne laisser rien perdre de ses droits légitimes. « Que j'ai de joie, lui répondis-je, de vous

(1) A Marly.

voir penser ainsi, et que vous avez raison d'appuyer sur ces sortes d'attentions dont la négligence ternit toutes choses! » Il reprit avec feu, et j'en saisis le moment le plus actif pour lui dire que si, lui qui était si grand, et dont le rang était si décidé avait raison d'y être attentif, combien plus nous autres, à qui on disputait et souvent on ôtait tout sans qu'à peine nous osassions nous en plaindre, avions-nous raison de nous affliger de nos pertes, et de tâcher à nous soutenir. Il entra là-dessus avec moi jusqu'à devenir l'avocat de notre cause, et finit par me dire qu'il regardait notre restauration comme une justice importante à l'État; qu'il savait que j'étais bien instruit de ces sortes de choses; et que je lui ferais plaisir de l'en entretenir un jour. Il rejoignit dans ce moment la Dauphine, et s'en allèrent à Saint-Germain.

Le fait qui avait donné lieu à cette courte mais importante ouverture était que, du vivant de Monseigneur, M^me^ la duchesse de Bourgogne cédait partout en lieu tiers à la princesse d'Angleterre; mais que, devenue l'épouse de l'héritier présomptif par la mort de Monseigneur, elle devait désormais précéder partout en lieu tiers cette même princesse d'Angleterre, qui n'était pas héritière présomptive d'un frère qui aurait des enfants, et qui n'était pas même encore marié. A peu de jours de là, le Dauphin m'envoya chercher. J'entrai par la garde-robe, où du Chesne, son premier valet de chambre, très-homme de bien, sûr et qui avait sa confiance, m'attendait pour m'introduire dans son cabinet, où il était seul. Mon remerciement ne fut pas sans mélange de ma conduite passée et présente, et de ma joie du changement de son état. Il entra en matière, en homme qui craint moins de s'ouvrir que de se laisser aller à la vanité de son nouvel éclat. Il me dit que jusqu'alors il n'avait cherché qu'à s'occuper et à s'instruire, sans s'ingérer à rien, qu'il n'avait pas cru devoir s'offrir ni se présenter de lui-même; mais que, depuis que le roi lui avait ordonné de prendre connaissance de tout, de travailler chez lui avec les ministres, et de le soulager, il regardait tout son temps comme étant dû à l'État et au public, et comme un larcin tout ce qu'il en déroberait aux affaires, ou à ce qui le pourrait conduire à s'en rendre capable; qu'aussi ne prenait d'amusement que par délassement, et pour se rendre l'esprit plus propre à recommencer utilement après un relâchement nécessaire à la nature. De là il s'étendit sur le roi, m'en parla avec une extrême tendresse et une grande

reconnaissance, et me dit qu'il se croyait obligé d'une manière très-étroite à contribuer à son soulagement, puisqu'il avait la confiance en lui de le désirer J'entrai fort dans des sentiments si dignes, mais en peine si la tendresse, la reconnaissance et le respect ne dégénéraient point en une admiration dangereuse. Je glissai quelques mots sur ce que le roi ignorait bien des choses qu'il s'était mis en état de ne pouvoir apprendre, et auxquelles sûrement sa bonté ne demeurerait pas insensible si elles pouvaient arriver jusqu'à lui.

Cette corde, touchée ainsi légèrement, rendit aussitôt un grand son. Le prince, après quelques mots de préface sur ce qu'il savait par M. de Beauvilliers qu'on pouvait sûrement me parler de tout, avoua la vérité de ce que je disais, et tomba incontinent sur les ministres. Il s'étendit sur l'autorité sans bornes qu'ils avaient usurpée, sur celle qu'ils s'étaient acquise sur le roi, sur le dangereux usage qu'ils en pouvaient faire, sur l'impossibilité de faire rien passer au roi, ni du roi à personne, sans leur entremise; et sans nommer aucun d'eux, il me fit bien clairement entendre que cette forme de gouvernement était entièrement contraire à son goût et à ses maximes. Revenant de là tendrement au roi, il se plaignit de la mauvaise éducation qu'il avait eue, et des pernicieuses mains dans lesquelles il était successivement tombé; que par là, sous prétexte de politique et d'autorité dont tout le pouvoir et tout l'utile n'était que pour les ministres, son cœur, naturellement bon et juste, avait sans cesse été détourné du droit chemin, sans s'en apercevoir; qu'un long usage l'avait confirmé dans ces routes une fois prises, et avait rendu le royaume très-malheureux. Puis, se ramenant à soi avec humilité, il me donna de grands sujets de l'admirer. Il revint après à la conduite des ministres, et j'en pris occasion de le conduire sur leurs usurpations avec les ducs et avec les gens de la plus haute qualité. A ce récit, l'indignation échappa à sa retenue ; il s'échauffa sur le *monseigneur* qu'ils nous refusent, et qu'ils exigeaient de tout ce qui n'était point titré, à l'exception de la robe.

Je ne puis rendre à quel point cette audace le choqua, et cette distinction si follement favorable à la bourgeoisie sur la plus haute noblesse. Je le laissai parler, tant pour jouir des dignes sentiments de celui qui se trouvait si proche d'en pouvoir faire des règles et des lois, que pour m'instruire moi-même du degré où l'é-

quité enflammée le pouvait porter. Je repris ensuite les commencements de l'intervertissement de tout ordre, et je lui dis que le pur hasard m'avait conservé trois lettres à mon père de M. Colbert, ministre contrôleur général des finances et secrétaire d'État, qui lui écrivait *monseigneur*. Cela parut lui faire autant de plaisir que s'il y avait été intéressé. Il m'ordonna de les envoyer chercher, et admira la hardiesse d'un changement si entier. Nous le discutâmes; et, comme il aimait à approfondir et à remonter tant qu'il pouvait aux sources, il se mit sur la naissance des charges de secrétaire d'État, dont la ténuité de l'origine le surprit de nouveau, quoique lui-même, par l'explication qu'il se prit à en faire, me montrât qu'il n'avait rien à apprendre là-dessus.

Tout cela fut la matière de plus d'une heure d'entretien; elle nous détourna de celle que nous devions traiter, mais d'une manière plus importante que cette matière même, à laquelle celle de cet entretien n'était rien moins qu'étrangère. Le Dauphin m'ordonna de l'avertir lorsque j'aurais ces trois lettres de M. Colbert à mon père, et me dit qu'en même temps nous reprendrions la matière qu'il s'était proposé de traiter avec moi, et dont celle-ci l'avait diverti.

Il est difficile d'exprimer ce que je sentis en sortant d'avec le Dauphin. Un magnifique et prochain avenir s'ouvrait devant moi. Je vis un prince pieux, juste, débonnaire, éclairé et qui cherchait à le devenir de plus en plus, et l'inutilité avec lui du futile, pièce toujours si principale avec ces personnes-là. Je sentis aussi par cette expérience une autre merveille auprès d'eux, qui est que l'estime et l'opinion d'attachement, une fois prise par lui et nourrie de tout temps, résistait au non-usage et à la séparation entière d'habitude. Je goûtai délicieusement une confiance si précieuse et si pleine, dès la première occasion d'un tête-à-tête, sur les matières les plus capitales. Je connus avec certitude un changement de gouvernement par principes. J'aperçus sans chimères la chute des marteaux de l'État et des tout-puissants ennemis des seigneurs et de la noblesse qu'il avait mise en poudre à leurs pieds, et qui, ranimée d'un souffle de la bouche de ce prince devenu roi, reprendrait son ordre, son état et son rang, et ferait rentrer les autres dans leur situation naturelle. Ce désir en général sur le rétablissement de l'ordre et du rang avait été toute ma vie le principal des miens, et fort supérieur à celui de

toute fortune personnelle. Je sentis donc toute la douceur de cette perspective, et de la délivrance d'une servitude qui m'était secrètement insupportable, et dont l'impatience perçait souvent malgré moi.

Je ne pus me refuser la charmante comparaison de ce règne de Monseigneur, que je n'avais envisagé qu'avec toutes les affres possibles et générales et particulières, avec les solides douceurs de l'avant règne de son fils, et bientôt de son règne effectif, qui commençait sitôt à m'ouvrir son cœur, et en même temps le chemin de l'espérance la mieux fondée de tout ce qu'un homme de ma sorte se pouvait le plus légitimement proposer, en ne voulant que l'ordre, la justice, la raison, le bien de l'État, celui des particuliers, et par des voies honnêtes, honorables, et où la probité et la vérité se pourraient montrer.

g. — *Sentiments de Saint-Simon à la mort du Duc de Bourgogne.*

Ces Mémoires ne sont pas faits pour y rendre compte de mes sentiments En les lisant on ne les sentira que trop, si jamais longtemps après moi ils paraissent, et dans quel état je pus être et Mme de Saint-Simon aussi. Je me contenterai de dire qu'à peine parûmes-nous les premiers jours un instant chacun, que je voulus tout quitter et me retirer de la cour et du monde, et que ce fut tout l'ouvrage de la sagesse, de la conduite, de pouvoir de Mme de Saint-Simon sur moi que de m'en empêcher avec bien de la peine.

h. — *Saint-Simon et le Duc d'Orléans.*

Je ne m'arrêterais pas à la bagatelle que je vais raconter, si elle n'était une époque très considérable dans ma vie, et ne marquait de plus comment des riens ont quelquefois les plus grandes suites. Sur la fin de ce même mois de juillet le roi fit un voyage à Marly. Mme la duchesse d'Orléans, ravie de la liberté et de la grandeur personnelle qu'elle trouvait par la mort de Monsieur, eut envie d'en jouir et d'aller tenir une cour à Saint-Cloud. Le roi l'approuva, pourvu qu'elle y eût une compagnie honorable

et point mêlée, sinon de ce reste de la cour la plus particulière de feu Monsieur qui ne se pouvait exclure. Il y avait déjà longtemps que ce projet était fait, et entre les dames de la cour qu'elle engagea à être de ce voyage, elle en pressa Mme de Saint-Simon qui le lui promit. Cependant nous voulûmes aller à la Ferté y passer six semaines. Mme la duchesse d'Orléans, qui sur l'arrangement des Marly avait enfin ajusté à peu près son voyage de Saint-Cloud, vit qu'il se trouverait pendant le nôtre, et ne voulut point laisser partir Mme de Saint-Simon qu'elle ne lui eût promis de revenir de la Ferté à Saint-Cloud le jour même qu'elle irait, dont elle la ferait avertir. En effet la duchesse de Villeroy lui écrivit de sa part à la Ferté et Mme de Saint-Simon se rendit à Saint-Cloud comme elle l'avait promis. La compagnie était bien choisie, les plaisirs et les amusements furent continuels. M. et Mme la duchesse d'Orléans firent très poliment les honneurs de ce beau lieu; la magnificence et la liberté rendirent le séjour charmant, et pour la première fois Saint-Cloud se vit sans tracasseries. On a vu, au commencement de ces Mémoires, que, dès ma plus petite jeunesse, j'avais fort vu M. le duc d'Orléans. Cette familiarité dura jusqu'à ce qu'il fût tout à fait entré dans le monde, et même jusqu'après la campagne de 1693, où il commandait la cavalerie de l'armée de M. de Luxembourg où je servais. Plus il avait été tenu de court, plus il se piqua de libertinage. La vie peu réglée de M. le Duc et de M. le prince de Conti lui donna une triste émulation; les débauchés de la cour et de la ville s'emparèrent de lui; le dégoût d'un mariage forcé et si inégal lui fit chercher à se dédommager par d'autres plaisirs, et le dépit qu'il conçut de se voir éloigné du commandement des armées et trompé sur ce qui lui avait été promis de gouvernements et d'autres grâces acheva de le précipiter dans une conduite fort licencieuse, qu'il se piqua de porter au plus loin pour marquer le mépris qu'il faisait de son épouse et de la colère que le roi lui en témoignait. Cette vie qui ne pouvait cadrer avec la mienne me retira de ce prince : je ne le voyais plus qu'aux occasions rares et des moments, par bienséance. Depuis six ou sept ans, je le rencontrais peu dans les mêmes lieux. Quand cela se trouvait, il avait toujours pour moi un air ouvert, mais ma vie ne lui convenait pas plus qu'à moi la sienne, tellement que la séparation était devenue entière. La mort de Monsieur, qui

par nécessité l'avait ramené au roi et à Mme sa femme, n'avait pu rompre ses engagements de plaisirs. Il se conduisait plus honnêtement avec elle et plus respectueusement avec le roi, mais le pli de la débauche était pris, elle lui était entrée dans la tête comme un bel air qui convenait à son âge et qui lui donnait un relief opposé au ridicule qu'il concevoit dans une vie moins désordonnée. Il admirait les plus outrés et les plus persévérants dans la plus forte débauche, et ce léger changement à l'égard de la cour n'en apporta ni à ses mœurs ni à ses parties obscures à Paris, où elles le faisaient aller et venir continuellement. Il n'est pas temps encore de donner une idée de ce prince que nous verrons si fort sur le théâtre du monde, et en de si différentes situations.

Mme de Fontaine-Martel était à Saint-Cloud : c'était une de ces dames de l'ancienne cour familière de Monsieur, et toute sa vie extrêmement du grand monde. Elle était femme du premier écuyer de Mme la duchesse d'Orléans, frère du feu marquis d'Arcy, dernier gouverneur de M. le duc d'Orléans, pour qui il se piqua toujours d'une estime, d'une amitié et d'une reconnaissance qu'il témoigna par une considération toujours soutenue pour toute sa famille, et même jusqu'à ceux de ses domestiques qu'il avait connus, il leur fit du bien. Mme de Fontaine-Martel, par la charge de son mari, goutteux, qu'on ne voyait guère, passait sa vie à la cour. Elle était des voyages, et même quelquefois de ceux de Marly ; elle soupait souvent chez M. le maréchal de Lorges, qui qui tenait soir et matin une table grande et délicate, où sans prier il avait toujours nombreuse compagnie et de la meilleure de la cour, et Mme la maréchale de Lorges l'y attirait beaucoup par son talent particulier de savoir tenir et bien faire les honneurs d'une grande maison sans tomber dans aucun des inconvénients qui, par la nécessité du mélange qui fait un grand abord, rendent une maison moins respectée par les facultés qui n'eurent jamais entrée dans celle-là. J'y étais poli à tout le monde, mais tout le monde ne me revenait pas, ni moi par conséquent à chacun. A force de nous voir, Mme de Fontaine-Martel et moi, nous nous accommodâmes l'un de l'autre et cette amitié dura toujours depuis. Elle me demandait quelquefois pourquoi je ne voyais plus M. le duc d'Orléans, et disait toujours que cela était ridicule de part et d'autre, parce que, malgré le diversité de notre vie, nous nous

convenions l'un à l'autre par mille endroits. Je riais et la laissais dire. Un beau jour, à Saint-Cloud, elle attaqua M. le duc d'Orlans sur la même chose ; tandis qu'il causait avec elle, la duchess de Villeroy et Mme de Saint-Simon, tous trois se mirent à dire mille choses obligeantes de moi, et M. le duc d'Orléans ses regrets de ce que je le trouvais trop libertin pour le voir, et son désir de renouer avec moi. Cela fut poussé le reste du voyage jusqu'à regretter qu'il fût trop de sa fin pour me convier d'y venir et pour se promettre à mon retour à Versailles de vaincre, comme disait M. le duc d'Orléans, mon austérité. Mme de Saint-Simon fut priée de m'en écrire ; je répondis comme je le devais. Elle revint à la Ferté, et me dit que les choses étaient au point de ne pouvoir m'en défendre.

J'avais pris tout cela comme une fantaisie de Mme de Fontaine-Martel, et une politesse de M. le duc d'Orléans, comme de ces parties ou de ces projets qui ne s'exécutent point ; et la différence de goût et de vie me persuadait que ce prince et moi ne nous convenions plus, et que je ferais bien de m'en tenir où j'étais, en faisant tout au plus à mon retour une visite de remerciement et de respect : je me trompai. Cette visite qu'à mon retour je différais toujours, et dont M. le duc d'Orléans faisait des reproches à ces dames chez Mme la duchesse d'Orléans, fut reçue avec empressement. Soit que l'ancienne amitié de jeunesse eût repris, soit désir d'avoir quelqu'un à voir familièrement à Versailles, où il se trouvait fort souvent désœuvré, tout se passa de si bonne grâce de sa part, que je crus me retrouver en notre ancien Palais-Royal. Il me pria de le voir souvent ; il pressa mes visites, oserai-je dire qu'il se vanta de mon retour à lui, et qu'il n'oublia rien pour me rattacher. Le retour de l'ancienne amitié de ma part fut le fruit de tant d'avances dont il m'honorait, et la confiance entière en devint bientôt le sceau qui a duré jusqu'à la fin de sa vie sans lacune, malgré les courtes interruptions qu'y ont quelquefois mises les intrigues, quand il fut devenu le maître de l'Etat. Telle fut l'époque de cette liaison intime qui m'a exposé à des dangers, qui m'a fait figurer un temps dans le monde, et que j'oserai dire avec vérité qui n'a pas été moins utile au prince qu'au serviteur, et de laquelle il n'a tenu qu'à M. le duc d'Orléans de tirer de plus grands avantages.

i. — *Saint-Simon membre du Conseil de Régence.*

Le moment d'après que cela fut résolu entre M. le duc d'Orléans et moi (1) : « Et vous enfin, me dit-il, que voulez-vous donc être ? » et me pressa tant de m'expliquer que je le fis enfin, et, dans l'esprit que j'ai exposé plus haut, je lui dis que s'il voulait me mettre dans le conseil des affaires du dedans,qui est celui des dépêches, je croyais y pouvoir faire mieux qu'ailleurs. « Chef donc, répondit-il avec vivacité. — Non pas cela, répliquai-je, mais une des places de ce conseil. » Nous insistâmes tous deux, lui pour, moi contre. Je lui témoignai que ce travail en soi et celui de rapporter au conseil de régence toutes les affaires de celui du dedans m'effrayait, et qu'acceptant cette place, je n'en voyais plus pour Harcourt. « Une place dans le conseil du dedans, me dit-il, c'est se moquer, et ne se peut entendre. Dès que vous n'en voulez pas absolument être chef, il n'y a plus qu'une place qui vous convienne et qui me convient fort aussi : c'est que vous soyez du conseil où je serai, qui sera le conseil suprême ou de régence. » Je l'acceptai et le remerciai.

j. — *Saint-Simon ambassadeur extraordinaire d'Espagne.*

Pendant tous ces raisonnements divers, je ne laissais pas de penser à moi, et à l'occasion si naturelle de faire la fortune de mon second fils. Je lui dis donc que, puisque les choses en étaient nécessairement au point qu'il me les apprenait, il devenait donc instant d'envoyer faire la demande solennelle de l'infante, et en signer le contrat de mariage, qu'il y fallait un seigneur de marque et titré, et que je le suppliais de me donner cette ambassade avec sa protection et sa recommandation auprès du roi d'Espagne pour faire grand d'Espagne le marquis de Ruffec, qu'il avait fait pair La Feuillade, son plus grand et son plus insolent ennemi, parce qu'il l'avait plu ainsi à son ami Canillac, au grand scandale de tout le monde, le seul homme contre qui je l'avais jamais vu

(1) De nommer le duc de Noailles président du Conseil des finances.

outré jusqu'à lui vouloir faire donner des coups de bâton, dont il pouvait se souvenir que je l'avais empêché avec peine, et de plus lui avait donné beaucoup d'argent sous le frivole prétexte de l'ambassade de Rome où il ne fut jamais question de l'envoyer ; qu'en même temps il avait aussi fait pair le duc de Brancas; que je lui avouais que ni du côté du monde ni par rapport à lui je n'avais pas l'humilité de m'estimer de niveau ni du père ni du fils; que tout à l'heure il venait de faire duc et pair M. de Nevers, à côté duquel je ne croyais pas être ; que j'omettais les grâces sans nombre qu'il avait répandues à pleines mains, en particulier la capitainerie de Saint-Germain et de Versailles, qu'avait eue mon père au duc de Noailles et à ses enfants; que, revêtu de rien que de petits gouvernements dont j'avais eu la survivance comme tout l'univers en avait obtenu, je ne voyais pas ce qu'il me pourrait donner ; que je ne lui avais pas demandé de faire mon second fils duc, quoiqu'il ne l'eût pas offensé en cent façons éclatantes comme La Feuillade, quoique MM. de Brancas et de Nevers n'eussent que point ou peu, et comment, servi; ce qui ne se pouvait reprocher à l'âge de mon fils : « Mais je vous demande pour lui une chose sans conséquence pour qui que ce soit, qui lui donne le rang et les honneurs de duc, qui est une suite naturelle d'une ambassade pour le mariage du roi, et que personne ne peut qu'approuver que vous me la donniez et en vue de cette grandesse. » M. le duc d'Orléans eut peine à me laisser achever, me l'accorda tout de suite et tout ce qu'il fallait de sa part pour obtenir la grandesse pour le marquis de Ruffec, l'assaisonna de beaucoup d'amitié, et m'en demanda un secret sans réserve et de ne rien montrer par aucun préparatif qu'il ne m'avertit d'en faire.

J'entendis bien qu'outre le secret de l'affaire même il voulait avoir le temps de tourner son Dubois et de lui en faire avaler la pilule. Mes remerciements faits, je lui demandai deux grâces, l'une de ne me point donner d'appointements d'ambassadeur, mais de quoi en gros en faire la dépense sans m'y ruiner, l'autre de ne me charger d'aucune affaire, ne voulant pas le quitter, et d'une affaire à l'autre prendre racine en Espagne, d'autant que je n'y voulais aller que pour avoir la grandesse pour mon second fils et revenir tout court après. C'est que je craignis que Dubois, ne pouvant empêcher l'ambassade, m'y retînt en exil pour se

défaire de moi ici, sous prétexte d'affaires en Espagne, et je vis bien par l'événement que la précauti on n'avait pas été inutile. M. le duc d'Orléans m'accorda l'un et l'autre avec force propos obligeants sur ce qu'il ne désirait pas que mon absence fût longue. Je crus ainsi avoir fait une grande affaire pour ma maison et me retirai chez moi fort content. Mais, mon Dieu, qu'est-ce des projets et des succès des hommes !

k. — *Retraite de Saint-Simon.*

Mme de Saint-Simon alla le lendemain à Versailles faire sa cour au roi sur cet événement (1), et voir Mme la duchesse d'Orléans et Monsieur son fils. M. de Fréjus alla chez Mme de Saint-Simon dès qu'il la sut à Versailles, où elle ne coucha point. A travers toutes les belles choses qu'il lui dit de moi et sur moi, elle crut comprendre qu'il me saurait plus volontiers à Paris qu'à Versailles. La Vrillière, qui la vint voir aussi, et qui avait plus de peur de moi encore que le Fréjus, se cacha moins par moins d'esprit et de tour, et scandalisa davantage Mme de Saint-Simon par son ingratitude après tout ce que j'avais fait pour lui. Ce petit compagnon comptait avoir tonnelé M. le Duc par sa diligence à l'avertir et à le servir, et brusquer son duché tout de suite. Lorsqu'il m'en avait parlé du temps de M. le duc d'Orléans, la généralité de mes réponses ne l'avait pas mis à son aise à mon égard. Il voulait jeter de la poudre aux yeux et tromper M. le Duc par de faux exemples, dont il craignait l'éclaircissement de ma part. Il ne m'en fallait pas tant pour me confirmer dans le parti que de longue main j'avais résolu de prendre sur l'inspection de l'état menaçant de M. le duc d'Orléans. Je m'en allai à Paris, bien résolu de ne paraître devant les nouveaux maîtres du royaume que dans les rares nécessités ou de bienséances indispensables, et pour des moments, avec la dignité d'un homme de ma sorte, et de celle de tout ce que j'avais personnellement été. Heureusement pour moi je n'avais, dans aucun temps, perdu de vue le changement total de ma situation, et pour dire la vérité, la perte de Mgr le duc de Bourgogne, et tout ce que je voyais dans le gouverne-

(1) La mort du Duc d'Orléans.

ment m'avait émoussé sur toute autre de même nature. Je m'étais vu enlever ce cher prince au même âge que mon père avait perdu Louis XIII, c'est-à-dire, mon père à trente-six ans, son roi de quarante-et-un ; moi, à trente-sept, un prince qui n'avait pas encore trente ans, prêt à monter sur le trône, et à ramener dans le monde la justice, l'ordre, la vérité ; et depuis, un maître du royaume constitué à vivre un siècle, tel que nous étions lui et moi l'un à l'autre, et qui n'avait pas six mois plus que moi. Tout m'avait préparé à me survivre à moi-même, et j'avais tâché d'en profiter (1).

§ 2. — Jugements littéraires.

I

... Avec les mémoires du Cardinal de Retz, il semblait que la perfection fût atteinte, en intérêt, en analyse morale, en vivacité de peinture, et qu'il n'y eût plus rien à espérer qui les dépassât. Mais les Mémoires de Saint-Simon sont venus, et ils ont offert des mérites d'ampleur, d'étendue, de liaison, des qualités d'expression et de couleur qui en font le plus grand et le plus précieux corps de Mémoires jusqu'ici existant. L'auteur, en les terminant, a eu vraiment le droit d'en juger comme il l'a fait : « Je crois pouvoir dire qu'il n'y en a point eu jusqu'ici qui aient compris plus de différentes matières, plus approfondies, plus détaillées, et qui forment un groupe plus instructif et plus curieux. »

Ces vastes Mémoires, qui n'ont paru au complet qu'en 1829-1830, étaient dès longtemps connus et consultés par les curieux et les historiens ; Duclos et Marmontel s'en sont perpétuellement servis pour leurs Histoires de la Régence. On voit Mme du Deffand, dans ses Lettres à Horace Walpole, tout occupée des Mémoires de Saint-Simon, qu'elle va se faire lire : le duc de Choiseul lui avait prêté, par faveur, le manuscrit déposé aux Affaires étrangères. Elle en parle sans cesse, et ses impressions varient dans le

(1) On sait que, retiré dès 1723, Saint-Simon vécut jusqu'en 1755, et qu'il employa les longues années de sa retraite à la rédaction de ses *Mémoires*.

courant même de la lecture. Elle les trouve simplement amusants d'abord, « quoique le style en soit *abominable*, et les portraits *mal faits* », c'est-à-dire jetés comme à la brosse et en couleurs étranges. Mais bientôt le sentiment de vérité l'emporte ; elle est saisie ; elle est désespérée que Walpole ne soit pas là près d'elle pour jouir de cette incomparable lecture : « Vous y auriez des plaisirs infinis, lui écrit-elle coup sur coup, des plaisirs *indicibles ; il vous mettrait hors de vous*. » Voilà le vrai, et l'effet que font ces Mémoires à tous ceux qui les lisent avec continuité ; ils vous mettent *hors de vous*, et vous transportent bon gré mal gré au milieu des personnages et des scènes vivantes qu'ils retracent...

... En lisant les Mémoires historiques qu'on avait depuis François Ier, il conçut, presque dès l'adolescence, l'idée de consigner par écrit à son tour et de faire revivre après lui tout de qu'il verrait, avec la résolution bien ferme d'en garder, sa vie durant, le secret *à lui tout seul*, et de laisser dormir son manuscrit *sous les plus sûres serrures ;* prudence rare chez un jeune homme, et qui est déjà un grand signe de vocation. Il commença donc ses Mémoires en juillet 1694, étant à l'armée, et à l'âge de dix-neuf ans. Il ne cessa, depuis lors, d'écrire et d'épier, dans cette vue, tout ce qu'il pourrait savoir, apercevoir et deviner des choses de son temps. Aussi, lorsque, plus tard, dans sa retraite, il mit la dernière main et donna la dernière forme à ses Mémoires, ce fut sur des pièces précises et des minutes de chaque jour qu'il travailla. On ne saurait donc alléguer, pour infirmer son autorité de témoin, qu'il ne rédigea ses Mémoires que tard et d'après des souvenirs lointains et combinés...

A toute page, chez lui, les scènes se succèdent, les groupes se détachent, les personnages se lèvent en pied et marchent devant nous... Tout parle et se voit et chacun se trouve traduit au vif dans sa nature. Un personnage, comme dans le monde, en amène un autre ; on accoste, on est accosté ; on fend comme on peut la presse. On assiste, et on étouffant par moments, à cette comédie perpétuelle. Grand peintre d'histoire, Saint-Simon excelle à rendre les individus en pied, les groupes, les foules, à la fois le mouvement général et le détail particulier à l'infini : il a ce double effet et du détail et des ensembles. Son histoire est une fresque à la Rubens, jetée avec une fougue de pinceau qui ne lui

permet pas de dessiner soigneusement et d'arrêter sa ligne avant de peindre. Son œuvre est une *kermesse* historique dont la scène se passe dans la galerie de Versailles. Le peintre abonde et surabonde; il nage et s'en donne partout à cœur joie. Il n'a pas la discrétion de la ligne, et en cela l'artiste en lui fait défaut. Il le sent et il en demande excuse tout à la fin : « Je ne fus jamais un sujet *académique*, dit-il, je n'ai pu me défaire d'écrire rapidement. » S'il avait voulu retoucher et corriger, il aurait gâté et estropié son œuvre; il a bien fait de la laisser telle, vaste, mouvante, et un peu exorbitante en bien des points...

... Il n'est pas douteux qu'avec des passions aussi ardentes et aussi opiniâtres que celles que lui-même accuse, il a dû se tromper plus d'une fois, excéder la mesure, prêter du sien aux autres, user et abuser de ce don si rare de sagacité dont il était doué. Toutefois, s'il a dû être injuste, excessif ou téméraire en plus d'une application de détail, je ne pense pas qu'il y ait beaucoup à rabattre dans l'ensemble. Ce qu'il avait surtout en horreur et à quoi il était le plus antipathique, c'était la platitude, la servilité, la bassesse, l'asservissement d'un chacun à ses plus étroits intérêts, la cabale personnelle et sans un but élevé, l'oubli, la ruine de tous et de l'État en vue de soi ; en un mot, ce qui faisait le grand fonds de corruption des Cours, et ce qui peut-être n'a pas cessé d'être encore la plus grande plaie des hommes réunis en commun, voire même des Assemblées dites constitutionnelles, nationales ou populaires... Ainsi donc, sans prétendre garantir l'opinion de Saint-Simon sur tel ou tel personnage, et en en tenant un grand compte seulement, en raison de l'instinct sagace et presque animal auquel il obéissait et qui ne le trompait guère, on ne peut dire qu'en masse il ait calomnié son siècle et l'humanité; ou si cela est, il ne l'a calomnié que comme Alceste, et avec ce degré d'humeur qui est le stimulant des âmes fortes et la sève colorante du talent.

Saint-Simon pourtant, dans son ensemble, n'était point un homme tout à fait supérieur, en ce sens qu'avec des portions et des facultés supérieures de l'esprit, avec des dons singuliers, il n'a point su gouverner, distribuer le tout, et donner à ses points de vue la proportion et l'harmonie qui remettent à leur place les vanités ou les préjugés, et qui laissent régner les lumières. Il était, en quelque sorte, en proie à lui-même, à ses instincts et à

ses talents ; mais ils en paraissent d'autant plus merveilleux et extraordinaires...

(Sainte-Beuve, 13 janvier 1851, *Causeries du Lundi*, III.)

II

Saint-Simon est un noble cœur, sincère, sans restriction ni ménagements, implacable contre la bassesse, franc envers ses amis et ses ennemis, désespéré quand la nécessité extrême le force à quelque dissimulation ou à quelque condescendance, loyal, hardi pour le bien public, ayant toutes les délicatesses de l'honneur, véritablement épris de la vertu. Plus austère, plus fier, plus roide que ses contemporains, un peu antique comme Tacite, on apercevait en lui, avec le défenseur de l'aristocratie brisée, l'interprète de la justice foulée, et, sous les ressentiments du passé, les menaces de l'avenir...

... Faute de place dans le monde, il en prit une dans les lettres. Comme un lustre flamboyant, chargé et encombré de lumières, mais exclu de la grande salle de spectacle, il brûla en secret dans sa chambre, et, après cent cinquante ans, il éblouit encore. C'est qu'il a trouvé sa vraie place; cet esprit qui regorgeait de sensations et d'idées était né curieux, passionné pour l'histoire, affamé d'observations, « perçant de ses regards clandestins chaque physionomie », psychologue d'instinct, « ayant si fort imprimé en lui les différentes cabales, leurs subdivisions, leurs replis, leurs divers personnages et leurs degrés, la connaissance de leurs chemins, de leurs ressorts, de leurs divers intérêts, que la méditation de plusieurs jours ne lui eût pas développé et représenté toutes ces choses plus nettement que le premier aspect de tous les visages ». « Cette promptitude des yeux à voler partout en sondant les âmes », prouve qu'il aima l'histoire pour l'histoire. Sa faveur et sa disgrâce, son éducation et son naturel, ses qualités et ses défauts l'y avaient porté. Ainsi naissent les grands hommes par hasard et nécessité, comme les grands fleuves, quand les accidents du sol et sa pente réunissent en un lit tous ses ruisseaux...

Il voit aussi distinctement le moral que le physique, et il le

peint, parce qu'il le distingue. — Tout le monde sait que le défaut de nos poètes classiques est de mettre en scène, non des hommes, mais des idées générales ; leurs personnages sont des passions abstraites qui marchent et discutent. Vous diriez des vices et des vertus échappés de l'*Ethique* d'Aristote, habillés d'une robe grecque ou romaine et occupés à s'analyser et à se réfuter. — Saint-Simon connaît l'*individu ;* il le marque par des traits spéciaux, par ses particularités, ses différences ; son personnage n'est point le jaloux ou le brutal, c'est un certain jaloux ou un certain brutal ; il y a trois ou quatre mille coquins chez lui, dont pas un ne ressemble à l'autre. Nous n'imaginons les objets que par ces précisions et ces contrastes ; il faut marquer les qualités distinctives pour rendre les gens visibles ; notre esprit est une toile noire, où les choses n'apparaissent qu'en s'appropriant une forme arrêtée et un contour personnel. Voilà pourquoi ce portrait de l'abbé Dubois est un chef-d'œuvre : « C'était un petit homme maigre .. (1). » Il y a là une observation pour le physiologiste, il y en a une pour le peintre, pour l'homme du monde, pour le psychologue, pour l'auteur dramatique, pour le premier venu. Le génie suffit à tout et fournit tout; la vision de l'artiste est si complète que son œuvre offre des matériaux aux gens de tout métier, de toute vie et de toute science. Ame, esprit et caractère, intérieur et dehors, gestes et vêtements, passé et présent, Saint-Simon voit tout et fait tout voir. En rassemblant toutes les littératures, vous ne trouveriez guère que trois ou quatre imaginations aussi compréhensives, et aussi nettes que celle là...

... Il n'était point homme d'Académie, discoureur régulier, ayant son renom de docte écrivain à défendre. Il écrivait seul, en secret, avec la ferme résolution de n'être point lu tant qu'il vivrait, n'étant guidé ni par le respect de l'opinion, ni par le désir de la gloire viagère. Il n'écrivait pas sur des sujets d'imagination, lesquels dépendent du goût régnant, mais sur des choses personnelles et intimes, uniquement occupé à conserver ses souvenirs et à se faire plaisir. Toutes ces causes le livrèrent à lui-même. Il violenta le français à faire frémir ses contemporains, s'il l'eussent lu ; et aujourd'hui encore il effarouche la moitié des lecteurs. Ces étrangetés et ces abandons sont naturels, presque nécessaires;

(1) Voyez page 357.

seuls ils peignent l'état d'esprit qui les produit. Il n'y a que des métaphores furieuses capables d'exprimer l'excès de la tension nerveuse; il n'y a que des phrases disloquées capables d'exprimer les soubresaults de la verve inventive... Il débute, une autre idée jaillit, les deux jets se croisent, il ne les sépare pas et les laisse couler dans le même canal. De là ces phrases décousues, ces entrelacements, ces idées fichées en travers et faisant saillie, ce style épineux tout hérissé d'additions inattendues, sorte de fourré incu'te où les sèches idées abstraites et les riches métaphores florissantes s'entrecroisent,s'entassent, s'étouffent et étouffent le lecteur. Ajoutez des expressions vieillies, populaires, de circonstance ou de mode, le vocabulaire fouillé jusqu'au fond, les mots pris partout, pourvu qu'ils suffisent à l'émotion présente,et, pardessus tout, une opulence d'images passionnées dignes d'un poète. Ce style bizarre, excessif, incohérent, surchargé, est celui de la nature elle-même; nul n'est plus utile pour l'histoire de l'âme; il est la notation littérale et spontanée des sensations...

(Taine, juillet-août 1856, *Essais de critique et d'histoire.*)

§ 3. — Bibliographie

a. — *Œuvres de Saint-Simon.*

1. Mémoires sur le règne de Louis XIV et sur les premières époques des règnes suivants; Marseille, 1788, 3 vol. in-8.

2. Supplément aux Mémoires de Saint-Simon sur le règne de Louis XIV; Paris, 1789, 4 vol. in-8.

3. Œuvres complètes de Louis de Saint-Simon, pour servir à l'histoire des cours de Louis XIV; Strasbourg et Paris, 13 vol. in-8.

4. Mémoires complets et authentiques sur le siècle de Louis XIV et la Régence, publiés pour la première fois sur le manuscrit original de la main de l'auteur; Paris, 1829-1830, 21 vol. in-8, et 1840-41, 40 vol. in-12, avec 38 portraits.

5. Mémoires de Saint-Simon,publiés par Chéruel et collationnés sur le manuscrit original, précédé d'une notice par Sainte-Beuve; Paris, 1856-58, 20 vol. in-8, avec un portrait, et 1872-73, 22 vol. in-12, avec un *Supplément* publié par M. de Boislisle.

6. Mémoires, nouvelle édition, augmentée des Additions au Journal de Dangeau et des Suites et Appendices, par M. de Boislisle (Collection des Grands écrivains); Paris, 1879 et suiv. (En cours de publication), environ 30 vol.in-8 et un album (Tome XIX en mars 1907).

7. Ecrits inédits, publiés sur les manuscrits conservés au Dépôt des affaires étrangères, par P. Faugère, 1880-83, 6 vol. in-8.

8. Papiers inédits du duc de Saint-Simon : Lettres et dépêches sur l'ambassade d'Espagne. Introduction par Edouard Drumont, 1880.

b. — *Ecrits à consulter.*

Sainte-Beuve, Causeries du Lundi, tomes III et XV; Nouveaux Lundis, tome X.

Eugène Poitou, Revue des Deux-Mondes, 1er septembre 1855.

A. Lefèvre-Pontalis, Discours sur la vie et les œuvres de S.-S.; 1855.

Chéruel, Saint-Simon considéré comme historien de Louis XIV; 1865.

H. Taine, Essais de critique et d'histoire; 1874.

A. Baschet, Le duc de Saint-Simon, son cabinet et l'historique de ses manuscrits; 1874.

B.-J. Pichon, Mélanges de la Société des Bibliophiles français; 1877.

G. Picot, Les Papiers du duc de Saint-Simon aux Archives des Affaires étrangères; 1880.

Cannam, The duke of Saint-Simon; Londres, 1885.

A. de Boislisle, Les Lettres de Saint-Simon au nonce Gualterio; 1889.

Le P. Bleard, Les Mémoires de Saint-Simon et le P. Le Tellier; 1891.

E. Faguet, Le Dix-huitième siècle; 1892.

G. Boissier, Saint-Simon; 1893.

TABLE

NOTICE..... 5
MARIAGE DE MADEMOISELLE DE BLOIS AVEC LE DUC DE CHARTRES. 37
LE PRÉSIDENT DU HARLAY..... 45
Mlle CHOIN..... 48
INCAPACITÉ DU DUC DU MAINE EN FLANDRE. LOUIS XIV DÉCHARGE SON DÉPIT SUR LE DOS D'UN VALET DE SERDEAU.. 54
PICOTERIE DES PRINCESSES A MARLY..... 59
HAINE PERSONNELLE DU ROI ET DU PRINCE D'ORANGE ET SA CAUSE..... 62
D'AUBIGNÉ, FRÈRE DE Mme DE MAINTENON..... 63
LE CAMP DE COMPIÈGNE..... 66
LE CHEVALIER DE COISLIN..... 75
LE NÔTRE..... 77
LE TESTAMENT DE CHARLES II..... 79
FORTES PRISES DU ROI ET DE MONSIEUR.— MORT DE MONSIEUR. 90
LA PRINCESSE DES URSINS..... 98
CARACTÈRE DU MARÉCHAL DE VILLARS..... 102
VAUBAN..... 108
DISGRACE DE VAUBAN..... 109
PUYSIEUX..... 114
MÉSAVENTURE DE COURTENVAUX..... 115
LE DUC DE VENDÔME. — DÉBUTS D'ALBÉRONI. — LE GRAND PRIEUR DE VENDÔME..... 118
DISPUTE ENTRE COURTISANS POUR LE CHAPEAU DU ROI 128
TRAIT DE LOUIS XIV SUR LES JANSÉNISTES..... 129
M. ET Mme DU MAINE; LEUR CARACTÈRE. — COMTE DE TOULOUSE; SON CARACTÈRE..... 130
MORT DE Mme DE MONTESPAN..... 131

COLÈRE DU ROI SUR Mme DE TORCY ... 140
ÉGOÏSME DE LOUIS XIV ... 147
SAMUEL BERNARD ... 149
LE P. LA CHAISE ... 151
LE P. TELLIER ... 156
LE P. TELLIER ET LES JANSÉNISTES ... 160
ÉTRANGE MOTIF DE LA GUERRE DE 1688. — LA FENÊTRE DE TRIANON ... 166
DISGRACE DE VENDÔME ... 168
SCÈNE DE LA DÉCLARATION DU RANG DES ENFANTS DE M. DU MAINE ... 180
SOUPER DE SAINT-CLOUD ... 186
ESPRIT DU PARLEMENT ... 187
MORT DU GRAND DAUPHIN ... 187
LA DUCHESSE DE BERRY ... 214
LE DUC DE NOAILLES ... 218
LE MARÉCHAL DE CATINAT ... 223
LA DUCHESSE DE BOURGOGNE ... 224
LE DUC DE BOURGOGNE ... 232
PLAISANT TOUR DE BRISSAC AUX DAMES DÉVOTES DE LA COUR. 251
SÉANCE DU PARLEMENT SUR LA RENONCIATION DU ROI D'ESPAGNE AU TRÔNE DE FRANCE ... 253
ENREGISTREMENT DE L'ÉDIT QUI DÉCLARE LES BATARDS HABILES A SUCCÉDER A LA COURONNE; RÉFLEXIONS DE SAINT-SIMON ... 270
LE TESTAMENT DE LOUIS XIV ... 280
LE DUC DE BEAUVILLIERS ... 282
FÉNELON ... 286
CHUTE DE LA PRINCESSE DES URSINS ... 296
LE MARÉCHAL DE VILLEROY ... 305
LOUIS XIV ... 308
MADAME DE MAINTENON ... 330
RÉVOCATION DE L'ÉDIT DE NANTES ... 333
LOUVOIS ... 339
LE DUC D'ORLÉANS ... 347
VOLTAIRE ... 363
LE CHANCELIER D'AGUESSEAU ... 364
PIERRE LE GRAND ... 371
ÉDUCATION DE LOUIS XV ... 378

CONSEIL DE RÉGENCE PRÉCÉDANT LE LIT DE JUSTICE TENU POUR LA DÉGRADATION DES BATARDS, LE DUC DU MAINE ET LE COMTE DE TOULOUSE..... 379
LIT DE JUSTICE QUI PRONONCE LA DÉGRADATION DES BATARDS. 384
ALBÉRONI..... 400
DUBOIS..... 403
ARRESTATION DE CELLAMARE..... 408
SCANDALE CHEZ LA DUCHESSE DE BERRY..... 410
LAW..... 416
LA FIÈVRE DU MISSISSIPI..... 422
DANGEAU..... 423
DUBOIS CARDINAL..... 433
LE ROI ET LA REINE D'ESPAGNE..... 434
L'ESCURIAL..... 440
SINGULARITÉ UNIQUE DE L'AUDIENCE DE CONGÉ CHEZ LA PRINCESSE DES ASTURIES..... 445
TERRIBLE SCÈNE D'INJURES DU MARÉCHAL DE VILLEROY AU CARDINAL DUBOIS..... 446
MORT DU CARDINAL DUBOIS..... 450
MORT DE MADAME. SON CARACTÈRE..... 453
LAUZUN..... 454
MORT SUBITE DU DUC D'ORLÉANS..... 462
LE CARDINAL FLEURY..... 464
CONCLUSION..... 468

APPENDICE

1. — Saint-Simon raconté par lui-même..... 471
a. — Naissance, éducation et présentation à la Cour de Saint-Simon. Il prend du service..... 471
b. — Mort du père de Saint-Simon. Celui-ci lui succède dans ses gouvernements..... 474
c. — Mariage du Duc de Saint-Simon avec la fille aînée du Maréchal de Lorges..... 475
d. — Saint-Simon quitte le service. Il tombe en disgrâce. 477
e. — Saint-Simon et Louis XIV..... 482
f. — Saint-Simon et le Duc de Bourgogne..... 488
g. — Sentiments de Saint-Simon à la mort du Duc de Bourgogne..... 492

h. — Saint-Simon et le Duc d'Orléans..... 492
i. — Saint-Simon, membre du Conseil de Régence.. 496
j. — Saint-Simon, ambassadeur extraordinaire d'Espagne..... 496
k. — Retraite de Saint-Simon..... 498
2. — Jugements littéraires..... 499
3. — Bibliographie..... 504
a. — Œuvres de Saint-Simon..... 504
b. — Ecrits à consulter..... 505

POITIERS

Imprimerie Marc Texier

MAY 18 1954
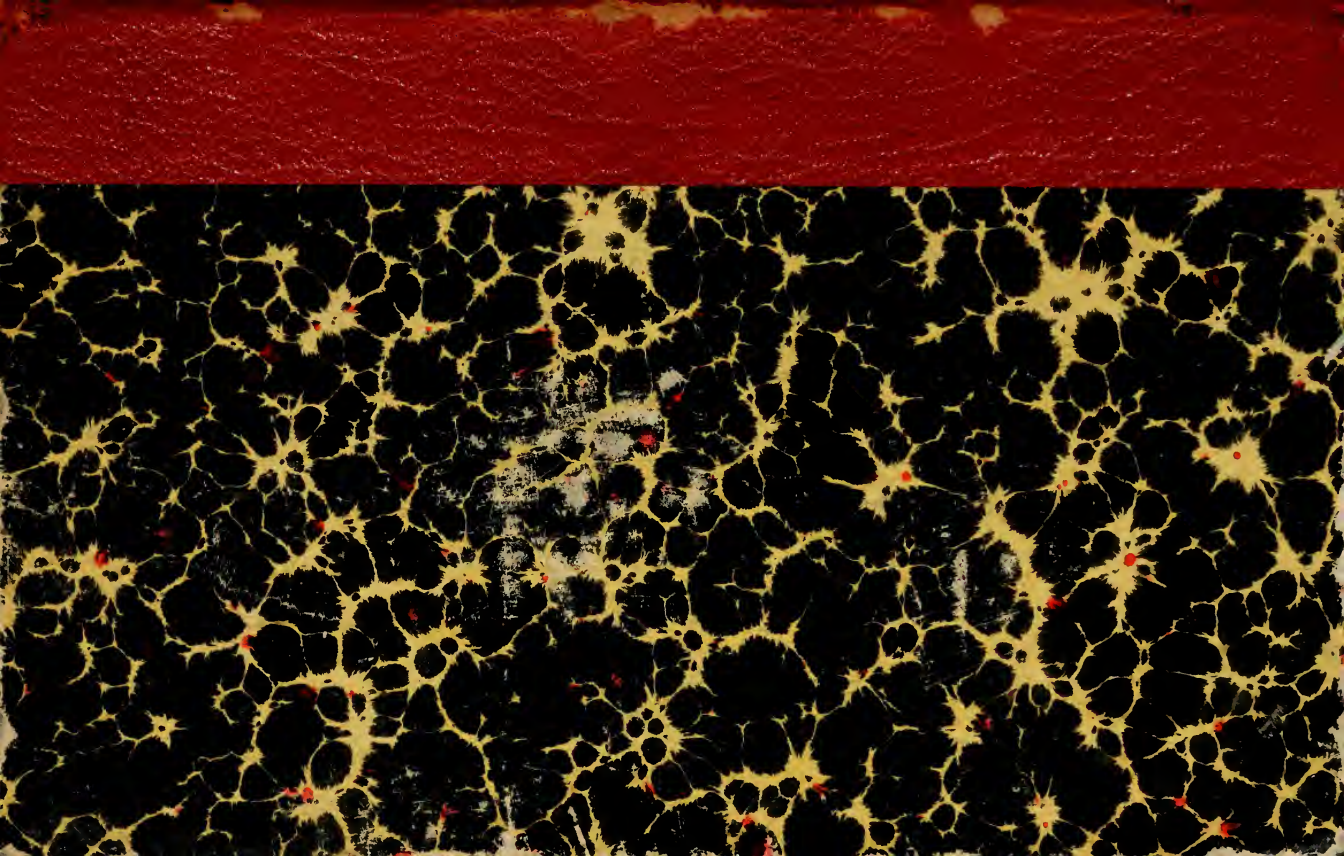
JUN. 13 1983 STORAGE